Dr M. POTET

DIPLÔMÉ DE MÉDECINE LÉGALE ET DE NEURO-PSYCHIATRIE
DE LA FACULTÉ DE PARIS

HYGIÈNE MENTALE

Historique et Organisation actuelle
Méthode. — Principes fondamentaux
Applications diverses

Préface du Dr TOULOUSE

MÉDECIN DIRECTEUR DE L'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE HENRI ROUSSELLE
CHEF DU CENTRE DE PROPHYLAXIE MENTALE DE LA SEINE

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'INSTITUT
(Prix Joseph-Saillet : 1927)

DEUXIÈME TIRAGE

PARIS
LIBRAIRIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE
E. LE FRANÇOIS
91, BOULEVARD SAINT-GERMAIN (VIe)
—
1932

HYGIÈNE MENTALE

DU MÊME AUTEUR

Les bactéries dites acidophiles ; les paratuberculibacilles. Thèse de Mé-cine. Lyon, 1902.

Les bacilles acido-résistants de l'homme et des animaux (En collab-ration avec P. Courmont). Archives de Médecine expériment- et d'Anatomie pathologique, 1904.

Un cas d'anévrisme volumineux de l'aorte thoracique. Archives gén-rales de Médecine, 1905.

Sclérose en plaques d'origine puerpérale. Archives générales de Méd-cine, 1906.

Culture des bacilles acido-résistants en milieux spéciaux : bilés, g-cosés, carbonatés, etc... Archives de Médecine expérimentale et d'An-tomie pathologique, 1909.

Traitement des piqûres de scorpions par le sérum antivenimeux de Cl-mette. Le Caducée, 1910.

Les syndromes pluriglandulaires. Revue générale. La Tunisie Médicle, 1912.

Anatomie pathologique des Capsules surrénales. Mention honorabl de l'Académie de Médecine, 1914.

La pratique médico-légale en Algérie. Le Caducée, 1920.

De la mélancolie. Mention honorable de l'Académie de Médecine, 120.

Les événements de guerre peuvent-ils être la cause d'états mélancoliqes? Archives médico-psychologiques, 1920.

Deux artistes de génie « petits mélancoliques » : Michel-Ange, Hector Berioz. Communication à la Société médico-psychologique. Paris, 1920.

L'encéphalite léthargique. Gazette des hôpitaux. Paris, numéros des 7 et 23 août 1920.

Les maladies provoquées : les pseudo-érysipèles de la face. Sociét de Médecine légale de France, 1921.

A propos d'un cas de gangrène intestinale. Examen histo-pathologique Société de Médecine militaire. Paris, octobre 1921.

Un cas de double meurtre par égorgement. Annales de Médecine légle. Paris, 1922.

Névrite optique double survenue après un traumatisme chez un syphli-tique. Annales de Médecine légale, 1922.

Les expertises psychiatriques devant le Conseil de guerre divisionnare. Annales de Médecine légale, 1922.

Syndrome adiposo-génital et syndrome parkinsonien associés post-ménin-goencéphalo-myélitiques. Revue Neurologique, 1922.

Vue d'ensemble sur les maladies professionnelles. Annales de Médecine légale, 1923.

Essai sur les principes fondamentaux de l'hygiène mentale, leur appli-cation dans l'armée. Archives de Médecine et de Pharmacie mili-taires, mai 1925, p. 580.

L'hygiène mentale dans l'armée. Bulletin de l'École d'instruction des officiers de complément. Nancy, 1926.

L'hygiène mentale, branche de l'hygiène sociale. Revue d'hygiène et de prophylaxie sociales. Nancy, 1926.

Dr M. POTET

DIPLÔMÉ DE MÉDECINE LÉGALE ET DE NEURO-PSYCHIATRIE
DE LA FACULTÉ DE PARIS

HYGIÈNE MENTALE

Historique et Organisation actuelle
Méthode. — Principes fondamentaux
Applications diverses

Préface du Dr TOULOUSE

MÉDECIN-DIRECTEUR DE L'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE HENRI ROUSSELLE
CHEF DU CENTRE DE PROPHYLAXIE MENTALE DE LA SEINE

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'INSTITUT
(Prix Joseph-Saillet : 1927)

DEUXIÈME TIRAGE

PARIS
LIBRAIRIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE
E. LE FRANÇOIS
91, BOULEVARD SAINT-GERMAIN (VIe)
—
1932

PRÉFACE

Il faut grandement louer le Dr Potet d'avoir fait l'effort de réunir en un volume la plupart des données relatives à l'hygiène mentale.

Il a bien vu la complexité de cette science appliquée, où les éléments biologiques sont intimement mêlés à la sociologie, ce qui nécessite une culture générale étendue pour l'aborder avec fruit.

L'hygiène mentale n'est pas une simple application de la médecine générale. Elle a une méthode propre, empruntée à la psychiatrie, qui embrasse tous les troubles mentaux, depuis la simple asthénie psychique de fatigue jusqu'à la psychose confirmée nécessitant des mesures d'isolement thérapeutique ou de protection.

La psychopathie est la maladie la plus commune et dont la plus légère atteinte diminue le rendement économique dans une proportion qui est de l'ordre du milliard pour notre pays. En créant des anormaux elle est un facteur empêchant de l'évolution régulière; c'est la condition essentielle de l'acte antisocial, des perversions sexuelles, de la misère et de toutes les formes de l'inadaptation professionnelle. A ce titre c'est un des plus grands fléaux de l'humanité.

Dans la psychiatrie l'hygiène mentale a pour objet la préservation de la fonction du cerveau, en établissant

des règles d'activité qui permettent à la collectivité et à chacun d'obtenir sa pleine efficience sociale avec le moins d'usure nerveuse.

Son rôle actif constitue la prophylaxie mentale. Par le dépistage de la faible résistance aux facteurs psychogènes (fatigue psychique et physique, chocs émotionnels, intoxications et infections) et par le traitement précoce du trouble, elle doit prévenir et arrêter l'évolution d'états psychopathiques, dont le plus léger est une cause de perturbation dans la vie collective.

Comme toute la civilisation repose sur le cerveau et que dans l'organisation actuelle le progrès humain tend à rendre de plus en plus difficile l'effort d'adaptation de l'individu à la vie sociale, on conçoit l'importance de cette science, qui dépasse de beaucoup par son objet l'hygiène physique, dont les applications pratiques doivent d'ailleurs toujours se faire en fonction de l'activité psychique, coordinatrice et régulatrice de l'activité générale.

Cette science naît. Il faut lui faire crédit. Et c'est un devoir pour les médecins et les personnes cultivées qui s'intéressent aux problèmes de biologie de suivre le développement d'une discipline nouvelle, dont chacun doit tirer peu à peu des conseils utiles pour soi et les siens.

Le Dr Potet, un de nos éminents médecins militaires, est bien placé pour apprécier l'utilité de l'hygiène mentale dans l'armée. L'examen psychiatrique des conscrits permettrait de déceler des arriérations et des troubles mentaux qui, méconnus au moment de l'incorporation, peuvent entraîner des réformes avec pension injustifiée qui grèvent lourdement le budget de l'État.

Déjà de très louables efforts ont été faits par le Service de Santé militaire pour la création des centres neuropsychiatriques régionaux. Si ce livre conduisait à une organisation plus complète encore de l'hygiène mentale dans l'armée il marquerait une date dans l'histoire de la médecine militaire.

Cette œuvre qui est un procédé de culture peut donc devenir un moyen de réforme.

Dr Toulouse,

Médecin-directeur de l'hôpital psychiatrique Henri Rousselle,
Chef du Centre de prophylaxie mentale de la Seine.

INTRODUCTION

Nécessité de l'hygiène mentale.

Depuis longtemps déjà Claude enseigne que de nombreuses psychopathies sont guérissables, à condition que la pathogénie de chaque cas soit scientifiquement étudiée. Guérir les troubles mentaux est donc possible. Améliorer le psychisme et prévenir les psychopathies serait mieux encore. C'est le but de l'*hygiène mentale.*

Comme le dit Toulouse, « le psychisme forme la condition essentielle de toute activité sociale ». Le rendement social, sa forme ordinaire, le travail, sont conditionnés en effet par le bon état des organes, des muscles, l'adresse, etc..., mais surtout par l'intégrité du psychisme.

D'autre part, « très nombreux », dit le même auteur, « sont aujourd'hui les psychopathes — plus nombreux encore depuis la guerre — qui cherchent dans les asiles, et surtout dans la société, à retrouver leur équilibre; la preuve en est dans l'augmentation de la criminalité, de la délinquence juvénile, la débauche grandissante, le fléchissement de l'effort du travail, de la moralité professionnelle ou générale, les conceptions ou les naissances dans de mauvaises conditions, les enfants mal surveillés, l'abus des stupéfiants ».

On sait quels ont été les efforts de tous, pouvoirs publics, sociétés diverses, individus, pour améliorer les diverses parties de l'hygiène, surtout l'éducation physique et les sports. Pour les raisons ci-dessus, l'heure est venue de se préoccuper, avec les mêmes soucis de propagande active, du psychisme des individus et de l'éducation psychique individuelle et collective, de réaliser l'*hygiène mentale.*

Il serait toutefois illogique de considérer l'hygiène mentale comme une science nouvelle. Tout a été dit sur les principes qui doivent régir l'esprit humain; beaucoup a été tenté pour leur application. Rien, ou presque rien, quant au fond, n'a été écrit sur le psychisme humain par les auteurs contemporains qui ne l'ait été déjà par les anciens ou par les modernes. Les philosophes, les littérateurs, les religieux, les éducateurs, les psychiatres, de tous les temps, ont étudié les principes du fonctionnement mental et leurs applications.

Aussi le mouvement contemporain d'*hygiène mentale* a-t-il déjà donné lieu à de nombreuses discussions; les uns, les promoteurs, considèrent ce mouvement comme étant d'importance primordiale, susceptible de contribuer à la régénération de l'individu et de la société; d'autres, au contraire, ne sont pas éloignés de penser qu'il ne s'agit que d'un mot de plus. Ces derniers nous paraissent être injustes et ne reconnaissent pas suffisamment l'effort que constitue le mouvement mondial d'hygiène mentale; les premiers doivent non seulement être encouragés, mais suivis dans leurs conseils et leurs directives.

Ainsi, il n'y a, parmi les principes généraux de l'hygiène mentale, ni principes nouveaux, ni idées complètement originales; mais ce qu'il y a de nouveau dans le mouvement contemporain d'hygiène mentale, ce qui lui donne son importance, *c'est le fait de chercher dans les sciences diverses tout ce qui est susceptible d'améliorer l'esprit humain, de réunir les données fournies par des travaux variés et de réaliser l'application pratique de ces données.*

Objet et définition de l'hygiène mentale.

L'objet de l'hygiène mentale doit être déterminé exactement :

En premier lieu, l'hygiène mentale, science pratique, ne comprend pas dans son domaine toutes les discussions philosophiques, techniques pourrait-on dire, qui constituent les parties transcendantales de la morale, de la logique, de la psychologie, de la physiologie, de la biologie, de la psychiatrie.

D'autre part, l'hygiéniste mental doit s'interdire, jusqu'au moment tout au moins où sa doctrine pourra se suffire à elle-même, l'étude des questions métaphysiques ou religieuses; trop de sentiments personnels, d'habitudes ou de principes familiaux, tous respectables, interviennent dans celles-ci; ces questions présentent un coefficient, individuel ou collectif, élevé, d'imagination et de mysticisme. Les principes de l'hygiène mentale peuvent, au reste, marcher de pair avec les préceptes des religions; les uns et les autres, en dernière analyse, convergent au même but.

L'objet propre de l'hygiène mentale est de protéger et d'améliorer le psychisme de l'homme; c'est un essai pour établir les bases rationnelles et scientifiques de son fonctionnement, pour donner les directives qui constituent la prophylaxie des psychopathies chez l'individu normal, chez le prédisposé, chez l'anormal, pour améliorer le plus possible les rouages divers des fonctions mentales; elle cherche à contribuer, pour une très large part, au bonheur durable des individus et de la société; par là elle constitue une des parties de l'hygiène sociale.

En résumé, l'hygiène mentale est la science qui a pour objet de *préserver des psychopathies l'individu normal*, *le prédisposé et l'anormal*, *de conserver en équilibre l'état mental et de l'améliorer*.

On voit par cette définition que l'hygiène mentale doit avoir pour base la psychologie, c'est-à-dire la science du fonctionnement normal de l'esprit, mais qu'elle s'apparente étroitement à d'autres sciences : à la psychiatrie, ou étude des maladies mentales, à la pédagogie, science de l'éducation, à la morale, à la logique, à l'anthropologie, à la sociologie.

Plan d'ensemble du livre.

Dans une *première partie*, historique, seront étudiés les *étapes du mouvement d'hygiène mentale.*

La *deuxième partie* sera consacrée à l'exposé de *la méthode en hygiène mentale*, qui emprunte ses divers procédés aux méthodes de la psychiatrie et surtout à celles de la psychologie.

Les *principes de l'hygiène mentale* (*prophylaxie mentale et hygiène mentale proprement dite*) seront résumés dans la *troisième partie.*

Dans la *quatrième partie* seront exposées les *diverses modalités de l'application des principes de l'hygiène mentale : eugénique, hygiène mentale de l'individu normal ; éducation psychique, orientation et adaptation psychiques professionnelles, hygiène mentale des collectivités.*

Enfin nous consacrerons la *cinquième partie* à l'étude de l'*application des principes de l'hygiène mentale chez les individus prédisposés ou anormaux*, et en particulier *à l'étude des services ouverts pour psychopathes, des enfants arriérés et des enfants anormaux, des toxicomanies, de la prophylaxie du crime.*

A qui est destiné ce livre ; son but.

Ce livre pourra être utile aux aliénistes, aux psychologues et aux psychotechniciens en leur fournissant l'exposé des nombreux travaux qui relèvent de l'hygiène mentale; il facilitera leurs recherches personnelles; mais il s'adresse surtout aux psychiatres débutants, aux médecins praticiens, aux étudiants, aux élèves des grandes écoles et des classes supérieures des établissements d'instruction, aux pédagogues, aux juristes, aux sociologues, ainsi qu'au grand public de tous les pays qui s'intéresse à l'évolution de l'esprit humain.

C'est un devoir pour les travailleurs modestes de colliger, à une certaine époque, les travaux et les idées des esprits originaux; grâce à leur indépendance et à leur éclectisme, ils comparent entre elles les opinions diverses et font une étude impartiale. C'est ce que nous avons tenté de faire ici.

Notre but a été non d'écrire un code nouveau du comportement humain, mais de montrer quelle est l'importance des pro-

blèmes qui constituent l'hygiène mentale et de contribuer à la propagande que celle-ci nous paraît mériter.

Certes, même ainsi présentée, notre entreprise est réellement prétentieuse; nous nous en excusons. Des visites en Amérique, en Suisse, en Belgique, en Italie, auraient été utiles; seuls une longue observation dans une importante collectivité, l'examen des principaux travaux parus sur l'hygiène mentale, quelques observations et réflexions personnelles ont constitué les éléments de ce travail, dont nous connaissons les multiples imperfections, qui tiennent pour la plupart à la complexité du sujet.

Une *bibliographie considérable* a été nécessaire; les publications qui, en psychiatrie, en psychologie, en pédagogie, en sociologie, se rapportent aux questions d'hygiène mentale sont de date récente; aussi les index bibliographiques qu'on trouvera plus loin se rapportent-ils presque uniquement à ces dernières années; d'autre part, la bibliographie s'arrête en août 1925; seuls quelques travaux parus depuis cette date ont été consultés; de nombreux livres ou articles d'auteurs étrangers, américains surtout, ont été traduits; mais il nous a été impossible de consulter tous les ouvrages originaux; les analyses de l'*Année Psychologique*, de l'*Encéphale*, de l'*Informateur des aliénistes et des neurologistes* (actuellement l'*Hygiène mentale*), de la *Revue Neurologique*, du *Bulletin de la Ligue d'Hygiène mentale*, etc., nous ont été d'un grand secours; c'est, de plus, dans les livres de Toulouse, de Paton, de Dumas, la monographie de Toulouse, Genil-Perrin et Targowla, du traité de Sergent, Babonneix et Ribadeau-Dumas, les divers articles de Claude, de Toulouse, de Legrain, de Piéron, de Claparède, de Decroly, etc., que nous avons puisé les parties essentielles de notre étude.

HYGIÈNE MENTALE

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE HISTORIQUE L'ORGANISATION PROGRESSIVE DE L'HYGIÈNE MENTALE DANS LES DIVERSES NATIONS

CHAPITRE I

L'HYGIÈNE MENTALE AUX ÉTATS-UNIS

On sait combien ont été nombreux les travaux des psychologues et des psychiatres à la fin du siècle dernier et au xxe siècle; c'est au milieu de cette efflorescence considérable de publications qu'a pris naissance le mouvement actuel d'hygiène mentale. Conditionné par les travaux déjà anciens des psychiatres français, il a pris naissance aux États-Unis. C'est donc dans ce pays que nous l'étudierons tout d'abord; puis, nous verrons la suite de ce mouvement dans les autres pays étrangers; celui-ci s'est produit, à la vérité, après celui de la France; pourtant nous réserverons pour le troisième chapitre l'étude du mouvement en France, qui, nous intéressant spécialement, comportera plus de détails.

Vers 1912, Channing, Southard se préoccupaient d'améliorer le sort des aliénés et obtenaient que fût rendue légale la libération sur parole. Mais c'est dès 1908 qu'apparaît l'œuvre américaine d'hygiène mentale, qui a pris depuis lors une envergure considérable et est devenue, comme le dit

LEGRAIN, « une œuvre gigantesque de défense sociale ». En partie constituée d'abord contre les buveurs, elle est née surtout grâce aux efforts d'un ancien malade, doublé d'un grand philanthrope, CLIFFORD W. BEERS; interné de 1900 à 1903 pour des troubles mentaux postgrippaux, il s'est voué, se souvenant de ses souffrances, à l'apostolat de provoquer la fermeture ou tout au moins la raréfaction et l'amélioration des asiles, ce qui lui a mérité le titre de « PINEL américain »; c'est dans un livre intitulé *A mind that found itself* (1908) qu'il a exposé ses idées. Appuyé par des psychiâtres tels que DUGGAN, JAMES, MEYER, WHITE, il obtint des dons généreux; grâce à BEERS, aidé par BARKER, FAVILL, ELLIOT, WELCH, BLUMM, HOCH, RUSSEL, le « Comité d'hygiène mentale » est créé à New-York en 1908.

La clinique psychiatrique du *John Hopkins Hospital* est fondée à Baltimore en 1909; en 1911 et 1912, SALMON est le grand animateur de l'œuvre entreprise; en 1915, seize sociétés d'État, filiales du Comité central d'hygiène mentale, étaient déjà fondées; en 1920, LEGRAIN, qui est allé étudier sur place ces sociétés, a déjà compté aux États-Unis plus de deux cents œuvres, groupements ou sociétés s'occupant des diverses parties du programme d'hygiène mentale.

Le résultat des efforts entrepris en 1908 est consigné dans un intéressant rapport de BARKER : *Les dix premières années du Comité d'hygiène mentale*, paru en 1918; l'auteur y rappelle d'abord que ce Comité se proposait trois buts principaux : protéger et améliorer la santé mentale de tous, étudier les troubles mentaux et les déficiences mentales, surtout dans leurs causes, leur traitement, leur prophylaxie, améliorer les conditions d'existence des psychopathes. Pour arriver à ces buts, la revision des lois sur les aliénés fut obtenue en 1912 et en 1917; une direction générale de toutes les institutions où sont traités les aliénés, les débiles mentaux, les épileptiques, les alcooliques fut créée; on organisa les statistiques officielles, les méthodes de travail efficace; les faits concernant les cliniques psychiatriques, l'enseignement de la psychiatrie, les moyens de diagnostic précoce, de traitement et de prophylaxie des troubles mentaux furent accumulés; il fut institué une bibliothèque centrale au siège du Comité d'hygiène mentale; des enquêtes dans chaque État furent

conduites sur l'aliénation mentale et sur la débilité psychique, sur la psychopathologie du crime; le Comité fut d'un grand secours pour le Gouvernement dans l'organisation des soins à donner aux militaires psychopathes, en créant des centaines de psychiatres, neurologues et psychologues dans l'armée; enfin le Comité d'hygiène mentale des États-Unis chercha à éduquer le plus possible le peuple sur les causes des psychopathies, en particulier sur le rôle de l'hérédité et de l'entourage : brochures, rapports, tracts furent distribués, conférences, création du journal *Mental Hygiene*, réponses et conseils sur des questions multiples, réunions organisées, enfin création, dans les grandes villes des État-Unis, de nombreux sous-comités et d'agences de service social.

De New-York, le mouvement d'hygiène mentale rayonna sur la plupart des États, en même temps que se perfectionnait, dans la capitale, l'action du Comité central.

M. A. Bliss est le président de la Société d'hygiène mentale créée en 1921 à Saint-Louis (Missouri).

Cette même année, à Louisville (Kentucky) a été créée une société d'hygiène mentale, avec organisation de cliniques psychiques.

Dès 1921 également, les plans ont été établis en vue de construire un hôpital pour débiles mentaux, qui coûtera 3 millions de francs, à Tuscaloosa (Alabana).

La même année encore, W. Palmer Lucas, S. Langer, R. S. Wilbur ont parlé, à San-Francisco (Californie), de l'hygiène mentale et du service social, de la prophylaxie des psychopathies, des relations de la santé psychique avec l'éducation et les distractions.

Le Service de Santé des États-Unis a réuni, cette année-là, à Pittsburg, une commission pour créer, dans les hôpitaux dépendant du troisième district de la Marine des États de Pensylvanie et de Delamare, une commission destinée au diagnostic précoce des affections neuro-psychiatriques.

En 1922, sous les auspices du Comité national d'hygiène mentale et de la Société locale du Massachussetts, une série de conférences ont eu lieu pour attirer l'attention du public sur l'importance des maladies mentales au point de vue national. Ces conférences ont été faites à Boston par Salmon, W. A. Wulte, Ch. Macfie Campbell, et Haven Emerson.

Le Bureau d'hygiène mentale de Boston a été ouvert sous la direction de Douglas A. THOM, dont les collaborateurs sont Harry G. SALOMON, STANLEY COBB, A. WARREN STEARNS, Abraham MYERSON et George K. PRATT.

Dans une série de leçons sur l'éducation en matière d'hygiène mentale et physique et de prévention des maladies, à New-York, en coopération avec l'Académie de Médecine de cette ville, sont à noter celles de FRANKWOOD E. WILLIAMS sur les problèmes de l'hygiène mentale de l'enfance et de l'adolescence, qui ont commencé le 22 novembre 1922.

La treizième réunion annuelle du Comité national d'hygiène mentale des États-Unis s'est tenue à New-York le 9 novembre 1922; ont été réélus : Président, W. B. JAMES; vice-présidents, Charles W. ELLIOT, BERN SACHS, William H. WELCH, et secrétaire, C. W. BEERS; au cours de cette réunion, EMERSON a souligné l'importance de l'éducation psychiatrique pour le praticien et demandé que ceux qui s'occupent d'hygiène publique en général ne négligent pas l'hygiène mentale dans leurs travaux; MAC CARLY parla des espoirs permis à la psychiatrie, au point de vue de la recherche scientifique; MAGO décrivit l'influence exercée par le mouvement américain, dans le domaine de l'hygiène mentale, sur les pays étrangers.

Depuis la fin de 1922, un Bureau d'hygiène mentale a été créé dans l'État de Maryland; cette institution se substitue un peu partout à l'antique « State lunacy commission ». Celle-ci est supprimée depuis le 1er janvier 1923 dans l'État de Maryland, de sorte que, dans un avenir prochain, les États-Unis seront dotés d'un système d'assistance vraiment en rapport avec l'évolution des idées médicales.

J. MACE ANDRESS a commencé à Boston, le 26 septembre 1922, une série de leçons sur l'hygiène mentale et sa signification pour l'éducation. En 1923 a vu le jour un projet de clinique d'hygiène mentale à Cincinnati; cette clinique est sans doute aujourd'hui en fonctionnement. Cette même année, à Boston, TREADWAY, aidé par un nombreux personnel, a été chargé des recherches sur les milieux sociaux et sur les causes sociales des troubles mentaux. Une clinique municipale d'hygiène mentale a été ouverte également en 1923 à Pittsburg (Pensylvanie), sous les auspices du département de l'Assis-

tance. Cette clinique, qui admet des personnes atteintes de troubles mentaux et prête son assistance pour la lutte antialcoolique, la délinquence juvénile, etc., est sous la direction de E. E. MEYER; quatre médecins spécialisés et deux « attachés au service social » constituent son personnel.

La Société d'hygiène mentale du Massachusetts a organisé avec le concours de PRATT, THOM, MYERSON, MACPHERSON et WARREN, une série de conférences sur le but et le domaine de l'hygiène mentale. Un certificat spécial devait être délivré, à l'issue de ces conférences, aux étudiants en médecine et aux médecins qui les auront suives avec assiduité. En 1923, a été faite la première leçon par PRATT sur le sujet : « Qu'est-ce que l'hygiène mentale, et pourquoi elle concerne tout le monde? »; la seconde, par THOM, qui a parlé des « désordres des actes chez les enfants d'âge préscolaire ».

La même année, une série de huit conférences sur les aspects sociaux de l'hygiène mentale a été donnée par un groupe de spécialistes, sous les auspices du département des Sciences sociales et politiques de l'Université de Yale. ANGELL, président de l'Université, présida la première conférence, qui a été faite par Clifford W. BEERS. Les sujets suivants ont été exposés : « Le mouvement de l'hygiène mentale », par C. W. BEERS; « Le mécanisme du comportement humain », par Frankwood E. WILLIAMS; « L'hygiène mentale et la santé individuelle », par Thomas W. SALMON; « L'hygiène mentale et l'éducation », par C. CAMPBELL; « L'hygiène mentale et la vie familiale », par Abraham NAGERSON; « L'hygiène mentale à l'usage des enfants », par Arnold GESELL; « Le débile mental dans la vie sociale », par Walter E. FERNALD; « L'hygiène mentale dans le service social », par Jessies TAFT.

Il a été décidé, en novembre 1923, à New-York, la construction d'un hôpital neuropsychiatrique destiné à fonctionner comme préventorium pour maladies mentales; il reviendra à la somme de 5 millions de francs. Les ouvrages publiés aux États-Unis sur l'hygiène mentale sont devenus très nombreux, à tel point que le périodique *Mental Hygiene* a consacré le numéro entier de janvier 1924 à leur analyse.

Le Comité national d'Hygiène mentale a édité, en 1924, une série de brochures préparées par le Département des

Maladies mentales de l'État de Massachusetts. La série connue sous le nom de série THOM (du nom de l'aliéniste) s'occupe en particulier des sujets suivants : 1o Votre enfant est-il jaloux? 2o A-t-il mauvais caractère? 3o Obéissance. 4o Miction au lit. 5o Convulsions, etc...

Il a été créé en juin 1924, à Chicago, une association orthopsychiatrique; elle a pour but d'étudier la délinquence juvénile d'un point de vue psychologique; n'y sont admis comme membres actifs que les psychiatres directement engagés dans l'étude et le traitement des troubles du comportement; le président est William HEALY. Récemment la fondation Rockefeller a créé une série de bourses pour l'étude de la prophylaxie psychiatrique et du service social. Ces bourses sont destinées à des médecins psychiatres qui désirent se spécialiser dans l'étude de l'enfance, de la criminologie, de l'éducation, des colonies, de l'industrie et dans celle de l'instruction à donner aux employés du service social.

A la fin de l'année 1922, un groupe de médecins et de dames de New-York, appartenant à la société israélite, avait créé un Comité d'Hygiène mentale particulier, sous la présidence de I. STRAUSS. Cette organisation publie depuis 1924 un bulletin mensuel qui traite des divers problèmes mentaux; elle a des services de consultation dans trois des hôpitaux israélites de New-York, et un service social. Des projets sont établis pour lui donner encore une extension plus considérable; dès l'année dernière, elle a ouvert, à Philadelphie, une clinique pour les enfants d'âge préscolaire, sous la direction d'un médecin, assisté d'un psychiatre, d'un psychologue et d'un représentant du service social.

Une enquête d'hygiène mentale a été organisée au Texas, en 1924, par le Comité national américain pour l'hygiène mentale; cette enquête est conduite par trois commissions : Commission des Prisons (Ralph M. CHAMBERG), Commission des asiles d'aliénés et d'épileptiques (Georges M. KLINE), Commission infantile, chargée des enfants de 3.000 écoles et des enfants anormaux ou criminels.

Vers la fin de l'année 1924, le « National Committee for Mental Hygiene » a son siège 370, septième avenue, à New-York City. Son président est W. H. WELCH; ses vice-présidents sont Ch. W. ELLIOT et B. SACHS. Il s'occupe de cinq grandes

questions : la débilité mentale, le service hospitalier, la prévention de la délinquence, l'éducation, la statistique; sensiblement le même qu'en 1908 et en 1918, son programme général est le suivant : chercher à conserver la santé mentale, à réaliser la prophylaxie des troubles mentaux et nerveux et des défectuosités mentales, à surveiller les méthodes des soins et de traitement de ces affections; à assurer et à disséminer les informations dignes de foi sur ces sujets ainsi que sur les problèmes mentaux en relation avec l'industrie, l'éducation, la délinquence, et autres analogues; à aider les hommes libérés du service militaire et rendus invalides pendant la guerre, à coopérer avec les agences fédérales, d'États, locales, et avec les agences publiques ou privées; il cherche à atteindre ses buts par des moyens d'éducation, par l'organisation du service social psychiatrique, par la préparation de lois adéquates. Une telle œuvre ne s'adresse pas seulement aux personnes atteintes de troubles mentaux ou d'une défectuosité mentale quelconque, mais aussi aux individus incapables, pour des raisons d'ordre psychique, de s'adapter à l'entourage, de vivre heureux, de mener une existence utile.

Les principaux périodiques américains d'hygiène mentale sont, outre le *Mental Hygiene*, le *Mental Hygiene Bulletin* (organe du Comité national) et le *Mental Hygiene News* (organe de la Société du Connecticut).

Enfin, à l'Académie de Médecine de New-York, des conférences ont été faites, en novembre 1925, par E. G. Conklin, T. W. Salmon, C. Macfic Campbell, A. Meyer, W. A. White, J. S. Wile, A. F. Bronner, P. Klapperer, A. Myerson, R. F. Kennedy, et P. Holl, sur divers sujets d'hygiène mentale (Mourgue).

En résumé, la base de l'organisation actuelle de l'hygiène mentale aux États-Unis, est ce que Legrain a baptisé le « service tentaculaire » des « travailleurs sociaux » (social worker); des « nurses », hommes et femmes, font des enquêtes sur la situation des aliénés, dans les divers milieux, dépistent les arriérés, les faibles d'esprit, les inadaptés, les inadaptables, les anormaux, les futurs criminels probables, les épileptiques, les alcooliques; des rapports sont établis sur la moyenne intellectuelle et morale d'une agglomération; ces missionnaires, au rôle important et délicat, sont aidés par les maires, inspec-

teurs divers, instituteurs, magistrats, etc. A ce service s'ajoutent celui de la *vulgarisation sociale*, destiné à intéresser le grand public à la cause des aliénés et des faibles d'esprit, au moyen de tracts, conférences, affiches, brochures, expositions, édition du *Mental Hygiene*, et celui des *conseils et avis* donnés à tous les groupes et personnalités qui s'intéressent à la connaissance du cerveau anormal.

La cellule de l'œuvre est constituée par la *clinique psychothérapique*, résultat de l'accolement d'un service de policlinique et d'un service hospitalier; dans ce dernier, alimenté par le premier, sont observés et traités les malades, grâce à l'adjonction de laboratoires techniques et de services spécialisés; des conférences ont lieu entre les médecins de la clinique, des présentations de malades sont faites aux praticiens et aux étudiants; la clinique est en relations étroites avec le service social; ainsi elle constitue une milieu de traitement pour les cas aigus, un centre bon conseiller, un foyer éducateur, et un filtre entre la société et l'asile, entre la société et la prison.

Ces cliniques ont été organisées soit dans les asiles, soit surtout dans les hôpitaux ou dans les locaux spéciaux; il en existe également dans les prisons. Grâce à elles les aliénés et les prédisposés aux psychopathies sont décelés de bonne heure et mieux traités; la Société prend peu à peu conscience de sa responsabilité, dans l'éclosion des maladies mentales, et de ses devoirs.

Tels sont les renseignements que Legrain a donnés sur les organisations d'hygiène mentale aux États-Unis, qu'il a visitées en 1920; depuis lors, elles n'ont fait, comme nous l'avons vu, que se perfectionner et faire tache d'huile sur tout le territoire.

En 1922, Raeder a publié un article qui complète les renseignements de Legrain; il donne, sur la publicité, le service social (out-patient-service), les cliniques psychiatriques aux États-Unis, des détails que Legrain nous avait déjà fait connaître, mais il nous en apprend de nouveaux : le « psychopathic hospital » est généralement dirigé par un professeur de psychiâtrie; à cet hôpital est annexé un service de psychologie qui s'occupe surtout de l'arriération mentale, de la psychologie anormale et pathologique et est le plus souvent

pourvu de laboratoires de psychologie expérimentale, de pédagogie et de pédologie. Il existait déjà en 1922 six « Psychopathic hospitals » aux États-Unis : dans les États d'Illinois, Iowa, Maryland, Massachusetts, Michigan et New-York. Dans beaucoup de villes où ne se trouve pas encore un hôpital psychiatrique, les malades mentaux sont traités dans les « psychopathic departments » ou « psychopathic pavillons » des hôpitaux généraux; par exemple à Washington, Los Angelès, San-Francisco, Newark, Pittsburg, etc., etc.; en dehors des « psychopathic hospitals » et des « psychopathic departments » des hôpitaux généraux, il existe, dans les États d'Illinois et de New-York, des « Psychopathic Institutes », qui sont plus perfectionnés encore pour les recherches cliniques et expérimentales, et où sont étudiés les problèmes psychiques d'une manière encore plus scientifique. RAEDER insiste sur l'organisation des écoles (en particulier dans le Massachusetts) pour les nurses du « social work », ainsi que des « habit-clinics » (Boston surtout) ou « cliniques des habitudes », créées par THOM et destinées à corriger dès l'enfance les mauvaises habitudes et à en créer de bonnes; l'hygiène mentale s'est lancée récemment dans un nouveau champ d'activité, l'industrie; SOUTHARD a étudié la psychologie professionnelle et les questions d'orientation et d'adaptation professionnelles; enfin Carlton PARKER s'est occupé de la psychologie anormale des foules, des vagabonds et du vagabondage.

WILLIAMS, CAMPBELL, MYERSON, GESELL, FERNALD, TAFT ont publié en 1925 une série de conférences sur les « aspects sociaux de l'hygiène mentale » (mécanisme du comportement humain, éducation, vie de famille, l'hygiène mentale des enfants, les arriérés dans la Société, le service social).

Actuellement, dit LEGRAIN en 1925, l'œuvre commencée en 1908 est une entreprise énorme, ayant un centre principal à New-York, mais d'importants centres secondaires dans la plupart des capitales. De ces différents centres, l'œuvre, grâce à une armée de bénévoles et de salariés, plonge par ses tentacules dans le sein de toute la population, intéresse à elle les personnes et les groupes les plus influents. C'est un édifice solide, riche, aux départements bien agencés, où s'accomplit un travail d'immense réforme humaine.

L'effort considérable des États-Unis a pu se réaliser d'abord en raison des nécessités mêmes : dans aucune autre nation que les États-Unis les psychopathes ne sont plus nombreux; beaucoup de citoyens de cette grande, mais jeune République, aux éléments ethniques et sociaux si divers, doivent être, même adultes, éduqués et dirigés; d'autre part, l'apport presque illimité d'importants crédits et les libéralités de nombreux philanthropes permettent l'organisation de services bien agencés.

Le monde n'en doit pas moins être reconnaissant à la grande République américaine d'avoir montré l'exemple dans l'organisation de l'hygiène mentale; celle-ci est un modèle que toutes les nations doivent imiter.

CHAPITRE II

L'HYGIÈNE MENTALE DANS LES AUTRES PAYS ÉTRANGERS

I. — **Grande-Bretagne. — Canada. — Australie.**

Malgré la similitude des langues, la *Grande-Bretagne* n'a suivi qu'assez tardivement le mouvement américain d'hygiène mentale.

En mars 1922, un Comité, composé de diverses personnalités médicales et particulièrement de neurologistes et de psychiâtres, a décidé de constituer un Conseil national d'hygiène mentale. Le Conseil national, dont l'organisation est calquée sur le Comité national d'Hygiène mentale des États-Unis, a décidé d'établir, à l'intérieur des hôpitaux ordinaires, des « cliniques psychologiques » pour le traitement des troubles mentaux au début. Il désire surtout faire à ce sujet l'éducation des étudiants en médecine, ainsi que celle du public. Le Comité provisoire comprend les noms de Norman Moore, Charles Sherrington, John Goodwin, George Newman, etc.

La première réunion du Conseil national d'hygiène mentale de Grande-Bretagne, tenue depuis que celui-ci est légalement constitué a eu lieu à Londres le 12 juillet 1923, sous la présidence de Courtaunt Thomson. Clifford W. Beers, fondateur du Comité national d'hygiène mentale des États-Unis, donna un résumé du travail accompli en Amérique. Il fut également question du Congrès international qui devait se tenir dans ce dernier pays en 1925. Dans un mémoire sur l'enseignement de la médecine adressé en 1923 au ministre de la Santé par George Newman, la nécessité d'une double instruction psychologique et psychopathologique est longuement envisagée. L'enseignement de la psychologie doit appartenir à la phy-

siologie au sens le plus large du mot; celui de la psychopathologie doit coïncider avec les années d'études cliniques. Entre les deux seraient données quelques leçons de psychologie médicale se rapportant particulièrement aux psychonévroses, aux méthodes d'examen, à la pratique des diverses méthodes de psychothérapie, à l'analyse psychologique et aux tests mentaux. Les exercices cliniques se feraient d'abord dans un asile, puis dans une clinique ouverte pour maladies mentales et nerveuses ou dans un hôpital.

En 1924, l'assemblée annuelle du Conseil national d'hygiène mentale s'est tenue à Londres le 24 septembre. En l'absence de Courtaunt Thomson, c'est Maurice Craig qui occupait la présidence. Le comité fut réélu avec l'adjonction de quelques nouveaux membres; trois sous-comités furent créés :

Sous-comité n° 1 : Prophylaxie et traitement précoce des maladies mentales;

Sous-comité n° 2 : Assistance des aliénés sous toutes ses formes et thérapeutique;

Sous-comité n° 3 : Débiles mentaux, crimes, etc...

Le « British National Council for M. H. » a son siège, 59, Pont Street, S. W. I. à Londres.

L'hôpital Maudsley (1923) sert, en Angleterre, au traitement des psychopathies, même frustes et précoces, ainsi qu'à l'enseignement de la psychiatrie (Fr. Mott).

Au *Canada*, un Comité national d'hygiène mentale a été fondé le 26 avril 1918. A une des premières réunions de ce comité, C. F. Martin fut élu président; il fut aidé par Shanghnessy, Gouin, Burn, Clarke, Mundie, Mackay, Hincks, etc. En décembre 1922, un Comité d'hygiène mentale a été créé à Montréal par Russell.

Sous l'influence des États-Unis et de la Grande-Bretagne, le mouvement prend de l'importance en *Australie;* mais des difficultés y sont rencontrées en raison des préoccupations de politique locale, et de l'organisation précaire de l'enseignement universitaire. J. Mac Pherson a été chargé pour trois ans d'un cours de psychiatrie à l'Université de Sydney, Lowson, à l'Université de Queensland, d'une chaire de recherches sur la psychologie médicale de l'association et pédagogique. E. Morris Miller est le président de la section

d'hygiène publique d'Australie; il a donné, en 1924, des renseignements sur l'état du mouvement australien en faveur de l'hygiène mentale. Il n'y a pas encore de loi permettant l'admission dans les asiles de malades libres, mais l'administration donne aux médecins les facultés que lui refuse une législation attardée. Le service social est encore peu organisé dans les asiles et les cliniques psychiatriques. L'assistance aux enfants anormaux est bien développée dans l'État de Tasmanie.

II. — **Belgique.**

A l'exemple de la Ligue d'hygiène mentale américaine et de la Ligue d'hygiène mentale française, dont l'influence s'étend actuellement à divers pays d'Europe, la *Belgique* qui possède une série d'organisations particulièrement actives, se devait de synthétiser leurs efforts et de créer un organisme analogue aux ligues contre le cancer, la syphilis, la tuberculose, l'alcoolisme. A l'initiative d'un groupe de personnalités du monde psychiatrique et universitaire, la Ligue belge d'hygiène mentale (L. H. M.) s'est créée en 1922. Un Comité d'administration provisoire a été nommé sous la présidence de Vervaeck; de ce Comité font partie : Mauss, Ley, Cornil, Duchateau, Hoedemakers, Decroly, Dronsart, Howen, etc. La Ligue belge d'hygiène mentale a pour but l'étude des questions relatives à l'hygiène mentale tant chez les normaux que chez les sujets anormaux mentaux. Elle se propose de grouper les personnes qu'intéresse le développement de l'hygiène mentale dans ses applications diverses : éducation et instruction des normaux; traitement médical et éducatif des anormaux et des psychopathes; prévention de la folie et du crime; organisation des établissements pour maladies mentales; œuvres de patronage pour les psychopathes guéris, les condamnés libérés et les vagabonds; sélection des travailleurs; orientation professionnelle; organisation de services ouverts et de dispensaires avec consultations externes, pour les névropathes et les toxicomanes. La Ligue se propose de seconder les œuvres de prévention, de traitement et de patronage existant déjà, sans s'immiscer dans leur fonctionnement, et de coordonner les efforts qui

sont faits actuellement dans les différents domaines de l'assistance des malades mentaux, des irréguliers et des inadaptés sociaux. Elle constitue le lien scientifique qui, d'une part, unit intimement les diverses œuvres dont le but humanitaire est identique et qui, d'autre part, les mettra en relation avec les organismes officiels et privés s'occupant des écoles, des asiles, des prisons et de diverses institutions d'éducation et d'assistance.

Elle comprend les sections suivantes :

A) *Normaux.* — 1° Section juridique; 2° Section pédagogique; 3° Section des adultes anormaux; 4° Service social et propagande; 5° Militaire; 6° Industrielle; 7° Orientation professionnelle.

B) *Anormaux.* — 8° Section des malades mentaux; 9° Section des malades anormaux adultes; 10° Section des anormaux jeunes; 11° Section des malades intoxiqués; 12° Section des malades vagabonds; 13° Section des malades délinquants.

Chacune de ces sections aura à envisager son action du triple point de vue de la prévention. du traitement et de l'assistance. De Craene, en 1924, a insisté sur le but prophylactique de cette ligue et montré que les organismes de son action sont : les dispensaires avec infirmières visiteuses, les tracts, les conférences, même par T. S. F. C'est une ligue contre la propagation de l'aliénation mentale et non contre les aliénés, comme il a été dit avec malveillance et sans fondement. Depuis plusieurs années, Willems a organisé à Bruxelles un service de prévention du vagabondage; Stoefs s'est occupé de l'organisation du travail des détenus en Belgique.

Antheaume écrivait récemment que la Ligue nationale belge d'hygiène mentale se montre très active sous la présidence de Vervaeck et du Secrétaire général de Craene. Le dispensaire central de la Ligue d'hygiène mentale vient de s'ouvrir à Bruxelles; il est placé sous la direction médicale du professeur de psychiatrie de l'Université. Il a pour but de donner aux familles des conseils et des avis destinés à éviter, à prévenir et à soigner les troubles mentaux; il s'adresse donc spécialement aux enfants, aux faibles et aux prédisposés. Il offre aide, conseil et assistance dans les principaux cas suivants :

1° Conseils médicaux aux personnes qui souffrent de

troubles nerveux ou mentaux (neurasthéniques, surmenés, phobiques, etc.);

2° Conseils aux parents et amis des personnes atteintes de ces troubles et qui souvent hésitent sur l'attitude à prendre vis-à-vis du malade;

3° Renseignements concernant les établissements du pays et de l'étranger où les malades mentaux et les enfants anormaux peuvent être soignés (formalités, conditions, prix);

4° Avis et conseils aux malades sortis guéris ou améliorés des établissements de traitement pour malades mentaux; surveillance médicale et assistance dans leur vie professionnelle et sociale, de façon à éviter des rechutes;

5° Avis et conseils aux parents, éducateurs et instituteurs pour les enfants retardés, difficiles et indisciplinés.

6° Surveillance et conseils aux toxicomanes. Dispensaires anti-alcooliques. Conseils aux familles pour le traitement des alcooliques et des toxicomanes en général;

7° Avis médicaux, consultations et assistance aux sujets relevant des diverses œuvres de patronage;

8° Pour tous sujets qui fréquentent le dispensaire, conseils généraux d'orientation professionnelle.

III. — Luxembourg.

On sait combien sont nombreuses les œuvres sociales instituées au *Luxembourg;* une des plus intéressantes est l'*Institut Émile Metz*, organisé pour lutter contre le mécontentement, le désintérêt vital, la diminution ou le ravalement de la personnalité; il cherche à améliorer le sort de l'ouvrier, tout particulièrement à relever son niveau intellectuel et physique; à éveiller les intelligences latentes; pour cela, il emploie trois principaux centres d'action :

1° L'école professionnelle;

2° L'atelier d'apprentissage;

3° Le laboratoire psychophysiologique, où sont d'abord enregistrées puis étudiées les capacités de travail de l'individu, en les faisant converger vers le maximum de bonheur individuel.

Ainsi, l'Institut Émile Metz luxembourgeois a pour objet une partie du programme général d'hygiène mentale.

IV. — Suisse.

La *Suisse* est, parmi toutes les nations, celle qui, avec les États-Unis, a le plus tôt compris l'importance de la prophylaxie mentale. TOULOUSE et GENIL-PERRIN ont donné, en 1920, sur ce mouvement helvétique, des renseignements très précis que nous reproduisons ci-dessous.

En Suisse, la défense sociale contre les maladies mentales est réalisée, en dehors de l'asile et du placement familial, par les sociétés de patronage et les policliniques psychiatriques.

1° *Sociétés de patronage des aliénés.* — Ces sociétés ont tracé un programme qui déborde quelque peu le domaine que semble indiquer leur titre.

Elles s'intéressent à l'aliéné dans les buts suivants :

a) Prévenir son internement, pour favoriser un placement rapide;

b) Pendant son internement, elles s'occupent surtout alors de la famille, pour préparer le milieu au retour du malade;

c) Après sa sortie de l'asile, pour prévenir les causes de rechute.

Mais leur action sociale vise surtout à la réalisation de la prophylaxie. La Société genevoise a inscrit dans son programme « l'étude des mesures préventives » et « l'éducation pédagogique des enfants idiots et arriérés ». Elle se propose « de répandre dans le public des idées claires sur la nature et les causes des maladies mentales, leur curabilité, *leur prévention possible*, leur traitement ».

La Société Vaudoise assume également la tâche de « répandre dans le public des idées exactes sur la nature des maladies mentales, et sur ce qu'il faut faire au début chez les personnes atteintes de ces affections. « Nous lisons encore dans les statuts de ces sociétés : « En outre la Société combattra les préjugés régnant contre les aliénés et les asiles, par la parole et par la plume; en particulier, elle fera appeler, dans les cas urgents, le médecin aliéniste, qui ordonnera à temps un traitement approprié. »

LADAME avait prononcé, au Congrès international des patronages (Anvers, 1911), un éloquent plaidoyer en faveur du

patronage des aliénés, dont l'utilité même paraissait avoir été mise en doute. Il insistait tout spécialement sur le rôle prophylactique du patronage : « Les Sociétés suisses de secours aux aliénés, qui sont, disait-il, au premier chef des œuvres de patronage, ont démontré qu'elles peuvent agir efficacement, d'une manière préventive, en luttant contre les préjugés populaires, en combattant l'alcoolisme et les autres causes sociales de maladies mentales, en prenant l'initiative des réformes de la législation, ou bien en agissant avec succès au moment opportun, dans certains cas particuliers, qui nécessitent une prompte intervention. »

2° *Policliniques psychiatriques.* — Les aliénistes suisses ont compris que l'organisme le mieux adapté à la prévention des troubles mentaux était la consultation externe, la policlinique, capable d'attirer les petits psychopathes et les prédisposés perdus dans la masse de la population. La policlinique psychiatrique qui pourrait servir de modèle, est celle de Zurich, fondée en 1913, sous l'impulsion de BLEULER. Dirigée par MAIER, cette policlinique a des locaux composés d'une salle d'attente, d'une grande salle de consultation et de deux petites salles d'examen. Elle est surtout destinée aux petits psychopathes qui vivent en liberté et échappent forcément à l'assistance manicomiale ou au placement familial. Le rôle de la policlinique est donc surtout un rôle de prophylaxie sociale : conseil pour des mariages, avis pour des déterminations importantes, consultations pour épilepsie larvée, syphilis héréditaire chez des enfants, soins donnés à des élèves d'écoles supérieures pour « neurasthénie des examens », examens psychiques variés, en particulier chez des candidats cheminots, des commotionnés réclamant une indemnité à leur assurance, traitement d'accidents comitiaux, redressements psychothérapiques; telles sont les variétés très diverses des cas observés à la policlinique de Zurich (TOULOUSE et GENIL-PERRIN).

A Genève, CLAPARÈDE dirige l'*École des Sciences de l'éducation, à l'Institut J.-J. Rousseau.* On aura une idée de ce qui est enseigné dans cette école, en parcourant, dans les lignes qui suivent, le programme des divers cours, conférences et travaux pratiques : (d'après le *Journal de psychologie normale et pathologique*).

1° Programme du semestre d'été

Cours

Psychologie pathologique : Troubles des diverses fonctions mentales. La question de l'aphasie. Névrose et maladies de la personnalité. Les enfants anormaux (E. Claparède).

La pensée de l'enfant (J. Piaget).

Histoire de l'éducation (A. Malche); les grands éducateurs du xixe siècle, de Pestalozzi à nos jours.

Les bases psychologiques de l'éducation morale (P. Bovet).

Suggestion et force morale (Ch. Baudouin).

Logique cinétique (J. Piaget).

Conférences

Bibliographie pédagogique (P. Bovet).

Technique psychologique (J. Piaget) : les principaux tests, notions de statistiques, corrélations.

Graphiques et statistiques en psychologie (Max Hochstaeter).

Psychologie expérimentale (Ed. Claparède). Psychologie de l'art, et esthétique expérimentale.

Didactique de l'enseignement primaire (Malche).

Pédagogie expérimentale (Bovet); instruction et instincts de l'enfance.

Économie sociale, institutions sociales en Suisse; leurs relations avec l'enfant.

Questions scolaires.

Cours pratiques

Clinique médico-psychologique (H. Oltramare et E. Claparède).

Éducation physique (Mlle Jentzer).

L'activité manuelle au service de l'éducation (G. Rauch).

Le dessin et la culture de l'esprit (Mme Arthus-Perrelet).

Composition ornementale (Mme Giacomini).

Gymnastique rythmique.

Les enfants anormaux (F. Naville).

Maladies de l'enfant (H. Oltramare).

Leçons en série

Organisation scolaire : les systèmes scolaires, classes « faibles ».
Classes mobiles, etc.
Droit de l'enfant.
Les problèmes de l'apprentissage.
L'éducation et la Société des Nations.

Travaux pratiques

Psychologie expérimentale : les fonctions supérieures; psychologie individuelle, tests mentaux (E. CLAPARÈDE).
Technique psychologique; observation d'enfants, par groupes (J. PIAGET).
La croissance de l'enfant. Mensuration et indications cliniques (GODIN).
Éducation des petits (Mlles AUDEMARS et LAFENDEL).
Pédagogie expérimentale (DUVILLARD).
Éducation des enfants anormaux (Mlle DESCŒUDRES).
Psychologie et organisation du travail industriel (WALTHER).
Consultation médico-pédagogique (OLTRAMARE).
Consultation d'orientation professionnelle (WALTHER et BOVET).

2° PROGRAMME DU SEMESTRE D'HIVER

Psychologie de l'enfant et psychologie expérimentale

L'intelligence (Ed. CLAPARÈDE).
Psychologie générale (CLAPARÈDE).
Les méthodes expérimentales en psychologie (CLAPARÈDE). Travaux pratiques au Laboratoire de psychologie.
La pensée de l'enfant (Jean PIAGET).
Logique génétique (PIAGET et Mlle GUEX).
Psychologie de l'enfant (PIAGET et Mlle GUEX).
Graphiques et statistiques en psychologie de l'enfant (Max HOCHSTAETER).
Les crises de l'adolescence (Mlle MALAN, PITTARD, CLAPARÈDE, MALCHE, BOVET, etc...).
L'enfant et l'explication du monde (PIAGET).

L'enseignement et l'école

Pédagogie sociale (Albert Malche).
Les écoles nouvelles et l'école active (Ad. Ferrière).
Expériences d'un directeur d'école nouvelle (Ed. Vittoz).
Questions scolaires (Robert).
Pédagogie expérimentale (Em. Duvillard).
L'enseignement des sciences naturelles (Max Oettli).
L'activité manuelle au service de l'éducation (G. Rauch).
Le dessin et la culture de l'esprit (Mme L. Arthus-Perrelet).
Composition ornementale (Mme Giacomini).
Gymnastique rythmique. Hygiène et médecine scolaire.
Clinique médico-psychologique (Oltramare).
Consultation médico-pédagogique (Oltramare).
Puériculture (Mme le Dr Golay).

L'éducation

La vie affective des écoliers (Malche).
L'*Émile* de Rousseau, sa signification historique, sa portée actuelle (M. Bovet).
L'éducation et la paix (Bovet).
Psychanalyse éducative (Mlle Hélène Malan).
Autosuggestion éducative (Ch. Baudouin).
Bibliographie pédagogique (Bovet).
Eugénique (Claparède).
Éducation maternelle (Mlle Lafendel).
Éducation des petits (Mlles Audemars et Lafendel).
Pathologie et clinique des enfants anormaux (Mlle Descœudres).

Protection de l'enfance

Les grands problèmes de la protection de l'enfance et leurs bases psychologiques (Georges Thélin, avec la collaboration de Mlle Delhorbe).
La criminalité juvénile (Bovet).
Questions de droit se rapportant à la protection de l'enfance (Ch. Mullier).
La protection de l'enfance (Mlle Berck).

Orientation professionnelle

Orientation professionnelle (CLAPARÈDE et BOVET).
Les problèmes de l'apprentissage (BOVET).
Technopsychologie. Étude psychologique et organisation scientifique du travail industriel (WALTHER).
Consultation d'orientation professionnelle.

Outre cet enseignement d'une année, il existe un *Cours de vacances* qui dure une dizaine de jours; la psychologie expérimentale, la psychologie de l'enfant, les types psychologiques, la psychanalyse éducative l'éducation fonctionnelle, la psychologie des anormaux, l'autosuggestion éducative, l'éducation des petits, l'éducation morale, l'orientation professionnelle y sont tour à tour envisagés.

Une *policlinique*, analogue à celle de Zurich, fonctionne depuis plus de cinq ans à l'Institut J.-J. Rousseau; son directeur est le psychiatre DEMOLE. Cet Institut forme donc un ensemble complet et réalise le programme total de l'hygiène mentale.

Pour en terminer avec l'exposé du mouvement d'hygiène mentale en Suisse, ajoutons enfin que, l'an dernier, la Société suisse de Psychiatrie a émis un vœu intéressant : elle estime nécessaire la création d'une Institution où les *enfants atteints de séquelles d'encéphalite épidémique* recevraient les soins nécessaires; on sait combien fréquentes sont les séquelles mentales (intellectuelles ou éthiques) de cette affection; le futur état psychique de ces enfants pourra être, grâce à cette organisation nouvelle, progressivement amélioré.

V. — **Allemagne.**

Il est difficile de rendre compte exactement du mouvement d'hygiène mentale en Allemagne, beaucoup de périodiques germaniques ne parvenant pas en France. Toutefois, il semble que ce mouvement, commencé par l'étude soigneuse des questions de psychologie expérimentale, il y a déjà de nom-

breuses années, n'a pas pris depuis la guerre 1914-1918 des proportions importantes.

On sait que, déjà en 1908, Kraepelin avait étudié l'action des substances médicamenteuses diverses et en particulier de l'alcool sur l'exactitude du tir. En 1909, à la demande de Sommer, de Giessen, la Société de Psychiâtrie du Congrès international tenu à Budapest avait nommé une Commission chargée d'établir la moyenne de la constitution physique normale dans ses rapports avec les phénomènes psychopathologiques. Cette Commission s'adressa, en 1911, à l'Institut de Psychologie appliquée de Berlin, pour que celui-ci l'aidât dans l'établissement de ces sortes de constantes. Tous les tests établis alors, pour l'examen des individus normaux et anormaux, dans tous les pays du monde, furent rassemblés; schémas, psychogrammes, formulaires d'interrogation furent également colligés. Cette entreprise est très importante pour l'avenir de l'hygiène mentale; elle est de nature à servir de base pour la fixation d'un schéma de l'état psychique normal, grâce auquel les troubles mentaux à leur début seront plus facilement décelables.

Une « Ligue allemande pour l'assistance des jeunes psychopathes » a été fondée à Berlin en 1919. Son but, dit le manifeste, est d'organiser et de faciliter l'étude des constitutions psychologiques ainsi que le travail pratique d'assistance des jeunes psychopathes, c'est-à-dire des enfants dont l'affectivité et la volonté présentent un état anormal, l'intelligence pouvant être normale. A Hildesheim (Prusse), en 1921, se sont réunis : le « Bureau central pour l'assistance juvénile », le « Congrès général d'assistance et d'éducation » et la « Ligue allemande pour l'assistance des jeunes psychopathes »; la question étudiée a été le traitement et l'éducation des enfants et des jeunes psychopathes. Cette même année, plusieurs questions touchant à l'hygiène mentale, en particulier « l'activité psychiatrique dans le domaine de l'assistance », Grégor, le « nouveau projet de code criminel allemand », Göring, ont été traitées à la réunion de la Ligue allemande de psychiâtrie tenue à Dresde.

La « Société allemande pour l'étude de l'hérédité » a été créée à Berlin au cours de l'année 1922. Pendant la même année, la « psychologie du sport » a fait l'objet d'études à

l'école universitaire de gymnastique de Berlin; c'est un aspect nouveau de la psychologie appliquée, qui ne semble pas jusqu'ici mériter sa dénomination, car la force physique et la résistance à la fatigue y ont été presque seules évaluées.

Des congrès de « psychanalyse » se sont tenus un peu partout en milieu germanique; exposer les questions qui y ont été traitées nous entraînerait trop loin; d'ailleurs, si le mot est nouveau, la méthode d'investigation mentale que constitue la psychanalyse ne saurait être considérée comme nouvelle; depuis longtemps, JANET a décrit l' « analyse psychologique »; l'introspection n'est pas autre chose que de la psychanalyse, avec cette différence que celle-ci est beaucoup plus bornée dans son objet et ses moyens, moins compréhensive et en conséquence moins complète que les méthodes françaises ou anglaises d'étude psychique. D'ailleurs, la vogue dont jouit la psychanalyse ne peut pas être considérée comme partie intégrante du grand mouvement mondial d'hygiène mentale; elle serait plutôt de nature à enrayer ce mouvement, en rétrécissant en quelque sorte l'action du psychiatre.

Au huitième Congrès allemand de psychologie à Leipzig (1923), plusieurs communications ont été faites qui touchent de près ou de loin à l'hygiène mentale. Ce sont surtout les suivantes :

Problème de la personnalité, intéressant tant à cause du développement permanent des recherches historiques que de celui de la psychologie professionnelle; — et des questions variées traitées par divers auteurs :

GIESE, *Les valeurs de compensation de la personnalité.*

Mlle VOIGTLÆNDER, *Sur les problèmes des différences sexuelles.*

GRUHLE, *Autobiographie et recherches sur la personnalité.*

JAENSCH, *Sur les relations entre la psychologie expérimentale et la psychologie structurale dans la psychologie de l'enfant.*

Mlle BAUMGARTEN, *Les types de réactions dans les conduites sociales.*

SELZ a indiqué les *types de personnalité* auxquels on peut aboutir par les différentes méthodes, dans une communication sur les types individuels et les méthodes de leur détermination : types idéaux de DILTHEY (le sensitif, l'héroïque, le

contemplatif), ou types humains de SPRANGER (l'économique, le théorique, l'esthétique, le religieux, le politique ou le dominateur, le social). Il complète son exposé en indiquant les types empiriques, tels que les revèlent les recherches psychiatriques (les extravertis et les intravertis de JUNG, les cyclothymiques et les schizothymiques de KRETSCHMER, etc...), ainsi que les types obtenus par les méthodes de corrélation psychologique (HEYMANS et son école).

Les autres communications furent les suivantes : *Les analyses d'adolescents*, par RUPP ; *Sur la psychologie différentielle des peuples*, par JAENSCH ; *Comment la manière d'enseigner modifie le type de l'écolier*, par FREILING ; *Quelques nouvelles méthodes et expériences d'examen d'aptitude*, par BLUMENFELD.

TÖBBEN a écrit un « guide médical » pour l'assistance aux psychopathes, contenant des conseils pour la jeunesse (1924).

En septembre 1925, SOMMER, WEYGANDT se sont attachés à l'organisation nationale, et même internationale, de l'hygiène psychique, en prenant modèle sur ce qui a été fait aux États-Unis et en France.

Quant à l'organisation toute récente (1925) du « Bureau municipal de consultations matrimoniales » de Berlin, son but est au moins original : les candidats au mariage y recevront des conseils sur leur aptitude à la reproduction, les femmes mariées pourront également y recevoir des conseils au sujet d'une conception désirée, ou, au contraire, objet d'appréhension (R. MOURGUE). On voit que cette institution ne ressortit que d'assez loin à l'hygiène mentale.

Il n'y a pas lieu d'insister sur une telle organisation; il est plus intéressant d'attirer l'attention sur les travaux récents de RAECKE, de GAUPP, de DREIKURS, de MARCUSE, de HENNING, de BÖHNER, de R. MICHEL, sur ceux déjà plus anciens de CRONER, de KOHNSTAMM, se rapportant à diverses parties de l'hygiène mentale, enfin sur les travaux connus et très scientifiques, de LIPMANN et de STERN, qui, parmi leurs nombreuses recherches de psychologie appliquée, ont dirigé récemment leurs investigations vers la sélection des enfants bien doués. Enfin, on sait que BOGEN dirige, à l'office de placement de Berlin, une section de psychologie, qui rend les plus grands services en orientation professionnelle, et ressortit directement à l'hygiène mentale.

VI. — **Autriche.**

Ce qui a été dit sur le mouvement psychanalytique en Allemagne est plus vrai encore pour l'Autriche, qui se cristallise, pour ainsi dire, autour de la psychanalyse; l'intérêt de cette méthode n'est pas à nier, mais l'engouement excessif dont elle est l'objet empêche la plupart des pays de langue allemande de suivre le mouvement général d'hygiène mentale. C'est ainsi qu'une consultation de psychanalyse a été ouverte en 1923, à Vienne, par les soins de la Société Viennoise de psychanalyse. Elle est destinée aux indigents : le service en est assuré par des médecins spécialistes en psychanalyse et par des médecins stagiaires désireux d'apprendre la pratique de la méthode; il n'y est pas question de véritable et large hygiène mentale.

VII. — **Hongrie.**

La Hongrie est le pays qui a organisé le plus récemment (1924) une Société nationale d'hygiène mentale, appelée « Ligue des Psychiatres et Neurologistes Hongrois ». A la séance d'organisation, le sentiment fut exprimé que le temps était venu, en raison des progrès de la science, de modifier l'opinion courante à l'égard des maladies mentales; la Ligue se propose d'entreprendre une campagne énergique pour un programme d'éducation populaire en ce qui concerne la nature, les symptômes et les causes des maladies mentales, pour la transformation des asiles d'aliénés en hôpitaux de traitement et pour la création de cliniques prophylactiques avec admission volontaire, en vue d'examens, de conseils et de traitement.

VIII. — **Pays-Bas.**

En 1921, ont été créés la « Société chrétienne de psychologie appliquée à la pédagogie et à l'orientation professionnelle », et le « Cerclede psychologues ». Déjà avait été fondée en 1920 une « Société pour l'étude de la psychologie religieuse » (BOUMAN, ROELS, HEYMANS), ainsi qu'en 1919 « l'Association néerlandaise pour l'étude scientifique de la thérapeutique

des maladies nerveuses et mentales ». A Amsterdam, un Service ouvert pour psychopathes fonctionne depuis 1922 sous la direction de MEIJERS; ce service, qui est une partie de l'Université municipale, est une véritable clinique neuropsychiatrique, avec dispensaire et service social; de plus, il existe, à Amsterdam, une seconde clinique neuropsychiatrique, édifiée par l'Université libre.

XI. — Pologne.

Dès 1921, le ministère polonais de la Santé publique cherchait à se renseigner sur l'organisation naissante de l'hygiène mentale en France; une ligue polonaise d'hygiène mentale n'a pas tardé à être créée. Cette même année, Mme JOTEYKO étudiait la valeur scientifique des tests mentaux en psychologie, en pédagogie et en psychiatrie.

X. — Tchéco-Slovaquie.

C'est surtout par le livre de J. STUCHLIK, *La protection contre les maladies mentales* (1924), qu'ont été connues et diffusées dans ce pays les réalisations américaines d'hygiène mentale. Grâce à lui également, est née en Tchéco-Slovaquie la Ligue d'hygiène mentale (PROCHAZKA et HEVEROCH).

XI. — Italie.

A l'Institut d'hygiène, de prévoyance et d'assistance sociales (E. LEVI, MORSELLI, MUGGIA, VIDONI), l'hygiène mentale occupe depuis plusieurs années une place importante. Il existe dans cet Institut des laboratoires d'orientation professionnelle et une école de service social. TOMASINI, TAROZZI ont cherché à modifier, dans leur pays, l'assistance aux psychopathes suivant les données récentes (hôpitaux psychiâtriques avec service libre), tout en faisant des réserves sur ce système, que TOMASINI regarde comme pouvant être dangereux au point de vue médico-légal; F. KIESOW a fait au Congrès de psychologie de Florence une communication sur « la psychologie individuelle et la psychologie des peuples »; DE SANCTIS et CORBERI y ont parlé sur « courbe du travail intel-

lectuel »; PESCE-MAINERI a montré le danger du cinématographe pour l'état psychique des prédisposés.

Signalons les travaux, analysés plus loin, de ROSSOLIMO, sur les « profils psychologiques » (1911), et sur les « élèves insuffisants » (1914); de IACONO, sur « la mémoire » (1914); de GEMELLI, sur les « aviateurs » (1918); MASCIOTRA a étudié les « faibles d'esprit » (1918). En 1919, paraît le Manuel de TAMBURINI, FERRARI et ANTONINI sur l'assistance des aliénés en Italie et dans les diverses nations; MODENA, MONDIO, FLAMBERTI, SANO, BRAVETTA et INVERSINI, ont étudié des questions diverses (1922-1924); GIOVANI, VIOLA, PENDE, DEL GRECO, « la constitution en psychiatrie clinique » (1924); enfin sont à citer les travaux du congrès de psychologie de Naples (1922) (DE SARLO, BENUSSI, KIESOW, FERRARI, CORBERI, etc.). La Ligue italienne d'hygiène mentale, née à Bologne en 1924, a pour président et membres principaux : BIANCHI, MORSELLI, TANZI, FERRARI, MEDEA, PELLACANI, etc.; son organe pérodique est la « Voix sanitaire » devenue récemment « l'Hygiène mentale »; elle a des sections lombarde, ligure, émilienne, toscane, abruzzienne, etc., et est rattachée à l'Institut italien d'hygiène, de prévoyance et d'assistance sociales.

XII. — **Suède.**

BILLSTRÖM a attiré l'attention sur la nécessité d'une censure psychiatrique du cinématographe (1921); dès 1924, le gouvernement suédois déposait un projet de loi en vue d'établir une censure des spectacles cinématographiques. La même année déjà, un dispensaire de maladies mentales est fondé à Stockholm sous l'impulsion de Mme Else KLEEN; en 1916, a été créée la ligue de secours aux malades mentaux (WIGERT).

XIII. — **Finlande.**

La Finlande possède à Helsingfors un « Musée social » (Mme KARIN-NEUMAN), qui a pour but de travailler au développement de l'hygiène mentale, de faciliter la guérison des psychopathes, de donner protection et soins aux convalescents; un dispensaire avec assistance sociale y fonctionne.

XIV. — Espagne.

En 1919, un Institut d'orientation profesionnelle a été fondé à Barcelone; y est réalisée la sélection psycho-physiologique des travailleurs. S. VIVÈS a préconisé, en 1922, la « création d'une ligue analogue à celles qui existent, dit-il, en Amérique et en France, avec les dispensaires nécessaires, la Catalogne ne pouvant pas se désintéresser de la lutte en faveur de l'hygiène et de la prophylaxie mentales ». Cette Ligue a été fondée à Madrid en 1922 (Sanchez BANUS, Lopez ALBOS, R. ARIAS). D'ailleurs, il existe à Madrid, depuis 1921, un Institut de Médecine sociale où sont étudiés les problèmes psychologiques et psychiatriques relatifs à l'hygiène mentale. Alzina MELIS s'est occupé de l'assistance aux enfants anormaux et moralement abandonnés de Barcelone; CORDONA, des « cliniques psychologiques »; GELABERT, de l'enseignement spécial donné aux enfants déficients à l'Institut de Vilajoana.

XV. — Russie.

La Russie suit l'impulsion générale relative à l'hygiène mentale; elle s'est d'abord occupée de questions spéciales, telles que le suicide (création d'un centre pour l'étude des causes de suicides, GUERNETT) et les toxicomanies. PROZOROFF, KASTCHENKO, sont à la tête du mouvement de la protection contre les maladies mentales. AZBOUKINE, PÉTROPAVLOWSKI se sont occupés de la question des secours aux aliénés en dehors des asiles.

Le dispensaire pour maladies neuro-psychiâtriques de Moscou a été créé à l'imitation de celui de Paris; le 1er juin 1925, 4.000 malades étaient passés par la consultation de ce dispensaire.

Il y a d'autres dispensaires analogues en Russie : à Voronège, à Leningrad, à Oufa-Viatka; d'autres sont en voie de création à Kharkowet à Rostov (Traduction de Mlle WEINBERG) (MOURGUE).

Signalons, pour en terminer avec les nations européennes, qu'en *Lettonie*, en *Lithuanie*, au *Danemark*, en *Norvège*, en *Serbie*, en *Bulgarie*, des sociétés d'hygiène mentale sont en voie d'organisation.

XVI. — Brésil.

En 1923, a été fondée à Rio-de-Janeiro la « Ligue brésilienne d'hygiène mentale ». Elle est présidée et dirigée par Gustavo Riedel, Juliano Moreira, Miguel Conto, Aloysio de Castro, Austregesilo, H. Rosco, Plinio Olinto, Ernani Lopes. Il y a été peu à peu créé seize sections d'études : section des dispensaires; section des déficients mentaux; section des services sociaux; section de législation sociale et d'éducation; section des délinquants; section du travail professionnel; section d'enseignement des maladies mentales; section de pédagogie; section militaire; section de propagande et publications; section d'hygiène de l'enfant; section des maladies générales et en rapport avec le système nerveux; section de chirurgie dans ses rapports avec le système nerveux; section des maladies vénériennes; section de médecine légale; section des indigents et des vagabonds. Outre cette ligue, il existe, au Brésil, une Société d'hygiène mentale.

En 1925, a paru le premier numéro des *Archivos brasileiros de Hygiene mental.*

De plus, le Brésil vient d'organiser une des plus belles colonies de femmes psychopathes qui existent dans le monde. Cette colonie occupe un vaste espace d'une des plus agréables banlieues de Rio-de-Janeiro (Engenho de Dentro). Le principe de cet organisme est le traitement de la malade de telle façon que la guérison puisse être finalement obtenue dans le milieu où elle vit habituellement. En terminant ses cinq ans de direction de la Colonie, Gustave Riedel a soumis à Juliano Morena, directeur général des services d'assistance pour les aliénés, un rapport décrivant l'œuvre accomplie. Les bâtiments comprennent vingt pavillons placés dans des jardins et des parcs où les malades peuvent jouir de la vie au grand air. Deux fois par semaine, ont lieu des représentations cinématographiques ou théâtrales. Les cliniques ont une installation des plus modernes. Les psychopathes à leur début sont soumis à l'examen d'un aliéniste. Malgré le vieux terme de « colonie », il s'agit en réalité d'un vaste service de prophylaxie mentale dont les dispensaires ont donné déjà des résultats très importants.

En 1923, des milliers de sujets étaient passés au service de

prophylaxie ou avaient été l'objet d'observations de la part des médecins visiteurs et des infirmiers du service social. Ce personnel fait des enquêtes au domicile des malades et dans le milieu où ils vivent d'habitude. Deux groupes de faits sont toujours envisagés : la prédisposition et les causes déterminantes immédiates. La présence d'éléments de prédisposition est établie par l'examen clinique et par l'examen de laboratoire. C'est à la section sociale que ce travail incombe, sous la direction d'un aliéniste assisté de médecins visiteurs et d'infirmiers du service social. La section de prophylaxie médicale s'efforce de prévenir le développement des troubles mentaux chez les prédisposés. Pour cela, ce service a à sa disposition la connaissance des facteurs morbides ayant agi immédiatement et les suggestions données par les laboratoires.

XVII. — **Pérou.**

Dès 1923, Valdizan et Delgado ont pris au Pérou l'initiative du mouvement d'hygiène mentale. Au début de 1924, s'est fondée à Lima une « Ligue nationale d'hygiène et de prophylaxie sociales » qui a pour objet de combattre les fléaux sociaux et de contribuer à l'amélioration de la race (Cavendano). Son activité est limitée pour le moment aux questions suivantes : Prophylaxie anti-vénérienne et éducation sexuelle. Lutte contre l'alcoolisme. Défense de l'enfance. Hygiène mentale et lutte contre les toxicomanies. Lutte contre la tuberculose. Législation d'hygiène sociale.

XVIII. — **République Argentine.**

En République Argentine, s'est tenu en octobre 1922 le second congrès national de médecine et, dans la sous-direction d'eugénique et de puériculture, Victor Delfino a fait une importante communication. Comme conclusions de sa communication, Delfino, avec l'enthousiasme bien connu de ses compatriotes, a proposé l'ordre du jour suivant :

1° La vraie science étant une émanation de la lumière qui illumine le chemin du progrès et du perfectionnement moral, on ne peut plus maintenir la conspiration du silence en ce qui concerne la question sexuelle;

2° L'enfant et le jeune homme ayant droit à la protection contre toute contamination (physique ou morale) et contre tout attentat sexuel, la Société se doit d'organiser cette protection, d'où la nécessité de l'instruction sexuelle obligatoire à tous les degrés d'éducation primaire, secondaire et normale;

3° Par tous les moyens possibles, mais spécialement à l'aide d'une bonne éducation sexuelle, fondée sur de sains principes de morale et sur des notions scientifiques, il est nécessaire d'exalter la partie psychique inhibitrice de l'amour, évitant ainsi les manifestations impulsives de la sexualité;

4° Réclamer des pouvoirs publics, du moins dans les écoles primaires, la coéducation des sexes;

5° Réformer les méthodes d'enseignement, conformément aux principes de la biologie, de la philosophie et de l'hygiène, de façon que les grands problèmes de la vie, en partant des premières manifestations de la matière organique (protoplasme et cellule) et en passant à travers la botanique, la zoologie, y compris les si importantes fonctions de la reproduction et de la sexualité, soient exposés sans réticence et sans hypocrisie, de façon que hommes et femmes, à l'époque de la puberté, soient pleinement conscients de la haute mission biosociale qu'ils sont appelés à remplir et du trésor biologique qui peut être gravement compromis soit par les perversions, soit par les attentats brutaux auxquels ils sont exposés;

6° Proclamer la nécessité des exercices musculaires à l'air libre, sans en abuser; diminuer le sédentarisme à l'école et le travail intellectuel excessif, causés par les programmes actuels d'enseignement; éviter les causes de surexcitation des sens, causes internes et externes.

Déjà en 1921, sur l'initiative du Comité de rédaction de la « Semana Medica », Victor Delfino fut chargé de conférer, avec la Société Argentine de Neurologie et avec d'autres sociétés, pour l'élaboration d'un plan convenu d'hygiène mentale dans la République Argentine. Ce mouvement d'idées vient de recevoir une nouvelle impulsion au retour de Helvio Fernandez, qui vient d'étudier la question dans les divers autres pays, et sous l'influence d'Ameghino. La création de la Ligue d'hygiène mentale fut réalisée à la suite de ces travaux. On

sait enfin qu'au cours du sixième Congrès médical de l'Amérique latine, qui s'est tenu en 1923 à La Havane, a été émis le vœu de la création d'un Comité d'hygiène mentale de l'Amérique latine.

On voit, par ces considérations, que le *mouvement d'hygiène mentale s'est peu à peu fait sentir dans presque tous les pays du monde* et que son extension est continue; l'exemple premier est venu des États-Unis, mais l'impulsion, pour beaucoup de nations, est due à notre pays.

CHAPITRE III

L'HYGIÈNE MENTALE EN FRANCE

Toulouse est, sans contredit, le promoteur du mouvement d'hygiène mentale en France; d'abord par ses livres, déjà anciens, qui, bien avant les œuvres sociales des Américains, ont jeté la semence des idées qui devaient germer plus tard; puis par sa fondation de l'« Office d'hygiène mentale », en 1918, de la « Ligue de prophylaxie et d'hygiène mentale », et du « Comité d'hygiène mentale » en 1920; mais il faut reconnaître que, sans remonter même à Pinel, les œuvres des psychiatres et des psychologues contemporains français ou suisses, parmi lesquelles surtout celles de Morel, Falret, Magnan, Fouillée, Ribot, Malapert, Binet, Simon, Bernheim, Claparède, Piéron, ont grandement préparé l'évolution actuelle.

Mourgue, qui fit connaître en France les organisations américaines, signale un article de Dubois, paru dans la *Gazette des hôpitaux* le 10 mai 1834, où cet auteur rend compte de la création, à Vanves, par Falret et Voisin, d'un « établissement orthophrénique », destiné à redresser et à améliorer le psychisme des enfants arriérés et anormaux.

Magnan et Bouchereau avaient déjà organisé à Sainte-Anne une consultation de maladies mentales; Briand l'a rappelé en regrettant que cette consultation psychiatrique ait été transformée ultérieurement en une consultation de médecine générale. Ballet, Claude, Le Gendre, Antheaume, dès l'aurore du XXe siècle, ont pratiqué ou préconisé le traitement des névropathes et des pschopathes aigus dans les hôpitaux.

Selon de Massary, on peut même retrouver dans les salles spéciales des hôpitaux, dans certains établissements dont le personnel, comme celui des Frères de Saint-Jean de Dieu,

s'était consacré aux soins de ces malades, et dans certaines prisons comme la Bastille, les équivalents de l'asile-hôpital qu'on réclame aujourd'hui, de l' « asile fermé » qu'on connaît, de l'asile de sûreté qu'on vient de créer. D'après lui, la lettre de cachet obtenue par requête au Roi, le placement ordonné par les autorités de leur propre initiative ou à la requête des particuliers étaient l'équivalent du placement d'office. L'admission directe du malade amené par la famille à l'hôpital était l'équivalent du placement volontaire; enfin, les enquêtes faites avant l'ordre d'admission et les inspections passées dans tous ces établissements prouvent que le souci de la liberté individuelle et celui du salut de la société n'étaient pas méconnus chez nos ancêtres, dans leur organisation de l'assistance aux aliénés.

Falret a créé, il y a longtemps, une « Société de patronage pour aliénés convalescents », qui rend encore de grands services.

Déjà en 1899, Toulouse avait demandé la création de services libres pour psychopathes; — et, en 1900, sur sa demande, un vœu dans ce sens avait été émis par le Congrès international de Psychiatrie.

Les consultations de la Salpêtrière, déjà anciennes (Chaslin), sont à rapprocher des policliniques psychiques contemporaines. De semblables consultations existent d'ailleurs depuis quelques années dans plusieurs hôpitaux parisiens. A Lyon, Lannois, dès 1900, donnait des consultations aux malades nerveux de toutes catégories, psychiques ou organiques.

En 1903, Legrain présentait au Conseil supérieur de l'Assistance publique un rapport où se trouvent presque toutes les idées dont l'application devait être faite dix-huit ans après. Il écrivait en effet : « Traiter la convalescence de la folie revient en somme à prévoir et à éviter les accès futurs. Mais il est facile de concevoir encore un immense avantage de cette œuvre prophylactique, c'est de solidariser petit à petit le milieu social avec le sort de l'aliéné. Nous faisons de l'éducation sociale au premier chef en obligeant la famille et la société à comprendre les devoirs qui leur sont restés étrangers jusqu'ici. Entre la société et l'aliéné s'est creusé un vaste fossé protectionniste que la philanthropie n'a pas réussi à combler. Il faut qu'on sache que le droit à la protection contre

la plus intéressante des infortunes implique des obligations autres qu'une contribution pécuniaire... Le but vers lequel il faut tendre est de faire du milieu social un milieu annexe de l'asile, un foyer de parachèvement de la guérison, de protection contre les accidents futurs », etc. Et plus loin : « Il y a trois échelons de secours pour les aliénés ; le premier pour les cas d'urgence est l'asile ; le deuxième pour les cas de moyenne urgence, c'est le quartier de convalescence ; le troisième pour les cas sans urgence ou à urgence éventuelle, c'est le milieu social et les œuvres. Traitement de l'aliéné, traitement de la convalescence, prévention de la folie, telles sont les trois étapes centrifuges de l'asile. Lorsque l'organisation générale de l'assistance de l'aliéné aura connu les trois échelons inverses, centripètes de l'asile, dont le dernier, l'asile, existe seul, dont le premier n'est qu'à l'état d'ébauche, à savoir le milieu social avec son rôle prophylactique, et dont l'intermédiaire, le quartier d'observations, ou hôpital d'aigus, est tout à créer, on pourra dire que le cycle est complet, et que l'on aura fait pour l'aliéné tout ce que la raison, la charité, et la science réunies peuvent faire. »

En 1909, RAYNEAU a obtenu de faire appeler l'Asile du Loiret, alors en création, « Établissement psychothérapique » et un service libre y a fonctionné dès cette époque.

Pendant la guerre, les nombreux centres neuro-psychiatriques des armées, ou même de lintérieur, fonctionnaient exactement comme les services ouverts actuels.

Quoi qu'il en soit, dans l'article où il cite le passage ci-dessus de son ancien rapport, LEGRAIN n'en estime pas moins que « nous devons être reconnaissants à TOULOUSE d'avoir, en suscitant la création d'un Comité d'hygiène mentale, tenté de donner une vie effective à des idées qui demeurent sans intérêt tant qu'elles restent dans le domaine du rêve ». TOULOUSE reste donc, aux yeux de tous, le grand animateur, dont l'activité a, de 1918 à 1920, créé le mouvement d'hygiène mentale en France.

Dès 1920, BRETON et J. GODART apportent à l'effort de TOULOUSE l'appui de leur autorité. Depuis lors, TOULOUSE n'a pas cessé de continuer son apostolat, aidé par ses élèves, en particulier DUPOUY, GENIL-PERRIN, LAHY, MOURGUE, TARGOWLA. La « Ligue d'hygiène et de prophylaxie men-

tales » comprend actuellement onze commissions, dont les noms des présidents : KLIPPEL, LEGRAIN, ROUBINOVITCH, LAHY, H. COLIN, TOULOUSE, BRIAND, CLAUDE, ANTHEAUME, RABAUD, HARAUCOURT, constituent tout un programme.

Ces commissions sont en effet les suivantes :

Commission des maladies générales et troubles mentaux,
— de l'alcoolisme,
— de l'enfance anormale,
— du travail professionnel,
— des antisociaux,
— des dispensaires et services ouverts,
— de l'assistance et de la législation,
— de l'enseignement psychiatrique,
— de l'organisation et de la propagande,
— des recherches scientifiques,
— de la production littéraire et artistique.

Outre les présidents des Commissions de la Ligue, VURPAS, DUPRÉ, MARCHAND, MIGNARD, H. PIÉRON, furent parmi les fondateurs.

L'année de sa fondation, la Ligue est reconnue d'utilité publique, son rattachement à la Société des Nations est proposé, une grande réunion de propagande a lieu dans l'Amphithéâtre de la Sorbonne, le *Bulletin de la Ligue d'hygiène mentale* est créé; CONY, H. MARIÉ, P. TRISCA, insitent, dans leurs articles ou dans leurs livres, sur l'importance de la prophylaxie mentale et de l'assistance aux psychopathes au début, TOUBERT met en rapport le service de Santé militaire avec la Ligue, VIARD publie son opuscule sur « l'art de penser ».

TOULOUSE, aidé par GENIL-PERRIN, LAHY, TARGOWLA, crée, en 1922, à Sainte-Anne, un Service de prophylaxie mentale.

En 1922 et 1923, PIPERNO, MARTEL et MORIN, THOMAS et TOUCHELET précisent dans leurs ouvrages les notions de morale; de nombreux articles sur diverses questions d'hygiène mentale paraissent dans le *Bulletin de la Ligue d'hygiène mentale*, dans l'*Encéphale* et dans l'*Informateur des Aliénistes et des Neurologistes*, où MOURGUE, surtout, donne des analyses de nombreux documents, enfin dans les *Annales médico-psychologiques*. C'est ainsi que Jane MISME nous parle de la femme dans ses rapports avec l'hygiène mentale, que A. COLLIN,

Heuyer, Fay s'occupent des anormaux psychiques à l'école maternelle; H. Colin voudrait qu'on s'occupât sérieusement des individus à l'école de Réforme; Toulouse et Targowla font des recherches de laboratoire sur les caractères et les prédispositions psychopathiques; Chavigny mène une véritable campagne pour l'organisation du travail intellectuel; Antheaume s'occupe spécialement de la propagande en faveur de l'hygiène mentale, Genil-Perrin de l'hygiène mentale dans les productions artistiques.

Dans leurs chroniques psychiâtriques, de 1923, Jude ainsi que Camus retracent l'historique de l'hygiène mentale en montrant l'intérêt de ce mouvement.

En mars 1923, Genil-Perrin fait à l'École pratique de service social, dirigée par Doumergue, une conférence sur la préservation sociale de la folie. La même année, Euzière fait une conférence, à Montpellier, sur l'importance de l'hygiène mentale.

En 1923, également, a lieu le Congrès de prophylaxie sociale, où il a été question des aliénés et des anormaux psychiques; mais le *Congrès d'hygiène mentale*, tenu à Paris en 1922, et auquel prenaient part 22 nations, nous intéresse particulièrement. Après le discours où Toulouse précise l'objet de l'hygiène mentale, trois importants rapports sont présentés :

1° La réorganisation de l'assistance psychiatrique, dépistage et traitement précoce des petits psychopathes et des prédisposés, soit par le dispensaire, soit par l'hospitalisation libre (Antheaume);

2° L'orientation professionnelle et la sélection psychophysiologique des travailleurs (Lahy);

3° La réforme de l'enseignement scolaire, conformément aux règles nouvelles de la pédagogie tirées de l'observation psychologique de l'enfance (Claparède).

Briand, Rayneau, Legrain, Roubinovitch, Toulouse, Genil-Perrin et Targowla prennent part à la discussion qui suit le rapport d'Antheaume; Genil-Perrin, Gandois à celle qui eut lieu après l'exposé de Lahy; Roubinovitch et Debray, Mlle Abramson à la discussion qui termina la séance où Claparède parla de l'enfant et de la pédagogie. De nombreuses communications sont faites dont on retrouvera la teneur plus loin, par A. Marie, Helen Boyle, Wigert,

MEIJERS, MAIER, ICHOCK, GOMMÈS, BRIDOU, Mme MOLL-WEISS, WENGER, BILLSTRÖM, MIYAJIMA, STOEFS, SICARD DE PLAUZOLES, BÉRILLON, FAY, DANJOU, A. MELIS, CORDOBA, GALABERT, LEY, sur des sujets très variés.

Depuis plusieurs années est constitué, à Paris, l'*Institut de psychologie*, avec ses sept sections :

Psychologie générale,
— pathologique,
— expérimentale et comparée,
— physiologique,
— zoologique,
Pédagogie,
Psychologie applicable.

JANET, DELACROIX, DUMAS, LAHY, PIÉRON, FAUCONNET, WALLON, SIMON, etc., y sont chargés de conférences et de travaux pratiques.

A l'*École de psychologie*, BÉRILLON fait des leçons sur l'« euphronie », fonction du contrôle mental, et sur la psychothérapie des « aphronies », ARTAUD DE VEVEY étudie l'influence des milieux cosmiques sur la physiologie et sur la mentalité; des consultations psychologiques et médico-pédagogiques sont données, au dispensaire neurologique, pédagogique et antialcoolique de l'École, par BÉRILLON, P. FAREZ, BRION, R. COURTOIS, DAUGE, GOSSET.

Les cours de A. MARIE, BÉRILLON, LEGRAIN, SICARD DE PLAUZOLES, Ch.-E. LÉVY, au *Collège libre des Sciences sociales*, se rapportent à de nombreuses questions d'hygiène mentale. Dans le *cours d'hygiène sociale* professé à la Sorbonne par SICARD DE PLAUZOLES, plusieurs séances sont réservées à des sujets d'hygiène mentale. L'organisation de la colonisation méthodique a été étudiée par A. MARIE.

Au Conservatoire national des Arts et Métiers, FAILLIE et FRANÇOIS font, depuis 1924, plusieurs conférences annuelles, en particulier sur l'orientation professionnelle, l'étude de la fiche psychologique et de l'activité intellectuelle par les tests.

En novembre 1924, à la vingt-et-unième Réunion annuelle de la Société de Psychothérapie, DINGUIZLI parle de « l'hygiène mentale et sa vulgarisation par le cinéma ».

La même année est créé l' « Office national d'hygiène sociale », mais il n'est pas question, du moins d'après les termes

du décret paru au *Journal officiel*, qu'une Section d'hygiène mentale y sera organisée. BABONNEIX fait à l' « Entr'aide des femmes françaises » des conférences sur l'éveil de l'intelligence et du caractère chez l'enfant. A Sainte-Anne fonctionnent les consultations de ROUBINOVITCH pour les enfants arriérés et anormaux, de TOULOUSE et DUPOUY pour les psychopathes, celle-ci étant le dispensaire fondé en 1922. Dans un cours à la Faculté de Médecine, ARMAND-DELILLE parle de la manière de procéder aux enquêtes médico-sociales, de l'assistance aux enfants arriérés, anormaux, délinquants, de l'orientation professionnelle, de la formation et de l'éducation de la conscience collective, des assistantes sociales, etc.

En décembre 1924, Frédéric BRUNET montre à la Chambre des Députés l'intérêt qu'il y a, pour le ministère de l'Hygiène, à s'occuper d'hygiène mentale, comme il s'est occupé d'hygiène physique. J. GODART fait des déclarations intéressantes sur le même sujet. H. ROUSSELLE a grandement favorisé le mouvement parisien d'hygiène mentale.

La même année est instituée, sur les indications de GENIL-PERRIN, au ministère des Colonies, une « Commission d'hygiène mentale coloniale »; elle est présidée par GOUZIEN; CAZANOVE en est le secrétaire; LASNET, EMILY, G. MARTIN, FOURNIAL en sont les membres principaux.

Depuis plusieurs années, un *Congrès international* est en préparation aux États-Unis, grâce à DUGGAN, Cl. BEERS, CLARKE, RUSSEL, SACHS, HINEKS, etc. Cl. BEERS a même proposé la création d'un *Institut international* d'hygiène mentale, sorte d'office permanent d'informations. En France, le Congrès international est préparé par GENIL-PERRIN.

En 1925, le Conseil général de la Seine prend en considération la proposition de H. SELLIER, tendant à créer, au Collège de France, une chaire de psychobiologie enfantine. A HEUYER est confiée, la même année, une clinique annexe de neuropsychiatrie des enfants. Le service de clinique des maladies mentales de Paris est partiellement transformé, par CLAUDE, en service ouvert. Le service de prophylaxie mentale de TOULOUSE à Sainte-Anne s'agrandit de tout le pavillon de l'admission.

Cette même année, TOULOUSE, GENIL-PERRIN et TARGOWLA condensent dans le Traité de SERGENT, RIBADEAU-DUMAS

et Babonneix (volume de l'*Hygiène sociale*) les principes de l'hygiène mentale et les modalités de leur application.

Les périodiques français relatifs à l'hygiène mentale sont actuellement : *La Prophylaxie mentale*, ancien *Bulletin de la Ligue d'hygiène mentale*, et l'*Hygiène mentale*, ancien *Informateur des Aliénistes et des Neurologistes.*

En province, outre les consultations ou services dont nous avons déjà parlé, de Lannois, de Rayneau, dès 1921, le préfet de l'Aisne demande au Conseil général la création d'un service ouvert pour psychopathes lucides à l'asile de Prémontré; l'Aveyron, le Finistère, le Haut-Rhin, l'Isère, le Lot-et-Garonne, la Manche, le Maine-et-Loire, le Vaucluse, Alger, sont les premiers départements où l'on s'occupe d'hygiène mentale; sous l'impulsion de médecins aliénistes, tels que Mlle Pascal, Fenayrou, Lagriffe, Brenot, Mirc, Rougeau, Porot, Dumolard, les Conseils généraux votent des crédits, des services pour psychopathes sont ouverts, et organisées des consultations. A Nancy une consultation psychiâtrique est organisée en 1924 à l'Asile de Maréville. A Lille, depuis plusieurs années, Raviart dirige un véritable hôpital psychiatrique.

Sans parler ici de toutes les publications sur les services ouverts, l'éducation psychique, les enfants anormaux, l'eugénique, l'hygiène mentale des collectivités, les toxicomanies, la criminalité, citons quelques travaux récents relatifs à ces questions : *Les Effets nocifs du croisement des races sur la formation du caractère*, par Pauline Sériot (1918) ; *L'Asthénie des aviateurs*, par Ferry (1919) ; *La Dynamique des psychismes selon la psychanalyse*, de Lévi-Bianchini ; *La Capacité de fixation chez les normaux et chez les aliénés*, d'Esposel ; *Le Cerveau et la Pensée*, de H. Piéron ; *Les Types psychologiques*, de Yung ; *L'Esprit et la Médecine*, de Palmon (1922-1923) ; en 1924 : *L'Alcoolisme cérébral*, de Benon ; *La Débilité mentale*, par Simon et Vermeylen ; *La Psychologie des névroses*, de Forel ; *Les Enfants nerveux*, par A. Collin ; *Conseils aux nerveux et à leur entourage*, par Feuillade ; les ouvrages de Toulemonde : *Les Nerveux* et *Comment soulager les nerveux* (1924, 1925), le livre de Charon et *L'Hygiène* de Dascotte renferment des pages intéressantes sur l'hygiène psychique. (Forel et Dascotte sont des auteurs de langue française mais respectivement de nationalité suisse et belge).

En ce qui concerne la méthode en hygiène mentale, outre les travaux étrangers déjà signalés, citons ceux de FOUCAULT, qui a étudié la psychophysique (1901), de BINET, sur la psychologie de laboratoire (1903); puis, de 1906 à 1910 et 1912, ce sont les travaux de psychologie expérimentale de VASCHIDE, VAN BIERVLIET, DUMAS, FÉRÉ, BLONDEL, DVELSHAUVERS, TOULOUSE et PIÉRON; BINET, seul ou avec SIMON, étudie les enfants anormaux à partir de 1910; en 1913 la Société de Neurologie commence à s'occuper de la réforme de la loi de 1838 sur les aliénés; SIMONIN, au Congrès de Nantes, étudie les débiles mentaux militaires; SIMON, ROUBINOVITCH interviennent dans la discussion. TOULOUSE dès 1913, puis, en 1915 et en 1916, THOINOT, ANTHEAUME, LABBÉ, ainsi que BALLET et GENIL-PERRIN, proposent des tests pour l'étude du fonds mental des déments, suivant ainsi les psychologues qui continuent les travaux de BINET. Au Congrès de Berne, en 1914, devaient être étudiés les tests de l'intelligence par SIMON, Mlle DESCŒUDRES, etc.; cette même année, MAIRET, DUPOUY attirent à nouveau l'attention sur les enfants des écoles. En 1916 CAMUS et NEPPER mesurent les réactions psychomotrices des candidats à l'aviation; leur publication est le point de départ de nombreuses études (PIÉRON, BÉHAGUE, GARSAUX, BEYNE, etc.). En 1918, LEMANSKY publie son livre : *Notions élémentaires de psychologie physiologique*. Ces dernières années, enfin, c'est de la Sorbonne (DUMAS et ses élèves, H. PIÉRON, Mme PIÉRON, etc.) que sont sortis les travaux français les plus importants en psychologie expérimentale.

Grâce à tous ces travaux, la France est, en hygiène mentale, à la tête des nations européennes; mais notre pays est loin d'être arrivé, dans l'organisation de l'hygiène mentale, au degré de perfection qu'ont atteint les États-Unis. Les crédits surtout font défaut; il est à souhaiter que dans un avenir prochain les Pouvoirs publics soient en mesure de donner une impulsion nouvelle à cette organisation dans notre pays.

Sans doute le Français, de par son ancienne civilisation, est un des peuples dont le psychisme, formé peu à peu au cours des siècles, a le moins besoin d'être caporalisé et étroitement éduqué; mais il serait bon que ses qualités psychiques fussent réglées, canalisées en quelque sorte, grâce à une hy-

giène mentale strictement observée; l'amour de l'ordre, celui de la discipline individuelle sont particulièrement utiles dans une démocratie; il y a lieu, de plus, de tenir compte du peu de natalité de notre population, des pertes considérables que la guerre a causées dans le nombre des habitants et dans la qualité même des individus; pour que notre pays conserve la place qu'il occupe dans le monde, il faut que le désavantage du nombre des habitants et la diminution quantitative due à la guerre soient compensés par un renforcement des qualités naturelles; les hygiénistes l'ont compris; la pratique des sports et l'hygiène physique ont été, surtout depuis la guerre, très améliorées; il est temps que l'hygiène mentale ait la place qu'elle mérite, c'est-à-dire la première; de la sorte, la préservation de la folie sera assurée le mieux possible, les qualités psychiques individuelles pourront être conservées et renforcées; le pays tout entier y gagnera.

Mais les efforts pour réaliser l'hygiène mentale en France ne doivent pas se disperser. Des liaisons étroites sont à créer et à entretenir d'abord entre les médecins et sociologues de tous les pays, puis entre eux et la Société des Nations, la Ligue des Croix-Rouges, etc., pour toutes les questions qui relèvent de l'hygiène mentale; des relations étroites sont à établir entre tous les médecins qui ont à s'occuper d'hygiène mentale : aliénistes, médecins des usines, des écoles, des bureaux d'hygiène, médecins militaires et médecins de marine, et les psychologues, psychotechniciens, pédagogues, sociologues, etc.

D'autre part, ne serait-il pas indiqué de créer, à côté du « Diplôme d'hygiène », que dispensent certaines Facultés, un « Diplôme d'hygiène mentale »? Pour l'obtention de ce diplôme seraient exigées, outre des connaissances psychiatriques et psychologiques, des rudiments de sociologie, de pédagogie, de criminologie, de psychologie expérimentale, qui pourraient être enseignés dans un « Institut d'hygiène mentale », lui-même à créer.

Celui-ci, qui devrait comprendre toutes les ressources cliniques et expérimentales nécessaires (consultation, service ouvert, laboratoires divers), pourrait soit être indépendant, soit faire partie de l' « Office social », créé à Paris en 1924, ou de l' « Institut de coopération intellectuelle ».

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE [1]

ABBOTT. — *The field of a state society for mental hygiene.* Am. J. Insan. Balt. 1920-1921, LXXVII, p. 321.

AMEGHINO. — *Étude et critique des institutions actuelles de prophylaxie mentale.* (Revista de criminologia y médecina legal, de Buenos-Ayres, XI, 64, 1924.) L'Hygiène mentale, décembre 1925, p. 321 (Wahl).

ANTHEAUME. — *L'organisation de la propagande de prophylaxie mentale.* Bulletin de la Ligue d'Hygiène mentale, juillet-octobre 1923, p. 67.

— *La Ligue nationale belge d'hygiène mentale.* L'Informateur des aliénistes, etc. Mars 1925, p. 47.

— *La prophylaxie mentale à Paris. A l'asile clinique* (Sainte-Anne). *La question du transfert du Service d'admission et l'extension du Service de prophylaxie mentale.* L'Hygiène mentale, décembre 1925, p. 293.

— *Le succès à Paris du service de prophylaxie mentale*, etc. L'Hygiène mentale, janvier 1926, p. 1.

BARBÉ (A.). — *L'évolution contemporaine de la psychiatrie et son passage de la psychologie à la biologie.* Journal de psychologie normale et pathologique, 1922, p. 266.

BARKER (L. F.) — *Wider field of work of the national committee for Mental Hygiene.* Mental Hygiene, janvier 1917.

— *Les dix premières années du Comité national d'Hygiène mentale* Mental Hygiene, octobre 1918, p. 557.

BECKER. — *The mental hygiene movement and psychiatry.* Visconsin M. J., 1918, t. XVI, p. 379.

BEERS (C. W.). — *A mind that found itself.* 1908.

— *Organized work in mental hygiene.* Mental Hygiene, janvier 1917.

— *Ten years work of the National Committee f. Mental hygiene.* N. Y., M. J., 1919, CIX, p. 700.

— *The mental Hygiene movement.* Quoted from the Revised Edition of « A mind that found itself » published July 1923.

BUZZARD (DE E. F.). — *Mental Hygiene.* Proc. Roy. Soc. Med., novembre 1920.

CLARKE (C. K.). — *Mental hygiene in Canada.* Lancet, 1923, p. 1139.

CLARKE et HINCKS. — *Mental Hygiene survey of the Province of British Columbia.* Canada. Journal Mental Hygiene, Toronto, 1920-1921, p. 1.

---

(1) Ne sont pas compris dans cet index les travaux sur les méthodes psychiatriques et psychologiques utilisées en hygiène mentale, l'éducation, l'orientation professionnelle, les services ouverts; ces travaux seront mentionnés dans les chapitres relatifs à ces questions.

CRAENE (DE) — *L'activité de la Ligue d'Hygiène mentale de Belgique.* Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de langue française. Bruxelles, 1924. Ann. médic.-psychol., octobre 1924, p. 263.

CROTHERS (B.). — *The mental hygiene campaing as seen by an Outside observer.* Boston M. et S. J. 1922, p. 861.

ÉDITORIAL. — *Programme du semestre d'hiver 1924-1925 de l'Institut J.-J.-Rousseau de Genève.* Journal de Psychologie normale et pathologique 1924, p. 862.

— *Programme des cours du semestre d'été du même Institut.* Même périodique, 1924, p. 413.

— *Programme du Cours de vacances de l'Institut J.-J.-Rousseau de Genève.* Même périodique, 1924, p. 703.

— *Le 4e Congrès italien de psychologie à Florence en 1923.* Même périodique, 1924, p. 410.

— *Le 8e Congrès allemand de Psychologie à Leipzig en 1923.* Même périodique, 1924, p. 700.

— *Fourth Annual Report of the Connectient Soc. for Mental Hygiene.*

— *A new project the First International Congress of Mental Hygiene.* New-York Privately Printed, 1924.

— *Le Comité national d'Hygiène mentale des États-Unis en 1924.* Mental Hygiene, octobre 1924.

EMERSON. — *The next step in the mental hygiene movement.* Mental Hygiene. Albany, 1922, t. VI, p. 257.

GENIL-PERRIN. — *La vie de la Ligue d'hygiène mentale.* Bulletin de la Ligue d'Hygiène mentale, juillet-octobre 1921, p. 10.

GENIL-PERRIN et DIEHL. — *Le Congrès d'hygiène mentale de Paris (1922).* L'Informateur des aliénistes, etc. 1922, p. 137.

GODART (J.). — *Appel en faveur de l'hygiène mentale.* Bulletin de la Ligue d'Hygiène mentale, juillet-octobre 1922, p. 6.

HAVILAND. — *The State and mental hygiene.* State Hosp. Q. Utica. N. Y., 1923-1924, t. IX, p. 185.

HINCKS. — *Recent progress of the mental hygiene movement in Canada.* Canada M. Ass. J., Toronto, 1921, VI, p. 823.

LEGRAIN. — *L'hygiène mentale en Amérique.* Annales médico-psychologiques, 1920, vol. XII, p. 545, et Société médico-psychologique. Séance du 29 novembre 1920 (Informateur des aliénistes, 1920, p. 356).

— *Médecine sociale.* — Traité de Sergent, Babonneix, Ribadeau-Dumas, 1925, p. 582.

LEY (A.). — *L'hygiène mentale et ses problèmes.* Archives médicales belges. Bruxelles, 1922, LXXV, p. 177.

MEIJERS. — *L'organisation de l'hygiène et de la prophylaxie mentales à Amsterdam.* La Prophylaxie mentale, 1925, p. 125.

MEYER (A.). — *The mental hygiene movement.* Canada M. Ass. J., Toronto, 1918, VIII, p. 632.

MOURGUE. — *Notes sur l'histoire de l'hygiène mentale en France.* Paris, Informateur des aliénistes, etc. 1922.

— *Analyses et nouvelles concernant l'hygiène mentale.* Informateur des aliénistes, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926.

PARANT (L.). — *L'hygiène mentale au Pérou.* Bulletin de la Ligue d'Hygiène mentale, novembre-décembre 1922, p. 81.

PICK (A.). — *Historischen Notizen zur Geschichte des Neurologie und Psychiatrie aus der englischen Litteratur.* Ztschr. f. d. Ges. N. u. Ps. Vol. 91, p. 233, 1924.

PILGRIM. — *Progress in mental hygiene work.* State Hosp. Q. Utica (N. Y.), 1919-1920, V, 201.

PILLSBURG. — *Le développement de la psychologie en Amérique.* Journal de Psychologie, 15 juillet 1923, p. 597.

POWERS. — *Some observations on mental hygiene work in England.* Ment. Hyg. Albany, 1923, t. VII, p. 588.

RABAUD. — *Entente internationale pour les recherches scientifiques en rapport avec l'hygiène mentale.* Congrès d'Hygiène mentale, Paris, 1922.

RAEDER (O. J.). — *L'hygiène mentale et les hôpitaux psychiâtriques aux États-Unis* (*Les organisations actuelles*). Informateur des aliénistes. Paris, 1922, vol. 17, p. 201.

ROSANOFF. — *Manuel de psychiâtrie.* N. Y., 1920, 5e édit.

RUGGLES. — *The need of mental hygiene in Rhode Island.* Rhode Island Med. Journ., 1920, p. 68.

SOUTHARD. — *Notes on divisions and nomenclature of mental hygiene.* Ment. Hygiene, 1917, p. 567.

— *Mental hygiene and social work.* Ment. Hygiene, 1918, p. 388.

STEARNS. — *Opportunities for creative effort by the Massachusetts Society for Mental Hygiene.* J. of Nerv. a. Ment. disease, 1920, p. 502.

TAROZZI. — *Nuovi orizzonti di assistenza psichiatria,* Manicom. prov. Ancona, 1924, p. 135.

TERHUNE. — *The clinical activities of the Connecticut Society for mental hygiene.* Am. J. Psychiatry Baltimore, 1922-1923, p. 273.

— *The mental hygiene bureau of Connecticut.* Nation's Health, Chicago, p. 585.

TÖBBEN. — *Kurzer Ratgeber für Psychopathenfürsorge; ein ärztlicher Wegweiser der Jugendhilfe,* Freiburg-in-Brisg., Caritasverl., 1924.

TOMASINI. — *L'igiene mentale e l'assistenza per i psicopatci lieri.* Manicomio, 1923, p. 117.

TOULOUSE. — *Le Comité d'hygiène mentale.* L'Informateur des Aliénistes et des Neurologistes, 1920, p. 273 et 322.

— *Le programme de la Ligue d'Hygiène mentale.* Bulletin de la Ligue d'Hygiène mentale, p. 1.

TOULOUSE et GENIL-PERRIN. — *L'organisation technique de la prophylaxie mentale.* Annales médico-psychologiques, 1920, p. 510.

— et — *La prophylaxie mentale. Comment on la réalise en Suisse.* Annales médico-psychologiques, 1920, p. 528.

TOULOUSE, GENIL-PERRIN et TARGOWLA. — *Prophylaxie mentale,* Traité de pathologie médicale et de thérapeutique appliquée, vol. XXXIII (Médecine sociale), Paris, Maloine, 1925.

TOULOUSE et MOURGUE. — *L'évolution de l'hygiène et de la prophylaxie mentales.* L'Hygiène mentale, 1926, p. 53.

TRISCA. — *La prophylaxie mentale en France et à l'étranger.* Paris, Maloine, 1923.

TRUIT. — *Mental hygiene at Springfield.* Inst. Quart., Spriengfield, 1919, p. 43.

— *Ten year's work of Illinois Society for Mental Hygiene.* Am. J. of Insan., Baltimore, 1920-1921, p. 343.

WEINBERG (Mlle). — *Application de la psychologie expérimentale à l'hygiène mentale en Allemagne.* La Prophylaxie mentale, 1925, p. 128.

WIGERT. — *L'œuvre du dispensaire des maladies mentales à Stockholm,* Annales médico-psychologiques, 1921, p. 310.

WILLIAMS. — *L'hygiène mentale en Amérique.* Bull. de la Ligue d'Hygiène mentale, 1921, p. 33.

WOODMANN. — *The significance of the mental hygiene movement.* Hahneman Month., Philadelphia, 1924, p. 541.

DEUXIÈME PARTIE

LA MÉTHODE EN HYGIÈNE MENTALE

CHAPITRE I

LES MÉTHODES PSYCHIATRIQUES APPLIQUÉES A L'HYGIÈNE MENTALE

Généralités.

Il semblerait peut-être plus logique de montrer d'abord en détail ce qu'est l'hygiène mentale (principes et modalités de leur application) et de ne parler de la méthode d'hygiène mentale qu'en dernier lieu; mais cela nous conduirait à reporter à la fin de ce travail l'étude des moyens permettant de solutionner les questions d'hygiène mentale; dans l'exposé de toute science, l'étude de la méthode ne vient-elle pas en premier lieu?

Les considérations qui précèdent, touchant l'organisation progressive de l'hygiène mentale, nous ont déjà montré, en partie, quel est le *domaine* de cette science appliquée, et quelles en sont les diverses parties : connaître le psychisme, le fonctionnement de ses rouages compliqués, apprécier, mathématiquement si possible, le niveau mental d'un individu, d'un enfant surtout, sujet particulièrement améliorable, est la première partie, la base même, de l'hygiène mentale. Si l'adulte ou l'enfant, après cet examen, est reconnu normal, autant que, du point de vue psychique, il puisse être qualifié de la sorte, des moyens doivent être mis en œuvre pour main-

tenir son équilibre mental, l'améliorer si possible, le préserver des causes morbides. S'il est soit prédisposé aux psychopathies, soit anormal, soit atteint d'un trouble psychique au début, des mesures spéciales s'imposeront. Des prédisposés, il en naîtra toujours, même en admettant que l'eugénique arrive à restreindre leur nombre. Des anormaux, des psychopathes au début, la société en foisonne; il s'agit de les reconnaître le plus tôt possible, de faire du trouble psychique un diagnostic précoce, d'en apprécier la nature exacte, d'en déterminer les causes. Telle est la seconde partie de l'hygiène mentale. Certaines questions, enfin, sont plus spéciales, par exemple l'orientation et l'adaptation professionnelle, l'éducation des enfants normaux et anormaux, l'hygiène mentale des collectivités, la prophylaxie des toxicomanies, de la criminalité, toutes œuvres d'assainissement moral de haute portée sociale qui se réaliseront par des voies diverses : protection de l'enfance normale, pédagogie des arriérés, réforme du système pénal, sélection psychophysiologique des travailleurs.

On conçoit que, pour remplir un tel programme, la *méthode* à employer soit essentiellement *complexe et variée.* La méthode en hygiène mentale tiendra en effet des méthodes mises en œuvre dans les diverses sciences auxquelles ressortit l'hygiène mentale, c'est-à-dire que les méthodes de la psychiatrie, de la psychologie, de la pédagogie, de la sociologie, de l'anthropologie, et même des sciences biologiques constitueront, souvent intriquées, la méthode de l'hygiène mentale. L'observation, l'expérimentation, la recherche et l'utilisation des renseignements donnés par les enquêtes et l'anamnèse seront, dans tous les cas, les procédés scientifiques utilisés, mais ils le seront du point de vue particulier où il faudra se placer dans chaque cas d'espèce; tantôt le simple examen médical, clinique, et étayé sur les examens biologiques, sera de la première importance; tantôt c'est l'examen psychiatrique ou l'examen psychologique qui sera prépondérant; tantôt enfin ces derniers le céderont à des examens spéciaux, anthropologique, sociologique, etc.

Il ne saurait être question de parler ici des méthodes de la sociologie, de l'anthropologie, des sciences biologiques; cela nous entraînerait hors de notre sujet; de la méthode pédagogique il sera question dans la quatrième partie.

Nous considérerons que la *méthode en hygiène mentale emprunte surtout ses procédés : 1° aux méthodes de la psychiatrie*, et 2° tout particulièrement *aux méthodes* de la *psychologie.*

Les méthodes psychiatriques.

Il n'est pas dans notre intention d'étudier en détail les méthodes psychiatriques; nous renverrons pour cela aux traités de Ballet, de Régis, de Laignel-Lavastine, de Delmas et Barbé, de Dide et Guiraud, de Rogues de Fursac, etc.

Rappelons toutefois qu'un examen psychiatrique est constitué par la recherche de renseignements de plusieurs ordres : ces renseignements sont fournis par les anamnestiques, par les enquêtes, par l'observation, par l'interrogatoire, par l'examen clinique des malades, par les recherches de laboratoire et les épreuves expérimentales.

Les *anamnestiques* seront recueillis en étudiant la famille, les antécédents personnels du malade, l'histoire de sa maladie en particulier. Toutes les causes des maladies mentales, causes infectieuses, toxiques, psychiques, seront recherchées, les caractéristiques anormales et les incidents variés de l'existence du sujet soigneusement notés.

L'*interrogatoire* de l'intéressé fournira dans certains cas une partie des renseignements, mais ceux-ci devront être vérifiés auprès des parents, des amis, des personnes qui connaissent le malade, au cours d'*enquêtes* conduites par des personnes dignes de foi. On sait qu'il faut user parfois de subterfuges pour que le psychopathe lucide soit examiné; le seul auquel un médecin puisse se prêter c'est celui de feindre d'être venu au domicile de l'intéressé pour une autre personne de la famille; s'il s'agit d'amener le malade au médecin, il est possible de le persuader qu'il vient demander une consultation pour des troubles physiques quelconques. L'examen d'un psychopathe devra toujours, en particulier l'interrogatoire — ce mot devrait être remplacé par celui de « conversation avec le malade » — être pratiqué avec beaucoup de prudence, de circonspection et de tact; le psychiâtre doit voir sans paraître regarder, entendre sans montrer qu'il attache plus d'importance à tel ou tel fait ou idée, mettre en confiance le malade, le laisser beaucoup parler, user avec lui de beaucoup

de bonté, d'une certaine familiarité non exempte de fermeté; la conversation sera conduite sans paraître qu'elle l'est, autant que possible sans prendre de notes devant l'intéressé. Le ton ironique sera banni; beaucoup de souplesse est souvent nécessaire; il faut savoir aussi s'adapter au malade et à son degré d'éducation. Il sera bon de laisser parler le malade; il ne faudra pas lui poser trop de questions, sans qu'il ait le temps de répondre à chacune d'elles; en dehors des cas où seul le niveau mental devra être déterminé, il n'y a pas lieu de substituer d'une manière systématique la méthode objective d'examen à la méthode subjective, dans la conversation avec un psychopathe même fruste; GUISLAIN, RIEGER, SOMMER, FERRARI ont établi des questionnaires de 22 ou 47 questions précises et toujours les mêmes; cette manière de faire est trop rigide et exclusive; le questionnaire de TOULOUSE est toutefois très utile dans certains cas déterminés, pour approfondir l'étude de symptômes particuliers. Rappelons aussi les trois principes de FALRET relatifs à l'examen des psychopathes :

1° Le psychiatre ne doit pas avoir un rôle passif d'observateur, il doit souvent chercher à faire jaillir et à provoquer des manifestations qui ne surgiraient pas spontanément;

2° Il ne se laissera pas dominer par la préoccupation de faire rentrer le malade dans l'un des types nosographiques classés;

3° Il ne séparera pas un fait de son entourage, des conditions antérieures au sein desquelles il a pris naissance.

En même temps qu'est conduite la conversation, les gestes, l'attitude générale, le facies, l'expression, la toilette, l'intonation même du malade sont soigneusement *observés*. Il sera souvent utile de connaître les écrits et même l'auto-observation des malades. L'*examen somatique* suivra l'examen mental; en particulier seront recherchés les stigmates physiques de dégénérescence; mais la valeur de ces stigmates est incertaine; il n'existe pas un parallélisme absolu entre la dégénérescence physique et la dégénérescence mentale. Enfin, seront mis en œuvre les *procédés de laboratoire*, d'ordre biologique (sang, liquide céphalo-rachidien, fonctionnement des reins, du foie, des glandes endocrines) ou d'ordre expérimental (tests, profil psychologique (Voir plus loin), etc. Telles sont les règles principales des méthodes employées en psychiatrie; le lecteur,

comme nous le disons plus haut, se reportera aux traités spéciaux pour connaître entièrement ces méthodes.

Les méthodes psychiatriques appliquées à l'hygiène mentale.

Lorsqu'il s'agit d'étudier une question d'hygiène mentale, les méthodes psychiatriques ordinaires doivent revêtir des caractères un peu spéciaux.

Dans certains cas particuliers, l'examen portera surtout sur la recherche des troubles nerveux fonctionnels (Stearns); par exemple, quand il s'agit de pronostiquer le succès ou l'insuccès dans une profession (Voir « Orientation professionnelle »); ces troubles sont fréquemment un facteur prépondérant dans l'échec.

Dans la plupart des cas ressortissant à l'hygiène mentale, les sujets seront des malades présentant un état de gravité légère ou moyenne, des psychopathes au début, des anormaux plus ou moins frustes, de simples prédisposés.

Il faudrait trouver des moyens susceptibles de rendre l'examen psychiatrique plus subtil, plus « sensible » en quelque sorte, afin que l'hygiéniste mental soit en mesure :

1° *d'établir le plus précocement possible le diagnostic d'un trouble psychique;*

2° *et même, si possible, de faire le diagnostic de la seule prédisposition psychopathique.*

1° Pour établir le plus tôt possible le *diagnostic précoce d'un trouble psychique*, l'examen psychiatrique d'un sujet suspect de déséquilibre psychique léger sera pratiqué avec encore plus de soin et avec plus de prudence que celui d'un psychopathe avéré. Plus encore en hygiène mentale qu'en psychiatrie, l'examen devra être une conversation affectueuse avec le malade; celui-ci devra être mis en confiance absolue, il devra même avoir l'impression que son interlocuteur s'intéresse à lui, et à lui spécialement; c'est parfois au cours de cette conversation que pourra être donné un avis, un conseil, dont dépendra le changement du cours de la vie pour un sujet, qui sera comme une lumière éclairant brusquement une pièce sombre.

L'examen psychiatrique devra, de plus, être le plus sou-

vent pratiqué dans des conditions spéciales : tantôt le psychopathe léger ou l'anormal fruste sera amené par un de ses proches, dont la vigilance aura découvert les troubles; tantôt ce sera le psychopathe lui-même qui viendra demander un conseil; tantôt enfin, ce sera à propos d'une circonstance fortuite, d'une maladie intercurrente, d'un incident ou d'un accident, que se révélera la déficience de l'esprit; du fait que « l'entrée en matière » varie, les conditions mêmes et la conduite de l'examen seront, on le conçoit, différentes.

C'est au dispensaire (encore appelé policlinique, consultation externe, ces trois mots étant à peu près synonymes), dont nous verrons le fonctionnement détaillé plus loin (5e partie, chap. II), que seront surtout donnés les conseils d'hygiène mentale, en dehors des cas où ils le seront à l'école, dans les cabinets des médecins, dans les prisons, les collectivités diverses, usines, ateliers, armée, etc... Le « rabatage », si l'on peut ainsi appeler le « Service social » (médecins, infirmiers-visiteurs, infirmières-visiteuses), découvrira dans les familles, dans les collectivités, les infirmes mentaux et leur montrera le chemin du dispensaire; il les suivra après la consultation, à la sortie du « service ouvert » ou même de l'asile, constituant ainsi le « service tentaculaire » de LEGRAIN; il sera en relation non seulement avec les familles et les individus, mais avec les milieux scolaires et professionnels. Au dispensaire même l'installation pourra être parfaite dans tous les détails; le médecin se trouvera, le plus souvent possible, seul avec le malade dans un cabinet; il serait même possible de disposer ce cabinet et ses alentours de telle sorte que la conversation pût être perçue et même enregistrée, l'attitude de l'intéressé photographiée ou même cinématographiée, sans que lui-même s'en doutât; des documents intéressants pourraient être ainsi obtenus et conservés, sans que la méfiance du malade fût éveillée. C'est dans les examens d'hygiène mentale surtout que seraient appliquées avec fruit les indications de TOULOUSE, JUQUELIER et MIGNARD : le comportement du sujet, plus que les impressions, doit faire l'objet de l'observation; dans l'examen il faudra conduire celui-ci avec le plus d'objectivité, le plus de précision possible; des « questions-épreuves », préparées d'avance, auront la valeur de véritables expériences.

Les épreuves de laboratoire dans l'examen psychiatrique

d'un sujet relevant de l'hygiène mentale seront particulièrement délicates et devront être complètes et même minutieuses; nous verrons que la psychologie expérimentale sera, dans l'espèce, appelée à l'aide de la psychiatrie; les méthodes des tests, en particulier, seront envisagées en détail plus loin (chap. IV de la 2e partie).

2° Pour faire le *diagnostic de la prédisposition psychopathique*, la recherche des stigmates de dégénérescence est aussi insuffisante que pour établir le diagnostic d'une psychopathie; quant aux stigmates psychiques, tous les phénomènes décrits sous ce nom, impulsions, obsessions, inégalité d'humeur, perversion des instincts, sont déjà, comme l'ont montré Toulouse et Genil-Perrin, des phénomènes psychopathiques; d'ailleurs ces stigmates psychiques sont très inconstants. Toulouse, Genil-Perrin et Targowla se sont attachés à trouver les moyens de dépister non seulement les premiers signes de psychopathies par un diagnostic le plus précoce possible, mais les signes mêmes de la prédisposition psychopathique; ils ont proposé pour cela une méthode dont le principe est de rechercher, par un bref et inoffensif surmenage expérimental, les insuffisances mentales plus ou moins latentes; des moyens analogues, sortes d' « épreuves d'effort mental », permettraient de fixer la dose de travail possible, en même temps que de surveiller la fatigabilité des sujets, d'évaluer la résistance des sujets aux intoxications, aux infections, à la fatigue psychonerveuse et aux chocs émotionnels; c'est, disent ces auteurs, la fatigabilité-émotivité qui est à la base des troubles mentaux et qui constitue la véritable prédisposition psychopathique. Ces épreuves seront cherchées surtout parmi les réactions biologiques les plus sensibles et les plus directes; standardisées, elles seront étalonnées, ce qui permettra le classement des individus normaux, des prédisposés, des psychopathes au début.

Ainsi, « on doit chercher une méthode pratique pour mettre en évidence les méiopragies intellectuelles, aussi utiles à connaître en matière d'hygiène mentale que les méiopragies viscérales le sont en matière d'hygiène ordinaire. La voie est déjà préparée par toute une série de travaux sur la fatigue intellectuelle. Mosso, Binet, Piéron, Mme Joteyko, etc... ont étudié les manifestations viscérales ou psychologiques de

la fatigue mentale chez des sujets soumis à un travail intellectuel intense ou prolongé. Ils ont montré que cette fatigue se traduisait par des modifications de la circulation, de la pression sanguine, de la respiration, de la force musculaire, des temps de réactions, de la qualité même du travail accompli. Nous avons donc à notre disposition des réactions physiologiques et psychologiques permettant de contrôler la fatigabilité intellectuelle d'un individu, et, par là, son état particulier de résistance psychique. Restent à établir les épreuves courtes et pratiques qui permettront d'opérer en grande série. Il faudra renoncer aux épreuves de travail intellectuel prolongé et faire porter de préférence les investigations sur l'effort mental (travail intense en un temps court qui entraîne une fatigue rapide). Imposons donc au psychisme un travail intense sur un rythme précipité, et le rapport entre l'effort fourni et les symptômes de fatigue observé donnera l'indice de la fatigabilité intellectuelle, et par là-même, de la résistance cérébrale. » (Toulouse et Genil-Perrin). Telles sont les indications que donnent Toulouse et ses élèves; ils ajoutent qu'il ne faut pas, toutefois, « délaisser les moyens cliniques, qui doivent demeurer pour le moment à la base de la recherche des prédisposés ».

Cela est très exact; parfois même c'est, à propos d'une consultation banale pour courbature ou céphalée, l'examen complet, l'examen clinique d'ordre médical général, qui met sur la voie, sinon de la prédisposition, du moins d'un début probable de psychopathie; on sait combien ce fait s'observe souvent dans la paralysie générale, où les premiers symptômes peuvent être des signes physiques; dans les psychopathies anxieuses, autres que les obsessions, les troubles de la sensibilité, analgésie ou hyperalgésie, et les troubles vaso-moteurs objectifs sont parfois les premiers en date (Lalanne).

Par cet exposé succinct des méthodes d'ordre psychiatrique, on voit que celles-ci ne peuvent pas suffire en hygiène mentale. De toute nécessité, il faut qu'elles soient renforcées non seulement par l'utilisation des méthodes employées en clinique médicale — que nous n'examinerons pas ici —, mais surtout par l'emploi des méthodes psychologiques, qui sont de nature à permettre de préciser la valeur psychique d'un sujet.

CHAPITRE II

LES MÉTHODES PSYCHOLOGIQUES : LES MÉTHODES DE L'INTROSPECTION, DE L'INTERROGATION, PSYCHOPHYSIOLOGIQUE, ET COMPARATIVES.

Généralités.

Étant donnée l'importance, en hygiène mentale, des méthodes de la psychologie, il est nécessaire que nous connaissions ces méthodes. Dans les chapitres suivants nous passerons d'abord en revue les *diverses méthodes de la psychologie*, en insistant sur les *méthodes de laboratoire*, qui permettront à l'hygiène mentale d'avoir des résultats précis; tous les procédés d'investigation psychologique sont à employer, mais les méthodes de laboratoire, qui sont d'ailleurs les moins connues, sont les plus utiles. Puis, à la fin de cette deuxième partie, nous examinerons l'*application des méthodes psychologiques en hygiène mentale;* enfin sera envisagée *la méthode en hygiène mentale, dans une vue d'ensemble.*

L'aliéniste, après quelques années de psychiâtrie, éprouve le besoin d'étendre le champ de ses recherches, dans le but de rendre ses conceptions plus claires et de leur donner une base plus solide; et l'étude des problèmes psychopathologiques actuels fait naître le désir d'établir un lien entre eux et les courants modernes de la philosophie. Il serait trop demander qu'un aliéniste connût dans leurs détails la logique, la morale, toute la philosophie; mais il paraît impossible qu'il ignore la psychologie, si complexe soit-elle; le clinicien doit connaître la physiologie — et non pas seulement l'anatomie — afin de pouvoir comprendre les signes physiques morbides; il est obligatoire pour le psychiâtre de connaître le fonctionnement du psychisme, la physiologie mentale, au moins autant que l'anatomie du cerveau.

WELLS estime que la psychologie ne doit pas avoir de frontières trop limitées, qui seraient forcément artificielles; il la considère comme une science biologique, une sorte de « discipline scientifique traitant les questions humaines »; sciences biologiques et sciences médicales devraient, d'autre part, fusionner plus complètement, ce qui revient à dire que la médecine, et tout particulièrement la psychiâtrie, ne peut être sans la psychologie.

En ce qui concerne l'ensemble des méthodes psychologiques, une réaction nette se produit depuis quelques années contre les anciennes méthodes de la psychologie, ou plutôt contre l'idée générale de la méthode en psychologie; les méthodes psychologiques étaient et sont encore inspirées, avant tout, par les sciences naturelles; il faut, sinon déprécier entièrement ces méthodes telles qu'elles sont, du moins préciser leurs limites; toute une série de problèmes restent en dehors de leur portée (BINSWANGER, H. PIÉRON); comme le dit ce dernier auteur dans son analyse des travaux du premier : « Si on considère ces méthodes comme un ensemble universel, on n'aboutit qu'à une déformation des faits psychiques; il est fait violence à la réalité psychique en voulant la considérer uniquement comme un composé d'éléments simples; il y a lieu, au contraire, de faire ressortir les traits qui la caractérisent par rapport aux faits d'ordre psychique ou physiologique. » C'est ainsi qu'on arrive à considérer la *notion de personnalité* comme le point central de la psychologie moderne (BERGSON, JAMES, DILTHEY, LIPPS, RICKERT, NATORP, BRENTANO, JASPERS, HUSSERL). Toutefois, l'étude de la *personnalité* ne saurait suffire; la psychologie doit être étayée par la *sociologie*, avec laquelle elle s'intrique et qui la continue. Enfin la notion américaine du « comportement », jointe à celle de la personnalité humaine, a contribué à modifier grandement et à améliorer les méthodes psychologiques.

D'après LALANDE (*in* DUMAS), les diverses méthodes utilisées en psychologie peuvent se ramener aux cinq grandes variétés suivantes :

I. — *L'introspection* ou *observation intérieure*,
II. — *L'introspection expérimentale* ou *interrogation*,
III. — *La méthode psychophysiologique*,
IV. — *Les méthodes comparatives*,
V. — *Les méthodes expérimentales ou de laboratoire.*

I. — L'introspection.

L'*introspection* ou *observation intérieure* est une méthode constituée soit par « la simple observation » des phénomènes de conscience (TITCHENER), soit par l' « intuition » (BERGSON). « La simple observation » des phénomènes de conscience s'opère sur soi-même, sur autrui, par questionnaire ou par enquête personnelle; de toutes façons, cette observation devra être suivie de la notation des faits, et cela aussitôt que possible, puis du rapprochement entre eux et de la critique des documents. Cette méthode a été perfectionnée par TESTEVIN et COUCHOUD, qui visent à faire de l'introspection une méthode scientifique. L' « intuition » est un effort direct, actuel, pour rassembler les matériaux constitués par des observations; cet effort est analogue à l'effort de synthèse de l'historien; la psychologie de l'intuition (BERGSON) s'exprimera surtout en schémas qui seront multipliés; fondée sur la critique des présuppositions intellectuelles sous-jacentes à l'observation psychologique ordinaire, la méthode de l'intuition a apporté à l'ancienne méthode de l'introspection une modification profonde. Que l'introspection soit « d'observation » ou « intuitive », elle constitue la base des méthodes psychologiques. Mais les observations internes présentent des difficultés (HÖFFDING). Les phénomènes de conscience ne sont pas des objets stables et fixes; ils se présentent à nous sous la forme du temps, mais non sous la forme de l'espace; l'attention devra être exercée à se maintenir sur certains phénomènes de conscience à étudier; et cela sans qu'elle modifie l'état auquel elle s'applique; d'autre part, il faudra se méfier des illusions qui peuvent facilement se produire, quand l'observation a lieu en même temps que le fait de conscience.

II. — L'introspection expérimentale.

L'*introspection expérimentale* (BINET, HANNEQUIN), ou *méthode d'interrogation* (KÜLPE, DÜRR, MARBE, MESSER, BÜHLER, etc.), consiste à faire décrire à un sujet son état d'esprit pendant une épreuve déterminée, ou à rechercher de quelles images le sujet s'est servi pour obtenir la réponse à une question posée.

III. — La méthode psychophysiologique.

La méthode psychophysiologique consiste à « construire des schémas vraisemblables d'action cérébrale, tels que, d'une part, ils correspondent terme à terme aux faits introspectifs, et que, de l'autre, ils se raccordent aussi bien que possible aux faits extérieurs » (Lalande). De nombreux essais seront tentés, mais le parallélisme entre les faits psychiques et les changements dynamiques intercérébraux ne peut être poussé très loin; la psychologie contemporaine tend même, en raison de cette limitation, à séparer les deux domaines, à réduire la psychologie physiologique à la psychologie de réaction, tout en essayant d'étudier les rapports entre les états physiologiques et les faits psychiques. La méthode psychophysiologique tentera, au moins, de déterminer les concomitants des phénomènes mentaux (respiration, circulation, nutrition, etc.); mais ainsi elle devient presque uniquement de la physiologie.

IV. — Les méthodes comparatives.

Les *méthodes comparatives* en psychologie sont au nombre de trois :

1° *La méthode pathologique* et, *en particulier*, *la psychanalyse;*

2° *La méthode génétique et sociologique;*

3° *La psychologie des animaux.*

1° *La méthode pathologique. La psychanalyse.* — Comme nous l'avons vu, la psychiâtrie a besoin de la psychologie; de même, la pathologie mentale est devenue l'agent principal des progrès de la psychologie (Lalande), par exemple dans la distinction du conscient et de l'inconscient, dans l'analyse des fonctions sensorielles, dans l'étude de l'identité individuelle, de la notion de volonté, des représentations, etc... (Ribot, Pierre Janet, Georges Dumas). S. Freud, à la suite des travaux de Charcot, Pierre Janet, Breuer, a décrit une forme spéciale de la méthode pathologique, la psychanalyse. Par des questions posées aux malades, par l'analyse attentive des propos spontanément tenus par ceux-ci, l'observation

de leurs attitudes, la recherche et l'extériorisation de toutes leurs pensées, enfin par l'analyse des rêves, FREUD arrive, dans la plupart des cas, à trouver les complexes inconscients qui étaient refoulés par la censure des fonctions mentales supérieures (Pierre JANET, RÉGIS et HESNARD, LAUMONIER, LALANDE). Ayant d'abord placé au premier rang de l'influence psychique les complexes à caractère sexuel, FREUD a peu à peu élargi sa théorie; ainsi dégagée de son caractère trop spécial, cette théorie présente un réel intérêt, mais elle ne présente pas alors celui de la nouveauté, car, à tout prendre, elle n'est plus que l'analyse psychologique (Pierre JANET) aussi fine, nuancée et profonde que possible.

GEMELLI estime que la psychanalyse est une méthode imparfaite et même imprécise; pour lui elle constitue un élément de l'étude psychologique d'un sujet, mais il ne faut pas, pour elle, négliger les autres méthodes.

Il paraît certain qu'en mettant au jour l'inconscient des sujets, la psychanalyse découvre leurs tendances et renseigne sur leur capacité d'éducation; elle vient ainsi en aide à la psychologie, à la pédagogie générale, à l'hygiène mentale (CIBARELLI). L'étude et la critique de la méthode de FREUD — qui ne saurait trouver place ici — ont été faites dans les ouvrages de RÉGIS et HESNARD, de LAUMONIER, et surtout dans la « Psychologie pathologique » de G. DUMAS (*Traité de psychologie*, II, p. 1020), auxquels nous renvoyons le lecteur.

2° *La méthode génétique et sociologique.* — La méthode génétique et sociologique est constituée par l'observation du développement de l'esprit humain chez l'enfant (ROUSSEAU, CLAPARÈDE, et écoles américaines), dans les sociétés inférieures (LÉVY-BRUHL), enfin chez les non civilisés actuels. Les sociologues contemporains cherchent — classiquement d'ailleurs — les traits généraux de l'esprit humain à travers le temps, les races, les milieux; on s'aperçoit ainsi que la plupart des fonctions de l'esprit ne peuvent pas être bien analysées sans étudier le rapport des individus entre eux et avec la société qu'ils constituent; d'où la psychologie comparée des groupes, des foules, des nations, des classes sociales, des professions, des sexes, qui apportent des renseignements du plus haut intérêt à la psychologie individuelle.

3° *La psychologie des animaux.* — Cette branche de la psychologie emploie plusieurs méthodes (CLAPARÈDE) : la méthode d'observation (FABRE), la méthode expérimentale sont les principales; la méthode expérimentale se subdivisant elle-même en : méthode des réactions naturelles (LUBBOCK), celle des réactions acquises (PAVLOW, KALISHER, YERKES), celle du dressage (HECHT). La psychologie des animaux ne constitue pas à proprement parler une méthode de la psychologie générale; elle est une science spéciale qui apportera des matériaux d'observation, surtout si on a présent à l'esprit le principe de MORGAN : « Ne jamais interpréter une action comme l'effet d'une faculté mentale supérieure, quand elle peut être expliquée par une faculté d'un degré psychologique inférieur »; de la sorte, les renseignements fournis par les observations des animaux pourront être utilisés en psychologie générale. On sait même que, aux États-Unis, la psychologie comparative a conduit à la notion du « comportement », féconde en résultats pratiques.

Tous les procédés d'investigation psychologique que nous venons de rapidement passer en revue sont trop connus pour que nous insistions; rien ne servirait d'ailleurs que nous les examinions davantage; ils constituent (à part l'introspection expérimentale et la méthode expérimentale de la psychologie des animaux), des méthodes qu'on pourrait appeler *cliniques* ou *d'observation simple;* elles sont basées sur une étude directe, aidée de questions plus ou moins fines; leurs résultats dépendent surtout de la sagacité de l'observateur qui conduit l'interrogatoire; leurs procédés de détail devront varier avec le caractère du sujet, la nature des faits à mettre en lumière, celle des complexes à « révéler ». Par la simplicité relative des procédés, ces méthodes s'opposent aux *méthodes psychologiques dites expérimentales ou de laboratoire,* qui les complètent en les vérifiant.

CHAPITRE III

LES MÉTHODES PSYCHOLOGIQUES EXPÉRIMENTALES

Comme nous l'avons dit, l'étude des méthodes expérimentales nous arrêtera longuement en raison de son importance intrinsèque, de l'incertitude qui règne encore dans le choix des procédés (des tests en particulier), enfin de son emploi en hygiène mentale.

Mais notre but n'est pas de donner, dans les pages qui suivent, un exposé complet de la psychologie expérimentale, qu'on trouvera dans les traités spéciaux; nous voulons seulement en donner une idée, pour bien montrer l'attention qu'elle mérite et aussi quelles ressources son utilisation réserve à l'hygiéniste mental.

Généralités.

« Psychologie expérimentale » n'est pas exactement synonyme de « psychologie de laboratoire »; certains procédés de la psychologie expérimentale sont mis en œuvre en dehors des laboratoires. Ce sont les méthodes métriques qui sont surtout mises en pratique dans le laboratoire.

Claparède répartit les méthodes psychologiques expérimentales en deux groupes : les méthodes quantitatives (psychométrie de Wolff) et les méthodes qualitatives (psycholexie).

La psychologie expérimentale peut également être réduite aux deux grands procédés suivants :

1° *la psychophysique*,

2° *l'utilisation des tests*,

qui sont employées toutes deux pour l'étude et la mesure des divers phénomènes psychiques.

La *psychophysique* consiste « soit à faire varier des excitations et à chercher à quels écarts correspond, pour chaque valeur, la puissance de discernement du sujet, soit à fixer des différences psychiques estimées égales, et à chercher quels écarts y correspondent dans les excitations » (LALANDE).

L'*attention* a été, la première, mesurée par HERBART en 1822; les psychophysiciens (WEBER, FECHNER, WUNDT, FOUCAULT, etc...), s'appuyant sur les deux principes du « seuil absolu » et du « seuil différentiel », ont supposé qu'à la sensation, grandeur variable, peuvent être attribuées une quantité et une mesure.

Quatre méthodes principales sont employées en psychophysique :

1° la méthode des plus petites différences perceptibles,

2° la méthode des gradations moyennes, ou méthode de PLATEAU,

3° la méthode des cas vrais ou faux,

4° la méthode des erreurs moyennes.

Nous ne pouvons ici que les énoncer.

Le principal élément mesuré est celui de la *durée* (chronométrie psychologique); par des appareils spéciaux, tels que le chronographe de D'ARSONVAL, le chronoscope de WHEATSTONE, perfectionné par HIPP, les enregistreurs à *diapason*, etc..., susceptibles de mesurer le sigma (millième de seconde), seront mesurés les « temps de réaction » simples, les temps de réaction avec discrimination, choix ou jugement; des opérations mentales plus complexes pourront être également mesurées, ainsi que la fatigue, la grandeur et la vitesse des réactions, la crédibilité, l'attention, la mémoire, l'oubli. Une fois les données obtenues, celles-ci seront comparées, classées; il pourra être établi des statistiques, des lois, des moyennes (moyennes arithmétiques, moyennes géométriques), le « mode » ou « module » (c'est-à-dire la valeur qui se présente le plus fréquemment dans les cas observés), le « médian » (c'est-à-dire la valeur qui occupe le milieu d'une série de mesures rangées par ordre croissant).

L'*utilisation des tests*, c'est-à-dire la notation précise des caractères différentiels d'un individu ou d'une classe d'individus est, avec la psychophysique, le plus important procédé de la psychologie expérimentale. Des tests peuvent servir

en effet non seulement à la comparaison des individus, mais à l'étude et à l'appréciation de la finesse, de l'étendue sensorielles, de l'exactitude et de la délicatesse des mouvements, de ses formes ordinaires, de la rapidité d'un travail mental simple, de la mémoire, de la suggestibilité, etc...; les fonctions supérieures ont même été également l'objet de l'étude par les tests (LALANDE).

Parfois mesure et test s'ajoutent l'un à l'autre; alors les résultats obtenus par les tests peuvent être l'objet d'appréciations mathématiques.

Le *laboratoire d'expérimentation psychologique* doit être organisé spécialement : il y faut l'électricité, des murs nus, une chambre noire, des chambres agencées pour l'étude de l'audition, de la vision, des réactions psychosensorielles, enfin des ateliers variés. L'instrumentation est complexe : des appareils de physique, de chimie, des microscopes, hygromètres, thermomètres, baromètres, chronoscopes, cylindres enregistreurs, signaux électriques, sont d'un usage fréquent. Le *sujet* doit être placé dans des conditions spéciales : il sera bien disposé, intéressé, non indifférent, non distrait, de bonne volonté; il devra être sans cesse observé; l'heure et le jour de l'examen devront être toujours convenablement choisis. L'*objet de la recherche* sera toujours soigneusement précisé; il faudra éliminer le plus possible les causes d'erreurs, et déterminer exactement les résultats obtenus.

Toutes les recherches, en psychologie de laboratoire, doivent être conduites avec toute la sobriété et la critique désirables; les résultats seront multipliés, vérifiés, avant de servir à l'établissement des moyennes. De la sorte, la psychologie de laboratoire pourra conduire à des conclusions intéressantes et même tendre à être une science exacte.

Nous allons examiner, successivement, l'appréciation et la mesure des *phénomènes sensoriels*, de l'*attention*, de l'*objectivation*, de la *mémoire*, de l'*intelligence proprement dite*, de l'*affectivité* et de l'*éthique*, de la *volonté*, de l'*activité*, des *phénomènes subconscients*, du *caractère*, et de la *synthèse individuelle*; puis, après quelques renseignements sur l'étude de la *fatigue mentale*, de la *capacité professionnelle*, des *enfants normaux, anormaux, bien doués*, sur l'établissement de la *fiche psychique*, nous tenterons d'émettre une *appréciation générale sur la*

psychologie de laboratoire (en particulier sur l'*emploi des tests*) et sur l'*utilisation de la psychologie expérimentale en hygiène mentale.*

I. — Mesure des phénomènes sensoriels.

Peuvent être mesurés et appréciés :
1° Les phénomènes sensoriels élémentaires;
2° Les phénomènes sensoriels complexes.

1° *Mesure des phénomènes sensoriels élémentaires.*

Dans la mesure des phénomènes sensoriels élémentaires, ce qu'il importe surtout de déterminer c'est le *seuil absolu de sensibilité.* D'abord seront explorées les sensations de pression, les sensations de contact se ramenant à des sensations de pression; l'esthésiomètre de von Frey, l'aiguille esthésiométrique de Toulouse et Vaschide, celle de Beaunis seront surtout utilisés. Seront ensuite mesurées : les sensations de température, avec le thermoesthésiomètre de Toulouse et Piéron; les sensations algiques, grâce à l'algomètre de Mac Donald, l'algésimètre de Chéron, l'algoesthésimètre de Toulouse et Piéron ; puis les sensations électriques, les sensations cutanées diverses (caustiques, de traction, pilaires, de chatouillement, etc...). On terminera par la recherche de la persistance des sensations. Après avoir ainsi étudié les *sensations cutanées*, on mesurera les *sensations sous-cutanées :* vibratoires (avec le diapason acoumétrique et le chronographe de Jacquet), kinésiques (par le myo-esthésiomètre de Toulouse et Vaschide), statiques, dynamiques. Enfin devront être également étudiées les sensations du *goût* et de l'*odorat* (par le gueusi-esthésiomètre de Toulouse et Vaschide, l'olfactomètre de Zwaardemacker, ou celui de Henry, l'osmi-esthésiomètre de Toulouse et Vaschide), les sensations *visuelles* (lumineuses, chromatiques, leur persistance, l'acuité et le champ visuels), les sensations *auditives* et *labyrinthiques.*

2° *Mesure des phénomènes sensoriels complexes.*

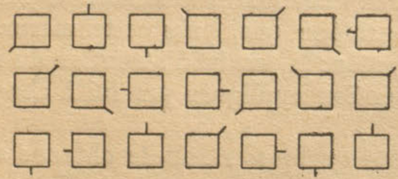
Les perceptions liées à des sensations cutanées : sens du lieu de la peau, différenciation, localisation des contacts, dépla-

cement des contacts, etc..., seront mesurées par le compas haphiesthésimétrique de Toulouse et Piéron ou celui de Michotte, le stéréoesthésimètre de Toulouse et Vaschide. On étudiera les perceptions stéréognostiques dynamiques, les perceptions d'attitude et de déplacement globaux du corps, les illusions cutanées. Puis seront examinées les *perceptions liées à des sensations visuelles associées* (profondeur, grandeurs, formes, etc...), à des *sensations auditives associées*, enfin le *sens du rythme* et *celui du temps*.

Il n'est possible de donner ici, sur les mesures des diverses sensations et perceptions, que ces indications très générales; les détails, l'emploi des divers appareils et tests seront trouvés dans les traités spéciaux (Myers, Titchener, Toulouse et Piéron, Dumas, etc.).

II. — Étude de l'attention.

L'*attention*, « ensemble des conditions propres à augmenter au maximum l'intensité des phénomènes sensoriels provoqués par une sensation donnée » (Toulouse et Piéron), est un complexus formé par une accommodation sensorielle, une augmentation du tonus musculaire, une certaine adaptation cérébrale. Seront étudiées l'une après l'autre : l'attention spontanée, l'attention volontaire, le renforcement de l'attention sensorielle, l'accélération des phénomènes provoqués par l'excitation, enfin les oscillations de l'attention. On aura ainsi étudié l'*attention sensorielle*. La *précision des perceptions* sera surtout explorée, par exemple en faisant barrer certaines lettres (les *a*, les *e*, etc...) dans un texte ou certains signes déterminés, par exemple les carrés munis d'une appendice inférieur dans le test bien connu de Toulouse :



L'attention, processus psychique, est un processus conscient, d'intensité élevée et variable, susceptible de se limiter (con-

centration) sur un petit nombre d'impressions, de se partager entre différents objets, s'accompagnant enfin de symptômes physiques : processus d'accommodation secondaire de la tête, du tronc, des mains, etc..., enfin processus secondaires d'expression de la statique et de la dynamique (TOULOUSE et PIÉRON). Pour mesurer la *limitation* et le *partage de l'attention*, le psychologue déterminera l'étendue de l'attention (tachistoscope, marteau sonore électro-magnétique ou métronome). L'*intensité de l'attention* sera mesurée soit directement, soit indirectement, par la mesure de la concentration ou « tension de l'attention. Dans ce but, BOURDON fait biffer dans un texte certaines lettres avec le maximum de vitesse, d'autres font exécuter plusieurs travaux en même temps. L'*amplitude* de l'attention est appréciée par le nombre d'objets perçus en même temps dans un acte attentif. Enfin sera déterminé le *mode* de l'attention, mode statique ou mode dynamique, le plus volontiers utilisé par le sujet.

REVAULT D'ALLONNES précise (*in* DUMAS) les conditions d' « une mesure complète, d'un cubage intellectuel » de l'attention d'un sujet; l'examen ne doit pas seulement porter sur la vitesse des réactions, mais il doit embrasser toutes les caractéristiques du comportement fonctionnel de l'attention, c'est-à-dire la commande (mobilité, direction, frénation), la dépense (entrain, fatigue, récupération), la qualité de la production (progrès, niveau, exactitude), la quantité de la production (fréquence des actes, productivité, durée) ». L'attention perceptible, l'attention aperceptible, l'attention rationnelle seront tour à tour explorées. Pour l'étude de cette dernière, REVAULT D'ALLONNES choisit un acte qui « fournit un test précis et pratique », c'est ce qu'il appelle l' « attention cruciale ».

Au cours des expériences destinées à mesurer l'attention, il faut considérer que, dans cette mesure, il y a deux variables différentes : la *faculté* d'attention du sujet et l'*effort volontaire* d'attention appliquée par lui à chaque expérience (LALANDE).

COMAS a relaté quelques résultats obtenus avec un dispositif qu'il a imaginé pour la mesure de l'attention. Le sujet est placé en face de quatre ampoules électriques, rouge, verte, bleue, jaune, et, quand l'une d'elles s'allume, il doit pres-

ser sur une clé de Morse correspondante, ce qui entraîne à la fois l'extinction de l'ampoule allumée et l'allumage d'une autre (suivant un ordre séparé, donné par l'expérimentateur, modifié à chaque expérience, et imprévisible pour le sujet). Cet allumage commande ainsi une nouvelle réaction, et ainsi de suite. Des signaux, inscrivant les réactions des clés, permettent de voir les erreurs commises. Un essai avec onze sujets, à des heures différentes de la journée, n'a pas permis de déterminer une périodicité régulière de l'attention au cours de la journée. En confrontant les observations introspectives et les résultats objectifs, on constate que les sujets apprécient mal l'efficience réelle (PIÉRON).

BONAVENTURA utilise un *double tachyscope* pour l'étude de l'attention; cet appareil montre deux cartons séparés par un temps fixé à l'avance pour chaque expérience; le but des recherches entreprises est d'étudier les diverses conditions qui permettent de fixer et de modifier l'attention en faisant fixer un objet, puis un autre, plus ou moins différent; c'est donc l'étude de la « pulsation » de l'attention. Évidemment cette faculté varie suivant : 1° le contenu des objets considérés; 2° l'intervalle entre la vision des deux cartons images; 3° la durée de l'acte d'apprendre (c'est le but principal de l'appareil de BONAVENTURA); 4° l'appréciation objective de l'idée de temps suivant les sensations éprouvées pendant l'intervalle considéré. Ce tachyscope double remplace l'appareil simple classique de WUNDT (WAHL).

CORBERI, à l'aide de tests spéciaux, a étudié l'attention concentrée et distribuée, GEISSLER a utilisé les « additions mentales » pour explorer l'attention forte.

Pour apprécier d'une façon globale et rapide l'attention, ROGUES DE FURSAC et ABÉLY ont modifié l'épreuve classique qui consiste à demander aux malades de barrer tous les *a* d'un texte imprimé; ils lui reprochent sa trop grande simplicité, qui rend son exécution automatique dès que le sujet a fait l'effort de la comprendre. Ils lui substituent un test qui consiste à barrer un *a* sur deux. Ainsi, et pour peu que les phrases choisies ne soient pas toujours présentées dans le même ordre, l'effort d'attention doit être permanent au cours d'une épreuve unique, comme au cours de plusieurs épreuves successives.

III. — Étude des phénomènes d'objectivation.

L'objectivation affirmative et l'objectivation motrice seront interrogées tour à tour. Un phénomène subjectif provoqué par une excitation périphérique peut, en effet (TOULOUSE et PIÉRON), donner naissance soit à une affirmation d'objectivité, soit à une réaction motrice. Dans l'étude de l'*objectivation affirmative*, seront mesurées la certitude dans le témoignage par le test de la gravure (trente secondes de présentation, deux heures d'intervalle, puis questions précises) et la suggestibilité. Dans l'étude de l'*objectivation motrice*, seront mesurées : la réaction volontaire par le chronomètre de D'ARSONVAL, le chronoscope de HIPP, etc...; la rapidité motrice, par le métronome enregistreur; la précision motrice et la fatigue motrice, à l'aide du dynamomètre de CHÉRON, l'ergographe de Mosso, ou le dynamographe de HENRY; la suggestibilité motrice et des mouvements involontaires, par l'appareil de BINET; les limites d'extension des réactions motrices, enfin l'inhibition motrice, au moyen du réflexomètre de TOULOUSE et PIÉRON.

IV. — Appréciation de la mémoire.

Les diverses mémoires : kinésique, auditive, visuelle, verbale et intellectuelle, seront d'abord examinées; puis on étudiera les phénomènes dits d'acquisition, enfin les phénomènes dits d'évanouissement. Parmi les *mémoires*, la mémoire visuelle sera particulièrement explorée (faire reproduire des lettres, raies, vues, etc., faire reproduire des attitudes d'un mannequin articulé, etc...), ainsi que la mémoire des chiffres, syllabes, mots, phrases plus ou moins longues, idées plus ou moins abstraites.

Après avoir ainsi examiné la « persistance des perceptions et de leur ordre », c'est-à-dire la mémoire proprement dite, seront étudiés les divers *phénomènes d'acquisition* : durée et procédés d'acquisition; influence de la fatigue et des autres perceptions sur l'acquisition; enfin l'apprentissage moteur.

L'examen et la mesure de la mémoire se terminent par l'étude des *phénomènes d'évanouissement* : mémoire immédiate

et persistance durable, évanouissement des souvenirs, et phénomènes de localisation. H. PIÉRON a montré (in DUMAS) comment peuvent être étudiées les mémoires « statique » et « dynamique »; dans son important travail, il résume les diverses lois qui régissent la mémoire. Il a également attiré l'attention sur ce qu'il a appelé la « maturation du souvenir ».

BISCHOFF, MULHALL, BECHTEREW, RYBAKOW, BINET et SIMON, ROSSOLIMO ont étudié la mémoire à l'aide de tests variés.

NICOLAI, BALLARD, ont étudié l'évocation et la fixation, et montré qu'il existe un optimum d'évocation deux jours après le moment de la fixation. M[lle] HUGUENIN, étudiant cette « reviviscence paradoxale », a confirmé cette remarque.

Otto MICHEL, dans ses recherches expérimentales sur la mémoire, montre des objets hétérogènes pendant un temps déterminé au sujet, qui doit les énumérer aussitôt après l'exposition. Les objets énumérés sont alors remplacés par d'autres et le sujet doit reconnaître ceux qu'il avait oublié d'indiquer. Le temps de reproduction et le temps de reconnaissance sont limités à six secondes par objet présenté. A temps d'exposition égal, le nombre d'objets reproduits et celui d'objets reconnus augmentent sensiblement avec le nombre d'objets présentés, mais moins vite que ce dernier. Si le temps d'exposition est proportionné au nombre d'objets présentés, la quantité d'objets retenus augmente plus vite. Les différences individuelles des sujets sont très grandes; il semble qu'il n'y ait pas de corrélation très étroite entre la reproduction et la reconnaissance. La rapidité de la reproduction croît, elle aussi, avec le nombre d'objets présentés et avec le temps d'exposition. La plus grande partie est reproduite dans les premières secondes.

Nous donnons ci-après *deux tests de mémoire* employés au laboratoire psychotechnique de la Société des transports en commun de la région parisienne (LAHY et M[lle] WEINBERG), où ils sont utilisés fréquemment et en séries.

Les auteurs qui les ont imaginés voudront bien nous excuser de publier ces tests sans avoir demandé leur autorisation.

TABLEAUX.

Mémoire des mots associés (1re série).

Sujet. . . . . Opérateur. . . . .
Date et heure. . . . . Rédacteur. . . . .

MOTS PRÉSENTÉS	MOTS REPRODUITS	TEMPS	OBSERVATIONS
1. Gilet. — Vêtement.			
2. Violette. — Forêt			
3. Vitesse. — Lenteur.			
4. Cadeau. — Plaisir			
5. Banquette. — Raquette. . . .			
6. Velours. — Étoffe			
7. Maison. — Jardin			
8. Sagesse. — Folie.			
9. Fatigue. — Sommeil.			
10. Chapeau. — Repos.			
11. Café. — Boisson.			
12. Cuillère. — Fourchette. . . .			
13. Franchise. — Mensonge. . . .			
14. Orage. — Tonnerre.			
15. Cuisine. — Cousine.			
16. Argent. — Métal.			
17. Salade. — Rôti			
18. Départ. — Retour.			
19. Bonté. — Bienfait.			
20. Pelotte. — Calotte.			
21. Charrette. — Voiture.			
22. Papier. — Crayon			
23. Lumière. — Ténèbres.			
24. Richesse. — Bien-être.			
25. Assiette. — Arête			

RÉSULTATS	CHIFFRE ABSOLU	EN %	OBSERVATIONS
Nombre de réponses correctes. . .			
— de substitutions.			
— d'inventions.			
— d'omissions			
Temps moyen.			
Vm.			
Vm. %			

Mémoire immédiate des chiffres (2e série).

Sujet. . . . . Expérim. . . . .
Date. . . . . Heure. . . . .

NOMBRE de chiffres présentés	CHIFFRES présentés	Réponse	CHIFFRES présentés	Réponse	CHIFFRES présentés	Réponse	TOTAL des réponses
4	2545		3674		7416		
5	86059		90381		83170		
6	736418		527618		286147		
7	6927854		4910387		3901564		
8	54389257		93286754		20948315		
9	362148730		392584952		726839194		
10	4368197205		6570294180		1539041287		
11	86094372568		25378493261		51784380927		

Observations . . . .

Dans tous les tests de mémoire employés, le degré d'attention et le désir de bien retenir jouent un grand rôle dans les résultats; les sujets s'aident souvent par les procédés mnémotechniques.

Toulouse et Mlle Weinberg ont récemment établi des tests de mémoire qui présentent un grand intérêt et toutes les garanties désirables; ils ont l'avantage de supprimer la mémorisation volontaire.

Ces auteurs utilisent d'abord « *quinze images colorées* d'un loto enfantin et qui représentent des objets familiers mais hétérogènes »; ces images sont collées sur un grand carton; ils présentent le carton au sujet et demandent à celui-ci « de nommer les images aussi vite qu'il peut »; en même temps ils donnent « au sujet une tâche secondaire qui empêche la mémorisation volontaire; mais, au lieu de le distraire et de provoquer une division de son attention », les auteurs dirigent celle-ci « sur les objets que le sujet doit retenir ».

La durée d'exposition est déterminée par la rapidité avec laquelle le sujet arrive à nommer toutes les images; elle est donc variable pour les différents sujets.

Aussitôt l'exposition terminée, un intervalle d'une minute est laissé pendant lequel le sujet doit « compter soit simplement, soit à rebours, soit par deux ou trois, etc..., ce qui l'empêche de penser aux images présentées ». Après l'intervalle, il est demandé au sujet d'indiquer toutes les images retenues.

L'opération est répétée trois fois de suite. Au bout de dix minutes, le sujet est repris et l'opération des trois reproductions successives avec repos intercalaire d'une minute est répétée.

Ce test a été appliqué, par Toulouse et Mlle Weinberg, à des sujets malades ou normaux, en particulier à des machinistes de tramway. Il permet d'explorer les mémoires visuelle et verbale (auditive et motrice), d'étudier l'évocation volontaire, et de mesurer le pouvoir de fixation.

Les mêmes auteurs ont imaginé également *un second test, dit de reconnaissance;* la série des évocations dont nous venons de parler étant terminée, ils présentent « au sujet des tableaux sur lesquels les quinze images présentées préalablement se retrouvent, mais mélangées à quarante-deux autres » le

sujet doit indiquer les images qu'il reconnaît, ce qui permet de mesurer la mémoire de reconnaissance.

Dans leur seconde publication, TOULOUSE et M[lle] WEINBERG ont précisé, à l'aide de graphiques très clairs, les résultats de l'application des tests qu'ils ont imaginés; ils sont arrivés à fixer pour chaque sujet les indices d'évocation, de fixation, de reconnaissance, à noter les erreurs de l'évocation et de la reconnaissance, enfin, à apprécier le niveau de la mémoire en expérience par le résultat global.

V. — Étude et mesure des phénomènes de l'intelligence proprement dite.

Ce sont déjà des phénomènes d'intelligence qui sont appréciés quand sont étudiés les phénomènes d'attention, d'objectivation, de mémoire. Nous considérerons cependant — conservant l'ancienne classification, claire mais schématique et surannée, des processus psychiques — les phénomènes de l'intelligence proprement dite comme constitués par les *phénomènes associatifs* et les *phénomènes logiques*. Seront ensuite passés en revue les moyens d'apprécier l'*intelligence même*, c'est-à-dire l'expression fonctionnelle synergique des divers processus de l'intelligence.

1° *Phénomènes associatifs.*

TOULOUSE et PIÉRON donnent, sur les méthodes d'étude des phénomènes associatifs, les indications générales suivantes :

Pour connaître et mesurer les *phénomènes associatifs* chez un sujet, il faut déterminer d'une part la rapidité et la richesse de la succession associative, d'autre part les modalités de cette succession.

Afin d'évaluer la rapidité et la richesse associatives, il faut mesurer le temps de réaction associative, grâce au chronoscope et à des mots prononcés ou à des objets montrés servant d'inducteurs; on notera les termes induits.

Les types prédominants de liens associatifs seront ensuite déterminés : liens intellectuels (rapport de moyen à fin, de partie à tout, synonymes), liens verbaux (rapports homophoniques ou de contraste), liens accidentels. On aura ainsi

étudié l'*association libre*. Il y aura lieu d'interroger ensuite l'*association dirigée :* association élective simple, abstraction, imagination.

Les associations électives simples seront étudiées en disant au sujet d'exprimer un mot associé ne renfermant pas une lettre donnée ou n'ayant pas trait à l'idée donnée.

Dans l'étude de l'association des idées, c'est surtout *la durée* du phénomène qui est mesurée; l'*évocation* des associations est étudiée par la méthode des associations libres et la méthode des associations dirigées, variantes de la précédente (Piéron, Claparède).

Comme le dit G. Dumas, « il ne faut pas perdre de vue que ces méthodes d'examen ont un caractère assez artificiel; car « penser naturellement » (Binet) ce n'est pas du tout enchaîner des mots ».

Jung, Borissow ont imaginé de nombreux « mots-associations », divisés en deux groupes : les associations communes pour toutes les personnes examinées, les associations individuelles.

L'*épreuve de Randsburg* est surtout une épreuve d'association : elle consiste dans l'énoncé de couples de mots; les uns ont des rapports d'association (enfant—mère; moine—couvent, etc...); les autres n'ont pas de rapports d'association (maison—vannerie; poison—crayon, etc...).

Pour être documenté sur le *pouvoir d'abstraction*, on présente au sujet des mots concrets, en lui disant de les placer dans une catégorie plus générale : par exemple « rose », « gilet » sont à classer dans la catégorie « fleur », « vêtement ».

Enfin, l'*imagination*, forme d'association élective, est examinée en faisant renverser certains mots : mépris = sirpem, drap = pard, etc... (imagination simple), ou en demandant au sujet une narration, un récit, une description (imagination complexe).

2° *Phénomènes logiques.*

Les *phénomènes logiques* comprennent quatre ordres principaux de phénomènes : la *compréhension* (pouvoir de saisir et de rapprocher une série d'indications pour y approprier un acte d'objectivation déterminé); le *jugement* (affirmation basée

sur des rapprochements), le *raisonnement*, enfin l'*ingéniosité d'esprit* (processus d'association discursive et synthétique).

Pour apprécier la *compréhension*, on mesure le temps mis pour comprendre et exécuter un ordre donné, la nécessité ou non de répétition.

Pour étudier le *jugement*, il y aura lieu de lire des phrases, et le sujet devra dire : ceci est vraisemblable ou ceci est invraisemblable, ou de faire apprécier des images absurdes.

Le classement des individus sous le point de vue de l'exactitude logique sera le moyen d'étudier le *raisonnement;* il y aura lieu, par une double série d'expériences, de mesurer le degré de perspicacité logique et la faculté d'invention logique : dire des syllogismes au sujet qui doit donner son avis le plus tôt possible sur l'exactitude ou l'inexactitude de la conclusion; d'autre part présenter au sujet des couples de prémisses; il doit donner la conclusion logique, dans le minimum de temps.

L'*ingéniosité d'esprit* sera explorée en donnant à résoudre un problème de jeu quelconque, en notant la manière dont le sujet résout le problème.

3° *L'intelligence appréciée et mesurée globalement. Les divers tests de l'intelligence.*

Une fois les divers processus de l'intelligence examinés et appréciés et si possible mesurés, et les résultats de ces examens classés, comparés, il s'agit d'apprécier l'*intelligence même*, le *rendement global des divers processus de l'intelligence agissant synergiquement.*

Il est impossible d'analyser toutes les publications relatives à la technique de l'examen de l'intelligence; elles sont extrêmement nombreuses; nous ne citerons que pour mémoire les classifications de tests de Wirth, Brown et Thomson, les échelles de tests de Haggerty, Dearborn, Pressey, Drumond, Pintner, Grace et Woodrow, Lowel, Foster et Taylor, Pilpel, Dool, Dana, Maloney, Damaye, Dobnia, Sommer, Corberi, Patrizi, Moravsik, Marjetzky, Woodworth et Wells, Schrottenbach, Ream, Wickam, Healy, Whately, Smith, Bradford, Fox, Burt, Myerson, etc., toutes trop particulières ou déjà modifiées.

Nous ne retiendrons pas les études très spéciales de Kozminski, sur l'examen de l'intelligence des enfants à la campagne, de Herderschec sur les tests pour enfants sourds et muets.

« Couramment nous apprécions l'intelligence de nos semblables, dit Delacroix (*in* Dumas), par une sorte de tact en nous formant une impression d'ensemble sur tout ce que nous savons d'eux; ou bien encore en appréciant la façon dont ils se comportent devant les questions précises : c'est la méthode des examens. Mais l'opinion et le succès sont loin d'être des guides précis et sûrs. »

Binet est l'initiateur des recherches sur les rapports de l'âge et de l'intelligence, sur le développement mental, le niveau de l'intelligence; avec Simon, il a mis sur pied la méthode dite de « l'échelle métrique ».

C'est de 1903 à 1909 que Binet et Simon ont imaginé les *épreuves et tests pour l'examen mental des enfants anormaux.* Binet et Simon recommandent que les tests soient conçus de telle façon qu'ils s'adressent vraiment à l'intelligence pure, et que la donnée du test ne puisse pas être résolue par les connaissances acquises seules.

L'idée directrice de la méthode, c'est, en effet, d'établir « un ensemble de tests que l'on puisse considérer comme caractéristiques du développement intellectuel correspondant à un âge déterminé;... par eux sera explorée toute l'activité mentale de l'individu » (Delacroix).

Les épreuves proposées figurent au complet dans l'*Année psychologique* de 1908. Ils ne peuvent être donnés ici; ils sont d'ailleurs bien connus. Ils varient avec l'âge des enfants à examiner; une série de tests s'applique aux enfants de six ans, une autre à ceux de sept ans, etc...; si un enfant de six ans ne résout que les questions des enfants de sept ans ou de huit ans, il est considéré comme « en retard » d'un an ou de deux ans.

Certaines de ces questions sont trop faciles, d'autres trop difficiles; dans l'ensemble, les épreuves donnent des résultats intéressants. Plusieurs tests (ordonner des poids par ordre de grandeur croissante, définir, interpréter des images, reconnaître des lacunes dans des figures, critiquer des phrases absurdes) sont nettement symptomatiques de l'intelligence.

La méthode de BINET-SIMON a été reprise et complétée surtout en Allemagne et en Amérique; certains auteurs, de 1910 à 1913, l'ont critiquée, et plus ou moins modifiée.

MEUMANN estime que les tests de BINET-SIMON ne sont pas à employer pour l'examen de l'intelligence, et ne sont utilisables que pour un milieu social déterminé.

WHIPPLE les trouve trop faciles.

DECROLY et Mlle DEGAND estiment qu'ils sont ou trop faciles ou trop mécaniques.

RAÆDER, Mlles LOWDEN et BROUSSEAU font une critique serrée des tests de BINET-SIMON et proposent des modifications applicables surtout au milieu américain.

Pourtant, la méthode de BINET-SIMON a été étendue par de nombreux auteurs à l'appréciation des phénomènes psychiques des adolescents et des adultes. (TERMAN, SHILDS, TOULOUSE, VASCHIDE et PIÉRON, DECROLY, SQUIRE, BROWN, SANTE DE SANCTIS, BURT, SCOTT et BERRY, PORTEUS et Hellen HILL).

L'échelle métrique de BINET et SIMON a été modifiée par TRÈVES et SAFFIOTTI et revisée par TERMAN.

A la suite des deux savants français, SEASHORE (dès 1908) rassemble dans un opuscule de petites expériences simples destinées à interroger l'intelligence; puis paraissent les manuels de tests ou les manuels de technique psychologique de SANDFORD, de TOULOUSE, VASCHIDE et PIÉRON, ainsi que de TITCHENER, JUDD, MYERS, WIRTH, LEMANSKY, SIDNEY et PRESSEY, LEHMANN, où l'on trouvera des tests d'intelligence.

Dans les examens de l'intelligence, dit W. STERN, il faut tenir compte de deux facteurs : en premier lieu, l'intelligence est « l'aptitude générale d'un individu à adapter ses pensées et ses actes à une tâche donnée; c'est ce qu'on peut appeler « l'intelligence pratique naturelle »; en second lieu, il faut tenir compte des exigences de la vie, laquelle demande encore un certain degré d'attention, une certaine vitesse à réagir aux excitations, une certaine aptitude à exécuter des mouvements plus ou moins complexes (E. STERN); ces divers éléments doivent donc être également considérés et étalonnés aussi pour apprécier le rendement intellectuel total.

E. STERN, LÆMMEL, FRANCIA et FERRARI estiment également qu'il faut, pour apprécier l'intelligence globale, inter-

roger les divers processus intellectuels : E. STERN soumet les sujets aux épreuves suivantes :

1° Mesure des sensations;
2° Habileté manuelle;
3° Intuition de l'espace et représentation spatiale;
4° Aptitude technique et pouvoir de combinaison technique;
5° Aptitude à réagir;
6° Aptitude à soutenir l'attention;
7° Aptitude de résistance à la fatigue;
8° Niveau intellectuel.

LÆMMEL propose des tests très nombreux, intéressants et ingénieux.

FRANCIA et FERRARI préconisent une série de quarante-trois tests portant sur l'orientation, la conscience, la mémoire, le raisonnement, la vie onirique, les sentiments éthiques, l'activité provoquée.

Moins précise que la méthode de BINET-SIMON, que VIDONI trouve trop absolue dans l'appréciation des réponses aux tests et dans la détermination de l' « âge mental », la méthode de FRANCIA et FERRARI est une sorte de photographie instantanée, utile pour dépister rapidement les anormaux et exprimer l'individualité de chaque sujet ainsi que son niveau intellectuel.

CHASLIN, ROGUES DE FURSAC sont également d'avis qu'il est nécessaire, pour apprécier l'intelligence, de passer en revue la qualité des principaux mécanismes du psychisme; pour eux, les meilleures épreuves sont : la lecture, le calcul, l'examen des écrits, puis les tests suivants : comparer deux images à peu près semblables, ce qui donne les indications sur l'attention et la perspicacité, — demander au sujet de dire le mot qui est évoqué par l'énonciation d'un autre mot (test d'association), — test des objets concrets (dire ce que contenait une certaine image), — test de la mémoire verbale (chiffres, mots), — test de compréhension : ordre simple à exécuter, — test de jugement (question absurde), enfin test d'imagination (faire un récit, deux mots étant donnés).

Pour l'étude de l'intelligence proprement dite, les tests de BINET et SIMON, ceux de EBBINGHAUS, de MEUMANN, de HEILBRONNER sont employés par Mlle ABRAMSON; cet auteur examine aussi la mémoire, les perceptions, l'atten-

tion, l'imagination, « la faculté d'appréhension », et établit le profil psychologique suivant la méthode de GEMELLI (Voir plus loin). Par cette méthode, l'intelligence générale, les diverses fonctions intellectuelles et la psychologie individuelle sont appréciées.

Diverses autres épreuves ont été proposées, par de nombreux auteurs, pour l'étude de l'intelligence :

Signalons rapidement les travaux de GOURKO, GORDON (tests très simples), VITELES, NACCARATI, qui appliquent les tests de OTIS, le test *Alpha*, de l'armée américaine, et ceux de MORGAN; THORNDIKE préconise l'utilisation de tests d'intelligence différents, dont on connaisse bien la difficulté relative. MILLES A. TINKER cherche à concentrer l'attention dans l'exécution des tests d'intelligence, FAIRGRIEVE étudie et mesure la « répartition annuelle de l'intelligence »; FUKADA explore l'intelligence des enfants japonais par les tests de BINET-SIMON modifiés.

H. V. RACE utilise l'échelle de BINET et SIMON, revisée par TERMAN, le test moteur de GODDARD, le test des analogies, le test des associations par opposition, ceux de lecture, de THORNDIKE, de langage, de TRABUE, d'orthographe, de AYRES, de raisonnement, de STRACH. C'est surtout pour mettre en évidence la précocité du développement intellectuel chez certains enfants que RACE emploie ces divers tests.

HEILBRONNER fait dessiner des figures plus ou moins complexes, SIMONIN, HAURY, BECKER posent des questions sur la vie journalière.

Le quotient d'intelligence (I. Q.), rapport entre l'âge chronologique et l'âge mental, a été étudié par STERN, Levis TERMAN, GRAY et MARDSEN, A.-H. MARTIN, John ADAMS, YERKES et Louise WOOD; ces derniers auteurs montrent les insuffisances de l'I. Q., les exceptions qui lui échappent, les modifications à lui apporter, mais insistent sur les progrès qu'il marque et les espoirs qu'il promet.

Les tests de SANTE DE SANCTIS : faire choisir une bille de couleur déterminée parmi six billes de couleur différentes, faire montrer un cube parmi des figures variées, faire dire quel est le plus grand, le plus éloigné, le plus foncé parmi des cubes variés, etc..., sont très simples et ne peuvent que dépister des débiles.

L'intelligence de forme non verbale est bien explorée par un test non verbal de séries à compléter, proposé par DOUNAIEVSKY.

La « circonspection », c'est-à-dire le fait qu'un sujet ne répond qu'à bon escient, a été étudiée par W. M. BROWN, qui a tenté de la mesurer.

Le recueil de W. STERN et O. WIEGMANN contient la presque totalité des tests employés dans les examens de l'intelligence.

Les tests les plus employés pour les examens de l'intelligence sont, d'après ces auteurs, les tests suivants :

1° Tests de BINET, BOBERTAG, TERMAN, JAEDERHOLM, sur les connaissances;

2° Tests de MAYER, RANSCHBURG, MOEDE, PIORKOWSKI, TERMAN, GODDARD, SQUIRE, ROSSOLIMO, sur les mémoires;

3° Tests de la représentation spatiale, de DULHAM, GODDARD, LIPMANN;

4° Tests de MOEDE, PIORKOWSKI, LIPMANN, STOLZENBERG, FREUD sur le jugement des phénomènes techniques et l'exécution des tâches;

5° Tests de l'attention, de BOURDON, WHIPPLE, MOEDE, PIORKOWSKI;

6° Tests de suggestibilité (BINET, KOSOG);

7° Tests d'associations (RIES, WEIGL, etc...);

8° Examen du langage (tests de BINET, WHIPPLE, ZIEHEN, WIERSMA);

9° Description d'images, gravures absurdes;

10° Tests de recognition (BINET, ROSSOLIMO);

11° Phrases absurdes, définitions, tests d'achèvement, tests de trois mots de MASSELON, recherche de l'essentiel;

12° Tests de comparaison, et tests d'ordonnancement.

Dans l'appréciation de l'intelligence, H. PIÉRON emploie les tests suivants : les tests d'opposition facile, d'opposition difficile, de substitution, de formation de mots, de répétition immédiate de mots, de texte à compléter, d'anagrammes, de barrage, de compréhension.

Parmi les tests d'usage courant, JAEDERHOLM en retient huit, comme aptes à explorer l'intelligence. (Interprétation de proverbes, de fables, d'images, définitions, critiques d'absurdité, questions d'intelligence et de savoir, test d'achèvement d'EBBINGHAUS).

Parmi les tests dont Mme H. Piéron conseille l'utilisation, pour l'étude psychologique des enfants et des adolescents, les uns sont faciles, par exemple celui des phrases absurdes (dire ce qu'il y a d'illogique dans une proposition), celui des « changements simples », de Rybakow (dire les différences entre des figures données), le test des analogies de Woodworth et Wells : faire compléter des phrases simples, par exemple « au doigt, on met... (la bague), au poignet on met... (le bracelet) », ou des phrases plus difficiles : « courir et ... (s'arrêter), partir et ... (rester) »; les autres sont difficiles : tests de mémoire, de Claparède : lire 15 mots donnés en trente secondes; après dix secondes, écrire les mots retenus; tests des permutations, également de Claparède : on donne 4 lettres, les ranger de toutes les façons possibles, de telle sorte que chaque lettre figure dans chaque arrangement, mais qu'elle n'y figure qu'une fois et sans répéter le même arrangement; par exemple, soient les 4 lettres R, S, T, U; elles peuvent se disposer de vingt-quatre façons différentes :

rstu	stur	turs	urst
rtsu	srtu	trus	ustr
rust	sutr	tsur	usrt
ruts	surt	tusr	urts
rtus	stru	trsu	utsr
rtsu	srut	tsru	utrs

Enfin, le test de formation des mots avec huit lettres (Whipple) : donner tous les mots formés avec les lettres A, E, I, O, M, N, R, S; on peut en trouver cent six.

Ziehen a imaginé ce qu'il appelle la *méthode des différences :* définir des mots et surtout dire la différence qu'existe entre deux mots, par exemple « sel et sucre », « erreur et mensonge », etc. Il a également défini et décrit la « constellation », modalité de l'association des idées, dont Bickel a étudié l'influence sur les réactions sensorielles.

Il sera trouvé, dans l'ouvrage de Pintner, des renseignements utiles sur la mesure de l'intelligence et sur les différents tests, américains surtout, employés à cet effet.

A. Gras et H. Woodrow, H. Piéron, Claparède ont étudié les *tests de développement* et les *tests d'aptitude.* Ils font remarquer que l'expression : mesure de l'intelligence « confond

sous un même terme le niveau de développement et le degré d'une certaine aptitude adaptrice très inégale chez les individus de même développement » (H. PIÉRON)

On doit reconnaître qu'il n'y a pas d'épreuve permettant d'interroger l'intelligence en soi; on s'adresse toujours à une force particulière de l'aptitude adaptrice, à une aptitude spécialisée, qui est l'intelligence ou tout au moins ce à quoi elle serait due apparemment; on a ainsi des intelligences dites pratiques, mécaniques, scientifiques, philosophiques, artistiques. D'autre part, pour connaître le degré de développement du niveau mental, on interrogera toujours, dit PIÉRON, les diverses fonctions psychiques en « postulant » l'égalité dans l'éducation.

Pour apprécier scientifiquement la valeur discriminative des tests, PIÉRON donne ce qu'il appelle « l'indice discriminatif » ou « le nombre de fois que l'écart des deux moyennes successives M_1 et M_2 vaut l'écart probable moyen de ces deux moyennes » :

$$ID = \frac{M_2 - M_1}{0,5\,(ep_1 + ep_2)}.$$

Que faut-il penser de l'utilisation des tests dans l'appréciation de l'intelligence ?

Pour E. STERN, on ne peut pas séparer, sans risques, l'intelligence de l'activité, qui la stimule et la féconde.

PETERSON signale le danger qu'il y aurait à faire de la méthode des tests, dans la mesure de l'intelligence, un usage trop mécanique et à assimiler des faits qui ne sont pas comparables. L'intelligence, dit-il, n'est pas synonyme de rapidité à apprendre; il faut modifier les méthodes d'examen en fonction de nos connaissances sur l'organisation et le système nerveux, et aussi du fait que le degré d'intelligence suppose, en plus de la rapidité à apprendre, la constance dans le dessein, l'aptitude discriminative, et l'aptitude à maintenir au premier plan le but poursuivi tandis qu'on étudie les moyens variés de l'atteindre.

ELIASBERG mène aussi une vive attaque contre la mensuration et l'estimation de l'intelligence par la méthode des tests qui, pour lui, doit être corrigée et complétée par la pratique de l'observation introspective, le sujet communi-

quant, après l'épreuve, ses impressions sur les difficultés qu'il eut à combattre. Cette méthode est notamment légitimée par les observations faites par les aphasiques sur leurs propres tâtonnements et leurs efforts.

THORNDIKE, enfin, fait une critique minutieuse et très pénétrante des différentes méthodes employées à l'heure actuelle pour la mesure de l'intelligence. Les trois caractères principaux qui peuvent être exprimés par des nombres sont, selon lui, le niveau, l'étendue et la rapidité de l'intellect. Il propose un graphique permettant de représenter à la fois ces trois qualités, et donnant ainsi un profil d'une intelligence déterminée.

Le nombre seul des travaux publiés sur l'appréciation et la mesure de l'intelligence montre combien ces questions sont difficiles à résoudre.

Des études comparatives sont encore nécessaires pour déterminer, parmi tous ces tests, quels sont les meilleurs — intrinsèquement et suivant le but cherché — et quels sont, des divers procédés d'étude de l'intelligence, ceux à préconiser.

CHAPITRE IV

LES MÉTHODES PSYCHOLOGIQUES EXPÉRIMENTALES *(Suite)*

Nous avons vu, dans le chapitre III, ce qu'il y a de plus important de la méthode psychologique expérimentale. Nous allons maintenant envisager certaines questions, indispensables à connaître mais relativement secondaires, qui concernent : l'*affectivité* et l'*éthique*, la *volonté*, l'*activité*, les *phénomènes subconscients*, le *caractère* et la *synthèse individuelle.*

VI. — **Observation de l'affectivité.**

Il semble difficile de prétendre à l'intervention efficace de l'expérimentation dans l'étude de l'affectivité; cette étude réside, pour la plus grande part, dans l'observation et l'introspection. Les éléments affectifs de la constitution psychique sont beaucoup plus nombreux, variés et nuancés que les éléments d'ordre intellectuel; de plus, à la différence des phénomènes représentatifs, ils ne sont jamais que subjectifs.

Toutefois les concomitants physiologiques des états affectifs ont été l'objet de travaux importants de laboratoire. Mantegazza, Oppenheimer, Morat, Landois, Wundt, Richet, Bechterew, Schiff, Mmes Joteyko et Stefanowska ont étudié les manifestations organiques de la *douleur;* les concomitants physiologiques du *plaisir,* de nature plus imprécise que ceux de la douleur, ont été moins souvent recherchés et précisés (Wundt, Max Brahn, Külpe, Ebbinghaus).

Pavlow, Dumas et Malloizel ont expérimenté sur les phénomènes secrétoires déterminés par les diverses *émotions :* hypersécrétion ou inhibition; l'expression des émotions a été

l'objet des travaux de WUNDT, HALLION, LAPICQUE, SIKORSKI, BINET et VASCHIDE, etc...

FÉRÉ et VIGOUROUX et de nombreux auteurs, en particulier TARCHANOW, STRECKER, SOMMER, MULLER, VERAGUTH, YUNG, PETERSON, RICKSHER, enfin B. SIDIS et H. T. KALMUS ont étudié les changements électriques produits par nos émotions et décelés par l'aiguille du galvanomètre si on tient les deux pôles d'un courant dans lequel est placé cet instrument. BINSWANGER a vérifié qu'une émotion ou une excitation sensorielle intense produit une modification dans le courant; un processus d'idéation est sans effets.

PRESSEY a imaginé une échelle collective pour l'étude des émotions : les sujets doivent d'abord barrer les mots qui leur sont désagréables ou qui contiennent à leur avis une injustice, etc.; la deuxième épreuve consiste à prier le sujet d'entourer d'un cercle les mots pour lesquels « le caractère prévu est maximum, ce qui indique l'idiosyncrasie émotionnelle, le nombre des mots entourés d'un cercle donnant l'idiosyncrasie totale » (PIÉRON). PRESSEY estime que l'investigation de l'émotion est possible par cette méthode, trouvée très discutable par PIÉRON.

DECROLY et VERMEYLEN ont proposé des moyens d'explorer globalement l'*affectivité* et plus particulièrement de caractériser synthétiquement l'affectivité propre d'un enfant; mais ils donnent au terme « affectivité » une grande extension; pour eux, il désigne l'ensemble des modes spontanés de l'action, depuis les mouvements organiques jusqu'aux formes les plus complexes des tendances. L'instrument de l'exploration de l'affectivité, des tendances tout particulièrement, est un questionnaire relatif aux réactions affectives de l'enfant, auquel sont annexés un tableau de tests affectifs pour les enfants jeunes ou anormaux et une liste de cent mots inducteurs correspondant aux différentes divisions du questionnaire.

Les *tendances*, les *besoins*, les *passions* complexes d'analyse délicate, dont les éléments s'intriquent avec ceux de la représentation, de la personnalité, du caractère, échappent — ou peu s'en faut — au psychophysiologiste.

Il faudra tenter surtout de déterminer chez un sujet les tendances qui sont prédominantes. Les tendances prédominantes sont-elles les tendances égoïstes, les altruistes, les idéa-

listes? Les tendances égoïstes sont-elles inférieures (organiques, sexuelles, d'activité) ou supérieures (orgueil, ambition, amour du pouvoir)? Les altruistes sont-elles individuelles (amitié, amour), familiales ou sociales? Enfin parmi les tendances idéales il y aura lieu de déterminer si on a affaire à des tendances esthétiques, scientifiques ou physiologiques.

VII. — **Étude de l'éthique.**

Avec ces complexes affectifs d'ordre supérieur nous sortons du domaine de la psychologie pour entrer dans celui de l'éthique; mais l'éthique a pour fondement le *sentiment moral*, qu'ont étudié aussi bien les psychologues que les moralistes.

Du point de vue expérimental, le sentiment moral a été forcément peu étudié; il est très difficile en effet de dissocier ce sentiment d'autres complexes tels que ceux du caractère et de la personnalité, d'autant plus que lui-même n'est pas un, et se décompose en plusieurs « sentiments moraux secondaires ».

Suivant Sander, il y a *six vertus cardinales de moralité :* le sens de la justice, la bienveillance, le sentiment de l'honneur, le sens de la vérité, le sens de la collectivité, le sens de la libéralité. Autour de ces six vertus cardinales, graviteraient, toujours d'après le même auteur, la clémence, la politesse, la pudeur, la fidélité, la piété, l'honnêteté, etc...

On voit ce qu'il y a d'artificiel dans de semblables énoncés et dans un semblable classement. L'article de Sander est toutefois intéressant, car il établit la différence qu'il y a entre l'examen du *caractère* et celui de la *moralité;* il fait ensuite de la *personnalité morale* l'union du caractère et de la moralité; en dernier lieu il passe en revue les différentes épreuves usitées pour l'examen psychique de l'affectivité, de la volonté, de l'activité, de ce qui constitue la personnalité morale: l'épreuve de la définition (Binet, Meumann), de la différence entre deux idées morales (par exemple avarice et économie); le test qui consiste à dégager d'un exemple concret la vertu ou le défaut qui apparaît; celui où le sujet est mis au milieu d'un conflit moral hypothétique et doit dire quelle serait sa conduite en pareil cas; enfin, faire dégager la mo-

rale d un conte ou d'une fable, et le test d'ordonnancement moral (grouper des actes d'après leur gravité et leur moralité).

JACOBSON insiste sur l'importance de cette dernière épreuve. Certains auteurs estiment que, pour étalonner les sentiments éthiques, il suffit de faire apprécier, juger, comparer entre elles des maximes.

VIII. — Étude de la volonté.

GÉRAUD-BONNET, dans son livre récent, étudie très complètement les phénomènes *de la volonté*, d'ailleurs après PAYOT, P.-E. LÉVY, et d'autres auteurs.

L'étude de l'activité volontaire a donné lieu à des recherches expérimentales très variées (WOODWORTH, THORNDIKE, HENRY et Mme JOTEYKO, etc...) La mesure des temps de réaction est, pour une part, une étude de la volonté (WUNDT, TOULOUSE et PIÉRON).

Dans leurs travaux, ACH et MICHOTTE ont utilisé à la fois l'introspection systématique et l'expérience de réaction; ceux de MICHOTTE ont porté surtout sur le choix volontaire.

DOWNEY établit le « *profil de volonté* », en étudiant la vitesse de décision, l'assurance, la résistance, la souplesse, l'inertie, l'inhibition motrice.

La mesure même de la force, l'appréciation des caractères de la volonté seront difficiles à déterminer. Il faudra se contenter de rechercher dans quelle catégorie parmi les catégories suivantes doit être placé le sujet examiné : individus sans volonté (amorphes, routiniers, impulsifs instables), individus chez lesquels la volonté intervient d'une manière transitoire (volonté faible, irrésolue, capricieuse); grands volontaires (hommes d'action, « maîtres de soi »).

IX. — Appréciation de l'activité.

L'*activité* n'est pas un processus psychique spécial; c'est un moment de chacun des processus psychiques. Elle se rencontre aussi bien dans la sensation, dans la connaissance, dans les sentiments, même dans la subconscience. On la trouve

dans l'attention, dans l'habitude, dans la volonté, etc... C'est dire qu'il n'est pas possible d'étudier, dans le laboratoire, ni même en dehors du laboratoire, l'activité en soi.

Tout au plus, pourra-t-on, du point de vue de l'activité, regardée comme le complexe opposé à la passivité, rechercher dans quelle catégorie, parmi les catégories suivantes, doit être classé l'individu examiné : les inactifs (apathiques, inactifs par hyperémotivité, inactifs par excès de réflexion), les actifs (lents ou agités), les réagissants (mobiles ou violents).

Après Mac Dougall, Moore et Gilliland ont mesuré ce qu'ils appellent l'*agressivité*, mode social, en quelque sorte, de l'activité; c'est un complexe psychique, fait de confiance en soi, de courage, d'humeur combative. Ils établissent le *profil d'agressivité* au moyen de quatre tests :

1° *Contrôle du mouvement des yeux.* — On fait faire des opérations mentales au sujet, tandis qu'il fixe son regard sur celui de l'expérimentateur. Ce dernier note les mouvements du regard qui échappe à la fixité.

2° *Influence de la fixité sur le temps des opérations.* — Comparaison avec les mêmes opérations effectuées librement.

3° *Résistance à la distraction par la peur.* — On présente au sujet un objet d'effroi (serpent) pendant qu'il effectue des opérations mentales. On note le retard dans le travail.

4° *Résistance à l'appréhension d'un choc électrique.* — Menace d'un choc de 75 à 220 volts pendant la même série d'opérations. Mesure du retard.

X. — **Étude des phénomènes subconscients.**

Pas plus que les complexes éthiques, volitionnels, et d'activité, les phénomènes subconscients ne sont susceptibles de mesure exacte; leur étude, la preuve même de leur existence ne peuvent être obtenues que par l'analyse psychologique serrée et par l'introspection expérimentale; elle ne relève donc pas, à proprement parler, de la psychologie de laboratoire.

Afin de reconnaître avec le plus de précision possible cette activité soustraite à l'intuition directe de la conscience que représentent les phénomènes de la vie subconsciente, ABRAMOWSKI « propose au sujet une série de dessins à décrire plus tard, de mots à répéter, d'impressions tactiles, dont la cause reste cachée, à définir » (WALLON, *in* DUMAS).

JASTROW a signalé le curieux phénomène de la vision *dans du cristal;* ce « don spécial », par lequel certains sujets seraient capables, en fixant une surface réfléchissante, de voir s'y fixer des images, peut être utilisé pour l'étude du subconscient; grâce à lui, en effet, seraient vus des objets dont les sujets n'ont pas eu conscience d'entendre le nom prononcé (WALLON). Seraient, de la sorte, précisément découvertes « les choses que nous voyons sans aucunement les remarquer » (JASTROW).

Nous avons vu que JUNG avait essayé de donner plus d'objectivité à la méthode de FREUD, en préconisant de substituer à la psychanalyse, trop intuitive, « l'expérimentation de l'association » : « au lieu de s'astreindre à suivre le sujet dans ses divagations, il faut saisir sur le fait les associations qu'il forme; il lui sera « demandé de dire, sitôt prononcé un certain mot, quelle idée, quelle représentation s'y est associée instantanément dans son esprit » (WALLON).

Enfin, les « affects » représentant les principaux éléments qui constituent le noyau autour duquel se forment les complexes, il devra être fait appel, pour étudier les phénomènes subconscients, aux procédés qui permettent d'explorer la cénesthésie et l'affectivité.

XI. — Étude du caractère.

On sait que l'entente n'est pas faite sur la définition du *caractère;* il est donc bien difficile de dire quels procédés sont à employer pour apprécier chez un sujet ce complexus formé surtout par les instincts, les tendances, les impulsions, les désirs, les sentiments, les volitions; c'est la nature de ces divers états et processus psychiques qu'il faudra étudier pour se faire une idée du caractère d'un individu (RIBOT). FÉRÉ n'estime-t-il pas que le caractère n'est autre que l'expression de la sensibilité?

Par l'observation attentive, par l'interrogatoire bien dirigé, pourront être appréciées toutes les nuances de la sensibilité et de la volonté. Muni de ces renseignements le psychologue classera le sujet dans l'une des variétés suivantes de caractère (RIBOT).

Les apathiques :	Apathiques purs. Apathiques moyens (dits encore apathiques intelligents). Apathiques actifs.
Les affectifs ou sensitifs :	Sensitifs (passifs ou vifs, humbles ou contemplatifs). Émotifs (mélancoliques ou impulsifs). Passionnés.
Les volontaires ou actifs :	Les moyens et les médiocres. Maîtres de soi (lutteurs ou pondérés). Hommes d'action ou grands actifs.

Les classifications, très extensives, de PAULHAN, FOUILLÉE, POYER, envisagent, de plus, les caractères suivants : les caractères équilibrés, unifiés, réfléchis, inquiets, nerveux, contrariants, incohérents, suggestibles, faibles, distraits, etc...

Il sera tenu grand compte des observations d'ordre pathologique plus ou moins fruste qui permettront d'établir si tel individu n'est pas — plus ou moins — d'une constitution psychopathique (DUPRÉ), ce qui est très fréquent : constitution émotive, mythomaniaque, paranoïaque, etc...

Grâce aux recherches de laboratoire, en particulier celles relatives au système neurovégétatif et aux sécrétions internes, il sera possible d'esquisser une classification biologique des caractères (LAIGNEL-LAVASTINE).

Les tests de la psychologie différentielle pourront, dans certains cas, donner des indications utiles.

DOWNEY pense apprécier le caractère, uniquement composé à ses yeux par les principaux traits de la personnalité, en étudiant la « constitution dynamique » de l'individu à travers son tempérament volitionnel.

XII. — L'individualité psychologique (la synthèse individuelle). La personnalité.

Pour la détermination de l'*individualité psychologique synthèse individuelle*, notion plus compréhensive que celle du caractère, trois objets sont à apprécier : la conduction volontaire, les corrélations fonctionnelles, le type individuel.

a) La *conduction volontaire* est le groupement et la direction des fonctions psychiques élémentaires, surtout à étudier par l'observation clinique; elle pourra être mesurée grâce au cylindre enregistreur avec chariot auto-moteur, signaux électriques, chronographe de JACQUET et clef de CATTELL.

Il faudra porter surtout l'étude sur l'action et les temps de départ, l'inhibition et les temps d'arrêt, la décision, la résistance aux perturbations, l'étendue du champ de l'attention appliquée.

H. WONG et W. BROWN ont cherché quelle pouvait être l'influence de l'ordre ou du désordre qui règnent dans la salle d'expériences sur le travail mental, en employant la méthode du choix multiple de YERKES. Ils ont trouvé que le désordre diminue notablement l'activité et l'efficacité du travail.

Dans l'exécution d'une épreuve intellectuelle, le sujet se plaint souvent d'être gêné par sa distraction ou sa nervosité. TINKER a songé à étudier l'influence de ces conditions sur l'exécution d'une épreuve motrice (rapidité et précision des mouvements dans le parcours d'un labyrinthe avec un style qui ne doit pas toucher les parois). La distraction est produite par une cloche placée près de la tête du sujet et qui signale les fautes, c'est-à-dire les contacts du style avec les bords. Le résultat inattendu, c'est que cette cause de distraction et de trouble n'en est pas une, puisque, dans ces conditions, il y a renforcement de l'attention et amélioration des résultats.

b) Les *corrélations fonctionnelles* pourront être calculées; et on comparera globalement et partiellement les résultats obtenus chez les divers individus.

c) Enfin, pour faire la détermination du *type individuel*, il y aura lieu d'observer et de noter plusieurs facteurs, qui sont comme les piliers du caractère : l'acquis, les sentiments intellectuels, les tendances, la maîtrise de soi.

D'après Wately, Smith, les réactions affectives, dans une expérience d'association, peuvent être considérées comme assez nettement caractéristiques de l'individualité.

Celle-ci sera, dans l'ensemble, appréciée suivant la prédominance qu'ont, chez un sujet, soit les éléments intellectuels, soit les éléments affectifs, soit les éléments volitionnels (Höffding).

Malapert a surtout insisté, pour la détermination de l'individualité, sur l'importance des « modes de l'intelligence »: les sujets analystes, critiques, discuteurs, combatifs, réfléchis, pratiques, pondérés, spéculatifs sont à classer parmi ceux qui pensent par eux-mêmes, c'est-à-dire les *bons*. Seront au contraire considérés comme *mauvais :* les incohérents, les divisés, les déséquilibrés, les dissipés, les éparpillés, les illogiques, les dispersés mentaux, les puérils, frivoles et légers, les brouillons, distraits et étourdis.

Certains auteurs voudraient, considérant son importance considérable en psychologie, réduire cette science à l'étude de la *personnalité*. Il n'est pas dans notre intention d'esquisser un exposé de ce qu'est la personnalité (Voir Blondel, *in* Dumas). Nous terminerons seulement ces considérations sur les méthodes psychologiques par l'examen rapide de la *valeur psychique* qui est un élément important de la personnalité.

Pour juger globalement la *valeur psychique* d'un individu, on ne se basera pas exclusivement sur son intelligence, d'autres signes de la personnalité seront recherchés. Dans un travail fait pour le Bureau des Recherches du Service de l'éducation, à New-York, Slawson considère parmi ces signes : l'extérieur (vêtement, propreté, élégance), le tact (affabilité), la ponctualité, l'assiduité, l'aptitude à diriger, la sociabilité, l'intérêt professionnel, la compréhension des enfants, les caractères secondaires comme : la santé, les conditions hygiéniques, l'irritabilité, etc...

H. J. Baker, pour déterminer la *constitution mentale d'un individu*, a employé trois tests d'intelligence générale (Thurstone, Stanford-Binet, et *Alpha* de l'armée); de plus il a utilisé plusieurs tests particuliers : mémoire immédiate des chiffres et des mots, tests de barrage, d'appréhension des objets (tachistoscope), de rapidité de lecture directe et à

rebours, d'opposition, d'association libre (par écrit et oralement), de complément, de témoignage, de composition et d'invention linguistiques.

Un test intéressant, susceptible de donner des indications sur le psychisme global d'un sujet, est le test de soustraction continue de KRAEPELIN (retrancher 7 de 100 et continuer la même soustraction par chaque nouveau nombre obtenu); il a été étudié par SHERMAN.

On tirera peu de renseignements de l'examen du poids cérébral ou du développement céphalique pour apprécier la valeur psychique globale ou même seulement la valeur intellectuelle; « le degré de l'intelligence correspond non à une quantité mais à un facteur » (LAPICQUE, *in* DUMAS).

BINET a cherché s'il pouvait trouver des *signes physiques* de l'intelligence chez l'enfant, il n'arrive à aucune conclusion ferme (1910); le volume du crâne ne donne en tous cas aucune indication sur le degré de l'intelligence.

On peut signaler toutefois l'opinion de NACCARATI, qui estime la valeur psychologique au moyen de tests et de mesures anthropométriques du crâne et du tronc, du volume des organes et établit des rapports entre les divers résultats obtenus : pour lui, le type « microsplanchique », qui serait en rapport avec l'hyperthyroïdie, est en général le plus intelligent.

BONHOMME et STEPHANNOPOLI ont étudié récemment la *méthode phrénoscopique* de MAINGOT; ils examinent à l'écran radioscopique les mouvements respiratoires et trouvent de grandes différences individuelles; il serait possible, d'après eux, d'attacher à certains groupes de mouvements du diaphragme la signification de manifestations de traits du caractère; chez un hystérique, par exemple, des mouvements spéciaux indiqueraient l'impassibilité, la recherche de l'effet, la confiance, l'instabilité; chez le pervers, d'autres mouvements du diaphragme seraient fonction de l'inaffectivité, de la sensualité, de l'impulsivité.

Décelant ainsi des réactions, instinctives et inconscientes, à des inconnues psychologiques, la phrénoscopie serait une méthode de même ordre mais plus sûre que la physiognomie, la chiromancie, ou la graphologie.

Les tests de Yerkes.

Peu de travaux de psychologie différentielle pour l'appréciation de la valeur psychique générale ou spéciale sont aussi complets que ceux de YERKES. Pour cette raison, et aussi parce que les tests de YERKES sont encore peu répandus en France, nous en donnons ci-dessous un résumé, qui montrera l'importance de l'œuvre américaine, tout en réservant le choix à faire entre les tests de YERKES et tous les autres déjà connus.

Le livre de YERKES comprend trois parties : dans la première, l'auteur relate l'histoire et l'organisation de l'examen psychologique; dans la seconde, il donne les diverses méthodes d'examen; dans la troisième, le moyen employé pour mesurer l'intelligence dans l'armée des États-Unis. C'est dans la première partie qu'on trouve les renseignements les plus originaux.

De très nombreuses figures illustrent cet important ouvrage, la majorité des tests étant des tests figurés.

PREMIÈRE PARTIE

I — PREMIER GUIDE INSTITUÉ

On veut connaître — rapidement — le degré intellectuel d'un individu : sans doute le meilleur moyen est de l'observer au cours de la vie ordinaire dans des circonstances variées, dans les travaux divers; mais cela est long. Les moyens suivants sont à utiliser quand — je le répète — il faut connaître vite le degré d'organisation mentale d'un individu :

1° Épreuves littéraires;

2° Examen A (examen dit d'intelligence en groupe);

3° Examen B (examen dit d'intelligence en groupe) mais réservé aux hommes réagissant lentement au cours de l'examen A);

4° Examen dit de dextérité en groupe;

5° Examen dit d'intelligence, individuel : auquel peut être joint un examen de dextérité.

1° *Épreuves littéraires.* (Servent à effectuer une grossière discrimination préalable). — Distribuer à un groupe de 80 hommes des modèles (quelques lignes imprimées), laisser lire ces lignes, puis faire tourner la page; les sujets à examiner doivent en 3 mi-

nutes reproduire sur une feuille blanche les lignes lues; on peut aussi dicter ces lignes. Les sujets qui n'ont pas fait de fautes subiront l'examen A, ceux qui ne savent pas écrire ou ceux qui ont fait beaucoup de fautes subiront les épreuves de dextérité.

2° *Examen A* (*dit examen d'intelligence en groupe*). — *Épreuve I* (*forme A*). — Placer des hommes devant une feuille représentant plusieurs carrés et triangles de superficies variées et diversement disposés; commander : « Attention, plumes en l'air », puis « Regardez le tableau. Quand je dirai « Aller », faire une croix dans le plus grand des carrés. » Durée de l'épreuve : 3 secondes, après le commandement « Aller ».

Deuxième partie de l'épreuve I (*forme A*). — « Attention. Regardez les triangles et les carrés; quand je dirai « Aller », faites une croix dans l'espace qui se trouve dans le triangle mais pas dans le carré, placer le chiffre I dans l'espace qui se trouve dans le triangle et le carré. » Durée de l'épreuve : 10 secondes, après le commandement « Aller ».

Épreuve I (*forme B*). — « Attention; regardez une phrase donnée. Je dis : Rayez la lettre avant *e* et soulignez la seconde lettre avant *h*. Allez. » Temps : 10 secondes.

Phrase : La foire d'aujourd'hui.

Épreuve II. — L'examinateur lit un nombre, à raison de un chiffre par seconde : l'élève doit inscrire le nombre dicté quand l'examinateur a terminé. Ainsi : l'examinateur dit 7, 9, 8, 6, 5, 4, en 6 secondes; l'élève doit écrire ce nombre, une fois le chiffre 4 prononcé. L'élève a 10 secondes pour écrire un nombre de 4 à 6 chiffres, 15 secondes pour les nombres de 7 ou 9 chiffres. C'est une épreuve dite de « durée de mémoire ».

Épreuve III. — Phrases mal faites. L'examinateur donne 20 phrases, les unes correctes, les autres incorrectes, par exemple :

Chaque matin le soleil se lève;
Animal est un le rare chien;
Les hommes sont méchants;
Il est de doux bien le faire, etc...;

l'élève doit placer devant chaque phrase le mot « correct » ou « incorrect ». Cela en 2 minutes pour les 20 phrases.

Épreuve IV (Problèmes d'arithmétique). — Donner la réponse aux problèmes le plus vite possible :

1° Combien font 5 hommes et 10 hommes?

2° Si vous gagnez 7 francs par jour, combien gagneriez-vous en quatre jours? etc...

On donnera 20 problèmes analogues à faire en 5 minutes.

Épreuve V. — Souligner le mot qui est juste dans des phrases telles que les suivantes :

On entend avec les yeux, oreilles, nez, bouche.

On brûle le fer, bois, fleurs, etc...

Quarante phrases en 3 minutes.

Épreuve VI. — Synonymes, antonymes. Donner une série de mots; s'ils ont une signification analogue, écrire : même; sinon, écrire : contraire.

Par exemple : bon, mauvais; laid, vilain.

Donner 40 exemples analogues, les juger en 1 minute et demie.

Épreuve VII, dite de jugement pratique. — Soit une question; en face sont quatre réponses; marquer d'une croix la réponse logique. Exemple : La viande est-elle une nourriture meilleure que les choux et pourquoi?

Elle est plus difficile à obtenir;

Elle a un bon goût;

Elle est plus nourrissante;

Elle vient des animaux.

Épreuve VIII ou de complément. — Soient plusieurs nombres simples; faire dire le nombre complémentaire de la série; par exemple : 2, 4, 6, 8, 10 : 12 est le nombre complémentaire de la série (3 minutes).

Épreuve IX ou des analogies. — Souligner parmi quelques mots le mot analogue à un mot donné; par exemple : le mot donné est « écurie », les autres sont : bébé, *cheval*, homme, chien, chat, etc... (3 minutes).

Épreuve X ou de comparaison des nombres. — Souligner le plus grand et le plus petit parmi une série de nombres (10 minutes).

Dans toutes ces épreuves, la longueur est déterminée : en général de 1 à 3 minutes au plus.

3° *Examen B* (*d'intelligence en groupe*) (*Réservé à ceux qui n'ont pas réussi, ou ont réussi lentement à l'examen A*). — Mêmes épreuves que pour l'examen A, mais en donnant plus de temps aux élèves (le double d'une façon générale). Ne pas faire les épreuves I et II; faire les huit autres.

4° *Examen dit de « dextérité en groupe »*. — Faire faire des constructions à l'aide de boîtes où se trouve le matériel de construction. Faire faire 10 constructions à chaque candidat, donner 3 minutes par construction; donc, l'épreuve dure 30 minutes.

Doivent être soumis à cette épreuve :

1° Les candidats qui ont manqué l'épreuve littéraire;

2° Les candidats qui n'ont pas donné satisfaction à l'épreuve B.

5° *Examen dit d'intelligence individuel.* — Pour les candidats illettrés ou ayant de la difficulté à parler le français, ou enfin ceux qui sont supposés intellectuellement anormaux et ceux qui se sont fait remarquer par leur conduite étrange :

Épreuve A. — Assembler des cubes colorés et en faire un rectangle;

Épreuve B. — Faire lire l'heure.

Épreuve C. — Faire placer un cube libre entre des cubes fixes déterminés.

Épreuve D. — Tracer le chemin le plus court dans un labyrinthe représenté sur une feuille.

Épreuve E. — Faire faire des mouvements commandés avec des cubes.

Épreuve F. — Faire assembler des outils démontés à l'avance.

Épreuve G. — Faire donner des réponses à des questions simples écrites : lieu de naissance, date de naissance, etc...

Épreuve H. — Dire un mot et demander au candidat de dire le mot qui lui vient le premier à l'esprit (association d'idées).

Épreuve I. — Dire à l'envers le nombre qui est énoncé.

Épreuve J. — Définir certains mots.

Épreuve K. — Ranger des lettres déterminées suivant leur longueur (l'm avant l'o ou l'i par exemple).

Épreuve L. — Arranger en phrases correctes un assemblage de mots.

Épreuve M. — Faire dire et définir l'absurdité d'une phrase absurde.

Épreuve N. — Dire les rimes à un mot donné.

Épreuve O. — Dire les ressemblances et les différences entre deux mots.

Épreuve P. — Courts problèmes (l'ingéniosité est ici explorée).

Épreuve Q. — Reproduire de mémoire un dessin montré dix secondes (mémoire pour les signes).

Épreuve R. — Reproduire un passage d'un ouvrage lu (mémoire logique).

Épreuve S. — Répondre à des questions d'une manière précise (compréhension).

Épreuve T. — Faire faire une phrase avec trois mots donnés.

Épreuve U. — Problème un peu plus compliqué que le premier.

Épreuve V. — Remplacer les lettres par des signes déterminés et faire construire des mots avec des signes conventionnels.

Toujours tenir compte, dans ces épreuves : 1° de la correction; 2° du temps.

II — Deuxième guide institué (Juillet 1918)

Il y a deux groupes d'examen :

1° L'examen dit *alpha* (α);

2° L'examen dit *bêta* (β).

On fait faire :

1° Aux jeunes gens illettrés et à ceux qui ne parlent pas le français, l'examen bêta;

2° A ceux qui parlent difficilement la langue, les deux examens;

3° A tous les autres, l'examen alpha.

L'examen alpha comprend toutes les épreuves de l'examen A d'intelligence en groupe.

L'examen bêta :

Épreuve I. — Labyrinthe, indiquer le plus court chemin.

Épreuve II. — Cubes, faire compter des cubes répartis dans divers espaces d'un tableau.

Épreuve III. — Remplacer les chiffres de 1 à 9 par des signes, donner un nombre quelconque; le candidat doit remplacer chaque chiffre par le signe correspondant.

Épreuve IV. — Analogue à la précédente.

Épreuve V. — Montrer 2 chiffres, les faire reconnaître par le candidat, faire reconnaître des chiffres en montrant les signes correspondants.

Épreuve VI. — Dite de complément d'image.

Épreuve VII. — Constructions géométriques.

De plus, on fait passer à tous les candidats (lettrés, illettrés, candidats ne sachant pas la langue) l'*examen individuel*. Bien entendu, les illettrés et les candidats ne sachant pas la langue n'iront pas loin dans la série d'épreuves. Pour les illettrés, on appliquera une table de points spéciale ou la table de Stanford-Binet ou encore la table de représentation avec ou sans instruction orale.

Cet examen individuel sera soit celui du premier guide, soit ce nouveau :

Épreuve 1. — Faire comparer deux images et les faire juger esthétiquement; si le jugement est bon : 1 point.

Épreuve 2. — Faire dire ce qui manque dans quatre images; 1 point par image bien rectifiée.

Épreuve 3. — Faire comparer plusieurs longueurs de lignes et deux valeurs de poids; 1 point par réponse bonne.

Épreuve 4. — Donner plusieurs nombres, les faire répéter; 1 point.

Épreuve 5. — Faire compter en diminuant de 25 à 1; 5 points, de 25 à 5 : 4 points, etc.

Épreuve 6. — Faire répéter des phrases courtes et justes; 2 points si la phrase est longue, 1 point si la phrase est courte.

Épreuve 7. — Faire décrire une image; donner de 1 à 3 points selon la difficulté.

Épreuve 8. — Faire arranger des objets ou des corps suivant leur poids; si tout est bien = 2 points, la moitié = 1 point.

Épreuve 9. — Dire la différence entre deux objets (banane et pomme); 1 point par bonne réponse.

Épreuve 10. — Faire définir des objets ou des termes corrects, par exemple : cuillère, bouillotte; 1 point par définition juste.

Épreuve 11. — Faire la différence approximative de longueur entre des lignes présentées un instant; 1 point par bonne réponse.

Épreuve 12. — Faire copier des carrés et des losanges; copie juste = 2 points, copie approximative = 2 points.

Épreuve 13. — Faire dire des mots qui viennent à l'esprit, par association d'idées, quand on énonce certains mots; noter de 1 à 3 points suivant la justesse et la rapidité.

Épreuve 14. — Étant donnés trois mots, faire une phrase; noter de 1 à 4 points.

Épreuve 15. — Faire une réponse à une question posée : par exemple « Si vous manquez votre train, que faites-vous? » 2 points par réponse satisfaisante.

Épreuve 16. — Faire dessiner deux dessins montrés un instant; si le résultat est bon, 2 points.

Épreuve 17. — Critiquer des phrases absurdes; 1 point par réponse satisfaisante.

Épreuve 18. — Reconstruire des phrases où les mots sont en désordre : 2 points.

Épreuve 19. — Définition de termes abstraits; 2 points pour 3 termes.

Épreuve 20. — Épreuve d'analogie : dire le mot juste dans une phrase : l'homme est au garçon ce que..... (la femme) est à la jeune fille; si la réponse est bonne : 1 point.

Candidats ayant obtenu 60 points = Bons : gradés futurs ou secrétaires, moniteurs, spécialistes, etc... (dans l'armée).

Candidats ayant obtenu de 40 à 59 points = valeur psychique moyenne, Bataillon d'ouvriers.

Candidats ayant obtenu moins de 40 points = Inaptes au service militaire; valeur psychique médiocre ou nulle.

Examen Stanford-Binet

Douze types d'examen Stanford-Binet sont donnés : chacun d'eux comporte six à huit épreuves. Nous ne pouvons pas donner

tous les douze types; ci-dessous deux exemples : l'un choisi parmi les types faciles, l'autre parmi les difficiles; les divers types forment une échelle :

TYPE 1 (facile) :

Épreuve 1. — Le candidat montre des parties de son corps.
Épreuve 2. — Nommer des objets familiers.
Épreuve 3. — Faire apprécier des images.
Épreuve 4. — Demander le sexe de personnes, d'animaux.
Épreuve 5. — Faire donner nom, prénom, âge, date de naissance du candidat.
Épreuve 6. — Faire répéter des nombres et des phrases.

TYPE 8 (difficile) :

Épreuve 1. — Épreuve de vocabulaire.
Épreuve 2. — Définition de mots abstraits.
Épreuve 3. — Épreuve de la balle et du champ (analogue à celle du labyrinthe).
Épreuve 4. — Phrases à mots dispersés.
Épreuve 5. — Interprétation de fables.
Épreuve 6. — Faire lire 5 chiffres et les faire lire à l'envers.
Épreuve 7. — Interprétation d'images.
Épreuve 8. — Trouver le point de ressemblance entre trois choses.

Échelle pour examen de représentation : 10 épreuves.

Épreuve 1. — Faire monter un bateau avec des pièces en carton.
Épreuve 2. — Faire ranger des figures et des mannequins.
Épreuve 3. — Imitation avec des cubes.
Épreuve 4. — Construction avec des cubes.
Épreuve 5. — Construction avec des cubes sur un tableau.
Épreuve 6. — Dessin à exécuter.
Épreuve 7. — Signes remplaçant les chiffres.
Épreuve 8. — Labyrinthe.
Épreuve 9. — Arrangement d'images.
Épreuve 10. — Compléter des images.

Telles sont les indications données dans la première partie de l'ouvrage; elles y sont accompagnées par de nombreuses planches, représentant des *tests* à utiliser, et la photographie d'une *fiche psychologique.*

Deuxième partie du livre de Yerkes

Les auteurs revoient en détail, dans cette partie, les diverses méthodes déjà exposées dans la première partie : ils montrent comment ils sont arrivés à les modifier, à les simplifier, dans l'*application :* en particulier l'échelle Stanford-Binet, qu'ils assimilent à l'examen bêta. Ils ont abrégé également l'échelle de Yerkes-Bridges. Ils font servir leur épreuve non seulement à l'application de l'aptitude et de la non-aptitude au service militaire, mais à l'appréciation de l'intelligence et à la répartition des recrues dans les divers services, emplois, grades, etc...

Troisième partie du livre de Yerkes

Elles est consacrée, comme nous l'avons dit, à la mensuration de l'intelligence; cette mensuration est obtenue surtout par les épreuves alpha et bêta.

Divers types d'intelligence soit donnés : depuis celui de l'intelligence du nègre, jusqu'à celle des candidats-officiers, en passant par ceux des indisciplinés.

Plusieurs auteurs ont vérifié les observations de Yerkes, en utilisant ses tests : Thorndike, Richardson et Robinson, Anderson ont surtout employé le test alpha, ainsi que Pressey, Wood, Woolley. Et tous sont d'accord pour estimer que ces tests donnent des résultats intéressants.

CHAPITRE V

LES MÉTHODES PSYCHOLOGIQUES EXPÉRIMENTALES (*suite et fin*). — LA FICHE PSYCHIQUE. — APPLICATION DES MÉTHODES PSYCHOLOGIQUES EN HYGIÈNE MENTALE. — LA MÉTHODE DE L'HYGIÈNE MENTALE, VUE D'ENSEMBLE.

Nous pourrions exposer tout de suite ce qui a trait à l'établissement de la « fiche psychique », car nous en avons fini avec les procédés expérimentaux d'investigation psychologique d'ordre général. Auparavant, nous donnerons quelques renseignements sur les méthodes psychologiques expérimentales mises en œuvre dans des cas particuliers : appréciation et mesure de la *fatigue mentale*, de l'*aptitude individuelle* et de la *capacité professionnelle*, étude des *enfants normaux et anormaux*, et des « *bien doués* ». Après cela seulement, nous parlerons de la fiche psychique, et terminerons cette deuxième partie par les données relatives à l'*application des méthodes psychologiques en hygiène mentale*, et par une *vue d'ensemble sur la méthode de l'hygiène mentale.*

I. — Mesure de la fatigue mentale.

Nous avons vu que l'un des critères auxquels se reconnaît la prédisposition aux psychopathies est la fatigabilité mentale plus ou moins rapide (Toulouse). Il est donc important de rechercher par quels moyens sera reconnu, apprécié, mesuré si possible, l'état de fatigue mentale.

Suivant Mazzitelli, il ne faut pas considérer qu'il y a un travail qui soit seulement physique et un travail qui ne soit que psychique; le travail est toujours psychophysique; il en sera de même de la fatigue.

Il existe en effet un parallélisme étroit entre l'ergogramme et le psychogramme.

Les tests psychophysiologiques de la fatigue mentale sont très nombreux : outre les tests biologiques (musculaires, urinaires, sérologiques, etc.) de la fatigue générale, il faut citer les divers tests sensoriels, les réactions psycho-motrices, enfin les tests purement mentaux interrogeant les divers processus psychiques.

C'est depuis Mosso qu'ont été recherchés les effets physiologiques du travail intellectuel : effets circulatoires, respiratoires, thermiques, musculaires, tactiles, etc... (Schiff, Binet et Henri, Gley, Pidancet, Féré, Maggiora, Griessbach, Mme Joteyko).

Les effets psychologiques de la fatigue mentale n'ont pas été moins étudiés : Oehrn a étudié l'influence du travail intellectuel sur la vitesse des actes psychiques au moyen des tests suivants :

1° Compter des lettres d'un texte imprimé en caractères latins;

2° Addition des nombres d'un chiffre;

3° Écriture sous dictée;

4° Lecture à haute voix;

5° Mémoire des chiffres;

6° Mémoire des syllabes.

Amberg, Gates, Thorndike, Bettmann, Woodworth, Poffenberger et Tallman ont conduit des recherches analogues.

Sikorsky a presque uniquement employé comme test, pour la fatigue mentale, la méthode des dictées; Kraepelin, Foucault ont utilisé la méthode des additions (d'après Poyer, *in* Dumas).

Les deux tests de fatigue présentés par Patrizi, qui a surtout étudié le travail professionnel, sont :

1° L'ergomyographie, en même temps que l'établissement de l'ergogramme classique;

2° Le graphique psychométrique de l'attention (prosexigramme) et de la capacité mnémonique (mnémogramme). Ces deux graphiques sont obtenus par une série de temps de réaction et une série de temps de perception (de lettres, de chiffres et autres symboles).

Piéron, étudiant la fatigue en général, décèle les signes physiologiques de celle-ci par des épreuves consistant dans l'utilisation de trois tests :

Le test de recherche du seuil du réflexe rotulien ;

Le test d'énonciation de formes (dix lignes de dix figures énonçables par un monosyllabe : croix, rond, trait, etc...);

Le test de la fréquence limite du papillotement par la vue d'un disque à secteurs blancs et noirs égaux.

Dans toutes ces expériences, il y a lieu de tenir grand compte des variations individuelles, qui sont considérables. Poyer rapporte, d'après Hollingworth, qu'Edison *et* huit de ses élèves sont arrivés à fournir le 145 à 150 heures de travail intellectuel par semaine, soit environ vingt et une heures par jour, ce qui est sans nul doute un cas exceptionnel.

Dhers met en relief la variabilité des résultats obtenus avec les divers tests; il existe en effet, dans des recherches de cet ordre, des facteurs perturbateurs provenant du sujet examiné, de l'expérimentateur lui-même, des méthodes et des appareils employés. Les résultats ne peuvent donc qu'être incertains, d'autant plus qu'ils dépendent aussi de problèmes de physiologie et de psychologie dont la solution reste à trouver.

Il serait possible d'avoir des données précises sur la fatigue, sur la fatigue mentale en particulier, si l'on savait déterminer la nature des produits toxiques provenant de telles ou telles cellules en activité; mais les recherches chimico-biologiques ne sont pas encore arrivées à ce résultat précis.

II. — Étude des aptitudes individuelles. — Capacité professionnelle.

« Dans ces dernières années, soucieuse d'applications immédiatement pratiques, l'école américaine, s'engageant résolument dans la voie ouverte par Galton et Pearson, a cherché à tirer de l'étude des mentalités individuelles des conclusions valables pour la vie scolaire et industrielle. Elle s'est demandée s'il ne serait pas possible de déterminer à l'avance les chances de succès de tel ou tel sujet dans un ordre de travail déterminé. C'est le problème des *aptitudes individuelles*, étudié par Münsterberg, Thorndiki, Hollingworth, et repris

par de nombreux auteurs, en particulier LAHY, M[me] JOTEYKO, AMAR. Il a donné lieu à de nombreuses recherches de détail fort intéressantes, dont l'ensemble constitue une branche spéciale de la psychologie appliquée, la psychologie des vocations. L'élément le plus important de la célèbre méthode de TAYLOR (organisation du travail industriel) est d'ailleurs la sélection — tout empirique chez cet auteur — des ouvriers les mieux doués pour un genre d'occupations déterminé. Nous avons vu que, pendant la dernière guerre, l'État-major américain avait confié à un comité de psychologues le soin d'étudier les moyens de sélectionner rapidement les spécialistes (YERKES). Il y a là tout un champ nouveau et très riche ouvert à l'activité des chercheurs et où la science théorique ne recueillera pas moins de bénéfices que la pratique. » (POYER, *in* DUMAS.)

Des procédés spéciaux, pour la plupart d'ordre expérimental, complètent, dans ce but de sélection et d'orientation, les examens psychologiques généraux.

E. BURR a décrit les diverses méthodes employées pour déterminer les aptitudes individuelles.

O. LIPMANN préconise ce qu'il appelle l'*examen psycho-professionnel*, qu'il réalise pour classer les typographes; il fait faire des exercices de lecture, d'épellation, de copie d'un texte, d'épellation de copie, d'écriture à la machine à écrire.

BICKERSTETH explore le champ complet de l' « habileté mentale » par différents tests qui sont assez simples et paraissent être très pratiques.

CLAPARÈDE, WELLS, THURSTONE donnent des tests d'aptitude et des tests pour servir au classement et à l'orientation professionnels.

C'est au moyen des tests de BINET, ou sur des tests plus complets, que WILBOIS compte *sélectionner les individus* en « futurs ouvriers », à diriger vers les *écoles pratiques*, et en sujets qui iront dans l'*enseignement secondaire commun;* il opère ainsi le « dégrossissement » des individus en vue de l'orientation professionnelle.

Pour LINK, qui a étudié les signes d'aptitude des employés de bureau, ainsi que les élèves des écoles commerciales, il est nécessaire d'employer six ordres de tests : les tests de vérification, ceux d'addition et de soustraction, ceux de direc-

tion, ceux de substitution de lettres, ceux d'épellation, enfin les tests de classement alphabétique.

Les épreuves très simples préconisées par IMBERT sont : marquer le centre de circonférences, de diamètres, le milieu de droites, reproduire des angles, des carrés, des rectangles, des formes diverses, après exposition tachistoscopique, déposer des morceaux découpés d'une feuille de papier de manière à recouvrir la surface la plus petite possible.

Sur les indications de LIPMANN, une fiche psychologique a été arrêtée par l'Institut de psychologie professionnelle de Berlin; elle ne comprend pas moins de vingt-sept questions sur l'état physique et surtout sur l'état mental (goûts, aptitudes au travail, attention, affectivité, sociabilité, résultats scolaires, etc...).

La fiche de LIPMANN et HYLLA est également intéressante : elle comprend cinq épreuves : lecture, épellation, copie d'un texte, vitesse de lecture d'épellation, vitesse d'écriture à la machine à écrire.

A Berlin, SCHNEIDER détermine les aptitudes spéciales des employés des postes pour les divers services, par des épreuves concernant le temps des actes et des réactions, l'étude des mouvements, des fautes commises, de la fatigue.

Le « tapping-test » a surtout été utilisé et étudié aux États-Unis; imaginé par WHIPPLE et HEALY, il a pour but de mesurer la vitesse et l'exactitude des mouvements coordonnés de la main et de l'œil, d'apprécier ainsi la coordination motrice.

Une feuille de papier rectangulaire est divisée en 150 carrés d'un demi-pouce de côté disposés par rangs de 10.

Le sujet doit taper une seule fois dans chaque carré, aussi vite qu'il peut et sans erreur. On fait d'abord une démonstration; il est mis en confiance, dans un local où il ne peut être distrait, et assis commodément devant une table.

Les erreurs consistent à placer plus d'un point dans chaque carré, à toucher une ligne ou à passer un carré. L'épreuve dure trente secondes. Après le premier essai, le papier est retourné; on répète l'épreuve et on conserve la meilleure des deux (A. HEVVES, M. J. REAM, etc...).

W. HEALY a proposé un test de complétement de dessin, avec étalonnage précis; l'habileté artistique et l'adresse manuelle sont ainsi explorées et mesurées.

L'habileté motrice générale peut être appréciée à l'aide de l'épreuve imaginée par A. ALBERTINI. Cette épreuve est la suivante : Le sujet, muni d'une aiguille, est placé devant un carton millimétré; il doit, le plus rapidement qu'il peut, percer des trous les plus voisins possible juste sur les lignes marquées d'un trait plus fort (chaque centimètre). On mesure le rendement quantitatif, en un temps donné, du nombre total de trous, et du nombre de trous corrects (à moins de 1 millimètre de la ligne de visée), ce qui donne les erreurs par différence; la pression est évaluée par le nombre de trous atteignant une feuille de carton blanc placée sous le carton millimétré et séparée de lui par une couche de feutre.

Le « test de stabilité », de J. Q. HOLSOPPLE, consiste à faire maintenir un stylet dans un orifice sans en toucher les bords (les contacts donnent lieu à un passage de courant).

La méthode du choix multiple de YERKES a été utilisée dans l'industrie par BROWN et WHITTELL, ainsi que par HISHINGWONG et BROWN.

VITELES a étudié très complètement les tests psychologiques dans l'industrie : tests d'intelligence générale et tests d'habileté spécifique.

D'après WATTS, les tests appliqués à la détermination des aptitudes professionnelles doivent être classés en :

1° Tests analytiques;

2° Tests synthétiques; ceux-ci comprennent des tests professionnels, des tests empiriques, et des tests d'analogie.

LAHY a organisé un examen aussi complet que simple et précis pour les candidats aux emplois de la Compagnie des Transports en commun de la région parisienne. Il explore d'abord la force et la fatigabilité musculaire par le dynamomètre, puis l'appréciation des distances à l'aide du tachodomètre, la mémoire par les tests des mots associés, l'habileté mentale et manuelle par le test des pièces de verre, laiton, tôle, de formes variées, que le sujet doit décrire et dont il doit ensuite faire un carré, enfin la suggestibilité motrice au moyen de l'appareil de BINET. Dans la chambre noire, sont étudiées les réactions psychomotrices, l'attention concentrée et diffusée; toutes ces diverses opérations sont mesurées et enregistrées (Voir 4e partie).

L'appréciation des aptitudes individuelles a été également tentée chez des sujets de profession dite intellectuelle. H. H. Caldwell a ainsi appliqué les tests pour adultes de l'échelle de Stanford ou de Terman à des membres du personnel universitaire. N. F. Washburn, E. Hatt et E. B. Holt ont cherché à obtenir la corrélation d'un test de contrôle par l'imagerie visuelle avec les aptitudes géométriques, dont l'existence était ainsi prouvée.

Ream a cherché à établir un test de « relations sociales », d'aptitudes à la vente. Les tests de Stanford et de Porteus ont été comparés entre eux pour la détermination de l'insuffisance sociale, spécialement chez les psychopathes (E. L. Cornell et G. N. Lowden).

Dans le chapitre IV de la troisième partie, seront vus les résultats donnés par plusieurs de ces tests, dans l'orientation et l'adaptation professionnelles.

III. — Étude des enfants normaux et anormaux.

On a vu que la « psychologie différentielle » ou « individuelle » était née, surtout, des travaux de Binet sur les enfants anormaux. Depuis Binet, de nombreux auteurs, comme nous l'avons vu également, ont critiqué ou légèrement modifié les épreuves qu'il a imaginées. (Stalnaker, Yarbough, Decroly, Claparède, Fox, Bappert, Bourdon, Michaelis, etc.). Nous ne reviendrons pas ici sur les diverses échelles de tests proposées, qu'on trouvera d'ailleurs dans les traités spéciaux.

C. Burt a particulièrement bien revisé l'échelle de Binet-Simon ; l'échelle comporte 65 tests ; l'auteur établit, dans son ouvrage important, des statistiques et des pourcentages intéressants ; il étudie l'influence du sexe, les corrélations entre le résultat des tests et les estimations d'intelligence des maîtres.

Parmi les tests, dont plusieurs lui sont personnels, Burt distingue les tests collectifs (oppositions, analogies, définitions, ordres à exécuter par écrit, complètement, etc...) et les tests individuels (labyrinthe de Porteus, absurdités à découvrir, tests de raisonnement, etc...) ; enfin des tests spéciaux sont composés qui servent à déterminer le niveau sco-

laire : test de lecture, d'orthographe d'arithmétique, d'écriture, de composition, de dessin, d'habileté manuelle.

Cet ensemble de procédés constitue un exemple de méthode à mettre en œuvre pour l'examen d'enfants supposés normaux et pour la détermination du niveau mental des anormaux et même des délinquants.

MANN a fait récemment à Münich une expérience sur 20 élèves de 13 à 14 ans d'une classe spéciale formée d'enfants n'ayant pas pu fréquenter leur classe normale, soit pour inaptitude ou paresse, soit pour maladie ou changement de domicile ; il a cherché à apprécier le niveau mental indépendamment, autant que possible, des connaissances.

Dans un ensemble de 100 cartes postales, l'auteur en a retiré 40, formant 10 groupes de 4 chacun : peintures, photographies, intérieurs, cartes humoristiques, photographies en couleurs, caricatures, cartes de nouvelle année, cartes de visite, etc... Ces cartes sont numérotées de 1 à 40, mais il arrive que, dans chaque groupe, 1 ou 2 numéros ne sont pas portés ; il s'agit de cartes qu'on peut aisément placer dans un autre groupe que le véritable.

Le paquet de cartes est remis aux enfants avec les instructions suivantes : Voici 40 cartes, 29 portent dans le coin supérieur de droite un numéro, 11 n'en ont pas. Rangez les cartes de telle sorte que vous ayez la série de 1 à 40 en ayant bien soin qu'elles soient en ordre. Hâtez-vous.

L'auteur arrive aux conclusions suivantes :

E. Avantages du test :

a) Nombreuses possibilités de variations ;

b) Une certaine indépendance vis-à-vis du langage et des connaissances scolaires ;

c) Grandes possibilités d'appréciation du sujet ;

d) Examen de l'intelligence (pratique et théorique), au moyen d'un seul test.

B. Inconvénient : dépense de temps avec un nombre élevé d'enfants.

Comme nous le verrons aux chapitres III de la quatrième et de la cinquième partie, une discrimination soigneuse des tests employés devra toujours être faite, suivant le but cherché : fixation du niveau mental des normaux, détermination des arriérés ou des anormaux, des apti-

tudes individuelles, de l'orientation professionnelle chez les enfants.

IV. — Sélection des " bien doués ".

Étudiée surtout par BINET, BOURDON, et EBBINGHAUS, *la sélection des bien doués* réside surtout dans la comparaison des processus psychiques et de la valeur psychique générale chez le sujet en expérience.

SUTER montre en effet que la sélection des « bien doués » n'est pas autre chose que la détermination du degré de développement des capacités naturelles discernables chez l'homme, caractéristiques de sa personnalité et significatives du point de vue des exigences multiformes de la vie. Il passe en revue les procédés expérimentaux pour :

1° L'épreuve de l'intelligence (pensée, imagination, mémoire);

2° L'épreuve des dispositions (acuité visuelle, sensibilité, tactile différentielle, précision et vitesse de mouvement);

3° L'épreuve de l'aptitude professionnelle.

La notion d'aptitude, dit HISCHE, n'est pas absolue; elle est relative; dans la sélection des bien doués, nous ne pouvons qu'apprécier le rendement et nous ne mesurons pas vraiment l'aptitude.

H. MÜLLER s'occupe surtout de la détermination des « bien doués » par l'appréciation de ce qu'il appelle l'« aptitude linguistique », qui se divise en :

Mémoire de l'orthographe des mots,

Aptitude grammaticale,

Aptitude stylistique,

Aptitude à juger, à critiquer ce qui est lu, à en extraire l'essentiel.

Pour apprécier les diverses aptitudes, il préconise l'emploi de tests qui sont des exercices de grammaire ou de langue, analyse des mots ou de phrases, définitions, phrases absurdes, etc...

Il suffit, d'après HISCHE, pour sélectionner les « bien doués » de faire porter les épreuves sur l'attention, la mémoire, la combinaison, l'aptitude à dégager l'essentiel, la capacité de jugement.

Pour interroger ces divers processus psychiques, l'auteur conseille les tests suivants :

a) *Attention :* faire reproduire une histoire lue pendant que le sujet fait des multiplications au tableau.

b) *Mémoire :* tests auditifs, tests visuels, tests moteurs.

c) *Combinaison :* faire marquer dans un texte les conjonctions manquantes.

d) *Aptitude à dégager l'essentiel :* définition des termes, ou faire dégager la morale de trois fables.

e) *Capacité de jugement :* tests des phrases absurdes.

L'auteur estime que l'examen devra être complété par le test du triangle de Binet et celui du dessin dicté.

V. — **Fiche psychique.**

Muni des résultats fournis par les méthodes psychiâtriques et les méthodes psychologiques, particulièrement les méthodes psychologiques expérimentales, l'observateur — aliéniste, psychologue, hygiéniste mental, pédagogue, praticien — devra être en mesure, pour résumer ces résultats en les synthétisant, d'établir la « fiche psychique » du sujet examiné.

Sans doute cette « fiche psychique » ne saurait, pour ainsi dire, se suffire à elle-même; elle doit être étayée par les résultats de l'examen somatique et biologique; envisagée dans son individualité propre, elle n'est qu'un élément, mais un élément important d'une appréciation générale sur l'activité psychique et les possibilités de comportement psychologique du sujet.

Un type — modifiable après expérience — de cette fiche est donné ci-contre; elle pourrait être d'un format quelconque, mais permettant d'inclure la fiche dans le « livret médical du citoyen », qu'il est si désirable de voir instituer.

Quelques renseignements de détail sont donnés ci-dessous en ce qui a trait à l'établissement de cette fiche, disons tout de suite que les résultats dus à la phrénoscopie sont assez sujets à caution et que, dans le choix des tests, on pourra s'inspirer des quelques conseils contenus dans les pages 117 et suivantes.

— I —

FICHE PSYCHIQUE

Antécédents psychiques (héréditaires, collatéraux, personnels) :

Profession du père :

Profession personnelle :

Attitude, tenue, facies :

Intelligence (perceptions, attention, jugement, association des idées, raisonnement, mémoire, imagination) :

Affectivité :

Valeur morale (éthique) :

Caractère :

Volonté :

Instruction :

Éducation :

— II —

PROFIL PSYCHOLOGIQUE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Attention										
Jugement et raisonnement .										
Affectivité.										
Sens moral										
Caractère										
Activité psychomotrice . . .										
Émotivité.										
Appréciation										

PHRÉNOSCOPIE

— III —

TESTS

— IV —

RÉACTIONS PSYCHOMOTRICES RÉSULTATS DES EXAMENS PAR APPAREILS DIVERS
CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Pour l'établissement de la fiche, les intéressés seront interrogés et examinés individuellement; beaucoup pourront être examinés rapidement : un coup d'œil sur l'attitude générale, la physionomie, la façon de se présenter et de répondre à la suite de quelques questions générales, l'examen d'une dictée, de problèmes simples, montreraient vite qu'on a affaire à un sujet dit normal; pour d'autres au contraire, soit les débiles, soit surtout les déséquilibrés, il sera nécessaire de poursuivre l'examen, et d'utiliser une partie des épreuves et des mesures que nous avons passées en revue.

Dans le libellé des appréciations sur les divers processus psychiques, l'observateur s'efforcera d'être concis.

La propreté, la tenue, l'expression de la physionomie seront caractérisés rapidement; le pouvoir de fixer les sensations, de former les images, les aperceptions sera apprécié en quelques mots.

De même pour les diverses facultés intellectuelles, on notera par exemple : attention rationnelle, facilement fixée, forte ou nulle, faible, négligente, rapidement fatigable, dispersée, fugitive, etc...; mémoire fidèle, rapide, évocation pénible, fixation forte, ou infidèle, lente, évocation facile, fixation faible, etc...; association des idées par contiguïté, par ressemblance, par contrastes, associations logiques, justes, anormales, vives, rapides ou superficielles, lentes, etc...; jugement logique, complet, ou illogique, incomplet, subnormal, insuffisant; compréhension et conception justes ou inexactes, médiocres, anormales; raisonnement juste ou faux, rapide ou lent; abstraction, généralisation vives, justes ou lentes, inexactes, pénibles; imagination vive, désordonnée, ou nulle, médiocre, calme, etc.

Pour les sentiments et tendances éthiques, pour le caractère on notera : expansion, euphorie, gaîté, satisfaction; ou tristesse, dépression, préoccupations, indifférence, mollesse, inconscience; faculté de discerner le bien et le mal, le permis ou le défendu, normale ou insuffisante, susceptibilité, irritabilité, intimidabilité, orgueil, prétention, sentiments altruistes ou égoïstes, impulsivité, etc., etc.

C'est grâce à des questions multiples sur ses goûts, plaisirs préférés, habitudes, occupations ordinaires, désirs, sur sa famille, ses relations, ses opinions, que les sentiments éthi-

ques du sujet et ses tendances pourront être déterminés (Folly).

Il pourra être indiqué d'*observer* pendant quelques jours certains individus, avant d'apprécier leur valeur psychique; pour d'autres, des *enquêtes* seront provoquées.

Enfin, il y aurait intérêt à tracer, dans la fiche psychique, le *profil psychologique* de l'individu examiné. C'est Gemelli qui a le premier réalisé ces profils psychologiques, d'après la méthode de Rossolimo; Crocq, à leur suite, a préconisé la représentation graphique de l'état mental des psychopathes; Ciampi et Ameghino ont critiqué les résultats de la méthode de Rossolimo. Quoi qu'il en soit, le tracé du « profil psychologique » d'un sujet peut donner des résultats de valeur.

Nous donnons page 116, d'après Piéron, deux de ces profils, l'un concernant un candidat excellent, l'autre un candidat insuffisant sous tous les rapports (tableaux 1 et 2, p. 116.)

On voit que les points suivants y ont été étudiés :

1° *Activité psychomotrice :* temps de réaction simple, visuels et auditifs (et variation moyenne), et temps de réaction de choix (entre deux stimuli visuels ou un visuel et un auditif).

2° *Attention :* concentration et fluctuation par le barrage des signes, de Saffiotti : extension de l'attention (avec signes multiples), rapidité d'aperception (tachistoscopie, figures à reconnaître).

3° *Réaction à des stimuli émotifs* (pléthysmogramme de l'avant-bras, pouls carotidien, pneumogramme, tremblement).

4° *Précision de l'effort musculaire* (avec l'ergo-esthésiographe de Galeotti) (Voir ci-contre les deux tableaux).

Morgan a établi un profil mental en représentant graphiquement le résultat des épreuves de son test (soient 10 clefs qui correspondent à des chiffres déterminés, le sujet doit dresser sur la clef correspondante dès qu'il voit un chiffre).

Nous avons vu que Thorndike a proposé l'établissement d'un profil de l'intelligence.

Au laboratoire de psychologie du Service de prophylaxie mentale de Sainte-Anne, le profil psychologique suivant est établi :

Service de prophylaxie mentale.
Laboratoire de psychologie.

PROFIL PSYCHOLOGIQUE

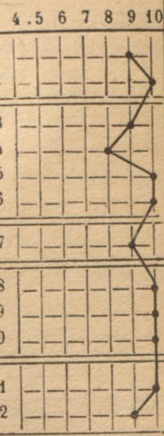
Nom............ *Age*............ *Date*............

Examiné par............ *Diagnostic clinique*............

NIVEAU MENTAL	Mémoire d'acquisition brute						MÉMOIRE immédiate des chiffres	MÉMOIRE LOGIQUE	SUGGESTIBILITÉ motrice	Temps de réaction			Attention concentrée	
	Fixation	Évocation	Reconnaissance	Erreurs de reproduction	Erreurs de reconnaissance	Résultat global				Rapidité	Homogénéité	Régularité	Exactitude	Efficience nette
6														
5														
4														
3														
2														
1														
0							ZONES NORMALES							
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														
16														
17														
18														
19														
20														
21														
22														
23														
24														
25														
26														
27														
28														
29														
30														
31														
32														
33														

TABLEAU 1

A) Attention	1. Concentration	1	
	2. Extension	2	
B) Capacité de relever une donnée avec précision	3. Méthode de reconnaissance	3	
	4. — de jugement	4	
	5. — de reproduction	5	
	6. Reconnaissance des couleurs	6	
C) Capacité d'observation		7	
D) Activité psychomotrice	8. Réaction au stimulus acoustique	8	
	9. — — visuel	9	
	10. — — tactile	10	
E) Résistance aux stimuli émotifs	11. Examen avec le pneumographe	11	
	12. — — pléthysmographe	12	

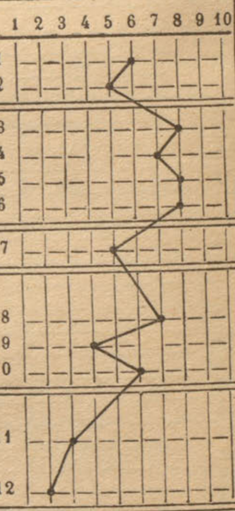


Diagnose du candidat : Excellent.

« Profil psychologique » de ROSSOLIMO (d'après PIÉRON) pour un candidat excellent.

TABLEAU 2

A) Attention	1. Concentration	1	
	2. Extension	2	
B) Capacité de relever une donnée avec précision	3. Méthode de reconnaissance	3	
	4. — de jugement	4	
	5. — de reproduction	5	
	6. Reconnaissance des couleurs	6	
C) Capacité d'observation		7	
D) Activité psychomotrice	8. Réaction au stimulus acoustique	8	
	9. Réaction au stimulus visuel	9	
	10. Réaction au stimulus tactile	10	
E) Résistance aux stimuli émotifs	11. Examen avec le pneumographe	11	
	12. Examen avec le pléthysmographe	12	



Diagnose du candidat : Insuffisant sous tous les rapports.

« Profil psychologique » de ROSSOLIMO (d'après PIÉRON) pour un candidat insuffisant.

VI. — Application des méthodes psychologiques en hygiène mentale.

Quand un praticien ou un spécialiste aura affaire à un sujet qui relève de l'hygiène mentale, nous avons vu qu'il devra utiliser les méthodes de la psychiatrie, affinées en quelque sorte et adaptées au but poursuivi (dispensaire, etc.). Dans quelles conditions appliquera-t-il à son objet les méthodes de la psychologie? Emploiera-t-il tous les procédés variés que nous avons exposés?

A notre avis, il ne devra pas tomber dans cet excès. En hygiène mentale, les connaissances psychologiques sont de première importance, et il est à souhaiter que la mesure soit le plus souvent possible employée; mais bien des parties de la psychologie peuvent rester étrangères à l'hygiéniste mental et être réservées aux psychologues; par exemple, le langage, le sentiment esthétique, l'invention, la psychologie des religions, la psychologie zoologique ne sauraient faire l'objet d'études approfondies de la part d'un hygiéniste mental; de plus, il faut laisser au savant l'analyse précise des diverses sensations, des perceptions, donc, une bonne partie de la psychophysique; les notions, même les notions fondamentales, telles que, par exemple, les exposent Brown et Thomson, sur la théorie mathématique des corrélations, la détermination exacte des moyennes (calcul des erreurs), la corrélation entre deux variables et les formules destinées à l'apprécier, l'utilisation du coefficient de corrélation, la discussion de l'hypothèse de Spearmann sur l'unité de l'intelligence, tout cela, très intéressant du point de vue de la psychologie pure, ne trouvera que rarement, dans l'état où en sont ces questions actuellement, son application en hygiène mentale; seule est à bien retenir, la notion générale des corrélations (Bradford), car le degré de corrélation, qui pourra être déterminé entre des tests simples et des tests similaires plus complexes, peut servir de base pour obtenir le degré de corrélation des tests complexes entre eux.

Quant aux tests eux-mêmes (psychologie différentielle), ils nous paraissent devoir être largement utilisés en hygiène mentale. Quand nous avons parlé de la « fiche psychique », nous

n'avons pas déterminé les tests qu'il conviendrait d'employer; c'est parce que nous devons avouer notre incompétence en la matière; seuls des savants tels que TOULOUSE, PIÉRON, CLAPARÈDE, LAHY seraient capables de fixer ce choix, grâce à l'expérience spéciale qu'ils possèdent. Même pour eux, la tâche serait difficile; en jetant un coup d'œil sur les procédés de la psychologie expérimentale, on peut se rendre compte combien les épreuves proposées sont nombreuses et variées; W. STERN, dans la dernière édition de son ouvrage sur la psychologie différentielle, donne 1.916 références bibliographiques. Il y aurait intérêt à simplifier la psychologie différentielle. Déjà, en 1910, CLAPARÈDE avait réclamé l'unification et la fixation de la terminologie psychologique; de 1911 à 1920, les Allemands ont rassemblé tous les tests établis pour normaux et pour anormaux. Une conférence internationale de psychotechnique va être organisée à l'instigation de la « Ligue d'hygiène mentale ».

LAHY demande que, pour obvier à la diversité des méthodes psychophysiologiques, la Ligue d'hygiène mentale centralise ces méthodes et indique une méthode unique.

Mme JOTEYKO a adressé à la Ligue d'hygiène mentale un questionnaire pour essayer de préciser la technique psychophysiologique.

Il est à souhaiter que ces efforts soient couronnés de succès et que soit établie une liste de tests claire, donnant des précisions pour l'emploi, dans des buts précis, des tests proposés.

L'appréciation de la méthode des tests est d'ailleurs elle-même variable suivant les auteurs.

D'après TERMAN, la méthode des tests n'a pas seulement un intérêt pratique. Elle a apporté des clartés nouvelles dans un grand nombre de problèmes ressortissant à la psychologie générale : différences individuelles et différences de race, relation des « traits » mentaux entre eux, croissance mentale, limites de l'éducabilité, psychologie du génie, pathologie mentale. Elle a montré qu'elle pouvait s'appliquer, non seulement à l'étude de l'intelligence, mais aussi à celle de l'émotion, de la volonté, du tempérament et du caractère. Elle serait donc aujourd'hui un des éléments les plus importants, sinon le plus important, de la recherche psychologique.

D'après W. STERN, « l'usage des tests doit être généralisé

sans abus, ainsi il permettra l'établissement d'une hiérarchie des valeurs psychiques individuelles », l'introspection étant à la fois nécessaire et insuffisante.

Un test psychologique ne peut jamais fournir des données qui soient directement applicables. Un test n'est qu'un moyen dont on se sert pour établir un jugement. On peut donc discuter l'interprétation des résultats d'un test; en revanche, on ne doit jamais discuter ces résultats, puisqu'ils sont des faits. Cela veut dire que tous les maîtres et les psychologues philosophants qui discutent — *a priori* ou *a posteriori* — sur la valeur des tests en psychologie ont tort de le faire, parce qu'un test, *quoad test*, n'est jamais bon ni mauvais. Ce qui devient bon ou mauvais, c'est son application et son usage par des sujets qui — la plupart du temps — ne sont nullement préparés pour savoir interpréter logiquement des résultats.

D'après Mira, les tests psychologiques évoluent actuellement vers une plus grande complication, en ce sens qu'ils deviennent de plus en plus réels et synthétiques. Par conséquent, on voit reculer sans cesse la probabilité de traduire les résultats d'un examen psychologique moyennant quelques formules mathématiques. Les chiffres sont évidemment nécessaires pour l'expérimentation psychologique; mais la statistique est un instrument et non un but. Or, la tendance des psycho-techniciens actuels c'est, précisément, de négliger un peu la structure du test et les résultats matériels de celui-ci au profit de sa signification formelle.

Les tests sont soit « individuels », soit « collectifs » ou « simultanés » (Lipps, Ruyg, Sterch, Decroly). Ce dernier auteur donne des indications précises sur les indications des uns et des autres : l'examen simultané sera préféré lorsqu'il s'agit de grands groupes de sujets qu'il faut tester rapidement dans des conditions identiques. Leur usage se justifie donc :

a) A l'entrée des écoles, de l'armée, ou lorsqu'il s'agit de sélectionner pour des métiers ou des emplois. On obtient ainsi un premier triage, lorsqu'il est nécessaire de diviser, en plusieurs groupes relativement homogènes, un contingent nombreux, et on dépiste la plupart des insuffisants et des bien doués;

b) Pour établir le niveau mental des classes et des écoles, afin de les comparer à d'autres classes et à d'autres écoles et de juger la valeur du rendement scolaire par rapport à ce niveau;

c) Pour rechercher les causes d'échecs à des examens de passage chez des étudiants nombreux, dans le but de déterminer les mesures à prendre pour leur avenir;

d) Comme premier coup de sonde, avant de procéder à un examen individuel des cas qui dépassent notablement la moyenne ou sont beaucoup au-dessous d'elle.

L'examen individuel, par contre, doit être préféré :

a) Lorsqu'on veut connaître un sujet plus à fond;

b) Lorsqu'on veut donner un avis immédiat sur les mesures éducatives à prendre pour son orientation professionnelle;

c) Lorsque le facteur temps n'entre pas en ligne de compte;

d) Lorsqu'il ne s'agit pas de comparer des groupes, mais des individus.

A bien prendre, le test a non seulement une importance diagnostique pour la recherche psychologique, mais il est aussi une expérience pure (Terman). Avec la méthode des tests, sont surtout reconnues les différences individuelles et raciales, les frontières de l' « éducabilité », les caractéristiques du « génie », celles de la faiblesse mentale.

Principalement dans l'étude des caractères, que feront les méthodes de laboratoire, il faudra éviter l'écueil de limiter trop et de débiter en tranches micrométriques les caractères, à l'aide de la machinerie exacte mais minutieuse que ces moyens constituent.

Certains aliénistes sont d'avis qu'il n'est pas bon d'appliquer des procédés trop exacts à l'examen du psychisme, qu'une heure de conversation en apprendra plus que l'emploi de nombreux tests ou procédés de laboratoires. Cette opinion, peut-être exagérée, contient une part de vérité.

Lipmann, W. Stern, E. Stern conseillent de mettre l'expérimentation à l'arrière-plan; l'observation psychologique doit être à la base de l'examen, surtout quand il s'agit de l'orientation professionnelle; en tout cas, les appareils employés doivent être aussi simples que possible.

Vidoni est également de l'avis que rien n'est supérieur à l'observation clinique.

D'après Kantor, les tests mentaux sont loin de fournir dans tous les cas des principes utilisables pour le développement de nos connaissances psychologiques; cela tient, aux yeux de cet auteur, à ce que l'intelligence, ou plutôt ce qui est mesuré par ces tests, n'est pas véritablement un facteur mental; c'est un « mode spécifique de réponse adaptative »; un « comportement intelligent n'étant autre, en effet, qu'un ajustement réactionnel plus efficient ». Si un individu est susceptible d'acquérir une multiplicité particulièrement riche de types de réponse, l'adaptation dans des conditions variées et complexes sera assurée; et ainsi le sujet revêtira les qualités de l'intelligence telles que la variété, l'indépendance, la rapidité de la réponse.

En tout état de cause, il faut, comme le dit Habermann, réduire le nombre des tests, et s'en tenir à six variétés : les tests de connaissance, de mémoire, de compréhension, de combinaison et de synthèse, d'attention, enfin d'affectivité.

Il est utile d'ordonner les tests en classes, suivant les facultés mentales examinées et suivant la nature de l'examen : ainsi on réunira les tests de l'intelligence, les tests de développement, les tests de l'influence du milieu et de la famille, etc., etc.

Jointe aux autres méthodes, dites cliniques, de la psychologie, la psychologie expérimentale, simplifiée et rendue pratique, restera une méthode délicate, mais elle est susceptible de rendre les meilleurs services en hygiène mentale.

Elle est particulièrement en mesure, dit Claparède, de fournir à la pédagogie pratique des méthodes propres au contrôle.

Dans un travail récent, Mlle Weinberg a montré que la méthode des tests a déjà rendu de grands services en psychiatrie (Weygandt, Wells et Kelly, Ranschburg, Lipmann, etc.), et même en hygiène mentale proprement dite, « pour dépister les tares psychopathiques avant que le trouble se soit développé », pour découvrir précocement l'arriération mentale; « le perfectionnement des techniques psychologiques permettra peut-être, ajoute Mlle Weinberg, de déceler un jour, directement, les anomalies du caractère et de l'affectivité, de diagnostiquer de bonne heure la fragilité nerveuse ».

VII. — La méthode de l'hygiène mentale. Vue d'ensemble.

Ainsi la méthode de l'hygiène mentale sera constituée à la fois par des procédés empruntés à la psychiatrie et par plusieurs des procédés employés en psychologie, après discrimination de ceux-ci suivant, surtout, les cas envisagés et le but à atteindre. Qu'il s'agisse des uns ou des autres, les moyens d'étude qui constituent la méthode en hygiène mentale seront adaptés aux buts poursuivis; ceux-ci variant suivant les cas d'espèce, les procédés mis en œuvre seront également variables.

Par exemple, si on a affaire à un individu normal dont le psychisme est à étudier, à améliorer, ou à des individus à orienter, les méthodes psychologiques, cliniques et expérimentale seront seules employées; si on examine un enfant anormal, un déséquilibré, un criminel, les méthodes d'examen psychiâtrique, jointes à quelques examens de laboratoire, seront surtout utilisées.

Dans la plupart des cas, il y aura lieu d'établir (suivant les principes que nous avons vus) un choix parmi les méthodes psychologiques elles-mêmes.

E. Stern propose le schéma suivant pour étudier, analytiquement, le *comportement*, qu'il sera très important de préciser en hygiène mentale :

1° Comportement de la personnalité au sens étroit du mot :

a) Idée qu'on se fait de soi-même;

b) Vie active : coléreux, capricieux, sensible, sanguin, mélancolique;

c) Divers : honnête envers soi-même, constance de la personnalité, etc.

2° Comportement social :

a) Comportement dans la vie scolaire, professionnelle (ouvert, caché, sincère);

b) Comportement vis-à-vis de camarades;

c) Comportement vis-à-vis des parents, des maîtres, des supérieurs;

3° Comportement vis-à-vis des choses :

a) Au jeu (imagination);

b) Vis-à-vis de la nature;

c) Vis-à-vis des tâches à remplir (dévoué, indifférent, superficiel);

d) Divers (intérêts spéciaux).

Chaque individu doit, de plus, être traité en hygiène mentale suivant sa constitution et son mode de développement, les mesures d'hygiène sociale sont souvent stériles parce que collectives (Vidoni).

Et, pour chaque individu, il faudra se préoccuper de la constitution physique aussi bien que de la constitution psychique; aussi l'hygiéniste mental doit-il être non seulement un aliéniste et un psychologue, mais aussi un médecin (Muggia).

L'examen clinique médical sera toujours, en effet, indispensable en hygiène mentale; il pourra révéler les causes cachées de psychopathies frustes ou au début, comme nous l'avons vu.

Toutes les fois que se posera une question d'hygiène mentale, l'examen devra avoir pour but d'établir le diagnostic qualitatif et quantitatif du niveau et des possibilités psychiques; les côtés faibles, à améliorer, du psychisme seront notés; puis suivra l'application des moyens susceptibles de redresser le psychisme ou d'éviter une psychopathie.

Les procédés d'étude varieront enfin en hygiène mentale, suivant l'*âge*, la *nature psychique de l'individu*, les *circonstances*.

1° Il existe en effet une évolution psychologique parallèle à l'évolution physiologique; en matière de développement mental, il y a, pendant la vie, développement, stagnation, régression, aussi bien dans la sphère de l'intelligence que dans celle de la sensibilité.

Dans l'enfance et au cours de l'adolescence, seront d'abord étudiés et surveillés le filtrage et le triage des sensations, puis l'association des sensations, les mémoires, le classement des idées, l'attention, qu'on cherchera à discipliner, l'équilibre entre la réflexion et le raisonnement d'une part, les sentiments et la volonté d'autre part, qui devra être établi et conservé (Charon); enfin toutes les facultés auront à subir une culture raisonnée, se superposant à l'acquisition des connaissances, laquelle sera surtout un moyen et ne sera pas seulement un but.

La bonne hygiène mentale des adultes consistera à obtenir et à développer « la synthèse des acquisitions antérieures, l'application consciente et synergique de toute l'éducation hygiénique reçue pendant les années d'évolution ».

Au moment de l'involution, qui survient tard ches les uns, plus tôt chez les autres, l'affaiblissement mental peut être retardé par les pratiques de l'hygiène mentale; alors devront être employés des moyens distractifs, doux, persévérants, persuasifs, susceptibles d'arrêter le progrès de la régression psychique et physique.

Au cours de l'évolution psychologique, surviennent parfois des *crises*, soit normales (crises de la puberté, de la ménopause, de la maternité), soit accidentelles (crise des maladies, crises sentimentales ou sexuelles, crises du choix de la profession, de l'adaptation au milieu, etc.). Dans chacune de ces crises, l'hygiéniste mental pourra être appelé à intervenir, et sa conduite variera suivant la nature de chacune d'elles.

2° La *constitution psychique* du sujet, son degré d'éducation et d'instruction, sa classe, sa profession, forment des types psychiques nombreux et variés; il sera tenu compte de ces conditions pour le choix des procédés d'étude.

3° Enfin les *circonstances* mêmes peuvent être de nature à colorer de façons très variées et à influencer considérablement les psychismes individuels; il y aura donc lieu d'adapter à ces circonstances, au moins dans une certaine mesure, la méthode à mettre en œuvre.

Par qui l'hygiène mentale sera-t-elle appliquée?

La personne à qui sera confié le soin de diriger l'hygiène mentale sera soit le *médecin* (aliéniste, neuropsychiâtre, psychologue), soit le *chef d'industrie* ou le *chef d'atelier*, soit le *maître*, soit enfin le *chef de famille;* le médecin devra être toujours le conseiller des personnes qui n'ont pas de notions exactes d'hygiène mentale; seul, en effet, le médecin, et surtout le neuropsychiatre ou l'aliéniste, pourra donner des conseils utiles dans chaque cas particulier, surtout s'il s'agit d'anormaux, de prédisposés, de psychopathes au début.

Mais un hygiéniste mental digne de ce nom devra non seu-

lement être un neuropsychiatre ou un aliéniste, mais aussi un psychologue et un psychotechnicien.

Or GIESE demande pour le psychologue sept semestres d'études, pour le psychotechnicien six semestres d'études. Les études du premier porteraient sur toutes les parties de la psychologie, des notions de physiologie, d'anatomie, de physique, de logique, de sociologie, de criminologie, de pédagogie, etc. Celles du second comprendraient : des travaux manuels et de laboratoire, de la physique, de la statistique, de la psychologie, de l'anatomie, des visites d'usines, de la pédagogie, la législation sociale, etc. Il est bien difficile, par conséquent, de souhaiter qu'un médecin soit à la fois aliéniste, psychologue, psychotechnicien; tout au plus peut-on désirer qu'un même individu soit à la fois un psychologue et un psychotechnicien; l'hygiène mentale sera réalisée par les efforts combinés de l'aliéniste et du psychologue psychotechnicien.

L'action préservatrice s'exercera soit directement sur l'individu menacé, soit indirectement sur lui par ses proches, son entourage ordinaire, ses amis. Le maître sera, au plus haut point, qualifié, pour modeler l'intelligence de l'enfant et de l'adolescent; « un mot tombé de la bouche d'un maître, et dit avec l'accent qu'il faut, peut devenir pour celui-ci ou celui-là une cause de rénovation » (MALAPERT).

L'enfant, l'adolescent, l'adulte feront de la culture mentale comme ils font de la culture physique (CHARON); sans doute il faudra au préalable qu'ils soient préparés, exercés; mais si l'habitude peut leur en être donnée, les individus pourront être ensuite livrés à eux-mêmes et s'adonner seuls à l'application des principes de l'hygiène mentale.

Ainsi, comme l'a montré PARANT, l'hygiène mentale doit être au moins à trois échelons, individuelle, familiale, sociale; c'est d'ailleurs ce qu'indiquait déjà BERNHEIM en 1906, quand il préconisait « l'étude morale de l'enfance, de l'adulte, des masses ».

La société « L'Hygiène par exemple », qui jusqu'ici ne s'occupe que de l'hygiène physique, semble être une des plus qualifiées pour surveiller, propager, appliquer les règles de la prophylaxie mentale et les préceptes de l'hygiène mentale proprement dite.

Où l'hygiène mentale sera-t-elle mise en pratique?

L'hygiène mentale sera enseignée dès l'*école*, et cet enseignement poursuivi dans la *société*, les *ateliers*, les *administrations, entreprises industrielles*, où elle trouvera un vaste champ d'application; elle sera surveillée par les médecins et leurs aides, au *dispensaire mental;* enfin dans la *famille*, surtout même dans la famille, l'hygiène mentale sera exercée par tous les membres; des avis et des conseils patients, quotidiens, sans heurts ni brusqueries, l'exemple de tous les jours des parents, des frères et sœurs seront les moyens les plus efficaces de la préservation et de l'amélioration psychiques.

Nous verrons plus loin de quelle façon les principes de l'hygiène mentale pourraient être appliqués dans le milieu militaire et dans les diverses collectivités.

Une des plus grandes difficultés, en hygiène mentale, résidera dans l'appréciation de l'*état normal;* seul un examen complet, avec tous les moyens d'investigation possibles, permettra de dire qu'un individu possède un état psychique dit normal; encore faudra-t-il ajouter à ce diagnostic les particularités du caractère, de l'attitude mentale, des habitudes, qui existent chez tous les sujets et font que le véritable type normal d'équilibre complet existe sans doute rarement; c'est un type idéal qui peut être imaginé en faisant abstraction de tous les désordres réels, mais aussi introuvable que l'individu parfait au point de vue morphologique ou physiologique.

L'hygiène mentale, surtout du point de vue de sa méthode propre, nous apparaît un peu comme la médecine légale; dans celle-ci, on ne peut pas dire qu'il existe une méthode déterminée; la médecine légale emprunte ses procédés d'investigation à l'observation et à l'expérimentation, à l'anatomie et à la clinique, au laboratoire histologique et au laboratoire biologique; ce qui est nécessaire dans cette science, c'est l'esprit dans lequel doivent être envisagés et solutionnés les problèmes qu'elle nous propose; il faut avoir l'esprit « médicolégal »; il en est de même en hygiène mentale; il faut avoir l'esprit « hygiène mentale », savoir observer, noter, expérimenter le cas échéant, sans perdre de vue le but à atteindre : le maintien, l'amélioration, le redressement de l'équilibre psychique.

Comme le dit STANLEY-HALL pour le psychologue, l'hygiéniste mental doit être « né autant que formé ».

Avant que l'hygiène mentale ne réalise son avenir, des faits le plus nombreux possible devront être colligés, comparés, discutés; des lois pourront ensuite être déduites des faits; puis, de science pure elle deviendra ce qu'elle doit être, une science appliquée; alors seulement elle arrivera à être un art; tout cela grâce à l'application des procédés variés de sa méthode (BARKER).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

ABRAMSON (M[lle] J.). — *Recherches sur les fonctions mentales de l'enfant à l'âge scolaire. Des services que peut rendre l'examen psychologique pour la connaissance d'une classe.* Année psycholog., 1920-1921, p. 184.

ADAMS (J.). — *Educational Implication of the J. Q.* Austral J. of Psych., I, 3, 1923, p. 177.

ALBERTINI (A.). — *Reattivo per l'abilita motrice.* Riv. di Psic. 1921, p. 68 et 199.

ALBUQUERQUE (M. E.). — *Tests.* 1 vol. Rio-de-Janeiro, Fr. Alves, 1924.

AMAR (J.). — *Pédagogie scientifique.* L'Écho de Paris, 9 juin 1922.

ANDERSON. — *A comparison of two methods of giving the number series completion tests.* J. of appl. P. S., 1920, IV, p. 340.

BAKER (H. J.). — *Mental test as an aid in the analysis of mental constitution.* J. of appl. P. S., 1922, p. 349.

BAPPERT (G.). — *Zur qualitativen Bewertung des Zeichentests von Binet-Simon.* Ztschr. f. ang. Ps., 1923, p. 259.

BARNES. — *A comparison of the results of tests in the Terman scale between cases of manic-depressive and dementia precox psychoses.* The J. of N. a. M. disease, déc. 1924, p. 579.

BERNARDL (L.). — *Neuro-psychic technique.* Psycholog. Revue; Princeton (N. J.), 1923, XXX, p. 407.

BERRY (C. S.). — *A comparison of the Binet tests of 1908 and 1911.* J. of educational Psychol., 1912, III.

BICKEL. — *Ueber den Einfluss der Konstellation auf die sensorielle Wahlreaktion und auf die Resultate der Konstanzmethode.* Arch. f. Psychia., T. LIII, fasc. II, 1914, p. 364. R. N., 1914, I, p. 825.

BICKERSTETH. — *The application of mental tests to children of various ages.* Br. J. of Ps., IX, I, 1917, p. 23.

BINET (A.). — *Recherches sur la fatigue intellectuelle scolaire et la mesure qui peut en être faite au moyen de l'esthésiomètre.* Année psychol., 1905, p. I.

— *A propos de la mesure de l'intelligence.* Année psychol., 1905, p. 69.

— *Les signes physiques de l'intelligence chez les enfants.* Année psychol., 1910, p. 1.

BINET et SIMON. — *Le développement de l'intelligence chez les enfants.* Année psychol., 1908, p. 1.

— *Sur la nécessité d'une méthode applicable aux arriérés militaires.* Annal. Méd.-Psychol., janv.-fév. 1910.

— *Les enfants anormaux.* Paris, Collin, 1907.

BINGHAM (W. V.). — *Psychology applied.* Scient. Month. N. Y., 1923, XVI, p. 141.

BINSWANGER. — *Ueber das Verhalten des psychogalvanischen Phänomens beim Associationsexperiment.* J. f. Psychol. u. Neurol., 1908, t. X et XI.

BLOCH (E.). — *Ueber Wiederholung der Binet-Simonschen Intelligenzprüfung u. sw.* Ztschr. f. g. Neur. u. Psychiat., t. XXVIII, 1915, p. 445.

BOAS. — *Une expression organique de la défense psychique. Recherches psychiques à l'aide du pléthysmographe.* J. de Psych. n. et pat. Paris. 1922, XIV, p. 605.

BOBERTAG. — *Quelques réflexions méthodologiques à propos de l'échelle métrique de l'intelligence de Binet et Simon.* Année psych., 1912, p. 271.

BOGEN (M.). — *Godfrey H. Thomson Nordhumberland Intelligenztests.* Ztschr. f. ang. Ps., 1922, p. 408.

BONHOMME et STEPHANNOPOLI. — *Les méthodes objectives de psychodiagnostic.* Soc. méd. psych., 26 juin 1922.

BORISSOW. — *Sur la technique des expériences d'association.* Travaux de la clin. psychiât. de Moscou, 1914, nº 2. R. N., 1914, I, p. 824.

BOROWIECKI. — *Recherches psychologiques dans la psychiatrie.* Annal. Psych., Varsovie, 1925, p. 1.

BOURDON. — *Recherches tachistocopiques.* Année psychol., 1910, p. 51.

BOVEN. — *Analyses.* In Revue neurologique, 1925.

BOWIE (S.). — *An application of American Army tests.* Br. J. of. P. S., 1922-1923, p. 388.

BRADFORD (E. J. G.). — *Factors in mental tests.* Br. J. of Ps., 1921, XII, p. 279.

BROTEMARKLE. — *A comparison tests for investigating the ideational content of the moral concepts.* J. applied psychol. Worcester, 1922-1923, VI, p. 235.

BROUSSEAU et RAEDER. — *La psychanalyse devant la neuropsychiâtrie américaine.* Encéphale, 1922, p. 360.

BROWN (W.). — *A study of the « caution » (circonspection) factor an its importance in intell. test perform.* Am. J. of Ps., 1924, p. 368.

BROWN et THOMSON (G. H.). — *The essentials of mentals measurement.* Cambridge, 1921.

BROWN (W.) et WHITTELL (F.). — *Yerkesmultiple choise method with human adultes.* J. of Comp. Ps., III, 4, 1923, p. 305.

BRUGMANNS und HEYMANS. — *Versuche über Benennungs und Lesezeiten.* Zts. f. Psychol., 1917, t. 77, p. 92.

BURR (E.). — *Méthodes de recherches psychologiques appliquées aux ouvriers.* Arch. of Psychology, 1922, nº 55.

BURT (C.). — *Experimental tests of genial intelligence.* The British J. of Psych., déc. 1909, p. 94.

— *Mental and scholastic tests.* Londres, Ring and Son, 1922.

CALDWELL (Helen and Hubbert). — *Adult Tests of the Stanford Revision applied to University Faculty members.* J. of exp. Ps., V, 4, 1922, p. 247.

CAMUS (J.) et NEPPER. — *Mesure des réactions psycho-motrices de candidats à l'aviation*. Paris Médical, 18 mars 1916, p. 290.
CHAIM (G.). — *Experimentelle Begabtenauslese*. Ztschr. f. a. Psychol. u. psy. Samm., t. XV, 1919, p. 419.
CHAMBERLAIN (C. W.). — *The practical application of psychology, a series of lecture lessons on applied psychology*. Sioux City Inst. Psych.
CHAPMAN — *Trade tests*.
CHEVALIER. — *Deux expériences de psychologie pédagogique*. XIX, I, 1918, p. 23.
CIAMPI et AMEGHINO. — *Valuacion mental for el metodo de Rossolimo*. Riv. di Crim., Psychiat. y Med. legal, 1922, n° 53.
— *El valor medio del perfil psichologico*. Même revue, 1923, n° 55.
CLAPARÈDE. — *Tests de développement et tests d'aptitude*. Archiv. de Psychol., fév. 1914, p. 101.
— *Les méthodes d'éducation et la psychologie appliquée*. Congrès d'H. M. Paris, 1922.
— *Les diverses catégories de tests mentaux*. Arch. suisses de Neur. et de Psy., 1918, vol. III, fasc. I, p. 102.
— *Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale*. 1909.
— *Nouvelle méthode de mesure de la sensibilité et des processus psychiques* Arch. des Sc. Phy. et Nat. XXXIII, 1912.
— *Pourcentillage de quelques tests d'aptitude*. Arch. de Ps. XVII, 1919, p. 313.
— *De la constance des sujets à l'égard des tests d'aptitude*. XVII, 1919, p. 325.
— *Les méthodes d'éducation et la psychologie appliquée* (Conclusions du rapport au Congrès d'H. M. de Paris). Bull. de L. L. d'H. M., n° de juillet-oct. 1923, p. 57.
CLATCHY (V. R. Mc) et COOPER (M.). — *A psychological study of linguistic abilities, etc*. J. of exp. Ps., 1924, p. 371.
COLIN (H.). — *L'examen médical des chauffeurs américains*. Ann. M. Psy., 1923, I, p. 289.
COMAS (Mc.). — *A measure of attention*. J. of Exp. Ps., 1922, p. 1.
CORBERI. — *Méthodes psychologiques dans ces dix dernières années*. R. Sper. di Frenatria., 3 août 1912., R. N., 1913, I, p. 685.
— *Sulla valutazione dell' attivita psicho-sensoriale e di quelle psicomotrice*. Arch. ital. di Psich., I, 4, 1921, p. 295.
— *Alcuni tests usati in esami psichotecnici*. Arch. ital. di Psic., III, I, 1923, p. 28.
CORNELL (Ethel L.) et LOWDEN (Gladys L.). — *A comparison of the Stanford and Porteur tests in several types of social inadequacy*. J. of Abn. Ps. XVIII, I, 1923, p. 23.
COUVE. — *Bericht u. d. psychotechn. Untersuch von zwei Eisenbahnzusammenstössen*. Industr. Psychotechnik., sept. 1924, p. 160.
DANA. — *Mental test*. Medical Record, 4 janv. 1913, p. 1.
DECROLY. — *Épreuve nouvelle pour l'examen mental et son application aux enfants anormaux*. Année Psychol., 1914, p. 140.
— *Les tests individuels et les tests simultanés*. Année Psychologique, 1923, p. 128.

DECROLY. — *Les méthodes non verbales d'examen mental.* Année Psychol., Paris, Alcan, 1924.

DECROLY et BUYSE. — *Les applications américaines de la psychologie à l'éducation.* 1923.

DECROLY et DEGAND. — *Diverses recherches critiques sur les tests de Binet.* Archiv. de Psychol., 1907.

— *La mesure de l'intelligence chez les enfants normaux.* Arch. de Psychol., n° 34, janv. 1910, p. 81.

DECROLY et VERMEYLEN. — *Séméiologie psychologique de l'affectivité et particulièrement de l'affectivité enfantine.* Bruxelles, Imprim. méd. et scien., 1920.

DESCŒUDRES (A.). — *Le développement de l'enfant de 2 à 7 ans.* Neuchâtel, 1921.

DHERS (V.). — *Les tests de fatigue, essai de critique théorique.* Paris, Baillière. 1924.

DOBNIA. — *Expérience associative chez les sujets normaux.* Psychothérapie russe. 1914, n° 2. R. N. 1914, II, p. 38.

DOUGHERTY. — *Rapports on the Binet-Simon tests.* J. of education Psychol., IV, 6, 1913, p. 338.

DOUNATEVSKI. — *Nouveau test des fonctions intellectuelles supérieures.* B. of Or. Prof., 1924, p. 18.

DOWNEY. — *The will profile.* J. of Exp. Ps., 1920, III, p. 481.

— *Group-test, will-profile.* Psychol. Bull. N. Y. 1921, XVIII, p. 92.

— *The will temperament and its testing.* N. Y. The World Book Cy., 1923.

DRABS (J.). — *Une application de la méthode psychographique.* B. of Or. Pr., 1924, p. 32.

DUNLOP (R.). — *Elements of scientific Psychology.* Londres, Kimpton, 1923.

DVORAK (D.). — *The mental tests of a superior child.* Mental Hygiene, avril 1923, p. 250.

EDITORIAL. — *Le sixième Congrès intern. de Psychologie.* Oxford, 1923, Année Psychol., 1923, p. 183.

ELIASBERG (W.). — *Sur la difficulté des processus intellectuels, leur psychologie, leur psychopathologie et leur signification pour les recherches sur l'intelligence et les démences.* Arch. suisses de Neur. et de Psy., 1923, t. XII, fasc. 1 et 2.

FAIRGRIEVE (C.). — *The annual incidence of Intelligence, and its measurement by the American army Tests.* Proceed of the Royal Soc. of Edimbourg, 41, 1922, p. 150.

FEARING. — *The value of psychological tests in psychiatrie diagnoses.* J. Abnorm. Psycol., Bost, 1919-1920, XIV, p. 190.

FORSTER (V.). — *Les méthodes contemporaines de la psychotechnique.* Premier Congrès intern. de l'organis. scient. de travail. Prague, 1924.

FOSTER (W. S.). — *Experiments in psychology.* N. Y., Holt., 1923.

FOX (C.). — *A new method of marking group tests.* B. J. of Psychol., 1912, p. 181.

FRANZ (S. J.). — *Mental tests.* M. H., avril 1919.

— *Psychology and Psychiatry.* Ps. Rev. XXIX, 4, 1922, p. 241.

FROBES. — *Lehrbuch der experimentellen Psychologie.* Freiburg i. B.

FUKADA (T.). — *Some data on the intelligence of Japanese children.* Ann. J. of Ps. XXXIV, 4, 1923, p. 599.

GAY (F.). — *Un apparecchio di presentazione per richerche sui tempi di richonosciamente.* Ar. it. di Psic., 1, 4, 1921, p. 256.

GEISSLER. — *Une critique des méthodes de Wirth pour la mesure de l'attention.* A. J. of Psychol., janv. 1909.

— *The measurement of attention.* The American J. of Psych., oct. 1909.

GEMELLI. — *Sur l'application des méthodes psycho-physiologiques à l'examen des candidats à l'aviation militaire.* Rivista di Psicologia. Août 1917, et Arch. ital. de Biologie, p. 162, 28 mars 1918.

— *L'applicazione dei methodi psychologici allo studi odell'esthetica.* Arch. Ital. de Psico., juill. 1920, p. 183.

— *Riassunto di alcune indeagini sulla psicofisiologia degli aviatori.* Milano, 1921.

— *Psychologie et psychiâtrie dans leurs rapports.* Rivista experimentale di freniatria. Gênes, janv. 1922.

— *Nuovi orizzoni della psichologia sperimentale.* (2e éd.). Milano, Vita e pensiero, 1923.

GIESE (F.). — *Zur Untersuchung der praktischen Intelligenz.* Ztschr. f. die ge. Neur. u. Psychia., vol. 59. Originalien.

— *Psychologie und Berufsberatung.* Bücher der Zeit, Langensalza.

— *Des psychologische Uebungszimmer.* Ztschr. f. d. ges. Neur. Psychia. Berlin, 1920, Orig. LVIII, p. 133.

— *Psychologie u. Psychotechnik.* Halle, Duanhaupt, 1922.

GODDARD. — *Échelle métrique de l'intelligence de Binet et Simon. Résultats obtenues en Amérique.* Année Psychol., 1912, p. 288.

GONZALEZ (A.). — *Tecnica de psicologia experimental, etc.* 1 vol. Madrid, Hernando.

GORDON (H.). — *Hand and ear tests.* Br. J. of Ps. XIII, 1922-1923, p. 283.

GOURKO. — *Matériaux de l'investigation expérimentale psychologique des malades avec hémiplégie d'origine capsulaire, d'origine corticale.* Rev. de Psychia, de Neur. et de Psychol. exp. (Russe), fév. 1912.

GRACE (A.) et WOODROW. — *An absolute intelligence scale, a study in method.* J. of applied Psychol., juin 1919, p. 118.

GRAY (L.) and MARSDEN (R. E.). — *The constancy of the intelligence quotient.* Br. J. of Ps., XIII, 1922-1923, p. 315.

GREGOR (A.). — *Intelligenzuntersuchungen mit der Definitionsmethode.* Monatsschrift f. Psychl. u. N., t. XXXV, 1914, p. 1.

GRIFFITHS. — *Results of some experiments on affection, distribution of associations, and recall.* J. Exper. Psychol., Princeton, 1920, III, p. 447.

GROSSMANN. — *Physikalich-psychologische Untersuchungen bei Kindern.* Deutsche Aerzte-Zeitung, 1912, fasc. 4.

GRUENDER (H.). — *An introductory course in experimental psychology.* Chicago, Loyola Univers. Press., 1920.

GRÜNBAUM (A.). — *Untersuchungen über die Funktionen des Denkens und des Gedächtnisses.* Arch. f. Psychia., vol. XXXVII, fasc. 1 et vol. XXXVI, fasc. 4.

HABERMAN (J. V.). — *Diagnostic examination method.* Med. Rev., Mars, 1920.

HARTENDORF. — *Some results with intelligence tests in the Philippine-Island.* Philippine, J. of Sc., March 1922, XX, p. 287.

HEALY (W.). — *Pictorial completion test (test de complément de dessin).* J. of appl. Ps., V, 3, 1921, p. 225.

HENNEBERG. — *Zur Methode der Intelligenzprüfung.* Berliner Klinische Wochenschrift, 1922, nº 25, p. 581.

HERSKOVITS (M. J.). — *The Downey Will temperament test.* J. of appl. Ps., VIII, 1924, p. 75.

HEUER. — *Definitionsaufgabe des Intelligenztest.* Die Hilfsschule, 10e année.

HEWES. — *Standarization of the Whipple-Healy tapping test.* J. of appl. Ps., VI, 2, 1922, p. 113.

HISCHE (W.). — *Die Auslese der Begabten in Hanover.* Prakt. Ps., fév. 1921, nº 5, p. 129.

HISHING-WONG and WARNER BROWN. — *Effects of surrounding upon mental work as measured by Verkes multiple choice method.* J. of Comp. Ps. III, 4, 1923, p. 319.

HOLSOPPLE (J. Q.). — *Reliability of scores in steadines tests.* J. of exp. Ps., V, 3, 1922, p. 203.

HORSTMANN. — *Zur Methode des Psychologisierens in der Psychiatrie.* Ztschr. f. d. ang. Neur. u. Psychia., Berl., 1922, LXXVIII, p. 611.

LACONO. — *Recherches de psychologie expérimentale sur la mémoire.* Annali di Neurologia , fasc. 1-2, 1914, p. 35.

IMBERT (A). — *Sur la détermination des aptitudes professionnelles.* Strasbourg, 1921.

INGEGNIEROS. — *La psicologia biologica.* Argentina Medica, 12 fév. 1910.

JACOBSON. — *Gibt es eine brauchbare Methode um Aufschluss über das sittliche Fühlen eines Jugendlichen zu bekommen?* Ztschr. f. ang. N., p. 85 et 144, 1919.

JAEDERHOLM. — *Untersuchungen über die Methode Binet-Simon.* Ztschr. f. a. Psychol. u. psychol. Samm., t. XI, I, 1916, p. 289.

— *Intelligenzmätmung garnon.* 2 vol. 1922.

JELLIFE (S. E.). — *La technique de la psychanalyse.* Nerv. a. m. disease publishing Cy. N. Y.

JOTEYKO (Mme). — *La valeur scientifique des tests mentaux en psycho., pédag., et psychiât.* B. d. l. L. d'H. M., nov. 1921. p. 47.

JUDD. — *Psychophysik.* New-York, 1907.

KANTOR (I. R.). — *Intelligence and mental tests.* J. of Ph., XVII, oct. 1920, p. 260.

KARLSTAEDT (O.). — *Zur Schaffung von Paralleltests.* Ztschr. f. a. Psych. u. psychol. Sammel., t. XIII, 1918, p. 305.

KEHR (T.). — *Ueber eine vereinfachte Intelligenzprüfung.* Ztschr. f. pä. Psychol. u. experiment. Pädagogie., 16e année, p. 49.

KELLEY (T. L.). — *The principles a. technique of mental measurement.* Am J. of Ps., XXXIV, p. 408.
KEMBLE (W.). — *Choosing employees by mental and physical tests.* N. Y. Engineering Magazine Cy, 1917.
KENT (G. H.). — *A combination mental test for clinical use.* J. of appl. Ps. 1923, p. 246.
KLEMM (O.). — *Ueber die Korrelation verschiedenartiger Auffassungsleistungen bei Eignungsprüfungen.* A. f. ges. Ps. 1921, p. 79.
KOHS. — *The Block-design tests (les tests de dessin de cubes).* J. of exp. Ps., III, 5, 1920, p. 357.
KOSOG. — *The Wertung der Testserien.* Ztschr. f. a. Psych. u. psy. Sammel., t. IX, 1915, p. 280.
KOZMINSKI (O.). — *Die Prüfung der Intelligenz von Dorfkindern.* Jem. In. Diss., 1918.
KUHLMANN (F.). — *L'analyse de la mémoire auditive.* A. J.. of Psych., avril 1909.
LAHY. — Voir quatrième partie, chapitre de l'orientation professionelle.
LALANNE. — *Des états anxieux dans les maladies mentales.* Congrès I. méd. alién. à Nemol., 1902.
LAEMMEL (R.). — *Intelligenzprüfung und psychologische Berufsberatung.* Zurich, 1922, Mulers.
LANGE (J.). — *Zur Messung der persönlichen Grundeigenschaften.* Psych. Arb., vol. VIII, 1923, p. 129.
LARSON (J. A.). — *The cardio-pneumo-psychogram and its use, etc.* J. of exp. Ps., 1922, p. 323.
LAURENT (O.). — *La fiche sanitaire individuelle et l'institut de la prévoyance médicale.* Ac. de Méd., 6 juin 1922.
LEHMANN. — *Grundzüge des Psychophysiologie.* 1 vol.
LEMANSKY. — *Notions élémentaires de psychologie physiologique.* Paris, Albin Michel, 1914.
LESCHKE. — *Die Ergebnisse und die Fehlerquellen der bisherigen Untersuchungen über die körperlichen Begleiterscheinungen seelischer Vorgänge.* Arch. f. d. g. Psych., t. XXXI, 1914, p. 27.
LINDWORSKY (J.). — *Experimentelle Psychologie.* Kempten Kösel u. Pustet, 1921.
LINK. — *A further developpement of employment psychology.* Appl. Ps. IV, 4, p. 306.
LIPMANN (O.). — *La psychologie de l'orientation professionnelle.* Berlin, Heymann, 1917.
— *Observation psychologique des élèves en vue de préparer leur orientation professionnelle.* Z. f. ang. Ps., 3 juin 1920.
— *Ueber Begriff und Erforschung der natürlichen Intelligenz.* Ztschr. f. a. Psych. u. psy. Sammel, t. XIII, 1918, p. 192.
LIPMANN (O.). — *Handbuch psychologischer Hilfsmittel der psychiatrischen Diagnostik.* Leipzig, Barth, 1922.
LORING (E.). — *Dispensary contacts with delinquent trends in children.* M. H., oct. 1924, p. 912.
LOWE (G. M. E.), SHIMBERG et M. W. WOOD. — *Further Standardisation of tests A. and B.* J. of appl. Ps., 1924, p. 324.

MALONEY. — *Évaluation des processus mentaux.* Med. Rec., 1912, 31 août, p. 380, R. N. 1913, I, p. 236.
MANN (O.). — *Ein Bilder-Ordnungstest.* J. für päd. Ps., 1923, 1, 2, p. 51.
— *Die Intelligenz u. ihre Wertung.* Z. f. Päd. Ps., 1924, p. 471.
MARGULIES. — *Versuch einer physiologischen Auswertung des Associationsexperiments.* Mtschr. f. Psych. u. Neur., 1920, XVI, Berlin, p. 102.
MARJETZKY. — *Étude des processus du jugement par les méthodes expérimentales psychologiques.* Rev. de Psych. Neur. et Psy. expér. (russe). août-décembre 1913, R. N., 1914, t. I, p. 825.
MARTIN (A. H.). — *What is the I. Q.* Austr. J. of Psych., 1, 3, 1923, p. 177.
MARTIN (J. L.). — *Mental Hygiene, two years experience of a clinical psycologist.* Baltimore, 1920, Warwinck a. York.
MASCIOTRA. — *Les faibles d'esprit.* Thèse Doctorat en Méd. Buenos-Ayres, 1918.
MAZZITELLI. — *La fatica mentale.* L'igiena moderna, 1923, n° 12.
MELVILLE (N. J.). — *Standard method of testing juvenile mentality by the Binet-Simon Scale with the original questions, pictures and drawings.* Philadelphia, J. B. Lippincott Cy, 1917.
MESSER. — *Psychologie.* Deutsche Verlagsanstalt., Stuttgart.
MEUMANN. — *Vorlesungen zur Einführung un die experimentelle Pädagogik.* Leipzig, 1911.
MEYER. — *Valeur de la psychologie en psychiatrie.* J. of the Am. Med Ass. 1912, 30 mars, p. 911.
MICHAELIS (Adolf). — *Der Bourdon-test bei 12 jährigen Schülern.* Ztschr. f. päd. Ps., 1922, p. 258.
MICHEL (Otto). — *Experimentelle Untersuchungen über das Gedähtniss. Reproduktion und Wiedererkennen von optischen Eindrücken.* Ar. f. ges. Ps. XLIV, 3-4, 1923, p. 244.
MICHOTTE. — *Description et fonctionnement d'un nouveau tachistoscope à comparaison.* Arch. di Psicol., 1911, P. I (XII).
MIRA (E.). — *Estado actual de las pruebas mentale.* Revista de pedagogia, Julio 1923, n° 19.
MITCHELL. — *La psychologie de la médecine.* Londres, Methuen a. Cy.
MONTABRÉ. — *Pour permettre aux études scolaires de porter leurs fruits.* Excelsior, 2 déc. 1922.
MONTET DE BERSOT. — *Psychologie et développement de l'enfance à la vieillesse.* Berne, 1922.
MOORE (H. T.) & GILLILAND (A. R.). — *The measurement of agressiveness.* J. of appl. Ps., 1921, V, 2, p. 98.
MORAVSIK. — *Les associations d'idées.* Allg. Ztschr. f. Psych., 1911, fasc. 5, p. 626, R. N., 1913, t. I, p. 487.
MORGAN (J.). — *A mental Profile from an omnibus group test.* J. of. appl. Ps. 1924, p. 52.
MULHALL (E. F.). — *Tests of the memories of school children.* Am. J. of. Ps., XXVI, 1915, p. 217.
MUELLER (H.). — *Ueber sprachliche Begabung und ihre Prüfung bei 13 jährigen Volksschülern.* Prakt. Ps., 1920, 2e année, n° 1, 30 oct.

MYERS. — *A text book of experimental Psychology*. Londres, 1909.
MYERSON. — *Tests de la personnalité concernant le principe des choix multiples*. Arch. of. Neur. et Psychia., vol. I., avril 1919, p. 459.
NACCARATI. — *The morphologic aspect of intelligence*. Ar. of. Ps., 1921, n° 45.
OTIS (A. S.). — *The selection of mill worckers by mental tests*. Ps. IV ,p. 339.
— *Primary examination form A and B*. London, Harrap A C°.
PATRIZI. — *Nouveau test mental : un indice autographe et inconscient du pouvoir inhibiteur*. Arch. ital. di Biologia., 1912, 10 juill., p. 190. Anal. in R. N., 1913, I. p. 548.
— *Due tests di fatica nel lavoro professionnale*. Riv. di, Psic. XVII, 3. 1921, p. 221.
— *De los metodos en psicologia y de suos applicaciones en psiquiatria*. Rev. med. d. Uruguay. Montevideo, 1920, XXIII, p. 71.
PERNAMBUCANO (U.). — *Classification des états anormaux, arrêts du développement intellectuel, leurs formes, instabilité et asthénie mentales*. Pernambuco, Recife, 1918.
PETERSON (J.). — *Intelligence and Learning*. Ps. Rev. XXIX, 5, 1922, p. 366.
PIÉRON (H.). — *Recherches expérimentales sur les phénomènes de mémoire*. Année Psychol., 1913, p. 91.
— *L'emploi du chronoscope d'Ewald et le chronoscope idéal*. Année Psycho, 1914.
— *Analyses*. in l'Année psychologique. Années 1914, 1914-1919, 1920-1921, 1922, 1923.
— *Une œuvre psychologique de guerre : l'examen des aviateurs*. Année Psychol., 1914-1919, p. 237.
— *Appareils nouveaux de laboratoire*. Année Psychol., 1920-1921, p. 224.
— *Recherches préliminaires sur les signes physiologiques de fatigue. Un essai de trois tests*. Notes et Mémoires de l'Institut Lannelongue, n° 3, 1922, p. 176.
PIÉRON (Mme). — *Étude psychotechnique de quelques tests d'aptitude*. Année Psychol., 1922, p. 144.
— *Essai d'étalonnage de tests de séries à compléter*. Année Psychol., 1924, p. 195.
PINTNER (R.). — *Intelligence testing, methods and results*. 1. vol. New-York, H. Holt, 1924.
PORTEUS et HILL (H.). — *Condensed guide to the Binet tests*. New-Jersey, 1920.
PRATT (E. J.). — *Application of the Binet-Simon tests (Standford revision) to a Toronto public school*. Canad. J. ment. Hyg. avril 1921, p. 95.
PRESSEY (S. L.). — *A group scale for investigating the emotions*. J. of. abnorm. Ps., XVI, I, 1921-1922, p. 55.
PRESSEY (S. L.) et PRESSEY (L. C.). — *Introduction to the use of Standard tests*. N-Y., World, Book 1922.
PYLE (H.). — *Une étude expérimentale de l'attente*. Am. J. of. Ps. octobre 1909.
— *Standards of mental efficiency*. J. of. educational Psych. IV, 2, p. 61.

RACE (H. V.). — *A study of a class of children of superior intelligence.* J. of educational Psychol., IX, 1918, 2, p. 91.
RAEDER, Mlles LOWDEN et BROUSSEAU. — *L'évolution de la méthode des tests de Binet-Simon en Amérique.* Ann. méd.-psycho., 1922, p. 393.
REAM. — *Modification of will temperament tests for group testing.* Psychol. Bull. N. Y., 1921, XVIII, p. 96.
— *A social relations test.* J. of. appl. Ps., 1922, p. 69.
— *The tappingtest a mesure of motility.* Psychol. Monogr., 1992, p. 293.
RICHARDSON (C. A.). — *Note on a method of estimating the Standford Binet intelligence, quotients of adults.* Br. of. Ps., avril 1922, XII, p. 383.
— *The influence of affectifs on the measurement of intelligence.* Br. J. of. Méd. Ps., 1923, p. 34.
RICHARDSON (F.) et ROBINSON (E.). — *Effects of pratice upon the scores and predictive value of the alpha intelligence examination.* J. of. Exp. Ps. IV, 4, 1921, p. 300.
ROGUES DE FURSAC. — *Précis de Psychiatrie.* (Nouv. édit.), Paris, Doin, 1923.
ROGUES DE FURSAC et ABELY. — *Sur un procédé de mesure de l'activité psychique (puissance de l'attention et rapidité des processus intellectuels).* Annales Méd. psycho., 1919-1920, vol. XII, p. 153.
RONCAGLI. — *Ricerche sperimentali col metodo de labirinto.* Arch. ital. du psicologia., juill. 1920, I, p. 57.
ROSE (G.). — *Experimentelle Untersuchungen über das topische Gedächtnis.* Ztschr. f. Psychol., 1914, t. 69, p. 161.
ROSS (J.). — *Ueber die Messung der Auffassungsefähigkeit.* Psychol. Arb. Leipzig, 1923, VIII, p. 93.
ROSSOLIMO. — *Profils psychologiques. Méthode de recherches quantitatives des processus psychiques à l'état normal et pathologique.* Kl. f. Psychische und nervöse Krankheiten, 1911, fasc. 3, R. N., 1912, II, P. 113.
— *Esquisses psychologiques des élèves insuffisants par rapport à leur âge, leur sexe, leur degré d'arriération.* Jour. de Neur. pathol. et de Psychiâ., 1914.
SAFFIOTTI. — *La evoluzione della psicologia sperimentale in Italia.* Riv. di Psicol., Bologna, 1920, XVI, p. 129.
SANDER. — *Die experimentelle Gesinnungsprüfung. Ihre Aufgabe u. Methodik.* Ztschr. f. ang. Ps., vol. XIV, 1er mars, 1920 p. 59.
SANDS (I. J.) — *The role of the general medical practitionner in the modern mental hyg. movement.* Med. J. and Rec. N. Y. 1925, p. 576.
SANDY. — *Mental Hygiene some phases of importance to public health physicians and nurse.* Pub. Health Nurse. Cleveland, 1921, XIII, 23.
SANFORD. — *Cours de psychologie expérimentale.* Schleicher, 1900.
SANTE DE SANCTIS. — *La valutazione dell'intelligenza in psicologia applicata.* Psiche. II, 3, 1913, p. 153.
— *La misura della intelligenza.* La critica medica, 15 févr. 1923.
— *La psicotecnica contemporanea.* Difesa sociale. Roma, 1922, t. I., p. 255.
SCHNEIDER (L.). — *Einrichtung einer psychol. Untersuchstelle bei der Ober-Post-Direktion Berlin.* Prakt-Psychol., 1922, nº 12, p. 376.

SCHONEBECK. — *Ein Schlusswort zur Bewährung der Begabten.* Ztschr. f. a. Psych. u. psych. Sammel, t. XV, 1919, p. 437.

SCHROTTENBACH. — *Recherches psycho-physiologiques sur les conditions des troubles des perceptions.* Ztschr. f. d. ges. Neu. u. Psyc., 1922, t. 78.

SCHULHOF. — *Intelligenzprüfung.* Ztschr. f. d. g. Neur. und Psychiat., t. XXVIII, 1915, p. 276.

— *Die Darstellung psychotechnischer Prüfergebnisse.* Ind. Ps. I, 2, 1924, p. 54.

SCHULTZE (F. E. O.). — *Eine neue Weise der Auswertung der Intelligenzteste* (*Methode der Intelligenzzensur.* Ztschr. f. a. Psy. u. psy. Sammel, t. XI, 1916, p. 19.

SEASHORE. — *Elementary experiment in psychology.* New-York, Holt, 1908.

SHERMAN (I. C.). — *A study of Kraepelin's continous soustraction test.* J. of. Abn. Ps. XVIII, p. 385, 1924.

SIDIS (B.) et KALMUS (H. T.). — *A study of galvanometrie deffections due to Psychophysiological Processus.* The Psychological Rewiew. nov. 1908, p. 391. Et année 1909, nº 13, et 16 (même revue).

SIDNEY et PRESSEY (L. C.). — *Introduction to the use of standard tests.* New-York, 1922.

SILLTOE (A. G.), *A portable choice reaction time apparatus.* Br. J. op. Ps. XII, 2 oct. 1921, p. 147.

SIMON (Th.). — *La mesure collective du niveau de l'intelligence, tests américains, résultats français.* B. A. B. N. 176, p. 33.

SIMONIN. — *Communication au Congrès de Nantes.* 1909, R. N. 1909.

SLAWSON (J.). — *The reliability of judgment of personal tracts.* J. of. appl. Ps. VI, 2, 1922, p. 161.

SMITH (W. W.). — *Experiments on the association test as a criterion of individuality.* Br. J. of. Ps. 1922, II, 2, p. 121.

SQUIRE (C. R.). — *Graded mental tests.* J. of. educational Psychol., 1912, III.

STALNAKER (Elizabeth). — *A comparison of certain mental and physical measurements of school children and college student.* J. of. comp. Ps., III, 3, 1923, p. 181 et 431.

STEARMS (A. W.). — *Note on the relation betw. groupe test score a capacity.* J. of. Abn. Ps., 1924, p. 367.

STERN (E.). — *Beiträge zur Intelligenz und Eignungsprüfung Minderbegabten.* Ztschr. f. g. N. Vol. 48, fasc. 4, mai 1919.

— *Die Feststellung der psychischen Berufseignung und die Schule.* Leipzig, Barth, 1921.

— *Généralités critiques sur la méthode d'investigation de l'intelligence.* Arch. suisses de Neurol. et de Psycho., 1923, t. XII, p. 289.

— *Zur Frage der Gewinnung einer Charakter. Typologie u. s. w.* Prakt. Ps., 1922, p. 76.

STERN (W.). — *Ueber Alters-Eichung von Definitionstests. Eine methodogische Un tersuchung auf Grund der Massenversuche von Gregor.* Ztschr. f. a. Psychol. und psychol. Sammel, t. XI, 1916, p. 90.

STERN (W.). — *Zur Anwendung des Intelligenzquotienten.* Ztschr. f. a. Psychol. u. psyc. Sammel, t. XIII, 1918, p. 259.
— *Die Intelligenz der Kinder u. Jugendlichen und die Methoden ihrer Untersuchungen.* Leipzig, Barth, 1920.
— *Die differentielle Psychologie in ihrer methodis chen Grundlage.* Leipzig, 1921, 3e éd.
STERN (W.) und WIEGMANN (O.). — *Methodensammlung zur Intelligenzprüfung von Kindern und Jugendlichen.* Leipzig, Barth, 2e éd. 1922.
STUCHLIK (J.). — *Ueber die praktische Anwendung des Associations experiments.* Arch. f. Psychiat., 1920, 2-3.
SUTER. — *Intelligenz und Begabungsprüfungen.* 1922. Zurich, Rascher.
TARGOWLA. — *Le rôle du laboratoire dans l'organisation technique de la prophy. mentale.* Informateur des aliénistes et des neur., Paris, 1922, XVII, p. 254.
TASTEVIN et COUCHOUD. — *La méthode de l'interrogatoire.* R. d. Sc. psychiq., 1-2, 1913, p. 113.
TERMAN. — *The measurement of intelligence.* Londres, 1919.
— *The intelligence of school children.* Londres, 1920.
— *The mental test as a psychological method.* Psychol. rev.. 1924, n° 2, p. 93.
TERMAN et CHILDS. — *A tentative revision and extension of the Binet.* Simon measuring scale of intelligence. J. of. Psychol., 1912.
THOMSON (G. H.). — *The Northumberland mental tests.* Br. J. of. Ps. XII, p. 201.
— *Age Standards for the separate Northumberland tests.* Id. XIII, p. 72.
THORNDIKE (E. L.). — *Practice effects in intelligence tests.* J. of. exp. Ps. V, 2, 1922, p. 101.
— *An instrument for measuring certain aspects of intelligence in relation to grooth, pratice, etc.* J. of. exp. Ps. V, 3, 1922, p. 197.
— *Measurement of Intelligence the present status.* Ps. Rev., 1924, p. 219.
THORNDIKE, DEAN et W. LAY. — *La relation entre la précision dans la sensibilité sensorielle et l'intelligence générale.* Ann. J. of. Psych., juillet. 1909. Ana. in Ann. M. Ps., 1913, III 10e série, p. 215.
TINKER (M. A.). — *A study of the relation of distracted moto performance to performance in an intelligence test.* Am. J. of. Ps. XXXIII, 4, 1922, p. 578.
TITCHENER. — *Experimental psychology quantitative experiments.* N.-Y., 1905.
— *Text book of experimental psychology.* 1909.
TOULOUSE, JUQUELIER et MIGNARD. — *Principe d'une méthode d'examen des aliénés, plus spécialement dans les cas de confusion et de démence.* Ann. méd. Psycho., 1919-1920, vol. XII, p. 419.
TOULOUSE et PIÉRON. — *Technique de psychologie expérimentale.* Paris, Doin, 1911, 2e éd.
TOULOUSE et Mlle WEINBERG. — *Établissement d'un test de mémoire.* L'Encéphale, févr. 1924, p. 117.

TOULOUSE, Mlle WEINBERG et SCHIFF. — *Application clinique d'un test de mémoire.* L'Encéphale, avril 1925. p. 250.

TREADWAY. — *May potential insanity be recognized in childhood?* Internat. clin., Phila, 1920, 30-3, 1, p. 129.

TYTCHINO. — *Recherches expérimentales sur la vitesse des processus psychologiques.* Moniteur de psychol., d'anthrop. criminelle et d'hypno. (Journal russe), 1908, fasc. 3, R. N. 1909, p. 269.

VERMEYLEN. — *Les débiles mentaux. Étude expérimentale et clinique.* Paris, 1922.

VIDONI (G.). — *Notes sur l'échelle métrique de Binet et Simon et sur l'examen psychologique sommaire de Francia et Ferrari.* Riv. di Psico. Av. sept. 1922.

VITELES (M. S.). — *Tests in industrie.* J. of. appl. Psycho, 1921, p. 57.

— *A comparison of three tests of general Intelligence.* J. of. appl. Ps., 1922, p. 391.

VLADYTCHKO. — *Méthode d'investigation expérimentale psychologique sur l'imagination combinatoire et créatrice chez les malades psychiques.* Revue de Psychia., Neur. et Psychol. expérim., août-décembre 1913. R. N., 1914, I, p. 825.

WAGNER (I.). — *Experimentelle Beträge zur Psychologie des Lesens.* Ztschr. f. Psycho., 1918, t. 80, p. I.

WAHL. — *Analyses.* L'Encéphale. 1925.

WALDBURGER. — *Les applications de la psychologie expérimentale.* La Nature. Paris, 1921, XLIX, p. 429.

WASHBURN (M.), HATT (E.) et HOLT (E.). (Mmes). — *The correlation of a test of control of visuel imagery with estimated geometrical ability.* Am. J. of. Psych. XXXIV, I, 1923, p. 103.

WATTS (E.). — *Intelligence tests child.* Juin 1921, p. 257.

WEINBERG (Mlle). — *Application des tests psychologiques à la psychiatrie.* La Prophylaxie Mentale, 1925, p. 107.

WELLS. — *Études sur le ralentissement survenant par fatigue dans le « tapping-test ».* A. J. of. Psychol., janv. 1909.

— *Le « tapping-test » et les différences sexuelles.* Amer. J. of. Psychol., juill. 1909.

— *Aphasic performance in the Terman vocabulary test.* J. of. educat. psychol., oct. 1917.

— *Alternative methods for mental examiner.* J. of. applied psy., juin 1917.

— *Report on a questionnaire study of Personnality traits, etc.* Ment. Hyg. janv. 1925, p. 113.

WHIPPLE. — *Manual of mental and physical tests.* 1910.

— *A range of information test.* Psychological Rev. (sept. 1909), p. 347.

WIERSMA (E. D.). — *Intelligenzprüfungen nach Binet et Simon und ein Versuch zur Auffindung neuer Tests.* Ztschr. f. ang. Psy. u. psy. Sam., t. VIII, 1914, p. 204.

WIRTH (W.). — *Psychophysik.* Handbuch der physiologischen Methodik.

WOODWORTH a. WELLS. — *Association tests being a part of the report of the Committee of the American Psychological Association on the standardizing of procedure in experimental tests.* The psychological monographs., déc. 1911, n° 57.

WOODWORTH a. WELLS. — *Test d'association.* The psychological Monog., déc. 1911, n° 57. R. N., 1912, II, p. 681.

WONG (H.) a BROWN (W.). — *Effects of surroundings upon mental work as mesured by, etc.* J. of. comp. Ps. III, 1923, p. 319.

WUNDT (W.). — *Einführung in die Psychologie.* Monatsschr. f. die gesammte angewandte Psychologie für Berufsberatung. 2e année, oct. 1920 à sept. 1921.

— *Ueber den Wert der Intelligenzprüfungsmethode von Binet-Simon fur klinische Zwecke Sommers.* Klinik f. psychia u. nervöse Krankheiten, Vol. X, fasc. 4, p. 205.

YARBOUGH. — *A study of the correlaton of College Studant's estimates of intelligence with the Otis tests and other scales.* J. of. appl. Ps., VII, 2, p. 157.

YERKES (R. M.). — *Psychological examining in the U. S. Army.* 1. vol. Washington, 1921.

YERKES et BERRY. — *Le diagnostic mental par la méthode des réactions associées.* Am. J. of. Psych. 1909, janv. Anal. in. Ann. M. P. 1913, III, 10e série, p. 213.

YERKES et WOOD (L.). — *Methods of expressing results of measurements of intelligence: coeff. of intelligence.* J. of. education. Ps. VII, 10, 1916, p. 593.

YUNG. — *Diagnotische Associationsstudien.* Beiträge zur experimentellen Psychopathologie. Leipzig, Barth, 1906.

ZIEHEN. — *Die Grundlagen der Psychologie.* Leipzig, Teubner.

— *Die Principen u. Methoden der Intelligenzprüfung.* Berlin, 4e éd

— *Einige Ergänzungen zu den Methoden der Intelligenzprüfungen.* Arch. f. Psych. u. Nervenheilkunde, vol. 59.

ZIMKINE. — *De la psychologie expérimentale comme moyen objectif pour la reconnaissance de la simulation.* Gazette Psychiatrique, n° 14, 1914.

TROISIÈME PARTIE

LES PRINCIPES DE L'HYGIÈNE MENTALE

CHAPITRE I

LES PRINCIPES DE LA PROPHYLAXIE MENTALE

Définitions.

Dans cette troisième partie, seront exposées les connaissances générales qui sont indispensables à un hygiéniste mental pour lui permettre de donner des conseils et des directives, c'est-à-dire les principes fondamentaux de l'hygiène mentale. Sans doute sont-ils tous connus, mais il y a avantage à réunir sous cette rubrique des notions éparses.

Que ne nous soit pas prêtée la ridicule intention de vouloir condenser en quelques pages tous les principes de la raison, de la morale, du comportement psychique, de l'hygiène du système nerveux et de l'hygiène générale, qui régissent l'esprit humain; nous serions forcément bien au-dessous de cette énorme tâche; pour tenter cela, d'ailleurs, il faudrait lire et résumer non seulement les travaux des psychiatres, des psychologues et des moralistes, mais aussi ceux de tous les penseurs, philosophes, neurologistes, hygiénistes et biologistes.

On ne touvera ici que les *principes essentiels qui sont à la base du fonctionnement psychique, envisagés uniquement du point de vue de l'hygiène mentale*, en dehors de toute velléité transcendantale ni même spéculative.

L'objet de l'hygiène mentale varie suivant le but proposé : « si ce but est de préserver un individu — normal ou subnor-

mal (psychopathe fruste, prédisposé, etc.) — des psychopathies, il s'agit de « prophylaxie mentale »; si le but cherché est de maintenir et d'améliorer l'équilibre de l'état psychique, on parlera d' « hygiène mentale proprement dite ».

On peut envisager comme la plus extensive de ces deux expressions soit l'expression « prophylaxie mentale », soit l'expression « hygiène mentale ». Dans le premier cas, la « prophylaxie mentale », prise ainsi dans son sens le plus large, comprendra toutes les mesures de préservation mentale (lutte contre les causes mêmes de la folie) et celles d'hygiène mentale proprement dite (maintien et amélioration de l'équilibre psychique). Suivant la seconde manière de voir, l' « hygiène mentale » sera toute l'hygiène se rapportant à l'esprit et comprendra la prophylaxie mentale et l'hygiène mentale proprement dite.

Nous préférons la seconde; il nous semble que, de la sorte nous nous rapprochons davantage de l'emploi qui est fait, en hygiène physique, des termes semblables. A la vérité, ce « distinguo » est d'importance minime, car il ne saurait être fait de prophylaxie mentale efficace sans l'application des règles de l'hygiène mentale, et l'hygiène mentale (cette expression étant prise dans son sens le plus étendu) comprend forcément l'application des principes de préservation vis-à-vis des maladies mentales, c'est-à-dire de la prophylaxie mentale; de même la prophylaxie des maladies infectieuses implique des règles d'hygiène, et l'hygiène a dans son domaine la prophylaxie des maladies.

Ainsi nous admettrons que l'hygiène mentale comprend :

1° *La prophylaxie mentale;*

2° *L'hygiène mentale proprement dite.*

Nous exposerons dans ce chapitre les principes essentiels de la prophylaxie mentale, et dans les chapitres suivants les principes fondamentaux de l'hygiène mentale.

Mais que le lecteur ne soit pas surpris si, pour les raisons ci-dessus, il ne trouve pas une démarcation nette entre ces deux parties : certains principes se trouveront dans l'une et dans l'autre; de même, il voudra bien ne pas s'étonner que nous ayons été dans l'obligation de renvoyer plus loin l'étude de certaines questions : eugénique, éducation, toxicomanies,

etc..., qui auront mieux leur place dans la partie qui traite des applications de l'hygiène mentale.

La *prophylaxie mentale* est l'*ensemble des mesures propres à préserver l'homme des psychopathies.*

Il sera vraiment possible de se préserver des maladies mentales, de réaliser la prophylaxie mentale, quand les *causes des psychopathies* seront bien connues; alors, la lutte contre ces causes, qui constitue cette prophylaxie, pourra être efficace.

Actuellement, *l'étiologie des psychopathies* est encore incertaine dans bien des cas; suivant les classiques, les causes des maladies mentales sont de deux ordres : les *causes prédisposantes* et les *causes déterminantes.*

Nous n'indiquerons que sommairement les différentes causes des psychopathies, qui sont étudiées en détail dans la plupart des traités de psychiatrie, en particulier ceux de Ballet et de Régis, et dans le livre de Toulouse, *Les Causes de la folie.*

Étiologie des psychopathies.

I. — Causes prédisposantes

Les principales causes prédisposantes des psychopathies relèvent de la *race*, de l'*âge*, du *sexe*, de la *profession*, de *certaines influences climatiques et saisonnières ;* ce sont aussi le *célibat et le veuvage*, une *mauvaise éducation*, et surtout l'*hérédité.*

Race. — Les travaux sont nombreux qui incriminent la *race :* chez les Juifs, névroses, psychoses, paralysie générale seraient fréquentes (Minor, Bannister, Pilcz, Kertoen, Scherb); la paralysie générale s'observerait souvent chez les Arabes, les nègres, les Chinois (Meilhon, Scherb, Cullerre, Jeanselme, Matignon, etc., etc.); les auteurs américains signalent que la folie est plus répandue aux États-Unis qu'ailleurs.

Age. — « La fréquence de l'aliénation mentale est surtout marquée dans la période moyenne de la vie », tandis que « les psychoses impulsives et dégénératives prédominent chez l'en-

fant, la démence précoce chez l'adolescent, les psychoses démentielles, simples ou organiques, chez le vieillard » (Régis).

Sexe. — Dans les statistiques générales des psychopathies, le sexe masculin figure pour un chiffre plus élevé que le sexe féminin; l'idiotie, le crétinisme, la paralysie générale, l'alcoolisme sont, en particulier, plus fréquents chez l'homme; mais les psychoses essentielles sont plus souvent rencontrées chez la femme (Del Greco).

Profession. — Fréquente surtout chez les militaires (démence précoce, paralysie générale), l'aliénation mentale frappe en second lieu les professions libérales (artistes, médecins, ecclésiastiques, etc.); elle s'observe souvent aussi chez les travailleurs manuels des industries métallurgiques, des industries à substances toxiques, du commerce en spiritueux. Pellegrini a décrit une folie des douaniers, Wurtzen une psychose des jeunes soldats.

Climats, saisons, etc. — L'influence des différents climats est incertaine; celle de certaines saisons, de l'automne et surtout de l'été, est plus connue (Planès, Legoyt et Ogle, Esquirol, Garnier).

Ladame a montré qu'il existe des relations entre la configuration géographique d'une contrée, sa constitution géologique et l'apparition des maladies mentales. Déjà, au début du XIX[e] siècle, on s'est occupé de la « géognosie » des maladies de l'esprit (Zschokke, Troxler, Schneider, Lunier).

Célibat et veuvage. — Les statistiques montrent que le célibat prédispose aux psychopathies; il en serait de même du veuvage (Ballet).

Éducation. — L'éducation nulle, vicieuse, trop rigide, débonnaire ou hâtive, favorise le développement des psychopathies, surtout chez les enfants d'aliénés (Krafft-Ebing, Lagardelle, Ballet); les enfants naturels seraient particulièrement exposés à la folie (Joffroy).

Hérédité. — L'hérédité est le facteur le plus important de la prédisposition psychopathique. Médiate ou atavique, directe ou collatérale, homochrone ou anticipée, similaire ou dissemblable, progressive ou régressive, à facteurs conver-

gents ou simple, elle se retrouve dans les neuf dixièmes des cas de psychopathies (MARCÉ); quand elle est simple, l'hérédité serait surtout maternelle (BAILLARGER), bien que ORCHANSKY soit de l'avis inverse. Elle affecte plusieurs types cliniques : vésanique, cérébral, névrosique, infectieux, toxique.

La consanguinité accumule sur la tête des descendants les caractères bons et mauvais des ascendants (BALLET) et peut ainsi être la cause de constitutions psychiques anormales.

Les travaux sur l'hérédité des maladies mentales ont été extraordinairement nombreux; ceux de RIBOT, LOMBROSO, FOVILLE, LE GENDRE, SANSON, HERTWIG, KURELLA, DEJERINE, CROCQ, CULLERRE sont parmi les principaux.

Les notions sur l'hérédité ont été complètement renouvelées depuis une vingtaine d'années. Des théories ont surgi qui conduisent à envisager les faits anciennement connus sous un jour nouveau; une ample moisson d'observations a été recueillie tant par les biologistes que par les cliniciens, les psychiatres et les psychologues; les conséquences que l'on peut en tirer ont été étudiées d'une manière approfondie, particulièrement à l'étranger et surtout aux États-Unis.

On connaît le succès des théories de MENDEL, exposées surtout depuis 1900; le mendélisme montre avec quelle minutie l'hérédité peut transmettre certains caractères, ceci par exemple : pour faire le geste de la prière, certaines personnes joignent les mains en plaçant toujours « en dessus » le pouce gauche; d'autres le pouce droit; or LUTZ a observé que cette dernière particularité se transmet héréditairement; quand les deux parents placent « en dessus » le pouce droit, les trois quarts des enfants font de même; quand c'est le pouce gauche, les trois cinquièmes (POYER).

Les notions sur les maladies et les psychoses familiales, proprement héréditaires, et les troubles apportés dans le développement par les infections et surtout les intoxications (alcoolisme) sont connues. Des statistiques générales sur l'hérédité dans l'aliénation publiées en France et à l'étranger, notamment en Angleterre (MOTT), puis des recherches spéciales sur l'hérédité dans quelques psychoses, ne se dégagent pas encore des conclusions certaines, mais plutôt des impressions; c'est dans la psychose maniaque-dépressive que les lois mendé-

liennes semblent s'appliquer le mieux; l'influence de l'hérédité paraît moins nette dans la démence précoce; on remarque dans l'épilepsie de singuliers rapports héréditaires avec la gaucherie et les troubles de la parole; la recherche de l'hérédité chez les anormaux et les arriérés a une importance spéciale qui a fait l'objet de nombreux travaux aux États-Unis.

Fort instructives sont les grandes enquêtes conduites en Angleterre et en Amérique par la méthode statistique portant sur l'hérédité de qualités intellectuelles et morales déterminées (notamment par le procédé des tests) et par la méthode génétique, qui recherche, parmi les fonctions psychiques, celles qui peuvent être considérées comme des caractères mendéliens. On est arrivé à des résultats curieux. Selon DEVENPORT, le nomadisme ou impulsion à voyager se présenterait comme un trait récessif, lié au sexe; la tendance serait transmise par la mère, bien que la mère puisse ne pas présenter elle-même ce caractère de ses ascendants ou collatéraux.

L'étude des jumeaux constitue en quelque sorte le point central de toute théorie de l'hérédité : témoin le cas typique de jumelles univitellines publié par MARANDON DE MONTYEL.

Tels sont les renseignements que fournit POYER (1922) sur les études contemporaines relatives à l'hérédité psychopathique.

Proches parentes de l'hérédité proprement dite sont les causes prédisposantes constituées par les accidents, infections, intoxications, émotions mêmes qui surviennent chez les *générateurs au moment de la conception*, *chez la mère pendant la grossesse* (DARESTE, FÉRÉ), chez l'*enfant* lui-même plus ou moins tard après sa naissance. Il n'est pas utile que nous insistions sur de telles notions, par exemple celle de l'hérédo-alcoolisme, qui sont bien connues.

Enfin les *facteurs sociaux*, en particulier la *misère*, le *surmenage*, la *civilisation*, les *intoxications*, — que nous retrouverons parmi les causes déterminantes — agissent fréquemment pour créer la prédisposition.

Cet état de prédisposition est donc le fait d'éléments variés. Il se manifeste sous les formes diverses qui peuvent, cliniquement, se ramener à deux : les dégénérés, prédisposés avérés, fortement tarés, parmi lesquels sont les idiots, les enfants

anormaux ou arriérés, les débiles, les déséquilibrés manifestes; et les prédisposés simples, débiles ou déséquilibrés frustes, psychonévrosés, etc... Chez les premiers, la prédisposition est tellement agissante qu'elle a créé à elle seule la psychopathie; chez les seconds une cause déterminante est nécessaire pour faire apparaître le trouble mental resté jusqu'alors en puissance ou se manifestant par des signes estompés.

Qu'on accepte ou qu'on critique la théorie de la dégénérescence, celle-ci n'en existe pas moins (Morel, Magnan, Legrain, Ballet), tout au moins si on considère ce mot comme synonyme de prédisposition.

La prédisposition sera *congénitale* ou *acquise*, la prédisposition congénitale étant due à l'hérédité, la prédisposition acquise étant le fait des autres causes prédisposantes, agissant directement sur l'individu (Rogues de Fursac).

II. — Causes déterminantes

Sont à ranger parmi les causes déterminantes des troubles mentaux : les *infections*, les *intoxications*, les *maladies cachectisantes*, *certaines affections chroniques*, la *puberté*, la *menstruation*, la *ménopause*, la *grossesse*, l'*accouchement*, la *lactation*, l'*insolation*, l'*inanition*, le *shock traumatique* et les *traumatismes ;* à côté de ces causes d'ordre physique, sont à mentionner les *causes psychiques : chagrins*, *émotions*, *surmenage*, *isolement* et *détention*, *exemples pernicieux*, *hétéro-suggestion*, *contagion mentale*, *refoulement sexuel*, *superstitions*, *idées religieuses outrées*, *émigration* et *immigration*, *événements politiques*, *révolutions*, *guerres*, *civilisation*, *mauvaise adaptation.*

Infections. — Toutes les maladies infectieuses sont susceptibles de déterminer des troubles mentaux; la grippe, l'encéphalite épidémique, la fièvre typhoïde, la maladie du sommeil, la blennorragie (Venturi, Cullerre), le paludisme (Griesinger, Kraepelin, Lemoine et Chaumier, Marandon de Montyel), la tuberculose (Ball, Leudet, Peter, Clouston), et surtout la syphilis (Bayle, Mickle, Savage, Fournier, Mairet, Parant, etc., etc.) sont les infections qui se compliquent le plus volontiers de psychopathies.

Intoxications. — Qu'elles soient endogènes (Chevalier-Lavaure, Bettencourt-Rodrigue, Séglas, Régis, Haskovec, Massaro), ou exogènes (Casper, Hoffmann, Laborde, Rendu, Schlesinger, Ballet, Krafft-Ebing, Siemens, Kielberg, Buccelli, etc.), les intoxications diverses causent fréquemment des troubles mentaux. Parmi les auto-intoxications, citons surtout celles qui résultent des insuffisances hépatiques, rénales, thyroïdiennes, des affections gastro-intestinales; les hétéro-intoxications responsables de psychopathies sont, comme on le sait, l'alcoolisme en tout premier lieu, puis le morphinisme et l'opiomanie; mais il faudrait citer ici presque tous les poisons : depuis le chloral, l'éther, l'hyoscine, la cocaïne, le chloroforme, l'iodoforme, l'atropine, jusqu'aux poisons professionnels, tels que le plomb, le mercure, le phosphore, l'arsenic, l'oxyde et le sulfate de carbone.

Puberté, menstruation, ménopause, grossesse, accouchement, lactation. — Tous ces changements physiologiques sont à l'origine des psychopathies, par les troubles nutritifs qu'ils engendrent. Charrin, Voisin, Bloon, De Fleury, Cullerre, Souleyre, Marro, Chahinian, Ziehen, Rorie, De Mouillac, De Bombarda, Krafft-Ebing, Rémond et Voivenel sont les auteurs, avec plusieurs autres, qui ont mis en évidence l'action étiologique de la puberté et de la ménopause. L'influence de la grossesse, de l'accouchement, de la lactation a été prouvée par les observations et les travaux d'auteurs plus nombreux encore (Magnan, Marcé, Pierret, Faure, Lallier, Fraser, Hansen, Savage, Evrot, Jones, Achaffenburg, etc., etc.).

Insolation. — Le *coup de chaleur* détermine soit un certain degré d'affaiblissement intellectuel (Le Noir), soit même des psychoses, telles que la mélancolie, la stupeur et surtout l'agitation maniaque (Victor). Des effets analogues peuvent être dus aux *longues périodes de chaleur*, au *froid* (Calmeil), à la *lumière* (Ballet), aux *variations de la pression barométrique*.

Inanition. — Le délire d'inanition est connu depuis Becquet; Lassignardie a étudié les troubles psychiques provoqués par l'abstinence. Les effets de l'inanition sont à rappro-

cher de ceux de la *misère* (Toulouse), qui agit à la fois par le défaut d'hygiène générale et par le manque de nourriture substantielle, et est d'ailleurs une des causes de l'alcoolisme.

Traumatismes et shock traumatique. — Agissant probablement par l'auto-intoxication qu'ils provoquent (Régis), les traumatismes, en particulier les traumatismes cérébraux, causent des états d'excitation ou de démence (Hartmann, Rayner, Schroetter, Smeykal, Pitres) ; la commotion cérébrale, la compression du cerveau peuvent avoir des résultats analogues (Lépine, Gianelli) ; le shock traumatique lui-même peut suffire à engendrer des psychopathies, de même que de simples interventions chirurgicales, où, il est vrai, l'intoxication par l'anesthésique peut jouer le principal rôle (Picqué, Briand).

Maladies chroniques. Maladies cachectisantes. — Parmi les maladies chroniques, les affections du système nerveux (congestion cérébrale, « anémie cérébrale », certaines affections de la moelle, des nerfs) sont celles qui causent — cela se conçoit — le plus volontiers des psychopathies ; les affections chroniques de l'appareil digestif (Head, Herzog, Anglade, Régis, Bouchard, etc.), celles du cœur (Nickle, Fauconneau, Huchard, Dobrotschowski, d'Astros, etc.), des reins, du foie, de la nutrition sont parfois aussi à incriminer, surtout quand elles revêtent des formes cachectisantes, au cours desquelles se fait sentir l'influence morbide de l'auto-intoxication.

Causes psychiques. — D'*ordre intellectuel* (surmenage psychique, superstitions, religiosité et même idées religieuses outrées et mysticisme, commotions dues aux événements politiques, aux catastrophes, aux révolutions, aux guerres), ou d'*ordre affectif* (chagrins, émotions, isolement, détention, refoulement sexuel, sentiments d'incomplétude, etc.), les causes psychiques sont souvent observées en étiologie psychosique ou psycho-névrosique.

L'*émigration* est souvent en rapport avec la folie (Fronda, Tolone, De Nocera, Hamel et Lallemant, Latapie, etc.). D'autre part, les *immigrés* sont plus prédisposés que les indigènes aux troubles nerveux ; ils sont parfois même des psy-

chopathes, dont l'arrivée est indésirable. Les États-Unis ont éprouvé les inconvénients de l'immigration.

Les *exemples pernicieux*, l'*hétéro-suggestion*, la *contagion mentale*, la *mauvaise adaptation professionnelle* (Toulouse), qui entraîne le surmenage, sont des formes fréquentes de l'intervention des causes psychiques; certains journaux, romans, affiches, cartes postales, écoles ou conférences d'hypnotisme, de « métapsychie », sont une source d'excitations à la débauche ou à la déviation des concepts; les spectacles de la rue eux-mêmes favorisent le développement des vices et des tendances perverses.

La fréquentation par les adolescents de certains *spectacles cinématographiques* est une cause, fréquemment observée, de troubles psychiques d'ordre intellectuel ou moral.

Toulouse et Mourgue ont étudié, après Münsterberg, Zoneff et Meumann, les réactions respiratoires au cours des projections cinématographiques de films documentaires, comiques ou dramatiques, ils ont constaté que les films agissent très puissamment sur la vie affective et étudié aussi la suggestibilité motrice des sujets en expérience.

« Mondio rapporte douze observations personnelles de névropathes, de tarés, de dégénérés qui, fort jeunes habitués de ce genre de spectacles, ont présenté des troubles névropathiques ou psychiques, surtout de la confusion mentale, accompagnée d'illusions et d'hallucinations empruntées au répertoire des films, et aussi des signes de précocité sexuelle parfois extrême et des habitudes de masturbation et de coquetterie prématurée. Quelques-uns de ces jeunes sujets ont commis des actes criminels plus ou moins graves ou contracté des maladies vénériennes » (Wahl).

Wahl dit avoir vu des cas semblables. Mais, selon Wahl, les théâtres, les bals sont au moins aussi nocifs que le cinéma; et les uns et les autres ont surtout des effets pernicieux chez les dégénérés et les anormaux.

La *civilisation actuelle* dans son ensemble, avec l'intensité de la lutte pour la vie, les bruits des grandes villes, des usines, n'est pas sans avoir de l'importance dans l'éclosion des psychopathes :

« Les conditions de la vie moderne, disent Toulouse, Genil-Perrin et Targowla, sont de nature à multiplier les

causes de troubles psychiques; dans la cité d'aujourd'hui, tout conspire contre la santé mentale; on travaille dans la hâte, dans la trépidation, dans le bruit. L'ouvrier surveille les machines qui exigent un effort d'attention qui n'a jamais été mesuré; l'homme d'affaires, l'employé de bureau sont interrompus à chaque instant par la sonnerie du téléphone; la spéculation, avec son aiguillon émotif, se répand de plus en plus; le développement des carrières scientifiques nécessite l'accumulation de connaissances qui ne peuvent être acquises qu'au prix d'un surmenage intense. »

L'ambition, qu'elle ne soit pas justifiée et démesurée, ou qu'elle soit justifiée par des qualités, des mérites, des services rendus, est rarement satisfaite; aussi, fréquents sont dans la vie les déboires et les désillusions.

Nombreux sont *ceux qui ne « savent pas se contenter »*; parmi eux, tous n'arrivent pas jusqu'au trouble mental caractérisé, sauf s'ils sont des prédisposés : paranoïaques, hyperémotifs, cyclothymiques, etc.; mais chez beaucoup des sujets non satisfaits de leur sort, l'humeur, l'attitude mentale, le caractère, la volonté se modifient peu à peu, aux chocs et aux crises de l'existence, s'assombrissent, évoluent vers le pessimisme et le découragement.

Certains sujets, *mal préparés, par leur atavisme, leur hérédité, leur éducation*, se trouvent parfois dans des situations ou embrassent des carrières qui ne sont pas en rapport avec leur ambiance familiale, leurs habitudes, leurs tendances; d'autres veulent s'élever trop vite ou trop tôt. Pour ces raisons ils sont ou se sentent déplacés; leurs projets pouvant être annihilés, des psychonévroses peuvent s'ensuivre.

Enfin l'*orgueil*, l'*envie*, la *jalousie*, surtout des déclassés ou des « ratés », l'*insolence des parvenus*, la *haine de classe* sont fréquemment des sources de rancune, de lutte, d'excitation qui engendrent de la fatigue cérébrale et sont susceptibles de provoquer l'apparition d'affaiblissement des processus psychiques.

Les causes des psychopathies n'ont pas toutes la même importance; mais il n'est pas possible d'établir entre elles une hiérarchie stricte. L'*hérédité* est certainement, de toutes les causes prédisposantes, le facteur étiologique le plus important de la prédisposition psychopathique; et, parmi les causes dé-

terminantes, l'*alcoolisme*, la *syphilis* et les *causes psychiques* sont le plus fréquemment à incriminer dans l'origine des troubles mentaux.

Il se produit très souvent une sorte d'intrication des causes prédisposantes et des causes déterminantes; beaucoup des causes déterminantes se retrouvent d'ailleurs parmi les causes prédisposantes; ainsi la syphilis, l'alcoolisme agissent non seulement sur l'individu, mais aussi sur sa descendance. Il n'y a donc pas lieu de penser que les psychopathies pourraient être supprimées en jugulant soit l'une soit l'autre des deux grandes variétés de causes; c'est contre toutes les causes de la folie qu'il faut lutter, car elles s'étayent les unes les autres; il n'est pas indiqué de combattre davantage les causes prédisposantes ou les causes déterminantes; il faut tenter de supprimer les unes et les autres ou tout au moins d'en diminuer les effets.

Pathogénie des psychopathies.

Il n'est pas encore possible de connaître le mécanisme par lequel les causes que nous venons d'énumérer agissent pour donner naissance aux troubles mentaux; il ne servirait à rien de chercher à établir par l'intermédiaire de quels processus la première impulsion due à *chacune* de ces causes arrive à transformer le fonctionnement dit normal du psychisme en une psychose ou une psychonévrose; la plupart de ces processus nous sont inconnus dans l'état actuel de la science; seuls, sous l'influence des idées de Paton, de Claude, de Freud, de Pende et de nombreux autres auteurs, quelques coins se soulèvent du voile qui recouvre encore la mystérieuse pathogénie des psychopathies.

Les progrès en pathogénie mentale sont conditionnés par le succès des recherches anatomopathologiques et biologiques dans les cas de troubles mentaux. Une esquisse même succincte des travaux anatomopathologiques nous entraînerait trop loin; notons seulement que, presque chaque jour, des résultats intéressants sont publiés qui décèlent dans la paralysie générale, dans les démences, même dans les psychoses et les psychonévroses, des lésions variées de l'encéphale, ainsi que du grand sympathique, des glandes endocrines, de divers organes (Anglade, Ballet, Charpentier, Jabouille,

Claude, Dide, L. Lévi, Laignel-Lavastine, Klippel, Ladame), et les travaux récents ne peuvent être tous cités, tant ils sont nombreux.

C'est le mérite de Paton d'avoir l'un des premiers montré que « la bonne santé psychique et l'aliénation mentale sont le résultat des fonctions non seulement du cerveau et du système nerveux, mais aussi de l'organisme tout entier; nous parlons d'ordinaire de l'intelligence ou du fonctionnement intellectuel, comme si les fonctions représentées par ces termes étaient des fonctions cérébrales tout à fait indépendantes et non modifiées par les autres fonctions; quand nous disons : ce sujet possède une puissance cérébrale d'un haut degré, cet autre un psychisme déficient, un grand nombre d'autres fonctions que celle du cerveau doivent être prises en considération; nous ne pouvons pas, par exemple, parler d'activité psychique sans accorder notre attention à l'activité du cœur, des poumons, des glandes endocrines et même des autres parties de l'organisme; les anomalies de caractère, les troubles mentaux, comme les manifestations de la force de caractère et du talent, sont les produits non seulement du cerveau mais d'un grand nombre d'organes dont l'action modifie, stimule, réfrène le fonctionnement de ce grand centre d'adaptation qu'est l'encéphale ».

Déjà depuis une vingtaine d'années se sont multipliées les publications relatives aux modifications chimiques, histochimiques, même aux recherches microbiologiques, et expérimentales, dans les troubles mentaux. Les noms de Pagnez, Karpas, Marie, Sabrazès, Briand, Bianchi, Gardi, Geissler, Bruce, Lépine, Raviart, Mauriac, etc., etc., sont surtout à citer.

Claude et ses élèves poursuivent depuis plusieurs années des recherches, remarquables par leur précision et leur unité, qui sont à la fois d'ordre histologique, chimique et biologique; elles portent surtout sur les modifications tissulaires et fonctionnelles du sang, du foie, des reins, du système neuro-végétatif, des glandes endocrines, sur les variations du métabolisme basal. Mais Claude engage à la prudence dans la conclusion des faits observés ou expérimentaux de cet ordre, bien qu'on puisse entrevoir l'importance des résultats.

« Nous constatons souvent, dit-il, la simultanéité d'un trouble fonctionnel et d'un état psychopathique. Cette simul-

tanéité ne signifie pas qu'il y ait un rapport de causalité. Les deux variétés de troubles peuvent être la conséquence d'un ou de plusieurs facteurs de même ordre. Néanmoins, si nous raisonnons par analogie, nous voyons que certaines perturbations d'ordre toxique engendrent secondairement des modifications fonctionnelles de l'activité psychique qui sont bien liées à ces troubles organiques. Lorsqu'on révèle la production ou l'accumulation dans l'organisme de certains poisons endogènes, n'est-on pas en droit de faire ici certaines assimilations avec ce qui se passe dans le cas précédent? Il en est de même des actions pharmacodynamiques expérimentales qui mettent en relief la sensibilité variable du système neurovégétatif ou de l'appareil endocrinien, suivant les individus, à divers poisons. »

Pende a spécialement étudié l'appareil endocrino-sympathique du point de vue des psychopathies; suivant cet auteur, cet appareil fonctionne comme un système vital en équilibre, qui est composé par deux catégories d'hormones, la catégorie qu'il appelle excitoanabolique, et la catégorie excitocathabolique, la première parasympathicotonique et excitatrice de la morphogenèse du système de la vie végétative, la deuxième sympathicotonique et excitatrice de la morphogenèse du système de la vie de relation. Dans les dysthymies, on peut supposer un équilibre très labile de cette chaîne endocrino-sympathique, régulatrice du tonus nerveux et psychique; la rupture de cet équilibre est la cause première de l'accès dysthymique. Cette rupture peut survenir dans un point quelconque de la chaîne neuroglandulaire, par exemple une fois dans la glande thyroïde, une autre fois dans le plexus solaire, etc. Alors un groupe d'hormones aura la prépondérance sur l'autre; respectivement un système nerveux végétatif sur l'autre; et ainsi on aura une hypervagotonie ou une hypersympathicotonie ou des combinaisons de ces états. Un état d'hyperexcitation du sympathique, par exemple, pourra se manifester avec hyperexcitation de toutes les fibres, afférentes comme efférentes.

Nous savons que ce sont les fibres afférentes du système du grand sympathique qui nous renseignent sur le travail obscur et subconscient de nos organes, et ce sont ces sensations qui, élaborées dans les centres corticaux, constituent la

cénesthésie. L'onde cénesthésique doit donc parcourir une voie qui va des terminaisons périphériques dans les organes jusque dans le centre. Ce centre même peut être distingué en : *a*) système de perception cénesthésique; *b*) système némonique de la cénesthésie. Suivant le lieu du trouble ou de la lésion, on aura des symptômes et des syndromes très différents, du plus petit trouble de l'humeur jusqu'au plus complet délire de négation. Nous pouvons imaginer le mécanisme des dysthymies comme un arc réflexe de la façon suivante : de la périphérie partent des excitations afférentes, modifiées par l'altération des voies nerveuses, qui arrivant au centre produisent une altération de la cénesthésie. Cette altération cependant ne reste pas localisée au centre de la cénesthésie : cela se vérifie dans les cénestopathies. Le cénestopathe n'est pas nécessairement un malade mental; pour qu'il le devienne, il faut la participation des autres zones de l'écorce cérébrale. Chez le dysthymique — malade mental — une diffusion du trouble dans les autres parties de l'écorce cérébrale est nécessaire.

Les premières parties saisies seront naturellement celles qui offrent un *punctum minoris resistentiæ*, suivant la constitution psychique individuelle. Les conséquences de la diffusion seront différentes suivant les sensations qui parviennent de la périphérie, le mode du trouble de la cenésthésie, la prépondérance d'un des groupes neuroglandulaires sur l'autre. Si nous admettons, dans la mélancolie par hyperexcitation du sympathique, un trouble de la cénesthésie ou qualitatif (dyscénesthésie) ou quantitatif (hypercénesthésie) et, dans la manie, ou une diminution des sensations (hypocénesthésie) ou une prépondérance des sensations agréables (eucénesthésie) par des excitations du système parasympathique excitoanabolique, on pourra aussi admettre qu'avec l'excitation du système nerveux excitocathabolique et avec la cénesthésie troublée dans le sens de la douleur, survient un état d'inhibition, et avec le sens du bien-être un état d'excitation. Le mode de diffusion à travers les voies efférentes sera, dans le premier cas, d'inhibition, dans le deuxième, d'excitation. La comparaison des symptômes somatiques dans les deux formes principales des dysthymies montre non seulement l'antagonisme entre ces symptômes, mais vraiment la prépondérance

du sympathicotonus dans la mélancolie et du vagotonus dans la manie.

Poetze, Eppinger et Hess ont démontré cliniquement que la diathèse sympathicotonique favorise le développement des psychoses et des états dépressifs; que cependant, dans la mélancolie, les deux systèmes, vague et sympathique, peuvent participer à l'inhibition générale, et dans la manie, les deux également, à l'excitation générale. Nous pouvons étudier de ce point ed vue les deux caractères, optimiste et pessimiste, afin de rechercher si dans le premier est prépondérant le vagotonus (comme dans l'euphorie) et dans le deuxième le sympathiconus. Ainsi, nous pouvons même étudier le caractère dans lequel prédomine la raison, et celui dans lequel prédomine le sentiment, afin de rechercher si dans l'un des deux prédomine le tonus du système de la vie de relation, dans l'autre le tonus du système de la vie végétative.

Léopold Lévi a décrit ce qu'il appelle les « angiocrinoses »; il indique les limites nosologiques et pathogéniques de ces angiocrinoses avec les autres névroses, l'arthritisme, les endocrinopathies, les phénomènes anaphylactiques. Les mécanismes endocrinien et colloïdoclasique interviennent, suivant l'auteur, l'un comme facteur prédisposant, l'autre comme « état subfloculatoire » préalable des centres vasomoteurs, qui, facilement, donne lieu, dans ces cas, à la floculation et à la crise angiocrinique ou angiocrinolepsie.

La *psychologie pathologique* et l'*analyse psychologique* sont aussi des moyens de faire progresser nos connaissances en pathogénie mentale.

Peut-être sera-t-il démontré un jour que les psychoses, même celles considérées aujourd'hui comme uniquement d'ordre psychologique, dynamique, les psychonévroses, les manifestations de caractère, les changements d'humeur sont toutes conditionnées par des lésions anatomiques ou chimico-biologiques; il n'en reste (et sans doute il n'en restera) pas moins intéressant de connaître le plus à fond possible les étapes conscientes ou subconscientes, manifestes ou cachées, des processus psychiques, dont l'enchevêtrement nous paraît susceptible d'expliquer les néoformations mentales pathologiques : idées obsédantes, délirantes, etc.; par leur répétition, par leur prévalence, certaines idées sont peut-être, par

elles-mêmes, capables de surmener certains territoires cérébraux ou organiques qui arrivent à être déficients, ce qui entraîne leur hyperfonctionnement ou l'hypofonctionnement de certaines autres et l'inhibition consécutive des pouvoirs de contrôle et d'autocritique.

L'action des causes psychiques, la pathogénie uniquement psychologique — si tant est qu'elle existe seule — a, comme nous l'avons vu (première partie), été l'objet de nombreux travaux contemporains.

Il y a longtemps déjà, GRASSET a émis une conception physiopathologique du fonctionnement de l'appareil de l'équilibre et de l'orientation. RIBOT a disséqué le mécanisme des maladies de la volonté, de la mémoire, de l'attention, de la personnalité; il a mis en évidence le défaut d'impulsion dans la folie du doute et dans la mélancolie, l'excès d'impulsion, dans l'hystérie et dans les obsessions, l'anéantissement de la volonté chez les hystériques somnambules, l'hypertrophie de l'attention (hyperprosexie) dans l'hypochondrie et l'extase, son atrophie (aprosexie) dans la manie, l'imbécillité, la démence. DUMAS, suivant la méthode de RIBOT, a analysé la joie, la tristesse, l'expression des émotions, et montré qu'il serait possible d'appliquer les mêmes procédés d'étude aux troubles de l'association des idées dans la paranoïa, la psychose périodique, la confusion mentale, la démence précoce.

D'après RÉGIS et HESNARD, ce sont les travaux de WALLON, MARIE, LEGRAIN, SÉRIEUX, DROMARD, SÉGLAS, DUPRÉ, BALLET et surtout ceux de JANET sur les idées fixes hystériques qui ont préparé l'apparition de la psychanalyse de BREUER-FREUD.

La théorie de FREUD, qui est aussi une explication pathogénique et un moyen thérapeutique des psychoses et des psychonévroses, repose sur une conception originale de la psychologie qui ne trouverait pas sa place ici; DUMAS dans son traité, HESNARD, LAUMONIER l'ont d'ailleurs lumineusement exposée. On sait, que, selon FREUD, nos processus psychiques sont tous des forces antagonistes qui se traduisent par des systèmes d'éléments représentatifs, moteurs, affectifs, appelés « complexes ». Ces complexes, mesurés par le coefficient affectif, sont ou conscients, ou, le plus souvent, inconscients; ceux-ci prendraient surtout leurs racines dans les

tendances sexuelles refoulées, contrôlées ou écartées par la « censure préconsciente »; l'examen des rêves, des « actes manqués » fournit à FREUD des moyens d'interroger l'inconscient; et c'est sur ces bases psychologiques que FREUD étudie et analyse les névroses et les psychoses, avec une sagacité à laquelle il faut rendre hommage; mais si une « libido mal évaluée et mal adaptée peut engendrer des perversions, réelles ou imaginatives, suivant le cas, et entrer, à titre de composante, avec d'autres anomalies, dans certaines constructions mentales, elle ne saurait être la cause primaire d'une névrose ou d'une psychose » (DUMAS); FREUD a eu le mérite d'attirer l'attention sur la fine analyse psychologique, mais il a donné une trop grande importance et un rôle beaucoup trop étiologique aux tendances sexuelles; quant à réduire la psychiâtrie à la psychanalyse, c'est là une prétention inacceptable.

Sans doute, dans plusieurs des théories pathogéniques que nous venons de voir, particulièrement dans celle de PENDE, il entre une bonne part d'hypothèses et d'imagination; ces exemples montrent cependant dans quelles voies pleines de promesses s'engagent les observateurs et les expérimentateurs pour essayer de résoudre les problèmes pathogéniques des psychopathies.

La réalisation de la prophylaxie des psychopathies.

Attaquer les causes mêmes qui en sont l'origine est à coup sûr — comme nous l'avons dit, et comme le veulent les principes de toute prophylaxie — le meilleur procédé pour supprimer les psychopathies. D'autre part, il faut intervenir sur l'action même de ces causes. Le trouble mental devra être traité dès son apparition, si un diagnostic précoce permet de le déceler à son stade de début. Enfin la modification de l'état de prédisposition sera tenté.

I. — **Lutte contre les causes des psychopathies.** — Les deux premiers moyens se réduisent en somme à un seul : la *lutte contre les causes des psychopathies*, que ces causes n'aient pas agi encore ou que leur action se soit déjà fait sentir.

Il ne semble pas qu'il faille attaquer plutôt les causes prédisposantes que les éléments étiologiques déterminants;

comme nous l'avons vu, ces causes intriquent souvent leurs effets; c'est contre les éléments des deux variétés qu'il faut lutter.

Contre certaines *causes prédisposantes*, relevant de la race, de l'âge, du sexe, du climat, des saisons, du célibat et du veuvage, même des professions, aucune action n'est par définition possible; tout au plus pourrait-on agir contre l'une d'elles en conseillant et en favorisant la vie de famille; quant à la mauvaise adaptation professionnelle, nous la retrouverons dans les causes déterminantes. La préservation contre les effets de la mauvaise éducation et de l'hérédité (eugénique et ses possibilités) sera examinée dans la quatrième partie (chapitres I et III). Quant aux accidents, traumatismes, infections, intoxications survenant chez les générateurs, aux divers facteurs sociaux, tels que la misère, le surmenage, la civilisation, etc., susceptibles d'exercer leurs effets néfastes sur le psychisme en le prédisposant aux troubles mentaux, nous allons en dire quelques mots en jetant un coup d'œil sur la prophylaxie des causes déterminantes; mais on comprendra qu'il n'est pas possible — une bonne partie de l'hygiène physique et de la sociologie les concernant — que nous entrions dans les détails.

Contre les *causes déterminantes*, une action concertée doit être organisée et menée par les pouvoirs publics, les médecins, les hygiénistes.

La lutte contre ces causes de la folie réside d'abord dans l'application des règles de l'hygiène générale, particulièrement celles qui concernent les infections (la syphilis, la tuberculose, les infections gastro-intestinales, les maladies épidémiques, etc.), et les intoxications; il faudra éviter les effets prolongés de la chaleur ou du froid, l'insolation, l'inanition, combattre la misère et le taudis, prémunir l'individu en lui conseillant les précautions indispensables vis-à-vis des traumatismes, des efforts brusques ou prolongés, etc. (Toulouse, Genil-Perrin, Targowla, Cony, Herbland-Moris, Dascotte, etc.).

Pour Carswell il faut surtout, pour empêcher la folie de se développer, « appliquer les mesures sanitaires générales, combattre la syphilis et l'alcoolisme »; Ameghino émet la même opinion, en ajoutant qu'il faut tenter « l'amélioration des relations sociales et essayer d'empêcher la trans-

mission héréditaire de la dégénérescence ». On se reportera aux traités spéciaux pour la lutte contre la syphilis; le chapitre IV de notre cinquième partie donnera les indications générales sur la lutte contre les toxicomanies, l'alcoolisme en particulier. Dans certains pays où il est endémique, il sera indiqué de lutter contre le goître.

L'*hygiène du sympathique* devra être organisée (LAIGNEL-LAVASTINE); elle consiste dans les mesures hygiéniques applicables aux fonctions de nutrition, digestive, circulatoire, respiratoire, secrétoire (urinaire surtout); l'hygiène des fonctions de relation est également de première importance pour éviter les sympathoses et les névroses; on connaît l'influence heureuse des réactions motrices musculaires comme phénomènes de compensation aux troubles émotifs; c'est le surmenage affectif surtout qui fatigue le système nerveux; enfin, connexe de l'hygiène affective est l'hygiène génitale (physique et psychique).

Il faut soustraire surtout les prédisposés, les « tarés », les « faibles » aux causes de défaillance psychique, à la tension d'esprit continue, aux mauvaises conditions d'adaptation professionnelle, et, autant que possible à toutes les causes psychiques des psychopathies.

Plus que tout autre, ils seront soustraits aux influences des exemples d'oisiveté, de paresse, aux tentations et surtout aux surmenages, physique ou psychique; à tous il faudra persuader que des périodes de repos et l'exercice musculaire sont nécessaires, s'ils veulent éviter l'épuisement nerveux.

L'*éducation* (voir chapitre III de la quatrième partie) sera l'objet des soins les plus attentifs.

L'instruction du jeune citoyen devra être aussi complète que possible; on sait qu'une loi française, sur le point d'être appliquée, édictera l'instruction obligatoire jusqu'à dix-huit ans. Il devra, en particulier, être appris à l'adolescent qu'il est de son intérêt de ne pas mésuser de sa liberté. Enfin il lui sera conseillé de mettre en pratique les règles de l'hygiène mentale proprement dite que nous envisagerons plus loin.

On évitera, surtout aux sujets que ne préparent pas à cela des études antérieures, la *lecture des ouvrages de diffusion philosophique, métaphysique, même religieuse ou morale;* il leur

sera conseillé d'éviter la fréquentation des écoles de « métapsychie », de « spiritisme »; il sera fait appel aux pouvoirs publics ou municipaux pour éviter l'affichage de pièces d'opérettes, de drames, de représentations cinématographiques aux titres suggestifs.

L'*accès des cafés-concerts, brasseries* devrait être interdit aux jeunes gens de moins de dix-huit ans.

La *censure* doit s'exercer aussi contre les spectacles, gravures, publications diverses, romans, périodiques, dont l'effet sur les cerveaux peut avoir des résultats déplorables.

La Belgique a voté une loi en vertu de laquelle l'entrée des *cinématographes* est interdite aux mineurs de moins de seize ans, sauf celle des établissements qui représentent exclusivement des films autorisés par une commission spéciale.

Wahl est d'avis de remplacer la censure préalable des spectacles cinématographiques par les mesures suivantes :

1° Organisation les jeudis et les dimanches en matinées, pour les enfants, de spectacles particuliers dont le répertoire serait contrôlé par les chefs de l'enseignement;

2° Interdiction aux enfants de moins de quinze ans, non accompagnés de leurs parents, de fréquenter les cinémas en dehors des représentations précédentes;

3° Interdiction des spectacles jugés immoraux par l'autorité publique, et poursuite des auteurs et éditeurs;

4° Surveillance des salles de cinéma, surtout pendant l'obscurité;

5° Renforcement de la surveillance et de l'éducation familiale.

Il faut rechercher les moyens de diminuer le *bruit intense*, cause de la plupart des troubles nerveux de la vie moderne (Benoit-Lévy) qui apparaissent chez les prédisposés.

Antheaume a insisté récemment, après Dawes, sur la nécessité d'un examen médical détaillé des immigrants :

La *surveillance de l'immigration* doit être exercée à l'aide de mesures économiques et psychologiques : enquêtes sur la famille et la réputation de l'immigrant, examen physique et psychique fait à l'aide d'épreuves et de tests divers (Forestier). Les États-Unis ont, comme on le sait, pris déjà des mesures générales contre l'immigration; celles-ci sont appliquées dans le pays même de l'immigrant qui sollicite son

admission dans la grande République; dans beaucoup de pays la surveillance des immigrants, qui est à peu près toute à organiser, ne comprend pas toujours un examen psychique; c'est une lacune à combler.

Dans les banques, industries, bureaux, établissements de commerce, *le travail en commun*, dans des salles surchauffées, des jeunes gens et des jeunes femmes, devrait être évité.

Les *ligues pour la protection morale* de la jeunesse et la répression de la licence des rues seront encouragées, ainsi que la lutte contre la prostitution clandestine.

La *vie à la campagne* sera favorisée, l'émigration vers les villes réglementée et enrayée; le peuplement des colonies, l'exode vers les autres nations seront l'objet de la plus grande attention.

Gauducheau insistait récemment sur la nécessité, pour appliquer avec fruit les règles de l'hygiène générale, de développer, chez tous les sujets et chez les médecins, le *véritable esprit prophylactique*, qui n'existe guère chez les futurs malades et est rare même chez les médecins.

En matière d'hygiène mentale, il en est comme en hygiène physique; que tous soient bien persuadés de l'utilité de la prophylaxie mentale et déjà un grand pas sera fait vers la réalisation des principes de prophylaxie et d'hygiène mentales.

Ainsi, dans la lutte contre les causes déterminantes, si nombreuses, des psychopathies, l'union devra être complète entre l'hygiéniste, le médecin, le psychologue, l'aliéniste et le pédagogue, qui concentreront leurs efforts pour supprimer ces causes ou tout au moins éviter aux individus, surtout aux prédisposés, aux tarés, aux « nerveux », leur action nocive.

II. — **Traitement précoce des troubles mentaux.** — Si les troubles mentaux prennent, malgré cela, naissance, la lutte sera entreprise contre eux *dès que leurs premières manifestations auront été reconnues.*

La prophylaxie de la *paralysie générale* consistera dans le traitement intensif de la syphilis, le repos psychique, le changement de milieu; ces mesures seront appliquées chez tous les spécifiques atteignant la cinquantaine ou présentant une fragilité héréditaire ou personnelle du système nerveux.

S'il existe déjà des signes de cette maladie au début (diminution de l'énergie mentale, fatigabilité intellectuelle rapide

défaillance de mémoire, préoccupations, irritabilité, bien-être physique anormal, avec quelques signes physiques : topoalgies, hyperesthésies sensorielles, tics, anisocorie, hyperréflectivité tendineuse, etc.), de grands bains tièdes favorisant l'élimination cutanée, suivis de frictions sèches, seront ordonnés, l'intestin et les reins seront étroitement surveillés, la lécithine, les glycérophosphates, un régime alimentaire à la fois substantiel, léger et peu toxique seront prescrits.

On sait combien le diagnostic de *démence précoce* est difficile; des sujets entrent dans la démence précoce de façons si variées que tantôt ce diagnostic est porté alors qu'il s'agit de simples épisodes délirants ou confusionnels, tantôt il est écarté alors qu'il s'agit de manifestations démentielles au début.

Il faut donc être très réservé en présence des psychopathies des adolescents; on peut assister à des résurrections psychiques dans des cas estimés très graves ou au contraire voir évoluer vers la démence des troubles mentaux qui semblaient légers.

Il est donc nécessaire d'agir dans tous les cas, même dans les cas douteux; une hygiène particulièrement sévère, physique et mentale, sera imposée dans les cas de bizarreries de caractère, d'indifférence affective fruste, de troubles de l'attention, d'anomalies variées survenant brusquement ou peu à peu chez un enfant ou chez un adolescent jusque-là normal; il y aura lieu de conseiller l'interruption des études ou leur diminution, la suralimentation, les fortifiants, la vie à la campagne; en résumé d'édicter des règles d'hygiène générale stricte et une hygiène mentale où l'interdiction du surmenage sera le point capital. L'opothérapie préventive, thyroïdienne ou générale, dans les cas où se présentent de l'apathie, de la torpeur avec céphalée, retard de la croissance, menstruation douloureuse, pourra rendre des services.

La *démence sénile*, ou tout au moins la *démence présénile*, pourrait peut-être être évitée, grâce à un examen complet, chez les individus prédisposés par leurs tares héréditaires ou par l'abus dont ils ont fait de leur système nerveux; bien des lésions, artériosclérose, spécificité plus ou moins méconnue ou négligée, néphrite chronique, pourront alors être décelées et combattues en temps opportun; l'iodure de potassium sera prescrit, même si la syphilis n'est pas en cause.

On évitera la *confusion mentale* en supprimant le surmenage, celui de l'attention surtout, la dénutrition, les mauvaises conditions de vie; en enrayant la constipation, l'insuffisance hépato-rénale, en luttant contre les intoxications diverses et les infections, contre l'épuisement organique, cause d'auto-intoxications.

De même il sera, dans une certaine mesure, possible d'éviter les accès d'excitation ou les accès de dépression chez les *maniaquo-dépressifs* en conseillant tout spécialement aux individus à constitution cyclothymique d'éviter les émotions, les excès, le surmenage ainsi que les intoxications diverses; si l'accès paraît être sur le point d'éclater, le repos et même l'internement préventif seront indiqués.

Quant à empêcher le premier accès de psychose, le repos, la distraction y réussiront parfois si les signes prémonitoires, changement d'humeur, inappétence, nervosité, inquiétude, sont reconnus de bonne heure.

Au début de la mélancolie, quand l'idée de la maladie n'est pas exclue par le patient, celui-ci sera réconforté, raisonné doucement; il lui sera prouvé que, se rendant compte de son état, il peut et doit guérir.

Dans le cas de psychose systématisée progressive au début (malaises intellectuels, hypocondrie, analyse subjective, cénéstopathies), la distraction, le changement d'occupation, l'appui d'un parent ou d'un ami pourront retarder l'apparition des interprétations fausses ou des hallucinations.

Contre les *idées prévalentes*, futures obsessions, la suggestion et la persuasion seront utilisées; une affirmation catégorique sera de nature à rassurer les douteurs et à atténuer les signes morbides; enfin la rééducation du contrôle cérébral (A. Thomas), suivant la méthode de Vittoz, pourra donner des résultats.

Pour les *enfants anormaux* (dont nous reparlerons) on recherchera surtout à éviter l'aggravation de leur état. Les *pervers* seront surtout surveillés et « ségrégués »; les uns, inintimidables, ne seront l'objet que de mesures de préservation sociale; les autres, présentant des chances d'adaptation, seront peu à peu rééduqués, grâce à une discipline basée, suivant les caractères, sur l'encouragement ou la sévérité; une amélioration progressive de l'attention (A. Thomas), la

multiplication des associations, le fait de bien montrer les rapports des choses entre elles feront naître peu à peu la réflexion, la généralisation, enfin l'abstraction, la mémoire et l'imagination.

L'hygiéniste mental pourra être d'un grand secours pour conseiller aux familles de lutter chez les enfants contre certaines *habitudes* qui peuvent devenir des tics ou des vices; pour faire disparaître ces mauvaises habitudes, admonestations et réprimandes seront employées avec mesure et patience; de plus, les parents s'efforceront de diriger l'attention des enfants vers d'autres objets; ils créeront ainsi peu à peu des habitudes meilleures, qui remplaceront les mauvaises.

III. — Serait-il possible d'atténuer ou de faire même disparaître l'*état de prédisposition?* Nous ne le pensons pas. Nous n'avons évidemment aucune prise sur la prédisposition héréditaire, mises à part les mesures d'eugénique; quant à la prédisposition qui, individuelle, acquise, provient de l'action des autres causes prédisposantes, elles sera, comme nous l'avons vu, combattue par la lutte contre ces causes; mais une fois installée, la prédisposition ne pourra être « stérilisée », en quelque sorte, que si le sujet est mis à l'abri des causes déterminantes.

Tout au moins, le prédisposé devra, plus encore qu'un autre sujet, se soumettre ou être soumis à la mesure de sa *résistance psychique*, de façon que soient connues les qualités, la quantité, les conditions des efforts psychiques qui peuvent lui être permis; dans l'exposé de la méthode en hygiène mentale (II[e] partie) il a été parlé des moyens d'apprécier la fatigabilité mentale (Toulouse), élément important, et relativement mesurable, de la résistance psychique.

« Devant la menace du danger le prédisposé devra, entre tous, savoir *supprimer* résolument *ce qui est contraire à l'hygiène*, c'est-à-dire ce qui s'oppose à une vie calme et bien réglée, notamment l'irrégularité des repas et du repos, les veilles, les fatigues de toutes sortes, physiques, intellectuelles, sensorielles (bruits intenses, lumière fatigante), émotives (spectacles, théâtre, cinéma, etc.), les intoxications de tous genres (alcool, stupéfiants, constipation, etc.), la hâte, les mauvaises méthodes de travail, les excitations de toutes sortes (passions,

abus du café). Il faudra de plus réagir, par une sage discipline de l'esprit, contre les tendances morales qui, par leur exagération, deviendraient des maladies, telle la fixation de l'attention sur des faits insignifiants, la concentration prolongée de l'esprit sur des sujets de rêveries, le laisser-aller à une émotivité inconsidérée, etc. » (HERBLAND-MORIS). Ces quelques lignes donnent l'essentiel des mesures de prophylaxie mentale à mettre en œuvre chez les prédisposés.

Nous avons, avec quelques détails, exposé les notions principales de la prophylaxie mentale, car leur importance est considérable; appliquées précocement, elles peuvent être efficaces; on voit qu'en somme elles sont peu variées; ces mesures se résument en effet, en dehors des procédés de l'eugénique et de l'éducation, dans le *repos*, la *bonne hygiène physique*, la *lutte contre le surmenage*, la *préservation contre les infections* et *les intoxications*, enfin, les *procédés de psychothérapie préventive*.

Sans doute, toutes ces indications sont bien connues; et elles ne sont pas de nature à enrayer sûrement les psychopathies; mais elles doivent être tentées; en tout état de cause, sera combattue énergiquement cette croyance populaire qu'« il n'y a rien à faire contre la folie ». CLAUDE et ses élèves se sont élevés contre ce préjugé; l'application judicieuse et précoce des mesures prophylactiques et la bonne hygiène physique et mentale sont capables d'empêcher l'apparition, d'enrayer l'évolution des psychopathies. Que les défaillances mentales, les « impressions bizarres », si communes, ne soient pas négligées; que le sujet, même légèrement atteint, ne craigne pas de demander appui et conseil, qu'il ne se dérobe pas, et ainsi il pourra ne pas devenir un psychopathe.

CHAPITRE II

LES PRINCIPES DE L'HYGIÈNE MENTALE PROPREMENT DITE

Nous avons vu que l'hygiène mentale comprend non seulement la *prophylaxie mentale*, mais aussi l'*hygiène mentale* proprement dite, l'application des principes de celle-ci étant d'ailleurs elle-même un moyen de se préserver des psychopathies.

Cette « *hygiène mentale proprement dite* » est l'*ensemble des moyens propres à maintenir en équilibre le psychisme humain et à l'améliorer le plus possible.*

Dans les quatrième et cinquième parties, sera étudiée l'application même de ces principes. Ici, nous voudrions esquisser l'*exposé de ces principes.*

Nous envisagerons successivement les divers processus qui constituent le psychisme humain, tout en nous rendant compte de ce qu'a de schématique cette manière de faire, car les interréactions de ces processus sont multiples et de tous les instants; pour chacun d'eux seront examinés les moyens susceptibles de les améliorer, de permettre leur rendement maximum (Chapitres II et III); puis nous jetterons un coup d'œil d'ensemble sur le fonctionnement du psychisme, vu du point de vue de l'hygiéniste mental (Chapitre V).

L'étude de l'hygiène mentale proprement dite comprendra donc les divisions suivantes :

I. — L'*hygiène de l'intelligence :* 1° états sensitifs et moteurs; 2° associations sensitivo-motrices; 3° intelligence proprement dite.

II. — L'*hygiène de l'affectivité :* 1° affectivité proprement

dite; 2° éthique, et 3° caractère; *l'hygiène de la volonté, de l'activité et du comportement.*

III. — *L'hygiène du travail intellectuel;* les *rapports du « physique » et du « moral »,* de *l'hygiène physique et de l'hygiène mentale;* les *principes de l'hygiène mentale générale.*

Nous n'avons pas la prétention d'édicter au complet des principes immuables; il n'y aurait, semble-t-il, pour atteindre ce but, qu'à prendre dans les nombreux livres ou publications de psychologie, de psychiâtrie, de morale, de logique, d'éducation civique, de pédagogie, les règles et préceptes qui y sont épars, d'en former un faisceau, qui comprendrait tous les principes de l'hygiène mentale proprement dite; mais cette tâche serait au-dessus de nos forces; qu'on nous excuse de n'avoir rassemblé que les principes essentiels.

Hygiène de l'intelligence.

Il existe une sorte de hiérarchie parmi les divers processus de l'*intelligence*, qui peuvent être rangés dans trois catégories, en commençant par les plus simples :

1° *Les états sensitifs et moteurs*, qui sont les premiers éléments de la vie mentale : *réflexes simples, réflexes dits « sus-élémentaires »* (Ribot in Dumas), *réflexes conditionnés, tonus, mouvements, sensations, images;*

2° *Les fonctions élémentaires du second degré*, dites « *associations sensitivo-motrices » : orientation, équilibre, expression des émotions et langage;*

3° *Les formes générales d'organisation : habitude, mémoire, association des idées, attention;* et les *fonctions systématisées : perceptions, souvenirs, opérations intellectuelles proprement dites* (*jugement, abstraction, généralisation, raisonnement, invention artistique, scientifique, pratique*).

Les éléments de la troisième catégorie ressortissent au « nouveau cerveau » des auteurs américains et constituent l'*intelligence proprement dite* (Paton, Grasset, Claparède).

Les éléments de la première et de la deuxième catégorie ressortissent à « l'ancien cerveau » et sont à la *base du fonctionnement psychique ;* c'est leur fonctionnement et leur hygiène que nous allons esquisser tout d'abord.

1° HYGIÈNE DES ÉTATS SENSITIFS ET MOTEURS : RÉFLEXES (PRIMAIRES, SUS-ÉLÉMENTAIRES, CONDITIONNÉS), TONUS, MOUVEMENTS, SENSATIONS, IMAGES.

A) *Données physiologiques et psychologiques fondamentales.* — S'il est vrai, comme le disait Auguste COMTE, que la psychologie n'est que l'adaptation de la vie physiologique à la vie sociale, il serait logique d'étudier la physiologie nerveuse avant toute incursion dans le vrai domaine de l'esprit. Une physiologie parfaite du système nerveux conditionne en grande partie un fonctionnement psychique normal; et cela est vrai surtout pour l'appareil neuro-musculaire et les organes des sens.

Dans l'organisme humain, l'irritabilité cellulaire, propriété de tout corps vivant de réagir aux excitants extérieurs par une réaction spécifique, se présente sous l'aspect de l'irritabilité du neurone; les *réflexes primaires* constituent la manifestation élémentaire de cette irritabilité. L'arc réflexe est formé par un système de deux neurones au moins; la force qu'il transmet, d'abord excitation, devient mouvement, car la transmission de l'excitation provoque une réaction spécifique.

Les réflexes primaires sont, soit médullaires, soit bulbaires, soit sous-corticaux, soit enfin corticaux. Ils sont tous soumis aux lois de la localisation, de l'irradiation, de l'ébranlement prolongé, de la coordination, et ils sont sous la dépendance de l'inhibition.

A côté des réflexes primaires ou élémentaires se placent des « réflexes spéciaux commandés par des appareils sensoriels spécialisés : peau ou muqueuse, appareil visuel, auditif, labyrinthique, parfois par plusieurs de ces appareils à la fois » (DUMAS et PIÉRON); ce sont les *réflexes dits sus-élémentaires* et les *réflexes conditionnés.*

L'état de demi-contraction où se trouvent continuellement les muscles est le *tonus;* il est soit résiduel, soit variable (PIÉRON); il semble être dû à un réflexe qui est sous la dépendance du sympathique et du système cérébro-médullaire.

Parmi les *mouvements*, il y a lieu de distinguer, outre les mouvements réflexes, les mouvements *autochtones* et les mou-

vements *volontaires*, qu'il serait trop long d'analyser. L'influx nerveux moteur volontaire naît dans l'écorce grise du cerveau (*régions psychomotrices*) et chemine dans les cylindraxes des cellules pyramidales. BAIN, RENOUVIER, JAMES ont étudié les conditions psychologiques des mouvements volontaires, et de leurs travaux on peut conclure que « la volition n'est par elle-même qu'une sorte de sentiment intellectuel qui accompagne les réflexes supérieurs » (DUMAS et PIÉRON).

On voit que toutes ces questions sont d'ordre beaucoup plus physiologique que psychologique; elles n'en constituent pas moins le substratum de toute acquisition psychique, de l'éducation et du rendement social.

Les *sensations* sont les phénomènes de la vie mentale qui résultent de l'action des agents physiques sur les organes de nos sens (BOURDON). Elles sont régies par la loi de l'énergie spécifique des nerfs de la sensibilité (MÜLLER) et par la loi de l'intensité (WEBER, FECHNER).

Le toucher est un sens qui comprend la sensibilité tactile superficielle (contact et pression, température, douleur, chatouillement, démangeaisons) et la sensibilité tactile profonde (sens musculaire, des tendons, des articulations, sensations kinesthésiques, sens des attitudes segmentaires, d'effort, de fatigue, sensibilité osseuse, sensibilité viscérale, etc.) (GRASSET).

L'ouïe permet de percevoir la hauteur, l'intensité, le timbre des bruits et des sons (nerf cochléaire).

Le sens de l'espace (nerf vestibulaire) nous donne les sensations de rotation, de mouvements rectilignes, de verticalité ou d'inclinaison.

Le nerf optique est l'organe des sensations des couleurs, d'identification des objets, de leur éloignement, de leurs formes, de leur relief, de leur position; dans ces derniers cas, la vue doit être aidée par le sens du toucher.

Enfin, les sensations gustatives et olfactives sont dues aux sens du goût et de l'odorat (nerfs glosso-pharyngien, lingual et corde du tympan, et nerf olfactif).

Toutes ces sensations présentent une activité plus ou moins vive, une exactitude plus ou moins parfaite, suivant le degré d'éducation des sens; elles s'accompagnent en général d'un « ton affectif » (caractère agréable ou désagréable).

Les *images*, dont nous ne pouvons guère donner que la définition, sont des « phénomènes psychiques analogues aux sensations », mais « différents de ces derniers en ce qu'ils sont ou semblent indépendants de toute excitation extérieure » (Barat et Meyerson, in Dumas); les combinaisons complexes d'images sont des « représentations ».

Suivant Binet et l'École de Wurzburg, de nombreuses opérations intellectuelles se feraient sans images; il est toutefois difficile de mettre en doute l'existence de celles-ci. Elles se forment dans des centres corticaux, car certaines lésions localisées entraînent des troubles limités. Comme les sensations, les diverses classes d'images sont : les images visuelles, auditives, tactiles, olfactives, gustatives, cénesthésiques, kinesthésiques.

B) *Principes d'hygiène mentale.* — Ainsi les états *sensitifs et moteurs*, de même d'ailleurs que les *fonctions élémentaires du second degré*, que nous verrons plus loin, forment la base fondamentale du psychisme; leur étude ressortit à l'anatomie et à la physiologie autant qu'à la psychologie; aussi l'hygiène qui les concerne sera-t-elle à la fois physique et mentale.

Pour que les *réflexes* s'effectuent avec la rapidité et l'adaptation désirables, que les *sensations* acquièrent toutes qualités utiles : seuil très bas, finesse, intensité, justesse, courte durée de la réaction, etc., il faut :

1° *Que l'hygiène des organes des sens soit appliquée ;*

2° *Que ces organes des sens soient éduqués.*

La propreté corporelle minutieuse permettra au sens du *toucher* de remplir toutes ses fonctions; savonnage, décapage de la peau, bains fréquents, frictions, douches, toutes ces mesures d'hygiène individuelle utilisées quotidiennement sont de nature à l'affiner.

L'*audition* sera surveillée, car elle s'altère souvent sans que nous nous en doutions; la surdité unilatérale est fréquemment méconnue. Cette surveillance s'exercera chez l'enfant, chez l'adolescent, chez l'adulte, en particulier chez les sujets appartenant à des familles où des antécédents héréditaires font craindre une surdité précoce.

L'hygiène de l'oreille externe sera l'objet de soins attentifs, en particulier chez l'enfant; les corps étrangers du conduit

auditif externe seront extraits le plus tôt possible. L'antisepsie du nez et de la gorge constituera l'essentiel de l'hygiène de l'oreille moyenne. Enfin l'oreille interne sera ménagée et soustraite aux excès d'excitation.

La fonction *olfactive* retiendra l'attention de l'hygiéniste; elle ne conservera son intégrité que grâce à l'emploi de soins hygiéniques. Il en est de même de la fonction gustative, qui dépend du bon état d'entretien de la bouche et de la langue.

L'acuité *visuelle* sera déterminée exactement et ramenée à la normale par des verres correcteurs, à toute époque de la vie, mais surtout chez les enfants et les personnes qui ont dépassé la quarantaine.

Les autres fonctions oculaires (paupières, appareil lacrymal, accommodation, convergence, pupille, etc.) seront également surveillées; la fonction de l'accommodation sera tout spécialement soustraite aux efforts et au surmenage (Morax).

Les organes des sens ont une valeur fonctionnelle qui varie d'un individu à l'autre; certaines qualités ne s'acquièrent pas et sont innées, par exemple les qualités d'ordre musical ou celles qui caractérisent le peintre de talent ou le sculpteur; mais le fonctionnement des organes des sens peut être amélioré et affiné par l'exercice et l'éducation.

Ces exercices seront organisés avec soin, chronométrés, répétés fréquemment, surtout chez l'enfant et l'adolescent; chaque sens sera éduqué en particulier; ainsi, pour l'éducation du toucher, les yeux de l'enfant seront bandés, l'éducation de l'oreille se fera dans le silence et l'obscurité. On recourra à des excitants variés et dissemblables.

Le sens du toucher sera exercé à l'aide de morceaux de carton de papiers très lisses, de papiers rugueux, d'étoffes en tissus variés, d'objets de température et de poids différents; on fera reconnaître par la pulpe de l'index un objet semblable à celui que le sujet tient dans la main, on utilisera le jeu de la corbeille (Séguin).

L'ouïe sera affinée grâce à des exercices de perception de la voix chuchotée, de reconnaissance des objets d'après les caractères d'un bruit, d'une personne à son pas, ou au son de sa voix (Dascotte).

Pour l'odorat on amènera les sujets à distinguer certains aliments, par leur odeur; des fleurs cachées, par leur parfum.

De même la distinction des saveurs s'apprend en plaçant sur la langue des solutions vinaigrées, sucrées, salées, amères.

L'éducation de la vue portera sur les dimensions, les couleurs, l'appréciation des distances; des exercices de classement de bâtonnets de longueurs différentes, de boutons de formes et de grandeurs variées, de billes plus ou moins volumineuses, l'utilisation du jeu des cylindres et de la colonne éduqueront l'appréciation des dimensions; l'éducation du sens des couleurs se fera en faisant distinguer des teintes d'écheveaux de laines, d'étoffes, etc., celle des distances grâce au tachodomètre.

L'adresse, la vitesse, la force des mouvements seront obtenues par le perfectionnement des sensibilités profondes, le développement fonctionnel des centres d'associations, l'habitude d'exercices physiques, quotidiens et progressifs.

En ce qui concerne les *images*, il est difficile de diriger leur formation, souvent soustraite au contrôle supérieur; seuls l'exemple et l'habitude inciteront le subconscient à former rapidement des images normales qui faciliteront la constitution des représentations et des concepts.

Il faut, dès la première enfance, varier les associations d'images, dans le but d'assouplir plus tard la mémoire et l'imagination.

2° Hygiène des associations sensitivo-motrices : orientation, équilibre, expression des émotions, langage.

A) *Données psychologiques fondamentales.* — Les associations sensitivo-motrices ou fonctions élémentaires du second degré sont représentées par l'*orientation* et l'*équilibre*, l'*expression des émotions* et le *langage*.

Ces divers phénomènes, que nous ne décrirons pas en détail (Voir Dumas), contribuent à former la base du psychisme.

« L'*orientation* s'opère sous quatre formes qui constituent autant de fonctions différentes » (Dumas et Claparède) : le sens des attitudes segmentaires et le sens des attitudes totales (orientation subjective), la faculté d'orienter les objets entre eux et par rapport à notre corps (orientation subjective), enfin l'orientation lointaine.

L'*équilibre* est réalisé quand la perpendiculaire abaissée du centre de gravité de notre corps sur le sol tombe à l'intérieur du polygone de sustentation, le plus près possible de son centre; il est obtenu grâce à l'équilibration, qui agit par des attitudes diverses et des mouvements musculaires variés, sur des excitations venues des divers sens.

Les *émotions* ont pour concomitants les gestes, les attitudes, la mimique, des phénomènes secrétoires et vasculaires, qui réalisent l'*expression* des émotions; toutes les parties du système nerveux sont employées dans cette expression, si variée, des émotions.

Le *rire* et les *larmes* (Dumas) sont des expressions spéciales, l'une motrice, l'autre secrétoire, des émotions.

Quant au *langage* il est une fonction complexe, à laquelle participent la perception, l'idéation, la motricité; ces formes d'activité psychique nécessitent un système compliqué d'associations automatiques, dans le détail desquelles nous n'entrerons pas (Barat et Chaslin in Dumas).

B) *Principes d'hygiène mentale.* — L'exercice, l'entraînement, l'habitude seront de nature à améliorer les *associations sensitivo-motrices;* c'est donc par l'éducation, chez l'enfant et l'adolescent, par l'observation des défauts et les modifications nécessaires apportées avec patience, chez l'adulte, que l'orientation, l'équilibre, l'expression modérée des émotions, le langage pourront avoir un rendement maximum et adéquat.

C'est une force que de pouvoir retenir et dissimuler ses émotions; le calme et la retenue ne prouvent pas de l'indifférence ou de la sécheresse de sentiments, car seule importe l'activité réactionnelle; mais ne pas extérioriser émotions et sentiments permet de ne pas être désarmé vis-à-vis de l'interlocuteur.

Il ne sera jamais trop tôt pour donner au sujet de bonnes habitudes dans l'exercice du langage; rien n'est mauvais, par exemple, comme la façon de faire de certains parents qui imitent le zézaiement ou la prononciation défectueuse de leurs enfants (Perez).

L'habitude est vite prise par un adolescent ou par un adulte de parler rapidement, d'une manière indistincte; on croit être compris tout de suite quand ce qu'on veut dire

nous paraît simple et logique; on se donne rarement assez de peine pour exposer clairement sa pensée; il faut discipliner exposition et élocution et, pour cela, tenir compte des observations de l'entourage.

Ayant examiné les principes de l'hygiène mentale proprement dite relatifs aux *états sensitifs et moteurs*, ainsi qu'aux *fonctions élémentaires du second degré*, nous allons étudier maintenant l'hygiène de l'*intelligence* proprement dite, c'est-à-dire *des fonctions générales d'organisation et des fonctions systématisées*, qui constituent la troisième catégorie des processus de l'intelligence.

3° Hygiène des fonctions générales d'organisation et des fonctions systématisées (intelligence proprement dite)

A) *Données psychologiques fondamentales.* — Les fonctions générales d'organisation sont : l'*attention*, l'*association des idées*, l'*habitude*, la *mémoire* et les *souvenirs*, et les fonctions systématisées : la *perception*, les *opérations intellectuelles*, l'*invention* artistique, scientifique, pratique, et l'*imagination.*

Nous avons déjà parlé, dans la deuxième partie, de ces divers processus, surtout pour exposer les moyens de les étudier; nous allons maintenant envisager le fonctionnement de chacun d'eux :

L'attention,

L'association des idées;

L'habitude, la mémoire, les souvenirs;

La perception;

Les opérations intellectuelles;

L'invention et l'imagination.

L'*attention* est, suivant Ebbinghaus, un choix; mieux, elle est une sélection (Revault d'Allonnes); seule l'attention volontaire est vraiment un choix; l'intérêt sentimental est une base de l'attention; celle-ci repose également sur l'existence des schèmes ou abréviations qui conditionnent les opérations des sens, du sentiment, de l'esprit; « elle devient un acte de volonté pensante quand le schème devient une combinaison rationnelle de concepts » (*ibid.*).

Pour le même auteur, l'attention n'aurait pas moins de « huit degrés ou niveaux » :

« 1° Attention sensitive (sentir),
« 2° — perceptive (voir, entendre),
« 3° — aperceptive (regarder, écouter),
« 4° — attributive (juger),
« 5° — conceptuelle (comprendre),
« 6° — rationnelle (déduire, induire),
« 7° — multiple,
« 8° — nulle, faible ou négligente. »

Cette classification comprend des actes psychiques qui ne relèvent pas uniquement de l'attention (juger, comprendre, induire, déduire). Ce qu'il faut en retenir c'est que l'attention accompagne la plupart des processus psychiques.

L'attention est conditionnée par l'indépendance et la synergie des parties du corps, une impulsion centrale, l'habitude qui confère la possibilité des réactions adaptées, enfin les modifications circulatoires et respiratoires qui permettent d'aider l'attention par l'effort; telle est sa base motrice; sa base sensible est le sentiment (Locke).

C'est donc une opération à plusieurs facteurs synergiques, qui va de la perception au jugement et au raisonnement. Divers éléments psychiques lui sont nécessaires : dans l'attention perceptive, ce sont les souvenirs de sensations; dans l'attention aperceptive, ce sont des schèmes interprétatifs (Revault d'Allonnes); de même « des symboles graphiques, verbaux, conceptuels sont les instruments de l'attention conceptuelle et attributive, des méthodes syllogistiques sont les moyens de l'attention rationnelle » (*ibid.*).

L'*association des idées* n'est pas autre chose que la découverte d'un rapport entre des idées, faits, objets donnés; plus exactement (Dagnan et Delacroix, *in* Dumas), c'est « l'évocation d'état de conscience (inducteurs) avec d'autres états de conscience (induits). Cette association entre des états de conscience se fait soit par contiguïté, soit par ressemblance ou par contraste, soit de la partie au tout; elle est immédiate ou médiate; sa vitesse est plus ou moins grande; enfin chez tel ou tel sujet, des liens logiques ou des liens affectifs conditionnent les associations d'idées, qui varient suivant l'âge et les types individuels. Elle constitue le fondement de la pen-

sée; la pensée spontanée existe grâce aux rapports entre les idées; penser ou réfléchir c'est apercevoir un rapport entre deux données, c'est associer des idées.

L'*habitude* est un phénomène qui se résout à des mouvements coordonnés et souvent répétés pouvant se poursuivre avec précision, presque sans aucune participation de l'attention (Piéron, *in* Dumas); c'est une forme motrice de la mémoire.

La *mémoire* est constituée par trois opérations :

1° La perception d'un acte ou d'une idée, ou fixation;

2° La conservation de la notion ainsi acquise;

3° L'évocation, dans le champ de la conscience, de la notion ainsi conservée.

En même temps qu'un souvenir est évoqué, il doit être aussi reconnu, actualisé, localisé (Piéron).

La mémoire, comme l'association des idées, est immédiate ou médiate; comme elle aussi, elle s'intrique avec les processus de l'organisation intellectuelle : attention, perception, association des idées, jugement, volitions.

Les *souvenirs* sont des actes complexes constitués par un fait de répétition mentale et par un jugement sur l'image dans le temps (Delacroix); leur évocation suppose l'orientation dans le temps, le désintérêt du présent, une certaine force de contemplation portée vers le passé, une tension de la personnalité pour protéger de l'oubli les perceptions antérieures.

Nombreux sont les auteurs qui ont étudié la mémoire, depuis Wundt, Ribot, Sergi, Pitres, jusqu'à Piéron, Dumas, Atkinson, Julliot, en passant par Charcot, Sollier, van Biervliet, Arréat, Dugas, Rolin, Garniery, Watt, Bergson, etc.

Tous sont d'accord pour accepter qu'il y a autant de types de mémoires qu'il y a de sens. Il y aura donc la mémoire de la vue, de l'ouïe, du geste, du toucher, du goût, de l'odorat; les types les plus fréquents sont les types visuel, auditif, moteur, le type visuel étant le plus répandu.

Les *perceptions* sont des sensations localisées, identifiées. Elles se constituent grâce à des déterminantes qui sont : l'association de sensations, l'isolement de certains groupes effectué par l'attention, l'évocation de représentations, l'identification de perceptions composées de sensations différentes;

enfin certaines espèces de sensations ou de représentations ont des tendances à prédominer, à se constituer en perceptions stables (BOURDON).

Il y aurait à étudier les diverses perceptions; retenons que les principales sont celles de la vue (profondeur, relief, grandeur, formes, direction, etc...), celles du mouvement, celles de l'ouïe et de l'espace.

Les *opérations intellectuelles* forment le but pour ainsi dire, le couronnement du psychisme « intellectuel », l'essence même de l'intelligence. Les matériaux sont constitués par les sensations, les perceptions, les images, les représentations retenues grâce à l'attention, à la mémoire, à l'habitude, rassemblées par l'association des idées; alors les *concepts* peuvent être établis; le *jugement*, le *raisonnement*, avec leurs procédés de *comparaison* — base fondamentale de la connaissance (HÖFFDING), — d'*abstraction*, de *généralisation*, s'organisent et fonctionnent; la *pensée* apparaît dans sa complexité; DELACROIX, après JAMES, Stuart MILL, TAINE, WUNDT, MESSER, TITCHENER, BINET, BERGSON, LÉVY-BRUHL, DURCKHEIM, et bien d'autres, a donné une excellente étude des opérations intellectuelles; nous ne pouvons mieux faire que conseiller de se reporter à son étude; en dehors de la croyance, du rêve et des rêveries, du langage, qui constituent des questions en quelque sorte philosophiques, il y étudie la pensée et l'intelligence.

Pour lui, les images et les mots sont insuffisants à expliquer la pensée; celle-ci est « une fonction que les images et le langage n'épuisent pas, et qui, bien au contraire, fait l'ordre des images et du langage et leur assure un sens ».

Penser, c'est comprendre, réfléchir, inventer; il y a certes des pensées avec images; mais il y a aussi des pensées sans images qui sont des représentations complexes et confuses d'un ordre supérieur; qu'on les appelle « thèmes » ou « schèmes dynamiques », ces représentations ont une individualité; elles se cristallisent en cette forme mentale, cette unité supérieure aux images, qui est le « *concept* » ou *idée générale* (DELACROIX).

Le concept est, en effet, à la fois le procédé pour lier et, au besoin, construire des images, et le résultat de cette opération psychique; la pensée sera une union de concepts. Le langage aidera grandement cette formation des concepts.

Tout concept est un système de caractères et une hiérarchie de caractères; il suppose toutes les fonctions intellectuelles : concentration de l'attention, comparaison, classification, réflexion, abstraction, généralisation, et même les fonctions qu'étudie surtout la logique : l'induction, la déduction, la démonstration syllogistique; il suppose donc le jugement et le raisonnement, puisqu'il est le résultat et même une ébauche de ces processus. (*Ibid.*)

Juger, c'est affirmer un rapport entre des concepts; on forme un *raisonnement* quand, en plaçant un concept à la place d'un autre concept identique au premier, sont joints deux concepts dont la liaison nous était jusque-là inconnue (Höffding), toutes les modalités de la connaissance, en particulier le jugement et le raisonnement, supposant les notions de temps, d'espace et de cause.

Muni de tous ces procédés, l'esprit peut saisir des cadres généraux et des rapports généraux, il pense, il peut exercer son *intelligence*, c'est-à-dire faire preuve de discernement et d'adaptation, démêler, dans des circonstances quelconques, le moyen de se tirer d'affaire (Bergson).

C'est suivant des types variés que se manifeste l'intelligence : ainsi on distingue le type intuitif et le type discursif, l'esprit géométrique et l'esprit de finesse (Pascal), le type analyste et le type synthétique (Paulhan). Meumann distingue des types de travail, d'aperception, de descriptions, de mémoire, de représentations, d'imagination, de pensée.

L'intelligence, enfin, quel que soit son type, pourra, dans certaines circonstances et dans des buts déterminés, produire, enchaînés et mêlés les uns aux autres suivant des modes nouveaux, des images et représentations, idées, concepts, jugements, raisonnements; c'est ce qu'on appelle l'*invention*, qui sera soit artistique, soit scientifique, soit pratique, et aidera le sujet dans son comportement.

Quant à la faculté qu'on nomme *imagination*, elle a les mêmes racines que la pensée, mais son développement a lieu dans une autre direction; elle est le pouvoir de créer des représentations concrètes nouvelles; c'est une faculté de libre combinaison, proche de l'invention, avec laquelle elle est, dans certains cas, identifiable (Höffding).

B) *Principes d'hygiène mentale.* — Les mesures d'hygiène de l'intelligence proprement dite sont d'une réelle difficulté à édicter, si tant est que cela soit possible.

Le court aperçu que nous venons de donner concernant la psychologie de la connaissance montre en effet :

1° Que les phénomènes de l'intelligence s'intriquent tous les uns dans les autres, se supposant les uns les autres, formant un tout presque indissociable; ce tout est donc d'une grande complexité, chacune de ses parties étant elle-même d'ailleurs complexe;

2° Que ces phénomènes sont d'ordre essentiellement psychique; ils ont un substratum anatomique et physiologique que nous connaissons très mal; nous savons seulement qu'il se trouve surtout dans l'écorce cérébrale et que son fonctionnement et ses qualités dépendent en grande partie de l'hérédité et aussi, sans doute, de conditions biologiques, chimiques, viscérales que nous ne pouvons que soupçonner.

Aussi les quelques indications que nous pouvons émettre sur l'hygiène de l'intelligence ne seront-elles guère que des conseils généraux; il serait trop difficile et trop schématique d'essayer de passer en revue chaque processus de la connaissance, du point de vue hygiénique.

D'autre part, ces principes ne seront pas des principes d'hygiène physique; sans doute les conditions générales de santé physique ont — comme nous le verrons plus loin (Chap. V de la III[e] partie) — une grande influence sur le psychisme supérieur, en particulier sur le travail intellectuel, le caractère; mais elles n'influent qu'indirectement sur l'intelligence proprement dite; pour la conservation, l'amélioration, la bonne utilisation de celle-ci, ne peuvent être émis que des principes d'hygiène strictement mentale.

Malapert estime que, de toutes les facultés psychiques, l'intelligence est celle que l'éducation et l'exercice peuvent le plus transformer et développer. L'*étendue et la puissance de l'intelligence* sont forcément limitées par la capacité de chaque individu; il est impossible de faire « de tout homme un Shakespeare ou un Newton »; « il n'y a pas d'éducation, dit Maudsley, qui puisse faire porter des raisins à un prunier ou des figues à un chardon ». Mais les virtualités de chaque nature peuvent être portées (Malapert) à leur plus haut

degré d'activité et d'épanouissement par l'éducation; celle-ci peut surtout « amener l'intelligence à s'exercer suivant un certain mode, à prendre des habitudes d'action; on peut corriger la mobilité brouillonne de l'esprit, soustraire celui-ci à l'esclavage de la routine, substituer à l'automatisme l'activité propre à la pensée. » Celle-ci pourra, dirigée vers un but précis et dans une voie toujours la même, acquérir une souplesse qu'elle n'avait pas primitivement.

Comme l'a montré Höffding, l'imitation, l'éducation, les relations jouent un rôle considérable dans l'évolution mentale de chaque individu. Pour une bonne part, l'éducation, surtout l'éducation intellectuelle, est faite d'habitudes à créer ou à discipliner.

Dornbluth a montré également combien peut être renforcée la capacité de production intellectuelle grâce aux moyens éducatifs.

Les formes diverses de l'*attention* seront en premier lieu l'objet des préoccupations; il faut apprendre à regarder, à écouter, de même qu'on apprend à voir et à entendre.

Il faut, sans cesse, lutter contre la distraction, la dispersion habituelle de notre activité mentale.

Dans l'*observation*, on devra être toujours méthodique; étant donné un objet, par exemple, il faut examiner sa forme générale, son poids, sa nature, la matière dont il est fait, sa commodité, ses formes de détail, etc. (Toulouse).

Dans l'acquisition même des connaissances, il faut d'abord bien comprendre les faits, ne pas accorder aux personnes une autorité absolue, avoir l'esprit critique, s'attacher à distinguer, dans les connaissances, les hypothèses et les faits, ne pas se laisser duper par les fantasmagories verbales (Toulouse).

Notre esprit ne peut pas tout comprendre, de même que nos mains et nos bras ne peuvent pas tout contenir ni tout embrasser, que nos yeux ne peuvent tout mesurer (Rivarol); par conséquent, dans l'acquisition des connaissances il faut savoir se limiter et se contenter, comme en toute chose.

Il faudra tenter d'éduquer l'*association des idées*, de façon qu'elle se fasse suivant un mode toujours logique et que soient rejetées les associations trop superficielles, souvent subconscientes.

Les pouvoirs de *réflexion*, de concentration (PIORKOWSKY), de méditation (TOULOUSE) « seront surtout développés; le véritable agent du progrès est le pouvoir de réflexion; grâce à son développement maximum sera substitué au règne des caprices, des impulsions tenaces en harmonie les unes avec les autres, le règne des impulsions passagères et discordantes; grâce au développement de ce pouvoir de réflexion, la conscience se fixera, le flot des impressions successives sera endigué, d'autres représentations seront appelées; des principes généraux et stables, des idées frénatrices se formeront » (MALAPERT); ainsi la puissance de se former à soi-même des croyances sera développée « dans la plénitude de la liberté psychique et de la raison ».

Une réflexion prolongée pourra amener de l'indécision; mais, dans bien des cas, il vaudra mieux un certain esprit d'indécision que l'absence de réflexion; ici comme en tout, la juste mesure est à conserver.

Dans l'exercice du *jugement et du raisonnement*, l'homme ne doit pas se laisser troubler par les sentiments, ne pas affirmer sans preuves, ne pas se laisser guider par une première impression; il cherchera toujours à être un esprit logique, strict; dans une question quelconque, il se demandera : « de quoi s'agit-il » ? (TOULOUSE).

Le développement et l'amélioration de la *mémoire* ont été l'objet de justes préoccupations; les souvenirs, s'ils ne constituent pas l'intelligence, sont un des instruments de notre pensée.

Pour développer la mémoire, il faut faire sans cesse appel à la volonté, à l'observation, à l'initiative personnelles, même au sentiment (G. ART).

Seuls n'ont pas de mémoire ceux qui se résignent à n'en avoir pas. Un bon moyen d'exercer la mémoire verbale est, comme on le sait, l'acquisition d'un morceau de vers.

Mais pour la véritable mémoire, la mémoire utile, la mémoire des concepts, VAN BIERVLIET, PIÉRON conseillent de faire appel surtout à l'attention : il faut bien faire comprendre ce qui est à retenir, montrer les fils constructifs des représentations, les liens associatifs des idées.

Un bienfaisant exercice pour la mémoire serait (ATKINSON) de rappeler au jour les connaissances mises en réserve; cette

mise au jour nous forcerait à classer nos souvenirs, à établir des comparaisons, à tirer des conclusions; et cet exercice de la mémoire deviendrait un exercice de l'intelligence.

Deux grands systèmes d'éducation de la mémoire ont été tour à tour préconisés :

1° *La méthode directe d'éducation de la mémoire :* elle consiste à acquérir des notions claires, des impressions vives, à faire pénétrer l'impression par le plus grand nombre possible de sens, à recourir à la multiplicité des images coexistantes (Münsterberg, Bighman); à classer et à mettre en ordre les souvenirs, à les conserver dans leur ordre logique; enfin à savoir évoquer ces souvenirs en répétant souvent ce qui doit être un jour évoqué, en refaisant les mêmes associations; en résumé il faut « percevoir attentivement, constater et, au besoin, créer des associations entre les idées, en ayant soin de rattacher l'inconnu au connu, le nouveau à l'ancien, « repasser » ses souvenirs fréquemment et dans un ordre préétabli, en remarquant à chaque revision le lien précédemment découvert » (Julliot).

2° *Les procédés artificiels adjuvants de la mémoire ;* ce sont surtout : la transformation des chiffres en articulations syllabiques ou alphabet numérique (A. Paris); la liaison des idées au moyen des mots (Castillio, Moigno, Pick, Chavanty, Rolin); la méthode des localités ou mémoire topologique (Simonide, Quintilien); enfin le choix de figures emblématiques qui représentent des idées ou des objets.

Une conciliation entre ces deux méthodes peut être tentée. On essaiera de recourir concurremment à des exercices d'entraînement de la mémoire, en développant la faculté d'attention, et on fera appel aux procédés de la mnémonique qui peuvent être efficaces. Ainsi Atkinson conseille une série d'exercices de perception visuelle, de perception auditive, olfactive, tactile, etc..., l'analyse des raisonnements, des rapports entre les mots, l'application de la mnémonique aux noms propres ou aux faits en série, et, dans tous les cas, répéter, répéter attentivement, répéter en portant son attention sur les rapports des idées et des mots représentatifs; telles sont les conditions qui permettront la persistance des souvenirs.

En ce qui concerne l'*imagination*, l'*invention artistique*,

scientifique ou *pratique*, ces processus seront parfois à éveiller, à développer; plus souvent ils seront à endiguer, à réfréner, ou tout au moins à diriger.

De toutes façons le jeu de l'imagination devra être réglé par une sorte de mélange fonctionnel de la mémoire et du jugement.

La *rêverie* peut donner au savant, à l'artiste, à l'écrivain, à l'homme d'affaires une suggestion utile, une bonne inspiration, si elle est modérée, si elle vient « en son temps et à sa place, si le rêveur reste maître de lui-même et garde le contrôle de sa rêverie; mais elle devient nuisible si, impérieuse, elle dissocie la personnalité, voile la réalité, paralyse l'action » (Paton).

« La *pensée*, comme toute autre fonction, demande l'exercice » (Höffding), qui est susceptible d'en améliorer le mécanisme.

Outre certains exercices employés dans l'enseignement, il pourrait être imaginé des sortes d'*exercices d'intelligence* pour *adultes ;* ceux-ci comprenant l'utilité de ces exercices, il ne serait pas indispensable que ceux-ci présentassent un intérêt en dehors du but à atteindre; par des procédés, qui pourraient être d'abord choisis parmi les nombreux tests des échelles métriques d'intelligence, puis compliqués et adaptés à l'exercice de tel ou tel processus de la connaissance, l'attention, l'association des idées, la comparaison, l'abstraction, la généralisation pourraient être assouplies et améliorées; il serait demandé, par exemple, de décrire un objet, de faire un récit, de donner l'explication d'un phénomène, d'analyser une question, de résumer les notions utiles sur un sujet déterminé, etc., etc. Ces exercices seraient exécutés soit par le sujet seul, soit avec un maître, soit collectivement. Un bon exercice intellectuel individuel est de s'interroger, de se demander ce qu'on ferait dans telle éventualité; cela suppose d'ailleurs une auto-analyse psychologique et une connaissance, toujours fructueuse, de ses processus psychiques propres.

La *lecture* (Dornblüth) sera au premier chef un exercice psychique, à condition d'être convenablement choisie; une mauvaise lecture peut avoir de déplorables conséquences intellectuelles et morales; les lectures porteront non seulement sur des sujets gais ou intéressants (histoire, mé-

moires, littérature), mais aussi sur des sujets dont la compréhension est ardue (mécanique, philosophie, etc...), afin d'exercer le jeu des représentations supérieures.

L'habitude sera prise, en lisant, de chercher à bien connaître la succession des idées, même les raisons qui ont pu déterminer l'auteur dans le choix de telle opinion; bref, à analyser un texte.

Le *calcul mental* est un excellent exercice d'intelligence, surtout pour l'attention et la mémoire.

On devra toujours s'efforcer de *penser lentement*, si ces opérations se font rapidement, et de ne « penser vite » qu'après des sortes d'épreuves prouvant que les représentations successives s'associent logiquement. D'autre part, si le jugement, la compréhension, le raisonnement sont lents, il sera possible, par des exercices répétés, de les assouplir en quelque sorte et de les rendre plus rapides, bien que toujours adéquats.

D'autre part, l'exagération doit être évitée ici : « Pensez, mais ne faites pas de penser votre but », dit KIPLING; sinon, en effet, on arriverait à l'obsession.

L'habitude doit être prise d'essayer d'*expliquer les faits*, de découvrir les autres faits antérieurs qui ont causé un fait déterminé et qui le produiront encore si eux-mêmes se produisent à nouveau, de rechercher les conséquences, c'est-à-dire eux qui suivront celui en présence duquel nous nous trouvons et qui se renouvelleront chaque fois (toutes choses égales d'ailleurs) que le fait se renouvellera; ainsi sera dévoilé l'enchaînement des faits et seront conçues les lois fixes qui établissent entre eux un ordre rigoureux. La raison, peu à peu, ne sera pas seulement le besoin d'expliquer les faits, mais sera aussi la *faculté qui vérifie et contrôle* (THOMAS).

« Un moyen sûr de reconnaître un bon esprit et même un grand esprit d'avec un simple et bel esprit, c'est de voir si un homme est plus enclin aux analogies et aux rapprochements qu'aux antithèses » (RIVAROL).

Une des conditions du perfectionnement intellectuel est l'*amour de la vérité;* bien juger, avoir l'esprit critique et l'esprit scientifique seraient les autres fondements de l'amélioration du complexus psychique; l'habitude sera prise de réfléchir, même en présence de faits d'importance minime, d'envisager autant que possible tous les côtés d'une question, ses

conséquences plus ou moins éloignées, les meilleurs procédés d'exécution; « la liberté d'esprit, l'attention infatigable aux faits, le sentiment de la difficulté, la prudence dans les affirmations, la hardiesse ingénieuse à imaginer des solutions provisoires, le scrupule à les vérifier seront des habitudes excellentes » (A. CROISET).

Ainsi, en face d'un problème quelconque, il faut concentrer son attention, se documenter, sérier les idées et les actions, discerner les idées et les faits de premier plan parmi beaucoup d'idées et de faits.

Il est mauvais de se former trop tôt une opinion, de généraliser trop facilement, de donner trop vite une réponse.

Donc, jamais de précipitation, généreuse parfois, mais imprudente toujours, dangereuse souvent.

L'*automatisme mental*, et peut-être même dans une certaine mesure l'*inconscient* pourront être éduqués grâce à l'introspection attentive.

Il faut secouer l'*inertie*, dissoudre les préjugés opiniâtres, éveiller les éléments de comparaisons nécessaires, avoir l'*amour du perfectionnement*, lutter contre la disposition intellectuelle routinière, contre le désir d'un repos prématuré après une période très courte de travail et de production; suivre ce désir entraînerait la perte de la facilité de l'élaboration psychique.

Le *bon sens*, qui est le pouvoir de discerner instinctivement, spontanément, le vrai et le faux, s'acquiert difficilement; mais il faut admettre que chez l'individu normal il existe et est moyennement développé.

On se souviendra que les esprits supérieurs tiennent grand compte des choses communes et familières, alors que les esprits communs ne cherchent que les choses extraordinaires.

La pensée « autistique » s'oppose à la pensée « du réel »; alors que la première est déterminée par nos désirs, nos rêveries, la seconde est en rapport avec ce qui existe actuellement; la pensée autistique nous invite à négliger les difficultés, à les écarter de notre esprit; la pensée du réel nous force à reconnaître les obstacles, à chercher à en triompher.

Dans un esprit normal, ces deux modes de la pensée devront s'allier et former un mélange équilibré (PATON).

Pour distinguer, en présence d'un fait donné, la vraie cause, en écartant les causes qui ne sont pas réelles, le bon sens ne

suffit pas; il doit devenir la *justesse d'esprit*, qui elle-même peut être transformée, dans une certaine mesure, par l'éducation, en *finesse d'esprit* et en *sagacité* (E. TOUCHELET).

On le voit, l'hygiène mentale comporte une sorte de « diététique de la pensée et est même, au sens étroit du mot, avant tout, une diététique de la pensée » (MIGNARD). L'hygiéniste mental conseillera les « régimes de pensée le plus favorables », car la bonne direction donnée aux processus mentaux réagit en définitive sur leur bon fonctionnement.

Enfin, qu'aucune idée n'acquière une prévalence réelle et n'envahisse tout le champ de la conscience. S'il survient des préoccupations, il ne faut pas les « ruminer »; il est nécessaire d'examiner toutes les faces du problème, en dehors, autant que possible, des tendances et des sentiments, et de prendre ensuite une résolution ferme. Au cas où les préoccupations ne peuvent être levées sans l'intervention de personnes ou de faits sur lesquels l'individu n'a aucune influence ni aucune prise, il y a lieu d'écarter autant qu'il est possible ces préoccupations. Ainsi pourront être évités les obsessions et les troubles psychasthéniques.

Comme nous le disions plus haut, il n'y a pas lieu sans doute de s'illusionner; trop d'éléments, trop d'inconnues sont à la base de l'intelligence pour que ses processus puissent être modifiés radicalement ou améliorés beaucoup; ces quelques principes nous semblent pourtant susceptibles de favoriser le fonctionnement et le développement de la connaissance.

CHAPITRE III

LES PRINCIPES DE L'HYGIÈNE MENTALE PROPREMENT DITE (*Suite*).

II. — Hygiène de l'affectivité, du sentiment moral, du caractère, de la volonté, de l'activité et du comportement.

Tous les processus et aspects psychiques qui n'appartiennent pas à la connaissance : l'*affectivité proprement dite* et le *sentiment moral*, la *personnalité* et le *caractère*, la *volonté*, l'*activité* et le *comportement*, seront étudiés brièvement dans ce chapitre; pour chacun d'eux sera d'abord examiné le fonctionnement normal, puis seront données quelques indications d'hygiène mentale.

1° Affectivité proprement dite. — Sentiment moral

A) *Données psychologiques fondamentales.* — Il n'est pas dans notre intention de faire ici un résumé de la Morale, mais il nous paraît nécessaire de donner un aperçu de la base de cette science en étudiant — même sommairement — l'affectivité, de même que nous avons dû emprunter quelques notions à la Logique en examinant les processus de l'intelligence.

Le mot d'affectivité, pris dans le sens le plus large, désigne toute la « psychologie du sentiment » (Höffding), c'est-à-dire non seulement les divers *états affectifs*, mais aussi la *tension psychologique* et les *sentiments complexes*.

Sous ce nom d' « *états affectifs* » on entend : les sentiments élémentaires (le plaisir et la douleur, l'agréable et le désagréable), les émotions, les besoins, les tendances et les passions.

Les sentiments que constituent le plaisir et la douleur, l'agréable et le désagréable sont des états intérieurs connus de tous par expérience (RIBOT); l'étude de la physiologie et des théories explicatives de ces sentiments nous entraînerait hors de notre sujet (voir BARAT, DUMAS et DUGAS, *in* DUMAS); nous ne ferons donc que les signaler; ils constituent les deux pôles de la vie affective; *sentiments élémentaires*, ils sont attachés aux sensations immédiates (HÖFFDING).

D'autres sentiments élémentaires, moins généraux, ont pour point de départ les divers sens; ce sont : d'abord le sentiment vital, qui se manifeste par celui de force ou de faiblesse, de facilité et de liberté, d'inquiétude pénible et d'angoisse, d'espérance et de crainte, de faim et de soif; puis les sentiments provoqués par la kinesthésie, le goût, l'odorat, la vue, l'ouïe; on connaît par exemple la sorte de propriété qu'ont certaines couleurs de causer la gaieté (le jaune, le rose) ou la tristesse (le bleu, le gris).

Toute *émotion* est un phénomène psycho-physiologique complexe, une modification de l'équilibre affectif, qui se traduit d'abord par une sorte de choc, phase de désordre de durée variable, puis par une désadaptation ou une adaptation secondaire (DUMAS); la première phase est l'émotion-choc, la seconde l'émotion-sentiment. Les principales émotions sont le plaisir moral et la douleur morale, la tristesse, la joie, la peur, la colère, toutes étant soit déprimantes, soit excitantes; mais cette dépression et cette excitation qu'entraînent les émotions dépendent surtout de l'intensité de l'émotion, surtout pour certaines d'entre elles : ainsi une grande joie, une grande peur dépriment, un petit plaisir, une peur légère excitent.

Les *tendances* sont constituées par un mélange de sensations organiques et de sentiments; d'après RIBOT, elles doivent être rangées en trois groupes :

1° Les *besoins*, *tendances du premier groupe*, liées à l'exercice de la vie végétative; les principales sont : la soif, la faim, les sensations cénesthésiques, le besoin de repos;

2° Les *tendances de second groupe*, appartenant à la vie de relation, sont représentées par les formes du mouvement musculaire, les tendances à agir, à produire des bruits, à prendre des attitudes, etc.;

3° Enfin les *tendances psychiques supérieures*, dites encore du *troisième groupe* ou *tendances proprement dites ;* elles correspondent aux fonctions intellectuelles de raisonnement, d'imagination, de rêverie, de création : besoins de réfléchir, d'imaginer, de rêver, de créer, tendances variant avec nos goûts, nos préférences, nos habitudes; ce sont surtout ces inclinations qui ont pour but la conservation ou le développement de l'individu : instinct de conservation, sympathie, amour, aversion, haine, espérance, crainte, etc...

Janet a insisté sur les tendances à l'action, impliquées dans toutes nos notions, par exemple les notions relatives à la vérité, à l'erreur, au mensonge, à la prévision scientifique, à la morale, aux arts. Il a montré aussi qu'il existe une hiérarchie des tendances; cette hiérarchie varie pour chaque individu; la prééminence des tendances chez chacun de nous est conditionnée par sa plus ou moins grande facilité d'activation. Suivant qu'un sujet sera capable de faire fonctionner en lui des tendances qui produiront des actions de plus ou moins haute *tension psychologique*, suivant le degré « d'activation auquel il peut porter les plus élevées de ces tendances » qui, dans l'évolution, sont les plus récentes, son niveau mental sera plus ou moins élevé; ce niveau mental, dépendant de la tension psychologique innée, sera conditionné également par les oscillations de cette tension avec l'âge, avec les moments de dépression et d'excitation, de sommeil ou de veille, de fatigue ou de repos, dans l'état normal ou dans les psychoses ou névroses.

Si les tendances se heurtent à des tendances ou à des nécessités contraires, qui font obstacle à leur satisfaction, elles s'intellectualisent (Dumas), puis se spiritualisent (Paulhan), enfin subissent une adaptation sociale.

Si une tendance arrive à orienter toutes les pensées et toutes les images dans un sens, si elle prévaut dans le champ de la conscience et ainsi s'y cristallise, l'idée fixe s'installe, la *passion* naît; c'est alors la pensée tendue vers un but auquel tout est ramené (Dumas). La passion s'oppose à la raison, au caractère, à la volonté. Les passions sont plus nombreuses encore que les inclinations et les besoins; mais le plus souvent, chez un sujet, un seul ou un petit nombre de besoins deviennent des passions et occupent toute son activité.

Quant aux *sentiments complexes*, l'amour, le sentiment social, le sentiment religieux, le sentiment moral, et le sentiment esthétique, il nous est impossible de les analyser tous ici en détail; nous ne dirons que quelques mots du *sentiment social* et nous nous occuperons surtout du *sentiment moral.*

Le *sentiment moral* n'est, à bien prendre, qu'une spécification du *sentiment social.* Celui-ci se rattache à l'instinct général de sympathie (Ribot, Dumas), c'est-à-dire à « l'attirance exercée par le semblable »; il existe quand la sympathie se porte sur un groupe qui est la collectivité, saisie par notre esprit sous l'espèce d'une image symbolique (Dumas).

Le sentiment moral est à l'origine « la traduction dans la conscience individuelle des habitudes et des exigences du milieu social. Dès le moment où nous nous sentons exister, remarque Dumas, nous sentons qu'il y a quelque chose d'autre que nous, nous reconnaissons que nous ne sommes pas tout; de là, naissent les notions d'obligation morale, d'impossible, de défendu (Fouillée); d'abord cette obligation revêt la forme hétéronome; « nous avons le sentiment d'obéir à une volonté extérieure qui nous impose une règle à elle » (Dumas); mais, bientôt, l'autonomie s'affirme; la volonté individuelle se dessine; et elle arrive à se déterminer « par la considération d'un bien, d'une fin désirée »; bien plus, la personnalité se consolidant, l'expérience ayant révélé les dangers de l'impulsivité, « la moralité est sentie, non comme obéissance, mais comme liberté »; l'individu devient un ami de l'ordre, de la raison; cette liberté, cet ordre, même cette raison restent dans les limites et les règles qu'opposent à notre volonté les réalités extérieures; les engagements réciproques tendent à devenir des contrats où l'obligation envers autrui et l'obligation envers soi-même se rejoignent et se confondent; ainsi « la parole donnée à autrui, dit Dumas, quelquefois même d'une manière tout implicite, semble avoir sa garantie en elle-même; en répudiant notre engagement il nous semble que nous nous détruisons nous-même; c'est là la forme la plus élevée et, pour beaucoup, aujourd'hui encore, seulement « en puissance » plus que réelle, du sentiment moral.

B.) *Principes d'hygiène mentale.* — Ainsi l'homme n'est pas un pur sujet connaissant : il est sensibilité et volonté en

même temps que représentation. L'hygiène mentale doit donc porter sur les sentiments et les volitions au moins autant que sur ces processus d'intelligence.

Les règles qui permettent à l'homme d'obtenir l'équilibre sentimental sont constituées par les principes de l'hygiène mentale de l'*affectivité* et du sentiment moral, ceux-ci se déduisent des quelques notions générales que nous venons de rappeler.

Il est commun de penser que les sentiments, une fois formés et développés chez un individu, ne sont guère susceptibles de modification; c'est, il est vrai, surtout pendant l'enfance et l'adolescence qu'on a prise sur l'affectivité; et, même à ces périodes de la vie, l'éducation des sentiments est plus difficile, plus délicate encore que celle des phénomènes de la connaissance. Pourtant il est inexact et il serait décevant de croire qu'il n'est pas possible, chez l'adulte, de former l'affectivité quand celle-ci est presque nulle, de redresser une affectivité défectueuse, d'améliorer certains sentiments.

Sans doute, il n'est pas possible, comme d'ailleurs pour l'intelligence, de donner à un sujet ou de se donner la sensibilité dont la nature l'a privé ou vous a privé. Mais il est possible (MALAPERT) « de laisser dépérir en soi les sentiments mauvais, d'aviver les bons, de créer l'atmosphère où les émotions délicates et élevées écloront plus aisément ». Grâce à la volonté nous avons prise sur notre vie affective, sur sa vivacité et sur sa nature; des goûts, des sentiments nouveaux peuvent être développés; on amollit un cœur dur, on rend plus tendre une âme sèche, plus chaude une âme froide; les mouvements excessifs de notre sensibilité seront modérés, l'impétuosité de nos désirs et la violence de nos émotions atténuées.

Les chocs émotionnels sont, comme on l'a vu, surtout déprimants ou excitants suivant leur intensité; il y a lieu de ne pas se laisser dominer par leurs effets; il n'y a aucun intérêt à être anéanti par une émotion vive, ni à être excité de façon exagérée par une émotion de vivacité moindre; la raison doit intervenir pour tempérer les réactions aux chocs émotionnels.

Un homme peut réfréner certaines de ses tendances, exercer sur les autres un contrôle sévère; il a prise sur leur vivacité, leur direction, leur prépondérance relative.

Il est très important de savoir s'analyser, d'observer le bien et le mal dans ses propres actions, et leurs effets à longue échéance; il est impossible de redresser ses tendances, si celles-ci ne sont pas bien connues.

Il faut chercher à connaître ses défauts, ses sentiments mauvais, afin d'être en mesure de lutter contre eux.

« Regarde au-dedans de toi, dit MARC-AURÈLE, c'est au dedans de toi qu'est la source du bien, une source intarissable pourvu que tu fouilles toujours. »

En triomphant de ses tendances, en les disciplinant, on acquerra la maîtrise de soi; mais cela ne s'obtient que grâce à la discipline de la volonté (TOULOUSE).

Chez les individus qui auront réalisé leur équilibre affectif, le halo émotionnel, loin de troubler la connaissance, cimentera les idées en augmentant l'effet des tendances qui sont à encourager (PATON).

Le meilleur moyen d'empêcher la formation des passions, est de ne pas contracter d'habitudes, de ne pas se créer des besoins dont on pourrait devenir le prisonnier; si les passions s'installent, il faut tenter de les modérer, de les réprimer, tout au moins il faut les surveiller.

Ce qui distingue le plus les hommes les uns des autres, c'est leur plus ou moins grande *valeur morale;* « le développement intellectuel n'est que dilettantisme ou invitation à la sophistique quand il n'est pas dominé par le respect moral du vrai et de l'honnête » (BOUTROUX).

Nous sortirions de notre sujet en rappelant toutes les règles qu'exige la morale; nous nous limiterons à quelques considérations relatives à la morale envisagée du point de vue de l'hygiéniste mental.

La pratique des vertus morales ne saurait être regardée comme une fin par l'hygiéniste mental; il doit la considérer comme un moyen, celui d'arriver par leur pratique au bonheur d'autrui et de soi-même.

La morale, fille de la justice et de la conscience (RIVAROL), est, d'ailleurs, un ensemble de règles de conduite fondé sur une vision objective des choses.

La nature veut d'abord irrésistiblement la vie; puis, elle s'effraie des conséquences de sa volonté primordiale; alors

deux voies s'ouvrent : ou elle aboutit à la négation du vouloir-vivre (SCHOPENHAUER), ou elle persévère dans son amour de la vie, mais en s'efforçant d'en atténuer les conséquences. La moralité naît de cet effort. Elle vient d'un retour de la nature sur elle-même.

Si l'on accepte la classification des vertus cardinales de SANDER, il faut surtout pratiquer : l'esprit de justice, la bienveillance et avoir le sentiment de l'honneur, le sens de la vérité, de la collectivité, de la libéralité.

L'indulgence et la bonté dirigeront avec avantages — et pour autrui et pour nous-mêmes — nos déterminations.

L'envie et la jalousie sont à bannir de la conscience; sans être susceptibles d'avoir jamais d'effet favorable, elles ne peuvent amener, outre des représailles, que le trouble et le déséquilibre.

Les sentiments égoïstes doivent être réfrénés; le sentiment social les dominera avec avantage; mais l'homme ne doit pas non plus s'abandonner à des sentiments trop altruistes, à l'idéalisme; la vie est une lutte de tous les instants, l'altruisme deviendrait vite un leurre s'il était le seul principe directeur; s'il doit être exalté chez les enfants et chez les vieillards, il doit être réfréné chez les adolescents et parfois chez les adultes.

La vanité est le défaut qui cache le plus de vices; les gens les plus malheureux sont ceux qui souffrent par la vanité; ils ont beaucoup plus d'ennemis que d'amis.

Il faut éviter, en morale, de placer la vertu dans des actes indifférents; le jeûne, le cilice, les austérités, tout cela ne peut pas être utile aux autres hommes (RIVAROL).

Trop accusés, les sentiments de récompense et de châtiment peuvent donner naissance, dans la forme expansive, au délire de perfection morale, dans la forme expressive, au délire de culpabilité, d'indignité, d'auto-accusation, enfin dans la forme défensive, à la calomnie systématique et mythomaniaque.

L'homme s'entraînera à ne rechercher une récompense que dans la satisfaction de sa conscience. La base de la morale doit être l'obligation raisonnée et librement consentie; la règle générale des actions sera la satisfaction de l'intérêt personnel bien entendu, la meilleure façon de satisfaire cet inté-

rêt personnel étant d'avoir continuellement en vue l'intérêt général.

Un grand principe est aussi à la base de la morale : *la vie doit être la plus intensive et la plus extensive possible.* Il y a en nous une force d'expansion, qui est l'intensité même de la vie; consciente de son pouvoir, cette force s'appelle le devoir. Voilà le trésor de spontanéité naturelle qui est la vie, et qui crée en même temps la richesse morale; avec l'action, ce principe se suffit à lui-même (GUYAU).

2° LA PERSONNALITÉ ET LE CARACTÈRE. — L'HUMEUR ET L'ATTITUDE MENTALE

A) *Données psychologiques fondamentales.* — Pour l'étude de la *personnalité*, on se reportera aux traités de psychologie (Voir surtout l'article de BLONDEL, in DUMAS) et au livre de DELMAS et BOLL; cette question est encore trop controversée pour que nous nous en occupions ici; d'ailleurs elle ressortit plus à la « psychologie philosophique » qu'à la « psychologie pratique ». Contentons-nous de rappeler que la personnalité est basée sur les notions du « moi », du « mien », ainsi que sur les sensations cénesthésiques, le sentiment de l'effort, et l'individualité organique; elle est de plus fondée sur l'individualité psychique, sorte de « faculté qu'ont les états de conscience de s'agréger à un moi qui persiste et se sent le même dans le temps » (CLAPARÈDE).

Le *caractère* est, suivant RIBOT, défini surtout par la manière de ressentir les impressions et d'y réagir; RIBÉRY estime aussi qu'il est constitué essentiellement par nos états affec-ltifs; comme lui nous pensons que ceux-ci, pénétrant l'intel-ligence, déterminent sa nature; le caractère ne saurait donc pas être considéré comme tout à fait indépendamment de la connaissance; mais il est beaucoup plus d'ordre affectif que d'ordre intellectuel (FERNALD). PAULHAN nous paraît avoir donné au mot caractère une trop grande extension, en disant que « le caractère d'une personne, c'est en somme ce qui la caractérise, ce qui fait qu'elle est elle-même et non une autre, c'est la nature propre de son esprit, la forme de son activité mentale »; de même POYER estime que le caractère est « l'ensemble des variations psychologiques de chaque individu »,

de sa mémoire, de son jugement, de sa volonté. Le caractère, à notre avis, n'est pas la personnalité, ni l'individualité psychologique; c'est quelque chose de moins, car il ressortit principalement à l'affectivité; c'est aussi, par conséquent, quelque chose d'autre. C'est la tonalité que donne au psychisme l'ensemble des sentiments d'un sujet, cette tonalité s'appliquant à tous les phénomènes psychiques, aussi bien aux intellectuels qu'aux affectifs, mais partant de ces derniers pour y revenir sous formes de réactions propres..

Les individus sentent, pensent, agissent d'une certaine manière (MALAPERT); c'est ce qui constitue leur individualité psychique, celle-ci est due en partie au caractère de chaque individu.

Du point de vue un peu restrictif où nous nous sommes placé, et qui nous fait distinguer le caractère de la constitution psychique, du type psychologique général, nous pensons qu'il y a lieu, comme RIBOT et MALAPERT, de classer seulement les caractères en :

Caractères sensitifs (les humbles, les contemplatifs, les émotifs);

Caractères actifs (les médiocres, les grands actifs);

Caractères apathiques (les apathiques purs, les calculateurs).

Nous avons déjà donné cette classification dans notre deuxième partie.

Le caractère dépend de la nature, de l'éducation et de la volonté. Il y a un *caractère inné* et un *caractère acquis.* Les éléments du caractère inné sont transmis par l'hérédité; ce sont surtout des virtualités; celles-ci se développent plus ou moins, ou dans des sens différents, selon le milieu où l'enfant est placé; des facteurs physiques, sociaux, l'exemple, l'éducation, plus tard la volonté, modifieront le caractère inné et donneront naissance au caractère acquis.

En tout état de cause, KRONFELD insiste sur l'importance de la « caractérologie » et sur la nécessité de bien se persuader que la formation des complexes individuels, des constitutions psychiques, repose sur des phénomènes biologiques.

Le caractère est à séparer du *tempérament*, qui est un aspect inné et relativement permanent de la personnalité, d'après DOWNEY; BUMKE distingue trois grands tempéraments : l'euphorique, l'hypomaniaque, le déprimé; mais ses descriptions

montrent qu'il confond caractère et tempérament. Le tempérament est l'ensemble des éléments d'ordre surtout physiologique qui conditionnent, dans une large mesure, l'affectivité et la volonté, bases du caractère.

L'*humeur* peut être considérée comme un élément du caractère. Ribot, Fernald, Hartenberg regardent le caractère comme l'ensemble des façons de sentir et de réagir d'un individu; ils pensent qu'il se décompose en quatre éléments :

— l'humeur habituelle,
— les modalités sensitives,
— les modalités de l'activité volontaire,
— les dominantes affectives.

Ainsi, à la base du caractère, ils placent l'humeur, qui formerait le fond psychique du caractère, le tempérament en constituant le fond physiologique ; l'humeur serait l'expression visible de l'attitude mentale.

L'*attitude mentale* est cette manière d'être de l'esprit qui, à un moment donné, nous rend aptes à penser, à sentir, à agir de telle ou telle façon et non de telle autre. C'est un fait complexe, synthétique, un système de phénomènes d'ordre varié. C'est ce je ne sais quoi de subconscient qui colore notre état d'âme du moment. Sans cesse en état de changement, elle a des nuances, des degrés, des qualités; elle se forme plus ou moins vite, tantôt lentement, tantôt instantanément; elle est variable ou continue. Elle diffère du caractère, se superpose à lui, qui est relativement durable, alors que l'attitude est le plus souvent passagère. Parfois simulée, fausse intentionnellement, elle n'est plus alors vraiment elle-même. La volonté peut avoir sur elle un pouvoir de modification, mais faible, futur en quelque sorte, et par suite de répétitions volitives; elle est influencée par les réactions intérieures et par les circonstances extérieures (Paulhan).

Caractère et tempérament, joints à l'effet produit sur la connaissance et la sensibilité par les incidents, circonstances diverses, préoccupations, s'expriment extérieurement par l'*humeur* et intérieurement par l'*attitude mentale.*

B) *Principes d'hygiène mentale.* — La *personnalité* est formée par de trop nombreux éléments pour que nous nous en occupions.

« Nous sommes exactement aussi capables de faire notre propre *caractère*, si nous le voulons, que d'autres le sont de le former pour nous » (St. Mill).

Nous l'avons vu, le caractère est à la fois inné et acquis; l'individu naît avec des qualités et des défauts, des dispositions qui lui sont particulières, mais son caractère se forme peu à peu par la longue persistance des impressions auxquelles l'individu est exposé (Malapert); ces impressions sont d'ordre varié; sur certaines nous n'avons aucune influence : maladies, climats, etc.; d'autres au contraire, par exemple les travaux habituels du corps et de l'esprit, dépendent de nous (Cabanis); par elles notre caractère peut être modifié.

Il se formera en tendant vers le bien, si l'on a fait provision de bon sens et de force morale (Virey).

Le caractère, étant, comme nous l'avons indiqué, une résultante de l'affectivité et de la volonté, il ne sera amélioré que si les volitions sont actives ou réalisatrices, si la sensibilité peut être disciplinée.

Il ne pourra se former que si on se fixe d'abord à soi-même une sorte de caractère, en même temps qu'on choisit un type de conduite; ensuite on acquerra les qualités principales du caractère et on se conformera en toutes circonstances à la ligne de conduite arrêtée.

Le trépied d'un caractère sera l'acquisition des trois vertus principales (Toulouse) :

La sincérité, la vérité;

Le courage, la fermeté;

La fidélité, la loyauté.

Nous avons montré que l'affectivité ne saurait être améliorée sans une analyse serrée de nos sentiments. Cette analyse concourra également à former le caractère; être sincère avec soi-même, ne pas se faire illusion sur le mobile vrai de nos actes, juger nos actions et nos fautes permettront d'abord la véritable « connaissance de soi », puis le « self-government », la maîtrise de soi. Trop souvent en effet, nous adaptons nos idées, nos théories, même nos principes à notre conduite, nous travestissons en calculs et en systèmes nos impuissances et nos faiblesses (B. Constant).

La fermeté de caractère, c'est-à-dire l' « exercice du courage

de l'esprit » (VOLTAIRE), sera la conséquence de la maîtrise de soi, à condition que l'individu acquière la volonté de poursuivre avec énergie le but qu'il s'est proposé après réflexion.

Il ne suffit pas en effet d'acquérir un caractère aussi calme et aussi pondéré que possible; il faudra aussi acquérir « du caractère », c'est-à-dire posséder ce pouvoir par lequel l'individu sait appliquer les principes qu'il s'est posés, être ferme dans ses décisions et ses opinions personnelles. MONTAIGNE dit que « la plus grande chose en ce monde est de savoir être soi ».

Ainsi sera obtenue l'exaltation de la conscience individuelle; mais cela ne suffit pas à garantir du fanatisme et de l'égoïsme; il faut, de plus, que l'esprit soit éclairé par la raison et dirigé par le sens réel. Intelligence et morale se doivent aide mutuelle.

Le *tempérament* lui-même peut, dans une certaine mesure, être remanié grâce à une hygiène générale et un régime approprié, à des exercices et à des habitudes qui varieront avec le but à atteindre.

L'*humeur* et l'*attitude mentale* seront améliorées, comme le tempérament et le caractère, quand les éléments de l'affectivité et de la volonté, qui les conditionnent, auront été eux-mêmes modifiés dans le sens favorable.

III. — Hygiène de la volonté, de l'activité et du comportement.

A) *Données psychologiques fondamentales.* — L'étude de la *volonté* et celle de l'*activité* (qui, comme nous le verrons, ne saurait être séparée de celle de la volonté) constituent la troisième grande partie de l'étude psychologique humaine, les deux premières étant l'étude de la connaissance et l'étude de l'affectivité.

Dans toute manifestation de l'activité consciente il existe de la volonté, plus ou moins atténuée; la volonté revêt la forme de l'effort volontaire seulement dans le choix réfléchi.

La *volonté* est « le pouvoir que nous exerçons sur nos idées, pouvoir de les poser, de les maintenir, ou, au contraire de les inhiber, de nous opposer à leur invasion; c'est le moi agissant » (MALAPERT). Elle est conditionnée par une coordination hiérarchique telle que tout converge vers le but à attein-

dre (Ribot); elle est précédée par la conception de ce but la délibération, le jugement de valeur; elle est constituée en outre de cette coordination, par la décision, volition proprement dite, et par l'exécution; seule une volition est achevée quand la décision a été suivie d'exécution. Höffding Blondel ont analysé l'acte volontaire; il faut se reporter à leurs travaux pour voir en détail l'évolution de cet acte volontaire.

On voit que la volonté est un des moments de l'*activité* ce dernier mot désigne tous les actes psychiques, depuis les moins conscients jusqu'aux délibérés; même les instincts et les habitudes, la manière dont les faits sont envisagés dans le psychisme, les idées mêmes par lesquelles le psychisme réagit à cet examen des faits et aux circonstances ambiantes; tout cela est de l'activité; celle-ci est comme le reflet extérieur de tout le psychisme; elle s'exerce dans les divers mouvements : spontanés, réflexes, instinctifs, habituels, représentatifs, volontaires; son étude est même considérée par certains psychologues, Watson en particulier, comme susceptible d'être une méthode pour observer tous les faits psychiques; c'est là le « behaviorism » ou théorie du « comportement »; cette théorie, telle que la concevait Watson, recherche et étudie les réactions de l'individu sur l'entourage, sans s'occuper des phénomènes de conscience; déjà Warren, reconnaissant l'importance des faits de conscience, étend la conception de Watson; Calkins considère que la vraie psychologie du comportement est la *selfpsychology ;* elle s'occupe des faits de conscience du point de vue de la réaction du sujet sur l'entourage; ainsi on arrive à assimiler presque complètement le comportement à l'activité; le comportement doit, nous semble-t-il, être regardé comme le conditionnement de l'activité, comme cette activité en puissance, mais aussi comme l'effet, le résultat de l'activité, combiné bien entendu à l'action volontaire; et c'est ainsi que Kantor peut parler de comportement volitionnel.

B) *Principes d'hygiène mentale. — 1° Volonté.* — Par l'exercice, « la volonté s'affermit et se trempe; elle prend conscience d'elle-même, se précise, devient possession et gouvernement de soi » (Malapert). Quand le sujet est devenu

ainsi maître de lui-même, « le caractère » est bien près d'être devenu « du caractère »; l'individu qui a « du caractère » mène sa conduite dans l'unité; il est cohérent, conséquent avec lui-même; il forme une personne formée à coups de volonté; « et voici en quoi consiste proprement la liberté » (MALAPERT).

La volonté devra s'exercer sous des formes diverses : la patience, la résignation, la persévérance, le calme, le courage, l'initiative, le fait de fréner la colère; grâce à elle on évitera la paresse, l'oisiveté; le travail sera le meilleur soutien de la volonté (PAYOT).

La lutte doit être constamment active contre l'aboulie, l'horreur de l'effort, de l'effort durable surtout, car ce défaut est naturel à l'homme (PAYOT).

L'orgueil et l'ambition sont des manifestations de l'activité volontaire; puissants leviers d'action, ils ne doivent pas être supprimés; « il n'est pas de talent sans orgueil, et sans orgueil il n'y aurait pas de talent » (RIVAROL); une ambition nulle, un amour-propre et un orgueil inexistants poussent à l'inertie; mais une ambition, un orgueil exagérés ont souvent pour cortège les rancœurs et les désillusions.

Il faut lutter contre l'exagération du sentiment d'humilité, contre les sentiments d'infériorité et d'incomplétude; générateurs de névroses, ces sentiments sont fréquemment la conséquence d'une volonté affaiblie.

La pratique des exercices physiques constitue (PAYOT) un bon moyen d'agir sur la volonté et de la développer.

2° *Activité et comportement.* — L'activité et le comportement seront adéquats aux obligations si l'affectivité est équilibrée, le caractère bien formé, la volonté ferme.

Mais quelques règles générales concernant l'hygiène de cette activité, de ce comportement, sont à rappeler.

Tout d'abord, il faut se souvenir qu'il y a intérêt à être toujours et partout actif, à toujours terminer, et terminer consciencieusement, ce qui a été entrepris; l'action, en effet, est tout; après une délibération suffisante, encadrée par des sentiments et un caractère bien adaptés, il faut se déterminer, exécuter, agir, réaliser (TOULOUSE).

La liaison des idées et de la conduite en solides habitudes

doit être telle que, la décision prise, l'acte suive avec précision et vigueur.

L'homme irrésolu lutte toute sa vie contre le malheur; mais il faut être ferme seulement dans ses décisions justes et raisonnables (Sénèque).

En tout état de cause, l'activité sera logique et coordonnée; le calme et la bonne humeur l'animeront; « la santé morale et physique suivent la modération et la gaieté; la cupidité et le désordre usent la vie » (J. Droz).

Surtout dans l'enfance et l'adolescence, l'activité devra être orientée, parfois retenue et dirigée; dans la vieillesse elle aura souvent besoin d'être stimulée.

D'autres principes encore concernant l'activité sont à retenir:

Il est indispensable, comme le dit le proverbe arabe, de savoir se contenter, de comparer sa destinée à celle d'autrui, de considérer de temps en temps le chemin parcouru, de voir combien d'amis ont disparu, combien d'autres ont été malheureux. L'existence n'est-elle pas une défense continuelle contre la mort? N'est-elle pas le triomphe passager, qu'on voudrait durable, le moins éphémère possible, de la vie sur le néant?

Combien de temps gagne-t-il celui qui ne prend pas garde à ce que autrui a dit, a fait, a pensé, mais seulement à ce qu'il fait lui-même, afin de rendre ses actions justes et bonnes (Marc-Aurèle).

Les choses qui ne dépendent pas de nous ne sont ni à désirer ni à craindre (Épictète).

Il faut, le plus possible, être optimiste, non optimiste béat, envers et contre tout, mais optimiste avec une certaine méfiance, avec un esprit critique.

On évitera de juger autrui, à moins d'y être forcé; alors on s'entourera de tous les renseignements utiles.

Se révolter contre les maux inévitables et souffrir ceux qu'on peut éviter est un grand signe de faiblesse. Que dire d'un homme qui s'impatiente contre le mauvais temps et qui souffre patiemment une injure? (Rivarol.)

Ce qu'il y a d'horrible en général dans ce monde, c'est que nous cherchons avec une égale ardeur à nous rendre heureux et à empêcher les autres de l'être. Beaucoup d'hommes lancent sur nous autant de traits que de regards (Rivarol).

La tranquillité d'esprit ne dépend pas uniquement de l'indi-

vidu lui-même; elle est aussi fonction de la façon de se comporter des autres vis-à-vis de l'individu; l'équité, la franchise dans les actions d'autrui sont seules susceptibles d'empêcher les rancœurs que causent l'injustice et la fausseté.

« Mortels qui prétendez à une existence aussi saine et heureuse que le comporte votre nature, donnez aux autres indépendance et justice, afin qu'on vous rende ce que vous accordez » (Virey).

Il est très difficile pour ceux qui détiennent l'autorité de prendre une décision suivant la justice intégrale; ils doivent s'appliquer à examiner tous les éléments susceptibles de les éclairer; ils rechercheront dans le passé des sujets qu'ils ont à apprécier ce qui est en leur faveur et ce qui leur est défavorable, et ne se détermineront pas exclusivement sur l'examen des faits actuels ou récents.

Le comportement, ainsi que l'activité, seront améliorés, préventivement en quelque sorte, rendus plus adéquats et plus conformes à la logique, par la réflexion et par la méditation : penser au malheur possible, se demander quelle résolution serait prise si telle circonstance difficile ou douloureuse survenait est de nature à renforcer la maîtrise de soi.

Mais des exercices, analogues à ceux qui ont été conseillés et qui sont employés pour l'amélioration des phénomènes de la connaissance, ne paraissent pas devoir être utilisés pour le développement dans un sens favorable des processus ressortissant à l'affectivité, à la volonté, à l'activité. Il est surtout nécessaire, pour maintenir l'équilibre sensitif, pour améliorer le caractère et les volitions, que l'homme sache et veuille s'observer et s'analyser; qu'il se rende compte des conséquences éloignées et de la portée de ses actions; qu'il écoute avis et conseils, même les médisances, et en fasse son profit. L'analyse de ses propres sentiments, la « réflexion affective », pourrait-on dire, fera plus que des exercices, forcément artificiels.

IV. — **L'hygiène physique de l'intelligence, de l'affectivité, de la volonté et de l'activité.**

L'appoint que peut apporter l'application des règles de l'*hygiène physique* au bon fonctionnement de l'intelligence,

de l'affectivité, de la volonté et de l'activité est considérable; nous en parlerons quand nous étudierons, dans le prochain chapitre, le travail intellectuel, les rapports du « physique » et du « moral », les relations entre l'hygiène physique et l'hygiène mentale.

Il serait vain de vouloir édicter des principes d'hygiène physique qui soient en relations avec *chacun* des divers processus psychiques; ceux-ci sont à ce point intriqués que le fonctionnement de tous, et de chacun d'eux, est sous la dépendance de l'application de toutes les règles d'hygiène physique : hygiène alimentaire, hygiène individuelle, hygiène sexuelle, hygiène et fonctionnement normal de la nutrition et des divers organes, en particulier des systèmes nerveux central, périphérique et neurovégétatif.

Il conviendrait tout au plus de rappeler ici que, de tous les processus psychiques, c'est l'affectivité et le caractère, la volonté et l'activité qui sont le plus sous la dépendance du fonctionnement des divers organes et, par conséquent, de l'application des règles de l'hygiène physique; les sentiments sont surtout à redresser chez les sujets dont l'hygiène sexuelle est mauvaise ou chez ceux dont le système nerveux est lésé; le caractère d'un malade, d'un individu qui souffre, n'est pas celui du sujet bien portant; un aboulique, un asthénique est souvent porteur d'une maladie organique qu'il s'agit de découvrir.

Ainsi nous voyons déjà, comme nous le montrerons plus loin, que la santé psychique et la santé physique sont liées intimement l'une à l'autre, à tel point qu'il serait désirable de pouvoir ne pas dissocier l'étude de ces deux manifestations de la vie.

CHAPITRE IV

LE TRAVAIL INTELLECTUEL. — LES RAPPORTS DU PHYSIQUE ET DU MORAL. — L'HYGIÈNE PHYSIQUE ET L'HYGIÈNE MENTALE. — L'HYGIÈNE MENTALE ENVISAGÉE D'UN POINT DE VUE GÉNÉRAL.

Dans ce chapitre, nous donnerons quelques indications sur le *travail intellectuel*, les *rapports entre le « physique » et « le moral »*, et *ceux entre l'hygiène physique et l'hygiène mentale.* Ces trois questions font partie intégrante de l'hygiène mentale; de leur solution dépend pour une part le fonctionnement normal du psychisme. Nous essaierons enfin de jeter un *coup d'œil sur les principes de l'hygiène mentale générale.*

I. — Le travail intellectuel. — Hygiène du travail intellectuel.

Beaucoup d'auteurs se sont occupés du travail intellectuel et des mesures hygiéniques — physiques ou psychiques — qui sont de nature à faciliter ce travail et à augmenter son rendement. Nous sommes surtout redevables à Dornblüth, à Toulouse, à Chavigny, à Albert Cim, d'études d'ensemble qui résument ce qu'il y a à retenir sur ce sujet.

Tout travail demande l'intervention des centres psychiques; mais l'expression de « travail intellectuel » est réservée aux modalités de l'activité humaine qui exigent, avec une utilisation réduite des moyens mécaniques (écriture, parole, etc...), l'emploi de toutes les ressources intellectuelles du sujet.

M[me] Joteyko rappelle les concomitants physiologiques du travail intellectuel :

Les phénomènes du travail intellectuel, surtout ceux qui aboutissent à la fatigue, ont un retentissement manifeste sur

les phénomènes physiologiques, particulièrement sur le cœur et sur les phénomènes circulatoires (Mosso, Binet et V. Henri (*La Fatigue intellectuelle*, Schleicher, Paris), Gley, Mac Dougall, F. Franck, Binet et Sollier, Patrizi). Sous l'influence d'un travail intellectuel de courte durée les fonctions circulatoires s'excitent : accélération du cœur, vaso-constriction; puis, quand survient la fatigue un peu accusée, apparaissent le ralentissement du cœur et la diminution de la circulation capillaire (Binet et Courtier); les effets du travail intellectuel sur la pression artérielle sont encore mal élucidés (Kieson, Binet et Vaschide, Davy, Specke, Mosso), ainsi que les effets sur la température (Pidancet).

Le calcul mental produit une accélération de la respiration (Delabarre, Lehmann, Binet et Courtier, Mac Dougall, Binet et Henri).

Pendant le *travail intellectuel*, il y aurait, d'après Speck, une augmentation d'oxygène absorbé et d'acide carbonique dégagé.

Les données concernant les relations entre le travail intellectuel et les échanges nutritifs (acide phosphorique, urée, magnésie, chaux, acide sulfurique éliminés) sont contradictoires (Mosler, Hammond, Byasson, Wood, Mairet, Thorion, Binet, Ignatieff).

La force musculaire, évaluée au dynamomètre, augmente par le travail intellectuel, mais cet effet est momentané (Ch. Férié); elle diminue si le travail intellectuel est de longue durée (Clavière, Mosso) et s'il amène de la fatigue psychique, ce que Mosso a constaté à l'ergographe, instrument permettant d'évaluer la résistance à la fatigue. Keller et Kiemsies sont arrivés aux mêmes conclusions que les autres auteurs.

Quand le travail intellectuel est trop intense, mal réglé, non hygiénique, il devient de plus en plus difficile et mauvais; le rendement du sujet devient insuffisant; des fautes, parfois grossières, se glissent dans ce qu'il fait, des inexactitudes aussi; des défaillances de jugement, de raisonnement, de mémoire apparaissent.

Puisque le travail intellectuel amène de telles perturbations, il n'est pas surprenant qu'il conduise vite à la fatigue et même au surmenage.

A bien prendre, « toute fatigue intellectuelle peut se ra-

mener à une fatigue de l'attention volontaire » (Mme Joteyko). C'est grâce à l'entraînement, comme dans tout travail, et à l'application de quelques principes que pourra être évitée ou retardée cette fatigue. Mme Joteyko a bien étudié ces principes, surtout en ce qui concerne les enfants; nous verrons plus loin (éducation) ce que cet auteur dit à ce sujet.

Dans le travail intellectuel, il est très important d'avoir un but bien défini, un plan net, écrit; il faut savoir classer les idées logiquement et méthodiquement, les mûrir; dans l'exécution même du travail, le temps sera bien réglé (afin qu'il n'en soit pas perdu) et utilisé sans hâte et sans précipitation (A. Cim).

Selon Dornblüth, il faut, pour aboutir dans un travail intellectuel, éviter le désordre, la distraction, l'émiettement; il est indispensable de ne pas s'éparpiller, de ne pas vouloir trop embrasser, de s'inspirer des principes suivants : « Pas trop tôt, pas trop vite, pas trop », garder toujours la mesure, sans relâche.

« Celui qui sait faire chaque chose en son temps et avoir du temps pour chaque chose a résolu le problème du travail intellectuel hygiénique » (Dornblüth).

Les divers processus psychiques ne devront pas non plus être trop souvent ou trop longtemps exercés même dans les jeux, dans la musique, où l'attention se fatigue rapidement (Genil-Perrin).

Il sera bon, dans le cas de travail intellectuel intensif, de changer d'objet au moins trois ou quatre fois dans la journée, d'imiter Voltaire qui, dans son bureau, avait cinq pupitres portant des travaux différents et en changeait souvent. Cuvier avait, pour chaque travail en train, un cabinet spécial, et il passait de l'un à l'autre; le changement de travail le reposait.

Le travail intellectuel sera coupé par des moments de repos ou par des exercices physiques; le travail et le repos seront associés avec méthode (Dornblüth). Une petite lecture (périodiques, voyages, mémoires, etc...) de temps en temps repose d'un travail plus absorbant.

L'heure du travail est très variable suivant les individus; il n'est pas facile d'édicter des principes à ce sujet; on se souviendra que le travail est toujours meilleur et moins fatigant

quand il est exécuté le matin et dans le calme, sous un petit jour plutôt qu'à la lumière artificielle ou dans la grande lumière.

Quant à la façon même de travailler, il y a lieu également de laisser en cela toute latitude; les uns dictent, les autres écrivent; les uns ne peuvent avoir des idées qu'en écrivant, d'autres n'écrivent rien qui ne soit achevé dans leur esprit.

Toulouse conseille, pour qu'un travail intellectuel soit exécuté dans de bonnes conditions, de le faire sans hâte et sans énervement, loin des causes d'excitations sensorielles, à l'abri des émotions, des préoccupations; « il faut travailler à froid »; à son avis, il faut de plus, « diminuer ou écarter », si l'on peut, de sa vie, toutes ses besognes de correspondance, d'administration intérieure, de travail plus ou moins mécanique, n'employer de notre effort intellectuel que juste ce qu'il faut, se presser d'autant moins qu'on a plus à faire, ne pas appliquer son attention à plus d'une chose. Les distractions, les spectacles, les vacances sont particulièrement nécessaires au travailleur intellectuel. Tels sont les principes que donne Toulouse, pour l' « hygiène de l'esprit »; il rappelle en outre ceux de Dornblüth, Cim, etc...

« Comment reconnaître que la méthode de travail est bonne et évite le surmenage? Un signe suffira souvent : on ne dépassera pas la mesure lorsque, mis au repos, l'esprit restera libre, ne ruminera pas le travail en cours et que le sommeil n'en sera ni obsédé ni troublé. Tant qu'on ne peut s'empêcher de poursuivre mentalement ce qu'on vient de faire, c'est qu'on n'a pas recouvré la maîtrise de sa pensée; même si l'on continue à faire un travail soigné, la machine est folle, alors que la lucidité est parfaite » (Toulouse).

Il est indispensable, comme le dit Chavigny, de savoir organiser le travail intellectuel; c'est là une partie importante de l'hygiène mentale qui réside surtout dans le fait de savoir travailler seul, de se documenter facilement grâce au classement judicieux des notes, de savoir rédiger, élaborer, composer un travail. Chavigny préconise l'emploi du « classement décimal » des notes et documents, « qui met à la disposition du travailleur intellectuel un classement indéfiniment extensible et ne nécessite aucun matériel classeur. Les notes y sont indexées d'une façon si simple qu'on peut toujours

les retrouver toutes et instantanément au moment du besoin, qu'on peut les sortir de leur place au moment de les utiliser et que toujours, sans aucune recherche, elles retrouveront automatiquement leur place. Tout chapitre qui augmente d'importance peut se subdiviser à l'infini sans modifier en rien le reste de la classification ni le rangement des autres notes. Cette méthode de la technique documentaire constitue un progrès considérable sur les systèmes usités jusqu'à ce jour. Elle tranche nettement sur ce fait qu'en pratique la plupart des travailleurs intellectuels, livrés à leur propre inspiration dans le classement de leurs notes, étaient bien obligés d'avouer leur incapacité presque absolue de retrouver leurs documents quand ils en avaient besoin. »

« Avec de l'ordre, avec une bonne méthode de travail, avec une hygiène mentale bien réglée, on arrive à agir sans hâte, même dans les situations les plus occupées, ce qui est l'une des marques distinctives d'un esprit supérieur » (Chavigny).

Pour l'hygiène physique pendant un travail intellectuel, de nombreuses règles sont à suivre : n'abuser de rien, manger sobrement, surtout le soir; parfois une courte sieste est utile après le déjeuner et même parfois après le dîner, avant la reprise du travail (A. Cim); il y a avantage à se lever tôt et à se coucher tôt; il faut prendre de l'exercice par instants, n'absorber ni alcool ni toxique d'aucune nature, s'abstenir autant que possible de tabac; le travailleur intellectuel doit avoir des vêtements larges, où il sera à l'aise, se soumettra à des bains fréquents, à des ablutions froides bi-quotidiennes.

Enfin, un grand principe doit être rappelé qui domine l'hygiène du travail intellectuel, c'est celui de Guyau : « La dépense de la vie, dit cet auteur, ne doit être, que ce soit sous forme de phénomènes intellectuels ou de phénomènes sexuels, qu'une excitation à la vie et non un épuisement. »

II. — Les rapports entre le “ physique ” et le “ moral ”.

Nous venons de voir l'influence considérable qu'a le travail intellectuel sur les diverses fonctions de notre organisme et que l'état de fatigue — physique ou psychique — est susceptible de diminuer le rendement mental. Cela ne constitue qu'un des aspects des rapports entre « le physique » et « le mo-

ral », des interréactions du fonctionnement physiologique, système nerveux, muscles, organes divers, et du fonctionnement du psychisme.

A vrai dire, l'homme est un (MALEBRANCHE); il ne devrait même pas être nécessaire d'attirer l'attention sur ces interréactions; elles sont obligatoires tant, grâce aux milieux intérieurs, aux conductions nerveuses, l'organisme ne forme qu'un seul et même tout. Mais le fonctionnement physique et le fonctionnement psychique de l'homme ont été, depuis longtemps, isolés artificiellement, pour que soit facilitée l'étude de l'un et de l'autre; il faut les réunir, les voir tels qu'ils sont, c'est-à-dire des aspects du seul et même organisme humain. Les quelques considérations suivantes feront toucher du doigt l'étroitesse des rapports entre ce qu'il est convenu d'appeler le corps et l'esprit.

Nous avons vu que les sensations étaient conditionnées par le bon état anatomique et fonctionnel du système nerveux périphérique et des organes sensoriels; les sensations étant la base du psychisme, il s'ensuit que le psychisme tout entier est modifié, si les sensations ne sont pas normales; un aveugle, un sourd-muet n'auront pas les mêmes représentations qu'un individu qui voit, entend, parle; leur vie affective, leur activité seront également spéciales.

DUMAS a résumé l'importante question de la psychophysiologie des glandes endocrines et du système neuro-végétatif, qu'il appelle « un nouveau chapitre de la psychologie ». Cette question est en effet d'importance; après Claude BERNARD et BROWN-SÉQUARD, GLEY, PACHON, SCHÆFER, SERGENT et BERNARD, CLAUDE, ASCHNER, ANCEL et BOUIN, RABAUD, entre autres, ont montré l'intérêt qu'il y a à étudier les glandes endocrines; ces auteurs ont mis en évidence le rôle qu'ont certainement ces glandes dans la formation de l'état mental, de la sexualité, du caractère. PENDE, PACHON, LENGLEY, TINEL et SANTENOISE, ASCHNER, DAGNINI, EPPINGER, HESS, SICARD, LAIGNEL-LAVASTINE, étudiant le système neuro-végétatif, ont prouvé ses relations étroites avec la nutrition et les glandes endocrines; leurs travaux tendent aussi à démontrer que l'action combinée de ces divers systèmes conditionnent notre vie affective et, en particulier, notre humeur; certains auteurs, comme BERMANN, consi-

dèrent la personnalité comme uniquement déterminée par telle ou telle prédominance sécrétoire; cette opinion semble exagérée. GOLDSTEIN a repris récemment cette étude des rapports entre les maladies mentales et l'appareil endocrino-sympathique, en particulier dans la pathogénie des dysthymies.

Des travaux récents — dont nous avons déjà parlé — de CLAUDE et de ses élèves ont fait entrevoir que certaines psychopathies sont vraisemblablement dues à l'insuffisance du rein et du foie.

Plus on étudie, plus on scrute le domaine dit « moral », plus on le voit se rétrécir.

Toute une série de manifestations anormales, jadis considérées comme soumises à la bonne ou à la mauvaise volonté des sujets, sont souvent déterminées par des troubles physiologiques : la bouche ouverte des adénoïdiens, l'onychophagie, l'onanisme, l'incontinence nocturne d'urine, la paresse habituelle, l'arriération mentale, par exemple, jadis donnant lieu à des punitions et à des humiliations, sont traités avec succès par des procédés médicaux. Les sujets pervers, méchants, menteurs, voleurs précoces, doivent parfois leurs anomalies à des lacunes dans la sphère morale; il faut essayer chez eux la suggestion et même la répression; mais on devra souvent devant l'insuccès, renoncer à les punir et se contenter de se préserver de leurs manifestations antisociales (LEY).

D'autre part, les sensations, les émotions, les images peuvent influer sur les contractions musculaires, sur la circulation du sang, sur la forme de la pupille, sur les sécrétions (PAVLOW, DUMAS et MALLOIZEL, MAYER, etc.).

CENI a montré, par des recherches expérimentales, que des lésions cérébrales ne conditionnent pas seules les états de déséquilibre psychique, dont l'étiologie et la pathogénie reposent sans doute aussi sur un mauvais fonctionnement des organes périphériques du système nerveux qui peuvent fournir aux centres cérébraux des informations erronées.

On connaît les relations, qui semblent être de cause à effet, entre les émotions vives, la colère par exemple, et certains états morbides : apoplexie cérébrale, ictère, fatigue générale, troubles digestifs, etc...; on sait que la joie et la gaieté sont des soutiens de l'état de santé, que le convalescent à humeur

joviale se rétablit plus vite qu'un autre, que le « moral » des malades exerce une influence réelle sur la durée et l'évolution des maladies (Boigey, Guillermin, etc...).

Comme l'a dit Rivarol, « les rêves, la folie et l'ivresse prouvent que notre âme dépend beaucoup de notre corps, et vice-versa ». Les quelques considérations ci-dessus prouvent, une fois de plus, cette interdépendance étroite.

On sait que de nombreux auteurs, en particulier Viola, Pende, Greco, ont étudié les *constitutions morphologiques des psychopathes.*

Kretschmer reprend les classifications morphologiques de de Giovanni et de Viola; il distingue le type asthénique, le type athlétique, et le type pyknique, en dehors de types aberrants qu'il appelle dysplastiques. Il trouve, que, dans les types asthénique et athlétique, la constitution psychique schizoïde ou schizothymique (prédisposition à la schizophrénie) prédomine; dans le type pyknique ce serait la constitution cyclothymique ou cycloïde (prédisposition à la psychose circulaire). Ces deux types correspondraient, suivant l'auteur, à deux groupes harmoniques différents, d'origine polyglandulaire, qui influenceraient parallèlement l'habitus psychique et l'habitus morphologique.

Le même auteur soutient que les portraits que nous avons des hommes de génie viennent à l'appui de sa théorie de la relation entre la constitution psychique et l'habitus physique : la majorité des historiens et humoristes appartient au type pyknique (corpulent), tandis que les auteurs dramatiques et lyriques appartiennent au type asthénique (poitrine étroite, sveltesse) ou athlétique (maigre mais musclé). Chez l'homme de science, les hommes de génie, dans les sciences biologiques ou descriptives, appartiendraient au type pyknique, tandis que ceux qui se sont illustrés dans les sciences physiques ou mathématiques, ainsi que les philosophes (en un mot, les penseurs abstraits) appartiendraient au type asthénique ou au type athlétique.

Non contents de trouver des rapports entre la morphologie et les psychopathies, certains auteurs ont cherché à établir qu'il y a des relations entre l'habitus morphologique et l'intelligence.

Naccarati utilise la méthode que Viola a instituée dans

l'étude des constitutions, et il choisit l'indice morphologique de cet auteur comme indicateur de l'intelligence; cet indice est, comme on le sait, le rapport du développement du tronc à celui des membres; des deux types de VIOLA, le microsplanchnique serait celui qui se montre le plus intelligent; ce type serait aussi celui qui est morphologiquement hyperévolué et hyperthyroïdique (PENDE).

NACCARATI nie qu'il existe un lien entre l'intelligence et des signes physiques isolés, mais croit qu'il y a une corrélation entre elle et le type microsplanchnique (corps faible, membres dominants) et le rapport $\frac{\text{grandeur}}{\text{poids}}$; mais, dans le type microsplanchnique, la neurasthénie et toutes les formes névrosiques à fond asthénique sont fréquentes; dans le type mégalosplanchnique dominent les psychonévroses à base émotivo-instinctive, lesquelles sont d'ailleurs assez rares chez les sujets de ce type. RAVA a confirmé ces assertations.

Le même auteur (NACCARATI), continuant ses recherches sur les rapports entre la constitution nerveuse et psychique et la constitution morphologique, étudie la morphologie des psychonévrosés; il trouve que les types équilibrés dans la forme corporelle sont moins sujets aux psychonévroses que ceux présentant des disproportions plus ou moins accentuées; il confirme ainsi le grand principe de DE GIOVANNI.

Depuis longtemps, d'ailleurs, on a cherché s'il y a un rapport entre le poids du cerveau et l'intelligence, chez les animaux et chez l'homme (DUBOIS, MANOUVRIER, LAPICQUE, HRDLICKA, VIERORDT); il n'est guère possible d'arriver, après les lectures des travaux de ces auteurs, à une conclusion ferme; il semble, en tout cas, que le degré de l'intelligence ne correspond pas à un poids mais à la quantité d'éléments nerveux utilisés (LAPICQUE). Le volume du crâne n'est pas, non plus, en rapport avec le degré de l'intelligence (BINET).

III. — **L'hygiène physique et l'hygiène mentale.**

Au cours de notre exposé, et tout particulièrement dans les chapitres III et IV de la troisième partie, nous avons déjà indiqué que l'hygiène mentale doit comprendre des préceptes d'hygiène physique; l'interdépendance étroite qui existe entre

les phénomènes psychiques et les phénomènes physiologiques explique la nécessité de cette intrication entre l'hygiène mentale et l'hygiène physique.

Nous n'avons pas rappelé, et nous ne rappellerons pas, les règles de l'hygiènephysique, elles seront trouvées dans les manuels d'hygiène; mais il ne faut pas oublier que l'obéissance à ces règles est, du point de vue de l'hygiéniste mental, de première importance.

En dehors des règles d'hygiène qui nous font éviter les infections, il faut se rappeler que les infractions aux pré ceptes qui permettent une alimentation saine, une digestion normale, une nutrition parfaite sont de nature à provoquer des troubles organiques variés; ceux-ci retentiront sur l'état psychique; la souffrance, quelle qu'elle soit, la constipation, les maladies du tractus intestinal, les affections du foie modifient profondément les capacités intellectuelles, l'affectivité, le caractère. Les fonctions rénales et cutanées doivent être maintenues dans leur intégrité complète, pour faciliter l'élimination des causes d'auto-intoxications et d'hétero-intoxications; aussi, dans certains cas, des régimes appropriés seront institués et, toujours, les prescriptions de l'hygiène corporelle soigneusement mises en pratique. En ce qui concerne les appareils circulatoire et respiratoire, dont le fonctionnement n'intéresse qu'indirectement l'état psychique, il y a lieu cependant d'éviter tout ce qui est de nature à entraîner les troubles dans la pression artérielle, ainsi que dans le débit cardiaque et la régularité des mouvements de la respiration; la gêne qui résulterait de ces troubles pourrait influencer l'équilibre mental. Des précautions doivent être également prises dans la satisfaction de l'instinct sexuel, qu'il est important de réfréner surtout vers la fin de l'âge adulte; on sait (Héricourt) « combien est coûteuse pour l'organisme humain la satisfaction de cet instinct »; l'abus de la fonction sexuelle peut être nocif particulièrement pour le système nerveux et, par conséquent, pour l'équilibre psychique.

Quant aux règles qui concernent l'hygiène du système nerveux, elles se confondent soit avec celles relatives à la nutrition, à la digestion, soit avec celles qui touchent aux émotions diverses et au travail intellectuel; la nécessité du calme,

de repos fréquents et sourtout de sommeil (TOULOUSE) est la principale des règles qui doivent permettre un fonctionnement normal du système nerveux.

Le système nerveux neurovégétatif et les glandes endocrinies sont sous la dépendance de la plupart des autres fonctions de l'organisme; leur bon fonctionnement sera donc assuré par l'application des mesures d'hygiène relatives à toutes ces fonctions; il n'est pas possible d'édicter, pour ce système des règles particulières; seule l'opothérapie sera un moyen à utiliser dans certains cas de dysendocrinies soupçonnées de retentir sur l'état mental.

Enfin, de même que le fonctionnement normal du psychisme est en partie conditionné par la mise en pratique des principes de l'hygiène physique, de même ceux-ci ne sauraient être suivis par un sujet dont l'équilibre intellectuel et moral n'est pas assuré par une bonne hygiène mentale. Combien serait diminué le nombre des tuberculeux, des syphilitiques, des infectés de toute nature si chacun de nous savait et voulait comprendre, écouter, appliquer les conseils qui lui sont donnés !

IV. — **Les principes de l'hygiène mentale générale.**

Outre les principes particuliers que nous avons vus, quelques *règles générales* doivent être suivies pour permettre la réalisation ou le maintien de l'équilibre psychique.

Un psychisme normal est le résultat d'un équilibre stable entre deux facteurs : « la pensée du réel » et la « pensée de ce qui est désiré »; le premier élément permet la protection de la vie et la continuation de l'espèce; le second, rêverie nécessaire à l'imagination créatrice, exprime la tendance universelle à l'adaptation heureuse dans les diverses éventualités de l'existence.

Un équilibre psychique normal a pour effet :

1° De compléter et d'augmenter le plus possible la santé physique, ainsi que d'exercer un contrôle sur le fonctionnement de l'esprit « primitif » de l'« ancien cerveau », c'est-à-dire des centres encéphaliques inférieurs;

2° De conférer au sujet un sens bien développé de proportions justes dans toutes les circonstances et, de ce fait, une

réelle indépendance, qui ne sera pas conditionnée par des distinctions de classe;

3° De permettre une appréciation claire de la vérité : il apparaîtra ainsi que la vie est un processus d'adaptation constante et que l'activité est, dans la vie, le fait cardinal (PATON).

Une première grande règle d'hygiène mentale générale est de *pratiquer l'art difficile d'affronter la vie telle qu'elle est et non telle qu'on espère la voir, ou qu'on craint de la voir :* « la vue nette vaut mieux que l'égarement du désir » (PATON).

Un autre principe général, conséquence de ce que nous avons exposé plus haut, est de penser que l'*esprit n'est pas dissociable du corps et que l'un et l'autre doivent être constamment surveillés.* « Si nous regardons le corps et l'esprit comme seulement en connexions indirectes l'un avec l'autre, notre vie perdra beaucoup en adaptation, de l'énergie sera gaspillée, des possibilités de souffrance et de misère apparaîtront (*idem*); il faut arriver à organiser l'examen physique des citoyens à intervalles réguliers; cet examen qui révélera l'état des fonctions organiques sera un pas important dans la connaissance de l'état du psychisme. Aux États-Unis, sous l'impulsion de PEARCE BAILEY, de tels examens sont pratiqués dans l'organisation, dénommée « Classification Clinic »; nous reverrons cette question quand nous parlerons d'éducation et d'orientation professionnelles. Non seulement, en effet, la connaissance exacte de l'état physique et de ses capacités est nécessaire à un bon équilibre mental, mais encore la meilleure préparation à la pensée droite est d'apprendre comment les choses, même souvent simples, doivent être faites; beaucoup d'individus se réfugient dans des carrières supérieures, où ils sont déplacés, pour éviter les réalités déplaisantes de la vie ordinaire qui les effraient.

Une troisième règle d'hygiène mentale générale est de *s'efforcer de contracter de bonnes habitudes* (DEWEY) : de bonnes habitudes ne sont pas des habitudes rigides à tout prix, non modifiables; si elles l'étaient, elles pourraient provoquer en nous des troubles variés; il faut contracter les sortes d'habitudes qui ne nous empêchent pas de modifier notre activité suivant les circonstances; une des principales de ces habitudes est celle de vouloir acquérir des notions exactes et approfondies qui permettent à chaque individu de résoudre

les problèmes importants de la vie, dans telle ou telle situation (CLARCK). Un exemple de la nécessité de contracter de bonnes habitudes est donné par PATON : il estime que les essais américains d'amener la tempérance par des mesures prohibitives sont voués à la stérilité, car ils éloignent l'attention des causes réelles de l'intempérance, qui sont la mauvaise adaptation, l'impossibilité où se trouvent de nombreux sujets de choisir *the right kind of environnent*, et la négligence à laquelle ils se sont laissés aller de ne pas contracter de bonnes habitudes, de n'avoir ni originalité de pensée, ni esprit créateur.

En quatrième lieu, il est nécessaire de *diriger notre attention sur la force des grands instincts primitifs*, ainsi que sur la possibilité où nous sommes d'apprendre à adapter et à régler nos émotions, de telle sorte qu'une « émotion libre » ne vienne pas entraver nos actions. En face d'une difficulté, il faut chercher à en connaître exactement la nature ; alors nous serons mieux armés pour ne pas succomber à la crainte de ne pas être à la hauteur de notre tâche. Il faut, pour obtenir un véritable équilibre mental, établir un moyen terme entre les trois grandes tendances : instinct de conservation, instinct social et instinct sexuel, ne pas être trop égoïste ni trop intransigeant dans nos idées personnelles, ne pas être trop sentimental ni surestimer l'importance de nos relations sociales, ne pas laisser libre carrière à notre instinct sexuel.

W. MAC DOUGALL estime que c'est seule la connaissance de soi-même, de ses capacités et de ses défauts, et rien d'autre, qui nous met en mesure de diriger convenablement nos actes, d'assurer notre bonheur, d'améliorer notre caractère et notre rendement.

Grâce à l'application de ces règles générales, ainsi que des principes fondamentaux que nous avons plus haut rappelés, l'équilibre psychique sera conservé et amélioré; des jugements corrects seront portés; l'intelligence, comme le dit PATON, sera « organisée », de telle façon que, « département supérieur du nouveau cerveau, elle assure la bonne gestion du département exécutif représenté par l'ancien cerveau ».

Sans doute — et nous le verrons mieux encore dans les pages suivantes — l'application des principes de l'hygiène

mentale proprement dite, et même ceux de la prophylaxie mentale, sont plus difficiles que leur simple énoncé. Il faut tendre pourtant à réaliser de plus en plus cette application : « Plus le développement de la nature intellectuelle et morale est sincère et complet, dit MAUDSLEY, plus l'individu est protégé contre toute espèce d'infiltration de la dégénérescence morale. Négliger la culture continuelle et l'exercice de ses facultés intellectuelles et morales, c'est laisser son esprit à la merci des conséquences extérieures. » En tout état de cause, on se rappellera la pensée de RIVAROL : « Il faut faire, pour valoir «quelque chose en ce monde, ce qu'on peut, ce qu'on doit, et ce qui convient. »

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE [1]

ABADIE et SERINGES. — *Délire de persécution consécutif à la fréquentation d'un milieu théosophique.* J. de Méd. de Bordeaux, 1919, XLIX, p. 438.

ABRAMOWSKI. — *Études expérimentales sur la volonté.* J. de Psychologie norm. et Path., mars-avril 1915, p. 88.

— *Le subconscient normal.* Paris, Alcan, 1918.

ABULLANI. — *Les harmonies de la vie.* Genève, Kundig.

ADLER (A.). — *Ueber den nervösen Character.* Wiesbaden, Bergmann, 1912.

ADRIAN, HEAD et MYERS. — *La conception de l'énergie mentale et nerveuse.* Congrès d'Oxford, 1923. Année psychologique, 1923, p. 186.

ALLPERT (L. L.) et ALLPERT (W). — *Personnality traits, their classification and measurement.* J. of. abn. Ps., 1921, p. 6.

AMEGHINO. — *Datos para la profilaxis mental en la Prep. Argent.* Rev. de Criminol. psiquat., B. A., 1923, X, 170.

— *Beschreibung und Kritik der gegenwartigen Einrichtungen für psychische Prophylaxe.* Prensa méd. Argentina, 1924, p. 875.

AMOUROUX. — *La prophylaxie des psychonévroses par l'hygiène mentale.* Bull. Soc. de Méd. de la Vienne. Poitiers, 1922, p. 67.

ANDERSON (K.). — *How to strengthen mind and nerves.* Los Angeles, Anderson, 1921.

ANDRÉ-THOMAS. — *Psychothérapie.* Paris, Baillière, 1912.

ANTHEAUME. — *Quelques données sur l'immigration, etc.* Presse Médicale, 1925, p. 1003.

ARECO. — *Les tempéraments humains.* Archives de psychiâtrie de Buenos-Ayres, 1913, Encéph. 1914, 1er semest., p. 97.

ARMSTRONG (Jones). — *The mind, its defects a disorders.* Saint-Barth. Hosp. J. Lond., 1918-1919, XXVI, p. 28.

— *The treatment of incipient mental disease.* Brit. M. J. 1919, II, p. 492.

ASCHENBACH (E.). — *Experimentalstudie über Abstraktion u. Begriffsbildung.* A. f. d. g. Psychologie, t. 35, 1916, p. 409.

ASH (E. L.). — *Mental self-help.* N. Y. Macmillan, 1920.

AUGIER (E.). — *De l'action à la connaissance.* Paris, A. Costes, 1924.

---

(1) Cet index comprend également les références bibliographiques relatives à l'application de l'hygiène mentale aux individus adultes normaux (Chapitre II de la quatrième partie), ainsi qu'aux psychopathes frustes et aux prédisposés. (Chapitre I de la cinquième partie).

Baade (W.). — *Selbstbeobachtung u. Introvokation.* Ztschr. f. Psycho. 1918, t. 79, p. 68.
— *Zur Lehre von den psychischen Eigenschaften.* Ztschr. f. Psycholo., 1920, t. 85, p. 245.
Bailley (P.). — *Mental defectives.* Mental. hyg. Vol. VI, janv. 1922, p. 67.
Bambaren. — *Sobre la necessidad de difundir la higiene mental.* Cron. med. Lima, 1922, XXXIX, p. 539.
Barager. — *Prevention of mental breakdown.* Canad. M. Ass. Toronto, 1921, p. 542.
Barbillon. — *Que deviennent nos pensées?* Paris-Médical, 20 octobre 1923.
Bayet. — *L'idée de bien.* Paris, Alcan.
Beckmann (K.). — *Zur Kasuistik der Psychopathie.* Kiel, Med. Diss., 1921.
Belot. — *Études de morale positive.* Paris, Alcan.
Benoit-Levy (G.). — *L'hygiène sociale existe-t-elle en France ?* Cong. d'hyg., déc. 1925, p. 1313.
Bentley (M.). — *The field of psychology : a survey of experience, individual, social, and genetic.* N. Y., Appleton, 1924.
Bergson. — *L'énergie spirituelle.* Paris, Alcan.
— *Essai sur les données immédiates de la conscience.* Paris, Alcan.
— *L'évolution créatrice.* Paris, Alcan.
Berguer (G.). — *Psychologie religieuse.* Genève, Kundig.
Bernheim. — *Questions d'hygiène morale.* Congrès d'hygiène sociale, Nancy, 1905.
Bianchi. — *Profilassi delle malattie nervose ed igiene della mente.* Rif. Med. Napoli, 1921, XXXVII, p. 1141.
— *Eugenica, Igiene Mentale, Profilassi delle malattie nervose e mentali.* Napoli, Casa edit. V. Idelson, 1925.
Billström. — *La censure psychiat. des cinématographes en Suède.* Bul. de la Ligue d'Hyg. ment., déc. 1921, p. 53.
Binet. — *Étude expérimentale de l'intelligence.* Paris, Schleicher, 1903.
— *L'âme et le corps.* Paris, Flammarion.
Binswanger (L.). — *Introduction aux problèmes de la psychologie générale.* Berlin, Springer, 1923.
Bjerre (P.). — *Comment l'âme guérit ; les bases de la thérapeutique psychosynthétique.* Genève, Fusterie, 1925.
Blanton (S.) — *A mental hygiene program for Colleges.* M. H. July, 1925, p. 478.
Boden (F.). — *Etische Studien.* Arch. f. d. g. Psychol., 1915, t. 34, p. 29, t. 35, 1916, p. 24.
Boigey (M.). — *Manuel scientifique d'éducation physique.* Paris, Payot, 1923.
Bourdet. — *Les maladies du caractère.* Paris, Alcan, 1878.
Bouyer (H.) et Martin-Sisteron. — *L'hygiène mentale et nerveuse individuelle.* Paris, Maloine, 1926.
Boven (W.). — *Étude sur les conditions de développement, au sein des familles, de la schizophrénie et de la folie maniaque dépressive.* Arch. suisses de Neur. et de Psychia., 1921, tome 8, fasc. 1, p. 89.

BOVEN (W.). — *Pour une caractérologie.* Arch. suisses de Neur. et de Psychia., 1923, p. 109.
BRIDGES (J. W.). — *Théories of temperament : an attempt at reconciliation.* Ps. Rev., 1923, p. 36.
BRIGGS (L. V.). — *Where does mental hygiene beginn?* Boston, M. a. S. J. 1923. CLXXXVIII, p. 1034-1039.
BRONNER (A.). — *Individual variation in mental equipment.* M. H., juill. 1920.
BROWN (C. R.). — *Faith a health.* N. Y. T. Y. Crowell Cy, 1923.
BROWNING (W.). — *Le centre « moral » du cerveau.* Med. Record. 18. à 25 juin 1921.
BRUGIA. — *L'irréalité des centres nerveux.* Bologne, Cappelli, 1923.
BRUNELLI (U.). — *Crisi morale.* La Voce Sanitaria, 10 Gennaio, 1925, nº 1, p. 4.
BRUNETTE. — *The place of occupational therapy in m. h.* Pub. Health, J. Toronto, 1921, XII, 103-106.
BUHLER (Cn.). — *Ueber Gedankenentstehung.* Ztschr. f. Psychologie, 1918, t. 80, p. 129.
BUMKE (A.). — *Nervöse u. pathologische Temperamente.* Rev. med. d'Hamburgo, 1924, nº 5, p. 137.
BURNHAM (W. H.). — *Success a. failure as conditions of mental health.* Proc. Nat. Conf. Social Work. Chicago, 1919, XLVI, p. 612.
— *The significance of the conditionned reflex in mental hygiene.* Ment. Hyg. N. Y. 1921, V. p. 673.
BURR (C. W.). — *The prevention of insanity and degeneracy.* Am. J. Insan., Balt., 1917-1918, LXXIV, p. 409.
BUSCAINO. — *Les Cénostopathes constitutionnels.* Riv. di patol. nerv. e ment., 1918, p. 257.
BUZZARD. — *Some aspects of mental hygiene.* Lancet, Londres, 1920, II, p. 112.
— *Mental Hygiene.* Med. Brief. St.-Louis, 1921, XLIX, p. 66.
CALKINS. — *The truly psychological behaviorism.* Psychol. Rev., Vol. 28, 1921, p. I.
CARSWELL (J.). — *Some sociological considerations bearing upon the occurence, prevention a. treatment of mental disorders.* J. of. mental Sc. 1924, p. 347.
CENI (C.). — *Psychisme et vie organique. L'activité psycho-neuro-endocrinie.* Milan, Istituto editoriale scientifico, 1925.
CHANGEUX. — *Traité des extrêmes.* Paris, 1767, 2 vol.
CHARON. — *La psychiatrie en clientèle.* Paris, 1924.
CHATELIN (*Nerfs sains et nerfs malades. Hygiène du système nerveux.* Paris, Payot, 1922.
CHAVIGNY. — *L'organisation du travail intellectuel.* Paris, Delagrave, 1920.
— *Pathologie de l'attention. Aprosexie systématisée.* Ann. Méd. Psycho., janv. 1918.
— *Psychologie de l'hygiène.* Paris, Flammarion, 1921.
— *L'hygiène cérébrale du travailleur intellectuel.* Paris. Médical, 17 nov. 1923, p. 397.

CIM (Alb.). — *Le travail intellectuel.* Paris, Alcan, 1924.
CLAPARÈDE. — *L'association des idées.* Paris, Doin, 1903.
CLARK (E. K.). — *Some phases of the mental hygiene problem.* Pub. healh, J. Toronto, 1922, XIII, p. 536.
CLARK (M. V.). — *Mental hygiene and the public library.* M. H. N. Y., 1921, V. p. 791.
CLAVEL. — *De l'équilibre et de ses lois.* Paris, 1861.
COLIN. — *Mental h. hygiede and prophylaxy in France.* J. Ment. Sc. London, 1921, LXVII, p. 459.
CONY (R.). — *Le rôle de la prophylaxie mentale.* Paris, Jouve, 1921 Th. Méd. Paris.
COSSA. — *Réflexions sur la formation psychologique.* Ann. Méd. Psy. LXXXII, n° 1, 1er juin 1924.
COURTOIS (R.).— *De L'influence du moral sur le physique.* Th. Paris, 1923.
CRONER (E.). — *Die Psyche der weiblischen Jugend.* 1 vol. 2e édition. Langensalza, H. Beyer 1925.
CULLERRE. — *Hygiène des maladies mentales et nerveuses.*
DALLEMAGNE. — *Physiologie de la volonté.* Paris, 1898.
— *Pathologie de la volonté.* Paris, 1898.
DAMAYE. — *Études de psychiatrie sociologique.* Paris, Maloine, 1925.
DASCOTTE. — *Hygiène.* Liège, 1924.
DELAGE (Y). — *Essai sur la constitution des idées.* Revue générale des Sciences pures et appliquées, 1913, p. 134.
DELMAS et BOLL. — *La personnalité humaine. Son analyse.* Paris, Flammarion, 1923.
DHERS (V.). — *Les tests de fatigue. Essai de critique théorique.* 1 vol., Paris, Baillière, 1924.
DOBNIA. — *Expérience associative chez les sujets normaux.* Psychothérapie russe, 1914, n° 2. R. N., 1914, II, p. 38.
DORNBLÜTH. — *Hygiene der geistigen Arbeit.* Berlin, H. Fried, 1890.
DOWNEY. — *The will temperament and its testing.* N. Y., 1923.
DRYSDALE. — *The first signs of insanity.* Cleveland M. J., 1918, XVII, p. 6.
DUBOIS. — *L'éducation de soi-même.* 1916.
DUMAS (G.). — *Traité de psychologie.* Paris, Alcan, 1923 et 1924.
DUPRAT (G. L.) .— *L'éducation de la volonté.* Nouv. édition Paris, Doin, 1924.
— *La morale.* Paris, Doin, 1900.
DUPRÉ. — *Pathologie de l'émotivité et de l'imagination.* Paris, Alcan, 1925.
DUPRÉ et RIBIERRE. — *Anthropologie psychique* in *Traité, d'hygiène* de Brouardel et Mosny, t. III, Paris, Baillière, 1906.
DURVILLE (G. et A.). — *L'art de devenir énergique.* Paris, Institut de Médecine Naturelle, 1925.
DUSTIN (A. P.). — *Régénération normale et pathologique du système nerveux.*
EDITORIAL. — *Sull'igiene mentale.* La Voce Sanitaria, 4 Luglio 1925, p. 10, n° 4.

ENGE. — *Psychiatrische Prophylaxie in der Hand des prakt. Arztes.* Fortsch. d. Med., Berlin, 1918-1919, XXXV.I

ENGELEN. — *Gesundheitliche Gedächnispflege.* Aerztl. Rundschau, München, 1920, XXX, p. 21.

EPICTÈTE. — *Manuel ou Entretiens* (recueillis par Arrien).

EWER (B. C.). — *Applied psychology.* N. Y., Macmillan, 1923.

EYMIEU (A.). — *Le gouvernement de soi-même. Essai de psychologie pratique.* Paris, Perrin et Cie, 1921, in-16.

FANO. — *Le cerveau et le cœur.* Trad. de l'italien par CAPUTO, Paris, Alcan, 1926.

FARNSWORTH. — *Practical psychology.* N. Y., Clark, 1923.

FERE. — *Les conditions somatiques dans l'association des idées.* An. Ps., 1905, p. 38.

FERNALD. — *Chracter as an integral mentality function.* M. H., juill. 1918, p. 448.

— *Mental hygiene.* Boston M. a. S. J., 1920, CLXXXIII, p. 759.

FEUILLADE (H.). — *Conseils aux nerveux et à leur entourage.* Paris, Flammarion, 1924.

FIESSINGER (CH,)— *La formation des caractères.* Paris, 1924.

— *Les défauts, réactions de défense.* Paris, Maloine, 1924.

FISCHER (A.). — *Weitere Versuche über das Wiedererkennen.* Ztschr. f. Psychologie, 1915, t. 72, p. 321.

FISCHER (J.). — *L'amour et la morale, essai d'interprétation physiologique de la pensée humaine.* Paris, Payot, 1925.

FLEURY (M. DE). — *Introduction à la médecine de l'esprit.* Paris, Alcan.

— *Quelques conseils pour vivre vieux.* Nouv. Edit. Paris, Albin Michel, 1926,

— *Les états dépressifs et la neurasthénie.* Paris, Alcan, 1924.

— *L'angoisse humaine.* Paris, Les Éditions de France, 1925.

FOLLY. — *L'hygiène mentale.* Arch. de Méd. et de Ph. milit., juin 1923.

FOREL (A.). — *Gehirn und Seele.* 1907.

FOREL (O. L.). — *La psychologie des névroses.* Genève, Kundig, 1925.

FORESTIER. — *L'immigration.* Le Mouvement sanitaire, 31 mars 1925.

FOUILLÉE. — *Tempérament et caractère.* Paris, Alcan, 1901.

FREUD. — *Psychopathologie de la vie quotidienne.* Berlin, Karger, 1912.

GAUDUCHEAU (A.). — *L'esprit prophylactique.* La Revue d'hygiène, oct. 1925, p. 881.

GELMA. — *L'hygiène mentale.* Revue d'hyg. sociale, Strasbourg, 1922.

GENIL-PERRIN. — *L'hygiène mentale dans l'art.* B. d. l. L. d'H. M., n° janv.-fév. 1922, p. 11.

— *Protégeons notre santé contre les dangers de la vie moderne.* Rev. d'Hyg., 1925, n° 5.

— Même titre La Prophylaxie mentale, 1925, p. 121.

GÉRAUD-BONNET. — *Précis d'auto-suggestion volontaire; l'éducation pratique de la volonté.* Paris, J. Rousset, 1924.

GODDARD (H. H.). — *The subnormal mind versus the abnormal.* J. of abn. PS., 1921, p. 47.

GOLDSCHEIDER. — *Ueber die physiologische Psychologie des Willensvorganges.* Ztschr. f. Psychologie, 1916, t. 75, p. 273.

GOLDSTEIN (L.). — *Les maladies mentales dans leurs rapports avec la pathologie de l'appareil endocrino-sympathique*. Endocrinologia e patologia coustiticezionale, 1922, vol. I, p. 15.
GOMMÈS. — *Le travail ménager en hygiène mentale*. Congrès d'hygiène mentale. Paris, 1922.
GRASSBERGER. — *Hygiene im Denken, Urteilen und Ausdrücken*. W. Kl. W., 1922, XXXV, p. 226.
GRASSET. — *La biologie humaine*. Paris, Flammarion, 1918.
GRECO (DEL). — *Le caractère. Deux types fondamentaux. Les caractères normaux et anormaux*. Rivista italiana di neuropatologia, psichiatria ed elettroterapia, octobre 1915, p. 433.
— *L'idée de constitution dans la psychiâtrie clinique*. 15e Congrès de la Société psychiatrique italienne. Rome.
GUENIOT. — *Hygiène de l'esprit : la faculté de ne penser à rien*. Bulletin de l'Académie de Médecine. Paris, 1922, 3 s., LXXXVII, p. 250.
GUILLERMIN. — *Les nerfs et leur hygiène*. Paris, Larousse.
GUYAU. — *L'irréligion de l'avenir*. Paris, Alcan, 1900.
— *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanctions*. Paris, Alcan, 1900.
GUYOT-DAUBÈS. — *Physiologie et hygiène du cerveau et du fonctionnement cérébral*. Paris, 1890.
HAINES (T. H.). — *Preventive medicine as applied to mental deficience in Mississipi*. South M. J., Birmingham, 1919, XII, p. 541.
— *The Maryland Mental Hygiene Survey*. Maryland Psychiat. Q. Balt., 1921-1922, XI, p. 25.
— *The mental hygiene requirements of a community*. Proc. Nat. Conf. Char. Chicago, 1920, XLVII, p. 400.
HALL (G. St.). — *Confession of a psychologist*. N. Y., Appleton a Cy, 1923.
HAMILTON (M.). — *Mental Hygiene a. the parasite*. Mental Hygiene, Concord. N. H., 1921, V, p. 46.
HARTENBERG. — *Les timides et la timidité*. Paris, Alcan, 1901.
HAYWARD. — *Mental training and efficiency*. London, Sedgnveck, 1921, p. 176.
HENDERSON (D. K.). — *Mental Hygiene*. Glasgow M. J., 1923, XCIX, p. 337.
HERBLAND-MORIS. — *Les réalisations pratiques de l'hygiène mentale*. Thèse de médecine, Paris, 1922.
HÉRICOURT (J.). — *L'hygiène moderne*. Paris, Flammarion, 1921.
HERMAN (J.), HERMAN (A.), et CZINER. — *Zur Entwicklungspsychologie des Umgehens mit Gegenständen*. Ztschr. f. ang. Psychol., vol. 22, 1923, p. 337.
HESNARD. — *Les psychoses et les frontières de la folie*. Paris, Flammarion, 1924.
— *La psychanalyse des névroses et des psychoses*. Paris, Alcan, 1924.
HEYMANS (G.). — *Die experimentelle Feststellung individuell-psychischer Eigenschaften*. Ztschr. f. ang. Psychologie u. psy. Sammelforschung, 1915, t. IX, p. 132.
— *Psychologie des femmes*. Traduct. par LE SENNE. Paris, 1925.
HINCKS. — *Mental hygiene and departments of health*. Med. Officer London, 1919, XXI, 221.

HIRSCHLAFF. — *Zur Psychologie und Hygiene des Denkens.* Ztschr. f. d. ges. Neurol. und Psychia., 1911, p. 214.
HOCHE (A.). — *Die Ursache bei Geisteskrankheiten.* Med. Klin. Berlin, 1920, XVI, p. 1.
HÖFFDING (R.). — *Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience* (Trad. LE POITEVIN). Paris, Alcan, 1903.
— *Morale.* Paris, Alcan, 1905 (Trad. LE POITEVIN).
HÖFFLER. — *Psychische Arbeit.* Ztschr. f. Psychol., VII, 1894.
HOLLINGWORTH et POFFENBERGER. — *Applied psychology.* N. Y., Appleton, 1923.
HOLMES. — *Research for cure and prevention; the public mind and hospital for the insane.* Ann. Med., Binlington, 1920, XV, p. 193.
HYVERT (M. C.). — *Les tendances psychopathiques constitutionnelles.* Thèse de médecine, Paris, 1924.
ICHOK. — *Psychologie des tuberculeux et l'hygiène mentale dans la famille.* Congrès d'hygiène mentale, Paris, 1922.
JALENQUES. — *Association de constitutions en psychopathologie.* Th. Paris, 1923-1924.
JAMES (W.). — *The principle of psychology.* N. Y., 2 vol., 1905.
JANET (P.). — *Les névroses.* Paris, Flammarion, 1909.
— *Les médications psychologiques.* Paris, Alcan, 1919.
— *La médecine psychologique.* Paris, Flammarion, 1923.
— *L'automatisme psychologique.* Paris, Alcan, 1917.
— *Philosophie du bonheur.* Paris, Calmann-Lévy, 1 vol.
JASPERS. — *Allgemeine Psychopathologie.* Berlin, Springer, 2e édit., 1920.
JEUDON. — *Morale de l'honneur.* Paris, Alcan.
JONES (E.). — *Ueber analerotische Charakter-Züge.* Intern. Ztschr. f. ärztl. Ps.
JONGE (DE). — *L'abaissement de l'énergie psychique.* Psychiatrische u. Neurologische Bladen. Janvier 1920, Anal. in R. N. 1923.
JOTEYKO (Mme J.). — *L'énergétisme psychique.* Revue de l'Université de Bruxelles, janvier-février 1906.
— *La science du travail et son organisation.* Paris, Alcan, 1917.
— *La fatigue.* Paris, Flammarion, 1920.
JOUSSAIN (A.). — *Le fondement psychologique de la morale.* Paris, Alcan, 1909.
JUDE. — *Chronique psychiatrique.* Arch. de Méd. et de Pharm. militaires, juin 1923.
JULLIOT. — *L'éducation de la mémoire.* Paris, Flammarion, 1919.
JUNG (C. G.). — *Psychologische Typen.* Zurich, Raschen, 1921.
KANTOR. — *An objective analysis of volitional behavior.* Ps. Rev., 1923, p. 116.
KOFFKA (G.). — *Die Grundlagen d. psychischen Entwicklung.* Zickfeld, Osterwick a. Harz, 1921.
KORZYBSKI (A.). — *Mannhood of humanity.* N. Y., Dutton and Co, 1921.
KOVALEVSKY. — *Hygiène et traitement des maladies mentales et nerveuses.* Trad. par DE HOLSTEIN. Paris, Alcan, 1890.
KRETSCHMER (E.). — *Medizinische Psychologie.* Leipzig, Tlueme, 1922.
— *Körperbau und Charakter.* Berlin, Springer, 1922.

KRETSCHMER (E.). — *La psychopathologie dans ses rapports avec le génie ou la personnalité créatrice.* Berlin, Springer, 1923.

KRONFELD (A.). — *Psychotherapie.* Berlin, Springer, 1924, 1 vol.

LABBÉ (M.). — *La santé au foyer.* Paris, Doin, 1924.

LADAME. — *Géographie psychiâtrique et prophylaxie mentale.* La prophylaxie mentale, 1925, p. 23.

LAHY. — *Le travail et la fatigue intellectuels.* Paris, Doin.

LAIGNEL-LAVASTINE. — *Hygiène du sympathique.* Presse Médicale, 31 octobre 1923.

LAMBRECHT (K.). — *Ueber den Einfluss der Verknüpfung von Farbe und Form bei Gedächtnisleistungen.* Ztschr. f. Psychol., 1914-1915, t. 70, p. 1.

LANDRY. — *Morale rationnelle.* Paris, Alcan.

LANESSAN. — *La morale des religions.* Paris, Alcan.

— *La morale naturelle.* Paris, Alcan.

LAPICQUE. — *La femme dans la famille.* Paris, Doin, 1924.

LAUMONIER (J.). — *La thérapeutique des péchés capitaux.* Paris, Alcan, 1922.

LE BAS (Mme). — *La prophylaxie mentale et l'immigration.* La prophylaxie mentale, 1925, p. 90, nº 3.

LEHMANN. — *Die psychischen Equivalente der Bewustseinserscheinungen.* Leipzig, Barth., 1912.

— *Ueber den Stoffwechsel während geistiger Arbeit.* Bericht über den V. Kongress f. experimentelle Psychologie in Berlin. Leipzig, Barth., 1912.

— *Elemente der Psychodynamik.* Leipzig, 1905.

LEMANSKY. — *Esquisses de psychologie physiologique.* Revue tunisienne des Sciences médicales, janvier 1914, p. 5.

— *Notions élémentaires de psychologie physiologique à l'usage des étudiants et des jeunes médecins.* Paris, Alb. Michel, 1915.

LEMCHEN. — *The mind and its abnormalities.* Med. Rec. N. Y., 1919, XCV, p. 192.

LÉVY (P. E.). — *Éducation de la volonté.* Paris, Payot, 1908.

— *Le traitement moral; de l'autosuggestion à l'éducation de la volonté.* Paris, Hachette, 1925.

LEWIN. — *Die psychische Tätigkeit bei der Hemmung von Willensvorgängen und das Grundgesetz der Assoziation.* Ztschr. f. Psychol., 1917, t. 77, p. 212.

LEY (M. A.). — *Du déterminisme dans le domaine moral.* Presse médicale, 28 août, 1920.

LHERMITTE. — *Les fondements biologiques de la psychologie.* Paris, Gauthier-Villars, 1925.

LIPPS. — *Leitfaden der Psychologie.* Leipzig.

LOEB. — *Muskeltätigkeit als Mass psychischer Tätigkeit.* Pfüer Arch., XXXIX, p. 592.

LOMBROSO (Gina). — *L'âme de la femme.* Paris, Payot, 1923.

LOMER (G.). — *Ueber graphologische Kennzeichen des Schwachsinns.* A. f. Psychiatrie, t. 53, 1914, p. 101.

Long. — *Adaptation psychologique.* British J. of Psychol., 1921, p. 34.

Loosmore. — *The gain of personality.* London, Murray, 1921.

Lugaro. — *Les humeurs et le caractère.* Scientia, avril 1923.

Lutoslawski. — *Volonté et liberté.* Genève, Kundig.

Mac Dougall. — *Psychology. The study of behavior.* London, 1912.

Mac Cracken (H. N.). — *Mental Hygiene in the College Curriculum.* M. H., July 1925, p. 469.

Mackenzie and Rhodes. — *Health and the mind.* London, Melrose, 1921.

Macphee (E. D.). — *Research on mental hygiene.* Pub. Health J. Toronto, 1923, XIV, p. 339.

Malapert. — *Les éléments du caractère.* 1906.

— *Leçons de philosophie.* 1909.

Mann (A.). — *Zur psychologie und Psychographie der Aufmerksamkeit.* Ztschr. f. angewandte Psychologie und Psychologie-Sammelforschung, t. 9, 1915, p. 391.

Mantegazza. — *Physiologie du plaisir.* Ed. franç., Reinwald, 1886.

Mapother (E.). — *The treatment of Mental Disorder on a voluntary basis.* The Lancet, nov. 1924, p. 897.

Marie (A.). — *Traité international de psychologie.* Paris, Alcan, 1912.

Maritain (J.). — *Réflexions sur l'intelligence et sur la vie propre.* Paris, Nouvelle librairie nationale, 1925.

Martel et Morisse. — *Cours de Morale.* Paris, Garnier, 1921.

Mascioka (A.). — *Los debiles de espiritu.* Thèse médecine. Buenos-Ayres, 1918.

Matzinger. — *The prevention of mental defect.* N. Y. M. J., 1919.

Mauxion. — *Essai sur les éléments et l'évolution de la moralité.* 1904.

Maxwell. — *Les phénomènes psychiques.* Paris, Alcan, 1908, 3e édit.

Mazzitelli. — *La fatica mentale.* L'Hygiena moderna, nº 12, 1923.

Meagher. — *Mental hygiene ; some of its more important aspects.* South M. and S.; Charlotten, N. C., 1923, p. 1.

Mignard (M.). — *Hygième mentale et psychothérapie.* L'Hygiène mentale, novembre 1925, p. 286.

Misme (Jane). — *La femme et l'hygiène mentale.* B. d. l. L. d'H. M., novembre 1921, p. 36.

Mladenoff. — *De l'éducation de la joie.* Widin, Bulgarie, 1 vol.

Modena (G.). — *La profilassi nelle campagne del. malat. ment.* Ann. del Manic., Ancona, 1923.

Mondio. — *Le cinématographe cause de troubles névropathiques et psychiques.* Il Manicomio, 1925.

Montet (de) et Bersot. — *Psychologie et développement de l'enfance à la vieillesse.* Paris, Fischbacher, 1922.

Moreira. — *As directrizes da hygiene mental entre nos.* Rev. d. Med. et d'Hyg. mil., Rio de Janeiro, 1922.

— *Directivas de hyg. ment.* Revue de criminol. psiquiat., etc., Buenos-Ayres, 1923, t. 10, p. 700.

Mott (F. W.). — *Mental Hygiene in relation to insanity and its treatment.* Londres, Lancet, 1922, II, p. 793.

MOURGUE. — *La dépense énergétique nécessitée par le travail mental* L'Hygiène mentale, 1925, p. 122.
MOUSSINAC. — *La naissance du cinéma.* Paris, Povolsky, 1926.
MYERS. — *La personnalité humaine.* Trad. française. Paris, Alcan, 1910.
NACCARATI (S.). — *The morphologic aspect of intelligence.* Arch. f. Psycholo., 1921, p. 1.
— *The morphologics characteristics of Psychoneuroses.* Eugenics in race and State, 1923.
NACCARATI (S.) et LEWY-GUINZBURG. — *Hormones and intelligence, etc.* J. of appl. Psychol., Worcester, 1922, p. 221.
NAKASHIMA. — *Contribution à l'étude des processus affectifs.* Am. J. of Psychol., avril 1909.
NUWENDAM. — *La santé de l'esprit.* Paris, Maloine, 1913.
NYSSENS. — *Comment lire et étudier.* Prais, Maloine, 1919.
— *Efficience, moyens d'augmenter notre valeur.* Paris, Maloine, 1921.
— *Votre mémoire.* Paris, Maloine, 1918.
— *Bonne humeur.* Paris, Maloine, 1922.
— *Volonté.* Paris, Maloine, 1918.
ORNSBY (K.) and WILLIAMS (F. E.). — *Suggestions for Reading in Mental Hygiene.* Mental Hygiene, Bulletin octobre 1924.
PAGÈS (C.), *L'hygiène pour tous.* Paris, Naud, 1903.
PALMON. — *L'esprit et la médecine*, N. Y., Columb. Univ. Pr., 1923.
PANNEBORG (W. A.). — *Beitrag zur Psychologie der mutwilligen Personen.* Ztschr. f. ang. Psychol. u. psychol. Samm., 1915, p. 137.
PARRHON (C. J.). — *Les glandes à sécrétion interne dans leurs rapports avec la psychologie et la pathologie mentales*, p. 30.
PASCAL (M[lle]) et DAVESNE. — *Anaphylaxie mentale spontanée, psycho-colloïdoclasies, etc...* Presse Médicale, 21 novembre 1925.
PATON (S.). — *Signs of sanity and the principles of ment. hyg.*, N. Y., Scribner's Sons, 1922.
PAULHAN (F.). — *L'activité mentale et les éléments de l'esprit.* Paris, Alcan.
— *Les caractères.* Paris, 1914.
— *Esprit logique et esprit faux.* Paris, 1914.
— *L'attitude mentale.* Journal de Psychol. n. et pat., 1923, p. 826.
PAYOT (J.). — *L'éducation de la volonté.* Paris, Alcan.
— *Cours de morale.* Paris, Colin, 1904.
— *Le travail intellectuel et la volonté.* Paris, Maloine, 1919.
PEREZ. — *L'éducation intellectuelle dès le berceau.* Paris, Alcan, 1896.
— *L'éducation morale dès le berceau.* Paris, Alcan, 1901.
PERRIN (M.). — *La ligue nancéienne pour la protection morale de la jeunesse et la répression de la licence des rues.* Rev. d'Hyg. et de Prophylaxie sociales, 1925, p. 1.
PESCE-MAINERI. — *Les dangers sociaux du cinématographe.* Rapp. pto. au 2e Congrès intern. pour la protection de l'enfance. Bruxelles, juillet 1921.
PFEIFFER (Ch.). — *Les émotions.* Paris, Maloine.
PIAT. — *La morale du bonheur.* Paris, Alcan.

PICK (A.). — *Ueber Gedankenkontamination.* Ztschr. f. Psychol., 1919, t. 82, p. 67.

PIÉRON (H.). — *L'évolution de la mémoire.* Paris, Flammarion.

— *Le cerveau et la pensée.* Paris, 1923.

PIORKOWSKY. — *Ueber Methoden zur Erkennung und Schulung der Konzentration.* Prakt. Ps., 1920, n° 6.

POYER (G.). — *Les problèmes généraux de l'hérédité psychologique.* Paris, Alcan, 1922.

PREVOST (M.). — *Cousine Laura.*

PROUST et BALLET. — *L'hygiène du neurasthénique.* Paris, Masson, 1900.

PUTNAM. — *The relation of character formation to psychotherapy.* Boston Medical and Surgical Journal, 24 juin 1909, p. 822.

RAGEOT (G.). — *Le succès.* Paris, Alcan.

RALPH. — *Connais-toi toi-même par la psychanalyse.* Paris, Payot, 1924.

RASMUSSEN. — *Psychologie de l'enfant.* 1923.

RAVA. — *Costituzione neurastenica e costituzione distimica.* G. di. psichiatrica clinica e tecnica manicomiale, 1921, facs. 3 et 4.

— *Come si cura il nervosismo. Consigli ai nevrotici.* Bologne, Cappelli, 1925.

RÉMOND (de Metz). — *De la mémoire.* Annales médico-psychologiques, janvier et avril 1917, p. 5 et 166. R. N., 1918, I, p. 442.

— *De la volonté.* Annales médico-psychologiques, avril et juillet 1916. R. N., 1919, p. 96.

RÉVEILLÉ-PARISE. — *Hygiène de l'esprit.* Paris, Baillière, 1880.

RIANT. — *Hygiène du cabinet de travail.* Paris, Baillière, 1880.

RIBOT. — *Sur les diverses formes du caractère.* Rev. philosophique, novembre 1892, p. 483.

RIGNANO (E.). — *Die Entwicklung des Räsonnements.* Arch. f. d. g. Psycho., t. 32, 1914, pl.

— *Psychologie du raisonnement.* Paris, Alcan, 1920.

RIVAROL. — *Pensées inédites.*

ROBACK. — *Intelligence and behavior.* Ps. Rev., 1922, p. 54.

ROSSIE (E.). — *Nature des anomalies de la conduite. Existence possible des moyens de traitement et d'éducation.* Riv. ital. di Neuropatia, Psychiat. ed Elettro., février 1913, p. 58.

RUGGLES (A. H.). — *College Mental Hygiene problems.* M. H., April 1915, p. 261.

RYBAKOW. — *Introduction à l'étude de la psychologie.* Travaux de la clinique psychiatrique de Moscou. 1914, n° 2. R. N., 1914, I, p. 823.

— *Recherches objectives sur les fonctions psychiques.* Travaux de la clinique psychiâtrique de Moscou, 1914, n° 2. R. N., 1914, II, p. 38.

SCHILDER (P.). — *Medizinische Psychologie für Aerzte und Psychologen.* Berlin, J. Springer, 1924, p. 355.

SCHMITT (M.). — *Der Einfluss des Milieus und anderer Faktoren auf das Intelligenzalter.* F. von Psychologie u. ihrer Anwendungen, t. V, 1918, p. 217.

SCHNYDER. — *L'examen de la suggestibilité chez les nerveux.* Arch. de Psychol., Genève, 1914, p. 44.

SCHULHOF (F.). — *Die Intelligenz.* Ztschr. f. d. g. Psychol. et Neur., t. 22, 1914, p. 106.
SCHUYTEN. — *L'éducation de la femme.* Paris, Doin, 1924.
SEELERT. — *Verbindung endogener u. exogener Faktoren in dem Symptomenbilde u. der Pathogenese von Psychosen.* Abhandl. a. d. Neurol., etc. Berlin, 1919, heft 6, p. 10.
SEGOND (J.). — *L'imagination.* Paris, Flammarion.
SEIFERT. — *Zur Psychologie der Abstraktion und Gestaltauffassung.* Ztschr. f. Psychol., 1917, t. 78, p. 55.
SELZ (O.). — *Komplextheorie und Konstellationtheorie.* Ztschr. f. Psychol., 1920, t. 83, p. 211.
SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE. — *Œuvres complètes.* Paris, Garnier.
SIMONIN. — *Cours de médecine légale.* Val-de-Grâce, 1911.
— *Communication au Congrès de Nantes.* 1912.
SOLLIER (P.). — *Le problème de la mémoire.* Paris, Alcan.
SOUCEK (R.). — *Quelques remarques sur les questions des éléments psychologiques et sur le problème de la volonté.* J. de Psychologie n. et path., 15 octobre 1923, p. 693.
SOUKHANOFF. — *Questions actuelles sur la pathologie de la volonté.* Soc. philo. de Saint-Pétersbourg, 27 mars 1914. R. N., 1914, t. 2, p. 38.
SOUTHARD. — *Alienists a. psychiatrists ; notes on divisions and nomenclature of mental hygiene.* Bull. Mass. Comm. Ment. Dis. Boston, 1918-1919, II, p. 201.
SPENCER (R. R.). — *Mental health maintenance.* Nation's health. Chicago, 1921, t. III, p. 540.
STERN (A.). — *Prophylaxis in the psychoneuroses.* Psychoanalyt. Rev., Wash., 1923, X, p. 44.
STODDART. — *Mind and its disorders.* Philad. Blaxiston, 1919.
STRECKER (E. A.). — *Some remarks on mental hygiene.* Tr. Coll. Phys. Phila., 1923, 3e sec., XLV, p. 141.
SURBLED. — *Physiologie de l'esprit.* Paris, Maloine, 1912.
TAINE. — *De l'intelligence.* Paris, Hachette, 1870.
TAYLOR. — *The young man at fifty ; how a man or woman of middle age may render available latent energies by revisions of conduct.* Med. Times, N. Y., 1920, p.20.
THOMAS. — *Cours de philosophie (Logique et Morale).* Paris, Alcan, 1923.
— *La suggestion, son rôle dans l'éducation intellectuelle.* Paris, Alcan, 5e édit., 1910.
THOMAS et TOUCHELET. — *Morale.* Paris, Alcan, 1923.
TISSOT. — *De la santé des gens de lettres.* Lausanne, Bassompierre, 1759.
TITCHENER (E. B.). — *La psychophysique du climat.* Americ. J. of Psy., janvier 1909.
— *Text-book of Psychology.* N. Y., p. 310.
TOULEMONDE (J.). — *Comment soulager les nerveux.* Paris, Bloud, 1925.
TOULOUSE. — *Les causes de la folie.* Paris, Société d'éditions scientifiques, 1896.
— *L'art de vivre.* Paris, Fasquelle.
— *Les leçons de la vie.* Paris, Librairie univers.

TOULOUSE. — *La folie maladie curable et évitable et l'hygiène mentale*. Bulletin médical, Paris, 1921, t. XXXV, p. 667.
— *Le sommeil et l'insomnie*. La Prophylaxie mentale, 1925, p. 49.
— *La méditation*. La Prophylaxie mentale, 1925, p. 97.
TOULOUSE, GENIL-PERRIN et TARGOWLA. — *Prophylaxie mentale*. Traité de pathologie médicale et de thérapeutique appliquées, XXXIII (Médecine sociale). Paris, Maloine, 1925.
TOULOUSE et MOURGUE. — *Des réactions respiratoires, au cours des projections cinématographiques*. C. R. de l'ass. française pour l'avancement des Sciences. 44e session. Strasbourg, 1920. Paris, Masson, 1921, p. 377.
TRUITT. — *Mental hygiene, its meaning and significance*. Inst. Quat. Springfield (Ill), 1919, X, p. 29.
TUMARKIN. — *Prolegomena zu einer wissenschaftl. Psychologie*. Leipzig, 1923.
VALLE (Guido DELLA). — *Le legi del lavoro mentale*. Rome, Paravia, 1900.
VAUGHT. — *Lecture pratique du caractère*. Traduction française. Maloine, 1908.
VIARD (M.). — *L'art de penser et le développement rationnel des facultés mentales*. 2e édit. Paris, H. Durville, 1921.
VIDONI. — *Pour l'orientation de la médecine sociale vers l'étude de la constitution et de la personnalité individuelle*. Liguria Medica, 13e année. Gênes, nº 3.
VIEWEG. — *Die Stufen der geistigen Entwicklung*, etc. ». Ztschr. f. ang. Psych. Leipzig, 1921, XVIII, p. 250.
VIGNES-ROUGES (Jean DES). — *Les exercices d'assouplissement psychiques*. L'éducation physique, 1924.
VIREY (J.-J.). — *Hygiène philosophique*. Paris, Crochard, 1828.
VOIVENEL (P.). — *La raison chez les fous et la folie chez les gens raisonnables*. Toulouse, Imprimerie ouvrière, 1924, p. 37.
WAHL. — *Prophylaxie mentale. Le cinématographe et les maladies nerveuses et mentales* (*à propos d'un aticle de Mondio*). L'Hygiène mentale, 1925, p. 310.
WALSH (J.-J.). — *Boards of health for the mind*. Med. Times; N. Y., 1923, LI, p. 121, 144, 155.
WEISS (J.). — *Das Problem des Charakters in der neueren Psychologie und Pädagogik*. Wurzburg, Phil. Diss., 1921.
WELLS (F. L.). — *The advancement of psychological medicin*. Popular Sc. Monthly, 1913, p. 177.
— *Mental adaptation*. Mental hygiene, janvier 1917, p. 61.
— *Les types d'association*. The psychological Review, juillet 1912, p. 253. R. N., 1913, I, pl 775.
— *Psychology in Medicina*. Am. J. of., I, 1923, p. 451.
WERNER. — *Étude de philosophie morale*. Genève, Kundig.
WHITE (W. A.). — *The principles of mental hygiene*. N. Y., 1917, Macmillan Cº, in-8º, 337 p.
— *A propos de quelques tendances psychologiques nouvelles en psychiatrie*. N. Y., Med. J., 1910, p. 24.
— *Underlying concepts in mental hygiene*. Mental hygiene, janvier 1917.

WHITE (W. A.). — *Extending the field of conscious control.* Mental Hygiene, 1920, IV, p. 857.

WILLIAMS. — *Progress in mental hygiene 1919.* Med. hosp., Chicago, 1920, t. XIV, p. 197.

— *Mental Hygiene a. the College Student.* M. H., avril 1925, p. 225.

WUNDT. — *Grundriss der Psychologie.* 13e édit., 1918.

YOUNG. — *Mental deficiency from the preventive aspect.* Pub. Health (J.)., Toronto, 1919, X, p. 363.

YELLOWLEES. — *Manual of psychotherapy.* N. Y., The Macmillan Co 1923, p. 247.

ZBINDEN. — *Conseils aux nerveux et à leurs familles.* Genève, Kundig,

QUATRIÈME PARTIE

L'APPLICATION DES PRINCIPES DE L'HYGIÈNE MENTALE CHEZ LES INDIVIDUS NORMAUX ET DANS LES COLLECTIVITÉS

CHAPITRE I

L'EUGÉNIQUE

Le champ d'application des principes de l'hygiène mentale est considérable, puisqu'il s'étend à l'humanité tout entière et comprend tous les modes de l'activité humaine. C'est dire qu'il est impossible de condenser en quelques pages l'étude complète de cette application. Nous voudrions seulement, en passant en revue les divers aspects de l'hygiène mentale appliquée, donner une idée de l'importance considérable de cette science et de l'influence qu'elle doit exercer sur la vie humaine. Pour les détails, le lecteur se reportera — particulièrement pour les questions de l'éducation, des enfants anormaux, du crime, — aux livres et périodiques de pédagogie, de sociologie, de criminologie.

Dans cette quatrième partie nous verrons d'abord l'application des principes de l'hygiène mentale chez les *individus normaux* (*adultes masculins*, *femmes*, *vieillards*) et dans les *collectivités ;* nous aurons ensuite à envisager de plus l'*éducation du point de vue de l'hygiène mentale*, ainsi que la *question de l'orientation et de l'adaptation professionnelles.*

Mais, auparavant, nous consacrerons le premier chapitre à la question, controversée et à l'ordre du jour, de l'*eugénique*. qui ressortit à la fois aux individus normaux et aux individus anormaux.

Définition et historique.

L'*eugénique*, encore appelée « *eugennique* » et « *eugennétique* », termes qui se rapprochent davantage de l'étymologie (ευ et γενναω) est la *science qui s'attache à établir les règles que doivent suivre les hommes pour assurer une heureuse continuité de l'espèce* (BOIGEY).

L'eugénique a été l'objet de discussions et de travaux nombreux dans ces dernières années.

Un laboratoire d'eugénique a été fondé en Angleterre par GALTON ; grâce à lui, certaines caractéristiques et qualités ont été suivies, pour de nombreuses familles, dans plusieurs générations. KATSAINOS a écrit un traité d'eugénique ; cet Américain y expose surtout les idées françaises de FOURNIER, PARROT, MARFAN, HUTINEL, sur la transmission de la syphilis, ainsi que sur les stigmates de l'hérédo-syphilis et l'atteinte des glandes endocrines dans la syphilis héréditaire ; il s'occupe principalement des questions de mariage et de syphilis.

Depuis plusieurs années, il existe une « Commission internationale d'eugénique ».

En 1911, eut lieu à Londres le premier « Congrès international d'eugénique », et en 1921, à New-York, le second. Ce grand Congrès comprenait quatre sections :

Section I. — Hérédité humaine et comparée,
— II. — L'eugénique et la famille humaine,
— III. — Différences raciales humaines,
— IV. — L'eugénique et l'État.

En 1924, au Congrès international d'anthropologie, était organisée une section d'eugénique (VIGNER).

La « Société Mendel », de l'Université de Lund (Suède), a invité en août 1923 la Commission internationale d'eugénique à une Conférence qui a eu un grand succès ; elle fut présidée par Léonard DARWIN.

Il s'est fondé en 1921, à Bruxelles, une Société belge d'eugénique, qui a demandé aux professeurs de la Faculté de Méde-

cine de faire une série de conférences. Récemment des discussions ont eu lieu sur le péril vénérien et l'eugénique considérée du point de vue sociologique. Le secrétaire de cette Société est GOVAERTS, de Bruxelles.

La Société allemande pour l'hygiène de la race, de Berlin, a tenu une sorte de congrès, en octobre 1924. La principale question à l'ordre du jour était l'organisation de consultations pour l'hygiène de la famille et de la race, et la création d'un Institut central de recherches; la question du mariage et de l'État a été traitée.

Conditions de l'eugénique. — Tentatives de réalisation.

La réalisation de l'eugénique dépend de plusieurs facteurs, qui concernent :

1° *L'accouchement, l'hygiène et l'éducation pendant les premiers mois et les premières années ;*

2° *La santé des parents au moment de la conception ;*

3° *La santé de la mère pendant la gestation ;*

4° *L'hérédité.*

1° L'enfant ne peut être considéré comme vraiment existant, surtout du point de vue de l'hygiène mentale, qu'à l'âge de deux ou trois ans, quand les premières réelles manifestations psychiques apparaissent et peuvent être appréciées ; l'*accouchement*, par les traumatismes qu'il peut faire subir au nouveau-né, s'il est anormal ou difficile, est susceptible d'amoindrir la valeur psychique future; de même une hygiène alimentaire et générale défectueuse, une absence de soins et d'éducation, de mauvaises habitudes *pendant le premier âge*, sont capables de façonner, pour la vie, le psychisme dans un mauvais sens. Il y a donc des questions d'« obstétrique sociale » (COUVELAIRE) et de protection des enfants du premier âge (GUILLON et GUILHAUD), que nous ne pouvons que signaler ici.

2° En ce qui concerne *la santé des parents au moment de la conception*, il y aurait intérêt à conseiller fermement que le *mariage* (c'est évidemment lui seul qui donne prise à une réglementation; la conception en dehors du mariage restera toujours en dehors des lois) fût contracté à l'âge d'élection et dans les meilleures conditions possibles.

Le produit de la conception entre hommes de vingt-cinq à trente ans et femmes de dix-sept à vingt-cinq ans a des chances plus grandes d'être normal que lorsque les parents sont trop jeunes ou trop âgés.

Pour que le mariage ait lieu dans les meilleures conditions possibles, il est nécessaire que les conjoints jouissent d'une bonne santé physique et mentale.

Une mode à réprouver est celle du « voyage de noces », qui débilite la jeune mariée et la tient dans les conditions de conception très défavorables.

Dans la question du mariage entre consanguins, il ne faut pas être intransigeant; des enfants normaux peuvent naître d'une telle union; mais, si les qualités peuvent se transmettre quand elles viennent de parents consanguins, l'hérédité morbide se transmet également dans les unions consanguines, d'une manière peut-être plus certaine et plus énergique (Boigey).

Plusieurs nations ont essayé de réglementer l'accès au mariage. Certains États de l'Amérique, qui nous ont donné de si retentissants exemples de ses tendances novatrices, ont déjà tenté de porter dans le domaine pratique la sélection des parents.

Le clergé américain paraît favoriser l'eugénique : à Chicago, l'évêque Anderson et le doyen Summer ont refusé de laisser célébrer des mariages parce que les couples s'avançaient à l'autel sans s'être préalablement munis de l'indispensable certificat attestant qu'ils jouissaient d'une parfaite santé. Les deux prélats ont eu des imitateurs : le Rév. Mabel R. Witham, de Boston, incitait tous ses confrères à refuser d'unir les couples qui ne produiraient pas un certificat médical. Les autorités ont suivi le mouvement. Dès le 1er janvier 1914, l'État de Wisconsin promulguait une loi stipulant que la licence de mariage ne serait accordée qu'aux individus qui joindraient aux pièces ordinaires de l'état civil un certificat de bonne santé (Boigey).

Dans les États de Iowa et de Michigan, un bill a été mis à l'ordre du jour interdisant aux ecclésiastiques et officiers de l'état civil de procéder au mariage de toute personne ne présentant pas un certificat attestant leur bonne santé mentale et physique, mais il a été repoussé en Michigan (1921).

En Caroline du Nord, une loi récente (Bellamy act) a été votée (1921), d'après laquelle un mariage ne pourra être juridiquement valable que sur présentation d'un certificat ne datant pas de plus de sept jours et attestant l'absence de maladie vénérienne, de tuberculose à un stade infectieux et de tout cas d'aliénation ayant donné lieu à une intervention légale. Les femmes devront présenter les mêmes certificats, sauf en ce qui concerne les maladies vénériennes.

Comme dans l'État de Wisconsin, dans l'État de Dakota du Sud, a été proposée une loi d'après laquelle tout candidat au mariage devra justifier d'une bonne santé physique et mentale (au point de vue personnel et héréditaire) (1921).

Le système des examens médicaux des candidats au mariage a commencé à fonctionner à Chicago depuis le 27 novembre 1922, sous la direction de Andrew M. Roman et H. N. Bundesen. Ces examens ne sont nullement obligatoires et ont été approuvés par la population féminine; beaucoup moins par les hommes. Au début de décembre 1922, 300 personnes avaient été examinées.

Un décret du gouverneur de la Louisiane (1924) oblige les hommes qui veulent contracter mariage à fournir un certificat médical datant de quinze jours au plus avant la célébration du mariage. Les femmes sont exemptées de ce certificat.

Une loi d'après laquelle un certificat médical est nécessaire pour contracter un mariage et qui interdit un mariage entre personnes atteintes de tuberculose ou « *d'autres maladies infectieuses* », a été adoptée par la Chambre des Députés, à La Paz (Bolivie) en 1923.

En Europe, et même en Arménie, des idées semblables à celles des Américains avaient pris naissance, déjà avant la grande guerre, mais n'ont été que rarement suivies de réalisation.

Le Conseil mixte du patriarcat arménien, en 1914, avait pris la résolution suivante : « Il conviendra de préparer un règlement d'après lequel les Arméniens devant contracter mariage seront tenus de présenter au patriarcat, en vue d'un mariage, un certificat médical établissant leur parfaite santé. »

En France, également avant la guerre, le Conseil général du Doubs avait émis, sur la proposition de Collard, le vœu

que le Parlement élabore une loi exigeant, au moment du mariage légal, la production d'un certificat de bonne santé de la part des deux époux, le mariage ne pouvant être célébré que si les certificats sont formels au point de vue du bon état de santé des deux fiancés.

Une loi norvégienne de 1919 interdit le mariage à toute personne atteinte d'une maladie mentale ou de syphilis à sa période contagieuse.

En 1913, la Fédération allemande des Monistes avait adressé une pétition au Reichstag, pour modifier, dans la loi d'Empire du 6 février 1875, la condition à remplir par les personnes en instance de mariage; une des modifications se rapporte à l'obligation, pour les futurs conjoints, de produire un certificat attestant qu'il n'existe aucun motif de craindre que l'union projetée puisse nuire à la santé de l'un des conjoints ou à sa descendance.

Le ministre de la Santé publique de Prusse a présenté, en 1922, devant le Landtag, un mémoire sur la question des certificats médicaux avant le mariage. Pour lui, l'imperfection de nos connaissances des lois de l'hérédité humaine, dont l'étude est à peine ébauchée, n'autorise aucune mesure de coercition. Ce qu'il souhaite c'est l'obligation pour chaque conjoint d'avoir connaissance d'un certificat indiquant si le mariage est médicalement souhaitable ou non.

Le principal article de la loi proposée récemment à l'Assemblée nationale de Vienne (Autriche) s'exprime ainsi : « Toute personne désirant se marier doit produire un certificat de santé, signé par un officier de la santé publique. Un mariage entre personnes atteintes (l'une ou l'autre) d'états pathologiques héréditaires, de maladies contagieuses incurables ou de malformations corporelles irréparables, ne doit pas être autorisé. »

Le Danemark a envisagé également la prophylaxie des maladies mentales et nerveuses par le contrôle médical des futurs conjoints. Dans le projet de loi qui a, d'ailleurs, soulevé sous certains points pas mal de critiques dans le corps médical, le mariage est interdit aux aliénés et débiles mentaux; un spécialiste doit à cet effet procéder à un examen psychiâtrique et délivrer un certificat. Le mariage sera également interdit aux personnes atteintes de maladies vénériennes

ou d'épilepsie, à moins que les futurs conjoints n'aient été avertis des conséquences.

Le mariage, du point de vue de l'eugénique, a donné encore lieu à des réflexions, très intéressantes, de Toulouse; cet auteur s'exprime ainsi :

« Qu'est-ce en somme que le mariage, sinon un contrat fait par deux individus de sexe différent, dans le but de la propagation de l'espèce? Or il faut que chaque contractant s'engage en connaissance de cause, c'est-à-dire qu'il sache les chances qu'il a de mener à bien, avec son collaborateur, l'affaire dans laquelle ils vont s'engager tous deux, c'est-à-dire avoir des enfants constitués le mieux possible. »

« Si l'un d'eux sait avoir des antécédents morbides graves et qu'il les avoue, l'autre peut accepter cette situation, et l'État n'a malheureusement pas à intervenir, étant donnée notre conception moderne de la liberté individuelle. Mais si ces antécédents sont cachés *sciemment*, il y a tricherie dans le contrat, qui peut de la sorte être annulé.

« Il semblerait donc juste que les particuliers aient recours, en cas de mariage, sur la partie contractante convaincue de mensonge ou de non-déclaration réfléchie; l'ignorance serait, bien entendu, une excuse.

« Le divorce, c'est-à-dire la renonciation à procréer dans des conditions manifestement mauvaises, serait la première réparation demandée.

« Mais il en est une autre qui engagerait bien davantage les individus : le résultat ordinaire des unions avec des sujets mal doués au point de vue biologique est la naissance d'êtres plus ou moins incapables de gagner leur vie et, par conséquence, susceptibles de mourir précocement ou de traîner dans de longues maladies et alors de retomber à la charge des parents. Dans tous les cas, il n'est pas admissible qu'un époux inflige à l'autre ses souffrances morales et ses dépenses pécuniaires sans être obligé judiciairement de lui accorder des dommages-intérêts. Il serait donc juste qu'une disposition légale admît l'obligation, pour les fiancés, de se déclarer mutuellement — quand ils la connaissent — l'existence des tares personnelles ou familiales, et cela sous peine de divorce et de dommages-intérêts, que l'époux trompé pourrait demander. Il serait nécessaire de protéger cette déclaration contre les

indiscrétions ultérieures en interdisant formellement de les divulguer.

« D'autres réflexions viennent naturellement quand on recherche des moyens d'assurer le mariage contre les surprises pathologiques. Pourquoi ne pas l'assimiler à un contrat passé avec une compagnie d'assurances? On sait que les compagnies de ce genre imposent à leurs clients la visite de leurs médecins, qui sont relevés de la sorte du secret professionnel. Le mariage est un contrat aussi; et je ne sais pas pourquoi les parties ne se soumettraient pas à la même obligation. La crainte de la visite médicale ferait rompre bien des pourparlers qui aujourd'hui aboutissent à des unions malheureusement regrettables.

« Des sentiments de générosité, certainement nuisibles au bien de l'espèce, ont fait voter, dans la loi du divorce, un article indiquant que l'aliénation mentale ne pourra pas être invoquée comme une cause de séparation définitive. Il faut rendre hommage aux bonnes intentions du défenseur de cette proposition, qui voulait protéger l'infortune. Et cependant, au point de vue supérieur de la défense sociale, de la prospérité de la nation, ce sentiment est certainement dangereux. Mais, sans désirer qu'on revienne complètement sur cette mesure philanthropique, il serait possible de demander que les alcooliques, les ivrognes endurcis ou qui auraient été condamnés pour ivresse ou enfermés un certain nombre de fois dans un asile d'aliénés soient déchus en quelque sorte de leurs droits d'époux et puissent être abandonnés par leur conjoint. Chacun sait, en effet, quelle est la descendance réellement effrayante des alcooliques, et combien il serait désirable de la restreindre le plus possible. N'y aurait-il pas quelque justice à autoriser et même à faciliter, par un concours pécuniaire, la femme d'un ivrogne qui la bat et ne travaille pas, à se débarrasser d'un homme qui lui fait mettre au monde des enfants débiles de corps et d'esprit, voués aux névroses convulsives et à tous les stigmates de la dégénérescence physique et mentale? »

Ainsi il est à souhaiter que tous les efforts de réglementation de l'accès au mariage soient coordonnés et aboutissent à des lois strictes, qui autorisent la surveillance médicale des unions légitimes.

3° Pinard a montré le rôle considérable joué par la *santé de la mère pendant la gestation* dans l'état physique et psychique de son enfant.

« Depuis le moment où il se forme dans le sein maternel, jusqu'à la naissance, l'être humain vit de la même existence que sa mère. Il n'est pas une cause de maladie, pas une intoxication qui n'atteigne cette dernière sans retentir directement sur le précieux fardeau qu'elle porte. Chaque fois que la femme enceinte travaille, chaque fois qu'elle se fatigue, l'évolution de l'enfant est troublée, et la naissance survient prématurément. Chez 500 femmes ayant travaillé jusqu'au moment de leur accouchement, le poids moyen des enfants a été de 3.010 grammes. Chez 500 femmes s'étant reposées, le poids moyen des enfants a été de 3.365 grammes. Chez 1.000 femmes ayant travaillé jusqu'au moment de l'accouchement, la durée de la gestation a été en moyenne de 247 jours; chez 1.000 femmes qui se sont reposées (dans les dortoirs ou des refuges) pendant le temps de leur gestation, la durée moyenne de celle-ci a été de 269 jours (Pinard).

Des projets de lois (de Doizy, de Peyroux, de Bachemont, de Merlin) ont pour objet principal :

1° La protection de la femme enceinte;

2° La sauvegarde de l'enfant pendant sa vie intra-utérine et pendant les mois de la première enfance.

Déjà ces propositions de lois sont devenues des réalités.

Il est nécessaire que les lois protègent de plus en plus la femme enceinte, que sa santé physique soit l'objet des soins les plus attentifs; l'état physique de la mère a une grande influence sur le système nerveux de l'enfant; la femme enceinte doit donc être soumise à un véritable régime mental en même temps qu'aux précautions d'ordre matériel (Herbland-Moris).

4° L'*hérédité* est le facteur le plus important de tous, du point de vue de l'eugénique.

Paul Raymond a étudié en détail l'hérédité morbide; il donne des exemples nombreux d'hérédité nerveuse et mentale; ainsi sur 244 enfants nés de 60 femmes épileptiques, 48 eurent des convulsions, 132 moururent très jeunes, 112 ont survécu (Martin, Fèvre); la neurasthénie, la chorée, la maladie de Parkinson se transmettent aussi aux descendants.

Moins chargée que celle des aliénés, l'hérédité des paralytiques généraux et des tabétiques est surtout celle d'un syphilitique, avec, en plus, cependant, une fragilité cérébrale marquée (Régis).

L'hérédité de la chorée de Huntington, par exemple, est implacable; les individus appartenant aux familles frappées ne devraient pas pouvoir contracter mariage (Mac Kinniss).

W. T. Shanahan montre, par l'étude de l'hérédité chez les pensionnaires de l'établissement qu'il dirige (Craig colony), combien il semble nécessaire de mettre les arriérés hors d'état de se reproduire.

Pour les psychoses, on sait que si l'action des causes déterminantes est souvent nécessaire, dans l'étiologie des psychopathies, celles des causes favorisantes est plus considérable encore. Presque toujours la prédisposition est nécessaire et est observée, soit qu'elle se révèle par des signes individuels, soit que, latente, elle ne puisse être décelée que par l'observation de signes morbides mentaux, nerveux ou généraux, chez les parents, grands-parents ou collatéraux.

En d'autres termes, très fréquemment, ce sont les générations antérieures qui, transmettant leurs tares, sont responsables de l'éclosion des psychopathies chez les descendants.

On sait que les « rejetons d'alcooliques, de syphilitiques, de pellagreux naissent dans des conditions de moindre résistance, qui font d'eux des candidats aux psychopathies. De même l'anomalie mentale des parents laisse souvent chez les descendants un état de prédisposition » (Toulouse, Genil-Perrin et Targowla).

Comme le dit Naville, « la descendance de certains individus particulièrement tarés, anormaux, pervers, aliénés, imbéciles, criminels, malades ou intoxiqués, est souvent composée de malheureux tarés ou malades, dont l'existence est très regrettable et constitue parfois un véritable désastre pour eux-mêmes, pour leur famille, pour la société et pour les finances de l'État (frais d'hôpitaux et d'asile, de prisons, de tribunaux, d'œuvres d'assistance publique, etc.) ». L'hérédité similaire des insuffisances, maladies et perversions mentales, intellectuelles et morales, est fréquente et bien connue. Il en est de même pour l'hérédité ou tout au moins pour le caractère familial de la disposition à la délinquance et au crime,

pour les tares, épileptiques et autres, de la descendance des alcooliques (JOERGER et LADAME, PELMANN, OBERHOLZER).

Les aliénés naissent généralement d'individus aliénés comme eux ou, plus souvent encore, de malades atteints profondément dans la structure ou le fonctionnement de leur système nerveux (névropathes) ou dans la nutrition (intoxiqués, tuberculeux, arthritiques, etc.) (TOULOUSE).

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que l'idée soit venue, pour éviter les psychopathies, d'essayer d'*empêcher la procréation des individus prédisposés à la folie.*

L'eugénique intégrale pourrait être réalisée par plusieurs moyens, ils ont pour but de supprimer les conséquences d'une hérédité morbide; ce sont :

A) La castration ou la stérilisation;

B) La ségrégation;

C) Les conseils et la propagande.

A) On est tout naturellement conduit à penser que la castration ou la stérilisation prophylactique, pratiquée avec le consentement des intéressés ou imposée à eux par la loi ou par des autorités compétentes, rendrait les plus grands services.

La *castration* consiste à enlever les deux testicules ou les deux ovaires; la *stérilisation* peut être surtout obtenue par la ligature ou l'exérèse des canaux déférents (vasectomie), la ligature ou l'exérèse des trompes.

La nature nous montre le chemin en quelque sorte, puisque l'infertilité des paralytiques généraux est assez fréquente (RÉGIS).

Plusieurs nations, certains États des États-Unis surtout, sont entrés, pour cette question, dans la voie de la réalisation.

Dans l'État de Virginie, une loi vient d'être adoptée (1924) autorisant la castration médicale des pensionnaires d'asiles atteints d'idiotie, d'imbécillité, de « faiblesse d'esprit » et d'épilepsie, « considérant que la santé de l'individu, comme le bien-être de la société peuvent trouver, dans certains cas, des avantages à la stérilisation des malades mentaux, si cette stérilisation est effectuée dans de bonnes conditions et par une autorité compétente et consciencieuse;

« Considérant que cette stérilisation peut être effectuée chez l'homme par la section du canal déférent, chez la femme par

l'extirpation des trompes, et sans causer au patient une douleur notable, ni faire courir à sa vie un danger réel;

« Considérant que l'expérience humaine a montré que l'hérédité joue un rôle important dans la transmission de la folie, de l'idiotie, de l'imbécillité, de l'épilepsie, du crime, etc... »

Cette loi autorise les médecins-chefs des asiles officiels d'aliénés et de la colonie officielle pour épileptiques à effectuer ou à faire effectuer ces opérations de stérilisation chez les malades dont ils auront jugé que l'intérêt de la société et le leur propre est qu'ils restent sans descendance.

Le médecin adressera une demande motivée à une commission spéciale composée par les médecins directeurs de l'asile ou de la colonie. Le malade sera examiné par la Commission, en présence de son tuteur ou de son représentant légal. Si la demande du médecin traitant est acceptée par la Commission, l'opération pourra être pratiquée dans un délai de trente jours, sauf dans le cas où le malade, le tuteur, un parent ou un ami intime en appelle de la décision prise par la Commission devant un tribunal civil. Les deux parties en présence, malade et médecin, auront d'ailleurs le droit, pendant trois mois, de se pourvoir devant la Cour suprême des appels de la décision prise par le tribunal civil.

Le Sénat de la Louisiane (États-Unis) a voté également, en 1924, une loi suivant laquelle les imbéciles et les idiots soignés dans les asiles de l'État pourront être « stérilisés » par des applications de rayons X. Il n'a pas accepté de faire castrer les aliénés et les épileptiques, ce qui était demandé dans le projet primitif.

En résumé, aux États-Unis, 15 États ont établi des *lois de stérilisation ;* sur ces 15 États, 9 seulement les ont conservées, et encore l'application n'en est-elle que facultative dans un certain nombre de ceux-ci.

De 1907 à 1921, la stérilisation a été pratiquée dans 3.233 cas en tout, dont 2.558 en Californie seulement. Après la Californie, vient le Nebraska avec 155 cas; au Wisconsin, au Connecticut et dans le Dakota nord, la loi n'est que rarement appliquée.

Un seul cas est noté dans le territoire de Washington, à titre de punition. Dans 6 États sur les 15, la loi a été abolie ou abrogée par veto. Dans 3 elle est devenue lettre morte.

Dans 5 États, les autorités judiciaires ont déclaré les lois de stérilisation « anticonstitutionnelles » (MOURGUE).

Le Parlement suédois (section de législation civile) avait envisagé l'étude d'une loi pour la stérilisation des débiles, mais cette loi a été abandonnée sur l'avis de LUNDBORG.

Le Parlement saxon a élaboré, en 1924, un projet de loi destiné à réaliser, dans un but d'eugénique, la limitation sinon l'extinction de certaines maladies mentales, tout particulièrement de celles susceptibles de se manifester par des réactions antisociales. Il s'agit, comme dans l'État de Virginie, de la stérilisation au moyen de la *vasectomie* ou de la *salpingectomie*. Au contraire de la castration, ces interventions ne modifiraient pas le caractère des opérés ni les caractères sexuels secondaires. L'activité sexuelle resterait intacte; seule la fonction de procréation serait abolie. Ce projet de loi vise particulièrement :

1° Les sujets ayant présenté des symptômes indubitables de démence précoce;

2° Les sujets atteints, de façon incontestable, de folie maniaque dépressive, avec graves manifestations cliniques. Cette affection « est, sans aucun doute, une maladie héréditaire; la nature exacte du mode de transmission héréditaire n'est pas encore établie, mais l'étude généalogique des familles de malades permet de considérer comme établi le fait de l'hérédité »;

3° Les sujets avec un diagnostic bien établi d'épilepsie;

4° Le type dégénéré de l'alcoolique, avec manifestations psychiques;

5° Les sujets avec un diagnostic évident de débilité mentale congénitale. « La stérilisation apparaît comme spécialement indiquée ici, car la maladie peut être sûrement diagnostisée avant la puberté et la période d'activité génératrice »;

6° Les individus atteints de chorée de Huntington, ou chorée héréditaire; en moyenne, la moitié des enfants issus de l'union d'un sujet atteint de chorée héréditaire avec une mère saine, présente la même affection;

7° Les sujets à tendances criminelles très marquées (en prenant l'expression « crime » au sens le plus restreint), chez lesquels il s'agit de tendances dégénératrices au meurtre, telles qu'on peut les rencontrer chez des épileptiques, des débiles, des déments précoces, etc...; dans ce cas, il y aura

lieu de modifier le Code pénal, en introduisant la stérilisation forcée, envisagée comme mesure de protection.

Pour le moment, il n'est, en effet, question, dans ce projet de loi, que de la stérilisation volontaire. « Il s'agit, en effet, de faire comprendre au public ce qu'a de fondé une mesure qui, au premier abord, peut lui répugner. Il est inutile, à ce sujet, de rappeler tous les arguments qu'on a fait valoir pour l'élimination des débiles. Le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Justice de Saxe ont approuvé ce projet et l'ont transmis, pour approbation, au ministre de la Justice du Reich.

Récemment (1924) un député et médecin suisse, Hauswirth, vient d'être fortement malmené en paroles pour avoir, au cours de la discussion du projet de loi revisant la législation en matière de médecine et d'hygiène, déclaré textuellement — autant qu'on peut se fier à des informations de presse — que « la question des asiles d'aliénés doit être résolue par la décentralisation; le Gouvernement devrait donner aux hôpitaux de district les moyens de créer des sections de psychiâtrie. *Une autre solution serait la mise à mort des aliénés incurables et des idiots.* Les animaux malades sont abattus, tandis qu'on force des gens atteints de maladies incurables à la vie et à la souffrance. » La seconde solution serait celle qui aurait la préférence du médecin-député. Il a demandé qu'elle soit sérieusement examinée. Sans doute, il n'aura pas satisfaction : la grande majorité des députés a protesté avec énergie contre la « monstruosité morale » de la proposition.

Naville a récemment montré que la castration et la stérilisation peuvent être utiles à titre thérapeutique. Maïer et Franck de Zurich ont pratiqué 43 castrations et stérilisations (Naville) chez des individus atteints de troubles mentaux ou devenus délinquants par suite de perversions sexuelles. Dans la plupart des cas, les obsessions sexuelles ont disparu et, souvent, avec elles, les troubles mentaux. Ces faits sont de nature à faire accepter plus facilement (et à préparer leur entrée dans les mœurs) les moyens radicaux de l'eugénique.

« Dans aucun État d'Europe, le législateur n'a osé imiter les législateurs américains; certains médecins européens ont cependant, dans certains cas, et avec le consentement des intéressés ou de leurs représentants légaux, pratiqué quelques stérilisations et castrations à titre thérapeutique

ou prophylactique. Dans les pays où il n'y a sur cette question ni législation, ni jurisprudence, ni règlements ou autorisations émanant d'autorités de justice ou police, ou d'autres autorités compétentes (conseils médico-juridiques chargés de la surveillance des asiles d'aliénés, et ayant pouvoir de déterminer les conditions de sortie de certains malades ou délinquants, etc.), le médecin et le chirurgien doivent naturellement s'entourer de toutes précautions utiles avant d'opérer. Ils devront avoir la demande ou l'autorisation écrite, non seulement du malade, mais aussi de sa famille, et éventuellement de son représentant légal et de diverses autorités locales, administratives ou de justice et police. Dans certains cas, des expertises médicales ou juridiques préliminaires seront une précaution utile. Trop souvent, les difficultés de se procurer toutes les autorisations nécessaires, notamment en vue de prévenir une action civile ou pénale qui pourrait être ultérieurement engagée contre eux par l'opéré ou par d'autres personnes, feront renoncer le médecin et le chirurgien à des interventions tout à fait justifiées et utiles au point de vue médical, comme au point de vue social » (Naville).

« On peut dire que, de façon générale, l'opinion publique n'est pas en faveur des lois de stérilisation. A noter toutefois que le consentement des parents, qui est nécessaire pour l'application de la loi, a été le plus souvent aisément obtenu. Mais on peut douter que, même en Amérique, le public acceptât la mise à mort des idiots et des aliénés incurables. Il a déjà de la peine à accorder des mesures moins rudes. En tous cas, en Europe, il semble que des solutions de ce genre au problème social qui nous occupe aient peu de chance d'être même discutées » (Mourgue).

« L'Association centrale d'hygiène mentale » de la Grande-Bretagne vient de prendre position vis-à-vis du problème de la castration forcée des aliénés. Elle est d'avis que cette mesure est à rejeter :

1° Parce qu'elle n'aurait qu'une efficacité limitée dans la prophylaxie de la déficience mentale;

2° Parce qu'elle aurait des conséquences graves dans d'autres directions;

3° Parce que sa mise en œuvre est impossible.

« La stérilisation n'est pas à l'heure actuelle une proposition pratique. » La société ne sera pas protégée parce qu'un individu faible d'esprit ou dément aura été châtré. Un « insuffisant mental » demeurera dangereux avant comme après l'opération. Une faible d'esprit à laquelle on aura supprimé la possibilité de concevoir des enfants n'en aura que plus de tendance à se livrer à la prostitution et à propager des maladies vénériennes.

B) La *ségrégation* est le second moyen préconisé pour supprimer la transmission héréditaire des états psychopathiques.

Cette ségrégation (relégation et maintien à vie, dans des établissements fermés, des aliénés et des délinquants chroniques, débiles ou pervers inintimidables et insociables) est un moyen d'eugénique négatif, mais qui peut être efficace.

Pollock dit que, pour soulager la société du fardeau des maladies mentales, trois ordres de moyens sont à mettre en œuvre :

1° Diminuer les effets nocifs venant de l'ambiance, de l'entourage immédiat surtout des individus, et fortifier la résistance de l'organisme vis-à-vis des psychopathies;

2° Supprimer ou entraver le plus possible la procréation des psychopathes et des anormaux;

3° Favoriser la procréation des individus, normaux et supérieurs.

Le premier n'est pas autre chose que l'ensemble des mesures de prophylaxie mentale. En ce qui concerne le second, Pollock estime que la stérilisation des psychopathes et des anormaux a l'opinion publique contre elle. Elle pourrait, à son avis, être remplacée par la *ségrégation* des déficients mentaux et des épileptiques et par la prohibition du mariage entre personnes anormales. De plus, on pourrait avec avantage empêcher le mariage de personnes normales avec celles porteurs de tares psychiques; pour cela, des sortes de bureaux généalogiques ou eugéniques seraient organisés dans les villes et les villages; ils renseigneraient chaque citoyen sur les défauts et qualités des individus et constitueraient des « family stocks » très utiles (Pollock).

Ces idées sont intéressantes, mais il faudrait, avant tout, créer des institutions où puissent être conservés, retirés de la circulation, les antisociaux et les faibles d'esprit. Pour ceux

auxquels il serait inutile d'infliger une réclusion prolongée, un organisme de contrôle serait à créer qui, par des inspections périodiques, par la création de centres de travail et de centres d'apprentissage, veillerait à leur bien-être comme à la défense de la société. Alors la « ségrégation », d'ailleurs, dans l'état actuel de l'opinion, préférable à la stérilisation, pourrait devenir opérante.

C) Enfin on sait qu'il n'est pas de meilleur moyen pour augmenter le degré de civilisation que de développer l'*instruction.* Celle-ci, relativement au péril des psychopathies, devra être poussée par tous les moyens : avis, conseils, conférences, tracts, affiches; la propagande sera mise au service des notions concernant la transmission très fréquente des tares psychopathiques comme elle l'est déjà des autres parties de l'hygiène mentale. Peut-être ainsi évitera-t-on peu à peu que des alcooliques chroniques, des épileptiques, des tarés psychiques fassent souche et ne transmettent leurs déficiences.

La *Société belge d'eugénique* a bien compris que la persuasion était le meilleur moyen d'obtenir, en l'espèce, des résultats. Sand, Brachet, Schreiber, Wets, Fallon, ont été d'accord, à la réunion de Bruxelles (7 janvier 1926), pour s'opposer au « Certificat médical d'aptitude au mariage », mais sont partisans de l'examen « médical prénuptial »; ils ajoutent que le médecin qui sera chargé de cet examen devra avoir beaucoup de tact et de circonspection; ils préconisent enfin une propagande suivie pour faire entrer la pratique de cet examen dans les mœurs avant de proposer son inscription dans la législation.

Cette année même, la *Société française d'eugénique*, sous l'impulsion de son président, Pinard, a organisé à Paris une série de conférences, du plus haut intérêt, qui ont été faites par Sand, Forest, Schreiber, Letulle, Queyrat, Heuyer, Apert, Risler, Papillault, March; elles sont de nature à éclairer de plus en plus l'opinion.

Conclusion.

Comme conclusion à la question de l'eugénique, nous donnerons ci-dessous l'opinion de Guinon; elle résume ce que nous avons exposé :

« Si la société, dit cet auteur, était dirigée uniquement par

les lois biologiques, elle devrait tendre à se rapprocher des lois naturelles, détruire les nouveau-nés débiles et malformés, les non-valeurs physiques et intellectuelles, les idiots, les sourds-muets, les hydrocéphales, annuler en quelque manière tous les éléments qui nuisent au progrès par leur seule présence et leur inaptitude au travail, et au perfectionnement social par leurs tares morales (aliénés, criminels, etc.).

« Au lieu de cela, elle recueille et soigne avec un dévouement passionné les débiles et toutes catégories; elle perfectionne les incomplets avec une ingéniosité toujours renouvelée; elle s'efforce, par une hygiène méthodique, de conserver la santé aux criminels, aux délinquants retirés de la circulation et enfermés dans des maisons confortables. Elle conserve la vie à des êtres qui n'ont fait que le mal et ne peuvent faire que cela, plus soucieuse de donner du bonheur à l'individu que de perfectionner la race.

« Peut-elle faire autrement? Les Grecs supprimaient les débiles, les Romains exposaient et abandonnaient les filles en surnombre et les enfants qui n'agréaient pas au Pater familias. Faut-il entasser nos tarés, nos ratés dans une île déserte, comme fit la Turquie, pour les chiens errants de Constantinople? Ch. RICHET n'hésite pas : Les fleuves de nos grandes villes devraient recevoir le même tribut que l'Eurotas, dit-il dans son livre sur la « Sélection humaine ».

« Et la thèse se développe avec ampleur et hardiesse, remuant la conscience du lecteur le plus indifférent : le danger s'étend, menaçant de partout notre société moderne, le nombre des anormaux progresse chaque année, conséquence de nos vices et de nos empoisonnements. Le nombre des antisociaux, dans notre population scolaire enfantine, atteint plusieurs dizaines de mille, autant d'éléments pour le crime, l'indiscipline dans l'armée, l'anarchie révolutionnaire, la destruction des nations insuffisamment organisées. C'est un anormal qui a déchaîné la guerre mondiale; c'est le nombre excessif d'anormaux qui a permis l'évolution destructive de la révolution russe.

« La société doit donc se défendre : elle a le devoir de détruire ou d'éloigner tout ce qui veut nuire au perfectionnement de l'espèce, tous les grands anormaux physiques ou mentaux. Et si, retenue par des traditions fâcheuses et erronées, elle

ne veut aller aussi loin, qu'elle empêche la reproduction de tous les anormaux! »

« La castration des épileptiques, des criminels, des idiots est la forme la plus élégante de cette interdiction. A défaut de cette décision, que la Société empêche le mariage légal des anormaux, car les enfants qui naîtront des unions libres seront aussi des anormaux, et, n'ayant pas toute la facilité de l'existence légale, ils auront moins de chances de procréer et on peut prévoir l'extinction plus rapide de leur race. L'argumentation, il faut l'avouer, fléchit un peu ici dans son développement si séduisant. Mais Ch. Richet conclut justement : « La sélection sera l'unique souci des générations futures ». Tel serait l'aboutissant de la médecine sociale. Nous n'y sommes pas, au moins dans notre vieille société française, car tout s'oppose à ce progrès. A la loi biologique s'oppose la loi sentimentale, le souci de la personnalité humaine... « Mot vide de sens », répond le biologiste, car la personnalité humaine n'est respectable que quand la conscience existe. Or le nouveau-né humain a-t-il plus de conscience que le nouveau-né chien ou chat que toute bonne mère de famille doit jeter à l'eau, pour la bonne tenue de sa maison? Arrêtez, dit le philosophe chrétien; la mentalité chrétienne qui domine la civilisation moderne s'oppose à ces destructions. La loi biologique ne peut être une base de bonheur pour les peuples » (Grasset).

« Argument plus grave : Où commence l'anomalie? L'anormal physique ne peut-il avoir des qualités intellectuelles supérieures? Ch. Richet répond que toute anomalie somatique entraîne une anomalie mentale. »

« Mais la thèse perd beaucoup de sa valeur, quand M. Richet veut éloigner du mariage légal les syphilitiques, les épileptiques, les tuberculeux. Alors le médecin proteste, car la curabilité de l'un, la non-hérédité des autres montrent la faiblesse de la thèse. »

« Je pense donc, dit Guinon, que la police médico-sociale de la reproduction est encore du domaine du rêve. J'entrevois sa réalisation partielle et sommaire dans l'exigence du certificat prématrimonial basé sur les tests sérologiques, radiologique, psychologique. Là se bornera le premier effort de l'eugénique humaine organisée. »

« Mais la sélection humaine trouvera toujours des obstacles indestructibles dans l'entraînement sexuel individuel qui, étant le propre des anormaux, risque fort d'engendrer des anormaux, dans la puissance abominable de l'argent et des honneurs qui facilitent l'union d'un être laid et intelligent avec un être beau et sain, et dans les grands obstacles nationaux ou internationaux qui jettent les nations dans des voies antibiologiques, sinon antisociales. »

« Telle est la menace de dépopulation qui nous pousse à conserver tout ce qu'on peut sauver d'existences, à élever les débiles, à favoriser les mariages quels qu'ils soient, à recevoir, nourrir et nationaliser, sous prétexte de main-d'œuvre, des étrangers dont l'immigration insuffisamment surveillée menace de compromettre l'unité péniblement et lentement acquise de notre nation. »

« Mal protégés par des frontières trop étendues, par des lois trop accueillantes, par le besoin d'une agriculture que la guerre a privée de ses ouvriers sains, nous ne pouvons, comme le font l'Angleterre, le Canada, les États-Unis, fermer nos portes aux indésirables et empêcher leur union avec nos indigènes coloniaux. »

« Ce n'est donc pas par la sélection dans la reproduction que l'on peut entrevoir l'aboutissant *prochain* de la médecine sociale. C'est encore et toujours *dans l'amélioration de l'éducation physique*, *hygiénique*, *morale*, *dans l'extinction des maladies chroniques ou contagieuses*, *la suppression des poisons alimentaires*, *surtout de l'alcool.*

« On verra peut-être ces progrès dans les États-Unis d'Amérique. Protégée contre l'immigration antieugénique par des lois sévères et des frontières de défense facile, assainissant son territoire par la lutte anti-tuberculeuse et anti-syphilitique déjà avancée et efficace, par la destruction de la malaria, purifiée par son effort d'anti-alcoolisme, cette nation pourra tenter plus tôt et plus largement que toute autre, la sélection biologique, tempérée par les lois humanitaires qui conviennent à son idéalisme » (GUINON).

Tel est l'état actuel de la question de l'eugénique : en France elle est moins avancée que partout ailleurs; cela tient tout d'abord à ce que l'opinion publique répugne à ce que soient préconisées et appliquées des mesures trop radicales

et pouvant être des atteintes à la liberté individuelle; ces sentiments ne sauraient tenir si la suppression des cas d'aliénation mentale devait être certainement obtenue par ce moyen. Mais les raisons vraies du peu d'activité des travaux concernant l'eugénique dans notre patrie sont surtout les suivantes, comme le dit GUINON :

1° La natalité est très faible, et on serait mal venu de limiter officiellement le nombre des naissances;

2° Il n'est pas certain que l'hérédité vésanique soit toujours transmise; peut-être même verra-t-on pour cette hérédité se passer ce qui est survenu pour l'hérédité tuberculeuse; celle-ci a fait son temps; la contagion est tout, ou presque tout, en matière de tuberculose; pour les psychopathies, l'exemple, l'imitation, la contagion mentale, l'éducation, etc., bref les éléments étiologiques de l'« environnement » ne seraient-ils pas surtout à incriminer et ne seraient-ils pas des facteurs plus actifs que l'hérédité?

En présence de ces deux raisons, on se sent désarmé pour conseiller d'une façon ferme les pratiques de l'eugénique autres que les *certificats de mariage*, dans une certaine mesure la *ségrégation*, et surtout l'*instruction* et la *propagande*.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

ANTONINI. — *Amore ed eugenetica.* La voce sanitaria, 5 novembre 1923, p. 1.

ADAMI. — *The true aristocracy.* Scient. Month., N. Y., 1912, XII, p. 420.

APERT. — *L'hérédité morbide.* Paris, Flammarion.

BERNARD (L.). — *Académie de Médecine,* 1924.

BIDWELL. — *Sterilization of mental defect.* Medical Journal, South-Africa, mars 1924, p. 241.

BLARINGHEM. — *Problèmes de l'hérédité expérimentale.* Paris, Flammarion.

BOIGEY (M.). — *Manuel scientifique d'éducation physique.* Paris, Payot, 1923.

CASTLE. — *Genetics and eugenics.* Cambridge Univ. Press., 1924.

CIAMPI (L.). — *Eugénique et phrénasthénie.* Rivista di Criminologia ps. legale. Mars-avril 1923.

CONECKLIN. — *L'hérédité et le milieu.* Paris, Flammarion.

CONSIGLIO. — *Unification des fiches sanitaires militaires, pour leur utilisation eugénique ; livret sanitaire.* Revue Anthrop., Paris,1921, XXXI, p. 464.

DARWIN (L.). — *Practical eugenics.* Nipiologia. Napoli, 1920, VI, p. 4.

— *The aims and methods of eugenical societies.* Science. N. Y., 1921, n. s., LIV, p. 313.

— *The field of eugenic reform.* Scient. Month., N. Y., 1921, XII, p. 385.

— *Preventive medicine and eugenics.* Internat. J. Pub. Health, 1921, II, p. 581.

DAVENFORT. — *Research in eugenics.* Science, N. Y., 1921, LIV, p. 391, n. s.

DRYSDALE (C. V.). — *A guiding principle for practicae eugenic reform.* Eugenics revue, Lond., 1922-1923, XIV, p. 103.

EDITORIAL. — *Eugenics in race and state, eugenics, genetics and the family.* Scientific papere of the Second Internation. Congress of Eugenics, held at N. Y., 1921. Baltimore, Williams and Wilkins C°, 1923.

ELLIS. — *Lo scopo dell'eugenica.* Rassegna di studi sess., Roma, 1922, II, p. 1.

EMERICK. — *Sterilization of the mentally unfit.* Ohio. M. J., Columbus, 1921, XVII, p. 679.

FISCHER (J.). — *Impending problems of eugenics.* Scient. Month., 1921, p. 214.

FORESTIER. — *La prophylaxie mentale et l'immigration.* Le mouvement sanitaire, 31 mars 1925.

GARDNER et DARVILLERS. — *La stérilité d. crimin. et d. dégén.* La Clinique, 1909, p. 753.

GAUPP. — *Die Unfruchtbarmachung geistig und sittlich Kranker und Minderwertiger.* Berlin, Springer, 1925. 1 brochure.

GORDON (A.). — *Mental abnormalities and the problem of eugenics.* J. nat. m. Ass., N. Y., 1923, XV, p. 5.

HARRIS. — *Eugenics in South America.* Eugenicae News, Cold Spring Harbor, Long Island, 1922, VII, p. 17.

HASKOVEK. — *Le mouvement eugénique dans la République tchéco-slovaque.* Rev. Anthropologique, Paris, 1921, XXXI, p. 459.

HEDREN (G.). — *Einige Bemerkungen zu den dem Reichstag zugegangenen Anregungen betreffend die Sterilisierung der Geisteskranken u. a.* Svenska läkartidnigen, 1922, p. 273.

HOFFMANN (C. V.). — *Eugenics in the Central Empires since 1914.* Soc. Hyg., Balt., 1921, VII, p. 285.

HOLMES (S. J.). — *The trend of race.* Harcourt Brace and C°, 1921.

HOWARTH. — *Eugenics in relat. to public health.* Pub. Health. London, 1919-1920, XXXIII, p. 69.

JOHNSON (R. H.). — *The distribution of wealth as a eugenist sees it.* Soc. Hyg., Balt., 1921, VII, p. 255.

KATSAINOS. — *Mariage et syphilis ; traité d'eugénique.* Boston, Wright et Fotter, 1924.

KINDRED. — *Eugenics ; its relations to mental diseases.* Med. Rev. N. Y., 1918, XCIII, p. 981.

LADE. — *Irrenfreundschaft.* Psychiat. neurol. Wochnsch., Halle, 1919-1920, XII, p. 134.

LAQUER (B.). — *Eugenik und Dysgenik. Ein Versuch.* Grenzfragen der Neuren. u. Seelensleben, Heft 97.

LAUGHLIN (H. H.). — *Eugenics.* Research office., Long Island, N. Y., Bulletin, n° 10 A.

LE DANTEC. — *Les influences ancestrales.* Paris, Flammarion.

MALLET (B.). — *Registration in relation to eugenics.* Eugenics Rev. Lond., 1922-1923, XIV, p. 23.

MARCUSE (J.). — *Die Unfruchtbarmachung Minderwertiger.* Ztschr. f. Schulgesundheitspfl. u. soz. Hyg., 1925, p. 441.

MJOEN (J. A.). — *Den nordiske Race.* Winderen Laboratorium, n° 2, 1920.

MOURGUE. — *Hygiène mentale.* L'Informateur des aliénistes et des neurologistes. De 1921 à 1925.

— *Les certificats médicaux en vue du mariage en Autriche.* L'Hygiène Mentale, 1925, p. 177.

— *Les certificats médicaux en vue du mariage au Danemark.* L'Hygiène Mentale, décembre 1925, p. 323.

MUNN (K.). — *Tatsachen zur Frage der ungenügenden Fortpflanzung der Intellektuellen und ihrer Versuche.* Arch. für Rasse und Gesellschafts Biologie, Leipzig und Berlin, 1918-1920, p. 171.

NAVILLE (F.). — *La stérilisation et la castration en médecine sociale et mentale.* Annales de Médecine légale, avril, 1925, p. 155.
NEWMANN (H. H.). — *Evolution, genetics and eugenics.* University of Chicago Press, 1921.
OSBORN. — *The second international Congress of Eugen. Science*, N. Y., p. 311.
PALLOCK (H. M.). — *L'eugénique comme facteur dans la prévention des maladies mentales.* Mental Hygiene. Octobre 1921, p. 807.
POPENOE (P.). — *Eugenics and human morality.* J. Hered. Wash., 1922, XIII, p. 77.
POYER (G.). — *Les problèmes généraux de l'hérédité psychologique.* Paris, Alcan, 1922.
REGNAULT. — *La eugenica.* Semaine Med., B. A., 1922, XXIX, p. 22.
RUTGERS (J.). — *Eugenics and birth control.* Nouvelle édit., traduit par Clifford Condray. Dresden, R. A. Gieseke, 1923.
SAFFIOTTI. — *Eugenica e anormale.* Infanzia anormale. Milano, 1920-1921, XII, p. 61.
SALEEBY. — *The eugenic prospect national and social.* London, Fisher Unwin, 1921.
SCHREIBER. — *Le mouvement eugénique en France.* Rev. Antrop., Paris, 1921, XXXI, p. 466.
— *Eugénique et mariage.* Eugénique et sélection, Paris, 1922.
— *L'examen médical antématrimonial obligatoire.* Congrès international de propagande d'hygiène sociale. Paris, 1923.
— *L'examen médical avant le mariage.* Vers la Santé. Août 1925.
— *L'examen médical avant le mariage en Norvège.* Presse Médicale, 1925, p. 1358.
SERGI (G.). — *I doveri presenti dell'eugenica.* Nipiologia. Napoli, 1917, III, p. 145.
SÉRIOT (Pauline). — *Effets nocifs du croisement des races sur la formation des caractères.* Thèse Médecine, Paris, 1918.
VERANO (F.). — *Ensayo de sistematizatio de las doctrinas eugenicas.* Semmana Med., Buenos-Ayres, 1920, p. 800.

CHAPITRE II

L'APPLICATION DES PRINCIPES DE L'HYGIÈNE MENTALE, CHEZ L'HOMME ADULTE, LA FEMME, LE VIEILLARD NORMAUX [1].

Généralités.

Après ces quelques indications sur les possibilités de la création de sujets le moins tarés possible, nous envisagerons dans les chapitres II, III et IV de cette quatrième partie l'application des principes de l'hygiène mentale chez l'*individu normal;* au chapitre II, chez l'adulte masculin, la femme, le vieillard; au chapitre III, chez l'enfant et l'adolescent; au chapitre IV, chez les jeunes gens et les adultes des deux sexes, du point de vue de l'orientation et de l'adaptation professionnelles.

Nous serons bref d'ailleurs dans cette étude de l'application des principes de l'hygiène chez l'individu. Nous avons vu que l'hygiène mentale est surtout une science personnelle, où les progrès ne peuvent être obtenus que grâce à l'analyse individuelle, à la self-observation, à un effort constant de la volonté; tout ce que nous avons dit des principes de l'hygiène mentale est donc applicable surtout à l'individu, exposer ces principes c'est déjà conseiller leur application.

Nous donnerons seulement quelques indications de détail sur l'application des principes de l'hygiène mentale chez trois catégories d'individus qui diffèrent les uns et les autres : l'adulte masculin, la femme, le vieillard; un chapitre spécial consacré à l'enfant et à l'adolescent.

---

(1) Un index bibliographique ne fait pas suite à ce chapitre; les références concernant l'hygiène mentale des indvidus adultes normaux seront trouvées dans l'index de la troisième partie.

I. — Application des principes de l'hygiène mentale chez l'adulte masculin normal.

Nous avons vu déjà (deuxième partie) combien il est difficile, sinon impossible, de déterminer les caractères du psychisme normal; aussi ne tenterons-nous pas de le faire; nous considérerons comme étant d'un psychisme dit normal les individus équilibrés et réfléchis dans leur comportement, pondérés et calmes dans leur activité, « maîtres de soi », autant que la force de leur volonté leur a permis de le devenir, enfin d'un caractère égal et qui permette des relations sociales ordinaires.

Paton a décrit les qualités qui, d'après lui, caractérisent l'état de santé psychique, mais l'ensemble des qualités qu'il considère représente surtout un idéal.

Chatelin dit que l'« homme normal est celui qui, bien équilibré dans toutes ses facultés, nullement indifférent, mais vibrant au contraire, possède une entière maîtrise de soi et sait en toute occasion commander à ses nerfs ».

Cette définition correspond, à notre avis, à un « homme normal supérieur ». Si la normalité est considérée comme correspondant à la moyenne des individus, il est bien certain que ces qualités ne sont pas souvent rencontrées et sont celles d'un individu au-dessus de la moyenne; fréquemment un homme dit normal ne les présentera pas.

Pour arriver à définir scientifiquement le psychisme normal, il serait nécessaire d'établir une sorte de gabarit de ce psychisme auquel seraient comparés les psychismes individuels, en un mot de posséder « un anthropomètre normal abstrait »; c'est ce que vient d'essayer B. Roussy, qui a cherché la vérité scientifique, en l'espèce, dans la réalité objective du monde extérieur, d'où elle sera extraite « au moyen de la méthodologie positive dominée par le pur esprit scientifique »; l'organisme humain peut être réduit à un système de forces liées et solidarisées, dont le bon équilibre résulte du maintien de la proportion numérique de chaque force; la mécanique mathématique devra être le point de vue où se placera l'esprit scientifique pour édifier l'anthropomètre normal abstrait.

Encore faut-il tenir compte de la grande variété des types intellectuels, « dont on sait bien peu de chose, moins encore que du caractère, où l'on ignore à peu près tout » (DUMAS), des conditions qui dépendent des circonstances, du milieu, de l'âge, etc... qui influencent le comportement et l'activité de l'individu.

Le critérium de l'individu psychiquement normal résidera, en dernière analyse, dans un rendement personnel et social adapté aux événements, courants ou imprévus, de l'existence; mais on se souviendra que la plupart des psychiâtres, entre autres TOULOUSE, VOIVENEL, estiment que la santé psychique absolue est un mythe et que toutes les transitions existent entre cet état théorique qu'est la santé psychique absolue et la folie la plus confirmée.

En tout état de cause, l'équilibre psychique dit normal pourra être conservé; pour cela l'individu s'efforcera d'appliquer tous les principes de l'hygiène mentale qui comprennent les règles de l'hygiène physique et les règles de l'hygiène mentale proprement dite. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit à ce sujet dans la troisième partie. Si le calme, l'observation, la logique, l'examen approfondi des éléments d'une question avant de passer à l'acte (en ce qui touche les processus de la connaissance) et surtout les sentiments de bonté, de générosité, d'altruisme tempéré, sans idéalisme, le respect des engagements, enfin les qualités éthiques et celles du caractère — en ce qui a trait à l'affectivité — président aux actions de l'individu en toutes circonstances, il est à penser que l'équilibre mental sera conservé; cet équilibre pourra même, comme nous l'avons vu également, être amélioré et perfectionné, grâce à la self-observation et à l'exercice, à l'entraînement des divers mécanismes psychiques. Comme le disent DUPRÉ et RIBIERRE, les progrès, à l'âge adulte, consistent surtout dans l'« adaptation, de plus en plus sûre et de plus en plus variée, aux objets de la connaissance des facultés acquises au cours du développement intellectuel »; les auteurs américains, PATON, GLUECK, SOUTHARD ont insisté sur cette adaptation aux circonstances, à la profession, aux obligations diverses qui marque les qualités du comportement. Enfin l'application des principes de la prophylaxie mentale, en particulier, chez l'individu normal non

prédisposé, de ceux relatifs aux causes déterminantes de la folie, permettra d'éviter les psychopathies.

Mais tout cela constitue, même bien appliqué, un ensemble de mesures insuffisantes; car la vie a des imprévus qui peuvent avoir une influence considérable sur le psychisme de l'individu normal; les circonstances, les revers, les malheurs sont capables d'amener, même chez l'individu normal, non prédisposé, des troubles mentaux graves. Chez certains, la foi religieuse, le sentiment du devoir très accentué, une grande énergie, permettront de faire face aux événements quels qu'ils soient. D'autres au contraire, ou moins heureux, ou moins énergiques, moins bien éduqués souvent, seront désemparés et s'abandonneront; leur psychisme perdra son équilibre, surtout s'il n'est pas étayé et secouru en temps utile.

La Société doit les secourir, et pour eux et pour elle-même. Sans doute la charité, la solidarité ont fait, à toutes les époques, créer des œuvres variées, religieuses ou laïques, publiques ou privées, qui s'occupent des malheureux, des individus qui n'ont pas réussi dans l'existence, des déséquilibrés, des pervers, des débiles; mais nul organisme ne sera plus utile en l'espèce que le « Dispensaire psychique », surtout tel qu'il fonctionne depuis longtemps déjà en Amérique et depuis quelques années à Paris (Toulouse, Claude, Dupouy, Genil-Perrin), avec ses « social-worker ». Anticipant sur l'exposé de ce fonctionnement (cinquième partie), nous donnerons trois exemples de l'intervention efficace du Dispensaire dans des cas où l'individu normal, présentant des déficiences psychiques frustes ou au début, a été relevé, secouru et rétabli dans son équilibre mental (d'après Cony) :

Une femme de vingt-six ans se plaignait, depuis des années, de maux de tête, vomissements, vertiges, douleurs, insomnies, nervosité, avec un psychisme normal. Traitée sans résultat par les médications ordinaires, elle finit par être envoyée au Dispensaire psychique, où il ne fut pas difficile de dévoiler les causes réelles de ses troubles. C'était une isolée du monde extérieur par son ignorance — aux États-Unis — de l'anglais : elle prenait prétexte des difficultés provenant de cette lacune, et, l'imagination aidant, les inquiétudes, découragements, rêveries se partageaient son temps. Cet état était devenu tel que l'on envisageait sérieusement son entrée

à l'hôpital, que son mari souhaitait d'ailleurs. Prise en mains par une « social-worker », qui lui fit d'abord apprendre l'anglais, elle fut dirigée vers une vie utile, avec des occupations saines en rapport avec ses aptitudes. Son état redevint normal, un séjour à l'hôpital fut ainsi évité. Le mari, dans ce cas, n'avait pas pu contribuer à la rééducation de sa femme; le Dispensaire lui avait précisé le sens des efforts qu'il pouvait faire utilement.

Le traitement du malade nerveux comprend ainsi l'ensemble de la situation, éducation non seulement du patient, mais de son milieu, de sa famille elle-même, s'il le faut, comme en voici un autre exemple :

Un homme de quarante-sept ans, atteint de convulsions épileptiformes, était soupçonné de simulation par l'organisation sociale qui l'aidait à entretenir sa famille. Le Dispensaire psychique établit la nature organique de ses troubles, une solution chirurgicale intervient, mais il resta fragile. Sa femme bien dirigée par le Dispensaire, s'acquitta des soins voulus à la maison, évitant ainsi le prolongement du séjour à l'hôpital. Mais, en même temps qu'on s'occupait de lui, on s'intéressa à ses enfants : deux d'entre eux furent reconnus atteints de troubles nerveux légers, qu'il fallait enrayer. Les instituteurs, interrogés, contribuèrent à former l'opinion médicale du praticien, qui put éclairer la mère sur les dispositions d'hygiène nécessaires à ses enfants à la maison et qui leur fit obtenir, à l'école, les moyens exceptionnels utiles à leur cas.

Un étranger, cultivé, mais bizarre, est adressé à la clinique par un dispensaire antituberculeux où on le juge déprimé. C'est en effet un sujet normal mais pessimiste; il a eu des difficultés avec les autorités religieuses — il n'a pas eu tous les torts — il s'en affecte. De ce fait tout va mal chez lui, ce qui l'affecte encore davantage, et ce cercle vicieux devient inquiétant. Le cas est complexe : on le réconcilie avec les ecclésiastiques, on lui trouve une situation convenable, on paie les dettes dans lesquelles il commençait à s'enfoncer; son ambiance change de ce fait. On prend soin de ses enfants, de sa femme; on va même jusqu'à payer à cette dernière des dents artificielles; on s'arrange pour que le malade ait quelques livres à sa disposition, on s'occupe de le diriger vers un milieu souhaitable. Voilà un homme qui a retrouvé la con-

fiance en soi, le bonheur du foyer, alors que, avec son esprit cultivé, non utilisé, il allait devenir un revendiquant, un mécontent continuel de la société qui ne l'appréciait ni ne le comprenait : il pouvait finir en persécuté, être prochainement peut-être envoyé à l'asile à ce titre, peut-être pour tout le reste de ses jours, et, pendant longtemps, la société aurait dû supporter, en plus de son entretien, celui de ses enfants. Or, tout ce qui a été fait pour sa famille, et que certains pouvaient trouver excessif, sortant en tous cas du rôle d'un dispensaire, tout n'a coûté que 200 dollars à peine. Pour ce prix, la société est libérée de charges inutiles, récupère un travailleur utile, et sauvegarde l'avenir de ses enfants.

Au Dispensaire psychique, seront donnés également tous éclaircissements et conseils utiles sur les ennuis, les difficultés variées, les décisions à prendre, etc.; les opinions personnelles y seront vérifiées comme au cabinet de l'avocat ou du notaire; des conseils seront donnés sur la décision des affaires diverses. Tantôt les sujets y viendront d'eux-mêmes; tantôt ils seront amenés par la famille, un ami, comme nous le verrons plus loin.

En résumé cet organisme viendra en aide à tous les individus embarrassés ou désemparés, diminués ou malades. C'est un lieu à la fois médical et amical, social et privé, qui rendra les meilleurs services et évitera, dans une mesure appréciable, l'éclosion des psychopathies, la désunion ou la discorde dans la famille, les troubles variés dans l'activité individuelle.

L'application des principes de l'hygiène mentale à l'individu ne variera pas seulement avec les circonstances, elle variera encore avec la race, les mœurs, le milieu, l'âge, la profession de l'individu. Parmi les hommes, les uns sont à un degré de civilisation telle qu'ils sont capables de comprendre l'importance des principes de l'hygiène mentale et de les appliquer à eux-mêmes; d'autres, au contraire, devront être guidés, surveillés étroitement; chez eux, l'application des principes de l'hygiène mentale devra commencer dès l'enfance, qui sera aidée par tous les moyens : discipline, religion, conseils, surveillance, et même crainte.

L'hygiène mentale individuelle d'un Français cultivé, d'un « intellectuel », d'un citadin, d'un sujet marié, différera, dans ses modalités d'application, de celle d'un indigène d'Afrique ou d'Asie, d'un travailleur manuel, d'un cultivateur, d'un

célibataire; chaque profession a ses exigences et ses dangers, du point de vue psychique; l'hygiène mentale variera donc avec chacune d'elles.

Il n'est pas nécessaire que nous insistions; l'expression d'hygiène mentale « individuelle » montre assez que l'étude psychique de chaque sujet est nécessaire avant que l'application des mesures nécessaires d'hygiène mentale soit réalisée, et il n'y a pas deux psychismes semblables.

Une des conditions essentielles pour que l'hygiène mentale individuelle existe à l'âge adulte, c'est qu'on se soit préoccupé de l'organiser dès la jeunesse, autrement dit, que l'éducation ait été suffisamment complète et conduite du point de vue de l'hygiène mentale. Comment avoir des chances d'être écouté quand on conseillera à un adulte de s'analyser, de s'observer et de réfréner ses tendances, de renforcer sa volonté, s'il n'a pas été habitué dès l'enfance à ces opérations difficiles? L'application de l'hygiène mentale individuelle chez l'adulte est comparable à la pratique des sports qui doit être progressive; il serait impossible d'obtenir une performance convenable, dans le saut, la course, la marche, chez un adulte qui n'aurait pas été entraîné depuis sa douzième ou sa quinzième année; il en est de même en hygiène mentale.

II. — Application des principes de l'hygiène mentale chez la femme normale.

L'étude de l'application des principes de l'hygiène mentale chez la femme, et particulièrement de la psychologie de la femme, qui conditionne les modalités de cette application, demanderait de longs développements; un volume ne suffirait pas à les exposer; aussi ne chercherons-nous à donner ici que quelques indications générales.

Gina Lombroso a étudié en détail « l'âme de la femme »; cette étude est très intéressante; mais, pour qu'elle puisse être vraiment mise au point, une discussion libre et complète devrait être instituée entre hommes et femmes compétents. Gina Lombroso montre d'abord « la situation tragique de la femme » et l'opposition de caractère qui existe entre elle et l'homme. Pour elle, la femme est altruiste, altérocentriste, alors que l'homme est égoïste, égocentriste; cette nature de

la femme la conduit à s'appuyer sur l'homme, où elle ne trouve qu'égoïsme; s'illusionnant sur les qualités de l'homme, elle se confie à lui et « il lui torturera l'âme ».

Le principal élément qui préside à tous les défauts et à toutes les qualités de la femme, c'est la « passionnalité », qui ne se sépare jamais de l'« intuition ».

La « passionnalité », c'est l'attraction ou la répulsion instinctive, irraisonnée, qui attire la femme vers une personne ou une chose déterminée, ou l'en détourne.

L'intuition, c'est la possibilité de prévoir l'effet qu'une action donnée pourra faire sur un autre, avant que l'action soit.

D'où la ductibilité, la délicatesse, le tact, la curiosité, la spontanéité, la rapidité de décision de la femme, mais aussi son obstination, sa partialité, son intolérance.

Une troisième caractéristique serait, toujours d'après Gina Lombroso, l'activité ou plutôt l'hyperactivité, la tendance qu'a la femme à réaliser, à exécuter dès que les idées se sont formées et que le jugement les a estimées logiques.

De plus, pour Gina Lombroso elle-même, la femme est illogique; c'est là une conséquence de sa tendance à régler ses actes, non sur la raison, sur la réflexion, mais sur l'impulsion, sur l'intuition et à agir suivant la dictée de ses instincts. « Nous avons, nous autres femmes, dit-elle, une peine extrême à comprendre que, dans la vie, d'une prémisse donnée doivent inéluctablement découler des conséquences données; nous avons une sorte de répugnance instinctive à nous diriger dans la vie suivant une théorie préétablie, à faire ce qui nous semble artificiel, ce qui nous paraît une copie, une falsification de nous-mêmes. Je dirai plus, nous avons presque toutes une horreur instinctive à accepter ce que la logique nous conseille dans notre propre intérêt; accomplir logiquement une action donnée parce que cela sera utile, nous en abstenir parce que cela sera préjudiciable, nous paraît un calcul indigne d'une femme honnête.

« Mais si le raisonnement ne peut servir de stimulant et de frein à la femme, ajoute G. Lombroso, n'existe-t-il pas d'autres moyens qui puissent y suppléer? J'en suis persuadée, et je crois que ce sont les mêmes auxquels instinctivement hommes et femmes ont habituellement recours : les exemples, les traditions, les idéaux. Lorsque les femmes, et peut-être

aussi les hommes, sont sur le point d'agir et que l'instinct ne les guide pas sûrement, au lieu de théoriser, ils se raccrochent aux exemples de cas semblables qu'ils ont vus, qu'ils ont lus, dont ils ont entendu parler, ils recourent par la pensée au jugement qu'ont porté ou que porteraient, à la décision que prendraient, dans des cas semblables, ceux qu'ils estiment et dont ils ambitionnent la considération.

« La passion qu'a la femme d'aimer et d'être aimée, l'activité avec laquelle, depuis ses plus jeunes années, elle se penche vers ceux qui l'entourent rend cette tendance plus facile et plus spontanée en elle que dans l'homme. Sans aucune coercition, sans aucun raisonnement, par le seul désir d'aimer et d'être aimée, la femme cherche à voiler, à corriger, à réprimer tous les instincts qu'autour d'elle on nomme vices et que, comme tels, on méprise, quelque sacrifice qu'il puisse lui en coûter, et à accroître toutes les tendances qu'elles voit admirées et qualifiées vertus, même si elles ne les sont pas » (G. Lombroso).

Les ennuis domestiques sont tout particulièrement déprimants pour la femme, qui ne « s'extériorise » pas aussi facilement que l'homme. Une éducation qui éloigne la femme des travaux du ménage, en fait l'émule et la rivale de l'homme en la condamnant souvent à la sédentarité, la lecture des romans passionnels, la fréquentation des bals, des soirées, aboutissent à faire de la femme un être mal préparé, fréquemment, pour vivre la vie réelle de son sexe. Sans doute, beaucoup de femmes, dans l'état actuel de la civilisation, sont forcées de vivre seules, de ne pas se marier ; d'où leurs velléités très compréhensibles de se suffire à elles-mêmes dans l'existence; de là à se penser l'égale de l'homme, à entrer en lutte avec lui, il n'y a qu'un pas. Pour que la condition de la femme, son bonheur, le calme de sa vie psychique restent normaux ou même puissent s'améliorer, qu'elle n'essaye pas de bouleverser ce qu'a fait la Nature; si la femme accepte l'inévitable, se contente de sa situation particulière qui est autre que celle de l'homme, elle trouvera plus facilement le repos et le bonheur qu'en s'insurgeant contre sa destinée.

Ces quelques considérations, malgré leur insuffisance, montrent que le psychisme féminin est très particulier, qu'il y a plus de différences entre une femme adulte et un homme

adulte qu'entre un enfant et un adulte; nous ne voulons pas dire par là que la femme a le psychisme d'un enfant; il y a des femmes qui ont des qualités intellectuelles et morales autrement développées que beaucoup d'hommes. Mais la sentimentalité, l'impulsivité, la réticence et la dissimulation sont toujours beaucoup plus marquées chez la femme que chez l'homme; d'autre part, la délicatesse, le tact, la persévérance, l'indulgence, l'instinct de dévouement sont des qualités éminemment féminines. L'amour-propre, l'orgueil sont rares chez la femme; la colère s'observe beaucoup plus souvent chez l'homme que chez la femme; il n'est donc pas possible de nier qu'il y a chez la femme des « leviers psychiques » particuliers alors que d'autres font défaut.

En tout état de cause, il sera toujours très difficile à un psychiâtre, à un psychologue même averti, de connaître le fond d'un psychisme féminin. L'application des principes de l'hygiène mentale sera donc particulièrement délicate chez la femme; elle ne saurait être dirigée, dans beaucoup de cas, que par des femmes psychiâtres ou psychologues, qui auront, pour cela, à mettre au service de cette cause toute leur science et toute leur sensibilité.

III. — Application des principes de l'hygiène mentale chez le vieillard normal.

« On ne dira jamais assez, dit Dujaric de La Rivière, l'influence de l'élément psychique sur la santé générale du vieillard »; d'autre part, comme l'a montré surtout Pagès, le poids des années, la sclérose des organes, les troubles respiratoires, circulatoires, digestifs, rénaux, endocriniens qui s'installent plus ou moins précocement chez l'individu âgé, modifient profondément son psychisme; dès la fin de la maturité, la mémoire diminue sensiblement, tandis que la force du jugement et de la logique augmente; le « travail de rectification » devient considérable; d'autre part, beaucoup d'éléments de joie disparaissent alors que les éléments de tristesse augmentent; « Comme on a vite fait, dit Marcel Prévost, de parcourir le cycle des divertissements humains;... quelques mois de libre expérience et c'est fini; comme, à mesure qu'on s'approche du terme de cette courte carrière, on se découvre des raisons

d'ennuis, de mélancolie, même de dégoût, dont le pis est sans doute que chaque jour, depuis l'adolescence jusqu'à la maturité, on se sent un être moral un peu moins noble que la veille. » Malgré son pessimisme exagéré, ces lignes montrent que le vieillard a une tendance à la mélancolie et à la dépression, d'autant plus que, chez lui, les premières impressions revivent avec tant de force qu'elles affaiblissent l'effet des impressions présentes; alors il tend à s'isoler dans une atmosphère de souvenirs qui grandit sans cesse et où il se complaît trop souvent.

Sous peine de tomber dans la tristesse, il faut combattre cet isolement prématuré; le vieillard s'efforcera de prolonger sa maturité intellectuelle et morale, en vivant plus avec les vivants qu'avec les morts, avec les jeunes qu'avec les vieux; il pourra même, dans ces conditions, réaliser des travaux intéressants, même des œuvres importantes; LA FONTAINE, MOLIÈRE ont été des « tardifs » (PAGÈS).

La lecture est la compagnie habituelle du vieillard; il ne s'agit pas, bien entendu, pour lui, de se remettre à l'étude, pas plus que ce n'est le moment de bâtir; « On peut continuer à tout temps l'estude, écrit MONTAIGNE, mais pas d'escolage, la sotte chose qu'un vieillard abécédaire. S'il faut estudier, estudions en chose sortable à notre condition, afin que puissions répondre, comme celuy à qui on demanda de quoy faire ces estudes en sa décrépitude : « A m'en porter meilleur et plus à mon ayse, respondit-il ». Ce n'est pas l'âge de lire, mais de relire quelques livres de choix. Chacun choisit, bien entendu, suivant ses goûts et suivant sa culture antérieure. « L'essentiel, dit le professeur LACASSAGNE, est de cultiver en même temps la raison, l'intelligence et les sentiments; la pensée et l'action prolongée provoquent la fatigue. Il est au contraire possible de toujours aimer, d'être bon, de s'intéresser aux autres, de leur montrer sympathie ou affection. La vieillesse ne doit pas être sourcilleuse, maussade, ronchonneuse, mais bien souriante, avenante, aux yeux accueillants. La douceur et la patience permettront au vieillard de n'être pas exigeant, de savoir attendre sans invoquer son autorité; il évitera surtout de se laisser aller à la *Césarite* et aux conséquences de l'orgueil provenant du pouvoir ».

Le vieillard peut encore s'occuper d'art, fréquenter les sociétés savantes et les Académies où l'on trouve, aux dires du

professeur LACASSAGNE, « des confrères érudits ayant de la bienveillance, tolérants et aimables ».

Le professeur LACASSAGNE a indiqué comme *trépied vital* du vieillard, l'activité cérébrale, le régime, l'exercice.

CICÉRON disait déjà dans le *De senectute* : « On doit lutter contre la vieillesse, en contre-balancer les défauts à force de soins, et la *combattre comme une maladie*. Pour cela, soignons notre santé, livrons-nous à un exercice modéré, prenons de nourriture ce qu'il en faut pour réparer les forces, et gardons-nous de l'excès qui les détruit. *Surtout ne donnons pas nos soins au corps seulement, mais aussi, et bien plus, à l'esprit et au cœur.* Si on ne les entretient pas, *ils s'éteignent d'eux-mêmes par la vieillesse comme une lampe où on négligerait de verser de l'huile.* »

Comme moyen d'application de ces données, DUJARIC DE LA RIVIÈRE insiste sur l'utilisation d'une Société de « Séniculture »; celle-ci favoriserait la création de dispensaires spéciaux; ceux-ci seraient tout d'abord des organes d'assistance médicale, sociale, judiciaire; de plus ils seraient des organes de direction et de liaison pour les vieillards.

L'idée de fonder une société de Séniculture revient au professeur LACASSAGNE. « Les vieillards, disait-il, ont besoin d'être conseillés, guidés, par des personnes âgées, désintéressées, se consacrant bénévolement à cette tutelle protectrice. Une société de séniculture rendrait certainement de grands services. »

Il existe déjà une œuvre qui remplit ce rôle. C'est la « Croix-Violette » (3 *bis*, rue Émile-Alley, à Paris), qui a pour but l'aide aux vieillards nécessiteux et malheureux. Les membres de l'œuvre visitent les vieillards à domicile et leur portent le secours matériel et moral. Ils s'occupent aussi de trouver des parrains et marraines pour les vieillards.

La Société de Séniculture, comme le dit DUJARIC DE LA RIVIÈRE, serait constituée comme une filiale de la Société de Médecine publique, au même titre que la « Société de l'Hygiène par l'exemple ». Les dispensaires pour vieillards lui seraient annexés; ceux-ci pourraient être aussi des parties des dispensaires psychiques, car leur rôle serait surtout de conseiller les vieillards, de leur prêter par tous les moyens une aide secourable.

CHAPITRE III

L'APPLICATION DES PRINCIPES DE L'HYGIÈNE MENTALE CHEZ LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS NORMAUX. — L'ÉDUCATION ET L'INSTRUCTION ENVISAGÉES DU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE MENTALE.

Généralités.

a) *Définition.* — *L'éducation est l'ensemble des moyens employés pour développer le corps et l'esprit de l'homme;* elle s'entend aussi bien de l'adulte que de l'enfant; chaque jour l'homme améliore son éducation; elle peut même être considérée comme terminée seulement vers la cinquantaine ou la soixantaine, au moment où l'homme est près de disparaître. Nous avons vu que l'individu, masculin ou féminin, est en mesure de continuer sans cesse à s'éduquer ou même à être éduqué, et qu'il est de son intérêt de le faire. Nous voudrions maintenant envisager l'éducation proprement dite, c'est-à-dire celle qui s'adresse aux *enfants* et aux *adolescents*, et cela du point de vue spécial de l'hygiène mentale. Comment peuvent être appliqués, chez les enfants et les adolescents, les principes de l'hygiène mentale? Quelles doivent être l'éducation et l'instruction, envisagées du point de vue de l'hygiène mentale?

Mais envisager l'éducation et l'instruction de ce point de vue serait étudier l'éducation et l'instruction d'une manière complète; car l'hygiéniste mental a le droit et même le devoir de porter ses investigations jusque dans les modalités de détail de l'éducation, qui sont toutes soumises aux principes de l'hygiène mentale. Cela nous entraînerait trop loin. Nous nous bornerons à des indications d'ordre général.

L'adolescence, l'enfance, les dix premières années en particulier, constituent l'âge d'or de l'hygiène mentale. YERKES

a fait remarquer que « ce qu'on fait pour un enfant pendant les premières années de sa vie est infiniment plus important que tout ce qui est fait plus tard ».

Pour J.-B. SAY, « le jeune âge est fait pour qu'on y prenne de bonnes habitudes, qui puissent être utiles pendant tout le reste de la vie ».

b) *Le but à poursuivre.* — En matière d'éducation plus qu'en toute autre, il faut d'abord *avoir un but précis;* ce but précis sera général et particulier.

Le but général, qu'il y a lieu de se proposer, c'est de fournir à l'enfant et à l'adolescent tous les éléments qui constituent *la meilleure nature humaine possible :* bonne santé, vigueur, agilité et habileté; avoir des connaissances suffisantes pour la profession à embrasser; se servir de ces connaissances avec intelligence; jugement droit, net et clair; conscience des limites de ses moyens; ni timidité, ni trop de confiance; fermeté et constance sans rigidité ni obstination; capacité de se décider après mûre délibération, mais aussi de changer de résolution en vue du mieux; sensibilité et délicatesse, sans sensiblerie, maîtrise de soi et de ses émotions; politesse avec réserve; juste appréciation en esthétique; enfin solides principes de conduite et conduite conforme à ces principes (HULL). Tel est l'ensemble des qualités qui forment l'idéal à viser. Ce ne sont là que les essentielles; on voit que, avec la santé, la culture intellectuelle et la moralité les résument toutes; l'importance des deux premières est reconnue par tous; quant à l'éducation morale, elle semble devoir être le but principal à atteindre; c'est la plus importante de toutes les parties de l'éducation, et c'est actuellement le plus négligée.

Le but particulier sera — l'éducation morale s'occupant de la morale, de la conduite et du caractère — *la formation du caractère.* Ce terme de caractère, nous avons déjà essayé de le définir (troisième partie); c'est, d'après HULL, « la vie dominée par des principes »; « un homme de caractère » sera l'homme ayant un caractère le meilleur possible et une personnalité marquée, c'est-à-dire un homme sachant ce qu'il veut, ayant des raisons de faire ce qu'il fait, ne se laissant pas dicter sa conduite par ses impulsions, par les circonstances, par autrui.

L'idéal de l'éducation étant précisé, il s'agit maintenant d'atteindre le but.

c) *Vue d'ensemble sur les principes fondamentaux.* — « On fait peu de place à cette importante question de l'éducation dans les école du Continent de l'Europe. Les lycées s'occupent plutôt de l'instruction que de l'éducation, et ils préparent leurs élèves à passer des examens au lieu de les préparer au métier de vivre. Mais la vie en elle-même est un examen et un examen approfondi; nous ne sommes pas examinés en effet sur ce que nous savons, mais sur ce que nous sommes; l'épreuve ne porte pas sur les connaissances mais sur le *caractère* et c'est aux parents qu'il incombe de préparer leurs enfants à ce grand examen » (THORNTON).

Le succès dans la vie consiste surtout à être capable de surmonter des difficultés. La question est de savoir si nous dominerons les circonstances ou si nous les laisserons nous dominer, et en cela le facteur décisif sera la volonté.

L'éducation de la *volonté* est le problème central de la formation du caractère.

Pour permettre aux enfants de développer leur force de volonté il faut qu'ils aient l'occasion d'exercer cette volonté, car seul l'entraînement peut développer une fonction. Aussi, pas de discipline trop serrée, pas d'isolement, ni de protection trop complète, vis-à-vis du mal et de la contamination. Les motifs d'agir doivent venir de l'enfant lui-même pour que sa volonté se forme; un effort personnel est nécessaire; il faut mettre l'enfant dans la nécessité de faire cet effort lui-même (HULL).

De ces notions découlent certaines règles :

1° Une condition nécessaire de la liberté de faire un choix est la possibilité de faire un mauvais choix; la liberté de l'enfant ne doit pas être trop restreinte, la spontanéité et l'activité individuelle de l'enfant doivent être prises en sérieuse considération.

2° Plus grande sera la liberté, plus stricte sera la discipline.

3° L'éducation sera toujours conduite sans hâte, et sans rien tenter contre les lois naturelles du développement physique et psychique de l'enfant.

4° Enfin la méthode en éducation sera non d'obliger et de contraindre — ce qu'il ne faut faire qu'en dernier ressort — mais de persuader, de stimuler, d'amener à agir; aussi elle

sera plutôt positive que négative; au lieu de choisir l'occasion d'un manquement pour blâmer l'enfant, on cherchera à profiter de ses victoires pour le louer et l'encourager; même quand il est nécessaire de parler à l'enfant après une faute, il faut cependant arriver à l'encourager plutôt que le blâmer (THORNTON).

Pour *stimuler* la volonté de l'enfant, ses réactions instinctives seront utilisées : l'affection, la curiosité, l'imitation, l'émulation, l'amour-propre, l'amour de la louange, des récompenses, l'instinct de possession, etc... Ce sont là des stimulants psychologiques, dont l'action repose sur l'interdépendance étroite qui existe entre le « physique » et le « moral ».

Quelle doit être la place de l'*habitude* dans l'éducation?

Une habitude est « une aptitude acquise spécialement pour un mode d'action » (THORNTON). Elle ne peut être créée que par l'action. « Prenez soin de vos actions, dit BRAY, les habitudes se formeront d'elles-mêmes »; ainsi, grâce à l'acquisition d'une volonté forte, les actions seront répétées et les bonnes habitudes apparaîtront.

BAIN et JAMES ont formulé les règles de l'habitude :

1° Renforcez le plus possible la résolution et y persévérez;

2° Faites de votre système nerveux votre allié et non un ennemi;

3° Ne vous permettez aucune exception avant que la nouvelle habitude ne soit fermement enracinée;

4° Saisissez la toute première occasion qui se présente pour mettre en pratique la résolution prise;

5° Maintenez vivante en vous l'aptitude à l'effort au moyen d'un peu d'« exercice gratuit » pratiqué chaque jour.

KANT s'est élevé contre l'éducation par l'habitude; il prétend que « plus un homme a d'habitudes, moins il est libre et indépendant », mais il entend s'élever contre les mauvaises habitudes et contre le fait de vouloir habituer les enfants à tout.

PAYOT, après JAMES, a montré la puissance de l'habitude, qu'il faut faire servir à l'éducation; la volonté la conditionne et l'habitude renforce la volonté.

« Un enfant élevé d'après ce système de la volonté renforcée par l'habitude, dit THORNTON, et qui s'y prête volontiers,

qui répond à notre appel en s'y intéressant et en faisant un effort personnel (éléments indispensables, comme nous l'avons vu, à tout dressage véritable), un enfant qui arrive à comprendre l'importance de l'effort et de l'action quotidiens et persistants, non pas seulement pour acquérir de nouvelles forces, mais pour conserver les pouvoirs qu'il détient déjà; dont les actions répondent logiquement aux exigences que cette connaissance présente, à sa maîtrise de soi-même et à sa vertu d'abnégation; un enfant, enfin, qui fait tout cela non seulement par désir de développer sa personnalité, mais en vue de se rendre apte à exécuter avec plus de perfection ses devoirs envers son prochain et envers sa conscience, un tel enfant non seulement aura du caractère, mais deviendra un homme du caractère le meilleur et le plus noble. Quand même, en effet, si sa vie se déroulait dans l'obscurité, un tel homme est le maître de soi et le maître du monde. »

Mais « savoir élever nos enfants est une chose, c'est en une autre fort différente de mettre ce savoir à exécution ».

L'enfant et l'adolescent sont des êtres en état de perpétuel *développement*, et, du point de vue de l'éducation, de l'éducation morale surtout, le développement est l'ensemble des processus par lesquels l'autorité, ou pouvoir moteur des actes, est peu à peu transférée de la personne qui règle les actes de l'enfant à l'enfant lui-même.

Ce transfert se fait suivant deux systèmes :

1° Le système continental, où ce transfert de l'autorité est retardé aussi longtemps que possible; on ne fait pas confiance à l'enfant, même pas au grand enfant : le principe est que le meilleur moyen de maintenir le jeune homme dans le droit chemin est d'éliminer toutes les occasions d'affronter le mal. On cherche à l'amener sain et sauf jusqu'à son émancipation.

2° Le système anglo-saxon, où le processus éducatif est continu et progressif : le principe est que c'est seulement en apprenant à se refuser au mal qu'un jeune homme peut apprendre à se tourner vers le bien; il vise à l'amener jusqu'au moment de l'émancipation, de telle façon qu'il continuera à se trouver sain et sauf après l'avoir franchi.

Le second semble devoir être préféré, étant données les règles générales qui ont été émises précédemment.

Ces premières notions établies, nous allons examiner *quelle*

doit être la base scientifique de l'éducation; nous donnerons ensuite *plusieurs règles qui s'appliquent à tous les stades de l'éducation;* nous terminerons par *les principes qui doivent guider l'éducation aux différents âges.*

I. — Quelle doit être la base scientifique de l'éducation?

D'après G. Le Bon, « le problème de l'éducation est avant tout un problème de psychologie ».

Ce même auteur, qui a donné les indications les plus détaillées sur l'éducation, a montré que, aux États-Unis, l'instruction et l'éducation sont essentiellement pratiques; après des enquêtes sur la réforme de l'enseignement en France, il propose des réformes, basées sur la *psychologie* de l'éducation et de l'instruction; nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à l'ouvrage de Le Bon, tant les vues générales et de détail sont importantes et instructives.

Woodworth et Wells, Kate Gordon ont montré aussi l'importance de la psychologie de l'éducation.

De nombreux chercheurs, non comptés les romanciers, se sont occupés de psychologie infantile; citons surtout Vierordt, Uffelmann, Mme Guyot, Simonovicz, Pollock, Ferri, Berra, Sikorski, J. Sully, H. Marion, Drumond, Meumann, sans oublier les anciens : Fénelon, Nicolle, Fontenelle, Mme Necker de Saussure, Thierry, Tiedemann.

Preyer, Pérez, Letourneau, Egger, Nicolay, Compayré, Stossner, W. Stern, Bühler, Koffka, Decroly, Piaget, Jonkheere ont également étudié en détail la psychologie de l'enfant.

Aux États-Unis, il existe dans certaines facultés, des « professeurs de psychologie de l'éducation ».

Dupré et Ribierre, dans leur article du *Traité d'hygiène* de Brouardel et Mosny, ont montré que l'étude de la psychologie devait être à la base de l'éducation.

« Le culte des traditions, la persistance des coutumes et des routines, le respect des préjugés et des superstitions, la méconnaissance de la véritable nature de l'homme, de son origine animale et de l'unité somato-psychique de son organisme, disent Dupré et Ribierre, font que l'éducation

donnée à l'enfant renforce au lieu de corriger en lui les tendances ancestrales, et que l'éducateur est trop souvent la complice de l'hérédité dans la formation de l'âme infantile. C'est pourquoi l'hygiène moderne, dans le domaine pédagogique et moral de son œuvre, doit s'efforcer de modifier et de renouveler, dans la mesure du possible, les vieilles disciplines de l'éducation, en éclairant les pédagogues sur l'évolution de l'âme infantile, sur les étapes et les lois de la psychogénèse. »

Paul Lapie, se demandant si l'étude de la psychologie est indispensable à l'éducateur, répond ainsi à cette question : « Un illustre psychologue a répondu par la négative à cette question : si l'on voulait, dit-il, compter les lois psychologiques dont un pédagogue ne saurait se passer, on irait jusqu'à dix. Nous partageons si peu cette opinion paradoxale que nous n'hésitons pas, en France, à initier nos futurs instituteurs aux méthodes de la psychologie. A peine entrés à l'école normale, ils sont invités à observer les enfants de l'école annexe, puis ils procèdent à des expériences simples, à des enquêtes sur les formes de l'attention, de la mémoire, de l'imagination, du raisonnement, du langage chez les écoliers. On souhaite même qu'ils poursuivent ces recherches durant toute leur carrière. A quoi bon, si elles sont inutiles à leurs fonctions d'éducateurs?

« Loin d'être inutiles, elles peuvent leur servir dans toutes les circonstances de la vie scolaire. A chaque instant, se pose, pour l'instituteur, une série de problèmes que seule pourrait résoudre la collaboration d'éducateurs et de psychologues.

« En veut-on quelques exemples? On s'est demandé récemment comment doit être réglé l'emploi du temps de nos écoliers. Faut-il couper la semaine en deux parties presque égales? Faut-il à l'école, comme à l'usine, adopter la semaine anglaise? Beaucoup de paroles ont été prononcées, beaucoup d'articles publiés. Une enquête a même été faite sur ces opinions diverses. Mais aucune solution ne s'est dégagée. Pour l'établir, il aurait fallu instituer des expériences minutieuses sur les variations de l'attention et sur la fatigue intellectuelle dans deux groupes de classes parallèles dont les unes eussent été soumises au régime traditionnel et les autres au régime de la semaine anglaise. Il eût fallu faire collaborer une équipe

d'instituteurs initiés à la psychologie et une équipe de psychologues curieux des questions pédagogiques.

« De même, tant qu'on n'aura pas répété et révisé les expériences déjà nombreuses qui ont été faites sur les mérites comparés des divers horaires quotidiens, on ne saura pas s'il vaut mieux grouper, comme en Allemagne, toutes les classes dans une longue matinée, ou les répartir, comme en France, entre la matinée et l'après-midi.

« De même encore, nous croyons, en France, que, toutes choses égales d'ailleurs, la faculté d'attention décroît régulièrement du début à la fin de la classe, et nous recommandons de placer au début les leçons qui réclament le plus grand effort intellectuel, ou celles pour lesquelles nous souhaitons l'attention la plus parfaite. Il semble, au contraire, d'après les observations prises dans les classes montessoriennes, que l'attention demande, pour s'affermir, un certain délai : d'abord distraite au commencement de la classe, c'est seulement un peu plus tard qu'elle passe par son optimum. Si ces observations étaient vérifiées, nous devrions modifier profondément nos habitudes scolaires. Qui les vérifiera, qui leur donnera une valeur indiscutable, sinon les psychologues?

« Nous ne savons pas encore pourquoi certains enfants intelligents sont rebelles à l'orthographe, tandis que d'autres, qui ne sont pas mieux doués, l'acquièrent rapidement. Les uns se contentent d'affirmer, solution paresseuse, que certains enfants ont et que certains n'ont pas « l'orthographe naturelle »; d'autres expliquent le fait par la puissance ou la faiblesse de l'attention; d'autres par la présence ou l'absence de la mémoire visuelle. Et nous sommes loin d'épuiser la liste des théories. Mais des expériences méthodiques n'arriveraient-elles pas à nous tirer d'incertitude?

« A quel âge l'enfant doit-il commencer à apprendre à lire? à quel âge en général, doit-on l'initier à telle ou telle discipline? quelle nourriture intellectuelle convient à chacune des étapes de sa vie psychologique? et sous quelle forme cette nourriture est-elle assimilable pour son esprit? Quelles sont les méthodes qui, s'adaptant à ses facultés, ont le plus de chances d'être efficaces? A toutes ces questions — et à beaucoup d'autres — on répond trop souvent par des considérations abstraites, par un appel à des principes *a priori :* autant vaut

dire qu'on ne les résout pas. On ne pourrait les résoudre que par l'expérience psychologique.

« En matière d'éducation, nous croyons trop volontiers à l'infaillibilité de nos opinions personnelles ou traditionnelles.

« Il ne viendrait jamais à l'esprit d'un profane, s'il s'agit d'apprécier la solidité d'un pont, d'opposer son opinion à celle d'un ingénieur, c'est que l'art de l'ingénieur repose sur une science.

« Au contraire, le premier venu, « l'homme de la rue », l'orateur de réunion publique se croit apte à trancher, sans tenir compte de l'avis des spécialistes, les problèmes pédagogiques les plus graves. C'est peut-être que les spécialistes eux-mêmes s'en sont, jusqu'à présent, trop exclusivement rapportés à l'*experientia vaga*, aux observations superficielles, à ces opinions, dites de bons sens, qui dissimulent mal des préjugés.

« Il est grand temps qu'ils cherchent délibérément leur appui dans la science psychologique. » (LAPIE.)

Elga ENG, à la suite de BRAHN, WEBER, WUNDT, GENT, ZONEFF, BINET, MEUMANN, a étudié les manifestations organiques de la vie affective de l'enfant, comparées à celles de l'adulte, et ne trouve pas de différences essentielles; pour elle, cependant, toute pédagogie est basée sur la connaissance des processus psychologiques et physiologiques de l'enfance.

Comme il n'y a pas deux caractères entièrement semblables, il peut paraître impossible d'établir un système d'éducation pour tous, basé sur la psychologie générale de l'enfant; mais on sait qu'il n'y a pas non plus deux tempéraments entièrement semblables; pourtant l'hygiène et la thérapeutique, toutes sciences de généralités qu'elles sont, rendent des services appréciables.

Ainsi, la base scientifique de l'éducation doit être l'*étude de la psychologie.*

II. — Les règles qui s'appliquent à tous les stades de l'éducation.

Ces règles, énoncées par la plupart des psychologues et des pédagogues contemporains, sont très variées et très

nombreuses; nous ne retiendrons que les principales, ayant dàjà vu celles, primordiales, sur lesquelles insistent James, Hull, Thornton, etc., nous allons passer en revue les principes que nous devons surtout à Kant, Royer-Collard, Holmes, Rickert-Sark, Glueck, Perez, Delgrado.

« Par éducation, dit Kant, on entend le traitement et l'entretien que réclame l'enfance, la *discipline* qui fait l'homme, enfin l'instruction avec la culture. »

Par culture, on entendra ce que l'art ajoute à la nature.

La discipline est la partie négative et préparatoire de l'éducation. C'est elle qui nous fait passer de l'état d'animal à celui d'homme; après les avoir disciplinés, il faut ensuite cultiver les hommes, leur apprendre la prudence, la civilisation, la morale.

Dans le petit livre de Kant sur la pédagogie, tout serait à citer. Il ne suffit pas, dit-il, de dresser les enfants, il importe surtout qu'ils apprennent à penser; on devra également faire en sorte qu'ils s'accoutument à agir suivant des principes et non d'après certains mobiles.

L'éducation doit se proposer quatre buts (Kant) :

1° Discipliner les hommes et leur apprendre à penser;

2° Les cultiver, leur donner l'instruction et l'habileté;

3° Les rendre prudents, sociables, civilisés;

4° Les moraliser.

La quatrième partie est, en général, la plus négligée, c'est pourtant la plus importante.

« Précieuse alliance que celle de l'éducation et de l'instruction, hors de laquelle celle-ci ne serait qu'un instrument de ruine. L'éducation seule crée et perfectionne les mœurs, parce que, seule, elle enseigne véritablement le devoir en le réduisant en pratique » (Royer-Collard).

Selon Holmes, l'éducation d'un homme doit commencer avec son grand-père. Kant disait aussi que « l'éducation est un art dont la pratique a besoin d'être perfectionnée par plusieurs générations ».

Rickert-Sark, Natorp, Hessen, ont créé *l'éducation scientifique raisonnée.* Pour eux, par exemple, le « jeu » n'a de valeur éducative que lorsqu'il prépare déjà « la leçon », et il dégénère dans le cas contraire, devenant simple « amusement ». La « leçon » doit être « translucide » de l'action créa-

trice de l'esprit, sinon elle devient mécanisme pur. C'est pourquoi aussi les trois degrés de l'enseignement : l'école primaire, l'école secondaire, l'université, doivent réaliser ce même mouvement dialectique (notions isolées, système, science) qui n'est que l'expression, dans différents domaines, du mouvement dialectique du développement de l'esprit, passant par les degrés de l'anomie, de l'hétéronomie et de l'autonomie.

Le plus sûr garant contre la misère, le malheur, l'insuccès réside dans l'éducation de l'enfant. Celle-ci, en effet, a pour objet principal de préparer l'individu à la vie; des connaissances, pour cela, ne suffisent pas; il faut, de plus, des habitudes d'exécution, d'utilisation pratique, de l'énergie et de l'activité, des attitudes, préférences et aversions déterminées, enfin la possibilité d'adapter à la réalité ses propres désirs, tout cela étant réuni dans ce qu'on pourrait appeler une « maturité saine » (GLUECK), dont la réalisation doit être, en dernière analyse, le véritable but de l'éducation.

Qu'on en tienne pour la théorie de l'immutabilité des instincts dans le comportement humain, ou pour la théorie suivant laquelle les relations entre stimuli et réponses déterminent et dirigent les actions humaines, on doit convenir que deux tendances au moins existent primitivement, c'est l'instinct de conservation et celui de la propagation de la race; puis surviennent les besoins organiques, les exigences de la vie en société; l'homme ne saurait être considéré comme un « paquet d'instincts »; peu à peu, la personnalité humaine se forme, les tendances, disciplinées et affinées, deviennent « valeurs humaines », « desseins humains »; cette transformation progressive se fait surtout pendant l'enfance.

Voilà déjà un premier point qui montre combien l'hygiène mentale — qui tend, en somme, à « humaniser les dispositions instinctives de l'homme », dit GLUECK — a son application dans l'éducation.

De plus, l'enfant, plus encore que l'adulte, est sujet à des influences directes et continues provenant de l'entourage, qui est pour beaucoup dans le stimulus journalier et est son modèle de conduite; l'individualisation est peu développée chez l'enfant; peu de « débouchés » s'offrent à l'enfance; si un enfant échoue comme élève ou comme fille ou fils obéis-

sant, il n'a plus qu'une voie, celle d'être un révolté ou un heureux biaiseur.

D'autre part, il faut reconnaître que, chez l'enfant, la conduite, l'attitude ne sont pas souvent le résultat d'une délibération consciente, ce qui doit nous inciter à considérer le comportement de l'enfant avec sympathie et indulgence.

Glueck donne encore les conseils suivants :

« L'enfant humain naît avec un beau mécanisme, bien construit pour les fonctions de la vie. Semblable aux êtres vivants, il est doté par nature de certaines dispositions à l'action; mais, plus qu'un autre être vivant, il a à apprendre la technique à employer pour utiliser ce mécanisme. Cette connaissance vient à mesure que l'enfant se développe, grâce à l'imitation, la suggestion réfléchie ou instinctive de son entourage, les préceptes, l'exercice, l'expérience. Il est d'une grande importance, ensuite, que l'enfant qui grandit ne soit pas exposé à des moyens non hygiéniques d'adaptation au problème du désir, de la part des adultes de son entourage. Quels sont ces moyens malsains d'adaptation ? C'est, par exemple, quand un parent montre de l'humeur dans son attitude et présente les caractéristiques de l'individu désappointé. La vie étant ce qu'elle est, il y a abondance d'occasions pour l'enfant d'être exposé à une exhibition répétée de soupirs et de regrets, de tourments et d'anxiété, qui suivent les désirs entravés ou frustes. Les parents doivent délibérément garder, autant que possible, une attitude gaie et philosophique dans l'insuccès. »

Les recherches d'Adler, sur lesquelles Wexberg a récemment insisté, ont permis la fixation d'une véritable *caractérologie* de l'enfant; cette psychologie individuelle d'Adler aboutit à montrer que l'évolution psychique dépend beaucoup moins qu'on ne croit de l'imitation et de l'habitude, dit Wexberg, que l'acquisition des qualités intellectuelles et morales est surtout une question de courage », qu'il faut par conséquent éviter de décourager les enfants, que même l'éducation des enfants pourrait se résumer dans le mot : encouragement.

D'après Delgrado, l'éducation, telle qu'elle se pratique actuellement, présente des lacunes auxquelles, seule, la *psy-*

chanalyse pourrait apporter quelques remèdes. Cette méthode, maniée habilement par des médecins et des maîtres entraînés, ne saurait, croit-il, offrir que des avantages. Pour cela, il faudrait compléter l'inspection médicale scolaire par la création de médecins capables non seulement de pratiquer le freudisme, mais d'en enseigner la technique spéciale et la théorie aux maîtres; les résultats compenseraient avantageusement des frais et des efforts faits pour y parvenir, non seulement pour l'éthique individuelle et sociale, mais encore au point de vue économique. « Sans nier les résultats de la psychanalyse bien conduite, dit Wahl, son introduction comme méthode pédagogique et orthophrénique obligatoire ne serait pas sans de très nombreux et très grands inconvénients : *maxima debetur pueris reverentia.* »

Pour Marion, le but de l'éducation doit être de rendre l'enfant habituellement et volontiers attentif, attentif non à une chose, mais à toutes sortes de choses selon les besoins; il conseille aussi de développer chez l'enfant le sentiment utile de la solidarité personnelle et de l'encouragement à « prendre la position introspective » pour qu'il acquière la connaissance de soi-même.

Hamaide montre la nécessité de préparer l'enfant à la vie; cela grâce à la discipline personnelle, à la coéducation, à l'apprentissage du *self-government*, à l'exercice de l'activité personnelle et collective.

Un des buts principaux de l'éducation sera de développer et de discipliner les *forces innées* qui portent l'homme à l'action; il faut, quel que soit l'état des connaissances scientifiques, des institutions et des aspirations sociales, favoriser les tendances reconnues utiles par l'élite des gens éclairés et pratiques, réduire les tendances contraires à leur minimum d'énergie et, sinon les supprimer, du moins les dériver vers le bien. Ces tendances ayant pour aliment des sensations, des émotions et des volitions, il y a lieu de régulariser ces trois sortes de forces (Perez).

Ces tendances, dont il s'agit de favoriser ou de continuer l'effet, sont des habitudes consolidées à travers les âges; le travail des générations antérieures a été soit bon, soit mauvais; l'homme naît surtout avec des instincts mauvais, qui tendent souvent à se développer et à prévaloir sur les bons, la force

d'habitudes factices imposées et la discipline personnelle sont capables de lutter contre ces mauvaises tendances innées.

Presque dans tous les ordres, les qualités psychiques à rechercher sont des moyens termes entre deux perversions opposées, l'une par excès, l'autre par défaut; et elles sont constituées par un système de bonnes habitudes bien réglées (PEREZ).

L'éducation est d'abord, suivant WILBOIS, une science s'appuyant surtout sur la psychologie, la sociologie et l'histoire. Mais la science n'est pas tout en éducation, on peut être un théoricien très averti et ne pas savoir corriger un gamin. Il faut encore la rapidité du diagnostic, la justesse de la décision, du tact pour connaître le moment et la mesure, l'amour des enfants, l'amour de son métier. En cette matière, le professionnel a quelque chose du dompteur ou du charmeur. L'éducation est aussi *un art*. Elle est science et art, science surtout chez les législateurs, art surtout chez les exécutants, mais les uns et les autres doivent la connaître sous son double aspect. Seulement l'art ne s'explique pas.

Il doit être toujours présent à l'esprit des éducateurs que le but de l'instruction est d'éduquer, ils n'apprendront à leurs jeunes élèves des faits que dans le but de leur faire acquérir des idées, de leur enseigner peu à peu à voir, à réfléchir, à juger, à raisonner, en un mot, à penser; plus tard, les adolescents, entraînés à la gymnastique de penser, acquerront les faits avec facilité.

Pas « d'éducation taquine », ne pas faire honte aux enfants, ne pas non plus les caresser trop; les accoutumer à trouver de la résistance; ne pas les traiter en esclaves, ne pas les rendre timides, ne pas briser la volonté des enfants, mais la diriger; ce sont là de bons conseils à suivre.

Il faut user de beaucoup de *patience* avec les enfants, ne jamais les reprendre avec colère, vivacité ni humeur, ne pas leur donner de mauvais exemples, ne pas dire devant eux ce qu'ils ne doivent pas entendre, ne pas les tracasser avec des observations sur des détails sans importance, éviter le plus possible la plaisanterie et la taquinerie; nettement séparer les jeux et les choses sérieuses, parler aux enfants de leurs devoirs et non de leurs droits.

L'*hygiène soigneuse du système nerveux* conditionnera en

partie le bon équilibre psychique de l'enfant — comme celui de l'adulte. Cette hygiène du système nerveux dépend d'abord comme nous l'avons vu (troisième partie) de l'hygiène digestive (alcoolisme ou constipation de la mère, écarts de régime, etc...), de l'hygiène respiratoire (air vicié), de l'hygiène individuelle; de plus, l'hygiène propre du système nerveux de l'enfant consistera à éviter les excitations trop fortes (froid, chaud, bruits, vive lumière), les histoires terrifiantes, le théâtre, les fêtes, la lecture prolongée, l'insuffisance de sommeil, etc.

On voit que l'éducation, comme l'hygiène mentale générale, a pour appoint l'application des règles de l'hygiène physique.

III. — L'application des principes éducatifs aux divers stades de l'éducation.

L'éducation doit suivre le développement humain, qu'on peut diviser en plusieurs stades :

La première enfance : de la naissance à deux ou trois ans; l'enfance : de trois à sept ans; l'adolescence : de sept à quatorze ans; la jeunesse : de quatorze à vingt et un ans.

1° *Première enfance.* — Pendant *la première enfance*, l'enfant est une plante; les occasions sont restreintes de former le caractère; ce stade, purement physique, intéresse donc peu l'hygiéniste mental.

Virchow a écrit que le nourrisson est un être médullaire; plus exactement, c'est un être spécial (A. Collin), un être opto-strié (Lesné et Ch. Richet fils); tout le « cerveau inférieur » dirige sa vie; seul il y prend part; le « cerveau supérieur » n'y intervient pas, ou très peu.

Mateer a étudié le comportement du jeune enfant; il rappelle la théorie de Krasnogorski et d'autres auteurs russes qui ont étudié la formation de certaines associations chez les jeunes enfants; ces associations ne sont souvent pas autre chose que des « réflexes conditionnés »; l'éducation, d'après Mateer, consistera alors essentiellement dans le développement de ce pouvoir d'association, même pour les enfants de cinq à huit ans, dont nous nous occuperons plus loin.

W. H. Burnham, partant également des expériences classiques de Pavlow et de ses élèves, montre que l'éducation représente avant tout l'organisation d'un système de réflexes conditionnés, soumis, comme les réflexes physiologiques, à l'inhibition déterminée par l'intervention d'un élément nouveau, inhibition qui peut elle-même être suspendue par la production d'une excitation surajoutée. L'adaptation à une situation nouvelle signifie l'association de stimuli et d'inhibitions, le progrès de l'individu consistant en l'inhibition ou la dissociation de réflexes devenus inutiles. C'est aussi bien la condition du souvenir que celle de l'oubli. Il faut donc tendre, dès l'enfance, à composer des réflexes conditionnés en harmonie avec le milieu social, et, dans les cas d'inadaptation, s'attacher à la recherche des inhibitions qui entravent également les progrès et le développement des bonnes habitudes nécessaires à la santé psychique. Il est intéressant de noter que l'établissement des réflexes conditionnés se fait parallèlement au développement des voies d'association dans le cortex (A. Brousseau).

Une des meilleures études de l'enfant, pendant les trois premières années, est due à Perez; il passe en revue les divers processus psychiques du jeune enfant et donne des conseils pour l'exercice et l'éducation de chacun d'eux, y compris les sensations, le sens esthétique; il estime, par exemple, que le jeune enfant doit être habitué à ne pas trop craindre le danger vrai, à craindre le moins possible, comme l'ont dit déjà Locke, Rousseau, le danger non imminent; qu'il faut discipliner, sans le supprimer, l'inutile instinct de la crainte vis-à-vis des animaux. La sympathie, la pitié, la notion de propriété, seront cultivées et développées.

Étant donné que les forces à discipliner sont innées, il faut que l'éducation soit commencée de bonne heure, dès le berceau, comme le dit Perez, du moins autant qu'il est possible.

Les divers sens seront éduqués systématiquement : le goût, l'odorat, la vue, l'ouïe, le tact, le sens thermique; le fonctionnement régulier du goût doit procurer à l'enfant, comme à l'adulte, le plus de plaisirs avec le moins de peines possible et coopérer au profit général de l'équilibre affectif (Perez).

Les sens étant exercés et perfectionnés, le maître conduira ses élèves des sensations aux idées, concrètes et abstraites,

puis aux associations d'idées; il passera toujours du simple au complexe, du concret à l'abstrait, du particulier au général, afin d'entraîner le fonctionnement des mécanismes qui constituent le jugement et le raisonnement.

L'éducation, dans la première enfance, tendra à provoquer de bonne heure chez l'enfant les réflexes, à lui assurer l'acquisition des données fondamentales de l'intelligence, à favoriser surtout les enseignements de l'expérience personnelle, à produire un équilibre normal dans les réactions émotionnelles (DUPRÉ et RIBIERRE).

Le jeune enfant, essentiellement joueur et imitateur, joueur surtout, doit être le plus possible laissé à ses jeux et isolé dans un petit royaume à lui (WILBOIS).

Un des résultats les plus intéressants produits par le mouvement d'hygiène mentale aux États-Unis est l'ouverture d'une clinique des habitudes (Habit-Clinic), récemment organisée par la Baby-Hygiene Ass. de Boston. L'idée de cette clinique, conçue par Douglas THOM, consiste en ceci : les habitudes acquises pendant la période préscolaire exercent une action puissante sur le caractère et la vie sociale ultérieure de l'individu, il faut se proposer de corriger, dès l'enfance, les mauvaises habitudes, d'en inculquer de bonnes, en un mot de dirriger ainsi la formation du caractère de l'enfant (RAEDER).

Les jeunes enfants doivent ne pas être traités en esclaves, comme nous l'avons dit; il faut faire en sorte qu'ils sentent toujours leur liberté, mais de manière à ne pas nuire à celle d'autrui; d'où il suit qu'on doit aussi les accoutumer à rencontrer de la résistance (KANT).

2° *Seconde enfance.* — Nous aurons ici à étudier les principes qui doivent guider l'éducateur et l'hygiéniste mental pour l'éducation des enfants de trois à sept ans; de plus, nous dirons quelques mots de l'instruction, en particulier à l'école, et de la sélection des écoliers.

C'est entre trois et sept ans que l'éducation sera entreprise avec fruit.

La *psychologie* de l'enfant de trois à sept ans a été bien étudiée par RASMUSSEN; comme Stanley HALL, P. HERTZ, Townsend POTTER, il estime que le « physique » et le « moral »

se développent simultanément et sont intimement liés l'un à l'autre; d'après lui, la condition essentielle pour que les enfants de cet âge donnent leur plein rendement intellectuel c'est d'assurer avant tout leur bien-être matériel; il montre que les notions de temps, d'espace, de vie, de mort s'acquièrent peu à peu chez eux et forment bientôt la conception que l'enfant se fait du monde; ses facultés s'apprécient par des épreuves diverses, multiplications, dessins, etc...

C'est surtout pendant la seconde enfance que les *bonnes habitudes* doivent être contractées. Pour les acquérir, ou pour perdre les mauvaises, il faut « se jeter à l'eau ou être jeté à l'eau d'emblée, par une initiation énergique et irrévocable, ne souffrir jamais d'exception tant que l'habitude nouvelle n'est pas sûrement enracinée » (JAMES).

L'éducation des *processus de la connaissance* sera lente et progressive. Par des répétitions d'expériences et d'exercices bien déterminés et par le simple jeu de l'association des idées, l'enfant sera amené à bien juger d'un grand nombre de choses et à savoir se conduire conformément à ses jugements (PEREZ).

VAN BIERVLIET a songé à développer directement chaque « faculté » par des *exercices d'entraînement* rationnels, gradués, systématiques, basés uniquement sur les conclusions des psychophysiologistes; pour commencer, il s'est attaqué à la mémoire.

Il a institué, dans une école communale primaire de Gand, un véritable cours rationnel de mémoire et donne, dans un article, les résultats auxquels il est arrivé.

A vrai dire, la tâche n'était pas très facile. Tout était nouveau. Il lui fallut d'abord dresser les instituteurs, les intéresser à la chose, leur en montrer l'utilité, les initier aux procédés. Ce résultat obtenu, le reste alla de soi.

Je n'entrerai pas dans le détail des faits. Pour la première année, on se contenta de fortifier d'une manière générale la faculté rétentive des élèves, en les forçant à retenir ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent, ce qu'ils lisent et disent (mémoire visuelle, auditive et motrice d'articulation). Les leçons avaient lieu deux ou quatre fois par semaine, suivant les classes, chaque leçon ne dépassant pas un quart d'heure. Ces leçons eurent lieu pendant huit mois. Malgré des débuts

très ingrats, ce qui se conçoit facilement, les résultats ont été très encourageants. En consultant les carnets des maîtres, on constate d'emblée que, après l'entraînement, les élèves retenaient en moyenne plus de syllabes (syllabes dénuées de sens) qu'avant les exercices.

Cette méthode ne semble, toutefois, avoir qu'un intérêt théorique.

« Quand on observe, dit CHAVANNES, que les enfants *raisonnent*, pour l'ordinaire, mal dans les leçons qu'on leur donne, qu'on attribue donc cela, non à leur impuissance naturelle de raisonner juste, mais uniquement à la méthode qu'on emploie dans l'instruction pour les faire raisonner, ou aux objets mêmes sur lesquels on veut qu'ils exercent leur raisonnement avant qu'ils aient pu en concevoir aucune idée nette et distincte.

« Est-il surprenant qu'il leur arrive si souvent de raisonner mal, quand on les force à une marche directement opposée à celle que les hommes ont suivie dans tous les temps pour s'instruire, à celle que la Nature a tracée elle-même aux enfants et à laquelle ils sont accoutumés dès le plus bas âge, quand on veut leur présenter les connaissances humaines dans l'ordre inverse de celui que les hommes ont suivi naturellement pour les acquérir et leur montrer celles qu'ils ont acquise eux-mêmes dans un tableau en quelque sorte renversé; quand enfin au lieu de faits et d'observations sensibles et à leur portée, on leur présente pour premières instructions des définitions abstraites, des énoncés généraux, qui ne sont que des expressions abrégées de connaissances qu'il n'ont point encore acquises, et par conséquent des associations d'idées et de mots inintelligibles pour eux et dont il leur est comme impossible de faire aucune application juste. Si l'on veut amener les enfants à l'habitude de raisonner avec justesse, qu'on commence donc par réformer la méthode dont on s'est servi jusqu'ici pour les instruire. Au lieu de mettre leur esprit à la gêne par une suite d'opérations auxquelles ils ne sont point accoutumés, au lieu de les embarrasser dans les entraves d'une méthode à laquelle ils n'ont point été préparés par la Nature, entraves dont ils seront même forcés un jour de s'affranchir, et non sans beaucoup d'efforts et de perte de temps, pour reprendre la seule route qui peut

les conduire à des connaissances solides; au lieu de cela, dis-je, qu'on s'en tienne, dans les instructions qu'on leur donne, à la marche qu'ils suivent déjà naturellement lorsqu'ils veulent s'instruire par eux-mêmes de diverses choses, et qu'ils continueraient encore de suivre, si on les abandonnait à leur pente naturelle dans l'exercice habituel de leurs facultés.

« Qu'on s'attache seulement à leur faire remarquer, d'une manière plus claire et plus distincte, comment ils se sont conduits tout seuls et quels procédés ils ont employés jusqu'alors pour s'instruire, en observant les objets qui tombaient sous leurs sens, en prenant note de leurs propriétés, qualités, effets, etc., en les comparant pour saisir leurs ressemblances et leurs différences, leurs divers rapports, et tirant de là des résultats pour étendre et perfectionner leurs connaissances. »

« Qu'on ne perde jamais de vue cette maxime importante de l'éducation intellectuelle, dit encore CHAVANNES, c'est que son succès ne dépend point du nombre des connaissances et moins encore du nombre des mots qu'on introduit de gré ou de force dans le cerveau des enfants, de l'étendue de la tâche ou du cercle d'objets qu'on leur fait parcourir dans un espace de temps déterminé, mais uniquement du goût qu'on leur a inspiré pour exercer leurs facultés, de l'habitude qu'on leur fait prendre de bonne heure de les exercer avec facilité et promptitude, mais surtout des soins qu'on se donne pour assurer leurs premiers pas dans le développement de ces facultés et les mettre ainsi en état de se former, sur les divers objets, des idées nettes, exactes, liées entre elles avec ordre, dont ils puissent se rendre maîtres pour les parcourir sans effort, et s'arrêter à leur gré sur chacune d'elles, en y fixant particulièrement leur attention. »

A l'égard des *sentiments* d'un enfant, il y a trois manières de se comporter : ou ne rien faire, ou les comprimer, ou les former; c'est évidemment la troisième qu'il faut choisir (WILBOIS); il y a lieu de développer les sentiments et les émotions à la fois; l'essentiel, ce sont les sentiments, et parmi ceux-ci il faut cultiver surtout l'amour-propre, mais combattre la vanité.

BÉROT-BERGER a finement analysé « l'esprit et le cœur de l'enfant »; il désire que l'enfant vive sa vie; il n'est pas, ne

doit pas être, un homme en raccourci; il a sa psychologie propre qu'on apprendra à connaître en se penchant « sur l'âme enfantine, non seulement avec attention, avec clairvoyance, mais avec sympathie, avec une affection ingénieuse et tendre »; nous ne pouvons suivre l'auteur; il faudrait citer son livre en entier; il conclut que la patience et surtout l'amour sont les grands ressorts de l'éducation.

La mauvaise humeur accompagne trop souvent l'éducation. L'enfant que l'on accable de reproches incessants, que l'on contrarie inutilement, à tout propos, se replie sur lui-même, se prend à ramasser ses peines, ses chagrins; il s'habitue peu à peu à la tristesse, et plus tard sera plus enclin que tout autre au pessimisme, à la dépression morale, au découragement.

On n'oubliera jamais que l'enfant doit être élevé pour la vie; développer chez lui des qualités telles que la loyauté, la prudence, l'amour de l'action, l'habitude de juger ses actes, l'esprit de décision, le sentiment de sa responsabilité, la force de discipliner ses désirs, etc., bref, former et affiner son affectivité et sa volonté, tels sont les principaux objets de l'éducation morale (Dascotte).

On doit, de bonne heure, accoutumer l'enfant à avoir confiance en lui-même. Il faut pour cela que tous ceux qui l'entourent l'encouragent et acceptent avec bienveillance tout ce qu'il fait ou dit de bonne volonté, sauf à lui faire entendre doucement, s'il y a lieu, qu'en s'y prenant de telle ou telle sorte il eût mieux fait, mieux réussi. Il est de la plus haute importance que la timidité ne s'empare pas de lui. Rien n'est plus propre à lui ôter la confiance en soi que de lui déclarer, brutalement, qu'il ne comprend pas, qu'il ne sait pas, qu'il ne peut pas faire telle ou telle chose, que de se moquer de ses tentatives (Proust et Ballet).

Il faut encore habituer l'enfant à vouloir fermement et à accomplir ce qu'il a voulu, à persévérer dans l'effort, en un mot, à vouloir. C'est pour cela qu'il est bon de lui donner une tâche. Mais cette tâche doit être pendant longtemps au-dessous de ses efforts et ne s'accroître que proportionnellement à leur développement. Si cette condition n'est pas remplie, si l'enfant se sent toujours inférieur à sa besogne, la tâche qu'on lui impose, au lieu d'être un exercice salutaire,

un entraînement de sa volonté et de son attention, ne servira qu'à le convaincre de son impuissance et à le décourager (Proust et Ballet).

Devolvé relie étroitement les problèmes relatifs à l'éducation morale et les problèmes relatifs au développement mental et à la culture intellectuelle. C'est là une vue féconde. Qu'il s'agisse des bases techniques ou des facteurs sociaux de l'éducation morale, Devolvé nous fournit, avec la documentation nécessaire, d'utiles analyses. Son questionnaire-guide pour l'observation du caractère moral des enfants à l'école peut rendre de grands services aux observateurs de l'enfance; objets d'observations, tests expérimentaux y sont bien définis et très méticuleusement étudiés.

D'après Pagès, ce qu'on doit surtout enseigner c'est « le lien qui unit toutes les vérités et la marche naturelle de l'esprit humain dans leur découverte »; au point de vue pratique, toutes les choses usuelles, c'est-à-dire celles qui intéressent le plus notre vie matérielle.

Quels moyens principaux l'éducateur emploiera-t-il ?

Il s'attachera à montrer à l'enfant les similitudes et les différences; la mémoire et l'observation seront sans cesse exercées; les impulsions seront retenues et dirigées, et l'enfant sera, peu à peu, amené à les contraindre et à les maîtriser lui-même; il lui sera appris, grâce à des stimulants tels que le plaisir et le déplaisir, la récompense ou la punition, à comprendre pourquoi il doit faire telle chose plutôt que telle autre. On fera appel à ses sens et même déjà à sa raison.

En ce qui concerne les *fautes* de l'enfant, on s'adressera à son intelligence et à son cœur, avant d'en arriver à la répression; toute faute sera réparée.

Où se fera le mieux l'éducation?

L'éducation se fera le mieux, soit dans la famille, soit au « jardin d'enfants » (Pestalozzi, Frœbel), où il sera possible « de rendre le corps des enfants plus fort, d'intéresser leur esprit qui s'éveille, et, par l'intermédiaire de leurs sens, de leur faire connaître la nature et leur prochain, de guider leur cœur et leurs affections dans la bonne direction, et de les amener à l'origine fondamentale de toute la vie, qui est l'union avec eux-mêmes ». (Thornton).

Mme Montessori a perfectionné et poussé même à l'extrême

le système du jardin d'enfants. Elle a rompu avec le système éducatif « orthodoxe », dans lequel une attitude dogmatique chez le maître a pour pendant une obéissance mécanique de la part de l'enfant. Elle propose d'y substituer un régime de liberté où le goût prononcé de l'enfant pour une activité logique, son désir d'accomplir des actions pour lui-même, la joie à surmonter des difficultés, seront accueillis par le maître avec le désir de guider ces efforts dans un esprit judicieux et sympathique (Holmes).

La liberté qu'elle accorde à ses petits élèves est complète; la seule limite qu'elle impose c'est qu'aucun des enfants ne fera usage de sa liberté pour faire mal aux autres ou pour les incommoder. Il n'y a ni horaires, ni leçons à apprendre, ni classes! Chaque enfant est libre de faire ce qu'il lui plaît, de le faire quand cela lui plaît, et pas plus longtemps que cela lui plaît.

Thornton estime ce système excellent et souhaite le voir adopté partout. Il nous paraît qu'il n'a pas encore fait suffisamment ses preuves pour cela.

Cantagrel, partisan des doctrines de Fourier, a la prétention d'éduquer les enfants en dehors de la famille. Cet auteur a exposé en 1841, dans une œuvre intitulée *Le Fou du Palais-Royal*, les points importants de la « théorie sociétaire » de Fourier; il a résumé son livre dans un dialogue curieux; ce dialogue est supposé conduit entre lui-même et des parents qu'il veut convaincre.

Il n'admet pas que l'instituteur naturel de l'enfant soit la mère; si, dit-il, un enfant très doué naît de parents bornés, ceux-ci ne comprendront pas ses aspirations; de même les enfants qui sont des enfants dits « naturels », ou ceux qui perdent de bonne heure leurs parents, comment seront-ils instruits?

Pour lui il y a, en éducation, trois conditions essentielles à réaliser :

1° le développement des sens;
2° le développement du caractère;
3° le développement intellectuel.

Dans les familles, dit-il, on ne se préoccupe pas assez de tout cela. Dans le « phalanstère », tous les enfants seront réunis, surveillés, éduqués. On se préoccupera d'améliorer

chacun de leurs sens. Leurs passions seront non réfrénées, mais développées sans excès; on développera, au lieu de la comprimer, la curiosité, le besoin d'action, d'émulation, le désir d'acquérir des connaissances. Placé au milieu d'objets qui ont du rapport avec l'art, les sciences, l'industrie, il verra naître sa vocation. Au collège, l'enfant, dit ce même auteur, n'est pas mieux que dans sa famille; on y fait passer la théorie avant la pratique; on y veut que les enfants comprennent l'utilité d'une abstraction, d'un principe dont on ne leur fait même pas entrevoir l'application. Ils sont tenus jusqu'à vingt ans uniquement sur des livres sans leur rien faire faire qui ait rapport aux choses sociales.

Au phalanstère, l'enfant s'instruira en s'amusant, en s'exerçant avec les enfants de son âge, en recevant ou plutôt en sollicitant les leçons des plus âgés. Les études ne figureront qu'en second ordre; car les enfants sont naturellement portés à imiter, s'attachent surtout aux choses utiles, aux choses qu'ils ont observées, dont ils voient l'utilité; en intéressant leur amour-propre on obtiendra un rendement utile.

Nous ne donnons ces idées, déjà anciennes, qu'à titre historique; leur application semble difficile avec les mœurs actuelles; la théorie qu'elles défendent n'est qu'en partie juste.

C'est dans la famille que doit commencer l'éducation, c'est dans la famille qu'elle doit finir: la phase intermédiaire seule appartient à l'Université.

Normalement, la mère, qui assiste à l'éclosion des sentiments, doit en diriger les premiers élans. Sur ce fond, le père et l'instituteur dessinent le grand relief moral qui, plus tard, s'élargit et s'accentue.

De la troisième à la septième année, vers la cinquième en moyenne, l'enfant commence à fréquenter l'*école*, où il travaillera surtout au cours de l'adolescence.

De grands progrès ont été réalisés dans les diverses écoles privées ou publiques; il s'en faut cependant que l'hygiéniste mental n'ait plus rien à y souhaiter.

Il n'est pas de notre compétence de donner des conseils sur la nature des divers exercices imposés aux écoliers, ni même de traiter la question de l'utilité ou de l'inutilité des études classiques, en particulier de l'étude du latin et du grec.

Nous nous permettrons seulement d'estimer que les études gréco-latines doivent non seulement ne pas être abandonnées, mais étendues à tous les enfants; sans doute elles n'arrivent que rarement à donner une connaissance complète de ces langues, mais elles obligent l'enfant à chercher, à réfléchir, à vérifier, à raisonner, c'est déjà un résultat; elles doivent ne pas être réservées à une classe privilégiée, mais étendues à tous les esprits susceptibles d'en tirer profit, c'est-à-dire à la grande majorité des citoyens français; elles doivent être même continuées autant que possible après l'école, car elles nous font recueillir les idées des plus parfaits interprètes de la raison et du sens de la beauté (Boutroux). Il faut aussi nourrir toutes les intelligences des œuvres de nos classiques; par eux, pénétreront en nous ces qualités de clarté, de goût, de rectitude intellectuelle vers lesquelles n'a cessé de s'orienter l'esprit français. « Il me semble, dit Boutroux, que chacun de nous devrait posséder un recueil de textes français, composé par lui-même, qu'il méditerait pendant toute sa vie et dont il ferait passer le meilleur dans sa propre substance ».

D'ailleurs l'enseignement secondaire a déjà pour objet « de former des cerveaux plutôt que de les remplir » (Appell); il n'a pas la prétention — sauf pour de rares sujets — de faire des latinistes ou des hellénistes; il cherche à développer les qualités de l'esprit dont la mise en œuvre est indispensable dans la vie (Le Chatelier). L'étude des sciences est nécessaire, mais ne saurait être exclusive sans danger (Lamartine, Mordagne, etc...).

Il nous paraît qu'il pourrait être adjoint aux programmes des *exercices d'hygiène mentale;* il est nécessaire de faire faire de bonne heure aux adolescents des exercices de psychologie et d'analyse psychique.

Pourquoi l'*hygiène mentale* n'entrerait-elle pas dans les programmes universitaires? Déjà des notions de « morale » sont données, c'est un premier pas. Mais il y aurait intérêt à remplacer cette morale, sorte d'hygiène mentale rétrécie, par l'hygiène mentale complète, comprenant les diverses questions que nous avons envisagées. Et, de même que l'histoire, la géographie, les mathématiques sont « revues » plusieurs fois, avec approfondissement progressif des questions, de même

il serait institué plusieurs cycles dans l'étude de l'hygiène mentale :

Pendant le premier cycle (classes de 6e, de 5e et de 4e) des notions générales seraient données sur les diverses fonctions psychiques, au moyen de récits, de résumés, d'exercices sur ces fonctions.

Des notions plus précises sur les fonctions psychiques seraient fournies au cours du deuxième cycle (3e, 2e et 1re), sur l'existence, la nature, la formation des idées générales et des principes; le fonctionnement du système nerveux serait également envisagé.

Enfin, pendant le troisième cycle (classe de philosophie), non seulement la psychologie, la logique, la morale seraient étudiées en détail, mais l'hygiène mentale et ses applications entreraient dans le programme.

Cet enseignement de l'hygiène mentale serait le plus possible vivant, comporterait des exemples, des récits, même des « faits divers »; il devrait être une véritable leçon de choses tout en étant précis et scientifique, et une leçon de faits vécus. Donné surtout en philosophie, il serait préparé par les notions de psychologie, de physiologie nerveuse, de logique et de morale acquises au cours des deux premiers cycles.

Dans beaucoup de collèges des États-Unis cet enseignement de l'hygiène mentale, tel que nous le souhaitons, existe déjà.

Pour combiner judicieusement les horaires, il conviendrait d'après R. Rémy, de placer le matin les exercices ou les branches qui font travailler les centres supérieurs, et l'après-midi, ceux qui appellent à l'activité les centres de mémoire. Pour cet auteur, les centres de mémoire sont plus accueillants l'après-midi, les centres supérieurs plus réceptifs le matin, à l'égard des connaissances qu'ils doivent acquérir; les centres intellectuels supérieurs se fatigueraient plus rapidement que les centres de mémoire puisant dans ceux-là les matériaux nécessaires à l'élaboration de leur travail. Or, à l'heure actuelle, on les fait travailler simultanément; les méthodes sont donc défectueuses, car elles vont à l'encontre de l'enseignement que donne la nature.

Mme Joteyko, dans son livre sur la fatigue, fournit des indications utiles sur les règles à appliquer au travail dans

les écoles, et donne les opinions de plusieurs auteurs sur ce sujet :

« La durée des leçons doit certainement varier avec l'âge des enfants, c'est-à-dire avec le degré de leur attention. FALK trouve que chaque leçon peut durer quarante minutes, si l'intervalle entre les leçons est de dix minutes. KUBORN pense qu'à huit ans l'attention ne peut pas être fixée plus longtemps qu'une demi-heure. D'après CARINI, il est dangereux de forcer les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de neuf ans à faire un effort d'attention pendant plus de vingt minutes. La Commission sanitaire de Paris recommande, pour les classes inférieures, des leçons d'une demi-heure et des poses à l'extérieur. En règle générale on se prononce pour la demi-heure de leçon quand il s'agit de petits enfants. ZIMMERMANN a trouvé dans la deuxième et la troisième année scolaire que six leçons d'arithmétique par semaine, chacune d'une demi-heure, donnaient une quantité de notions apprises supérieures à quatre leçons par semaine, chacune d'une heure entière. D'après SCHUYTEN, à l'école primaire, les leçons devraient être de vingt-cinq minutes avec cinq minutes de relâche, coupées au milieu du matin et l'après-midi par un quart d'heure de récréation à l'air libre. »

« Pour les classes supérieures, les leçons devraient être de quarante-cinq à cinquante minutes avec les mêmes poses. Ici des leçons trop courtes s'opposeraient à l'acquisition des qualités de l'entraînement. »

« Des expériences intéressantes ont été faites par GRIESBACH au moyen de la méthode esthésiométrique; elles ont montré que l'enseignement de l'après-midi, qui conduit à un degré de fatigue plus accentué que l'enseignement du matin, ne doit être appliqué qu'avec beaucoup de prudence. »

« VANNOD en Suisse et SAKAKI à Tokio trouvent, avec la même méthode, qu'une heure de travail l'après-midi provoque autant de fatigue que deux heures du matin. On rencontre peu d'attention dans l'après-midi suivant WAGNER; certains élèves sont même envahis par la somnolence. SCHUYTEN a montré, en se servant du dynamomètre, que les élèves des écoles primaires (Anvers) déploient une force plus considérable l'après-midi que le matin. C'est là l'expression du cumul de la force qui se produit, à cause de l'immobilité, à travers

les heures de classe et qui atteint son degré le plus aigu quand la digestion du repas de midi est terminée (SCHUYTEN). Cette augmentation de force musculaire dans l'après-midi s'accompagne d'une dépression d'énergie intellectuelle. Nous voyons que la variation de ces deux espèces d'énergie à travers la journée affecterait donc une corrélation inverse. »

« La conclusion qui s'impose de ces expériences est que les exercices physiques ont leur place marquée dans l'après-midi, quelque temps après le repas. »

« SCHUYTEN a montré aussi, par des expériences multiples, que l'attention des enfants a son maximum dans la matinée; ce fait semble en rapport avec le balancement organique entre l'énergie intellectuelle et l'énergie physique, et avec l'existence de la fatigue dans l'après-midi, de l'état de repos le matin. »

En ce qui concerne les *tendances générales* à préconiser, pour que la vie entre toute grande dans l'école, celle-ci doit être « sociale, force souple et animée, favorisant le développement de la personnalité de l'enfant »; « la foi au progrès, dit A. PATRI, c'est la foi de l'enfant. »

J. FONTÈGNE, utilisant les intéressantes expériences de SEIDEL, fondateur de l' « école du travail », et partisan résolu d'une socio-pédagogie, préconise l'extension du travail manuel dans l'enseignement; il en espère beaucoup; il y voit « une source intarissable de joie »; malgré cette exagération, sa thèse est intéressante et juste.

Pour que l'instruction ait son rendement maximum, il ne sera jamais perdu de vue, aussi bien de la part des maîtres que des élèves, qu'une connaissance ne s'acquiert pas pour elle-même, mais qu'elle n'a de valeur que par sa raison d'être, idéale ou pratique; et cela, aussi bien pour les études littéraires que pour les études scientifiques; celles-ci paraissent rejoindre plus vite la réalité, celles-là doivent ne pas s'éloigner du but pratique : la formation de l'esprit. Toutes doivent avoir pour fin d'inculquer le besoin d'apprendre et de donner « un ensemble de principes et de méthodes permettant à chacun d'apprendre par lui-même » (BOUTROUX).

La discipline intérieure, l'intérêt de ce que l'on fait doivent remplacer autant que possible la discipline extérieure, qui ne doit être utilisée que comme moyen secondaire.

Ne serait-il pas indiqué, enfin, de chercher à remplacer une partie des examens par les méthodes de la psychologie appliquée : tests divers, épreuves de longue durée, où l'intelligence aurait plus de part que la mémoire. A l'Université de Columbia (New-York), l'examen qui permet de suivre les cours peut être remplacé par un examen psychologique. (Toulouse). C'est là un exemple à méditer.

Pour préparer une instruction et une éducation convenables, il importe d'opérer la *sélection des écoliers.*

Naguère la pédagogie se souciait davantage des enfants anormaux à qui elle s'efforçait de faire acquérir une efficience sociale suffisante : on supposait que les enfants bien doués pouvaient se débrouiller seuls. Cette conception a été modifiée par la guerre : tous les pays ressentent le besoin de réparer leurs pertes en s'efforçant de donner à chaque intelligence les meilleures conditions de développement, et c'est pourquoi on commence à organiser, un peu partout, des écoles ou des cours spéciaux pour enfants bien doués.

« Dans la société épuisée d'après la guerre, dit Schiff, la sélection précoce des enfants doués est une nécessité. Il s'agit non seulement de favoriser les écoliers intelligents, mais aussi de les préserver du retard qu'entraîne le contact avec des enfants insuffisamment développés au point de vue intellectuel. »

« Des sujets d'aptitudes très diverses, dit Toulouse, sont mêlés dans les classes où le trop grand nombre d'élèves empêche d'individualiser l'enseignement. Les écoliers d'intelligence supérieure ou moyenne sont entravés dans leurs progrès par la présence de condisciples dont certains sont plus ou moins arriérés et ne parviennent pas à suivre l'enseignement, même au prix d'efforts fatigants. Il arrive, par contre, que des enfants très doués accaparent toute l'attention du professeur au détriment des sujets moyens. »

« Il faudrait répartir les écoliers en cinq catégories : surnormaux; subnormaux; « dépendants » au point de vue intellectuel; anormaux au point de vue affectif ou instinctif; normaux. Sur 100 écoliers, 1 à 2 enfants sont dépendants, 4 ou 5 subnormaux, 4 ou 5 supérieurs; 1 ou 2 anormaux au point de vue affectif. Le reste, 95 à 90 % environ, sont du type moyen ou normal ».

Comment opérer cette sélection?

Nous avons déjà étudié cette question, en particulier le choix des bien doués, dans la deuxième partie; il est indispensable que nous y revenions ici.

La sélection des écoliers repose soit sur l'appréciation des maîtres après plus ou moins longue observation des élèves, soit sur diverses épreuves psychologiques destinées à explorer l'attention, la mémoire, la compréhension, le jugement, l'imagination, l'observation; de plus l'émotivité, la volonté, le caractère peuvent être étudiés durant le séjour dans une colonie de vacances (conduite au jeu, qualités de meneur, véracité, etc.).

Pour la première méthode, il est indispensable que les maîtres ne se rendent pas compte seulement du bagage de connaissances des élèves, mais qu'ils cherchent à connaître les particularités psychiques de chacun d'eux (Bappert).

En ce qui concerne la méthode des tests, ceux-ci sont extrêmement variés.

On trouvera dans les leçons publiées par Foucault des renseignements sur la mesure des divers processus psychiques chez les enfants.

Clara Town utilise, pour classer les enfants dès leur entrée à l'école, quatorze tests de gravures.

Woolley et Cleveland ont préconisé deux appareils montessoriens : la tour rouge, et les cylindres, utilisables pour la sélection des jeunes enfants.

Une série spéciale de tests ne nécessitant pas de réponses verbales a été utilisée par Johnson pour examiner collectivement les élèves des écoles primaires.

La série de tests de Krug et Pommer est assez complète; ces auteurs emploient, pour déceler les enfants bien doués, les tests de mémorisation des mots couplés, de séries de mots associés, de phrases, le test d'attention abstraite de Sterzinger, ceux des associations logiques, de l'invention d'une phrase d'après trois mots, des phrases en désordre, du complètement verbal.

Nombreux sont aux États-Unis les établissements scolaires qui utilisent les tests et où leur emploi donne satisfaction (Laird et Andrews).

Les tests dits du Northumberland ont été étudiés chez les enfants par THOMSON.

SCHWOERING, RUCH, KENT, RICHARDSON ont proposé des listes de tests variés qui leur ont donné de bons résultats.

Le test bien connu de BOURDON (rayer telles ou telles lettres dans une phrase) a été appliqué chez les enfants et étudié par MICHAËLIS.

Ce sont les tests de YERKES qu'utilise KORNHAUSER, en modifiant les méthodes statistiques que YERKES avait appliquées à ses tests.

Les résultats obtenus par Th. SIMON avec les « National tests » américains (échelle A, forme I) et l'échelle BINET-SIMON sont en corrélation étroite.

La méthode de sélection des bien doués due à STERN (définition des mots, analogies, construction d'une phrase d'après trois mots, ordination des idées, question d'intelligence) a été mise en œuvre avec succès par W. O. DOERING dans les écoles primaires de Lübeck.

Les tests ci-dessous ont été utilisés par M. BOGEN :

1° test d'analogie : trois mots étant donnés, trouver un quatrième mot qui se comporte vis-à-vis du troisième comme le deuxième vis-à-vis du premier :

Ex. : maison, toit, tête,... chapeau;
mouton, laine, chat,... poil.

2° test du mot supplémentaire : rayer d'une série de mots celui qui ne convient pas :

Ex. : bois, liège, bateau, vessie, pierre (ce dernier est à rayer car la pierre ne flotte pas),

fauteuil, table, chaise, pupitre, toit (ce dernier à rayer).

3° test de la série des nombres : continuer par un seul nombre la série commencée :

Ex. : 1, 2, 3, 4, 5, 6,... 7,
3, 6, 9, 12, 15, 18,... 21.

4° test de l'arbre généalogique.

5° test du terme moyen : une série de mots étant donnée, trouver le terme moyen qui sera souligné.

Ex. : minute, seconde, année, heure, semaine;
éléphant, souris, brebis, vache, chien.

6° test de la traduction : souligner, dans une phrase étrangère, un mot souligné dans une phrase de la langue maternelle.

PEARCE BAILEY, FRANKWOOD E. WILLIAMS ont institué des examens complets, physique et mental, des jeunes gens, qui permettent d'avoir une idée juste des capacités, des possibilités de ceux-ci.

Dans les écoles publiques de Chicago, une fiche résume le comportement des élèves (1921); SEASHORE a préparé soigneusement cette fiche; les dix rubriques suivantes y sont portées : pouvoir de raisonnement, originalité et imagination, mémoire, vivacité d'esprit, justesse, application, coopération et sociabilité, attitude morale, santé physique, intérêt pour la recherche et le travail.

L'intérêt que suscite telle ou telle matière par les élèves a permis à MALSCH ainsi qu'à CHAIM un classement de ceux-ci.

KLEWER emploie treize variétés de tests, neuf muets (ordonnancement de boîtes, de cercles, d'images, lots, etc...), quatre d'ordre verbal (achèvement des phrases, comparaison d'idées concrètes, etc...), pour distinguer les élèves bien doués, moyennement doués et faiblement doués; pour les élèves des écoles primaires, il estime que l'observation soigneuse et consciencieuse des maîtres donne les mêmes résultats discriminatifs que le classement expérimental; d'une façon générale d'ailleurs il donne, comme indice de corrélation entre les deux modes, 0,56 pour les garçons et 0,71 pour les filles.

Élisabeth M. STALNAKER a comparé certaines mensurations physiques et mentales chez des écoliers et des étudiants.

On sait que C. BURT a revisé l'échelle de tests de BINET-SIMON; puis il en a ajouté d'autres qui sont intéressants, par exemple des tests collectifs (opposition, analogies, définitions, ordres à exécuter par écrit, complètement, etc.) et des tests individuels (labyrinthe de PORTEUS, absurdités à découvrir, etc.); la série complète de BURT comprend cinquante tests.

FOX a groupé dix des tests de raisonnement de BURT pour sélectionner les enfants de onze à douze ans susceptibles de recevoir une instruction supérieure; il a trouvé qu'il y avait corrélation entre les résultats qu'il obtient avec ces tests et les épreuves d'arithmétique.

Les tests d'OTIS ont été utilisés par YARBOUGH pour classer des jeunes gens qui, d'autre part, étaient soumis à l'appréciation de leurs camarades et au jugement des maîtres; les trois

modes de classement étaient sensiblement en corrélation les uns avec les autres.

La corrélation entre les tests de l'armée américaine de YERKES d'une part et les notes de classe et les examens d'autre part a été étudiée par BOWIE; cet auteur pense que la méthode des tests ne peut pas remplacer l'examen classique mais qu'elle peut donner des indications complémentaires utiles.

La sélection des écoliers doit se faire, selon Mme JOTEYKO surtout par un examen psychologique détaillé. Il y a lieu dans ce but de créer des postes de « psychologues d'école », comme à Londres. Il sera d'abord nécessaire d'obtenir des données sur le niveau intellectuel général de la jeunesse scolaire; ces données permettront de déterminer ensuite les aptitudes particulières de chaque individu. 130 élèves des trois premières années d'un lycée de Varsovie ont été ainsi examinés. Les tests utilisés ont été soigneusement triés. Les recherches ont porté sur :

1° les rapports des élèves avec l'école;
2° les intérêts intellectuels;
3° la mémoire immédiate des chiffres;
4° la mémoire immédiate des mots;
5° l'attention;
6° l'imagination créatrice;
7° l'association;
8° la définition des mots abstraits (l'auteur attribue une importance de tout premier ordre à cette épreuve pour l'appréciation de l'intelligence, et étudie d'une façon particulièrement détaillée les résultats pbtenus);
9° la comparaison des concepts;
10° le jugement critique;
11° la classification des concepts et les séries logiques;
12° les questions raisonnées;
13° l'explication des proverbes;
14° Quelques opinions des enfants;
15° les réactions;
16° les sentiments esthétiques.

Les résultats obtenus ont permis d'apprécier le niveau moyen de chaque classe et l'évolution progressive des diverses facultés chez les élèves.

« Yerkes, dit Toulouse, propose des moyens de sélection qui, par leur amplitude, traduisent bien les tendances pratiques des Américains. Il demande que des groupes d'experts (médecins psychologues, pédagogues, assistants sociaux) étudient ensemble toute la population scolaire d'une ville à l'aide des meilleurs procédés d'examen comprenant :

« 1° Examen physique et psychique, par groupe de 20 à 50, pour sélectionner les enfants, 10 ou 15 sur 100 appartenant aux groupes hors de la moyenne;

« 2° Examen physique et psychique plus approfondi de chacun de ces enfants;

« 3° Rapport sur chaque cas avec suggestion pour l'éducateur.

« Et, pour établir un ensemble systématique des tests, il conseille de se servir de l'étude psychologique :

« 1° des « ratés », délinquants, anormaux, instables;

« 2° des individus ayant réussi dans leur carrière. »

Quels que soient les moyens employés pour la réaliser, la sélection des écoliers, dit Rémy, permettra d'éviter le gaspillage du capital intellectuel. Quand la société connaîtra les mieux doués, elle empêchera qu'ils soient utilisés à des fonctions inférieures, comme ils l'ont été très souvent.

A quel moment devra être faite la sélection des écoliers?

Toulouse estime que le triage doit être pratiqué le plus tôt possible. Il semble bien que ce soit là la meilleure façon de faire.

En Allemagne, les systèmes en usage sont assez compliqués.

D'après A. E. Meyer et d'après Mlle J. Abramson, Schiff distingue, en effet, dans l'organisation de la ségrégation scolaire :

1° Le système berlinois (W. Moede et C. Piorkowski) : six variétés de classes, dont l'une est spéciale aux enfants bien doués, une autre pour les moyens, et les quatre dernières pour les enfants retardataires, arriérés ou anormaux.

2° Le système de Mannheim (Sickinger) : une variété de classes pour les enfants moyens et bien doués, deux autres pour les faiblement doués et les arriérés; dans les dernières années de classes de la première variété.

Des dispositions particulières sont prises en faveur des enfants bien doués; ils reçoivent des leçons supplémentaires

(langues vivantes); si leurs progrès se maintiennent, ils passent dans des classes dites de passage, qui les acheminent vers l'enseignement secondaire et supérieur. L'enseignement secondaire est ainsi réservé aux enfants qui ont donné la preuve d'aptitudes spéciales et il comprend plusieurs sections : écoles d'instituteurs, lycée classique, écoles techniques et polytechniques (d'après Schiff).

Pour Mme Joteyko, des réformes s'imposent dans le domaine de l'enseignement; elles sont exigées par les idées démocratiques actuelles : ce sont, outre la sélection des écoliers, l'école primaire d'un type unique jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans, le lycée ou les écoles professionnelles de second degré, selon les aptitudes des élèves, pendant les quatre ou cinq années suivantes; la sélection serait faite à la fin des études primaires. On pourrait ainsi obtenir un rendement meilleur que celui que donne le système actuel.

Dernièrement, le ministre de l'Instruction publique française émettait les mêmes idées que Mme Joteyko au sujet de la nécessité de l'école primaire du type unique. On pourrait soit ne maintenir que les écoles primaires actuelles et supprimer celles des lycées et collèges, soit supprimer les écoles primaires actuelles et ne conserver que les classes primaires des lycées; par cette seconde manière serait réalisée l'école unique telle qu'elle existe aux États-Unis (Nillikan).

Pour mener à bien l'éducation et l'instruction dans les écoles, il faut, en tout état de cause, que les *éducateurs soient à la hauteur de leur lourde tâche.*

Déjà Chavannes écrivait en 1722 : « Un beaucoup plus grand nombre de classes seraient nécessaires afin qu'il y eût moins d'écoliers dans chacune. Il faudrait attirer au pénible emploi de maître, par de grosses pensions, des personnes de mérite qui lui fissent honneur, et faire d'excellents choix entre ceux qui se présenteraient. Avant qu'on soit résolu à cela, il est inutile de dresser de nouveaux plans. Je prendrais la liberté d'ajouter que rien ne me paraît plus digne d'attention; l'éducation des hommes a plus d'influence qu'on ne saurait dire dans la société, soit en bien, soit en mal, et s'il y a quelque chose qui mérite les soins de ceux qui la gouvernent, c'est le bon état des écoles. »

Brémond, dans *L'enfant et la vie*, donne des détails suggestifs sur la méthode d'un éducateur anglais, Thring, puritain dans toute l'acception du mot, et qui attirait les jeunes gens et les gagnait par une « contagion merveilleuse ».

Sans autant demander, il est à désirer que la préparation psychologique des éducateurs soit aussi complète que possible.

Le programme des écoles normales comprend, déjà, depuis 1920, non seulement de la psychologie et de la morale, mais aussi de la psychologie expérimentale (Foucault).

Dans le programme du concours pour l'inspection médicale des écoles de la ville de Paris, figurent des notions de pédagogie psychologique, d'examen médico-psychique de l'écolier. Averill a écrit une *Psychologie pour écoles normales.*

Ce sont là d'heureux présages d'une préparation parfaite.

Enfin — dernière remarque sur l'éducation pendant l'enfance — nous avons vu qu'il est désirable de voir instituer un « livret médical du citoyen »; celui-ci devrait être précédé du *livret médical scolaire* (Sieur) (1924); il est déjà établi pour de nombreux enfants; il faudrait qu'il le fût pour tous; y seraient consignées, outre les marques distinctives physiques, maladies, infirmités, etc..., les caractéristiques psychiques et, éventuellement, les tares mentales, même légères; sans doute, la susceptibilité individuelle et le secret médical devraient être sauvegardés; il semble possible cependant d'établir un tel livret, qui serait utile pour l'éducation et pour l'orientation professionnelle.

3° *Adolescence et Jeunesse.* — Tout ce que nous venons de dire de l'éducation et de l'instruction à l'école s'applique autant aux adolescents (enfants de huit à quatorze ans) et aux jeunes gens (de quinze à vingt et un ans) qu'aux jeunes enfants; si nous en avons parlé à propos de la seconde enfance, c'est que, en étudiant l'éducation pendant l'adolescence et la jeunesse, nous devrons consacrer d'assez longs développements à la question sexuelle, très importante à ces âges.

Au cours de l'*adolescence*, le pouvoir de raisonnement apparaît sous forme de possibilité d'envisager les objets sous leurs divers aspects, de former des concepts, de tirer des faits des conclusions; bientôt c'est la volonté, le pouvoir de réfléchir sur les motifs de la conduite, la liberté de choisir entre eux.

La puberté fait aussi son apparition; l'adolescent « s'éveille à un monde nouveau » (St.-Hall), qu'il comprend mal.

C'est à cet âge surtout que seront formées les bonnes habitudes (E. Miles); celles-ci seront très variées; les principales sont celles relatives à l'alimentation, aux jeux, aux sports, à la propreté, à la station droite; la régularité, le respect de soi-même, l'obéissance à la discipline, l'entraînement à l'effort soutenu et lentement accompli, etc...

Il faut, de plus, régler les « sujets d'intérêt », créer autour du grand enfant une ambiance chargée de suggestion, activer son ardeur dans de nombreuses formes de l'activité; partir des sujets d'intérêt de la vie journalière pour s'élever aux ambitions plus hautes et aux fins idéales élevées.

Le *jeune homme* émerge de la période difficile de l'adolescence; peu à peu il comprend et se comprend, il prend la maîtrise de soi, acquiert la personnalité. Mais cet âge est une période d'effervescence; les goûts se développent et dépassent les limites du milieu; cette période est la plus critique de la vie, elle contient les possibilités du plus grand bien et du plus grand mal; le choix entre ces deux variétés est d'autant plus difficile aujourd'hui que le milieu contemporain où évoluent les jeunes gens est très spécial : les conditions, si peu naturelles, de la vie industrielle dans les villes, avec les dangers physiques et moraux qu'elles entraînent, le système moderne d'examens et l'absorption des énergies du jeune garçon pour l'acquisition des connaissances nécessaires, le relâchement de la discipline, de l'autorité et de la morale, l'affaiblissement du sens du devoir; la diminution du respect et de l'obéissance, le fait que l'appel de la religion se fait de moins en moins pressant et que l'idéalisme s'efface devant la conception matérialiste moderne de la vie, l'émancipation économique du jeune garçon qui se produit de bonne heure et fait ainsi perdre tout contrôle sur lui, le fait que cette perte de contrôle, qui coïncide avec la fin du temps d'école, se produit au moment même de la vie de l'enfant où il a le plus besoin de surveillance et de direction, tout cet enchaînement de circonstances, cette machinerie si vaste et d'action si néfaste qu'on appelle la civilisation moderne semblerait avoir été créé spécialement pour arrêter, pervertir et détruire les forces et les aspirations de l'adolescent au moment où

elles se développent. « Jamais, dit STANLEY-HALL, la jeunesse n'a été exposée à de tels dangers, à tant de perversion, à tant d'arrêt dans son développement, qu'à l'époque actuelle. »

Pour que le jeune homme triomphe de tous ces périls, il faudra d'abord qu'il sorte de l'adolescence ayant obtenu la maîtrise de soi, qu'il ait pris l'habitude de « se dire *non* à lui-même », qu'il ait été bien « préparé »; de la sorte il pourra affronter l'instinct sexuel et ne pas succomber à ses impulsions.

En deuxième lieu, l'instinct social se développant, le jeune homme prend plaisir à la vie de compagnie; alors « la discipline doit se draper dans le manteau de l'amitié » (THORNTON); le jeune homme doit avoir un confident de son sexe, plus âgé que lui, qui devra être d'un moral élevé; il ne faudra pas mépriser le sorte de code d'honneur des jeunes gens et en tenir grand compte, ne pas blâmer un enfant de cet âge devant ses compagnons; enfin on lui apprendra à résister à l'opinion publique dans bien des cas.

L'impulsion à l'activité est grande chez le jeune homme; les exercices physiques constitueront les meilleurs moyens de satisfaire cette soif d'activité.

Un des facteurs caractéristiques de la jeunesse est la nécessité de s'affirmer soi-même, et l'instinct d'indépendance. Ce désir sera guidé et canalisé, « tourné vers le dedans de lui-même (THORNTON).

Pendant la jeunesse, l'éveil de l'*instinct sexuel* est un facteur très important. Pour aider l'enfant à traverser la crise de la puberté, quatre moyens sont à employer : la *préparation* (dont nous avons déjà parlé), l'*aide physique* (nous avons dit un mot également de l'utilité des exercices physiques pour le jeune homme), enfin l'*information* et la *direction.*

La nécessité d'initier l'adolescent aux questions sexuelles se fonde sur le fait que cette *information* lui viendra tôt ou tard, et que, si nous ne nous arrangeons pas pour qu'elle lui vienne d'une source propre, elle lui viendra certainement d'une source qui ne le sera pas.

Les désavantages qu'il y a à ce qu'il obtienne cette information d'une source souillée sont au nombre de trois : d'abord, il peut prendre des habitudes d'abus de soi-même avant de comprendre réellement ce qu'il fait, et il s'apercevra alors

que la lutte pour acquérir la maîtrise de soi est beaucoup plus difficile que s'il avait été mis en garde contre cette habitude avant de la prendre. En second lieu, alors que le bonheur du reste de sa vie dépend surtout du fait que cet instinct soit uni en son esprit à un idéal de conduite élevé, les connaissances qui lui viendront de sources souillées s'uniront inévitablement à un idéal très bas; et enfin, pendant les années où l'enfant se livre à l'abus de soi-même, il apprendra à ne considérer la question de la vie sexuelle que du point de vue de la satisfaction personnelle.

En face de ces dangers, nous devons accepter de considérer l'initiation sexuelle comme une partie essentielle de l'éducation de l'adolescent (Thornton).

Cette information sera faite par une personne qualifiée, et devra être faite en temps voulu, vers douze à quatorze ans (Moll), bien que l'enfant puisse être mis en garde plus tôt contre la nécessité de ne faire servir les organes sexuels qu'à l'excrétion urinaire. L'information sera donnée enfin dans de bonnes conditions, « dans un décor plus spirituel que physique », mais en insistant sur la nécessité de la continence, qui ne présente jamais de dangers.

La *direction* sera le quatrième moyen de permettre au jeune homme de faire face aux difficultés qu'entraîne le facteur sexuel. Les pensées du jeune homme doivent être écartées des questions sexuelles et non dirigées vers elles (Littleton), en l'intéressant à son développement physique, à son avenir, à sa culture personnelle; en somme, en l'occupant à un effort vers la réalisation de fins élevées.

C'est surtout le jeune homme que nous avons jusqu'ici envisagé en parlant de l'instinct sexuel. Pour les jeunes filles, qui restent plus dans leur famille que le jeune homme, et dont en général les sens sont moins éveillés que ceux des jeunes garçons, la question ne se pose pas avec la même acuité. Pourtant l'émancipation des jeunes filles contemporaines entraîne la nécessité de les mettre en garde contre les conséquences de l'acte sexuel; seule la famille, la mère en particulier, est en mesure de dispenser cette éducation délicate, mais très utile (Mott, Lipmann, etc.).

Ces indications générales sont d'une *application* très difficile; celle-ci a donné lieu à de nombreux travaux, et l'accord

n'est pas fait encore sur plusieurs points de détail importants, en particulier la *manière* même d'informer et de diriger l'adolescent et le jeune homme ou la jeune fille, le *choix* de la personne chargée de cette mission, le *lieu* où elle devra être exécutée (famille ou école).

Aux États-Unis, l'étude scientifique des questions sexuelles va être entreprise d'une façon systématique fort bien comprise, par une division des sciences médicales, qui fait elle-même partie d'une organisation nationale des États-Unis (créée pendant la guerre) : le Conseil national de Recherches. Le comité chargé d'organiser le plan des travaux fut nommé en novembre 1921. Il comprend des hommes de science universellement connus : Cannon, Katharine Bement Davis, Conklin, Thomas W. Salmon, R. M. Yerkes, M. R. Lillie.

Cette organisation a un but purement scientifique, avec une méthode de travail collectif que nous allons schématiser brièvement : le but est de « diriger, stimuler, protéger, systématiser et coordonner des recherches sur les problèmes de la sexualité, afin d'accroître aussi rapidement que possible nos connaissances scientifiques dans ce domaine ».

Les grandes divisions de la recherche ont été établies comme suit :

1° Biologie de la sexualité (point de vue systématique et génétique);

2° Physiologie de la sexualité et reproduction;

3° Psychobiologie infra-humaine de la sexualité;

4° Psychobiologie humaine de la sexualité (comprenant les points de vue individuel, anthropologique, ethnologique, socio-psychologique (Mourgue).

Thomas W. Gallowy, de l'Association américaine d'hygiène sociale, a fait une série de leçons aux membres de l'enseignement, à l'École de pédagogie de l'Université de New-York, sur l'hygiène sexuelle.

Voigtlander, Malinowski, Grassl ont étudié en 1923 les problèmes relatifs à l'instinct sexuel.

Le Bureau de l'Instruction publique de Chicago a donné, à partir du 17 novembre 1922, une série de conférences pour instruire les parents des élèves des écoles publiques sur les problèmes de l'éthique et de l'hygiène sexuelle. Ces confé-

rences sont faites le soir dans les écoles; en ont été chargés : Klarkowski, Sadie Bay Adair, John Dill Robertson, Hart Hanson et J. Lewis Coath.

La « Société pour les études de sexualité et d'eugénique » a tenu en 1923, à l'occasion du deuxième anniversaire de sa fondation, une séance extraordinaire à l'Institut d'hygiène de Berlin. Des rapports ont été lus sur le sujet, désigné à une session précédente : « Constitution et Sexualité ».

F. Kraus ouvrit la séance par un rapport sur « l'histoire et le caractère du problème de la constitution ». Il montra que la pathologie actuelle aurait tendance à dépasser les recherches localisées sur les cellules et les organes isolés pour s'attacher à l'étude de l'organisme animal pris tout entier et considéré dans son ensemble. Hartmann montra les bases biologiques de la constitution sexuelle, les rapports de certains caractères physiques de l'individu avec la fonction sexuelle, et illustra son exposé par des projections sur la transmission héréditaire et les mutations brusques des caractères sexuels chez les papillons et d'autres insectes. Kretschmer fit part de ses conceptions personnelles quant à l'influence de l'instinct sexuel sur le développement du psychisme individuel. Huebner lut un rapport sur la « constitution sexuelle au point de vue de la psychiatrie légale », rapport où il étudie le rôle des facteurs sexuels morbides dans la genèse des crimes et délits de toute espèce. Mathees, Posner, Muehsam, Peritz et Magnus Hirschfeld firent des communications sur les questions sexuelles du point de vue de la pathologie spécialement masculine ou féminine, de la chirurgie, de la neurologie, et sur les inversions sexuelles.

Ont été créées, à Prague et à Königsberg, deux chaires d'enseignement supérieur de « Sexualwissenschaft ».

Des congrès internationaux pour la discussion de la réforme de la vie sexuelle basée sur la science de la sexualité se sont tenus en septembre 1921 et 1922 à Berlin et à Rome. Dans son discours, Hirschfeld a insisté sur la nécessité de traiter, scientifiquement et au grand jour de la discussion publique, toutes les formes de vie. Lipschütz a traité la signification des sécrétions internes pour la sexualité humaine; le problème sociologique du sexe au point de vue juridique et surtout celui de la pédagogie sexuelle ont retenu longuement l'attention.

La question sexuelle est étudiée, en Italie, des points de vue hygiénique, psychologique, social, économique, juridique, moral, pédagogique, par l'Association romaine qui travaille sous la présidence de MINGAZZINI.

A. MIELI dirige une revue nouvelle intitulée *Rassegna di Studi sessuali.*

En Belgique, certains éducateurs et médecins proposent (1924) que des cours soient faits dans les écoles normales sur la fécondation dans le régime végétal, chez les ovipares, chez les vivipares, pour préparer les instituteurs à parler à leurs élèves de la vie sexuelle chez l'homme. Mais THORNTON estime qu'au contraire il n'y a pas lieu d'éduquer les jeunes gens en comparant la vie sexuelle humaine à celle des plantes et encore moins à celle des animaux, dont il faut avec soin la distinguer.

Il ne faut pas en effet confondre deux problèmes bien différents : celui de la reproduction, qui est scientifique, physiologique, et celui de la sexualité, qui est psychosocial.

Une enquête a été instituée en France auprès des associations de parents des élèves de lycées, afin d'avoir leur opinion sur la question de la nécessité d'introduire, dans les cours de sciences naturelles, l'étude des phénomènes de la reproduction humaine. Cinq associations (celles d'Angoulême, Calais, Cherbourg, Lyon, et celle du lycée Janson-de-Sailly à Paris) ont pris parti contre cet enseignement. Quatre associations (Bordeaux, Grenoble, Marseille, et Philippeville) se sont prononcées pour cet enseignement. Les autres régions n'étant pas catégoriques ne sauraient être classées de façon nette. Toutes les associations sont d'accord pour reconnaître que l'enseignement des problèmes sexuels incombe à la famille; mais comme, pour des raisons très diverses, celle-ci se dérobe à la tâche, quelques associations pensent que l'école peut se substituer à elle.

En résumé il faudra montrer aux adolescents qu'il est une fonction dont il ne leur a guère été parlé, qui est la fonction de reproduction; qu'elle présente cela de spécial d'être liée à des sentiments et à des désirs physiologiques constituant l'instinct sexuel; cette association fait de la fonction sexuelle une fonction à caractères spéciaux, ayant ses organes, avec des exigences, des impulsions, qui nécessitent l'intervention

de la raison et de la volonté pour être réprimées et dirigées, une fragilité particulière qui demande à être préservée. Comme nous l'avons déjà conseillé, d'après Thornton, c'est aux enfants de douze à quatorze ans qu'il conviendra de s'adresser; c'est dans la famille ou par l'intermédiaire d'un ami sûr que se fera l'information; si les maîtres ont les aptitudes et le tact nécessaires, elle pourra être faite également à l'école.

Il y aurait beaucoup à dire sur les *rapports entre la question sexuelle et l'équilibre mental.* Sans aller jusqu'à l'opinion outrancière de Freud, il faut reconnaître que l'appétit sexuel conditionne beaucoup de nos actions et de nos états psychiques. Il y aurait intérêt à ce que l'éducation arrivât à bien faire connaître l'instinct sexuel et les fonctions sexuelles; de la sorte l'un pourrait être ainsi tempéré et bridé, les autres seraient dirigées et préservées.

Comme le dit excellemment Mme Montreuil-Strauss, dans son rapport au dernier congrès d'hygiène sociale :

« Il faudrait que, pour toujours, soit imprimée dans l'âme des enfants (fille ou garçon), avant l'éveil de leurs sens et dominant pour eux l'évocation de l'acte sexuel, l'idée de la maternité, de sa beauté, ses responsabilités, ses douleurs, ses joies. »

Pour que l'enfant soit pénétré de cette notion, il ne suffit pas à l'éducateur de répondre d'une façon simple et véridique aux questions que l'enfant ne manque jamais de poser. Il faudrait : faire rentrer normalement, dans toutes les branches d'enseignement scientifique, moral, littéraire, la part qui revient naturellement à cette fonction.

Des œuvres multiples s'occupent de protéger l'adolescence; les unes sont catholiques (Croix-Blanche, scoutisme, patronages, fédérations, etc...) ou protestantes (l'Espoir, les Éclaireurs, les Éclaireuses, etc...) d'autres israélites (Toit familial, maison de refuge, etc...); toutes s'adressent aux jeunes hommes et aux jeunes filles; elles présentent une utilité incontestable et doivent être maintenues, developpées, encouragées.

Mais ces œuvres n'auront pas de résultat sensible si le milieu extérieur même où les adolescents et les jeunes gens vivent continuellement, en dehors des heures, très rares,

passées au Patronage, au Foyer, etc..., n'est pas amélioré comme le souhait en a déjà été exprimé dans notre troisième partie (cinématographes, cafés, gravures ou affiches diverses, licence des rues, etc...).

Une question connexe à celle de l'instinct sexuel est celle de la *coéducation des deux sexes :* peut-être pourrait-elle donner de bons résultats, si l'éducation sexuelle, des jeunes filles et surtout des jeunes gens, était remaniée et améliorée dans le sens de la franchise et de la vérité.

Après ce long exposé des règles d'éducation à suivre aux différents âges, remarquons que, les différents stades n'étant pas nettement distincts les uns des autres, s'interpénétrant souvent, beaucoup de doigté est nécessaire; pour un enfant de huit à treize ans, il conviendra d'essayer de temps en temps l'application des méthodes réservées au stade suivant : si cela donne de bons résultats on continuera; s'il n'y a aucun rendement, on reviendra aux anciens procédés (Thornton). Tout « forçage » est à éviter, mais l'enfant devra être encouragé, stimulé dans sa marche en avant, en essayant de le faire répondre aux procédés correspondant à une maturité plus grande que la sienne.

Une dernière question serait à traiter, c'est la question des *rapports entre la religion et l'éducation.*

En ce qui concerne l'utilité ou l'inutilité de la religion en hygiène mentale, on sait — nous l'avons dit au début du livre — que nous avons estimé ne pas devoir en parler; trop de questions, de mœurs, de famille, de sentiments personnels respectables, seraient à prendre en considération et pourraient entrer en conflit avec les notions scientifiques.

Pourtant, sans vouloir traiter cette question importante, il est difficile de la passer complètement sous silence en parlant de l'éducation. A coup sûr, doit être éliminé de la discussion tout ce qui a trait aux côtés purement doctrinaux, mystérieux, que les religions offriraient à considérer, ainsi que l'étude de la foi elle-même, « certitude sans preuve, qui, étant une certitude, est un énergique principe d'action, et, étant sans preuves, est le contraire de la science ». (Amiel).

Ce qui paraît indéniable, c'est, comme le dit DELACROIX (*in* DUMAS), « que la subjectivité réclame ses droits; il y a dans l'homme des tendances qui le portent au delà de l'expérience »; les religions, comme d'ailleurs des recherches telles que l'occultisme, la métapsychie, etc..., doivent en partie leur origine à ces tendances. Mais les religions ont aussi une autre origine, celle dont elles ont tiré leur appellation même (règles), c'est-à-dire une origine morale; d'après DURKHEIM, « la religion dans son essence primitive se confondrait avec le sentiment social lui-même » (DELACROIX), base du sentiment moral. RIBOT, MARILLIER, DELACROIX estiment, au contraire, que la nature de la fonction morale et celle de la fonction religieuse, prises en elles-mêmes, sont entièrement distinctes.

Quoi qu'il en soit, la fonction pratique des religions « consiste dans la cohésion sociale » qu'elles établissent (DELACROIX); la discipline et la contrainte qu'elles exigent n'ont pas peu contribué à former chez l'homme le pouvoir volontaire, la domination de soi (DURKHEIM).

De plus, les religions possèdent une force qui n'est pas à dédaigner, qu'il vaut mieux, à notre avis, utiliser, quitte à l'endiguer et à la régler, plutôt que de chercher à la supprimer. En matière d'éducation surtout, l'hygiène mentale n'est pas arrivée à un état scientifique tel qu'elle puisse, pour tous et toujours, suffire; les religions, auxiliaires de la morale, peuvent fournir le substitut de l'expérience pratique, qui manque surtout à l'enfant (DELACROIX).

TOULOUSE estime qu'il est dangereux d'exposer à des enfants et à des adolescents prédisposés des idées religieuses, qui sont susceptibles de les éloigner de la vérité et d'exalter leur imagination. C'est là une règle qu'il faut certes formuler pour les sujets prédisposés; pour les sujets normaux, le vœu est à exprimer que la vérité et la logique soient les vrais guides en éducation, mais on ne peut pas nier que la pratique d'une religion — dont les principes moraux sont les mêmes que ceux de l'hygiène mentale — soit un moyen d'éducation à utiliser.

STANLEY HALL insiste, dans ses ouvrages, sur l'utilité, dans l'éducation, des diverses religions, quelles qu'elles soient; or on sait que cet auteur fait autorité dans les questions pédagogiques générales.

Conclusion.

Tels sont *les principes fondamentaux d'hygiène mentale* qui doivent guider les pédagogues, dont la mission demande tact, finesse et savoir.

En éducation et en instruction, des progrès ont été réalisés; il en reste à faire, surtout à l'école, CLAPARÈDE, au Congrès d'hygiène mentale de Paris en 1922, a vigoureusement montré les buts encore à atteindre; les conclusions de son rapport, qui résument les principes que nous avons exposés, sont les suivantes :

« 1° Dans les pays dits « civilisés », l'école, tant publique que privée (quelques heureuses exceptions mises à part), consacre une foule d'hérésies physiologiques, psychologiques et biologiques, contre lesquelles les ligues d'hygiène mentale doivent lutter sans trève ni repos. Hérésies morales aussi, car, combien souvent l'école n'a-t-elle pas tué chez l'enfant le goût du travail, et n'a-t-elle pas projeté une ombre que le souvenir n'efface pas sur les années de l'enfance?

« 2° L'école, pour remplir sa mission de la façon la plus adéquate, doit s'inspirer d'une conception fonctionnelle de l'éducation et de l'enseignement. Cette conception consiste à prendre l'enfant pour centre des programmes et des méthodes scolaires, et à considérer l'éducation elle-même comme une adaptation progressive des processus mentaux à certaines actions déterminées par certains désirs.

« 3° Le ressort de l'éducation doit être non pas la crainte du châtiment, ni même le désir d'une récompense, mais l'intérêt, l'intérêt profond pour la chose qu'il s'agit d'assimiler ou d'exécuter. L'enfant ne doit pas travailler, se bien conduire, pour obéir à autrui, mais parce que cette manière de faire est sentie par lui comme désirable. En un mot, la discipline intérieure doit remplacer la discipline extérieure.

« 4° L'école doit préserver la période d'enfance. Souvent elle la raccourcit en brûlant des étapes qui devraient être respectées.

« 5° L'éducation doit viser à développer les fonctions intellectuelles et morales plus qu'à bourrer le crâne d'une masse de connaissances qui — lorsqu'elles ne sont pas aussitôt

oubliées — restent le plus souvent des connaissances mortes, séjournant dans la mémoire comme des corps étrangers sans rapport avec sa vie.

« 6° L'école doit être active, c est-à-dire mobiliser l'activité de l'enfant. Elle doit être un laboratoire plus qu'un auditoire. Dans ce but, elle pourra tirer un utile parti du jeu, qui stimule au maximum l'activité de l'enfant.

« 7° L'école doit faire aimer le travail. Trop souvent elle apprend à le détester, en créant, autour des devoirs qu'elle impose, des associations affectives fâcheuses. Il est donc indispensable que l'école soit pour l'enfant un milieu joyeux dans lequel il travaille avec enthousiasme.

« 8° Comme la vie qui attend l'enfant au sortir de l'école est une vie au sein d'un milieu social, présenter le travail et les branches d'étude sous un aspect vital, c'est aussi les présenter sous leur aspect social, comme des instruments d'action sociale (ce qu'ils sont en réalité). L'école a trop négligé cet aspect social, et, sortant le travail de son contexte naturel, elle en a fait quelque chose de vide, d'artificiel.

« 9° Dans cette nouvelle conception de l'éducation, la fonction de maître est complètement transformée. Celui-ci ne doit plus être un omniscient chargé de pétrir l'intelligence et de remplir l'esprit de connaissances. Il doit être un stimulateur d'intérêt, un éveilleur de besoins intellectuels et moraux. Il doit être pour ses élèves, bien plus un collaborateur qu'un enseigneur *ex cathedra*. Au lieu de se borner à transmettre les connaissances qu'il possède lui-même, il les aidera à les acquérir eux-mêmes par un travail et des recherches personnelles. L'enthousiasme, non l'érudition, sera chez lui la vertu capitale.

« 10° Cette nouvelle conception de l'école et de l'éducateur implique une transformation complète dans la formation des maîtres de l'enseignement à tous les degrés. Cette préparation doit être avant tout psychologique.

« 11° L'observation montre qu'un individu ne rend que dans la mesure où on fait appel à ses capacités naturelles, et que c'est perdre son temps que de s'acharner à développer chez lui des capacités qu'il n'a pas. Il est donc nécessaire que l'école tienne compte davantage des aptitudes individuelles, et se rapproche de l'idéal de « l'école sur mesure ». On pourrait

y parvenir en laissant, dans les programmes, à côté d'un programme minimum commun et obligatoire pour tous, et portant sur les disciplines indispensables, un certain nombre de branches à choisir, que les intéressés pourraient approfondir à leur gré, mus par leur intérêt et non par l'obligation de passer sur elles un examen.

« 12° Une démocratie, plus que tout autre régime, a besoin d'une élite, élite intellectuelle et morale. Il est donc dans l'intérêt de la société, aussi bien que des individus, de sélectionner les enfants bien doués et de les placer dans les conditions les plus propres au développement de leurs aptitudes spéciales.

« 13° Les réformes ci-dessus préconisées ne seront possibles que si le système des examens est profondément transformé. La nécessité de l'examen pousse les maîtres, malgré eux, à faire du gavage de mémoire plus que du développement de l'intelligence. Sauf peut-être pour le minimum de connaissances indispensables, les examens devraient être supprimés et remplacés par une appréciation portant sur des travaux individuels faits au cours de l'année, ou par des tests appropriés.

« 14° La psychologie expérimentale est en mesure de fournir à la pédagogie pratique des méthodes propres au contrôle de la valeur des procédés didactiques et du rendement scolaire. Elle fournit aussi des méthodes de diagnostic mental (tests mentaux).

« 15° L'inertie et la routine des administrations étant tacitement soutenues par l'indifférence du grand public ou son incompréhension pour la réforme à accomplir, les ligues d'hygiène mentale doivent entreprendre, dans tous les pays, une propagande intense en faveur des idées nouvelles ».

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

AMELINE. — *Contre la fréquente attribution des signes d'activité cérébrale à du surmenage scolaire.* Ann. méd.-psych., 1913, t. III, 10e série, p. 385.

AMENT (W.). — *Fortschritte des Kinderseelen-Kunde.* 1895-1903.

— *Die Entwicklung von Sprechen und Denken beim Kinde.* 1899.

— *Begriff und Begriffe der Kindersprache.* 1902.

ANONYMUS. — *L'hygiène mentale et le collégien.* Ment. Hyg., Oct. 1925.

BALDWIN (J.-M.). — *Mental development in the child and the race.* 1895.

BANG (N.). — *Histoire de l'éducation.*

BAPPERT (J.). — *Psychische Analysen für die Schule.* Z. f. päd. PS; XXV, 1924, p. 373.

BARTSCH (K.). — *Das psychologische Profil. Eine Anleitung zur Erforschung der psychischen Funktionen des normalen und des anormalen Kindes.* Halle, Marhold, 1922.

BÉROT-BERGER. — *Science de l'enfance et du foyer pour le développement général des tout petits.* Paris, Maloine.

BIERVLIET (VAN). — *L'éducation de la mémoire à l'école.* Revue philosophique, juin 1904.

BINET. — *Nouvelles recherches sur la mesure du niveau intellectuel chez les enfants d'école.* L'Année psychologique, 1911.

— *Les idées modernes sur les enfants.* Paris, Flammarion.

BINET et SIMON. — *Le développement de l'intelligence chez les enfants.* L'Année psychologique, 1908.

BINET, SIMON et VANEY. — *Recherches de pédagogie scientifique.* L'Année psychologique, 1906, p. 233.

BINGHAM (A. T.). — *The application of psychiatry to high-school problem.* Mental Hygiene, janvier 1925.

BLATON. — *A mental hygiene program for colleges.* M. H., 1925, p. 478.

BOHN. — *La naissance de l'intelligence.* Paris, Flammarion.

BOUTROUX (E.). — *Science et Religion.* Paris, Flammarion.

— *La réforme de notre éducation nationale.* La France Nouvelle, mai 1919, p. 130.

BRAUNSHAUSEN. — *Psychologische Personalbogen als Hilfsmittel der Pädagogik u. der Berufsberatung.* 1 vol., Leipzig, Barth, 1919.

BRÉMOND (H.). — *L'enfant et la vie.* Paris, Bloud et Gay, 1924.

BRIDGMAN (O.). — *The psychology of the normal child.* J. of. the Americ. med. assoc. Vol. 81, 1926, p. 1260.

BRIGGS (L. V.). — *Mental Hygiene in its relat. to present day nursing.* Boston, M. a. S. J., 1922, CLXXXV, 867-872.

Burnham (W. H.). — *Le réflexe conditionné en hygiène mentale.* M. H., octobre 1921, p. 673. Anal. in Ann. Méd., Psychol., 1922, p. 376.
— *Mental health in normal children.* M. H., juillet 1918.
— *A survey of the teaching of m. h. in the normal schools.* M. H. Concord, N. Y., 1921, V, 19, 45.
Busemann (K. u. A.). — *Ueber die Entwicklung der Merkfähigkeit bei Schulkindern.* Ztschr. f. d. g. Psychol. u. Psych., 1915, p. 277.
Cameron. — *Psychology and the school.* N. Y., Century, 1921, p. 339.
Campbell (C. M.). — *The subnormal child ; a survey of the school population in the Louist Point district of Baltimore.* M. H., janvier 1917.
Cantagrel — *Les enfants du phalanstère.* Paris, libr. sociétaire, 1846.
— *L'éducation et l'hygiène mentale.* M. H., avril 1917 et juillet 1919.
Carpenter. — *Mental physiology.*
Chaim. — *Zur psychologischen Beobachtung der Schüler im naturwissenschaftlichen Unterrichte.* Z. f. päd. Ps. 1923, p. 179.
Chapin. — *Heredity and child culture.* N. Y., Dutton, 1922.
Chase. — *Mental medecine a. nursing.* 3e édit., Phila., 1918, Lippincott, p. 159.
Chavigny. — *Pédagogie et organisation du travail intellectuel.* B. d. l. L. d'H. M., mai-juin 1922, p. 52.
Cibarelli. — *Pedagogia e psicoanalisi,* 1924.
Claparède (E.). — *Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale.* 8e édit. Genève, Kundig.
— *Les méthodes d'éducation et la psychologie appliquée.* Informateur des aliénistes. Paris, 1922, XVII, p. 260.
Clavel. — *Traité d'éducation physique et morale.* Paris, V. Masson, 1855.
Cole (H. C.). — *Some aspects of the mental hygiene of childhood.* Pub. health J. Toronto, 1922, XII, p. 149.
Collin (A.) et Tobolowska (Mlle). — *Protection des enfants élevés par leurs parents psychonévropathes.* Société de Médecine légale de France, 9 janvier 1925.
Conrad (W.). — *Einstellung u. Arbeitswechsel als pädag. u. allgem. psychol. Problem u. s. w.* A. f. d. g. Psychologie, 1915, p. 317.
Compayré. — *Évolution intellectuelle et morale de l'enfant.* 1893.
— *Cours de pédagogie théorique et pratique.* Paris, Alcan.
— *L'évolution intellectuelle et morale de l'enfant.* Paris, Alcan.
— *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le XIXe siècle.* Paris, Alcan.
— *Histoire de la pédagogie.* Paris, Delaplane.
Craig (M.). — *Some aspects of education and training in relation to Mental disorder.* M. H., April 1923, p. 225.
Danenhower R. Wilson. — *Giving your child the best chance.* Chicago, Mc. Clurg and Co, 1924, p. 196.
Darwin (C.). — *A biographical sketch on an infant.* Mind, 1877.
Davenport (J.). — *The salvaging of American girlhood.* N. Y., Dutton and Co, 1924, p. 302.
Dawson (S.). — *On educational problems requiring investigation by psychological methods.* Br. J. of Ps., 1923, p. 118.
Dearborn. — *Facts of mental hygiene for teachers.* M. H., janvier 1919.

DECROLY (O.) et BOON (G.). — *Vers l'école rénovée*. 1 vol. Paris, Nathan, 1921.

DECROLY et BUYSE. — *La pédagogie universitaire aux États-Unis*. Rev. de l'Université de Bruxelles, 1924, p. 3-4.

DELGRADO. — *Quelques aspects de la psychologie de l'enfant*. Lima, 1922.

DELVOLVÉ. — *La technique éducative*. Paris, Alcan, 1922.

DEMOOR et JONCKERRE. — *La science de l'éducation*, 1 vol. Bruxelles, Lamertin, 1921, 2e édit.

DRUMOND (W. B.). — *The child, his nature and nurture*. 1901.

DUGAS. — *L'éducation du caractère*. Paris, Alcan.

— *Le problème de l'éducation*. Paris, Alcan, 1914.

DURKHEIM (E.). — *L'éducation morale*. Paris, Alcan.

— *Éducation et Sociologie*. Paris, Alcan.

EASBY, GRAVE, CHARLOTT. — *Tests and norms at the six year old performance level*. Psychol. clin., 1924, p. 261.

ÉDITORIAL. — *Nouvelles*. L'informateur des A. et des N. De 1921 à 1924.

EGGER. — *Le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants*.

ENG (H.). — *Experimentelle Untersuchungen u. das Gefühlsleben des Kindes im Vergleich mit dem des Erwachsenen*. Leipzig, Barth, 1922.

EVANS (W. A.). — *Un experimento de hig. ment. entre niños de escuela*. Gac. med. de Mexico, 1923, LV, p. 543.

FLEURY (Maurice DE). — *Le corps et l'âme de l'enfant*. Paris, A. Colin.

— *Nos enfants au collège*. Paris, A. Colin.

FONTÈGNE (J.). — *Manualisme et éducation*. Paris, Eyrolles, 1923.

FOUCAULT (M.). — *Observations et expériences de pédagogie scolaire*. Paris, Les Presses universitaires de France, 1923.

GAUPP (R.). — *Psychologie des Kindes*, 1912.

GESELL (A.). — *The pre-school child, from the standpoint of public hygiene a. education*. Boston, Houghton Mifflin Co, 1923, p. 264.

GILLILAND (A. R.). — *Effects of study of latin on the ability to define words*. J. of ed. Ps. 1923, p. 174.

GLUECK. — *Mental Hygiene and education*. Neurol. Bull., N. Y., 1921-III, p. 34.

— *Constructive possibilities of a mental hygiene of childhood*. M. H., juillet 1924, p. 649.

GOOD (A.). — *Nervosität und Erziehung*. Ztschr. f. d. Behand. Schwachsinn. Halle, 1921, p. 163 et 186.

GORDON (Kate). — *Educational psychology*. N. Y., H. Holt, 1917, p. 294.

GROSS (K.). — *Das Seelenleben des Kindes*, 3e édit, 1911.

GUYAU. — *Éducation et hérédité*. Paris, Alcan, 16e édit.

HACHET-SOUPPLET. — *La genèse des instincts*. Paris, Flammarion.

HALL (ST.-). — *Contributions à la psychologie infantile et à la pédag*. N. Y., 1902.

— *Adolescence*. N. Y., 1904.

HAVILAND. — *Mental hygiene needs arising subsequent to school life*. M. H., Albany, 1922, VI, p. 688.

— *A state mental health programm*. State Hosp. Q. Albany. 1921-1922, VII, p. 505.

HEILEN u. BILDEN. — *Grundlagen der Erziehungskunst für Aerzte u. Pädagogen.* München, Bergmann, 1922.

HISCHE. — *Die Auslese der Begabten in Hanover.* Prakt. Ps., févr. 1921, p. 129.

HUMPHREY (G.). — *Education a. Freudianism.* J. of abnorm. Psyc., 1921, Vol. 15, p. 350.

JOHNSON (O. J.). — *Group intelligence examinations for primary pupils.* J. of appl Ps. 1922, p. 403.

JONKHEERE (T.). — *La pédagogie expérimentale au jardin d'enfants.* Bruxelles, Samertin, et Paris, Alcan, 1921.

JOTEYKO (Mme). — *Recherches expérimentales sur le niveau intellectuel des élèves des trois premières années du lycée.* Anal. in. Ann. Méd.-Psychol. 1923, p. 474.

KERNS (H. N.). — *Cadet problems.* — M. H., 1923, VII, p. 688.

KLUVER (H.). — *Begabungsdifferenzierung im ersten Schuljahr.* Z. f. päd. Ps. 1923, 7-8, p. 215.

KOFFKA (K.). *Psychologie de l'enfant.* J. de Psychol. n. et path., 1924, p. 254.

KOHNSTAMM (Ph.). — *Psychologie der Pubertät.* Sexuelle Hyg. vol. 4., fasc. 2, p. 51. (Hollandais).

KRAMER (F.). — *Eingliederung des Unterrichts über die Psychopath. der Kinder u. Jugendalters in das Academische Studium.* Ztschr. f. Kinderforsch., 1924, p. 12.

KRUG (J.) et POMMER (O.) — *Ein Testsystem zur Ermittlung sprachlich begabter Schüler.* Z. f. päd. Ps., 1924, p. 362.

KUSZMAUL. — *Untersuchungen über das Seelenleben des neugeborenen Menschen.* 1859.

LAIRD (D. A.) et ANDREWS (A.). — *The status of mental testing in colleges and universities in the United-States.* School a. Society, XVIII, 1923, p. 594.

LAPIE (P.). — *Pédagogie française.* 1 vol., Paris, Alcan, 1920.

— *Psychologie et Pédagogie.* J. de Psych. norm. et pathol., 1924, p. 1.

— *L'école et les écoliers.* Paris, Alcan, 1923.

LE BON (G.). — *La psychologie de l'éducation.* Paris, Flammarion. Nouvelle édition, 1924.

LEHMANN (A.). — *Den individuelle sjaelelige Udvikling.* 1913.

LESNÉ et C. RICHET fils. — *Le fonctionnement des corps opto-striés chez le nourrisson.* Presse médicale, 7 janvier 1925.

LIPMANN (O.). — *Psychische Geschlechtsunterschiede ; Ergebnisse der differentieller Psychologie.* Ztschr. f. angew. Psychol., 1924, p.1.

LOBISCH. — *Entwicklungsgeschichte der Seele des Kindes.* 1851.

MACKIE (A.). — *Psychoanalysis and education.* Austr. J. of. Psych.,1, 2, 1923, p. 104.

MALSCH (F.). — *Die Interesse für die Unterrichtsfächer an höheren Knabenschulen.* Z. f. An. Ps., 1923, p. 393.

MARION. — *Leçons de psychologie appliquée à la pédagogie.*

— *La solidarité morale.*

Marro. — *La psychologie de la puberté.* C. R. du Congrès international de Psychiâtrie, Neurologie et Psychologie, Amsterdam, 2-7 septembre 1907, p. 554.
Mateer (Florence). — *Child behaviour ; a critical and experimental study of young children by the method of conditionned reflexes.* Boston, R. G. Badger, 1918.
Mendousse (P.). — *L'âme de l'adolescent.* Paris, Alcan.
Meumann. — *Vorlesungen zur Einführung in die experimentelle Pädagogik.* I, II, III, 1907-1913.
— *Abriss der experimentellen Pädagogik.* 1914.
Meyer (A. E.). — *Berlin schools for gifted children.* Ped. Sem. XXX, 3, p. 205.
Michaelis (A.). — *Der Bourdon-test bei 12 jährigen Schülern.* Z. f. päd. Ps., 1922, p. 258.
Monin. — *Hygiène des sexes.* Paris, 1924.
Montessori (Mme). — *Pédagogie scientifique.* I, *La maison des enfants,* II, *L'éducation élémentaire.* 2 vol. Paris, Larousse.
Mordagne. — *Des humanités. Rapport en faveur des études classiques.* Paris, Maloine, 1924.
Mott (F.). — *The psychology of adolescence.* J. of ment. Sc. 1924, p. 199.
Mourgue. — *Hygiène mentale.* Informateur des alién. et des neur., 1923-1924.
Necker de Saussure (Mme). — *L'éducation progressive.*
Norlund (N.-J.). — *Vie psychologique d'un enfant de deux ans.* Vor Ungdom, 1885.
Nunn (T. P.). — *Psychology and education.* Bu. J. of Ps., X, 2-3, 1920, p. 169.
Paton (S.). — *The essantials of an education.* M. H., avril 1920.
Patria. — *Vers l'école de demain.* Paris, Hachette, 1919.
Perez (B.). — *Les trois premières années de l'enfant.* Paris, Alcan, 7e édit., 1911.
— *L'enfant de trois à sept ans.* Paris, Alcan, 1907.
— *L'éducation morale dès le berceau.* Paris, G. Baillière, 1880.
— *L'éducation intellectuelle dès le berceau.* Paris, Alcan, 1911.
— *Le caractère de l'enfant à l'homme.* Paris, 1912.
Peter (R.) et Stern (W.). — *Die Auslese befähigter Volksschüler in Hamburg.* Hamburger Arb. zur Begabungsforschung 1919, Leipzig, Barth., 1 vol.
Preyer. — *Die Seele des Kindes. Beobachtungen über die geistige Entwicklung des Menschen in den ersten Lebensjahren.* Leipzig, Griehen, 1923, nouvelle édition.
Probst (M.). — *Gehirn und Seele des Kindes.* 1904.
Proust et Ballet. — *L'hygiène du neurasthénique.* Paris, Masson, 1900.
Queyrat. — *Les caractères et l'éducation morale.*
Rasmussen (W.). — *Le développement psychique de l'enfant.* 1913.
— *Psychologie de l'enfant. L'enfant entre quatre et sept ans.* Traduction française. Paris, Alcan, 1924.
Richards (E. L.). — *Education in principles of mental hygiene.* Proc. inter. Conf. Women Phys. N. Y., 1900, p. 119.

ROELS u. FELDBRUGGE. — *Die Entwicklung der Aufmerksamkeit vom 8. bis in die Mitte des 12. Lebensjahres.* Verslagen der Afd. Naturkunde (Hollandais). 1921, p. 1200.
ROUBINOVITCH. — *La loi du 24 juillet 1889 et la protection des enfants élevés par des parents psychopathes.* Soc. de Médecine légale de France, 9 mars 1925.
ROUSSEAU (J.-J.). — *Émile.* Paris, Garnier.
RUCH (M. G.). — *A mental educational Survey of 1550 Iowa High School Seniors.* Univesrity of Iowa Studies in education, I, 72, 1923, 8, p. 30.
SAINT-GEORGE LANE FOX PITT. — *The purpose of education.* 1 vol. Nouv. édit., Cambridge, University Press, 1924.
SAND (R.). — *La santé de l'écolier.* Admin. centrale de la Croix-Rouge de Belgique. Bruxelles, 1924.
SCHIFF (P.). — *Sur un enseignement primaire sélectif.* L'H. M., décembre 1925, p. 313.
SCHIMBERG. — *L'éducation morale dans les collèges de la Compagnie de Jésus en France sous l'ancien régime.* Paris, Champion, 1913.
SHEPHERD. — *Educational work at St. Elisabeth Hospital.* M. H., octobre 1924, p. 972.
SHINN. — *Notes on the developpement of a child.* 1893-1899.
SIGISMUND. — *Kind und Welt.* 1856.
SIMON. — *Pédagogie expérimentale.* 1 vol. Paris, Colin, 1924.
SPENCER (H.). — *De l'éducation intellectuelle, morale et physique.* 14e édit., Paris, Alcan, 1914.
SPILLMANN. — *L'éducation sexuelle.* Revue d'Hygiène et de Prophylaxie sociales, décembre 1924.
STANLEY-HALL. — Voir à HALL (ST.-).
STERN (E. u. W.). — *Monographien über die seelische Entwicklung des Kindes.* I et II.
STERN (E.). — *Jugendpsychologie.* Breslau, Hirt, 1923.
STERN (W.). — *Die Erziehung zum psychologisch. Beobachten u. Denken u. S. W.* Ztschr. f. a. Psychol. 1910, p. 221.
— *Psychologie der frühen Kindheit bis zum 6. Lebensjahre.* Leipzig, Quelle u. Meyer, 1921.
— *Die Anwendung der Psychanalyse auf Kindheit u. Jugend.* Ztschr. f. a. Psychol., 1914, p. 71.
STERZINGER (O.). — *Aufnahms Prüfungen in den Mittelschulen U. S. W.* Ztschr. f. a. Psychol., 1919, p. 440.
TAFT (J.). — *Mental hygiene problems of normal adolescence.* M. H., N. Y., 1921, t. V, p. 741.
TAYLOR (M.). — *The child and the home ; an extract from a survey of mental health conditions in a metropolitain district.* M. H., Albany, 1922, p. 746.
THOM (D. A.). — *The preservation of mental health in children.* Boston, M. a. S. J., 1923, CLXXXIX, p. 12.
— *Habit clinics for children of the preschool age.* Am. J. of Psychiat. Baltimore, 1922-1923, t. II, p. 31.
THOMAS. — *L'éducation dans la famille.* Paris, Alcan.
— *Morale et éducation.* Paris, Alcan.

THOMAS — *Éducation des sentiments.* Paris, Alcan, 1914.
THORNDICKE. — *Educational psychology.* N. Y., 1913.
THORNTON (J. E.). — *La formation du caractère dans la famille.* Thèse de lettres, Rennes, 1922.
TIEDEMANN. — *Beobachtungen über die Entwicklung der Seelenfähigkeiten bei Kindern.* 1787.
TOULOUSE. — *Comment former un esprit.* Paris, Hachette, 1908.
TOWN (Cl. H.). — *A massmental test for use with Kinder-garden and first grade children.* J. of. appl. Ps., 1922, p. 89.
TRACY (F.). — *The psychology of childhood.* 1897.
TREADWAY (W. L.). — *The place of mental hygiène in the schools.* Am. J. Pub. Health, Chicago, 1923, XIII, p. 928.
TUCKER (R.). — *Nervous children ; prevention and management.* Boston, R. G., Badger, 1916.
VALLE. — *De la périodicité de l'activité psychique durant l'année scolaire.* Rivista pedagogica. Rome, janvier 1908.
VANEY. — *Nouvelles méthodes de mesure applicables au degré d'instruction des élèves.* Année Psychologique, 1905, p. 146.
WARSCHAUER. — *Rechtspsychologische Versuche mit Schulkindern.* Ztschr. f. a. Psychol., 1916, p. 402.
WEXBERG. — *La caractérologie des enfants selon A. Adler.* La Prophylaxie mentale, 1925, p. 111.
WHITE (W. A.). — *Childhood the golden period for mental hygiene.* M. H., avril 1920.
WILBOIS (J.). — *Les nouvelles méthodes d'éducation.* Paris, Alcan, 1914.
— *La nouvelle éducation française.* Paris, Payot, 1922.
WILE (J. S.). — *Laziness in school children.* M. H., janvier 1922.
WILKINSON (J. P.). — *The education of the nurse in the principles of mental hygiene.* M. H., Albany, 1923, VII, p. 538.
WILLIAMS (F. E.). — *Mental Hygiene a. the college student.* M. H., Concord., N. H., 1921, V, p. 283.
— *Symposium on mental hygiene.* I. *Public health education and mental hygiene.* M. H. Concord., N. H., 1921, V, p. 420.
— *Mental Hygiene and Childhood.* M. H., Bulletin sept. 1923.
WINSLOW (Y. E.). — *The relation of psychology to education.* Intern. Ztschr. f. Individualpsychol., 1923, p. II.
WOLFER (L.). — *Zur Frage der Verschiedenheit der Geschlechter in der Schule.* Wien. Klin. Rundschau, 1921, p. 93.
WOOLLEY (H. T.) et CLEVELAND (E.). — *Performance pour enfant de 3, 4 et 5 ans.* J. of exp. Ps., 1923, p. 58.
WRIGHT (H. W.). — *Mental conditions in childhood, etc.* J. Deling-Wittier.
ZIEHEN (T.). — *Das Seelenleben der Jugendlichen.* Langensalza, Beyer u. Sühne, 1923.

CHAPITRE IV

L'ADAPTATION ET L'ORIENTATION PROFESSIONNELLES CONSIDÉRÉES DU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE MENTALE.

Généralités.

Comme le dit Lahy, « le programme de prophylaxie mentale que s'est tracé la Ligue d'Hygiène mentale française comporte des applications très variées de la psychologie et de la psychiâtrie ». La question de l'adaptation et de l'orientation professionnelles est une de ces « applications très variées ». Certes, comme nous le verrons, il ne s'agit pas, en l'espèce, que d'objets relevant de l'hygiène mentale; mais celle-ci doit comprendre et coordonner tous les efforts, car l'étude des problèmes psychiques domine et conditionne en partie les autres, anatomiques ou physiologiques.

Pour que chaque individu soit socialement utilisé au mieux de ses intérêts propres et des intérêts de la collectivité, il importe qu'il soit orienté et adapté professionnellement.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'intérêt de l'orientation et de l'adaptation professionnelles qui, bien réalisées, diminueront le nombre des déclassés, des mécontents, des incapables, des surmenés.

Bien des catastrophes, bien des psychoses et des névroses seraient évitées, si le choix de la profession était judicieusement fait. Les auteurs américains, entre autres, ont montré, par des statistiques précises, que ce choix conditionnait souvent une existence normale bien adaptée.

De nombreuses observations concourent en effet à démontrer l'origine psychogène des névroses, qu'il faut considérer, dans bon nombre de cas, comme conditionnées par une impossibilité d'adaptation du sujet à l'ambiance et aux obligations de travail auxquelles il est soumis.

Sans doute, l'idée de faire l'orientation professionnelle de la jeunesse a vaincu aujourd'hui toutes les résistances. On est d'accord sur la nécessité de ne plus abandonner au hasard le choix des professions, de lui substituer la détermination rationnelle des carrières où doivent s'engager les adolescents (Lahy).

Pascal disait : « La chose la plus importante, c'est le choix d'un métier; le hasard en dispose ». Cette proposition ne serait plus vraie de nos jours, au moins dans bien des cas. Les pouvoirs publics — gouvernement, municipalités — ont pris la direction des opérations qui doivent aboutir à l'orientation et à l'adaptation professionnelles; un grand effort a été déjà réalisé.

Mais, pour des raisons qu'il serait trop long d'analyser (répartition de la main-d'œuvre juvénile faite suivant les besoins de telle ou telle industrie, manière imprécise dont a été posée la question, insuffisance de définitions précises (Lahy), etc..., les progrès seront encore très lents.

A la base des questions d'orientation et d'adaptation professionnelles, et conditionnant leur étude, est la *définition de l'aptitude professionnelle*, sur laquelle il faut bien s'entendre :

Pour Lahy, une « aptitude » est une « disposition naturelle à exercer convenablement un métier », et « une disposition naturelle » est un « agencement organique qui peut être constaté anatomiquement, physiologiquement et psychologiquement ». C'est dire que l'aptitude à bien exercer un métier déterminé, à s'adapter à une fonction, repose sur des conditions anatomiques, physiologiques, et pyschologiques, qu'il s'agira d'étudier et d'apprécier.

En ce qui concerne les conditions pyschologiques, qui intéressent spécialement l'hygiéniste mental et sont d'ailleurs d'importance primordiale dans toutes les professions, il faut tout d'abord, comme le montre Lahy, se demander si les « fonctions mentales sont indépendantes les unes des autres », ce que pense Thorndike, ou s'il y a lieu de considérer « une intelligence générale, qui domine les aptitudes particulières » (Lahy), ce que croit Spearmann. Otis estime que l'appréciation de l'intelligence, du moins par les tests, ne peut donner aucune indication sur l'aptitude professionnelle; cette opinion est certainement exagérée. Dans son importante thèse

de doctorat, FRYER a étudié le rôle quantitatif de l'intelligence dans les défauts d'aptitude et recherché si l'intérêt est en rapport avec l'habileté et joue, par suite, un rôle dans l'adaptation et l'orientation professionnelles.

D'après LAHY, il y aura lieu de déterminer à la fois la valeur de l'intelligence générale et celle des fonctions particulières; l'intelligence générale réagit, en effet, sur celles-ci, et les renforce dans beaucoup de cas.

Considérées de ce point de vue, les aptitudes à telle ou telle profession pourront être définies : *les dispositions naturelles qui se révèlent par des réponses motrices ou mentales (mesurables) à des excitations définies, et dont les valeurs sont de l'ordre des valeurs-types reconnues chez un ouvrier d'élite* » (LAHY).

Cette définition établie, il semble que, dans les recherches à continuer, il y ait lieu de s'inspirer des considérations suivantes :

Jusqu'ici les études ont porté particulièrement sur l'orientation professionnelle, l'*adaptation* professionnelle a été plus rarement l'objet d'études suivies; d'autre part, c'est seulement dans les *écoles dites professionnelles* que l'orientation a surtout été mise en pratique; et, pour les élèves de ces écoles, l'orientation a surtout été réalisée négativement, par l'application des règles qui *interdisent* l'exercice de telle profession. Enfin on s'est pré occupé assez peu de l'*aptitude mentale* dans l'orientation professionnelle, et l'orientation pour les professions intellectuelles a été peu envisagée.

En conséquence, il y aurait lieu, à notre avis — et c'est le but certainement poursuivi par les commissions instituées pour étudier ces questions importantes :

1° De poursuivre avec vigueur les recherches scientifiques sur l'*adaptation* professionnelle;

2° D'étendre les pratiques de l'orientation et de l'adaptation professionnelles à tous les sujets, à ceux des écoles *secondaires* comme à ceux des écoles primaires, à ceux qui se destinent aux *professions intellectuelles* comme à ceux visant des professions manuelles, ainsi qu'aux travailleurs de toutes catégories;

3° De bien fixer les qualités *positives* nécessaires dans chaque profession;

4° D'envisager surtout, dans l'orientation et l'adaptation professionnelles, l'intervention des *principes de l'hygiène mentale*, à côté de celle des règles d'ordre physique.

Pour l'orientation professionnelle comme pour l'adaptation professionnelle le but est identique : obtenir qu'un sujet exerce son métier dans les meilleures conditions pour la collectivité et pour lui-même; l'adaptation est formée de l'ensemble des conditions les meilleures réalisables dans une profession choisie; elle se fera donc surtout chez les adultes et chez les hommes jeunes; l'orientation est constituée par l'ensemble des conditions les meilleures réalisables dans une profession à choisir, elle se fera par conséquent chez les enfants et les adolescents.

Nous allons maintenant donner une idée de ce qui a été fait pour les réalisations de l'une et de l'autre, en considérant les recherches qui concernent l'adaptation et l'orientation professionnelles surtout du point de vue psychique.

I. — L'adaptation professionnelle.

L'*adaptation professionnelle* est l'*ensemble des conditions où la profession choisie est exercée avec le rendement maximum et avec le minimum de fatigue.*

L'adaptation professionnelle serait plus facilement et plus complètement obtenue si elle était précédée par une orientation bien faite; mais les travailleurs actuels ont rarement été « orientés »; il est, de ce fait, indispensable, afin que soit amélioré le rendement professionnel et que chaque sujet occupe la fonction qui lui convient, de mettre tout en œuvre pour réaliser cette adaptation.

Sans doute certains éléments, qui ne peuvent pas être l'objet de recherches de mesures, de modifications d'ordre scientifique : concurrence vitale, besoins économiques, nécessités de tous les jours, travail plus ou moins considérable, sont de nature à faciliter ou à contrecarrer l'adaptation.

Mais l'élément primordial, qui permettra de réaliser l'adaptation professionnelle, réside dans la *sélection psycho-physiologique des travailleurs*, celle-ci reposant elle-même sur la *détermination des aptitudes.*

Dans le but de faire cette détermination, les aptitudes

seront étudiées et mesurées autant que possible : par exemple, chez les aiguilleurs, l'attention doit être très grande; dans certaines professions la mémoire doit être tout spécialement fidèle et sûre; dans d'autres, les temps de réaction ou l'exactitude des gestes seront de première importance.

Dans les entreprises industrielles il sera fait un choix parmi les ouvriers, selon l'emploi à remplir; ceux présentant une fatigabilité mentale rapide, de l'irritabilité, de l'instabilité, seront, par exemple, dirigés vers les travaux nécessitant un moindre effort d'attention, une moindre dépense d'énergie, comportant un minimum de causes d'excitations sensorielles (bruit, lumière) ou d'influences toxiques (chaleur, alcoolisme, essences, plomb, etc...).

Dans l'ordre des *recherches scientifiques* en vue de déterminer les aptitudes, des travaux déjà nombreux ont été entrepris.

Des conférences sont faites, au Collège des Sciences sociales de Paris, par Sicard de Plauzoles, sur la sélection des travailleurs, question que Lahy, comme nous le verrons, a étudiée scientifiquement et mise au point, et que Moede, Viteles, Lipmann, Ream, Hewes (tapping-test de Whipple-Healy), Watts, van Wayenburg ont traitée dans de nombreux articles, généraux ou spéciaux, où ils proposent des tests variés : Hirsch, W. Stern et Roloff, Bills se sont occupés des mêmes questions pour les apprentis.

Nous avons déjà parlé, dans la deuxième partie, de plusieurs de ces recherches et nous ne reviendrons pas sur beaucoup d'entre elles, qui ont porté soit sur les qualités spéciales, soit sur l'intelligence générale.

Il a été déjà question, également, des recherches intéressantes et précises de H. Piéron sur des signes psychophysiques de la *fatigue*, dont l'étude touche de près les questions d'adaptation; il emploie comme tests : le seuil du réflexe rotulien obtenu par son réflexomètre : après fatigue intense, mais courte, il y a élévation du seuil par accroissement de l'inhibition cérébrale; après longue fatigue, il y a superréflectivité; le test d'énonciation de formes; le test de la fréquence-limite du papillotement d'un disque à secteurs blancs et noirs égaux ; la persistance rétinienne augmente après un travail fort et court.

VALENTINER établit cinq groupes principaux de caractéristiques ou aptitudes professionnelles :

1° L'intelligence ;

2° La compréhension technique ;

3° L'adresse manuelle : sens du tact, de la pression, de l'articulation calme de la main ; ambidextérité ;

4° Le coup d'œil ;

5° Les qualités de caractère : application ; ténacité ; attention, etc.

DE SANCTIS espère déterminer les aptitudes, pour certains groupes de métiers, au moyen de trois tests : tapping, BOURDON, exécution d'ordres, qu'il expérimente cinq ou six fois, de façon à établir le courbe d'exercice ; de plus, il a déterminé, suivant le tableau ci-dessous, les qualités qu'il juge surtout importantes, et à exiger dans certaines professions.

	FORGERON charpentier, charron	CORDONNIER tailleur, sellier	RELIEUR maroquinier, brossier, vannier	GRAVEUR mécanicien de précision	CONDUCTEUR d'autos	TÉLÉGRAPH. dactylos, typographes	CORRESPONDANCES	COMPTABLES
Force de pression de la main	×	—	—	—	—	—	—	—
Vitesse de mouvement	×	×	—	—	—	×	×	—
Précision de mouvement	—	×	×	×	—	—	—	—
Coup d'œil	—	×	—	×	—	—	—	—
Rapidité de perception	—	—	—	—	×	×	—	—
Sens de la symétrie	—	×	×	×	—	—	—	—
Sens artistique	—	—	—	×	—	—	—	—
Constance d'attention	—	—	—	—	—	—	×	×
Résistance	—	—	—	—	×	—	×	×
Mémoire immédiate	—	—	—	—	—	×	×	×

Le résumé que Franciska BAUMGARTEN a donné de ce qui a été fait dans le domaine de la sélection professionnelle est précis et très clair (LAHY).

Elle rappelle les recherches de MÜNSTERBERG, s'occupe de la sélection pour les professions, de celle des bien doués à l'école, enfin montre que la psychotechnique donnera de bons résultats si les chercheurs s'appliquent à concilier la prudence scientifique avec les besoins pratiques.

La sélection des travailleurs est déjà très soigneusement réalisée à l'Institut de Barcelone, pour de nombreuses professions.

Il existe aussi à Berlin un laboratoire de recherches psychologiques à la Direction supérieure des postes. SCHNEIDER nous le décrit; il est très complètement installé; les recherches y comprennent l'étude du temps des actes, des divers mouvements, des fautes commises, de la fatigue, etc...

Les aptitudes qui, selon FONTÈGNE, sont nécessaires pour exercer un *emploi de commerce* ont été groupées judicieusement par l'auteur; pour lui, les qualités psycho-intellectuelles nécessaires dans les emplois tels que caissier, comptable, concernent surtout l'attention, la mémoire, l'imagination, la compréhension, l'aptitude à dégager l'essentiel et le général, l'aptitude à ne pas se contenter de l' « à peu près », le goût pour la lecture, la rapidité de travail et le sens esthétique.

FREYD a exploré, au moyen de tests spéciaux, les aptitudes pour le *reportage* : haut degré d'intelligence, promptitude à saisir les événements, bonne mémoire, facilité de langage, habileté sociale, flair, rapidité à réagir.

Chaque aptitude est décelée par un test, par exemple celui de la valeur de témoignage (méthode de STERN); sont posées cinquante questions relatives à une gravure qui a été exposée une minute.

Les qualités requises pour la *dactylographie* ont été, déjà depuis longtemps, étudiées par LAHY; des recherches sur le même sujet sont dues à BIENEMANN, à MUSCIO et SOWTON, à BURT.

VITELES a indiqué, pour la sélection des *caissiers*, un test destiné à mesurer les diverses capacités indispensables dans cette profession.

LINK a étudié psychologiquement la sélection des *ouvrières d'usine*.

Les diverses qualités nécessaires dans les *fonctions policières* ont été déterminées par ROEMER.

LINK a utilisé six tests pour le recrutement des *employés de bureau*.

Des épreuves ont été proposées par FONTÈGNE, pour établir le profil psycho-professionnel d'employés de bureau, de dactylographe, de vendeur.

FAYOL, LALLIER ont recherché à établir, en vue du recrutement des agents supérieurs de l'*entreprise*, un rapprochement entre la fonction et l'aptitude du candidat.

Nous ne pouvons pas nous arrêter sur les nombreux travaux relatifs à l'*aviation* : signalons seulement ceux de Gemelli, Dockeray et Isaacs, Stratton, Comas, Coover et Bagey, Bénary, Stamm, E. Stern, O. Selz, Galeotti et Caccia, A. Kronfeld, Perrin de Brichambault, Béhague, Garsaux, Beyne, Maublanc et Ratié, Rivers et Rippon, Head, Flack, Birley, etc...

De même nous ne ferons que mentionner les études de Klutke, Friedrick, Heinis, Robert, Hirsch, Stern et Roloff, Intire, Lange, Moore, Thurstone, Smith, sur les *ingénieurs*, le *service téléphonique*, les métiers de *pontonnier*, d'*horloger*, etc...

Ortmann, Schoen, L. Schneider, Farmer et Brocke, Binns et Burt, Farmer et Eyre, Muscio et Brooke, W. Spielman ont étudié diverses *professions d'ordre inférieur*.

Les études les plus intéressantes et les plus scientifiques sont celles qui ont porté sur les *mécaniciens* et surtout sur les *conducteurs de tramways et d'autobus :*

Les recherches de Patten, sur le métier de tourneur, ont conduit cet auteur à des résultats intéressants sur lesquels il serait trop long de nous arrêter, mais qui constituent un appoint important à la sélection des travailleurs grâce à la psychologie appliquée.

Des recherches assez complexes, sur l'aptitude au dessin et l'aptitude arithmétique sont dues à Mira.

L. Marcus opère, à l'aide de la méthode des tests, la sélection des opérateurs à la machine servant à la vérification des mandats.

Des tests mentaux et des tests de caractère ont été utilisés avec succès par Kornhauser pour sélectionner les employés préposés au maniement de la machine à calculer.

Max Tagg a indiqué les qualités de caractère et de tempérament requises dans les diverses branches de l'industrie des machines.

Knipfer a donné une série de tests, bien étudiés, qu'il emploie pour l'examen psychotechnique des mécaniciens.

C'est surtout à Lahy et à ses élèves que nous sommes redevables de résultats importants sur la sélection psychophysiologique des travailleurs, en particulier des conducteurs de tramways et d'autobus.

Les recherches de LAHY ont été précédées par une analyse du travail du machiniste entreprise dès 1908 (Voir *La Technique moderne*); elles furent exécutées surtout depuis la guerre. Tout d'abord, LAHY fit l'étalonnage des tests qu'il avait choisis et il obtint, en suivant la méthode psychotechnique, une liste de 220 machinistes, dont le classement par les tests répondait avec une corrélation suffisante au classement professionnel des ingénieurs.

Les tests utilisés par LAHY sont rangés par lui en deux catégories :

1° Les tests « classants », c'est-à-dire ceux dont « l'étalonnage a été fait avec une précision suffisante pour que les valeurs attribuées à chaque sujet dans l'expérimentation puissent être comparées aux résultats d'un grand nombre de sujets dont la valeur professionnelle est connue :

a) Mesure au chronomètre des temps de réaction auditifs simples, dont sont appréciées la régularité et l'homogénéité;

b) Appréciation et mesure de la suggestibilité motrice, au moyen de deux roues reliées par une courroie sans fin et commandées chacune par une manette; l'une des manettes est tenue par l'opérateur, l'autre par le sujet; les mouvements de ces deux roues sont enregistrés et forment deux courbes qui, chez les sujets bons, seront parallèles;

c) Étude de l'attention diffusée, dans la chambre obscure, devant un écran où défilent des scènes cinématographiques, des sonneries de bois ou de métal se faisant par instants entendre, des lampes de diverses couleurs s'éclairant brusquement dans des endroits variés; le sujet, qui tient dans la main un interrupteur de courant, a sous chaque pied une pédale qui ouvre ou ferme un circuit électrique; ses réactions, transmises par la pédale, aux excitations variées, sont notées, enregistrées, mesurées.

2° Les tests « consultants », dont l'étalonnage n'est pas jugé encore suffisant par LAHY :

a) Appréciation des vitesses et des distances, mesurées au tachodomètre;

b) Mesure, par le dynamographe de Charles HENRY, de la force musculaire et de la ténacité, qui permet d'apprécier la fatigabilité motrice;

c) Mesure de la rapidité d'appréhension des images, à l'aide du tachistoscope;

d) Enfin appréciation et, autant que possible, mesure de l'émotivité, par l'étude des réactions vasculaires appréciées à l'oscillomètre de PACHON, les variations de l'attention dues au klaxon, enfin l'étude du réflexe psycho-galvanique, au cours, également, des épreuves pour apprécier l'attention diffusée.

Il n'est tenu compte de la rapidité des temps de réaction que dans les cas d'extrême lenteur.

A toutes ces épreuves, LAHY ajoute l'épreuve de la plate-forme, ou le sujet doit réagir, suivant les prescriptions réglementaires, aux incidents de la rue filmés devant lui. On trouvera les procédés de LAHY exposés en détail dans l'*Année psychologique* de 1924 (parue en 1925), page 106.

MIRA a examiné chez les chauffeurs d'autobus les quatre aptitudes suivantes : perception des vitesses et des distances, et capacité de fonder sur ces perceptions des jugements comparatifs; rapidité et précision des réactions simples et discriminatives; distribution et durée de l'attention visuelle; capacité d'inhibition des états émotifs (avec enregistrements pneumographiques et oscillographiques).

Les examens que CORBERI et FAVINI ont faits de conducteurs de tramways sont très complets; ils comprennent une anamnèse médico-professionnelle, un examen physique, un examen psychotechnique.

Une commission de l'Académie de Médecine (1922), créée à la suite d'une communication de Ch. FIESSINGER, a émis, au sujet des conducteurs d'automobiles, les vœux suivants :

« Le permis de conduire sera refusé à tout candidat atteint de troubles mentaux, de lésions organiques du cœur, des vaisseaux ou du système nerveux, d'insuffisance de la vue et de l'ouïe. Il sera retiré en cas d'ivresse ou tout au moins de récidive d'ivresse. Tout chauffeur ayant provoqué un accident par sa faute sera soumis à un nouvel examen médical. »

« De plus, sur une feuille remplie par le candidat, celui-ci affirmera n'avoir jamais eu de crises d'epilepsie, etc... En cas de déclaration mensongère et d'accident causé par les manifestations de l'affection cachée, sa responsabilité sera aggravée » (BALTHAZARD).

Ces quelques considérations montrent que les recherches pour apprécier les aptitudes, sélectionner les travailleurs, sont scientifiquement conduites. L'espoir est permis de voir bientôt, grâce à elles, se réaliser l'adaptation professionnelle. Certes, la réalisation de l'adaptation professionnelle est, jusqu'ici, surtout recherchée scientifiquement pour les professions manuelles ou mécaniques; mais il n'est pas interdit de penser qu'elle pourra l'être également dans les professions d'ordre intellectuel, surtout si le choix de la profession est basé sur une orientation judicieuse.

II. — **L'orientation professionnelle.**

L'orientation professionnelle est le choix de la profession en rapport avec les aptitudes physiques (*anatomiques et physiologiques*) *et intellectuelles de chaque individu :* elle a, comme l'adaptation professionnelle, pour base fondamentale la détermination des aptitudes, avec cette différence que cette détermination doit être faite avant que le sujet n'ait exercé une profession quelconque.

Toutes les recherches qui ont pour objet d'apprécier les aptitudes, de préciser les nécessités physiques ou psychiques exigées par telle ou telle profession — et dont nous venons de donner les résultats essentiels — sont aussi nécessaires à connaître pour l'orientation professionnelle que pour l'adaptation professionnelle.

Les travaux relatifs à l'orientation professionnelle proprement dite sont plus nombreux encore que ceux ayant trait à l'adaptation professionnelle; nous ne pourrons retenir ici que les principaux d'entre eux.

On trouvera une bonne bibliographie de la question de l'orientation professionnelle dans les répertoires publiés par Lipmann.

Outre les travaux de Lahy, de Lipmann, de Stern, que nous avons déjà analysés, ceux de Ayres, d'Imbert, de Fontègne sont surtout à signaler; mais de nombreux autres auteurs ont publié des travaux sur la question.

Le compte rendu de la deuxième conférence de Psychotechnique tenue à Barcelone contient des études intéressantes

relatives à l'orientation professionnelle. Parmi celles-ci, sont à retenir, d'après H. PIÉRON, celles de LIPMANN (l'école au service de l'orientation professionnelle), de CASTELLA, MOEDE (psychotechnique industrielle), de CLAPARÈDE, CHRISTIAENS, DECROLY (tests d'aptitude graphique), de DWELSHAUVERS, FROIS, G. H. MILES, R. BUYSE (les tests moteurs), de GENIL-PERRIN, IMBERT, LAHY, FERRARI, MAUVEZIN, THÉRY, TOUZA, Fr. BAUMGARTEN (aptitudes morales), de MIRA (travail mental), de BRAUNSHAUSEN, BELLIDO, BURT, CALOS, COLLAR, VAN WAYENBURG, etc.

Les Américains se sont particulièrement occupés du côté psychologique de l'orientation professionnelle. En 1910, PARSON a institué le premier « Bureau de vocation ».

La publication américaine *Scientific vocational guidance*, ainsi que le *Bulletin de l'Office d'Orientation Professionnelle*, de Bruxelles » sont à consulter.

A Boston, dès 1910, à Baltimore, en 1913-1914, se sont créés des Offices d'orientation professionnelle pour jeunes filles; ils rendent déjà de grands services (J. L. PETERS).

Les écoles supérieures de New-York ont créé des cours spéciaux pour la préparation aux fonctions commerciales et industrielles (CLARK).

En Belgique, la Société de Pédotechnie de Bruxelles a fondé en 1912 un « Office d'orientation ». La Suisse, l'Angleterre, l'Allemagne (où des psychogrammes sont souvent établis), le Japon, la Hollande ont suivi ces exemples.

Au Congrès d'Orientation professionnelle de Milan (1922), l'établissement d'une fiche internationale pour l'examen des candidates à une profession, ainsi que les mentions spéciales qui devront figurer sur cette feuille d'examen, ont été étudiés, ainsi que les questions suivantes :

1° Qu'entend-on par aptitudes professionnelles? (LAHY);

2° Aptitudes naturelles et aptitudes acquises (DECROLY, PATRIZI);

3° Analyse psychologique du travail (GEMELLI, LIPMANN);

4° L'orientation professionnelle et le taylorisme (BAUER);

5° Unification internationale des tests et des fiches individuelles (CLAPARÈDE, MIRA, MYERS).

En France, un décret ministériel de 1922 fait centraliser

au Conservatoire des Arts et Métiers les résultats des études et des recherches concernant l'orientation professionnelle.

Déjà l'œuvre Grancher, à Paris, place ses pupilles suivant leurs aptitudes physiques et intellectuelles, tout en tenant compte de leurs aspirations (Granjux).

Lahy a montré combien est complexe la question de l'orientation professionnelle : il est tout d'abord indispensable de bien connaître toutes les professions, de les classer, de faire l'étude des qualités nécessaires dans chacune d'elles; il faut, d'autre part, connaître, apprécier, mesurer les qualités et les défauts physiques et psychiques des sujets; mais cela ne suffit pas; il faut aussi tenir compte des nécessités économiques.

Il y a lieu également de se préoccuper des goûts du sujet, de sa « vocation »; dans certains cas, le milieu familial et la facilité de l'apprentissage pour une profession exercent leur influence (Argelander) sur le choix de celle-ci; l'influence de ces éléments, du second surtout, est, souvent, à diminuer le plus possible.

D'autre part, c'est dès l'école que devra être amorcée l'orientation professionnelle, qui sera préparée par la sélection des écoliers. Comment organiser cette préparation?

Enfin, il faut déterminer quelles sont les personnes qualifiées pour donner des avis en matière d'orientation.

Aussi l'étude de l'orientation professionnelle comprend-elle l'examen de plusieurs questions :

1° *Le classement des professions et l'étude de qualités nécessaires dans chacune d'elles;*

2° *La détermination des qualités et des défauts, physiques et psychiques, des sujets;*

3° *La vocation, l'influence du milieu familial, des éléments économiques, des conditions de l'apprentissage;*

4° *La préparation de l'orientation à l'école;*

5° *La détermination des personnes qualifiées pour donner des avis en matière d'orientation.*

1° *Classement des professions; études des qualités nécessaires dans chacune d'elles.* — Charters insiste sur la nécessité, comme préparation à toute orientation, d'analyser soigneusement les caractères dominants des professions.

Pour aiguiller un jeune homme vers une profession déter-

minée, il est en effet important *de classer et surtout d'étudier les professions :* Erich STERN classe les métiers en : « agricoles », « d'arts », « de transition vers les professions supérieures ». Le classement des professions serait à reprendre et à opérer sur des bases scientifiques; pour cela les analyses de CLAPARÈDE seraient très utiles.

Plusieurs monographies, citées par LIPMANN, ont paru, qui donnent des renseignements sur certaines professions; ce sont celles de PETERS sur l'emploi de publiciste, celle de FISCHER relative aux commerçants, à l'instituteur, à l'officier, de VOIGTLANDER sur l'éducateur, de DUCK sur l'ingénieur électricien, de KRAUSSE et de Martha UHLRICH sur le médecin, de DOMPRECHT sur l'historien, etc...

Des monographies sur les métiers et professions ont paru en France; elles donnent les aptitudes physiques, professionnelles, intellectuelles, réclamées par chaque profession. Mais il n'est pas question des professions supérieures; de plus les « aptitudes intellectuelles » sont indiquées d'une manière vague ou se rapportent surtout à l'instruction; par exemple : « bonne instruction primaire, notions de géométrie et de dessin », indications nettement insuffisantes.

Pour LIPMANN, il s'agit de savoir surtout si telle profession exige des rapports avec les hommes, avec les choses ou avec les pensées; seront placés : dans la première catégorie, l'instituteur, l'ecclésiastique, le médecin, le juge; dans la deuxième, l'archiviste, l'architecte, le bibliothécaire; dans la troisième, le savant. Chacune de ces deux dernières catégories comporterait des divisions suivant qu'il s'agit d'observer, de classer, de critiquer, de modifier, de produire. Dans les rapports avec les hommes il y aurait lieu de considérer s'il s'agit de rapports avec un individu ou avec une collectivité.

J. FONTÈGNE a réuni, dans un volume, des conseils d'orientation professionnelle et des monographies sur les métiers; celles-ci constituent, dit PIÉRON, « le noyau, encore embryonnaire, mais déjà précieux, de l'inventaire des professions et métiers, nécessaire pour la pratique de l'orientation professionnelle ».

F. BAUMGARTEN a analysé une profession supérieure, mettant en jeu des aptitudes exclusivement mentales; ayant soumis 70 agents d'assurances à un interrogatoire oral, l'au-

teur s'est efforcé de trouver les qualités psychiques qui composent « la connaissance des hommes » (*Menschenkenntniss*) et les règles de conduite qu'ont à suivre les agents pour influencer leurs futurs clients.

2° *Détermination des qualités et des défauts physiques et psychiques des individus.* — Ce que nous avons vu au sujet de la détermination des aptitudes en vue de l'adaptation s'applique aussi à la détermination des aptitudes en vue de l'orientation.

Nous n'ajouterons dans les pages suivantes que quelques notions, qui concernent spécialement l'orientation.

Les qualités et les défauts physiques et psychiques seront déterminés et analysés, soit globalement, soit en vue de telle ou telle profession.

Otswald groupe les individus en : classiques (lents, minutieux, flegmatiques), et romantiques (rapides, productifs, sanguins); la classification de Maday fait du classique le travailleur et du romantique le lutteur. Piorkowski distingue le type analytique-logique (classique, travailleur) et le type géométrique-intuitif; Aloys Fischer décompose les individus en : chercheurs, praticiens, instructeurs; Sprenger en intuitifs, matériels, spirituels.

Les procédés de technique psycho-physiologique devraient être employés plus souvent dans la détermination des qualités intellectuelles nécessitées par telle ou telle profession. Mais la valeur de cette technique est encore discutée; et aucune unité de doctrine n'existe encore à son sujet.

Watts classe les tests nécessaires pour l'orientation professionnelle en : tests analytiques et tests synthétiques; ceux-ci étant des tests « d'analogie », « empiriques », « en miniature », « d'illustrations », « écrits », « oraux ».

L'opinion de Viteles est que les tests doivent être employés pour l'embauchage ou pour diriger l'apprentissage; les tests d'habileté spécifique sont d'utilisation précieuse pour mesurer les aptitudes d'un individu à un travail donné.

O. Lipmann insiste sur l'importance de la fiche psychologique de l'individu; la fiche qu'il préconise est celle de Lipmann et Hylla : elle est très complète.

Braunshausen a fait des expériences intéressantes suivant les principes de Lipmann.

Dans les fiches d'orientation professionnelle réservées aux écoliers, garçons ou filles, seront à apprécier surtout : la tenue, le caractère, la volonté, la persévérance, l'attention.

Les études psycho-physiologiques devront être continuées, après l'école, à l'atelier, à l'usine, soit au moment de l'embauchage, soit au cours du travail; elles devraient être faites aussi dans les administrations, dans les banques, etc...

Certains métiers réclament, dit L. Rémy, une bonne sensibilité visuelle, d'autres une sensibilité tactile ou une sensibilité musculaire excellente; les procédés qui servent à établir les moyennes de rendement des mémoires sensorielles fournissent des renseignements utiles en ce qui concerne les trois mémoires principales.

Selon Lahy, il y a toujours lieu de rechercher, pour les individus les mieux doués, la profession de l'ordre le plus élevé où ils pourront réussir; le résultat de cette recherche sera de ne pas encombrer avec des sujets d'élite les professions qui n'exigent qu'un nombre restreint d'aptitudes spéciales.

Certaines qualités psychiques sont nécessaires pour réussir dans toutes les professions : la volonté, l'activité, la persévérance, l'initiative, la clairvoyance, un développement normal de l'esprit d'observation; d'autre part, les organes des sens doivent avoir une acuité suffisante, l'habileté manuelle devra être aussi développée que possible.

D'autres fonctions sont à examiner; par exemple le degré de suggestibilité, les capacités d'acquisition et d'entraînement, la faculté d'adaptation, les réactions émotionnelles, la résistance à la fatigue.

Les diverses fiches d'orientation qui ont été établies, comprennent d'ordinaire trois parties :

1° Comportement général;

2° Examen psychologique;

3° Hérédité, anamnestique, examen physique.

D'après Christiaens, l'orientation professionnelle est fondée, à l'Office de Bruxelles, sur une fiche médicale, une fiche scolaire, une fiche d'examen psycho-physiologique, une fiche d'examen des aptitudes motrices, enfin une fiche d'appréciation du caractère.

H. Piéron donne (*Année psychologique*, 1923, p. 572) un résumé des trois dernières, qui sont établies d'après les résultats de tests nombreux et judicieusement choisis.

Læmmel a imaginé la constitution des « ingénogrammes », et des « typogrammes » de vocation, et emploie en orientation professionnelle des schémas spéciaux :

Comment se constitue l' « ingénogramme »? Traçons un cercle représentant l'homme normal idéal, et envisageons huit secteurs correspondant à huit fonctions principales : mémoire, aptitude mécanique, concentration, imagination, disposition artistique, critique, maturité et observation.

D'après la dispersion des résultats obtenus avec les tests correspondant à ces fonctions, traçons une ligne extérieure marquant la limite des supérieurs, d'autant plus éloignée du centre que les résultats maxima ont été plus élevés; puis une ligne marquant la limite supérieure des moyens (limite supérieure de la moitié médiane), de la même manière une ligne marquant la limite inférieure des moyens, enfin la ligne marquant les résultats les plus faibles, limite inférieure absolue.

On a ainsi l'équivalent d'un graphique de centilage, disposé en ligne fermée sur un cercle (au lieu d'un profil dressé sur une droite), sorte de plan bosselé, avec les domaines concentriques définissant en somme, approximativement, un quartile supérieur, les deux quartiles moyens et le quartile inférieur.

Sur ce schéma fixe tout préparé, on dessinera, pour un individu donné, un trait reliant ses places pour les huit fonctions, trait qui se trouvera chevaucher, par exemple, sur les divers territoires, montrant une supériorité à un point de vue, une infériorité à un autre, une normalité à tel ou tel.

Les ingénogrammes moyens de types, les typogrammes, caractériseront une profession, montreront ce qu'on y attend comme type psychologique. Et l'auteur donne le graphique de ce qu'il considère comme le type du bien doué, du marchand, de l'idiot, du génie, de l'artiste ou de l'aliéné.

« Mais — ajoute H. Piéron, auquel nous empruntons une partie de son analyse — ces ingénogrammes compliqués ne sont pas plus clairs que les profils établis sur une échelle centilée, ils sont plus difficiles à établir et plus arbitrairement

limités. Malgré leur ingéniosité, on ne voit aucune raison de les adopter. »

CLAPARÈDE a fourni des indications intéressantes sur le diagnostic des aptitudes relatives aux diverses professions (tests divers, leur étalonnage, leur valeur, etc...).

CHRISTIAENS a dressé un certain nombre de monographies indiquant les aptitudes et les contre-indications psycho-physiologiques relatives à telle profession. D'autre part, il publie, dans un bulletin spécial, de courtes études sur divers métiers, ces études sont destinées aux parents et aux enfants.

Un exposé clair et précis des méthodes au moyen desquelles se fait la mesure dans l'orientation professionnelle a été écrit par Max FREYD.

LIPMANN estime que la méthode d'observation et l'examen individuel fait par un spécialiste sont à préférer à la méthode expérimentale et aux examens faits sur des groupes.

BURT, THURSTONE ont donné de nombreux conseils très bons à suivre en matière d'orientation professionnelle, en particulier sur l'analyse des aptitudes.

WELLS, THURSTONE ont préconisé des tests particuliers pour l'orientation et le classement professionnels.

HAMILTON dit qu'aux États-Unis ont été établis des « types normaux pour école de médecins »; tous les individus qui ne se rapprochent pas assez près de ces types sont exclus de ces écoles; la standarisation des professions supérieures est donc instituée déjà dans ce pays.

PETERSON a étudié les relations qui existent entre l'intelligence et l'apprentissage.

THURNSTONE insiste sur l'utilité que peut avoir l'emploi des tests d'intelligence pour le recrutement des fonctionnaires.

WHITE place, à la base des recherches sur l'orientation professionnelle, le désir freudien, qu'il regarde comme unité de la vie psychique; dans le choix d'un métier, ce qu'il y a d'important, d'après lui, c'est de savoir dans quelle mesure il satisfait les désirs instinctifs inconscients de l'individu. Or ceux-ci ne peuvent être décelés que par la technique de la psychanalyse.

Cette méthode est aussi différente que possible en apparence de celle de la psychologie expérimentale employée à

l'heure actuelle. Toutes deux ne sont cependant pas incompatibles et devraient être employées simultanément, l'activité discriminative étant en rapport avec certaines tendances instinctives (MOURGUE).

Quand l'examen des aptitudes donnera des résultats presque entièrement négatifs, l'orientation pourra cependant se faire. En effet, certains individus, malgré une débilité intellectuelle accusée, sont capables de mener une existence sociale satisfaisante, de gagner leur vie. C'est que le caractère joue un grand rôle dans la conduite de l'homme. Un individu d'intelligence inférieure, mais sans perversion et sans instabilité, est susceptible de jouer un certain rôle.

L'orientation professionnelle, en permettant de reconnaître les aptitudes éthiques d'un débile mental qui les ignorait, facilitera son classement social, l'élèvera au-dessus du rang qu'il aurait atteint si on l'eût laissé s'engager dans un métier incompatible avec ses moyens (ALEXANDER).

Une étude intéressante est celle que constitue l'établissement de la « fiche de contre-indications médicales dans l'orientation professionnelle » (LAHY et GANDOIS). Cette fiche est donnée par LAHY dans le bulletin de la Ligue d'hygiène mentale (janvier-février 1923) : en regard des maladies (squelette et articulations, système musculaire, système nerveux, appareil circulatoire et lymphatique, appareil digestif, appareil pulmonaire, organes des sens), se trouvent les travaux ou les professions à déconseiller aux sujets qui sont atteints de telle ou telle maladie; en outre, la fiche porte des contre-indications relatives au sexe, à la taille, à l'esthétique. On conçoit de quelle utilité sera une telle nomenclature, surtout pour le médecin appelé à donner son avis en matière d'orientation professionnelle.

3° *La vocation, l'influence du milieu familial, des éléments économiques, des conditions de l'apprentissage.* — Il doit être tenu compte de la *vocation* du sujet. La direction, vers une profession déterminée, des désirs, des aspirations, de l'ambition est de nature à renforcer le zèle, le travail, l'attention, l'application aux devoirs. Mais il est nécessaire que les goûts de l'adolescent soient constants et réels.

De plus il est indispensable que ces goûts soient étayés par

des aptitudes en rapport avec leur satisfaction éventuelle; dans le cas contraire, il sera montré au sujet et à sa famille que l'insuccès est probable dans la profession envisagée; le goût pour une fonction est un appoint à la réussite, mais il est loin de suffire; les qualités requises dans la profession à choisir sont d'importance beaucoup plus grande que la vocation.

En tout état de cause, les conseils relatifs à l'orientation proposée n'auront jamais rien d'impératif; imposer de suivre ces conseils ne serait ni logique, ni adroit; la persuasion, le développement de l'instruction et de l'éducation chez les citoyens amèneront ceux-ci à suivre d'eux-mêmes les conseils d'orientation. Aller à l'encontre de ce principe pourrait exposer le sujet à un changement rapide de profession, ce qui serait la négation de toute orientation professionnelle.

Il serait indispensable, suivant Board, pour bien orienter les adolescents et, en même temps, tenir compte des *circonstances économiques*, d'organiser l'étude des rapports entre l'offre et la demande, de contrôler le travail des apprentis, de déterminer pour chaque industrie le nombre d'apprentis nécessaires. Lahy a insisté sur cette nécessité.

Souvent la *profession paternelle*, l'*exemple* d'un frère aîné, d'un parent, exercent une influence sur le choix de la profession, et même plus ou moins inconsciemment, sur les goûts de l'adolescent. Cette influence peut être à encourager si elle s'accompagne de directives, de conseils de nature à préparer l'esprit du jeune sujet à la profession; mais, comme pour la vocation, il y aurait lieu de s'assurer que les aptitudes sont en rapport avec cette influence familiale.

Enfin il y aurait lieu de réprimer la fâcheuse tendance qu'ont certains jeunes gens, de choisir une profession parce que l'*apprentissage* en est court, facile ou nul; dans certains cas, ils pourraient mieux faire et choisir une profession en rapport avec des aptitudes nettes; cette tendance ne sera à encourager que si les aptitudes sont nulles, mal déterminées ou si les conditions économiques familiales exigent une rémunération rapide.

4° *Préparation de l'orientation à l'école.* — Nous avons vu qu'il importait de faire à l'école la sélection des écoliers;

celle-ci est à la base de l'orientation professionnelle, qu'elle facilitera.

Les écoliers, dont le rendement des différents centres intellectuels, ainsi que la santé, sont au niveau des moyennes, peuvent aborder toutes les carrières; mais rarement les écoliers se trouvent dans ces conditions. La sélection intellectuelle permettra de les diviser en divers groupes : les supérieurement doués et les bien doués, qui peuvent continuer leurs études, et les autres, qui devront plutôt être dirigés vers les professions manuelles.

Dès que l'on aura déterminé les aptitudes des écoliers et qu'on les aura rattachées aux facultés intellectuelles dont elles dépendent, il sera assez facile d'orienter les adolescents vers la carrière où leurs dispositions naturelles seront le plus avantageusement utilisées; ils jouiront, dès lors, du maximum de profit matériel et de satisfaction morale que la vie leur puisse réserver. Engagés dans le métier pour lequel ils sont le plus qualifiés, leur capacité productive s'accroîtra.

Cette détermination des aptitudes à l'école se fera par l'appréciation des maîtres, par les réponses aux tests psychologiques, par l'examen médical.

La section d'orientation professionnelle du Service professionnel pour jeunes gens de la ville de New-York travaille en collaboration avec les écoles; les « orienteurs » sont détachés dans neuf établissements d'enseignement; les élèves des classes supérieures sont soumis à des tests psychologiques; ils remplissent ensuite des questionnaires ou donnent des renseignements sur leur situation de famille et indiquent la profession qu'ils désirent embrasser. Des membres du Service font aux enfants des causeries sur les diverses professions; des visites à d'autres écoles et à des établissements industriels sont également organisées. Après qu'ont eu lieu des entretiens privés avec les élèves sur le point de quitter l'école, un dossier est établi sur chaque enfant par les orienteurs, et adressé à la direction des Écoles supplémentaires et au Bureau de placement du Service.

En outre, le Service organise des réunions de parents, distribue des brochures sur les divers débouchés qui s'offrent aux enfants de New-York et fait des visites au domicile des enfants.

AMAR, ainsi que BÉRARD, ont fait établir, en 1923, une « fiche d'orientation » pour chaque écolier; y seront précisées les capacités physiques, psychiques, professionnelles.

DŒRING conseille aux instituteurs chargés de l'orientation professionnelle des enfants de se baser provisoirement sur l'interrogatoire de l'enfant, la fiche d'observation scolaire, et une composition libre de l'intéressé, en attendant l'établissement des épreuves psychotechniques.

Pour S. S. COLVIN, les tests ne donnent pas toujours une mesure de la capacité scolaire.

O. LIPMANN a établi une fiche très complète, où sont consignés les résultats de l'observation psychologique des élèves des écoles, en vue de préparer leur orientation professionnelle. On trouvera cette fiche dans l'*Année psychologique* de 1920-1921.

On connaît les idées de WILBOIS : pour lui, les enfants devraient aller à l'école primaire jusqu'à douze ans; à cet âge ils subiraient une épreuve destinée à mettre en lumière leurs aptitudes à l'égard des trois catégories principales de citoyens : ouvriers, techniciens, chefs; les « ouvriers » seraient orientés vers les écoles pratiques, les autres vers l'enseignement secondaire commun; celui-ci durerait quatre années; à seize ans, nouvelle discrimination, pour distinguer les techniciens, à diriger vers l'école technique puis vers l'école de perfectionnement technique, et les chefs, à l'école des « chefs ». Ces idées sont trop originales et encore trop imprécises pour que leur application soit conseillée.

C. BURT s'est demandé à quel âge on doit orienter les enfants. Pratiquement, on le fait à quatorze ans, à la sortie de l'école (les « surnormaux », à Londres, sont sélectionnés une première fois à onze ans, une seconde fois à quatorze ans). Mais pourrait-on le faire plus tôt? L'expérience de l'auteur lui indique que, de six à quatorze ans, le quotient d'intelligence est assez constant; mais il faudrait refaire l'examen après la puberté.

« S'il est souvent utile, ajoute BURT, de guider un enfant vers un métier, il peut être également urgent, pour l'avenir de cet enfant, de le détourner d'un métier vers lequel son propre goût ou celui de sa famille l'aurait dirigé; c'est ce qui pourrait s'appeler la « désorientation professionnelle ». Ne voit-on pas aujourd'hui les jeunes filles se précipiter en masse vers les

travaux de bureau : sténographie, comptabilité, etc..., pour lesquels elles ont le plus souvent des aptitudes intellectuelles suffisantes, mais qu'elles exercent au plus grand détriment de leur état physique? Ce serait, dans ce cas, l'occasion de désorienter ces jeunes filles, pour les diriger vers une profession où leur résistance physique serait moins compromise, tels les travaux ménagers, que les femmes tendent le plus souvent à abandonner ».

5° *Détermination des personnes qualifiées pour donner des conseils en matière d'orientation.* — Par qui sera faite l'orientation professionnelle?

Peu de *pères de famille* ont les idées assez précises et l'esprit de décision suffisant pour choisir une profession à leurs enfants; tous ne ressemblent pas au père de CHARCOT qui, d'après SOUQUES, réunit un jour ses quatre fils et leur tint à peu près ce langage : « Mes ressources ne me permettent pas de vous faire poursuivre à tous, jusqu'au bout, des études longues et coûteuses. Tenant compte de vos aptitudes respectives, j'ai décidé ceci : toi, Martin (l'aîné), tu seras carrossier comme moi; toi, Émile, tu t'engageras dans l'armée; et toi, Eugène, dans la marine; quant à toi, Jean-Martin, comme tu es travailleur et studieux, tu continueras tes classes, et, le moment voulu, tu choisiras entre la peinture et la médecine. »

La plupart des parents doivent être conseillés, et ils doivent savoir écouter et suivre les conseils, ce qui n'est pas, fréquemment, le moins difficile à obtenir d'eux (HEUYER).

Conférer à l'*éducateur* seul la mission de diagnostiquer et surtout de pronostiquer la valeur sociale d'un enfant ou d'un adolescent serait s'exposer à des dangers et à des inconvénients; il serait bon de pourvoir l'éducateur d'instructions précises qu'il aurait à suivre pour dresser ses observations; il n'ajouterait aucune conclusion, ce soin revenant au « conseiller de vocation » (LIPMANN), psychologue spécialisé.

Pour LIPMANN et pour RUIS CASTELLA, l'école ne peut pas faire, seule, l'orientation professionnelle des enfants.

Il est incontestable que le *médecin* doit intervenir dans le choix d'un métier (KASS). C'est lui qui est le mieux placé pour apprécier certaines des aptitudes des enfants et pratiquer leur examen sensoriel. GENIL-PERRIN estime que le psychiatre

doit intervenir le premier dans l'orientation; la grosse élimination faite, le psycho-physiologiste interviendrait ensuite. Cela est à souhaiter; mais il est difficile de demander que le médecin orienteur soit un psychiatre ni surtout un psycho-physiologiste; au cas où l'individu examiné paraîtrait anormal psychiquement, le médecin spécialiste interviendrait; dans le cas contraire, c'est le médecin de l'école qui, tout en restant d'ailleurs dans son rôle médical, donnerait son avis; et ce rôle médical, qui ne saurait se substituer à celui du psycho-technicien, consiste surtout à « donner des contre-indications motivées » (LAHY).

« L'accord des psychologues, dit LAHY, des physiologistes, des médecins, des chefs de service de placement, des instituteurs est nécessaire pour constituer un organisme spécial susceptible de guider les travailleurs et de leur assurer le maximum de chances de réussite dans la profession qu'ils exercent ou qu'ils comptent exercer. »

L'Office municipal lyonnais envoie aux directeurs des écoles primaires supérieures deux fiches à remplir : l'une médicale, l'autre scolaire.

A Strasbourg, à Nantes, à Nancy, à Bordeaux, etc..., fonctionne un office analogue.

SCHULHOF a fait une enquête sur l'examen d'aptitude imposé, en Allemagne, dans certaines industries; cette enquête a montré que c'est le plus souvent un ingénieur, mais ayant fait des études de psychologie, qui est chargé de cet examen.

E. STERN *a résumé* en quelques lignes les principes d'une bonne orientation professionnelle :

L'orientation, dit-il, est aisée, quand goûts, intérêts de l'enfant et intérêts sociaux, aptitudes (habileté manuelle, compréhension technique, intelligence générale) se complètent; dans le cas contraire les directives suivantes sont à suivre :

1° Pas d'impératif catégorique, qui supprimerait l'initiative individuelle;

2° Déterminer soigneusement, par la composition libre, le questionnaire écrit, l'entretien oral, les tests variés, les aptitudes;

3° Donner l'occasion à l'enfant de connaître, de dévoiler, d'exprimer ses intérêts, ses goûts en fonction de ses aptitudes.

Pour Antoine et Benech, les bases de l'orientation professionnelle sont formées par trois éléments qui proviennent :

1° Des employeurs, qui indiqueront les disponibilités, ainsi que les qualités nécessaires à l'emploi déterminé;

2° Des parents, qui, sans hâte, voyant loin, n'imposant pas à l'enfant une profession de leur goût ou la leur, prendront l'avis de l'orienteur, celui-ci étant en relations à la fois avec les patrons et avec les familles;

3° Des enfants, dont les goûts personnels entreront en ligne de compte et sur les capacités desquels instituteur et médecin donneront leur avis.

Ces mêmes auteurs souhaitent que les tests d'orientation soient simplifiés, que la fiche scolaire d'orientation et le carnet médical de santé soient établis avec soin, que l'orienteur, enfin, se documente sur les indications et les contre-indications des diverses professions par la Rose des métiers, les travaux de Lahy, et les indications de Claparède et de Fontégne.

Muni des trois éléments dont nous parlons, l'orienteur, aidé par l'éducateur et le médecin, pourra prendre une décision et donner un avis.

Telles sont les données essentielles qui concernent l'adaptation et l'orientation professionnelles envisagées surtout du point de vue de l'hygiène mentale. Beaucoup déjà a été fait; mais il reste beaucoup à faire : coordonner les efforts, codifier cette partie de l'hygiène mentale; on ne perdra pas de vue que les professions supérieures sont aussi au moins intéressantes que les manuelles, et que la sélection des travailleurs intellectuels doit être réalisée comme celle des autres travailleurs.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE [1]

Albertini (A.). — *Reattivo per l'abilità motrice.* Riv. di Psic., 1921, p. 68.

Alexander. — *L'orientation professionnelle chez les débiles mentaux.* Congrès de Bruxelles, 1924.

Amar (J.). — *Pédagogie scientifique.* L'Écho de Paris, 9 juin 1922.

Antoine et Benech. — *Les bases de l'orientation professionnelle.* Revue d'Hygiène et de Prophylaxie sociales, janvier 1925.

Arend et Robert. — *L'orientation professionnelle progressive et la préservation de l'individu de la mécanisation.* — Rapport présenté au premier congrès de l'organisation scientifique, Paris, juillet 1922.

Argelander (A.). — *Ueber die Motive der Berufswahl und des Berufswechsels.* Z. für päd. Ps. 1923, p. 46 et p. 98.

Ayres (L. P.). — *Psychological tests in vocational guidance.* J. of educational Psychology, IV, 1913, p. 232.

Balthazard. — *L'examen médical des chauffeurs d'automobile.* Bulletin de l'Académie de Médecine, Paris, 1923.

Baumgarten (F.). *Psychotechnique : sélection professionnelle.* 1923.

— *De la psychologie et de la psychotechnique de l'agent d'assurances.* Schriften zur Psychologie der Berufseignung u. des Wirtsschaftslebens, nº 27, Leipzig, Barth, 1924.

Bieneman (D.). — *Recherches sur l'aptitude dactylographique en vue de l'orientation professionnelle.* Bureau international du travail. Documents et Études, série J. Enseignement, nº 2, Genève, octobre 1923.

Bills. — *Methods f. the selection of comptometer operators a. stenographers.* J. of appl. Ps., 1921, p. 275.

Board (P.). — *Vocational training and the Community.* Austral. J. of Psych. 1923, p. 45.

Borremans-Ponthière, Maquet, Vandewest et Mlle Monchamps. — *L'orientation professionnelle*, Bruxelles, Falk, 1923.

Braunshausen. — *Psychologische Personalbogen als Helfsmittel der Pädagogik u. der Berufsberatung.* Leipzig, Barth, 1919.

Brunette. — *The place of occupational therapy in mental hygiene.* Public Health J., Toronto, 1921, p. 103.

---

(1) D'assez nombreux travaux concernant les professions manuelles n'ont pas été donnés dans cet index; de plus, plusieurs indications bibliographiques font également défaut ici; elles seront trouvées soit dans l'index de la deuxième partie, pour la méthode, les tests, etc., soit dans celui de l'Hygiène mentale des collectivités par exemple pour les spécialistes militaires.

BURT (C.). — *Tests pour les fonctions d'employés de bureau.* J. of N. I. of Ind. Ps., 1922, p. 23 et p. 79.

— *A quel âge peut-on orienter utilement les enfants?* 6e Congrès international de psychologie, 1923.

CASTELLA (J.-R.). — *Contribution de l'école dans l'investigation des aptitudes et moyen de l'obtenir et de l'utiliser;* Bulletin de l'Institut d'orientation professionnelle de Barcelone, 1922.

CHAPMANN (J. C.). — *Trade-tests; the scientific measurement of trade proficiency.* New-York, Holt, 1921.

CHARTERS (W. W.). — *A technique for trait analyse.* J. of Ed. Res., X, 2, 1914, p. 95.

CHRISTIAENS. — *L'orientation professionnelle des enfants.* Bruxelles, Lamertin, 1924.

— *Bulletin trimestriel de l'office intercommunal d'orientation professionnelle de l'agglomération bruxelloise.* 1921-1924, nos 1 à 13.

— *Une méthode d'orientation professionnelle.* Bruxelles, Lamertin, 1923.

CLAPARÈDE. — *L'orientation professionnelle,* Genève, 1922.

— *Comment diagnostiquer les aptitudes chez les écoliers?* 1 vol., Paris, Flammarion, 1924.

CLARK (R. S.). — *A glimpse of high school courses as measured by the Otis test* (Aperçu sur la sélection pour les hautes écoles d'après le test de Otis). J. of App. Ps., VI, 2, 1922, p. 185.

COLVIN (S. S.). *Educational guidance presentation and tests.* J. of appl. ps., 1921, p. 32.

G. CORBERI et V. FAVINI. — *L'examen des conducteurs de tramways.* Riv. di. Psic., XIX, 1923, p. 2, 57, 83.

COUVÉ (R.). — *Die psychotechnische Eignungsprüfung der Eisenbahnverkehrsbeamten.* Ind. Psychotechnik, 1, 1-2, 1924, p. 22.

DANNENBERG. — *Auslese u. Berufberatung der Künstlerich Begabten.* Ps., 1920, n° 5.

DOERING (W. O.). — (*Sélection des écoliers et orientation professionnelle à base psychologique dans les écoles de Lübeck.* Z. für päd. Ps. XXV, 1924, p. 425-439.

DUBARD. — *L'organisation de l'orientation professionnelle.* Excelsior, 21, 7, 1923.

EDITORIAL. — *Ergebnisse von industriellen Berufseignungsprüfungen.* Ztschr. f. ang. Ps. Vol. XVIII, 4 juin 1921.

— *Monographie des métiers et professions.* Orientation professionnelle. Centre de Nancy, 1923, Jarville-Nancy.

— *Segonda conferencia international de Psychotechnica aplicada a l'orientacio professionnal,* 1 vol. Bulletin de l'Institut d'orientation professionnelle de Barcelone, 1922.

FAILLIE et FRANÇOIS. — *Conférence sur l'orientation professionnelle. La fiche physiol. Étude de la fiche physiol. et de l'activité intellectuelle,* mai 1924, Paris, Conservatoire national d'Arts et Métiers.

FIESSINGER. — *L'examen médical des chauffeurs d'automobiles.* Bulletin de l'Ac. de Médecine, n° 35, 1922.

FOCHER (L.). — *Stand der psychologischen Berufsberatung auf die Wege ihrer zukunftigen Entwicklung.* Gyogyaszat (hongrois), p. 36, 1922.

Fontègne (J.). — *L'orientation professionnelle et la détermination des aptitudes*. Paris, Delachaux, 1 vol. 1921.
— *Essais d'orientation professionnelle pour employés de bureau*. 1922.
— *L'orientation professionnelle à la base de l'apprentissage*. Congrès de l'organisation scientifique, Paris, 1923.
— *Avant d'entrer en apprentissage*. 1 vol. Paris, Librairie de l'enseignement technique, 1924.
Freyd. — *A test series for journalistic aptitus*. J. of appl. Ps., 1921, p. 46.
— *La mesure en matière d'orientation professionnelle*. J. of Pers. Res. II, 1923-1924, p. 216, 268, 377.
Friedrich (A.). *Die Analyse des Schlosserberufs*. Prakt. Ps., 1922, p. 287.
— *Die Einstellungsprüfung der Schlosser und Dreherlehrlinge innerhalb der Fried Krupp A. G. Essen*. Prakt. Ps., 1922, nº 6, p. 159.
Fryer (D.). — *L'intelligence et l'intérêt dans l'adaptation professionnelle*. Ped. Sem., XXX, 2, p. 127.
Furstenheim. — *Die seelische Berufseignung vom Standpunkte des Arztes*. Ztschr. f. Schulgesundheitspfl. 1922, p. 17 et 55.
Genil-Perrin. — *Le rôle des psychiâtres dans la sélection des travailleurs*. B. d. l. L. d'H. M., juillet-octobre 1922, p. 71.
Gesell. — *Vocational probation for subnormal youth*. M. H., avril 1921, p. 321.
Gley, Magne, Piéron et Christiaens. — *Dix conférences sur l'orientation professionnelle*. Notes et Mémoires de l'Institut Lannelongue, Paris, 1923.
Granjux. — *L'orientation professionnelle à l'Œuvre Grancher*. B. d. l. L. d'H. M., nº 78, 1923, juillet-octobre, p. 64.
Hamilton (S. W.). — *Standarization*. Americ. J. of Psychiatry, 1924, nº 4, p. 809.
Heinis. — *Étude psychotechnique sur le métier d'horloger*. Barcelone, 1922.
Heuyer. — *Conférence sur la pédologie*. Congrès d'H. scolaire de langue française, Paris, 1 et 3 avril 1921.
— *Nécessité de médecins inspecteurs spécialistes pour l'examen des enfants anormaux dans les écoles maternelles et primaires*. B. d. l. L. d'H. M., novembre-décembre 1922, p. 86.
Heydt (C.). — *Eignungsprüfungen für den Rangierdienst* (aiguilleurs). Ind. Psychotechnik, I, 5-6, 1924, p. 140.
Hinsche (G.). — *Berufsberatung als Lehrgegenstand der Hochschule*. Prakt. Psychol., 1921, p. 361.
Hirsch. — *Einteilung und Ausbildung kaufmannischer Lehrlinge bei Osramgesellschaft*. Prakt. Psychol., 1921, p. 361.
Huth (A.). — *L'examen münichois de sélection professionnelle pour imprimeurs et typographes*. Z. f. ang. Ps., 20, 1922, p. 365.
Imbert (A.). — *Sur la détermination des aptitudes professionnelles*. Strasbourg, 1921.
Joteyko (Mme). — *La science du travail et son organisation*. Paris, Alcan, 1917.
Kass. — *L'orientation professionnelle et l'apprentissage*. Paris et Liége, Béranger, 1925.

KITSON (H. D.). — *The psychology of vocational adjustement.* Philadelphie, London, Chicago, Lippincott Cy.

KLUTKE (O.). — *Beiträge zur psychotechnischer Eignungsprüfung für den Fernsprechdienst.* Prakt. Psych., 1922, nº 4, p. 93.

KNIPFER. — *Esami psychotecnica dei meccanici.* R. di Ps., XIX, 1923, p. 173.

KORNHAUSER (A. W.). — *A statistical Study of a group of specialized office worker* (étude statistique d'une catégorie spéciale d'employés de bureau). J. of Pers. Res., II, 1923, p. 103.

LAHY. — *Étude expérimentale de l'adaptation psychophysiologique aux actes volontaires brefs et intenses.* C. R. de l'Ac. d. Sc., 1913, p. 220.

— *Signes physiques de la supériorité professionnelle des dactylographes.* C. R. de l'Ac. d. Sc., 2 juillet 1913. R. N., 1913, II, p. 610.

— *Conditions psychophysiologiques de l'aptitude au travail dactylographique.* J. de physiologie, 15 juillet 1914, p. 824. R. N. 1918, I, P. 57.

— *Le système Taylor et la physiologie du travail professionnel.* Paris, Gauthier-Villars, 1 vol., 1921.

— *La sélection des travailleurs dans ses rapports avec l'hygiène mentale.* Congrès d'Hygiène mentale de Paris 1922.

— *Existe-t-il des aptitudes psycho-physiologiques pour l'exercice d'une profession?* 1921-1922.

— *La sélection psycho-physiologique des travailleurs.* Bulletin d. I. L. d'H. M., janvier-février 1922, p. 24.

— *La fiche médicale de contre-indication dans l'orientation professionnelle.* Bull. d. l. L. d'H. M., janvier-février 1923, p. 5.

— *Étude graphique de la frappe des dactylographes.* C. R. de l'Ac. d. S., 14 mai 1924, t. 176, p. 1412.

— *La sélection psycho-physiologique des machinistes des transports en commun de la région parisienne.* Année psychologique, année 1924, Paris, Alcan, 1925, p. 106.

— *La sélection psycho-physiologique des conducteurs de tramways et d'autobus, etc.* La Prophylaxie mentale, 1925, p. 28.

— *Qu'est-ce qu'une aptitude professionnelle?* Id.; 1925, p. 81.

LALLIER (H.). — *La sélection appliquée aux agents supérieurs de l'entreprise.* Conférence de l'organisation française, 1923, p. 177.

LÄMMEL. — Voir l'Index bibliographique de la 2ᵉ partie.

LAUBER (H.). — *Handbuch der ärztlichen Berufsberatung.* Vienne, Urban und Schwarzenberg, 1923.

LE BRETON. — *De l'école à l'atelier.* Ouest-Éclair, 1922.

LINK (H. C.). — *A further developement of employment psychology.* J. of appl. Ps. IV, 4, p. 306.

— *A new application of psychology to industry.* J. of appl. Ps., IV, 2 et 3, p. 245.

LIPMANN (O.). — *Die psychische Eignung der Funkentelegraphisten.* Ztschr. f. a. psychol. u. Psy. Sammel. T. XV, 1919, p. 301.

— *Die psychologische Analyse der höheren Berufe.* 1920.

— *Wirtschafts-psychologie und psychologische Berufsberatung.* 1921, Barth, Leipzig.

— *Psychologische Berufsberatung.* Berlin, Heymann, 1919.

LIPMANN (O.). — *Psychologische Schülerbeobachtung zur Vorbereitung der Berufsberatung*. Ztschr. f. ang. Ps. Vol. 16, 1920, p. 379.
— *Psychologische Schülerbeobachtung zur Vorbereitung der Berufsberatung*. J. f. ang. Ps., 1920, p. 379.
— *Die Schule im Dienste der Eignungsfeststellung*. Annal. de l'Institut d'orient. professionnelle de Barcelone, 1922.
— *Bibliographie relative à l'orientation professionnelle psychologique, l'analyse des professions et l'étude des métiers*. Leipzig, 1922, Barth, 60 p.

LIPMANN (O.), BURT (C.), THURSTONE (L. L.). — *The principles of vocational guidance*. Br. J. of Ps., XIV, 4, 1924, p. 321.

LIPMANN et STERN (W). — *Schriften zur Psychologie der Berufseignung und der Wirthschaftslebens*. 1921.

MARCUS (L.). — *Vocational selection for specialized Tasks*. J. of appl. Ps. IV, p. 186.

MARTENS (A.). — *Psychologie Verkehrswesen*. Z. f. ang. Ps., vol. 15, 1919, p. 374.

MILLS (J.). — *Engineering Aptitude* (Aptitudes pour être ingénieur). J. of Pers. Res., III, 6, 1924, p. 196.

MIRA (E.) — *Laboratori Psicotecni*. An. 1, Or. pr., III, 5, 1922, p. 32.
— *La seleccio dels xofers de la Companyia général d'automnibus*. An I, Or. ps., III-IV, 1923, p. 60.

MOEDE. — *Die psychotechnische Eignungsprüfung des industriellen Lehrlings* (l'apport industriel). Prakt. Ps., 1919, n°s 1, 2, 3.
— *L'état actuel de l'orientation en Allemagne*. 6e Congrès international de psychol. 1923.

MOURGUE. — *L'examen des chauffeurs de taxis en Allemagne*. L'H. M., janvier 1926, p. 26.

MÜNSTERBERG. — *Psychol. and industrial efficiency*. Boston a. New-York, Houghton, Mifflin Cy.

MUSCIO (B.). — *Motorcapacity with special reference to vocational guidance*. Brit. j. of psychol., 1922, vol XIII, p. 157.
— *L'aptitude motrice, considérée particulièrement au point de vue de l'orientation professionnelle*. Br. J. of Ps., XIII, 2, 1923, p. 157.

MUSCIO (B.) et SOWTON (S. C. M.). — *Tests d'aptitude professionnelle et dactylographie*. Br. J. of Ps., XIII, 1922, p. 344-346.

OTIS. — *The selection of mill workers* (ouvriers d'usine) *by mental test*. J. of appl. Ps., IV, 4, p. 339.

PATTEN (E. F.). — *Expérience sur l'aptitude du tourneur*. J. of appl. Ps., VII, 1923, 1, p. 16.

PAVIE (A.). — *Les quatre cent vingt-cinq métiers de France*. E. D. Paris, 2 décembre 1922.

PETERS (L. L.). — *A two years experiment with vocation guidance in a woman's college*. (Deux ans d'expérience d'orientation professionnelle dans un Collège de jeunes filles), Ped. Sem., XXX, 3, 1923. p. 225.

PIÉRON (H.). — *Analyses*. Année psychologique, années 1920, 1921, 1922, 1923, 1924.

PIORKOWSKI. — *Ueber eine Angestelltenprüfung bei der Auerlichtgesellschaft.* Prakt. Ps., 1919, nos 1-2.

RÉMY (L.). — *Au sujet de l'inspection médico-scolaire.* Congrès d'H. scolaire de langue française. Paris, avril 1921.

— *La sélection intellectuelle des écoliers.* Bruxelles médical, 1922.

ROEMER. — *Prüfung von Kriminalanwärtern* (candidats aux fonctions policières). Z. f. ang. Ps., vol. 18, 1923, p. 107.

ROBERT (A.). — *Examen psychotechnique des pontonniers.* Luxembourg, 1922.

SANTE DE SANCTIS. — *Psicologia della vocazionne. Critica, contributi linee generali.* D'après Z. f. ang. Ps. 1921, p. 363.

SCHACKWITZ (A.). — *Tieber psychologische Berufs-Eignungsprüfungen für Verkersberufe* (métiers de transports). 1 vol., Berlin, Springer, 1920.

SCHEINERMANN. — *Das unmittelbare Behalten im unermüdeten und ermüdete Zustande unter besonderer Berücksichtigung des Aufmerksamkeitsprogress.* Arch. f. d. g. Psych., 1915, tome XXXIII, p. 1.

SCHULHOF (A.). — *Die Mitwirkung des Arztes bei der Ausarbeitung und Durchführung von psychotechnischen Eignungsprüfungen* (La collaboration du médecin dans les examens d'aptitudes). Prakt. Psych. 1923, n° 7, p. 222.

SCHWAERING. — *Zwei Begabungsprüfungen.* Z. f. päd. Ps., 1922, p. 430.

SCHWARZE (B.). — *Beiträge zur Frage der Personalauswahl in Grossbetrieben mit besonderer Berückrichtigung der deutschen Reischbahn.* Ind. Psychotechnik, I, 1-2, 1924, p. 17.

SELZ (O.). — *Ueber den Anteil der individuellen Eigenschaften der Flugzen führer und Beobachter an Fliegerunfällen.* Ztsch. f. a. Psychol. u. psych. Sammel. T. XV, 1919, p. 254.

SCHAEFFER. — *Efficiency tests of Pensylvania Railroad Personnel.* J. of Pers. Res., III, 7, 1924, p. 244.

SNOW (A. J.). — *Labor turnover* (changement d'emplois) *and mental alertness* (vivacité d'esprit) *test score.* J. of appl. Ps., VII, 3, 1923, p. 285.

SPIELMANN (W.). — *Tests pour l'orientation des apprenties couturières.* J. of N. I. of Ind. Ps., 1, 7, 1923, p. 277 et 282.

STERN (E.). — *Ueber eine experimentelle psychologische Eignungsprüfung fur Flugzenführer.* Ztschr f. a. Psychol u. psych. Sammel. T. XV, 1909, p. 237.

— *Die Fetstellung der psychischen Berufseignung und die Schule.* Leipzig, Barth, 1921.

— *Psychologische der Berufseignung.* Z. f. g. N., vol. XX, p. 87.

— *Ergebnisse von industriellen Berufseignungsprüfungen.* Z. f. ang. Ps. vol. 18, 4 juin 1921.

STERN et ROLOFF. — *Psychologische Auslese der Lehrlinge für deutsche Eisen bahnwerkstatten.* Z. f. Pädag. Ps., 1921, p. 50.

TAGG (Max). — *L'équipement du travailleur industriel.* J. of N. I. of Ind. Ps. 1923, p. 313.

— *The selection of Engineering Apprenties.* J. of Nat. Instit. of Ind. Psychol., II, 3, 1924, p. 128.

THURSTONE. — *The measurement of Engineering Aptitude.* New-York, 1921.

THURSTONE — *Intelligence tests in civil service.* J. of Pers. Res., II, 1924, p. 431.

TRAMM. — *Die rationnelle Ausbildung des Fahrspersonals für Strassenbahnen auf psychotechnischen Grundlage.* Prakt. Ps., 1919, nos 1-2.

— *Die Bewährung* (rendement) *des psychotechnischen Prüfverfahrens für Strassenbahnführer.* Ind. Psychotechnik, I, 1923, p. 36.

VALENTINER (Th.). — *Einfahrungen bei den Eignungsprüfungen industrieller Lehrlinge im Bremer Institut für Jugendkunde.* Z. f. Pädag. Psych., 1923, p. 169 et p. 238.

VITELES. — *Tests in Industry.* J. of appl. Ps., 1921, V, p. 57.

— *Psychology in business in England, France and Germany.* The Anals of the American Academy of political a. social science, Philadelphie, novembre 1923, p. 207.

— *Selecting Cashiers and predicting lenght of Service.* J. of Pers. Res., II, 1924, p. 467.

WATTS (F.). — *The constructions of tests for the discovery* (détermination) *of vocational fitness.* J. of appl. Ps., V, 1921, p. 57.

WAYENBURG (Van). — *Les tests d'observation.* Sixième congrès internat. de Psychologie, 1923.

WHITE (W. A.). — *Psychoanalysis and vocational guidance.* Archives of occupational therapy, août 1923.

WILHELM (H). — *Beiträge zur Begabungspsychologie auf Grund des Lehreurteils.* Z. f. ang. Psych., 1921, p. 291.

CHAPITRE V

L'HYGIÈNE MENTALE DES COLLECTIVITÉS

Nombreuses sont, dans l'espèce humaine, les diverses collectivités, depuis la *famille* jusqu'à la *société* entière, celle-ci n'étant que la plus vaste des collectivités humaines.

L'hygiène mentale a son application dans toutes ces collectivités; cette application revêt dans chacune d'elles une modalité spéciale que nous envisagerons sommairement dans ce chapitre.

Généralités : Bases scientifiques de l'hygiène mentale des collectivités.

D'une façon générale, l'application des principes de l'hygiène mentale dans les collectivités repose, en plus de la connaissance de ces principes même, sur l'*interpsychologie* et sur la *sociologie.*

L'*interpsychologie* (Tarde, Binet, Marandon de Montyel, Ribot, Durckheim, Dumas, etc.) est « l'étude des mécanismes, conscients ou non, par lesquels s'exerce l'action d'un esprit sur un autre esprit et qui ont pour résultat le plus fréquent l'assimilation partielle ou globale, passagère ou durable, du second esprit au premier, encore qu'ils puissent aboutir à des résistances ou à des oppositions » (Dumas).

Ces divers mécanismes sont, comme on le sait, la démonstration, la persuasion, la révélation, la suggestion et même la contagion mentale.

L'interpsychologie, selon Davy, n'épuise pas toutes les questions que peut soulever l'analyse de l'individu situé dans le milieu où il vit. Sans entrer dans les discussions sur l'existence ou la non-existence de la « conscience collective » (Psychologie américaine), il existe un sens social et il existe

une société, dont l'étude psychologique constitue la *sociologie*. « Le groupe social représente, en face de ses éléments individuels, un être spécial qui sent, pense, agit à sa manière » (DAVY). LÉVY-BRUHL a bien mis en évidence la « mentalité collective »; LE BON, ROSSI, SIGHELE, TARDE ont appelé l'attention sur les caractères des foules, du public, de l'opinion, groupes qui, d'après ces auteurs, ont une sorte d'âme spéciale, une « âme collective », avec des sentiments, un jugement, une activité propres; et il en sera de même chaque fois que, réunis par les mêmes affinités, buts, occupations, plusieurs individus formeront des collectivités.

LAZARUS, STEINTHAL, SANTE DE SANCTIS, FOUILLÉE ont également étudié cet esprit de groupe; Mac DOUGALL enfin, un de ceux qui, dans le fond, sont opposés à la reconnaissance de la conscience collective, reconnaît l'existence d'un vouloir collectif faisant de certains groupes supérieurs des « individus collectifs »; l'armée serait le type, d'après lui, d'un individu collectif.

En dernière analyse, c'est donc encore la *psychologie* elle-même, la psychologie tout court, que nous trouverons à la base de l'hygiène mentale des collectivités; c'est sur elle que sont fondées, outre la sociologie, la science économique, la science politique, la philosophie de l'histoire, l'anthropologie, la science des religions, la science juridique (Mac DOUGALL).

Mais pour pouvoir étayer toutes ces sciences, la psychologie doit étudier avec précision les ressorts intimes de l'activité humaine, examiner les phénomènes de conscience, les lois de leurs associations, analyser les produits de cette activité, c'est-à-dire les systèmes d'idées et de croyances qu'élaborent les hommes concrets et vivants. Tout ce qui peut être observé dans l'ordre social résulte de forces mentales qu'il appartient au psychologue de déterminer. DAVY prétend, à juste titre, que le manque de base psychologique solide fausserait — et a faussé — outre la morale privée et la morale publique, l'économie politique, la science politique et la philosophie de l'histoire.

Aussi, en raison de cette ambition compréhensive, la psychologie devra-t-elle, comparative et physiologique, ne pas se borner à la description introspective du courant de la conscience, mais avoir aussi pour objet le comportement de

l'activité psychique, être une science positive de l'esprit, aux méthodes objectives, envisageant tous les aspects et toutes les modalités du fonctionnement de celui-ci; elle tendra, pardessus tout, à rendre compte des éléments fondamentaux de notre constitution, c'est-à-dire des tendances innées à la pensée et à l'action qui constituent le fond instinctif du moi.

Il devra être tenu grand compte, dans les études psychologiques qui constitueront une des bases fondamentales de l'hygiène mentale des collectivités, des individus dits « subnormaux », c'est-à-dire de ceux dont le degré de développement est au-dessous du niveau normal et ne leur permet pas de fonctionner comme membres satisfaisants de la société; les débiles, même plus ou moins frustes, sont parfois aussi dangereux, dans les collectivités, que les déséquilibrés (Goddard).

Enfin, de même que les études psychologiques sont grandement aidées par celles de la psychologie pathologique et de la psychiatrie, de même les observations de pathologie mentale dans les sociétés apporteront au sociologue des renseignements utiles.

Damaye, en quelques pages humoristiques, a donné des indications, souvent d'ailleurs plus originales que justes, sur les divers aspects de cette « psychiatrie sociale ».

Nous envisagerons l'application des principes de l'hygiène mentale dans la *famille*, à l'*atelier* ou à *l'usine*, dans les *bureaux*, *administrations*, *magasins*, *etc...*, dans l'*armée* et les *colonies*, dans la *nation*, enfin, dans la *société en général :*

I. — L'Hygiène mentale dans la famille.

Chaque membre, dans la famille, dirigera son comportement et son activité, non seulement suivant son affection pour les autres membres, mais d'après tous les principes de l'hygiène mentale: restreignant sa liberté propre, ménageant l'exercice de celle d'autrui, prévenant les désirs, et tenant compte du caractère et des susceptibilités de chacun; la vie en commun, même dans la famille, n'est agréable pour tous qu'à ces conditions.

Les relations entre mari et femme, entre parents et enfants

doivent obéir également à des règles. Un pessimiste a dit que l'homme et la femme étaient faits pour vivre ensemble... de temps en temps; c'est là une exagération; l'entente peut exister dans un ménage même si « de temps en temps » est remplacé par « continuellement »; mais pour cela les obligations de chacun des deux époux, leur sphère d'activité doivent être précisées : le mari s'occupera surtout de sa profession, des affaires extérieures, la femme des enfants et du ménage; la fidélité réciproque des conjoints, le maintien de leurs bonnes relations reposent sur l'estime mutuelle, elle-même conditionnée par l'accomplissement des devoirs. Quant aux enfants, ils ont à comprendre qu'ils doivent respect et assistance à leurs parents qui, outre l'existence, leur donnent protection, éducation, affection (GOMMÈS, Jane MISME).

En toute occasion, même dans les circonstances les plus ordinaires, la franchise, la confiance réciproque, et surtout (GUILLERMIN) l'optimisme, la bonne humeur devront former le fond des relations de famille; seules elles permettront de conserver le bonheur. Sans doute il est des malheurs où l'hygiéniste mental aurait mauvaise grâce à conseiller l'optimisme et les joies malgré tout; alors c'est dans la résignation, la fermeté de caractère, l'accomplissement de la tâche journalière, ou encore la foi religieuse que pourraient être trouvés des moyens d'apaisement.

Il y a intérêt à ce que, dans la famille, chaque membre observe et signale précocement les troubles mentaux, surtout ceux du caractère, de l'affectivité, qui peuvent marquer le début d'une psychose, d'une névrose.

Les tics, les mauvaises habitudes, les toxicomanies au début seront en général facilement notés. De la sorte, le traitement de ces diverses affections pourra être précoce, soit que ce traitement soit conduit dans le sein de la famille, soit que l'aide de l'hygiéniste mental soit réclamée.

H. CLAUDE et G. ROBIN ont attiré récemment l'attention sur les « haines familiales morbides », faites de reploiements de l'âme enfantine et d'hostilités sourdes, engendrées par l'exagération de la sévérité, l'incompréhension de l'enfance, le manque de patience de la part des parents; nous reverrons ces faits quand nous parlerons de la prophylaxie de l'enfance anormale.

Première unité sociale, premier groupe social, la famille constitue le noyau de toute société; de la qualité et de la solidité de la famille dépendent en grande partie la qualité et la solidité de la société; l'union étroite matérielle et psychique de ses membres, qui sont solidaires les uns des autres, est à maintenir et à renforcer le plus possible.

II. — **L'hygiène mentale à l'atelier, à l'usine, dans les bureaux, administrations et magasins, dans la vie rurale.**

« L'hygiène mentale, disent Toulouse, Genil-Perrin et Targowla, doit jouer un rôle prépondérant dans l'organisation du travail, car les professions actuelles exigent, de plus en plus, la mise en jeu des fonctions psycho-motrices de mémoire, d'attention et de jugement.

« Nous avons vu que l'organisation rationnelle du travail nécessite la sélection des travailleurs en prenant pour base les aptitudes reconnues chez chaque sujet, la bonne adaptation de l'ouvrier à la machine qu'il conduit, de l'employé à la besogne qui lui est imposée, le choix judicieux dans le recrutement des travailleurs des diverses catégories.

« La prophylaxie mentale peut et doit aussi s'exercer dans les collectivités ouvrières, à l'occasion du travail professionnel ou industriel. Le surmenage et la mauvaise organisation du travail figurent en bonne place dans l'étiologie des troubles mentaux. Il est donc logique de veiller à l'hygiène mentale de l'atelier, tout comme à la salubrité générale. »

La surveillance psychiatrique des ateliers gagnerait à être confiée à des techniciens. La « surintendante d'usine » pourrait à cet égard jouer un rôle très important, analogue à celui que Toulouse, Genil-Perrin et Targowla ont réclamé de l'infirmière scolaire.

« Il serait utile d'initier les surintendantes d'usine à la prophylaxie mentale, afin qu'elles ne se trouvent pas prises au dépourvu le jour où elles rencontreront une difficulté ressortissant à ce domaine.

« Mais les surintendantes d'usine sont encore rares, et l'on ne peut que de loin en loin compter sur leur collaboration si précieuse; il serait désirable donc que les industriels comprissent au moins l'utilité d'ouvrir leurs ateliers aux assistantes

sociales des dispensaires d'hygiène mentale, qui pourraient demander aux chefs d'atelier d'entrer en relation avec les sujets connus pour leur bizarrerie de conduite » (TOULOUSE, GENIL-PERRIN et TARGOWLA).

En étudiant les conditions psychologiques du travail, non pas suivant un empirisme grossier, mais à l'aide des techniques précises de la psychologie expérimentale moderne, on apprendra à économiser l'effort mental de l'ouvrier, dont l'application mal réglée est une source de surmenage psychique, lequel est plus dangereux que le surmenage physique.

On a déjà fait beaucoup du côté de l'hygiène corporelle dans les grandes usines et ateliers, surtout en Amérique, en améliorant l'éclairage, la ventilation, en installant des appareils protecteurs contre les accidents du travail et en installant des distractions, en plein air, dans de grands parcs ou à la campagne, spécialement destinées aux employés de telle ou telle firme industrielle; mais la psychologie professionnelle fut, jusqu'à ces temps derniers, presque totalement ignorée; sauf peut-être dans des cas isolés où un patron ou un contremaître observateur exerçait son jugement à l'égard de tel ou tel subordonné spécialiste.

L'étude de la psychologie industrielle journalière a surtout été mise en valeur aux États-Unis par E. SOUTHARD et CARBONE PARKX. Par l'examen mental des ouvriers, ces auteurs ont pu démontrer que c'était souvent en raison d'un état psychopathique latent ou fruste que certains travailleurs perdaient leur place. Au printemps de 1919, avec la collaboration de Miss Mary FARRETT, SOUTHARD montra que des candidats ouvriers ou employés, considérés superficiellement comme capables, étaient reconnus, même après un court questionnaire, comme incompatibles avec la fonction qui leur était dévolue; ils auraient même été dangereux dans les conditions ordinaires de l'usine.

Un important congrès d'hygiène industrielle s'est tenu en septembre 1924, à Swanick, Derbyshire (Angleterre). MYERS a parlé des intéressants résultats obtenus par les psychologues pour l'intensification de la production industrielle. Il a montré l'importance des temps de repos dans les usines; les statistiques montrent qu'une réduction de 3 % dans les heures de travail donnait une augmentation de la production de 5 %.

Par contre, il a insisté sur l'effet désastreux de l'abréviation excessive des heures de travail. Dans les manufactures de chaussures, le taux de la production tomba progressivement, après abaissement des heures de travail, au-dessous de quarante par semaine.

A l'avenir, il faudra une association plus étroite entre le psychotechnicien et l'hygiéniste. Celui-ci devra acquérir les connaissances de psychologie industrielle et de physiologie qui lui sont nécessaires. Son rôle sera celui d'un observateur tandis que le psychotechnicien devra expérimenter.

Atzler, à Berlin, s'est efforcé aussi de trouver les méthodes de travail les plus rationnelles au point de vue de la productivité, grâce à l'expérimentation des conditions psychiques et surtout physiologiques.

L'enfant entre trop tôt à l'atelier; il devrait rester plus longtemps à l'école ou en apprentissage; certains enfants de douze à treize ans ne vont plus à l'école et ont des salaires importants qui leur font dédaigner le travail personnel.

De l'hygiène ordinaire on est déjà en droit d'attendre des résultats certains. L'organisation d'une vie salubre, la lutte contre l'alcoolisme et la syphilis limitent l'extension de la dégénérescence physique et mentale. L'amélioration de certaines techniques, la substitution aux toxiques dangereux de substances moins nocives ont déjà porté leurs fruits.

Le « Bureau de recherches de Londres sur la *fatigue dans l'industrie* », qui est une branche du « Conseil médical de recherches », a établi dans plusieurs rapports que la fatigue conditionnée par un facteur psychique tel que l'attention intervient souvent dans les accidents. L'inexpérience et l'alcool jouent aussi un rôle. Parmi les facteurs du milieu physique ayant une influence sur le système nerveux, il faut noter l'insuffisance d'éclairage et la température.

Watson vient de publier dans l'*Industrial Fatigue Research Board* un intéressant rapport sur les conditions du rendement ouvrier dans le tissage de la belle toile, industrie pénible, et insiste sur les meilleures conditions où ce travail peut être exécuté.

Il a noté qu'il existe une température optima (19°6) pour le rendement des ouvriers; le bon éclairage a de même une action marquée.

L'influence de la fatigue sur la production apparaît avec netteté dans la comparaison des matinées et des après-midi, compte tenu de la durée quotidienne du travail.

Lahy, Mme Joteyko ont également étudié la fatigue dans l'industrie et montré que, outre les mauvaises conditions hygiéniques générales : insuffisance d'air respirable, hautes températures, défaut d'éclairage, bruit, etc., la fatigue survient aussi par suite de causes psychiques : attention longtemps soutenue, dangers dans le travail, etc.

Dans les *administrations diverses*, dans les *magasins, bureaux*, etc., l'hygiène mentale doit être l'objet de la préoccupation des employeurs, qu'il s'agisse d'appliquer les principes de la connaissance ou ceux relatifs à l'affectivité et en particulier à la morale. Il leur appartient de répartir le travail suivant les aptitudes intellectuelles, de ménager les fragiles; la morale, la santé physique, le rendement général ont tout à perdre, dans l'état actuel de l'éducation de l'instinct sexuel, au mélange des sexes, partout observé pourtant. La fatigue psychique sera, le plus possible, évitée aux prédisposés et aux nerveux, surtout dans leur intérêt personnel et aussi pour que leur rendement soit maximum. Ces quelques principes sont à appliquer aussi bien dans l'industrie que dans les banques, les administrations de l'État ou des communes, le commerce, etc.

La Chambre de Commerce de Berlin vient de décider la création d'un institut de psychologie commerciale rattaché à l'École supérieure de Commerce de la même ville. Moede en est le directeur.

Les conditions de la *vie rurale*, infiniment meilleures pour l'équilibre psychique que celles de la vie citadine, ressortissent beaucoup moins à l'hygiène mentale que celles-ci. L'isolement, et, dans certaines régions surtout, l'alcoolisme sont des facteurs non négligeables de psychopathies qu'il y aura toutefois lieu de combattre à la campagne comme à la ville.

III. — L'Hygiène mentale dans l'armée, dans la marine, aux colonies.

Le temps n'est plus où le service du médecin militaire ne consistait qu'à traiter les malades des corps de troupe, soit à la visite journalière, soit à l'infirmerie ou à l'hôpital; surtout

depuis une vingtaine d'années, il doit faire œuvre d'hygiéniste, essayer de prévenir les maladies; un autre objet s'offre à son activité : c'est l'hygiène mentale.

C'est qu'en effet *le médecin militaire est au premier chef un médecin « social »*, auquel ressortissent (quelques-uns toute leur vie, la majorité pendant dix-huit mois) tous les jeunes gens de vingt ans; et ces jeunes gens constituent alors une collectivité où, grâce à la discipline et à l'ordre qui y règnent, peuvent le mieux être appliquées l'ordonnance et les règles médico-sociales; avant le service militaire, la liberté et l'autorité de la famille entravent l'application de ces mesures; après le service militaire, est érigée en dogme quasi intangible la liberté individuelle.

Pendant son service militaire, le futur citoyen renonce à son indépendance; c'est d'ailleurs en cela que consiste la grandeur du service obligatoire, qui a comme conséquence l'obligation où se trouve le commandement, et son conseil le médecin, de guider et de façonner le jeune corps et le jeune esprit à eux confiés.

Ainsi, par ses obligations, par les qualités du milieu où il évolue, par l'effet des possibilités d'organisation, le médecin militaire est un médecin social, à qui ne doit rester étranger rien de l'hygiène des collectivités, de l'hygiène sociale; parmi les diverses parties de celles-ci : hygiène de l'enfance, hygiène industrielle, lutte contre la tuberculose et les maladies vénériennes, la dernière née : « l'hygiène mentale », n'est pas la moins importante.

On peut même dire que, étant données les conditions où elle peut être réalisée dans l'armée, l'application de l'hygiène mentale devrait y constituer un modèle de ce qui doit être fait dans toute collectivité. Boigey, Haury ont étudié les maladies mentales dans l'armée; Simonin, Binet et Simon, Roubinovitch, Camus, Piéron, Guillain, Chavigny, Yerkes, Rossolimo, Gemelli se sont occupés du psychisme des aviateurs ou des recrues, ils ont été ainsi des précurseurs en hygiène mentale militaire. Celle-ci a surtout été l'objet des travaux de Toubert, Rouget, Gouzien, Jude, Folly, Rebierre.

En ce qui concerne l'application des principes fondamentaux de la prophylaxie mentale et de l'hygiène mentale pro

prement dite dans l'armée, les militaires doivent être plus instruits que tous les autres citoyens des dangers que font courir à l'équilibre psychique toutes les causes des maladies mentales. Jeunes, arrivant de leur famille, de leur village, susceptibles de subir les entraînements, les mauvais exemples, faisant partie d'une collectivité où le mélange égalitaire et la promiscuité rendent les contacts interhumains multiples, les militaires sont plus exposés que quiconque à l'influence de ces causes nocives.

D'autre part, comme nous l'avons dit, l'éducateur profitera du passage du jeune citoyen à la caserne pour lui inculquer des habitudes psychiques dont la discipline et l'ordre qui règnent dans l'armée favorisent l'imposition et l'exercice. Comme l'a dit Régis, « l'armée doit être une école d'hommes et de citoyens en même temps que de soldats ».

Mais il ne doit exister aucune cloison entre la préservation et l'amélioration psychiques des militaires et celles des autres citoyens; de même que l'application des principes de l'hygiène mentale dans l'armée est une des faces de l'application de ces principes dans la nation et conditionne cette application dans l'avenir, de même il ne saurait être réalisé de bonne hygiène mentale dans l'armée si les lois et les pouvoirs publics n'arrêtaient les mesures utiles pour la préservation et l'amélioration psychiques de tous. Si le milieu militaire est relativement fermé, il n'en est pas moins vrai que les officiers, les sous-officiers, les soldats vivent une vie indépendante pendant une bonne partie de leur temps; aussi l'hygiène mentale, pour l'armée comme pour les autres collectivités, ne peut-elle être réalisée que par l'amélioration des individus et des milieux (Boigey).

En ce qui concerne la *prophylaxie mentale*, il y a lieu, dans l'armée comme ailleurs, de lutter contre les causes prédisposantes et les causes déterminantes des troubles psychiques.

L'instruction et l'éducation seront améliorées à la caserne, l'oisiveté et le surmenage seront l'un et l'autre évités, l'hygiène physique sera surveillée étroitement; par le moyen de l'organisation des cercles, foyers, bibliothèques, conférences, causeries, conseils, les militaires seront autant que possible préservés (et en tous cas mis en garde contre elle) de l'influence

dangereuse des spectacles amoraux, des exemples néfastes, de l'intempérance, de l'abus des plaisirs sexuels, etc.

Quant à l'*hygiène mentale proprement dite*, elle doit être également mise en œuvre le plus complètement possible dans l'armée; à coup sûr, cette application sera difficile en milieu militaire, en raison de l'indifférence, parfois même du dédain vis-à-vis de ces pratiques encore peu connues et qui semblent à certains inutiles.

Par la répétition des mouvement ordonnés, par leur exécution de plus en plus vive, par l'exercice fréquent des divers organes des sens et des processus perceptifs, *les réflexes, réactions psycho-motrices, sensations, mouvements, images* deviendront plus rapides, plus adéquats, en particulier ceux qui sont spéciaux à la vie militaire.

Les processus de l'intelligence proprement dite, *formes générales de l'organisation et fonctions organisées*, seront également exercés, améliorés et redressés s'il est nécessaire chez le militaire comme chez tout individu.

Il en sera de même de l'*affectivité* (tendances, sentiments, moralité, caractère), de l'*activité* et de la *volonté*, qui seront assouplies ou régularisées, au cours du passage dans l'armée, grâce à l'application des principes concernant le travail et la maîtrise de soi, la lutte contre l'indifférence, le mésintérêt et l'aboulie.

L'éducation se fera soit vis-à-vis des officiers et des sous-officiers, soit surtout vis-à-vis des soldats; ce sont donc principalement les indications relatives aux adolescents et aux jeunes gens qui seront utilisées.

« Bien que cette rééducation vienne un peu tard à vingt ans, on peut cependant obtenir d'elle de bons résultats », dit CHAVIGNY.

Melchior de VOGÜÉ ainsi que LE BON ont également attiré l'attention sur la possibilité de l'éducation par la vie militaire.

La nature psychique, le type psychologique de chaque individu commandera l'application de tels ou tels préceptes : aux faibles, aux timides, seront donnés des avis susceptibles de leur fournir force et confiance; aux impulsifs, aux violents, aux dysgénésiques éthiques, les conseils propres à amener le calme, le repos, la droiture dans leur activité (PONT, EBENER).

En hygiène mentale, comme en éducation physique, il y aura lieu d'aller avec précautions, de ne pas brûler les étapes; certains individus n'auront jamais été éduqués psychiquement, auront été instruits, auront acquis des connaissances, mais leur processus d'intelligence et de sensibilité n'aura pas été vraiment éduqué; d'autres, au contraire, auront été habitués à penser par eux-mêmes, à abstraire, généraliser, discerner, conclure, leur moralité et leur caractère auront été affinés; l'hygiéniste mental ne donnera pas les mêmes conseils aux premiers et aux seconds; il adaptera ses avis aux besoins psychiques de chaque sujet.

De même, pour les exercices psychiques qui pourront être imaginés en s'inspirant des tests de technique psychologique, les épreuves faciles serviront à l'amélioration des non-éduqués, des intelligents moyens, des dysgénésiques moraux; les épreuves difficiles resteront l'apanage des éduqués et des bien doués.

Il y aurait à se préoccuper de faire une étude sur la *psychologie collective militaire*, étude dont les éléments sont déjà en grande partie connus (Régis, Simonin, Chavigny, Haury, Folly, etc...), mais qu'il y aurait intérêt à établir scientifiquement à la lumière des progrès de la psychologie contemporaine.

Tous ces modes d'application de l'hygiène mentale au régiment seraient basés sur une connaissance approfondie de chaque individu; une *fiche psychique* serait établie pour chacun d'eux au moment de l'incorporation; il pourrait être prescrit des visites de santé psychiques, tous les trois mois par exemple, comme il existe actuellement des visites de santé mensuelles. Folly, Stuchlik ont fait des applications heureuses de ces idées.

Au cours du service, l'application de l'hygiène mentale serait obtenue grâce à des conférences, causeries, théories, exercices spéciaux, et surtout par des conversations en quelque sorte individuelles, à la caserne, dans les cercles, foyers, infirmeries, hôpitaux.

L'hygiène mentale devra être dirigée, en milieu militaire, *par le médecin*, et non seulement par le médecin, mais par le médecin spécialiste en psychiâtrie et en psychologie; la sélection et l'adaptation professionnelles, la sélection des spé-

cialistes, le dépistage et la surveillance des anormaux réclament particulièrement l'intervention du spécialiste.

Sans doute le médecin des corps de troupe doit avoir son attention attirée sur les problèmes d'hygiène mentale; mais ils sont à notre avis trop complexes et trop difficiles pour qu'ils soient traités par lui seul et sans l'aide du médecin spécialiste.

Comme l'ont montré Régis, Chavigny, Folly, les officiers, parfois les gradés et même les camarades de chaque militaire seront les auxiliaires précieux, en l'espèce, des médecins; ils doivent avoir toujours présentes à l'esprit les notions courantes de psychologie, savoir reconnaître celui qui est triste, déprimé, celui qui est impulsif, irritable, indiscipliné; mais il ne faut pas leur demander de faire œuvre de psychiâtres et de psychologues, ce qui serait trop exiger d'eux.

Il est évident que les principes de la prophylaxie mentale et de l'hygiène mentale proprement dite ne pourront être appliqués dans l'armée qu'en temps de paix ou à l'arrière en temps de guerre; cette application restera forcément au second plan en campagne; mais elle aura servi à former les intelligences et les caractères pour la période des hostilités.

L'orientation et l'adaptation professionnelles des militaires constituent une question spéciale importante; avec l'organisation actuelle, il existe dans l'armée de nombreux spécialistes : gradés, aviateurs (pilotes et observateurs), mitrailleurs, servants des engins d'accompagnement, agents de transmission, sapeurs, « gaziers », etc... ; la sélection judicieuse de ces spécialistes s'impose.

A première vue, cette sélection paraît devoir être semblable au tri des ouvriers à la porte de l'école professionnelle ou au seuil de l'usine (Houdmont, Wilmaers); en réalité, le problème est ici plus simple, car il n'y a à tenir compte ni de la « vocation », ni des intérêts particuliers.

On connaît le travail considérable auquel a donné lieu l'examen des aviateurs (Camus et Nepper, Guillain, Rossolimo, Gemelli, Piéron, Lahy, Beyne, Garsaux, Casarini) pendant la guerre et depuis la guerre. On trouvera des indications très claires sur ce sujet dans l'article de Piéron (1919); Gemelli estime qu'il y aurait intérêt à pousser plus loin que cela n'a encore été fait la détermination des apti-

tudes requises pour la conduite des diverses catégories d'aéroplanes ; aux appareils rapides convenant les individus à activité prompte et à bonne coordination motrice; aux appareils lourds, les sujets hypoméotifs, très attentifs, résistants à l'automatisme.

Il pourrait être fait des études analogues pour le choix des gradés et des spécialistes, ce qu'ont tenté de faire, dans l'armée des États-Unis, les psychologues américains ; ils ont utilisé des épreuves variées, non seulement pour l'appréciation de l'aptitude ou de la non-aptitude au service militaire, mais aussi pour l'appréciation de l'intelligence et la répartition des recrues dans les divers grades, services, emplois (Yerkes, Williams). Bailey créa, en 1917, le « Comité de guerre » du « Comité national d'hygiène mentale »; grâce à l'activité de ce comité, 72.000 hommes furent exclus de l'armée américaine en raison d'insuffisance psychique ou de troubles mentaux. Salmon organisa en France des centres neuro-psychiatriques pour les soldats américains. D. A. Thom, après la guerre, mit sur pied des centres de rééducation pour les anciens combattants atteints de maladies mentales et nerveuses.

Sur les *qualités physiques* requises pour faire un gradé, et surtout un spécialiste, il n'y a pas lieu d'insister ici.

Quant aux *qualités psychiques*, elles ont été envisagées rarement et d'une manière superficielle et insuffisante en ce qui concerne les spécialistes, pour les aviateurs, l'examen est complet, mais, en ce qui relève de l'état mental, seules les réactions psycho-motrices, l'émotivité, la « psychologie générale » sont envisagées ; encore ces éléments sont-ils étudiés de manière peu scientifique et par des moyens peu rigoureux. Les mitrailleurs, par exemple, devront être choisis et adaptés le plus rapidement possible, mais ils devront l'être autant que possible scientifiquement.

Étant donné le court espace de temps que les citoyens passent sous les drapeaux, la question de l'adaptation et de l'orientation professionnelles ne constitue qu'un seul et même problème.

Pour réaliser cette adaptation et cette orientation, considérées du point de vue de l'hygiène mentale, il est nécessaire :

1° de faire l'étude des emplois spécialisés selon des principes et des méthodes précises;

2° de déterminer les aptitudes des individus à l'exercice de telle ou telle spécialité, suivant un protocole d'examen suffisamment précis et rapide pour qu'il puisse être appliqué à de grandes masses en même temps.

Dans le but de réaliser la première condition, seront utilisés les sujets d'élite; d'après leur rendement, les qualités psychiques nécessaires, leur valeur numérique constitueront l'aptitude de choix à rechercher.

Afin d'examiner les militaires en vue de leur orientation et de leur adaptation professionnelles, il faudra choisir les méthodes capables de déterminer les qualités des sujets, indépendamment de l'intervention de l'observateur; nous avons vu, dans les pages qui précèdent (3e partie), celles des épreuves d'instrumentation et de tests qui ont été utilisées et celles qui pourraient être choisies.

Ces études seraient effectuées dans les centres de neuro-psychiatrie des diverses régions, organisées à cet effet.

Tout ce que nous venons de dire pour l'armée semble valable pour la *Marine;* il nous paraît même que les marins, où sont nombreux les engagés volontaires, parmi lesquels on sait qu'il existe beaucoup de dysgénésiques mentaux, bénéficieraient, plus encore que les militaires de l'armée de terre, des pratiques de l'hygiène mentale; leur vie spéciale, l'isolement à bord, les entraînements aux escales les mettent également dans des conditions toutes particulières, propices à l'éclosion des psychopathies, dont la prophylaxie serait à réaliser soigneusement en milieu maritime (Hesnard).

Aux colonies, tout est à faire en matière d'hygiène mentale. Il y a peu de temps, une commission d'hygiène mentale coloniale a été créée, grâce à l'initiative de Genil-Perrin, au sein de la Ligue française d'hygiène mentale; elle arrivera à proposer des mesures intéressantes, mais son programme est chargé.

« Beaucoup de questions de psychologie ethnique gagneraient à être étudiées, ne serait-ce que pour le choix des industries à importer dans telle ou telle colonie ».

« La prophylaxie mentale, disent Toulouse, Genil-Perrin et Targowla, doit d'abord s'exercer à l'égard des sujets de la métropole qui songent à faire une carrière coloniale. Les colonies exercent un gros attrait sur les instables, sur

les inadaptés; elles sont parfois un refuge pour les déséquilibrés pervers; ce sont là des indésirables aux colonies. »

« La France ne considère pas ses ressortissants coloniaux comme des bêtes de somme. Elle a su pénétrer leur psychologie, s'y adapter, guidée par la seule clarté de son génie latin. »

« Elle pourrait faire mieux. L'étude psychologique précise de la mentalité de telle ou telle peuplade permettrait de faire, pour ainsi dire, son orientation professionnelle collective. Quand on songe au rôle social joué par les aliénés chez les peuples primitifs, qui parfois les vénèrent à l'égal de personnages divins, et à l'obstacle qui peut en résulter dans une tentative de colonisation, si ce fanatisme se dresse devant l'Européen, on pénétrera la nécessité de rechercher ces sujets, de les faire reconnaître comme malades, de les soigner et de les mettre hors d'état de nuire. Et tout est à faire dans cet ordre d'idées, puisque l'assistance psychiatrique n'existe pour ainsi dire pas dans nos colonies et que les plus belles de celles-ci, les plus civilisées, comme l'Afrique du Nord, ne possèdent même pas un asile d'aliénés. »

Au Maroc, par exemple, l'œuvre civilisatrice de la France est incontestable; cette œuvre a été conduite avec un tact parfait, preuve d'une connaissance affinée de la psychologie.

« L'organisation du protectorat au Maroc dénote une fort belle conception colonisatrice. Ce n'est plus celle de jadis, strictement égoïste, des peuples qui ne colonisaient que pour s'enrichir en dépouillant les pays conquis; ce n'est pas non plus celle qui veut établir son pouvoir souverain, sa domination politique sur des vaincus, mais c'est celle d'une nation très généreuse, qui cherche surtout à faire rayonner son influence, à se créer, dans le monde, des amis et des obligés, à répandre sa culture, sachant que ceux qui s'en imprègnent ne l'abandonneront plus, à faire éclater sur des contrées lointaines le nom et la lumière de la patrie » (Daye.)

« En vérité, la France n'ignore pas que l'ingratitude existe et qu'ayant donné à ce peuple son unité, lui ayant fait une personnalité dans le monde, l'ayant développé et surtout lui ayant communiqué conscience de lui-même, elle risque de le voir un jour à son tour agité de passions nationalistes qui se retourneront contre le protectorat européen. »

« Mais tel ne sera-t-il pas en fin de compte le sort de toutes les colonies, quand elles auront été civilisées et développées? » (DAYE.) Justement alors n'apparaîtra-t-il pas sage à un peuple colonisateur d'avoir implanté sa propre influence intellectuelle dans les populations réveillées, de se les être attachées par les chaînes de la culture et de la pensée, et, de cette manière, de conserver au moins chez elles des liens moraux que nul changement politique ne peut détruire? Cela ne vaudra-t-il pas mieux que d'être rejeté à la mer comme un tyran exécré, honni, dont on veut effacer tout souvenir et tirer vengeance? » (DAYE.)

Dans le pays du Moghreb, l'hygiène mentale pourrait être organisée suivant un type spécial qui offrirait des avantages : hôpitaux psychiatriques, dispensaires psychiques et services ouverts, institut d'hygiène mentale seraient créés dans les principaux centres; on pourrait même étendre le plus possible le domaine de l'hygiène mentale en lui rattachant la médecine judiciaire et la neuropsychiatrie : ainsi serait constitué un organisme complet d'hygiène mentale en face de l'organisme d'hygiène physique déjà existant.

IV. — L'hygiène mentale dans la nation, dans la société.

Même dans les collectivités considérables telles que les nations, les races et la société, l'hygiène mentale a sa place marquée dans la vie du travail et même dans la vie politique.

Une étude de l'*hygiène mentale nationale* serait difficile et complexe; elle demanderait de longs développements, car elle devrait reposer sur l'étude de nombreux éléments scientifiques et précis : besoins de la nation, industries, économie politique, histoire, climats, etc...; nous ne pouvons qu'indiquer quelques-unes de ses faces :

A la base de cette étude se trouverait celle de l'« *esprit national* », esprit de corps d'un groupement supérieur organisé, qui est le lien constitutif principal de la nation; une nation n'est-elle pas, en effet, une nation parce que tous ses membres croient passionnément et unanimement qu'elle en est une? (MAC DOUGALL.)

Le « *caractère national* », formé de l'esprit national et des

mœurs, coutumes, capacités, qualités, défauts des individus et de la collectivité même, serait aussi à envisager.

L'*opinion publique*, ce produit de la vie mentale collective, devrait être l'objet d'études approfondies, pour qu'elle puisse être le plus possible améliorée suivant les principes généraux de l'hygiène mentale.

Dominant l'économie politique et la sociologie, étant comme la philosophie de ces sciences, l'hygiène mentale a « son mot à dire dans toutes les circonstances de la vie individuelle et sociale » (TOULOUSE).

L'étude de la crise de la *conscience professionnelle* a fait l'objet d'un travail intéressant de MINVIELLE. Cet auteur incrimine comme causes de cette crise le triomphe de l'individualisme, le besoin d'argent, qui n'en est qu'une forme, la déconsidération du travail, qui en est une autre, la déplorable habitude qu'ont beaucoup de citoyens de recourir en tout à l'État; mais en dernière analyse, la seule vraie cause est l'« atteinte très profonde portée à la conception traditionnelle de la morale ». A ces causes, VAN DER ELST ajoute l'influence de la guerre; celle-ci a provoqué des réactions exagérées de beaucoup de citoyens dans le sens du bien-être et du dédommagement; elle a aussi laissé l'habitude de la lutte sous la forme brutale; enfin est encore à incriminer, d'après ce même auteur, l' « abus du provisoire dans l'éducation, dans l'économie politique, dans la législation même ».

N'est-il pas surprenant d'ailleurs que dans un État, certaines professions, et des plus importantes, puissent être exercées par n'importe qui, sans examens ni références sérieuses préalables? Une scolarité, spéciale et de longue durée, ne devrait-elle pas au moins être exigée de ceux qui, par exemple, sont appelés à coopérer à la *direction et à l'administration de la nation*?

REAM a bien montré que l'*art de commander* ne s'improvise pas; qu'il faut l'étudier, l'analyser, l'apprendre; que le secret de cet art consiste à ménager les amours-propres et à tenir compte du désir qu'ont tous les citoyens de se sentir appréciés par les autres.

D'autre part, *tout acte politique ne gagnerait-il pas à être étayé sur des connaissances psychologiques approfondies*? Il Il serait alors facile de se persuader que le bonheur d'une

nation, sa prospérité, faite de la satisfaction, de la santé physique et du bon équilibre psychique des citoyens, ne saurait être obtenue au milieu des luttes individuelles, de l'exploitation de la crédulité et des mauvais sentiments, de la politique étroite de partis; celle-ci, en particulier, prive parfois une nation de conducteurs avisés, à vues générales, ou fait passer au second plan les questions vitales de progrès, d'administration et d'organisation.

La *mise en œuvre complète du patrimoine national* (Le Dantec) ne saurait être assurée d'une manière satisfaisante sans qu'il soit tenu le plus grand compte de la psychologie individuelle et collective de la nation et de ses voisines.

Ziegler a montré que la *question sociale* est, à bien prendre, une question morale; on oublie trop d'ailleurs, comme l'a dit Prévost-Paradol, que « les causes de la grandeur et de la décadence des peuples sont purement morales ».

C'est une idée analogue qu'exprime Antheaume quand il dit : « Le psychisme des individus forme la condition essentielle de toute activité productrice, de toute activité sociale. »

Dans les foules, dans les sociétés diverses, religieuses, politiques, dans les communautés formées par les mêmes intérêts, seraient à étudier, pour qu'on soit en mesure de ne pas en être dupes : les frayeurs sans cause, la panique, les superstitions, les prodiges et miracles, les entraînements collectifs, la crédulité publique, même certaines parties de la tradition, tous phénomènes normaux ou pathologiques de la vie sociale (Duprat).

L' « esprit de secte », l'« esprit de classe », l'« esprit de corps », qui peuvent aiguillonner l'activité dans des sens favorables, constituent des modalités de la vanité individuelle et collective; comme tels ils doivent être tempérés par la logique; exagérés, ils conduiraient au déséquilibre des forces personnelles et sociales.

Il faut distinguer le plaisir, forme susceptible de la satisfaction, qui est facilement donné aux foules, aux groupements divers, et le *bonheur vrai de ces collectivités*, qui réside dans le fait de s'entr'aider mutuellement, dans la satisfaction de l'œuvre accomplie en commun, dans l'accomplissement des devoirs, d'où dérivera l'exercice des droits.

Les manifestations de l'éthique collective varient avec la

forme de la vie sociale, sédentarité ou nomadisme par exemple, avec les climats, les formes de gouvernement, etc... ; aussi les règles d'hygiène mentale collective varient-elles à l'infini en ce qui concerne le caractère des groupes et leurs réactions.

D'un autre côté, l'étendue même et la densité d'un groupe social ont une influence sur les psychismes individuels ; plus une société est étendue, plus les milieux naturels où elle se développe ont des chances d'être variés, plus il y a des chances aussi pour que soient variées les aptitudes naturelles de chaque individu et qu'apparaisse volontiers la spécialisation (SPENCER).

D'autres questions relèvent encore de l'hygiène mentale appliquée dans la nation ou dans la société.

PORTEUS a étudié par la méthode des tests les *sujets inadaptables à la vie sociale.*

HABRICHT, PEARSON se sont attachés à étudier à l'aide de tests variés le travail intellectuel et les caractères physiques et intellectuels des *diverses classes sociales.*

H. FADDEN et DASHIELL ont fait, par le test du tempérament volontaire de DOWNEY, l'étude comparative des caractéristiques psychologiques d'étudiants de races diverses : race blanche et races de couleur.

SNOW croit utile d'organiser un cours supérieur de psychologie appliquée sur la *publicité.*

POFFENBERGER a étudié les relations qui existent entre les tests psychologiques et la *réclame.*

Le contrôle de l'hygiène mentale s'exercera dans la *production littéraire et artistique* (GENIL-PERRIN), dans les *spectacles* et les *jeux;* il tendra non seulement à la sauvegarde de la tenue morale, mais à la préservation de la santé psychique.

LAIRD, KURTZIG, PIORKOWSKI ont fait des recherches expérimentales sur les conditions de la production artistique.

« L'œuvre d'art, dit GENIL-PERRIN, et je prends l'expression dans son sens le plus large : œuvre musicale, manifestation plastique, tableau, statue, danse, œuvre littéraire, roman ou pièce de théâtre, film cinématographique, agit par l'intermédiaire de nos sens sur notre intelligence ou sur notre affectivité, et porte en soi une force qui s'incorpore à notre psychisme pour en devenir une composante. Il importe de veiller à ce

que cette action s'exerce d'une façon salutaire et non pernicieuse, et ne devienne pas une de ces multiples causes qui tendent à la désagrégation de notre synthèse mentale.

« L'œuvre d'art peut être surtout utile ou dangereuse, suivant le cas par sa puissance de suggestion, par le déclanchement de tendances imitatives qu'elle provoque en nous. Agissant le plus souvent sur l'âme collective d'une foule, elle oriente les esprits, avec la même facilité, vers le bien ou vers le mal, vers l'exercice harmonieux de nos tendances rationnelles ou vers la déviation de nos instincts.

« Elle est susceptible de réveiller les perversions latentes qui sommeillent au fond de nous, réfrénées par notre censure personnelle et par l'éducation.

« Ce sont là des lieux communs. Tout le monde sait que le spectacle du crime, au théâtre comme à la ville, peut engendrer le crime. GOETHE a sur la conscience plusieurs suicides provoqués par l'exemple de Werther. Nous avons eu notre heure de littérature décourageante qui a multiplié les symptômes du mal romantique. Quels ravages n'ont pas causés dans la foule des esthètes moutonniers, les apôtres géniaux des paradis artificiels?

« Le contrôle psychiatrique peut donc s'exercer utilement dans un but de prophylaxie mentale, sur la production littéraire, artistique et cinématographique. Il est plus spécialement utile en ce qui concerne le cinéma, car celui-ci s'adresse à un milieu particulièrement réceptif, avec une puissance de suggestion très vive et dans des conditions d'ambiance très favorables à l'efficacité de son action. »

On a vu que ces considérations ont retenu, en Suède, l'attention des pouvoirs publics, et la loi de 1911 sur la censure des films prévoit la création d'un poste d'expert psychiâtrique attaché à cette censure (BILLSTRÖM).

C'est jusque dans le *domaine international* que l'hygiène mentale pourra se montrer efficace.

Cl. BEERS vient de faire un voyage en Europe. Il a déclaré que ses conversations avec les sommités médicales et autres en Europe l'ont convaincu que le mouvement international d'hygiène mentale est capable d'agir sur quelques-uns des facteurs susceptibles de décider de la guerre ou de la paix (MOURGUE).

Ainsi le domaine de l'hygiène mentale, dans les diverses collectivités, nations, familles, groupements divers, armée, marine, colonies, vie politique, littéraire, artistique, est considérable. Dans chacun de ces domaines l'action de l'hygiéniste mental doit être active, profonde, globale. La propagande doit s'intensifier par tous les moyens, pour pénétrer jusqu'aux masses, jusqu'aux humbles.

« Nous devons constamment avoir l'esprit tendu vers la recherche d'une organisation sociale où la santé mentale soit assurée par le jeu même des institutions , où les causes de la folie se trouve en quelque sorte paralysées par le développement d'une vie collective mieux réglée » (Toulouse, Genil-Perrin et Targowla).

« C'est ce but que doit viser l'œuvre de propagande prophylactique en demandant à chaque organisme social d'avoir le souci de la santé mentale de ses ressortissants » (*Id.*).

« On le fait déjà en ce qui concerne l'hygiène ordinaire, dont les règlements publics cherchent à assurer partout le respect; à la caserne, à l'école, à l'atelier, au spectacle, dans les moyens de transports, dans la rue, on impose des mesures destinées à satisfaire aux exigences de la santé générale » (Toulouse, Genil-Perrin et Targowla). Il est indispensable que ce mouvement s'étende à l'hygiène mentale.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

ABBATUCCI. — *Assistance et hygiène mentales aux Colonies.* Presse Médicale, 1926, p. 652.

ABBOT. — *Outline for a state Society of mental hygiene.* M. H. juillet 1921, p. 574.

ALLPORT (F. H.). — *Social Psychology.* Boston, Houghton Mifflin Cy, 1924.

ANTHEAUME. — *L'hygiène mentale dans ses rapports avec l'hygiène sociale.* Communication au 12e Congrès d'Hygiène. Paris, 1925. Rev. d'Hyg., décembre 1925, p. 1307.

ATZLER. — *La physiologie du travail en Allemagne.* D. M. W., 1924.

BAILEY (P.). — *Care and disposition of the military insane.* M. H., vol 2, juillet 1918, n° 3, p. 345.

— *Applicability of the findings of the neuropsychiatric examinations in the army to civil problems.* Mental Hygiene, avril 1920.

BAILEY (P.) et HABER (R.). — *Mental deficiency, its frequency and caracteristics in the United States as determined by the examinations of recruts.* M. H., juillet 1920.

BELING. — *Mental hygiene and public health.* J. Med. Soc. New-Jersey, Orange, 1920, XVII, p. 79.

BINET et SIMON. — *Sur la nécessité d'une méthode applicable au diagnostic des arriérés militaires.* Ann. Méd.-Psy., janvier-février 1910. Anal. *in* Année Psychologique, 1911, p. 475.

BOIGEY (M.). — *Ateliers de Travaux publics. Détenus militaires.* Paris, Maloine, 1910.

BONHOFFER und GAUPP. — *Die militärärztliche Sachverständigentätigkeit auf dem Gebiete des Ersatzwesens.* Iena, Fischer, 1917.

BURR (E.). — *Méthodes de recherches psychologiques appliquées aux ouvriers.* Arch. of Psychol., 1922, n° 55, p. 1.

BURT et ARPS. — *Correlation of army alpha intelligence test with academic grades schools and military academies.* J. of applic, Ps., IV, 3, 1919, p. 289.

CAMPBELL. — *Mental Hygiene in industry.* Ment. Hyg., 1921, V, N. Y. p. 468.

CASARINI. — *Méthode de sélection des pilotes dans l'aéronautique italienne et nouveaux procédés de technique psychophysique.* Congrès de Médecine militaire, Paris, 1925.

CHAVIGNY. — *Le dossier des anormaux psychiques pendant leur passage dans l'armée.* Bull. Soc. méd. légale, 42e année, 2e série. Tome VII, p. 44 (1910).

CHAVIGNY. — *La prophylaxie mentale dans l'armée.* Encéphale, n° 2, février 1922.

— *Troubles psychiques et recrutement de l'armée. Données générales.* Bull. de la Soc. de Méd. m. fr., n° 9, 15 novembre 1922, p. 303.

— *Troubles psychiques et recrutement de l'armée. Diverses applications de la psychiatrie à la médecine d'armée.* Bull. Soc. Méd. lég., n° 10, 1923.

— *Communication sur la prophylaxie mentale dans l'armée.* Anal. in Bull. d. l. L. d'H. M., novembre 1921, p. 51.

CHARPY. — *Les repos intercalaires dans l'industrie.* Bull. de la Soc. d'encouragement pour l'industrie nationale mai-juin 1919.

CLAUDE (H.) et G. ROBIN (G.). — *Les haines familiales morbides.* La Presse médicale, 1926, p. 609.

CORNELL. — *Group mental hygiene.* Am. J. Insan. Balt., 1920-1921, p. 335.

DAVY. — *Problèmes de psychologie sociale.* J. de Psychol. norm. et path., octobre 1923, p. 734.

DERSHIMER. — *Further studies in mental hyg. in industry*, etc. J. industr. hyg. Bost; 1923-1924, V, p. 299.

DESLOGES. — *Mental Hygiene in relation to social hygiene.* Canada M. Ass. J. Toronto, 1919, IX, p. 1057.

DEWAVRIN, DELEBERT, HOUDARD. — *Comment mettre en valeur notre domaine colonial.* Paris, Rivière, 1920.

DOLL (E. A.). — *The average Mental Age of adult.* Princeton, Univer. Amer. Psych. Assoc., 1920.

DUPRAT (G. L.). — *La psychologie sociale.* Paris, Doin, 1920.

DURY (G.). — *L'officier éducateur.* Paris, Chapelot, 1904.

EDITORIAL. — *Conclusions au sujet des maladies mentales.* C. R. du 2e Congrès de Médecine et de Pharmacie militaires, Rome, 1923.

ELKIND. — *Mental Hygiene in industry.* J. of industrial hygiene. Boston, juillet 1924, p. 113.

EMERSON (H.). — *The place of M. H. in the public-health movement.* M. H., 1922.

FADDEN (H.) et DASHIELL. — *Racial differences as measured by the Downey will temperament test.* J. of appl. Ps., VII, 1, 1923, p. 33.

FELSANI (G.). — *Profilassi psichica in guerra.* Cong. internazionale di med. et farm. milit. Roma, 1923, II, p. 250.

FISHER. — *Has ment. hyg. a practical use in indust.* M. H., 1921, p. 479.

FOLLY. — *L'hygiène mentale dans l'armée. Rôle de l'officier.* Arch. de Médecine et de Pharmacie militaires, avril 1923.

— *Psychologie du soldat en campagne.* Arch. de Méd. et de Pharm. milit., juin 1924, p. 510.

— *Examen psychiatrique d'un contingent de recrues.* Bull. de la Soc. de Méd. mil. fr. 3-17 décembre 1925, p. 249.

FOUILLÉE (A.). — *Psychologie du peuple français.* Paris, Alcan, 6e édition.

— *Esquisse psychologique des peuples européens.* Paris, Alcan, 6e édition.

FUNAIOLI. — *Utilisation du critère anamnestique chez les recrues.* G. d. Méd. milit., juin 1911.

FURBUSH (E. M.). — *Social facts relative to patients with mental diseases.* M. H., july 1921, p. 587.

GAULT. — *Social Psychology*, N. Y., Holt, 1923.

GEMELLI. — *Riassunto di alcune indeagini sulla psicofisiologia degli aviatori.* Societa Vita e Pensiero, Milano, 1921.

GINSBERG. — *The psychology of society,* London, 1921.

GRANJUX. — *Le dépistage des anormaux dans l'armée.* Bull. de la Soc. Méd. lég., 42e année, 2e série, 1910, tome VII, p. 9.

GROVES. — *The rural mind and social welfare.* Chicago, 1922.

HABRICHT. — *Geistige Leistungen und psychisches Milieu mit besonderer Berücksichtigung der sozialen Schichten.* Z. f. ang. Ps., 22, 3-4, 1923, p. 210.

HAINES. — *The m. h. requirements of a community; suggestions based upon a personal survey.* M. H. Concord, N. Y., 1920, p. 920.

HAURY. — *Les anormaux et les malades mentaux au régiment.* Paris, Masson, 1913.

— *Utilisation des indisciplinés en temps de guerre.* Soc. Méd. — Psych., 17 juillet 1916.

HAVILAND. — *A state mental health program.* State hosp. Q. Albany, 1921-1922, VII, p. 505.

— *The state and mental Hygiene.* State Hosp. Q. Utica, New-York, 1923-1924, p. 185.

HENNING (H.). — *Psychologie der Gegenwart.* Berlin, Mauritius, 1925.

HÉRICOURT. — *Les maladies des sociétés.* Paris, Flammarion.

HESNARD. — *L'hygiène mentale dans la marine.* — Arch. de Méd. et de Ph. navales, 1925, p. 137.

HILL. — *Decency a. safety as public health factors.* J. Am. M. Ass., Chicago, 1917, LXIX, p. 1817.

HOUDMONT (H.). — *Psychologie et physiologie au service de l'organisation des armées.* Arch. méd. belges, juin 1922.

ICHOK. — *La protection sociale de la santé.* Paris, Rivière, 1925.

JANET (Paul). — *La famille.* Paris, Calmann-Lévy.

JARRETT (M. C.). — *The mental hyg. of industry.* Ment. Hyg., 1920, p. 867.

JOLLY. — *Ueber die Dienstfähigkeit und Rentenfrage über die Gedächtnisstufen und ihre Beziehung zum Aufbau der Wahrnehmungswelt von Busse Paula.* Ztschr. f. Psychol., vol. 84.

JUDE. — *Chronique psychiatrique.* Arch. de Méd. et de Phar. milit., 1923.

JUDE et AUGAGNEUR. — *Utilité de la psychologie pour les médecins, officiers, administrateurs coloniaux, etc...* Cong. des Alién. etc. Paris, 1925.

KENWORTHY (M. E.). — *The Mental Hygiene aspects of Illegitimacy.* M. H., juillet 1921, p. 499.

KORNHAUSER (A. W.). — *A re-interpretation of the statistical method of army trade tests.* J. of appl. Ps., VII, 4, 1923, p. 339.

KRAEPELIN (E.). — *Arbeitspsychologische Untersuchungen.* Ztschr. f. d. ges. Neur. u. Psychiat., 1921, p. 230.

KURTZIG. — *Zur Psychologie des Inserates, u. s. w.* Industriel. Psychotechnik, I, 1-2, 1924, p. 51.

LAIRD (D. A.). — *Connotations as a factor in the m. health of the community.* Am. J. Psychiat., Balt., 1921, p. 41.

— *What the state demands of its sentinels of m. health.* Med. Rec. N. Y. 1921, p. 500.

LANGELUEDDEKE. — *Zur Psychologie des Psychopathierens.* Ztschr. f. ang. Psych., Leipzig, 1922, XX, p. 297.

LAVID (D. A.) — *Critique of the association test as applied to advertising.* J. of exp. Ps., 1923, p. 357.

LE BON (G.). — *Psychologie des temps nouveaux.* Paris, Flammarion.

— *Les incertitudes de l'heure présente.* Paris, Flammarion.

— *Le déséquilibre du monde.* Paris, Flammarion.

— *La psychologie politique et la défense sociale.* Paris, Flammarion.

LE DANTEC. — *L'égoïsme base de toute société.* Paris, Flammarion, 1920.

MAC CURDY. — *Mental Hygiene of the war.* State Hosp. Q. Utica. N. Y., 1919-1920, V, p. 205.

MACDONALD. — *The function of the psychiatric social worker in relat. to the community.* Proc. Nat. Conf. Social Work. Chicago, 1919, XLVI, p. 637.

MACDONALD (V. M.). — *Mental Hygiene a. the public health nurse.* Phila. 1923, Lippincott.

MAC DOUGALL (W.). — *An introduction to social Psychology.* Londres, Methuen, 1921.

— *The group mind : a sketch of the principles of collective psychology etc.* Cambridge., University Press., 1920.

MATAGRIN. — *Psychologie sociale de Tarde.* Paris, Alcan.

MAYER (E.). — *La psychologie du commandement.* Paris, Flammarion.

MEYER (A.). — *Individualisme a. the organization of Neuropsychiatric work in the community,* 3 M. H. octobre 1925, p. 673.

MINVIELLE. — *La crise de la conscience professionnelle.* 1 vol., Paris, Dussarp, 1925.

MUNDIE. — *Role of psychiatric clinic in community.* Canad. J. of M. H., octobre 1920, vol. III, nº 3.

MYERS. — *Psychotechnique et industrie en Anglet.* Cong. d'H. M., 1924.

MYERSON (A.). — *Mental disease in families.* Mental Hygiene, avril 1919.

NELSON (L.). — *Educazione del duce.* Riv. di Psic. 1924, p. 101.

NORBURY. — *The community mental hygiene clinic.* Inst. Quart. Springfield, 1919, X, p. 33.

NORDMANN et BONHOMME. — *Utilisation des indisciplinés en temps de guerre.* Progrès Médical, 5 mai 1916.

NUTE. — *Immigration from a. m. h. standpoint.* J. of Ner. a. Ment. Dis. Lancaster, 1920, III, p. 504.

PANNENBORG. — *Die Psychologie der Künstler.* Ztschr. f. ang. Psych., Leipzig, 1920, XVI, p. 25.

PAYOT (J.). — *L'éducation de la démocratie.* Paris, Colin.

PEARSON. — *Physical, intellectual traits and social orders.* Ped. Sem., XXX, 2, p. 152.

PIÉRON (H.). — *Une œuvre psychologique de guerre: l'examen des aviateurs.* Année Psychol., 1919.

PILGRIM. — *Progress in mental hygiene work.* State Hosp. Q., 1919, p. 201.

PIORKOWSKI (H.). — *Experimentelle Untersuchung von Inseraten eines Künstler Wettbewerbes.* Industriel. Ps., I, 4, 1924, p. 120.

PLATT (C.). — *The psychology of social life.* London, 1922.

Pont (C.). — *Les indisciplinés dans l'armée.* Paris, Chapelot, 1912.

Porteus (S. D.). — *Porteus tests and social inadequacy.* J. of Abn. Ps., 1924, p. 405.

Potet (M.). — *Essai sur les principes fondamentaux de l'hygiène mentale, leur application dans l'armée.* Arch. de Méd. et de Pharm. milit., mai 1925, p. 580.

— *L'hygiène mentale dans l'armée.* Bull. des off. de rés. Nancy, 1926.

— *L'hygiène mentale, branche de l'hygiène sociale.* Revue d'hygiène et de prophylaxie sociale, Nancy, 1926.

Prince (E. A.). — *Mental Hygiene and the war.* Mod. Hosp. 1918, p. 195.

Ream (J.). — *A tip on managing people.* J. of appl. Ps., 1924, p. 357.

Reed (A. Z.). — *Training for the public profession of the Law.* Carnegie foundation for the Advancement of teaching. Bull. nº 15, 1921.

Régis. — *L'officier dans l'hygiène mentale du soldat.* Paris, Lavauzelle, 1909.

Reiss. — *Contrôle sanitaire périodique de la population (Autriche)*, 1923.

Richardson et Robinson. — *Effects of practice upon the scores and predictive value of the Alpha intelligence examinations.* J. of exp. Ps., 1921, p. 300.

Rodenwal. — *Influence de l'éducation militaire sur le bagage mental du soldat.* Monatsschrift f. Psychi., 1906, XIX, p. 1.

Rodiet. — *L'âme du peuple.* Presse Médicale, 17 octobre 1925, nº 83.

Rossolimo. — *Les profils psychologiques par la mesure quantitative des processus psychiques dans les cas normaux et pathologiques.* Klin. f. psych. u. nervose Krankheiten, 6 avril 1911.

Rossy. — *Feeblemindedness and industrial relations.* Ment. Hyg. Concord. N. H., 1918, II, p. 34.

Roubinovitch. — *Communication au Congrès de Nantes.* 1909.

Rynther (M.). — *Place and scope of psychiatric social work in mental hygiene.* Proc. Nat. Conf. Social Work. Chicago, p. 575.

Scott (A.). — *Neuropsychiatric Work in Industry.* M. H. July, p. 521.

Simonin. — *La débilité mentale dans l'armée.* Caducée, 1912.

Singer (H. D.). — *The medical practitioner and mental hygiene.* J. Am. M. Ass. Chicago, 1918, LXXI, p. 168.

— *The possibilities of a state society for mental hygiene.* M. H. Concord. N. Y., 1921, V, p. 342.

Snow (A. J.). — *An advanced course in experimental psychology applied to advertising.* J. of appl. Ps., VII, 4, 1923, p. 360.

Souriau (M.). — *Notions de sociologie appliquée à la morale et à l'éducation.* Paris, Nathan, 1923.

Southard. — *Mental Hygiene and social work.* M. H., juillet 1918, p. 388.

— *The movement for a mental hyg. of industry.* M. H., janvier 1920.

— *The modern specialist in unrest; a place for the psychiatrist in industry.* J. indust. Hyg. Boston, 1920-1921, II, p. 11.

Spencer (H.). — *Principes de Sociologie.*

Strong (R. K.). — *Introductory psychology for teachers.* Baltimore, Warwick and York, 1920.

STUMPF. — *Ueber den Entwicklungsgang der neueren Psychologie und ihre militärtechnische Verwendung.* D. mil. Ztschr. 1918, n° 25, p. 273.
TAIT (W. D.). — *Democracy and mental hygiene.* Canad. J. Ment. Hyg. Toronto, 1921-1922, III, n° 2, p. 31.
TARDE. — *La logique sociale.* Paris, Alcan.
— *L'opinion et la foule. Paris,* Alcan.
THORNDIKE. — *Practice effects in intelligence tests.* J. of exp. Ps., V, 2, 1922, p. 101.
TIMME. — *Corps psychiatrique de réserve.* Anal. in R. N. 2e semestre de 1918, p. 288.
TOUBERT. — *Communication à la 9e commission de la L. d'Hyg. ment.*, 25 novembre 1921.
TOULOUSE. — *L'hygiène mentale dans la famille.* Congrès d'hygiène mentale, Paris, 1922.
VIAN. — *Anormaux constitutionnels et défense sociale.* Thèse Méd., Montpellier, 1914.
VINCHON. — *Les déséquilibrés et la vie sociale.* Paris, Rivière, 1926.
WATTS. — *An introduction to the psychological problems of industry.* London, Allen a. Unwin, 1921.
WEGERT. — *Psychische Grenzzustände u. Dienstfähigkeit.* Deutsche Militärärztliche Ztschr. 1913, fasc. 7.
WEYGANDT. — *Geistesstörung u. Dienstunbrauchbarkeit im Rahmen der militärärztlichen Gutachtertätigkeit.* Jahrbuch der Hamburger Staatskrarken anstalten. 1917.
— *Militärische Verwendungsfähigkeit und Psychosen.* Münchener medizinische Wochenschrift, 1919, n° 19, p. 623.
WHITE (P.). — *The psychology of social reconstruction.* Boston, Houghton, 1920.
WILLIAMS (F. E.). — *L'hygiène mentale en Amérique.* Bull. de l. L. d'H. M., novembre 1921, p. 33.
— *Community responsibility in mental hygiene.* M. H., 1921, VII, p. 496.
— *Nervous a. mental problem in public health.* Mod. Med., Chicago, 1919, p. 601.
— *Social aspects of m. h.* Londres, Milford 1925. 1 vol.
WILLIAMS (F. E.), CAMPBELL (C. M.), MYERSON (A.), GESELL (A.), FERBALD (W. E.), TAFT (J.). — *Social aspects of Mental Hygiene.* New-Haven, Yale Univ. Press, 1925.
WILMAERS. — *Méthode pratique de sélection au point de vue psychique.* Congrès de méd. milit. Paris, 1925.
WILSON (D. R.). — *La coopération internationale dans l'étude de la fatigue industrielle.* Bureau intern. du Travail. Notes mensuelles, 1924.
WRIGHT (H. W.). — *Social aspect of mental defect.* H. M., 1921, V, p. 431.
YERKES. — *Psychological examining in the United States Army.* Washington, 1921.

CINQUIÈME PARTIE

L'APPLICATION DES PRINCIPES DE L'HYGIÈNE MENTALE CHEZ LES INDIVIDUS ANORMAUX

CHAPITRE I

L'HYGIÈNE MENTALE DES PSYCHOPATHES FRUSTES ET DES PRÉDISPOSÉS

Généralités.

On a vu combien il est difficile de déterminer si, oui ou non, un psychisme est normal; rares sont, en effet, les individus dont l'équilibre mental est parfait; au contraire, très nombreux sont les *psychopathes*.

Parmi ces psychopathes, il y a ceux qu'on peut appeler les psychopathes proprement dits; les uns sont les *aliénés à interner*, d'autres les *psychopathes qu'il n'est pas nécessaire d'interner;* des premiers nous ne nous occuperons pas, car ils relèvent uniquement des aliénistes et du traitement dans les asiles; mais nous consacrerons cette cinquième partie à l'application des principes de l'hygiène mentale chez les *psychopathes non internables*, dont les principales variétés sont les suivantes : les *psychopathes frustes*, les sujets *prédisposés aux psychopathies*, les *psychopathes au début* et les *aliénés non internables;* puis nous exposerons les données à connaître, du point de vue de l'hygiène mentale, sur les *enfants anormaux ou arriérés*, les *toxicomanies*, et la *criminalité*.

Ce premier chapitre sera réservé à l'étude rapide de l'application de principes de l'hygiène mentale chez les *psycho-*

pathes frustes (individus dits *nerveux*) et chez les individus dits *prédisposés* aux psychopathies.

Toulouse a bien montré qu'il y a d'autres psychopathes que les individus atteints de troubles psychiques caractérisés : délirants, confus, déments, etc... ; de par le monde on rencontre très fréquemment des sujets atteints de troubles psychiques plus ou moins légers, qui sont les psychopathes frustes.

Comme l'a dit H. Meige, « il ne faut pas perdre de vue les formes discrètes des maladies de l'esprit, celles qu'on frôle journellement et qui, trop souvent, restent méconnues, parce qu'elles n'ont pas la brutalité des schémas nosographiques ».

Certains individus sont appelés communément « nerveux ». La démarcation est difficile entre les « nerveux » et les « psychopathes légers »; les lignes qui suivent s'appliquent aussi bien à certaines catégories de psychopathes légers qu'aux nerveux; les uns et les autres sont des psychopathes frustes.

I. — Les psychopathes frustes.

Les psychopathes frustes, souvent appelés « nerveux », terme non scientifique mais couramment employé, sont les sujets présentant une constitution nerveuse pathologique se manifestant par des signes cliniques ou ceux atteints d'une psychonévrose parfois seulement esquissée.

1° Constitutions psychiques anormales et psychonévroses. — On trouvera la description des constitutions nerveuses anormales et des psychonévroses dans les traités de psychiatrie (Oppenheim, Dupré, Claude, Laignel-Lavastine, Barbé et Delmas, etc...); il est donc inutile que nous la rappelions ici; nous ne ferons qu'énumérer ces états morbides ou subnormaux; nous essaierons ensuite de les analyser sommairement.

a) *Les constitutions psychiques anormales.* — Les principales *constitutions psychiques anormales* sont, comme on sait :

la constitution émotive,
la constitution cyclothymique,
la constitution paranoïaque;
la constitution mythomaniaque;
la constitution perverse ou amorale.

Très accusées, ces constitutions deviennent de véritables psychopathies; elles peuvent non seulement exister à l'état de pureté, mais être associées à la débilité mentale; peu accentuées, elles représentent des états subnormaux, par exemple l'hyperémotivité, la sensibilité exagérée, les états pithiatiques frustes, l'impulsivité, l'instabilité, l'inadaptabilité sociale, ou bien elles forment le caractère des violents, des coléreux, des irritables, des inquiets; ce sont surtout ces divers états subnormaux qui réalisent l'état des individus dits psychopathes frustes.

b) *Les psychonévroses*. — De plus, peuvent être rangés encore sous cette rubrique les *psychonévrosés* frustes : *neurasthéniques*, avec leurs sentiments de tristesse, de crainte, de découragement, et *psychasthéniques*, avec leur asthénie, leur dépression, les obsessions, le doute chronique, les phobies.

La description de ces états morbides sera trouvée dans les classiques.

On conçoit enfin que la neurasthénie ou la psychasthénie puisse apparaître sous l'effet de causes déterminantes chez des individus à constitution nerveuse déjà pathologique; de nombreuses formes cliniques et des types nombreux de nervosisme peuvent donc être observés. Ce sont par exemple les misanthropes, les hypocondriaques, les exaltés, les « Tartarin », les « Don Quichotte », les intrigants, les viveurs, les ascètes, les prophètes, les révolutionnaires, les chevaliers d'industrie, les prudents, les timorés, les passionnés, les timides, les ambitieux, les indécis, les scrupuleux (FOREL).

« Certains individus, maladivement sensibles, prennent rapidement un certain goût de la souffrance. Artistes en quelque manière et tout imprégnés de cette littérature languide où les douleurs sont tournées en beauté, inconsciemment ils s'entraînent à rechercher ce qui fait mal, à se vautrer délicieusement dans leurs misères, et mollement s'adonnent aux voluptés de ne pas réagir. Comme leur vie a des témoins, — de ces témoins intimes devant qui le système nerveux ne se gêne guère — ils adoptent et gardent de ces attitudes touchantes qui provoquent la pitié et les rendent attendrissants. Les meilleurs d'entre nous ont eu des heures où ils trouvaient doux de s'abandonner à cette manière de cabotinage, qui

consiste précisément à multiplier sa souffrance, afin d'en faire une chose admirable, digne d'être chantée par les poètes ou contée par les romanciers. » (M. DE FLEURY.)

Chez les enfants névrosés, des associations peuvent être facilement développées; très vite apprises, elles disparaissent beaucoup plus difficilement (KRASNOGORSKI); dans certaines névroses un épisode isolé peut laisser une trace profonde dans la conscience, à tel point que les réactions du sujet sont en définitive profondément modifiées par cet épisode.

2° **Analyse psychologique des états psychopathiques frustes.** — L'analyse psychologique doit former la base de la connaissance des états psychopathiques frustes.

a) *Influence du caractère.* — Les études éthologiques de JUNG, KRETSCHMER, KLAGES, BLEULER ont contribué à montrer que les « états nerveux » étaient conditionnés en grande partie par les qualités du *caractère.*

Ces auteurs distinguent six variétés de caractères :

Le *caractère normal;* l'individu possédant ce caractère connaît la défaillance et la lutte, mais il se ressaisit avec souplesse, juge avec modération et discernement, ignore autant l'intolérance que la veulerie, réalise en somme un équilibre harmonieux, sans servitude ni rétrécissement de la conscience ou de la liberté de conduite; il s'harmonise avec le milieu, s'adapte facilement;

Le *caractère syntone*, près du normal; là, l'individu est plutôt inconscient, mais rythmé, bercé par l'alternance des sentiments. Ce caractère est de type plutôt féminin;

Le *caractère schizoïde*, taciturne, distant, réservé, froid et solitaire, replié sur lui-même, introverti, suivant l'expression de JUNG; l'individu affecté de ce caractère manque d'élan et d'entrain, est susceptible et pourtant railleur; par ailleurs, puissant et créateur, il est de grand sang-froid et souvent ambitieux;

Le *caractère schizophrène* est un individu antisocial, ou asocial, dont le caractère a des traits du caractère schizoïde, très accusés;

Le *caractère oligophrène* est celui des débiles intellectuels ou moraux, légers;

Enfin, celui qui nous intéresse surtout ici, le *caractère névroïde* et le *caractère névrosé*, le premier correspondant au caractère schizoïde, le second au schizophrène. Le caractère névroïde est celui des individus qui sont très dépendants du milieu où ils évoluent, ce milieu étant le catalyseur de toutes les sensations; aux prises d'emblée avec des sentiments et des représentations qui l'enchaînent, ballotté, déchiré, il se débat sans avancer; pour lui tout se complique, tout est conflit. Le caractère névrosé est le caractère névroïde accusé; il résulte de l'inaptitude innée à l'acquisition des connaissances secondaires et de l'inaptitude de l'ensemble psychologique à nouer des relations utiles avec le milieu, vis-à-vis duquel il est en situation fausse; des états morbides le compliquent souvent : la peur, le manque total de relations possibles avec l'entourage, le sentiment d'incomplétude, les complexus sexuels.

b) *Influence de l'imagination.* — HESNARD a montré que beaucoup d'états psychiques anormaux, plus ou moins frustes, sont conditionnés par un *écart trop grand entre l'imaginé et le réel.*

L'homme possède, parmi ses plus puissants instincts, dit HESNARD, une sorte de besoin d'idéal, d'appétit pour le rêve et l'irréel, sorte de consolation inconsciente, de compensation à l'échec que lui inflige la destinée.

L'imagination travaille en nous à chaque seconde de notre vie diurne ou nocturne; son œuvre silencieuse fermente dans le tréfonds de l'esprit, oriente et colore les rythmes de notre pensée.

Chez les hommes supérieurement organisés, elle peut donner naissance au talent, au génie; chez ceux dont l'équilibre est moins solide, elle crée des activités vitales toujours en désaccord avec le courant habituel des sentiments et des idées, dans diverses directions :

1° Le besoin de toxique et le trafic du rêve;

2° Les déviations du sens métaphysique et le mysticisme morbide, basées sur l'angoisse de l'au-delà, de la nature, sur l'intériorisation affective, le culte de soi-même;

3° La folie et la métapsychique;

4° Les relations de l'art et de la psychose;

5° Les mondes imaginaires, rêveries, projets.

L'équilibre mental serait donc surtout fonction du contrôle exercé par le sujet sur l'intensité ou la richesse de son rêve et du retentissement de celui-ci sur son activité journalière (Hesnard).

c) *Divers autres éléments des syndromes psychopathiques frustes.* — Forel, Hesnard ont montré quels sont, outre l'influence du caractère et de l'imagination, les autres éléments des syndromes psychopathiques frustes.

Forel répartit ces éléments en cinq catégories :

α) les sentiments d'incomplétude et d'infériorité;

β) la peur et l'angoisse;

γ) la dépression mélancolique;

δ) les troubles de l'affectivité;

ε) les troubles de la volonté.

α) *Sentiments d'incomplétude et d'infériorité.* — Ce sont surtout Janet, Vaihinger, Adler qui ont décrit les *sentiments d'incomplétude et d'infériorité.*

Ces sentiments sont d'abord en antithèse avec l'idéal de personnalité; de plus, dans certaines névroses féminines, on trouve l'opposition masculin-féminin (Adler); le dynamisme de la névrose peut alors être envisagé comme si la malade « voulait se transformer en homme »; c'est ce que cet auteur appelle la « protestation virile ».

Résultant fréquemment d'une comparaison, et de l'idée que le sujet se fait de l'objet auquel il se compare, les sentiments d'incomplétude et d'infériorité reposent sur certains phénomènes psychologiques qui sont surtout :

Les infirmités et infériorités physiques, réelles, supposées, ou dont le sujet s'exagère le degré et la portée : les unes sont indépendantes des phénomènes sexuels : surdité, myopie, laideur, petite taille, « foetor ex ore », acné, malformations diverses; d'autres sont propres au sexe masculin (cryptorchidie, phimosis ou circoncision, faiblesse ou maladie génitale), ou propres au sexe féminin (alopécie, mains rouges, absence de « teint » ou teint trop coloré, vilaine peau, noevi, odeur forte, mains moites, rides, seins en poire, etc...).

Certains éléments psychologiques (ereutophobie, bégaiement, timidité, onanisme, impuissance, échecs divers, élo-

cution difficile, sentiment qu'on ennuie l'auditoire, qu'on exprime des vérités connues de tous, etc...).

Enfin des infériorités indépendantes du sujet : tares des parents, origine dite « naturelle », pauvreté, etc...

La *timidité* vient souvent des instincts d'infériorité vis-à-vis de l'objet de la timidité. Celui qui se sent mal armé n'ose pas affronter un péril; les complexus émotifs ressassés se présentent dans l'esprit quand le moment serait venu de les refouler.

Quand des gens méprisent la femme, c'est qu'ils ont besoin de justifier quelque insuffisance virile ou de la volonté, qu'ils n'ont pas su imposer leurs idées; ils croient que c'est leur interlocutrice qui est en faute alors qu'elle ne demandait qu'à aimer et à être guidée. Tout sentiment négatif, persistant, trahit un déséquilibre affectif; le normal sait d'ailleurs liquider les sentiments nuisibles à l'individu et même les sentiments sexuels nuisibles à l'espèce; l'anormal sera à leur remorque.

La *pudeur*, sentiment normal chez la femme, née des sentiments de décence, de dignité, de prudence, a pour but en même temps la préservation, et aussi, un peu, la provocation modérée et cachée en quelque sorte; elle devient pathologique quand elle dégénère en austérité, en hypocrisie, existant pour elle seule, dépassant le but; alors elle devient un sentiment négatif, une infirmité psychologique, parente de l'incomplétude, créant des inhibitions partielles.

Les sentiments d'incomplétude deviennent ainsi responsables du rétrécissement du champ d'activité des névrosés; mais des sujets intimidés et inhibés par divers sentiments d'infériorité peuvent parvenir à un haut degré de « compensation » (qu'on serait tenté d'attribuer à l'action stimulante du sentiment d'incomplétude) si certaines circonstances accidentelles surviennent et si l'état psychique est surveillé et dirigé avec tact.

β) *La peur et l'angoisse.* — La peur est normale quand elle est la conséquence de la notion juste d'un danger réel; elle est déjà moins normale quand elle relève d'une sous-estimation des forces.

Elle n'est pas pathologique quand elle n'est constituée que

par des appréhensions qui cessent après l'événement qui les a provoquées.

Elle devient pathologique quand elle est irraisonnée, quand elle continue, l'événement passé.

En tout cas, tout sentiment de cet ordre qui dépasse le but de protection, de mise en garde qui lui est assigné, diminue le champ de la conscience, de l'aperception, il réduit la liberté de conduite, étouffe les instincts, en un mot, trouble le jeu normal des sentiments. Il devra donc être combattu et ramené à des proportions justes.

Ainsi la peur, encouragée ou mal réprimée, l'*angoisse* plus ou moins développée, sont de nature à faire naître les phobies et les névroses variées; pris à leur début ces sentiments peuvent être facilement combattus.

γ) *La dépression mélancolique.* — La tristesse, l'abattement, le désespoir désignent des états passagers de réaction de la sphère affective normale. Lorsque l'intensité et la durée de sentiments semblables ne répondent plus à l'objet qui semble leur avoir donné naissance ils deviennent morbides.

Chez le sujet sain, la tristesse, l'abattement (comme d'ailleurs chez le simple névrosé) dépendent nettement des conditions particulières du milieu; alors que, chez certains malades, la dépression mélancolique apparaît spontanément en dehors de toute influence extérieure décelable. Dans ce cas la rééducation psychothérapique devra intervenir pour diminuer l'intensité de cette dépression.

δ) *Les troubles de l'affectivité.* — Toute émotion trahit un état exceptionnel et tend normalement à disparaître. Les représentations sont inséparables de leur qualité affective et nous pouvons aussi bien parler d'associations et d'irradiations affectives que d'associations d'idées. La vue d'une fleur suscite à la fois des sentiments et des perceptions; un sentiment, qui est toujours un changement qualificatif et quantitatif des sentiments de l'instant précédent, « ecphore » (évoque) (Forel) des souvenirs analogues ou contraires ou en rapport quelconque d'analogie, de contraste, de simultanéité.

Les vagues de la mer sont à celle-ci ce que les sentiments sont à la sphère affective, c'est-à-dire des changements d'aspect sans déplacement affectif.

D'ordinaire, l'équilibre affectif se rétablit après l'agitation, mais quand l'émotion ne parvient pas à produire ce phénomène d'irradiation à la suite duquel l'équilibre affectif se rétablit, le déséquilibre affectif se produit et il survient un état anormal d'angoisse, d'inquiétude vague; il y a eu cumul affectif, refoulement, catharsis des chocs émotifs (FREUD, FOREL).

Normalement toutes les sensations passent par le *crible psychologique* qui les modifie, les redresse, opère parmi elles une sélection et cela subconsciemment; ainsi le sujet bien équilibré ne voit pas ce qui lui est indifférent, ce qui lui est ou peut lui être désagréable; tout en profitant des échecs subis, des erreurs commises, il s'intéresse à ce qui lui plaît, à ce qui lui est utile, à ce dont il a besoin.

Le névrosé au contraire semble avoir une affectivité particulière pour tout ce qui ne lui convient pas; il est le jouet de ses sentiments irraisonnés, de ses inhibitions, de ses résistances psychologiques; il est l'esclave des fluctuations de sa sphère affective. Il souffre et fait souffrir.

S'il est de caractère noble, il se repliera, paraîtra calme et réservé au prix de grands efforts. S'il est ambitieux, envieux, égoïste, il dénigre tout, interprète tout mal; se plaint, grandit les ennuis et les obstacles; crispé, inquiet, timide, s'il est incompris; mécontent, il accuse tout et tous: il n'est jamais content de rien; tout l'ennuie ou le dérange; il ignore la méthode et l'esprit de suite, s'épuise en pseudo-activité, s'acharne avec la même âpreté aux détails et aux choses importantes; pour lui, le problème de la dépense psychologique de l'action ne se pose pas; enfin, il est égocentrique.

Normalement la *curiosité*, chez l'enfant surtout, relève de l'intérêt porté aux choses, sans idées de profit. Elle devient morbide quand elle obéit au besoin de comparer la misère qu'éprouve un individu avec celle d'autrui, quand elle constitue, obsédante, toute l'activité psychologique.

L'*absolu subjectif* (FOREL) doit se conformer aux absolus d'autrui; trop personnel, trop fort, il rend l'individu borné, étroit, passionné de la vérité, souvent esclave strict des principes idéalistes.

La *conscience* née de l'interréaction entre le milieu et le sujet, est le conseiller intime, infaillible, pour qui sait écouter

son « *daïmon* » (SOCRATE). Hypertrophiée, elle entraîne l'exclusivisme, inhibiteur de l'intelligence.

On connaît les idées de FREUD sur l'influence de la *vie sexuelle* dans l'éclosion des psychopathies. CLAUDE a vérifié maintes fois que les appétits sexuels jouent un rôle de premier plan dans l'étiologie des psychonévroses.

Le développement de la vie sexuelle, abandonné au hasard des révélations fortuites, soumis à des répressions inadéquates, la fréquence de l'égoïsme parental apportent les germes capitaux des conflits ultérieurs qui s'exprimeront sous la forme de névroses (MITCHELL).

ε) *Les troubles de la volonté.* — La sphère volitive est inséparable de la sphère affective, ainsi que de l'activité.

La volonté engendre l'action, qui implique la réflexion, le choix, la notion d'utilité et de finalité; le normal a une volonté et des actions réfléchies, utiles, mesurées; il fait intervenir sa volonté au moment propice; il est libre de sa destinée, responsable de ses actes. Lorsqu'il a des sentiments généreux, des actions héroïques s'ensuivent. L'esprit de sacrifice engendre le dévouement. La corrélation entre les sentiments et les actes est telle que l'on peut juger des sentiments des individus normaux d'après leur conduite.

Se débattant au milieu de sentiments exagérés, d'exaltation et d'inhibition, le névrosé a des raisonnements faux, une volition, une conduite anormales. Il est très « fatigué », le matin surtout, en raison d'une tension psychologique constante, d'une mauvaise économie. Il est contraint soit de masquer ses réactions et ses volitions anormales, soit de les réduire au minimum. La rééducation de la volonté modifiera, mais difficilement, cette conduite.

3° **Conduite à tenir vis-à-vis des psychopathes frustes.** — Tous ces psychopathes frustes, dont nous avons énuméré les types et analysé succinctement les processus morbides, ne sont pas plus que les individus normaux des candidats aux vraies psychoses; mais si leur entourage ne prend pas des précautions pour eux et vis-à-vis d'eux, s'ils n'en prennent pas eux-mêmes, s'ils ne vivent pas d'une vie spéciale, leurs tares peuvent s'accentuer et devenir de véritables psychopathies.

Chez eux, par conséquent, plus que chez les individus

normaux, devront être appliqués avec soin les principes de prophylaxie mentale et d'hygiène mentale proprement dite.

Certains moyens particuliers devront fréquemment être mis en œuvre.

Des ménagements seront pris vis-à-vis d'eux pour leur éviter les émotions, les préoccupations, les responsabilités, les efforts prolongés, les inquiétudes persistantes. Leur profession sera convenablement choisie; l'adaptation, progressive s'il le faut, au milieu sera recherchée avec patience. Pas de chagrins, ni d'ennuis, si possible.

« Savoir de bonne heure organiser en soi la résistance à l'inutile énervement » (DE FLEURY) est un moyen d'éviter la dépression ou l'hyperémotivité.

Pour empêcher les obsessions de naître, un dérivatif sera cherché aux pensées qui pourraient devenir obsédantes, surtout quand on recherche la solution d'un problème ou d'une difficulté, quand on se livre à un travail captivant.

Un bon moyen pour lutter contre les caprices, les impulsions est de s'imposer une discipline, de se tracer une ligne de conduite et de la suivre (FEUILLADE).

Les impressionnables devront éviter les conversations sur un sujet triste, fuir les gens qui passent leur temps à se plaindre; ils pourront comparer leur sort à celui de ceux qui sont plus malheureux qu'eux-mêmes (FEUILLADE).

Pour la femme névrosée, pas de lecture de romans passionnels, ni de fréquentations des bals, soirées, pas de mauvaise éducation qui l'éloigne des travaux du ménage, de la vie calme, et qui la condamnerait à la sédentarité ou à l'inaction.

Il pourra être indiqué de conseiller aux nerveux le changement de milieu, les distractions, les voyages, la vie au grand air, à la campagne.

La névrose est souvent moins un déséquilibre qu'une tentative des forces vitales pour rétablir la santé morale compromise par quelque fait pénible, par une situation difficile. La suggestion, complétée parfois par la psychanalyse, travaillera, suivant BJERRE, à diriger la « tendance psychosynthétique » existant chez tout être humain.

Des méthodes spéciales pourront trouver leur application chez les psychopathes frustes : la « science chrétienne » et ses dérivés; la méthode de QUIMBY-EDY : nier la douleur, assi-

miler la souffrance à l'erreur; la méthode dite de persuasion (Dubois, de Berne), analogue à la moralisation, et qui n'est constituée que par des suggestions raisonnées à l'état de veille, parfois sous forme d'hydrothérapie ou d'électrothérapie; l'hypnotisme médical de Liébault; la méthode cathartique de Breuer; la psychaanalyse de Freud, etc. En résumé, on se trouvera bien de l'analyse psychologique, combinée aux indications suggestives.

C'est surtout chez l'enfant qu'il faut lutter contre l'éclosion des sentiments d'incomplétude et d'infériorité.

L'éducation devra ne pas encourager ces sentiments en obligeant l'enfant à toujours imiter et admirer autrui, à s'effacer, à se sacrifier, à renoncer à sa propre vie, à son individualité, en lui reprochant des défauts qui sont plutôt des habitudes ou des manières de voir autres que celles des parents, ou qui sont seulement des maladresses, en lui répétant à chaque instant : tu n'es bon à rien, tu ne seras jamais un homme, etc. Ainsi, on ferait naître ou on ancrerait les sentiments d'incomplétude.

Quand les éléments sur lesquels reposent les sentiments d'incomplétude et d'infériorité auront été découverts, il faut que les parents, les amis s'emploient à les combattre et tout au moins à ne pas les entretenir; ils disparaissent en général peu à peu chez l'individu pourvu d'une volonté, d'une intelligence, d'un caractère normaux; les moqueries sont particulièrement susceptibles de les renforcer; alors, chez le faible et chez l'émotif, ils peuvent provoquer des inhibitions fâcheuses : l'individu normal a des désirs, mais des désirs possibles; il s'attaque à des tâches précises, proportionnées à ses moyens; le névrosé au contraire voudra l'impossible ou, ayant des moyens limités, n'arrive pas à atteindre ses buts; il rêve, il craint l'action, il s'agite mais d'une pseudoactivité papillonnante, dispersée, mal distribuée; il se plaît à craindre, et cultive ce qui peut augmenter ses craintes, ce qui encourage ses inhibitions.

Maurice de Fleury, Guillemin ont montré que l'éducation, celle de la volonté surtout, et toutes les mesures d'hygiène générale ou psychique, dont nous avons parlé, sont capables de modifier l'état nerveux; il y a donc un intérêt primordial à appliquer toutes ces mesures chez les ner-

veux, aussi bien pendant l'enfance et l'adolescence qu'à l'âge adulte.

Les parents psychopathes exercent une influence sur leurs enfants, non seulement par la tare héréditaire qu'ils peuvent leur transmettre, mais aussi par leur exemple (Roubinovitch), par les tortures morales auxquelles ils soumettent parfois ces enfants (André Collin et Mlle Tobolowska), Heuyer); la loi, dans ces cas, permet de prononcer la déchéance paternelle et de confier les enfants à des œuvres (Œuvre du sauvetage de l'enfance, surtout).

Une bonne hygiène alimentaire, la surveillance des excrétions et de tous les rouages de la nutrition formeront d'abord la base physique de cette application; l' « encrassement » de l'organisme devra être à tout prix évité; de même le thé, le café, l'alcool, le tabac seront interdits.

Pas d'abus de viandes, pas d'excès génitaux, de fatigues excessives; le sommeil sera régularisé, et des moments de repos, fréquents et prolongés, seront imposés; des reconstituants, des toniques prescrits.

Les causes et les manifestations de l'arthritisme devront être énergiquement combattues.

Le surmenage, physique et surtout intellectuel, sera évité. Il ne sera demandé à ces sujets rien qui puisse excéder leurs forces.

II. — Les prédisposés.

Les *prédisposés* sont les individus dont les parents directs, les grands-parents, les collatéraux ont présenté des tares nerveuses, psychopathies, syphilis, intoxications diverses, et auxquels l'*hérédité* confère une fragilité mentale toute particulière.

Chez eux, souvent, rien d'anormal n'apparaît, mais à la condition qu'ils soient soumis, comme les psychopathes frustes, à un régime, physique et psychique, d'extrême prudence; c'est en évitant l'action des causes déterminantes des psychopathies que ces « prédisposés » pourront — et encore jusqu'à un certain point — mener une existence normale.

Il sera parfois facile de découvrir que certains individus sont prédisposés aux tares mentales : par exemple ceux dont

l'hérédité syphilitique, alcoolique, ou psychopathique est connue; mais toute indication relative à l'hérédité directe peut être absente ou l'atavisme peut être parfois seul en cause, sans qu'on puisse le soupçonner; il appartiendra alors à l'hygiéniste mental de décéler la prédisposition aux troubles mentaux en mettant en évidence les signes de la *fragilité* mentale, que nous avons exposés dans la troisième partie; mais, dans ces cas, où la prédisposition se manifeste déjà par des signes cliniques, plus ou moins précis, il est vrai, mais nets, le « prédisposé » est déjà un « psychopathe fruste », et tout ce que nous avons dit pour l'amélioration du psychisme de celui-ci est vrai pour celui-là.

Prêt à intervenir dès qu'il aura été mis en éveil par un renseignement sûr, l'hygiéniste mental agira toujours, surtout en l'espèce, avec le plus grand tact, afin de ne pas provoquer l'apparition de troubles névrosiques ou mentaux, par des mesures qui sembleraient étranges aux sujets qu'il a précisément pour mission de préserver; il cherchera à leur éviter chocs émotifs, exemples néfastes, influences pernicieuses, infections, intoxications, etc., avec beaucoup de soins mais sans qu'ils s'aperçoivent de la surveillance spéciale dont ils sont l'objet.

Une instruction, saine et solide, d'où tout mysticisme sera banni, où, par exemple, les grands problèmes religieux seront envisagés comme des questions d'histoire, est nécessaire à l'esprit des prédisposés, qui seront ainsi « dirigés vers des vérités claires et dépouillées de tout l'extraordinaire qui attire si facilement les cerveaux mal équilibrés » (Toulouse) (1).

---

(1) La plupart des références bibliographiques concernant l'hygiène mentale des psychopathes frustes et des prédisposés se trouvent dans l'index de la troisième partie; quelques-unes dans l'index du Chapitre III de la cinquième partie.

CHAPITRE II

LES DISPENSAIRES PSYCHIQUES ET LES SERVICES OUVERTS POUR PSYCHOPATHES

Généralités.

L'assistance aux psychopathes et la revision de la loi de 1838 relative aux aliénés ont fait l'objet de nombreux travaux récents; mais c'est là une question spéciale appartenant à la psychiatrie; aussi nous ne nous en occuperons pas; nous renvoyons pour son étude aux publications d'ANTHEAUME, COURBON, RAYNIER, MARIE, TOULOUSE, MOTT, etc.

Tout ce qu'il est nécessaire pour nous, d'en connaître, c'est, comme nous l'avons déjà vu, que parmi les psychopathes il y a deux grandes catégories : les aliénés et les psychopathes non aliénés; les *aliénés* ressortissent par définition aux aliénistes; les uns sont à interner parce que dangereux pour eux ou pour la société, d'autres doivent seulement être l'objet de décisions administratives ou judiciaires; les psychopathes non aliénés doivent être traités comme des malades ordinaires; ils ressortissent au dispensaire et au service ouvert pour psychopathes (BALLET, RÉGIS, ANTHEAUME, TOULOUSE, CLAUDE, etc.); ce sont des psychopathes, mais lucides ou inoffensifs, qu'on a appelés les « petits psychopathes » ou « petits mentaux » (AYMES, MARIE), à tort d'après MALLET.

Comme le disent TOULOUSE, GENIL-PERRIN et TARGOWLA, le *Dispensaire psychique* et le *Service ouvert* pour le traitement libre des psychopathes non internables sont « les organes indispensables à la réalisation de la prophylaxie mentale ».

Une des plus importantes applications de l'hygiène mentale réside donc dans l'organisation des dispensaires psychiques et des services ouverts pour psychopathes.

I. — Définitions.

1° *Dispensaire et service social.* — Le *dispensaire psychique* n'est pas autre chose qu'une consultation pour psychopathes, où se présentent, soit librement, soit amenés par un parent, les individus dont l'état mental n'est pas normal, dont le caractère et les réactions paraissent étranges à l'entourage; beaucoup de psychopathes s'ignorent, ne veulent pas s'avouer, ou n'ont pas l'énergie nécessaire pour venir d'eux-mêmes à la consultation.

Y peuvent venir aussi tous les sujets qui ont à se plaindre de leur fonctionnement psychique. Nous verrons d'ailleurs plus loin quels sont exactement les malades qui se présentent au dispensaire; dès maintenant nous pouvons dire qu'ils sont très variés; beaucoup d'entre eux présenteront même des affections nerveuses et non pas seulement mentales, et même des affections d'organes divers avec retentissement sur le psychisme. C'est au dispensaire que sera établi le diagnostic exact de l'affection dont sont porteurs ces divers sujets.

Grâce au *service social* annexe indispensable du dispensaire psychique, tous les éléments étiologiques nécessaires pour le diagnostic sont recueillis; la « social-worker », assistante sociale, est chargée de cette enquête délicate.

2° *Service ouvert pour psychopathes.* — Le *service ouvert pour psychopathes* fait suite au dispensaire; y sont admis, comme dans un service hospitalier ordinaire, tous les psychopathes, qui y sont observés pendant un temps déterminé variant avec leur état; certains y sont soignés pendant toute leur maladie; d'autres sont mis en observation dans des chambres d'isolement ou même envoyés dans les services fermés.

L'idée du service ouvert est déjà ancienne (Voir l'historique de l'hygiène mentale, première partie); sans remonter bien loin, d'ailleurs, et sans répéter ce que nous avons déjà exposé (Toulouse, Legrain, Antheaume, etc.), on sait que, même avant la guerre, les malades militaires n'étaient jamais internés directement quand ils présentaient des troubles mentaux; d'abord admis à l'hôpital, il y étaient observés; ils étaient envoyés dans un asile quand leur état semblait imposer l'internement, après ce temps d'observation. Pendant la

guerre, Briand a vu 20.000 psychopathes, parmi lesquels seulement 5.000 ont été internés.

II. — Fonctionnement du dispensaire et du service ouvert pour psychopathes.

Nous venons de donner des définitions du « dispensaire psychique avec service social » et du « service ouvert pour psychopathes ». Nous allons maintenant exposer le *fonctionnement de ces institutions* aux *États-Unis*, en *Europe*, en *France.*

1° États-Unis. — Nous l'avons vu, les États-Unis ont été les premiers à organiser des « services ouverts pour psychopathes ». Ils ont été d'ailleurs rapidement suivis dans cette voie par la France, toute l'Europe, l'Amérique latine, etc.

Aux États-Unis, l' « hôpital psychiatrique » est un hôpital moderne d'au moins 100 lits. Il est destiné à recevoir toutes sortes de maladies mentales aiguës. Les cas chroniques sont triés tout de suite ou envoyés directement dans les grands hôpitaux spécialisés des différents États (State hospital). Partout sont supprimés les mots : asile, folie, fou, etc., et on leur substitue ceux d' « hôpital psychopathique », « maladies mentales », etc.

L'« hôpital psychopathique » est muni de tous les procédés instrumentaux les plus perfectionnés pour établir un diagnostic et faire suivre un traitement suivant les idées modernes. Ce sont, d'une part, des laboratoires de bactériologie, d'hématologie, d'anatomie pathologique, de rayons X et de biochimie; d'autre part, des installations d'hydrothérapie, de bains continus, et une salle de chirurgie pour les interventions d'urgence, etc. Ils possèdent en outre des « Départements de psychologie » et de « Social Service ».

Ce « Social Service » comprend des visiteurs et des visiteuses dirigés par un chef. Dans l'hôpital psychiâtrique de Boston, par exemple, il y a trois ou quatre visiteurs gradés et trois ou quatre internes.

Le département de psychologie est dirigé également par un chef de service avec un assistant et un ou deux internes, qui s'occupent surtout de l'arriération mentale, de la psycho-

logie anormale et pathologique. Le directeur du « Psychopathic Hospital » est généralement le professeur de psychiatrie de l'Université, dans les villes universitaires. Assez souvent, grâce à la collaboration de ses collègues psychologues, il adjoint à l'hôpital un laboratoire depédagogie et de pédologie expérimentale. Il y a actuellement six hôpitaux de ce genre aux États-Unis, sans parler des « départements psychopathiques » de nombreux hôpitaux.

Voici comment fonctionne le Psychopathic Hospital de Boston : les malades venant soit de chez eux, soit d'autres hôpitaux, ou amenés par la police lorsqu'ils sont arrêtés sur la voie publique, entrent à l'hôpital pour un séjour préliminaire de dix jours. La loi du Massachusetts dit que quiconque se trouve atteint d'une affection mentale peut être envoyé d'office au Psychopathic Hospital par décision du préfet de police, après avis d'un médecin spécialiste ou de deux citoyens responsables.

Au cas où dans le délai de dix jours le diagnostic n'est pas précisé, si une autorisation judiciaire de conserver le malade pendant une période d'observation plus longue n'est pas accordée, le malade doit être mis en liberté ou rendu aux parents ou aux amis.

Le placement volontaire est possible si le malade s'engage à se conduire selon les règles de l'hôpital. Il ne peut quitter le service sans avoir prévenu au moins trois jours à l'avance. Sa déclaration étant faite, on l'admet dans un service où il reste dans les mêmes conditions et est gardé de même façon que les autres psychopathes.

La plupart des malades hospitalisés sortent de l'hôpital avant la fin des dix jours d'observation. Les cas jugés chroniques ou durables sont envoyés dans les « State Hospital », analogues aux asiles français. Les autres sont renvoyés à la préfecture de police avec des renseignements et des conseils psychiâtriques; d'autres, enfin, renvoyés chez eux comme « non aliénés ». Ceux qui sont conservés à l'hôpital y demeurent jusqu'à leur guérison.

Les cas acquis de confusion mentale, les intoxications, les cas de manie aiguë ou de mélancolie aiguë sont ainsi guéris sans placement légal, sans être jugés légalement aliénés, ce qui, au point de vue social, présente pour le malade un intérêt

qu'il serait superflu de souligner. Souvent, en effet, on hésite à donner des places entraînant une certaine responsabilité à ceux qui sont sortis, même bien guéris, des asiles d'aliénés.

Un autre département important du Psychopathic Hospital est l'« Outpatient Service », la « consultation clinique », centre d'examen et de traitement; mais, de plus, détail important, on y dépiste souvent des cas très précoces de maladies mentales, qui, traités immédiatement durant un séjour à l'hôpital, sont rapidement guéris et rendus à leur situation sociale préalable.

L'admission annuelle moyenne du « Psychopathic Hospital » de Boston est de 1.200 à 1.500 malades, et dans la clinique externe on en suit environ 2.000 de plus, Boston avec sa grande banlieue comptant près d'un million d'habitants.

Le « Social Service » du Psychopathic Hospital est une des branches dont on ne saurait assez montrer toute l'importance. Cette organisation envoie dans la famille ou l'entourage de chaque malade une infirmière-visiteuse qui interroge les proches sur les conditions dans lesquelles la maladie s'est développée et cherche à obtenir des renseignements sur les antécédents héréditaires ou personnels du malade. On conçoit tout l'intérêt qu'on peut retirer, pour le diagnostic, de tels renseignements.

Ces visiteuses, dont la culture professionnelle est supérieure à celle des infirmières en général, sont choisies dans un milieu intellectuel relativement élevé. Leur rôle est apparu tellement utile et étendu, qu'une école spéciale a été créée au Smith College Northampton (Massachusetts) pour former des visiteuses. Cette école est très suivie, et le programme des cours pour l'année 1922-1923, qu'elle vient de faire paraître, montre que l'enseignement qu'on y reçoit est d'un degré assez élevé (RAEDER).

C'est, pendant la guerre, au professeur SOUTHARD, alors directeur du Psychopathic Hospital de Boston, que revient l'idée de cette création. Pensant que les psychonévroses de guerre devraient être traitées de la même façon que celles observées durant la paix, et désirant que les soldats fussent soignés par un personnel connaissant leur mentalité, il résolut, avec la collaboration de Miss Mary BARRET, alors chef du service social du Psychopathic Hospital, de faire un cours

d'urgence afin de pourvoir les hôpitaux militaires neurologiques et psychiatriques des infirmières spécialistes nécessaires. NEILSON, SPAULDING, CHAPIN, JARRETT ont contribué également à organiser les écoles de service social.

Dans l'Illinois, il existe aussi des écoles analogues; au Minnesota, LOCKTIEAD fait des conférences et des démonstrations pratiques dans beaucoup de villes à l'aide d'une automobile spécialement aménagée à cet effet.

PRATT estime que, pour recruter des visiteurs et des visiteuses du service social psychiâtrique, il faut y intéresser le public par tous les moyens : affiches, cours, écrits populairès, organisation de « semaines psychiâtriques », etc., qui serviront en même temps à la propagande de l'hygiène mentale en général.

L'organisation du service social dans l'hôpital d'État de New-York peut servir de type.

Voici quelles sont les étapes successives du travail social (psychiatrique) à l'hôpital d'État (pour maladies mentales) Manhaltan :

1º Au moment de l'admission du malade :

a) Recherche des parents et amis qui s'intéressent au malade;

b) Amélioration des conditions de milieu (domiciliaire et familial);

c) Établissement des données d'ordre social concernant le malade.

2º Durant l'hospitalisation du malade :

a) Amélioration des conditions de milieu (continuation du travail commencé précédemment);

b) Établissement de projet pour le moment de la sortie.

3º Avant la sortie sur parole :

a) Pourparlers avec la famille;

b) Rapports au médecin de la famille;

c) Adaptation des conditions de famille et de séjour au sein de celle-ci en vue du retour du malade dans son foyer;

d) Garantie d'une occupation ou d'un métier.

4º Après la sortie :

a) Surveillance par les cliniques;

b) Surveillance par les visites à domicile et par ceux qui emploient les malades;

c) Conseils et assistance auprès de la famille

5° Hygiène mentale au sein de la société :

Contact avec les autres organisations (écoles, institutions judiciaires, etc.) auxquelles le malade guéri est signalé.

Un cours d'été destiné à l'enseignement du service social a été donné en 1923 dans les deux établissements suivants : le Collège Smith et l'École du service social de New-York.

Les cours du premier établissement ont duré huit semaines, à partir du 5 juillet. Après cette période d'instruction théorique intensifiée, les étudiants et étudiantes ont été placés dans des cliniques psychiatriques pour un apprentissage pratique de neuf mois. Après ce stage, les étudiants retourneront au Collège Smith pour une seconde session consacrée à des discussions plus techniques et l'achèvement d'une thèse dont les matériaux auront été rassemblés durant le stage pratique.

A cette époque, on organisera également une série de cours spéciaux pour les diplômés de l'École et ceux qui ont acquis de la compétence en matière de « travail social ». Les sujets à envisager sont : 1° les psychoses; 2° les états de débilité mentale; 3° l'épilepsie; 4° la délinquence. Ils seront traités par des spécialistes.

La session d'été de l'École du service social de New-York a duré du 14 juin au 25 juillet. Les cours ont lieu en même temps que le stage pratique et sont donnés durant une période de deux années scolaires. En outre, des cours spéciaux de psychiatrie spéciale et d'hygiène mentale sont ouverts aux éducateurs, étudiants en médecine et en droit, qui désirent compléter leur instruction.

Pour suivre les cours spéciaux du Smith College et de l'École du service social de New-York, il faut avoir une instruction équivalente à celle donnée dans les collèges.

Il a été créé une section du service social psychiatrique en tant que section spéciale de l'Association américaine du service social des hôpitaux. Les personnes pourvues d'un diplôme après avoir suivi les cours de service social pourront faire partie de cette section, après avoir exercé leur art durant une année au moins; celles qui n'auront pas suivi d'instruction spéciale ne seront admises qu'après deux ans d'exercice.

Durant les années 1921-1922, un comité s'est occupé de fixer les programmes, et la section psychiatrique nouvellement créée aura pour tâche d'uniformiser pour tous les États la technique du service social, qui constitue en matière de maladies mentales quelque chose de tout à fait spécial.

Les « Case-Worker », créés par TAUSSIG, sont des visiteurs et des visiteuses sociaux spécialisés en quelque sorte dans les recherches ayant pour but de soutenir les foyers chancelants, de rétablir ou d'améliorer la vie de famille.

BRIGGS, TARTAKOFF, THOM ont donné des renseignements sur les diverses variétés de « cliniques mentales » (pour les enfants en particulier) qui existent aux États-Unis, et montré les bons résultats qu'elles ont donnés.

Tous ces détails, que nous devons à TOULOUSE, à RAEDER, et à LEGRAIN, montrent combien est organisée soigneusement aux États-Unis l'application de l'hygiène mentale chez les psychopathes.

L'attention des pouvoirs publics a été, de plus, particulièrement attirée, aux États-Unis, sur les psychopathes de guerre. En 1922, il existait dans les hôpitaux 9.027 hommes démobilisés atteints de « troubles neuro-psychiatriques », et 110.000 demandes d'examen étaient en instance, pour des troubles de cette nature, devant la Commission d'invalidité; plus de 34.000 hommes avaient été traités, 72.000 autres réformés pour troubles mentaux depuis le début des hostilités jusqu'en 1922. Il entrait dans les intentions du « Veterans-Bureau » d'installer au moins un hôpital neuro-psychiatrique dans chacun des quatorze districts qui se partagent le pays, sans faire entrer en ligne de compte les établissements spéciaux pour la rééducation des nerveux et la réadaptation professionnelle.

Les connaissances de la plupart des praticiens en matière de neuro-psychiatrie n'étant pas suffisantes, l'Office des réformés de guerre (Veterans-Bureau) a créé une école spéciale à l'Hôpital Sainte-Élisabeth à Washington. Les plus importants neurologistes et psychiatres y donnent des cours et conférences sur des sujets choisis.

Des organisations analogues à celles des États-Unis fonctionnent au *Brésil*, au *Pérou*, dans presque toute l'Amérique latine; elles y ont d'ailleurs apparu après celles

de l'Europe, de la France en particulier, que nous allons examiner.

2° **Europe.** — En *Grande-Bretagne*, les asiles ont été, de 1921 à 1922, l'objet de nombreuses critiques. Récemment, l'Association des hôpitaux pour maladies mentales a publié une brochure intitulée : *Trente ans d'administration des Asiles publics en Angleterre et dans le pays de Galles.* Il y est dit : les attaques récentes sont injustifiées, les asiles sont inspectés, les malades bien nourris et bien soignés par des médecins compétents et un personnel consciencieux; c'est la législation qui a besoin d'être réformée dans le sens d'une hospitalisation précoce des sujets atteints de troubles mentaux à leur début; il s'agirait de créer des cliniques psychiatriques et de lutter contre le discrédit moral dont souffrent les asiles dans le grand public.

A la suite de ces vœux, des cliniques psychiatriques ont été créées en Grande-Bretagne et dans les principales villes.

A la réunion annuelle de l'Association d'assistance aux aliénés libérés, le Lord-Chancelier a fait remarquer que peu de situations étaient plus dignes d'intérêt que celle d'une personne ayant souffert d'une maladie mentale, en ayant guéri, et renvoyée brusquement dans le milieu social sans parents ni amis. Cette situation, ainsi que celles de ceux qui ont besoin de traitement, a attiré tout particulièrement l'attention du Gouvernement anglais. Celui-ci voit la solution dans la multiplication des admissions sans certificats.

Alfred Mond, membre de la Commission anglaise de la surveillance des asiles, a élaboré un projet de loi qui permettrait aux malades mentaux atteints d'affections légères d'être admis sans certificat dans les asiles publics ou privés. Le projet insiste sur le fait que, prises au début, les maladies mentales ont un pronostic meilleur que lorsque l'évolution est déjà ancienne; 35 % des malades des asiles sont autorisés à en sortir au bout d'une période plus ou moins longue; ce chiffre pourrait être augmenté par une prophylaxie mentale appropriée. Il importe que les classes indigentes aient les mêmes facilités de traitement que les individus riches, capables de se faire soigner de bonne heure dans des maisons

de santé particulières. Le projet prévoit la création d'asiles spéciaux, sans internement légal, pour les malades susceptibles de guérison à brève échéance, ou d'annexes spéciales qui seraient créées dans les asiles existants.

Une loi nouvelle, datant de 1924, édicterait — si elle est votée — en Grande-Bretagne, que le traitement des malades peut avoir lieu sans certificat préalable; ainsi on pourrait soigner plus précocement les maladies mentales et les psychonévroses, qui ne peuvent l'être actuellement que dans les institutions privées.

L'hôpital Maudsley, qui constitue en Angleterre la première institution spécialement consacrée à l'étude et au traitement des maladies nerveuses organiques, des névroses et des psychoses à leur début, a été ouvert en 1923; il a été fondé par le Conseil du comté de Londres, sur l'initiative de Henri MAUDSLEY, aliéniste et psychologue; cet hôpital représente la première mesure prise par un organisme public en Angleterre pour le traitement des cas précoces et curables d'affections mentales, sans aucune espèce de formalité d'ordre administratif à l'entrée. Cet hôpital servira aussi pour le diagnostic des cas pour lesquels des techniques, difficiles à mettre en œuvre en ville, seront nécessaires, pour l'observation des cas d'un intérêt scientifique particulier, et pour l'étude de la psychiatrie (enseignement dont est chargé Frédérick MOTT).

En *Allemagne* un « Institut psychiatrique » fonctionne à Münich, et dans les autres grandes villes de ce pays il existe des services ouverts pour les psychopathes.

A l'instigation de EITINGON, une polyclinique, où sont appliquées les méthodes de la psychanalyse, a été ouverte à Berlin dès 1920.

RAECKE a exposé les premiers résultats obtenus par la fondation du dispensaire neuro-psychiatrique de Francfort. Ce dispensaire, fondé en janvier 1914 par un comité privé, a d'abord travaillé parallèlement avec la polyclinique psychiatrique de l'Université; il a ensuite fusionné avec elle : le dispensaire s'occupe uniquement du côté social des maladies mentales, le côté proprement médical restant dévolu aux médecins de la polyclinique.

Le dispensaire s'occupe donc, non de dépister les aliénés

graves qui viennent à sa consultation, ni même des sujets qu'on est convenu d'appeler des « petits mentaux ». Il facilite, dans la mesure du possible, le traitement familial, selon le système belge, des déments précoces, dont l'internement aggrave l'état mental; il suit les aliénés à leur sortie des établissements spéciaux; surveille ceux qu'on lui a signalés comme capables de réactions contre leur entourage; s'efforce d'aplanir les difficultés matérielles diverses (logements, etc.) que des sujets mal engagés dans la lutte pour la vie peuvent rencontrer, d'apaiser les conflits divers (divorces, procès, etc.) que des psychopathes ou des neurasthéniques peuvent susciter. En somme, la tâche du dispensaire est autant juridique que médicale.

Dans les six premiers mois de son existence, le dispensaire eut à s'occuper de 85 malades, il a donné 160 consultations et fait 112 visites à domicile. Au 1er avril 1920, 550 cas avaient été suivis. Raecke note la proportion croissante des adolescents dont le dispensaire eut à s'occuper; de 10 ‰ au début, leur nombre augmenta dans les années qui suivirent la guerre; la proportion des célibataires est de près des deux tiers pour un tiers de gens mariés. Raecke pense pouvoir développer son institution, en la consacrant de plus en plus au patronage des psychopathes et des aliénés guéris.

En *Belgique*, en *Italie*, en *Suède*, en *Espagne*, des cliniques, des dispensaires, des services ouverts pour psychopathes ont été peu à peu fondés; à Barcelone, la clinique porte le nom de clinique psychologique.

En *Russie*, de nombreuses villes possèdent des cliniques ouvertes pour les malades nerveux et psychiques (Starobinsky, Sinowieff).

En *Suisse*, où nous avons vu que l'hygiène mentale est appliquée dans les meilleures conditions, la policlinique psychiatrique de Zurich (Wenger) est particulièrement intéressante; Demole ainsi que Maier ont donné des détails sur son fonctionnement :

Les locaux de la clinique se composent d'une salle d'attente, d'une grande salle de consultation et de deux petites salles d'examen. Les malades y sont envoyés par les médecins praticiens et par d'autres policliniques. Toulouse et Genil-Perrin nous rapportent, d'après Maier, des cas concrets

« qui montrent comment s'est exercé le rôle de prophylaxie sociale de la policlinique :

« Des personnes sont venues y chercher conseil pour des mariages, ou demander avis pour des déterminations importantes; de nombreux arriérés scolaires y ont été conduits, chez qui on a pu combattre un état pathologique jusqu'alors insoupçonné (épilepsie larvée, syphilis héréditaire); des élèves d'écoles supérieures ont été soignés pour la « neurasthénie des examens »; un étudiant, tombé dans un état de dépression dû à l'angoisse de subir le même sort que sa sœur devenue aliénée, a été remis, traité par la psychothérapie; un accident de chemin de fer a été vraisemblablement évité par la découverte d'une affection cérébrale organique chez un candidat cheminot; une compagnie d'assurances avait refusé de reconnaître malade et de soigner un homme atteint de légère commotion cérébrale, l'intervention de la policlinique l'a fait revenir sur sa décision, etc... » L'exemple de Zurich a été suivi en Suisse, et, depuis quelque temps, une policlinique analogue fonctionne à Genève (V. DEMOLE).

3° **France.** — A. *Le service de prophylaxie de* TOULOUSE *à Sainte-Anne.* — En France, on sait que le premier *service de prophylaxie mentale* (dispensaire et service ouvert) a été fondé par TOULOUSE, GENIL-PERRIN, DUPOUY, etc., à l'asile Sainte-Anne. Bien que d'autres services analogues, comme nous le verrons, aient été organisés sur notre territoire, le service de Sainte-Anne est resté le service modèle.

Pour en donner une idée exacte, nous ne saurions mieux faire que de le décrire d'après la publication de TOULOUSE et, en particulier, d'après la monographie de TOULOUSE, GENIL-PERRIN et TARGOWLA, dans le traité de SERGENT :

« Dès l'entrée dans le service, la gaieté des murs clairs décorés de couleurs vives, la douceur de la lumière du jour tamisée par des rideaux bleus, celle des lampes par des mousselines orange, l'heureuse tonalité des peintures murales et des tapis de table, le choix des meubles donnent aux visiteurs l'impression de pénétrer dans un intérieur moderne où des décorateurs habiles se sont efforcés de créer à peu de frais un cadre artistique, lumineux et reposant à la fois. »

Une salle à manger avec des tables fleuries, un salon don-

nant sur le jardin, un piano, une bibliothèque, complètent cette impression agréable.

Le service s'adresse aux malades atteints des maladies suivantes :

États de fatigue intellectuelle, d'asthénie et de dépression mentale, mélancolie, hypocondrie;

Déséquilibre constitutionnel ou acquis de l'intelligence, anomalies de l'humeur et du caractère, obsessions, phobies, tics, impulsions diverses, toxicomanies, perversions sexuelles;

Névroses et psychonévroses; troubles post-commotionnels de guerre;

États délirants ne nécessitant pas l'internement;

Confusion mentale, psychoses toxiques ou post-infectieuses;

Psychopathies organiques, de cause cérébrale ou périphérique ou par insuffisance endocrinienne, épilepsie;

Arriérations intellectuelles;

Et en général toute affection mentale ou nerveuse ne donnant lieu, de la part du sujet, à aucune réaction dangereuse, soit pour lui-même, soit pour autrui; ou encore toute affection mentale ou nerveuse demandant, avant la décision d'ordre thérapeutique ou administrative, une observation médicale suffisamment prolongée et spécialisée.

Les buts de cet organisme sont, outre l'hospitalisation, les suivants :

Dépister la prédisposition aux maladies mentales,

Les prévenir,

Les traiter, quand elles se déclarent, autant que possible dans un service libre, pour éviter l'internement,

Faciliter l'utilisation des psychopathes,

Contribuer à la sélection et à l'orientation professionnelles,

Reconnaître et faire interner les aliénés à réactions antisociales,

Tout cela par les moyens suivants :

1° Le dispensaire,

2° Le service d'hospitalisation,

3° Le service social,

4° Les laboratoires.

1° *Au dispensaire*, ont lieu l'examen complet et le traitement des malades susceptibles de recevoir un traitement

externe, avec distribution gratuite de médicaments aux nécessiteux. L'admission dans le service libre se fait sans formalités administratives.

En cas de besoin, sont rédigés les certificats pour l'internement. On s'occupe de patronage familial et d'orientation professionnelle après enquête du service social et visite à domicile.

MIGNARD et MINKOWSKI, au dispensaire de Sainte-Anne, disent recevoir surtout des inquiets, des obsédés, des phobiques, des impulsifs ainsi que des déprimés, des découragés, des pithiatiques, des confus oniriques et même des délirants et des insuffisants mentaux. Après une mise en confiance, ils cherchent à découvrir les racines psychiques du trouble mental, consolent, apaisent, conseillent; ce sont là les trois premiers temps de leur intervention; ils continuent par la rééducation physique (respiratoire surtout) et morale, apprennent au sujet à dériver ses pensées vers d'autres objets que ceux de ses habituelles préoccupations, à régulariser sa pensée et son activité; ils terminent par un peu de suggestion, exercent le sujet à se reposer et l'engagent à continuer les cures.

2° *Le service d'hospitalisation libre.* — Il comprend, pour l'observation et le traitement, 110 lits répartis dans des salles de nerveux, de mentaux, de femmes et d'hommes.

Après l'avis favorable donné à ce sujet — à la presque unanimité — par les Aliénistes de la Seine, aussi bien à l'Asile clinique qu'à la Société médicale des asiles de la Seine, et sur le rapport d'ANTHEAUME, le Conseil général de la Seine, grâce à l'activité de CHAUSSE, de GRANGIER, de BÉQUET et de leurs collègues, a voté récemment (déc. 1925) l'extension du service de prophylaxie mentale de l'asile de Sainte-Anne et attribué à ce service le pavillon d'admission, dit pavillon Magnan. Désormais ce service, ainsi accru, fonctionnera comme un hôpital psychiatrique, sous le nom d'« Hôpital départemental Henri-Rousselle », du nom du grand philanthrope décédé qui a fait beaucoup pour son organisation (ANTHEAUME).

Les catégories de malades traités dans le service sont surtout : des mélancoliques, des anxieux, des confus, des para-

lytiques généraux, des neurasthéniques, des phobiques et des toxicomanes.

Dans le cas d'impulsion (à l'homicide, par exemple) on admet les malades dans le service ouvert, et la préfecture de police est prévenue.

Les toxicomanes écrivent et signent un billet s'engageant à se soumettre complètement aux exigences du traitement.

La durée de l'hospitalisation est de cinquante-trois jours en moyenne.

La thérapeutique utilisée est complète, elle peut comprendre même les greffes organiques, l'opothérapie, les régimes variés, etc.

3° *Le service social.* — Organe de liaison entre le médecin et les malades, son personnel est constitué par un médecin chef de service et par les « assistances sociales ».

Les rôles de celles-ci sont les suivants :

1° Visiter les psychopathes et leur famille, se rendre compte du milieu social et moral où ils vivent et de leur activité professionnelle;

2° Amener les psychopathes ou leur famille au dispensaire;

3° Enquêter sur le milieu où un malade hospitalisé va rentrer;

4° S'assurer que les traitements à domicile sont appliqués;

5° Obtenir des familles qu'elles s'intéressent à leurs malades (préséniles, adolescents arriérés ou anormaux);

6° Trouver un travail adéquat aux capacités des convalescents;

7° Placement éventuel des convalescents dans une œuvre;

8° Enquête sur les maladies susceptibles d'internement;

9° Surveillance des suspects, les signaler au besoin. Dépistage.

Le service d'hospitalisation, en 1923, a traité, d'après ANTHEAUME, 689 psychopathes en cure libre et, en 1924, 860 sujets du même genre.

« L'ensemble des deux services : consultation du dispensaire et service d'hospitalisation, a provoqué l'internement, en 1923, de 599 aliénés, dont 462 par voie de placement volontaire et 137 par voie de placement d'office. En 1924 le chiffre des internements a été de 715 aliénés, dont 543 par voie de

placement volontaire, et 172 par voie de placement d'office (ANTHEAUME).

« Je tiens à faire remarquer, ajoute ANTHEAUME, que la majorité des internements ont été effectués par la voie de la consultation externe du dispensaire, beaucoup plus que par le service d'hospitalisation. »

4° *Les laboratoires.* — Les laboratoires, au nombre de huit, agencés le mieux possible, sont les suivants : chimie, chimie physique, physiologie, sérologie, hématologie, radiologie, anatomie pathologique, psychologie.

Ils sont communs au dispensaire et au service ouvert; toutes les recherches de médecine générale, de neurologie, de psychiatrie, de psychologie peuvent y être faites.

B) *Autres services civils de prophylaxie mentale.* — D'autres services ouverts ont été créés à Paris ou en province, sur le modèle de celui de Sainte-Anne.

CLAUDE a mis sur pied, à Sainte-Anne, un second service ouvert pour psychopathes dans la clinique des maladies mentales de la Faculté dont il est le professeur.

CROUZON a examiné 161 psychopathes très variés en six mois dans son service de triage neuro-psychiatrique de la Salpêtrière.

P. MERKLEN, MINVIELLE et HIRSCHBERG ont hospitalisé en vingt et un mois (du 1er janvier 1922 au 30 septembre 1923) 295 malades; les uns étaient des « aliénés durables » (paralytiques généraux, maniaques, mélancoliques et déments). Parmi les autres, à côté de mystiques, d'hallucinés, de persécutés, également justiciables de l'asile, se trouvaient des confus à étiologie variée, des anxieux, des hypocondriaques, des pervers instinctifs, des épileptiques, etc.

DE MASSARY a examiné dans son service, en quatre ans, 987 malades dont 238 ont été internés.

De nombreux malades ont été également vus, dans ces conditions, par LAIGNEL-LAVASTINE.

LÉVY-VALENSI, TRIBOULET et STIEFFEL ont apporté une statistique, pour 1924, concernant le service des psychopathes du professeur ROGER à l'Hôtel-Dieu. Elle porte sur 320 cas; 46 seulement nécessitèrent l'internement, soit moins de 12 %. Les auteurs insistent sur l'importance sociale des

services pour psychopathes curables des hôpitaux qui, pour le sentiment public, d'ailleurs très respectable, suppriment en fait la tare de la maladie mentale en même temps que celle de l'internement.

Des cliniques pour psychopathes aigus, ou des consultations psychiatriques ont été organisées également à Lille (hôpital d'Esquernes) par Raviart, à Bordeaux, à Toulouse, à Grenoble, à Agen, à Saint-Lô, à Quimper; Wahl a demandé, dès le début de 1922, la création à Marseille de services ouverts pour les individus atteints de troubles mentaux curables. En 1924, une consultation pour psychopathes a été créée à Nancy.

C) *Les services de neuro-psychiatrie de l'armée.* — Les « Centres de Neuro-psychiatrie militaires », qui existent actuellement, sont nés de ceux qui furent organisés durant la guerre à l'intérieur et aux armées. Le mouvement qui a fait instaurer ceux-ci avait débuté dans l'armée quelques années avant les hostilités (Simonin, Chavigny).

Tels qu'ils sont aujourd'hui, à Paris, Lyon, Mayence, Metz, Nancy, Strasbourg, Marseille, Bordeaux, etc., ces centres de neuro-psychiatrie constituent de véritables « services ouverts pour psychopathes ».

Chacun d'eux est dirigé par un médecin spécialiste, aidé seulement par des infirmiers militaires, et fonctionne dans l'hôpital militaire du chef-lieu de la région; il reçoit les malades envoyés des hôpitaux ou des corps de troupe, les hommes soumis à une expertise mentale, demandée soit par le commandement ou le médecin d'unité, soit par le rapporteur auprès du Conseil de Guerre.

L'hospitalisation se fait dans un service particulier, mais dans une salle ordinaire, sauf si le malade est signalé comme dangereux pour lui et pour autrui. Des salles d'isolement sont du reste partout attenantes à la salle commune; là sont placés les malades excités ou dangereux, sous une surveillance constante.

Au centre neuro-psychiatrique de Nancy, par exemple, qui comporte trois salles placées au rez-de-chaussée et contient 30 lits, l'une des salles a des fenêtres munies de forts grillages intérieurs; de plus, il existe trois petites salles

d'isolement. En 1921, 1922 et 1923, donc en trois années, 476 psychopathes et nerveux ont été observés, 33 seulement ont dû être internés.

Il est à souhaiter qu'un laboratoire soit annexé à ces services de neuro-psychiatrie militaire et qu'il existe une liaison étroite entre les médecins militaires chargés d'un centre de neuro-psychiatrie et les médecins d'autres collectivités : médecins des écoles, des usines, des offices départementaux d'hygiène, des asiles publics et privés, etc.; les uns et les autres s'en trouveraient bien, et surtout les citoyens seraient ainsi soumis plus facilement à l'application continue et suivie des principes de l'hygiène mentale.

De plus, il est nécessaire que les centres de neuro-psychiatrie ne soient pas constitués par les seuls « services ouverts » dont nous venons de parler; ces services doivent avoir des sortes d'antennes, formées, non par des visiteuses ou des visiteurs d'hygiène mentale, remplacés ici par les enquêtes officielles, mais par l'organisation de *consultations*, de *visites de santé psychique*, de *conférences d'instruction*.

Les centres de neuro-psychiatrie pourront alors remplir les rôles multiples que Chavigny indique :

1° Le triage des psychopathes;

2° Le traitement de ces malades;

3° La classification précise des anormaux psychiques en vue de leur emploi en temps de guerre, et la préparation des centres pour la mobilisation;

4° La rééducation psychique, avec visites dans les prisons militaires;

5° Les expertises mentales de la juridiction militaire et des C. S. R., auxquelles il faut joindre les examens tendant à déterminer la spécialité d'adaptation, l'utilisation possible des psychopathes, les études concernant l'orientation et l'adaptation de tous les militaires; enfin les examens psychiques lors de la visite d'incorporation.

III. — **Organisation future.**

Telle est l'organisation actuelle des dispensaires psychiques et des services ouverts pour psychopathes à l'étranger et en France. Elle est maintenant à codifier et à généraliser. A

cela s'emploient Toulouse, Claude, Legrain, Antheaume, Genil-Perrin, Targowla, pour notre pays.

La question de l'*emplacement* où doivent se trouver ces formations n'est pas encore résolue : dans les hôpitaux? dans les asiles? en dehors de ces deux catégories d'établissements? *Grammatici certant.*

Galtier n'est pas partisan du rattachement des « Instituts neuro-psychiatriques » aux asiles d'aliénés. Pour lui, les délirants des hôpitaux présentent des troubles qui n'ont rien de commun avec la folie et doivent être placés près des services de clinique générale, à l'hôpital et non à l'asile, où ils auraient à supporter le discrédit qui s'attache aux malades enfermés dans les établissements d'aliénés.

Par contre, Holmström fait des réserves sur l'organisation des « stations psychiatriques » dans les hôpitaux; il trouve qu'elle n'est pas désirable pour lui, elle serait de nature à entre tenir les préjugés contre les établissements d'aliénés.

Peut-être serait-il bon que les dispensaires psychiques et services ouverts pour psychopathes ne fussent pas installés dans les asiles; sans doute, il y aurait à cela des inconvénients et même parfois des empêchements matériels, car ces formations seront presque toujours confiées aux médecins aliénistes des asiles; les malades et leur famille viendraient toutefois plus volontiers au dispensaire, s'il se trouvait en dehors de l'asile, dans un hôpital ordinaire ou plutôt même dans un Institut spécial. Mais l'organisation des services ouverts ou même de simples dispensaires en dehors de l'asile entraînerait de fortes dépenses.

D'ailleurs nous avons vu que, installés à l'asile Sainte-Anne, les dispensaires et services ouverts donnent de bons résultats; leur organisation dans l'asile est plutôt de nature à faire tomber la prévention du public vis-à-vis des asiles. Actuellement, il ne semble donc pas qu'il faille désirer une organisation autonome et spéciale; le progrès doit surtout être constitué par des modifications à apporter au fonctionnement des asiles, qui pourraient être de plus débaptisés.

L'asile de Sarreguemines, dit Arsimoles, a fonctionné pendant plusieurs années, depuis l'armistice, comme un véritable centre de neuro-psychiatrie de la guerre, comme un service ouvert pour nerveux et psychopathes, avec entrée

et sortie libres, c'est-à-dire sous la seule responsabilité du médecin-chef. L'asile du Loiret (RAYNEAU) est actuellement un véritable établissement ouvert. Ces essais montrent qu'il pourrait en être de même partout.

Enfin, un effort fiscal pourrait être fait, à l'exemple des États-Unis, en faveur des titulaires de pension militaire rendus à la vie civile et non internés; ceux-ci ne veulent pas de l'asile, les hôpitaux les rejettent; pourtant ils ont droit à l'application de l'article 64 de la loi de 1919. Il y aurait lieu de créer des services particuliers dans les hôpitaux ou des hôpitaux spéciaux réservés à cette catégorie de malades (REBIERRE, ARSIMOLES).

D'autres questions seraient également à mettre au point, par exemple le patronage des psychopathes sortant des asiles et des services ouverts, le traitement juridique à appliquer aux malades des services ouverts; les législateurs et les aliénistes s'occupent de ces questions (BRUNET, STRAUSS, TOULOUSE, LEGRAIN, ANTHEAUME, BOUYER, etc.).

En tout cas, et dans l'état actuel, il ne faut pas perdre de vue que les services ouverts pour psychopathes doivent être surtout des organes de triage (TOULOUSE, CLAUDE); quand leur organisation sera complète, mise au point, codifiée, multipliée, ils pourront, dans une certaine mesure, remplacer en partie les asiles; mais ceux-ci resteront, débaptisés, toujours indispensables.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

ALMEIDA (DE). — *Évolution et état actuel de l'assistance aux aliénés dans l'État de Rio-de-Janeiro.* 1922.

ANTHEAUME. — *Les principes généraux qui doivent régir l'assistance des psychopathes.* Congrès d'Hygiène mentale, Paris, juin 1924.

— *Aperçu historique et documentaire de l'évolution de l'hygiène mentale en France, etc.* L'Hygiène mentale, 1925, p. 102.

— *La question du service libre de prophylaxie mentale et l'infirmerie spéciale de la Préfecture de Police.* L'Hygiène mentale, 1925, p. 196.

ARSIMOLES. — *Le traitement des psychopathes dans les services hospitaliers ouverts.* B. d. l. L. d'H. M., mars-avril 1922, p. 33.

AYMES. — *Examen clinique d'un petit mental.* Sud Médical, 15 mai 1921, p. 1729.

BERNSTEIN. — *Colony a. extrainstitutional care for the feeble-minded.* Ment. Hyg., 1920, p. 1.

BÖHNER (Margarete). — *Die Psychopathenfürsorge in ihrer volkswirth schaftlischen Bedeutung.* 1 vol. Dusseldorf, Industrie Verl., 1925.

BOUYER (H.). — *L'assistance aux intermittents et ses lacunes.* Infor. des aliénistes et des neurol., avril 1924, p. 89.

BOYLE (Helen). — *Les organisations américaines d'hygiène mentale.* Congrès d'H. M., Paris, 1922.

BRIGGS. — *Mental Hygiene in its relation to present-day nursing.* Boston M. and S. J., 1922, CLXXXVI, p. 867.

— *Where does mental hygiene begin.* The Bost. Med. a. Surgic. J., 1923, p. 1034.

BRUNET (F.). — *L'assistance aux psychopathes non internables.* Informateur des Aliénistes et des Neur., 25 janvier 1921.

CALMELS. — *Le fonctionnement du Service de prophylaxie mentale.* R. N., 2e sem. 1923, p. 265.

CAMPBELL. — *The mental health of the community and the work of the psychiatric dispensary.* Ment. Hyg. Concord., N. Y., 1917, I, p. 572.

CLAUDE (H.). — *La réforme de l'assistance aux psychopathes.* Leçon inaugurale. Paris Médical, 27 mai 1922.

CHANNING (W.). — *The state psychopathic Hospital in Boston.* The J. of nervous and mental disease, nov. 1912. Ann. Méd. Ps. 1913, III, 10e série, p. 745.

CHAVIGNY. — *Les services de neuro-psychiatrie des hôpitaux militaires.* Arch. de Méd. et de Phar. mil., 1925, p. 563.

COLIN (H.). — *Les services ouverts.* Ann. méd.-psych., avril 1924, p. 370.

Courbon (P.). — *De la sauvegarde des droits de l'individu et de la société dans l'assistance aux psychopathes.* 16e Congrès des Aliénistes et Neurologistes des pays de langue française, Quimper, août 1922.

Crouzon. — *Fonctionnement d'un service de triage neuropsychiatrique à la Salpêtrière.* R. N., 2e sem. 1923, p. 264.

Dreikurs (R.). — *Die soziale Fürsorge in der Psychiatrie.* Jahrb f. Psychiat. u. Neurol., 1925, p. 247.

Dupouy. — *Le secret professionnel en matière d'aliénation mentale dans la pratique du service libre.* Ann. M.-P., 1922, p. 422.

Editorial. — *The twenty-fifth annual report of the « Sheppard Pratt hospital » for mental a. nervous disease.* Baltimore, 1917.

— *Nouvelles.* Informateur des Aliénistes et des Neurologistes, 1921, 1922, 1923, 1924.

— *Le problème neuropsychiatrique devant la Commission d'invalidité, aux États-Unis.* Arch. Méd. belges, avril 1922, p. 829.

Galtier. — *Le traitement et l'hospitalisation des malades atteints de troubles neuro-psychiques.* Soc. de Méd. et de Chir. de Bordeaux, 4 avril 1924.

Gegenheimer (R. A.). — *After-case work with mental patients from the point of view of a psychiatric social worker.* M. H., juill. 1924, p. 778.

Hill (Norah). — *Le service social.* Vers la Santé, mars, 1926, p. 120.

Holmström (R.). — *Verbesserte Irrenpflüge.* Svenska Läkartidningen, 1923, p. 581.

Howland (K. E.). — *Social Service in relation to those Patients in the Boston State Hospital etc.* M. H., oct. 1923, p. 804.

Jarrett (M. C.). — *The significance of psychiatric Social Work.* M. H., July, 1921, p. 509.

Kline. — *What an adequate mental hygiene program involves for the state hospital system.* Am. J. Insan., Balt., 1920-1921, p. 329.

Laird. — *Applied psychology for nurses.* Philadelphie, Lippincott.

Le Gendre. — *De la nécessité d'aménager dans chaque hôpital un local spécial pour l'isolement effectif des agités temporaires.* Soc. Méd. d. Hôp. de Paris, 18 janv. 1901.

Legrain. — *Le projet Grinda et l'hygiène mentale.* Ann. méd.-psych. 1922, I, p. 298.

Levy-Valensi, Triboulet et Stieffel. — *Le service des psychopathes de l'Hôtel-Dieu.* Soc. Méd. d. Hôp. de Paris, 16 janv. 1925.

Lord (J.-B.). — *Social workers and the insane.* London, 1923, Adlard.

Macdonald (V. M.). — *The function of the psychiatric social worker in relation to the community.* Proc. Nat. Conf. social Work, Chicago, 1919, XLVI, p. 637.

Mallet. — *A propos des services ouverts pour psychopathes.* La Presse Médicale, 2 décembre 1922.

Marie (A.). — *L'assistance des psychopathes convalescents par le patronage à domicile et la colonisation familiale.* Congrès d'H. M., Paris, 1922.

Marie (H.). — *L'assistance technique aux petits psychopathes.* Paris, Jouve, 1921.

Martin (L. J.). — *Mental Hygiene; two years experience of a clinical psychologist.* Baltimore (1920), Warwick a. York.

Massias (C.). — *Correspondance.* Presse Médicale, 3 févr. 1923, p. 195.

Meagher (J. F. W.). — *The commitment of the insane to institutions for treatment and custody.* Long Island Medical J., 1924, p. 165.

Merklen (P.), Minvielle et Hirschberg. — *Statistiques relatives au fonctionnement du service des psychiques de l'Hôpital Tenon.* Soc. Méd. d'Hôp. de Paris, 26 oct. 1923.

Meyers. — *Le service ouvert pour psychopathes d'Amsterdam.* Congrès d'H. M., Paris, 1922.

Mignard et Minkoswki. — *La psychothérapie au dispensaire.* Paris Médical, 16 août 1924.

Mourgue. — *Hygiène mentale.* L'Informateur des Aliénistes et des Neurol., 1922, 1923, 1924.

— *L'hygiène mentale à l'intérieur de l'hôpital psychiatrique.* La Prophylaxie mentale, 1925, p. 116.

Muggia (G.). — *Pour l'avenir de la psychiatrie et de l'assistance psychiatrique.* Quaderni di psichiatria, 1922, 9 oct.

Neilson (W. A.), Southard, Spaulding, Chapin et Jarret. — *The training scholl of psychiatric social work at Smith College.* Ment. Hyg., oct. 1918, p. 582.

Norbury. — *The community mental hygiene clinic.* Inst. Quart. Springfield (III), 1919, XXXIX, p. 13.

Parant. — *L'hygiène mentale au Pérou.* B. d. l. L. d'H. M., nov. déc. 1942, p. 81.

— *L'assistance des aliénés aux États-Unis.* Paris, 1917.

Porot. — *Résultats d'une expérience de service ouvert pour psychopathes en Tunisie.* Inf. d'Alién., 1923, p. III.

Prosoroff. — *Les problèmes fondamentaux de l'œuvre de protection des malades mentaux en Russie.* B. d. l. L. d'H. M., nos 7-8, juill.-oct. 1923, p. 65.

Raecke. — *Die Frankfurter Fürsorgestelle für Gemüts und Nervenkranke.* Psychiatr. Neurol. Wochenschr., 1925, p. 484.

Raeder (O. J.). — *L'H. M. et les hôpitaux psychiatriques aux États-Unis (leur organisation actuelle).* Infor. des Alién. et des Neur., Paris, 1922, XVII, p. 201.

Raviart et Vullien. — *La clinique d'Esquermes à Lille.* L'Hygiène mentale, 1925, p. 148.

Rayneau. — *Où et comment l'on doit traiter et assister les psychopathes.* Congr. des Alién. et Neurol. de Lang. fr., Paris, 1925.

Raynier (J.). — *En marge des discussions devant la Soc. méd.-psychol. sur les malades dits « petits mentaux » et la création de « services ouverts ».* Ann. Méd.-Psy., 1922, II, p. 216.

Rebierre. — *Médecine mentale et Médecine générale.* Presse médicale, 10 janvier 1923, 43.

— *A propos des centres hospitaliers de neuropsychiatrie.* Presse Méd., 14 mars 1923, p. 430.

Rocha (F. da). — *Hospice et colonie de Juquery (Etat de Sano Paulo).* Broch. 1912, Anal. in Ann. Méd. Psy., 1913, p. 740.

Rousselle. — *Le service libre de prophylaxie mentale à l'Asile clinique.* Informat. des Alién. et des Neurol., Paris, 1922, XVII, p. 47-52.

RUSSELL (W. L.). — *What the state hospital can do in mental hygiene.* M. H., janvier 1917.

SEMELAIGNE, TOULOUSE, DUPOUY, CHARPENTIER, LEGRAIN, SÉGLAS, COLIN. — *Les services ouverts.* Ann. méd.-psychol., 1922, II, p. 241.

SEWALL GARDNER (Mary). — *L'infirmière visiteuse.* Paris, Les Presses Universitaires, 1923.

SIMON (T.). — *Les services ouverts.* Ann. méd.-psychol., 1922, II, p. 348.

SINOWIEFF. — *Psychiatrische Dispensäre und deren Organisation.* 2e conférence panrusse de Neurol. et de Psychiat., Moscou, 1923.

SOUICH (P. DU). — *Fonctionnement d'un service d'agités à l'hôpital Lariboisière.* Paris, 1922, Thèse.

STAROBINSKY. — *L'assistance aux malades mentaux et nerveux en Russie soviétique.* Bull. de la L. d'H. M., déc. 1921.

TAMBURINI, FERRARI et ANTONINI. — *L'assistance aux aliénés en Italie et dans les diverses nations.* 1919.

TARTAKOFF (S.). — *A community mental hygiene clinic.* The Boston Med. a. Surg. J., 1923, p. 972.

TAUSSIG (F.). — *The place of psychiatric work in a family casework organization.* M. H., oct. 1924, p. 957.

TERHUNE (W. B.). — *The clinical activities of the Connecticut Society for m. h.* Ann. J. Psy., Balt., 1922-1923, II, p. 273.

— *The mental hygiene bureau of Connecticut.* Nacion's Healets'h. Chiago,c 1922, IV, p. 585.

THOM (D. A.). — *The organization and development of menta lclinics for commuity care.* Boston Med. and Surg., J. Decem. 1923.

TÖBBEN (H.). — *Kurzer Ratgeber für Psychopathenfürsorge. Ein ärztlicher Wegweiser der Jugendhelfe.* Freib. in Bris. Caritas-Verlag, 1924.

TOMASINI (S.). — *L'igiene mentale a gli ospedali psychiatrici.* Manicomio, 1924, p. 67.

TOULOUSE, GENIL-PERRIN et TARGOWLA. *L'organisation du service libre de prophylaxie mentale de l'Asile Sainte-Anne.* Soc. méd.-psych. Séance du 27 mars 1922. Ann. méd.-psy., n° 4, avril 1922, p. 338.

TOULOUSE. — *Les services ouverts. A propos d'un procès récent.* Inf. des alién. et des neur., 1924, p. 153.

— *Le service de prophylaxie mentale du département de la Seine.* L'Hygiène mentale, 1925, p. 158.

TOULOUSE et GENIL-PERRIN. — *Les dispensaires psychiatriques et les services ouverts pour psychopathes.* Congrès intern. de propagande d'Hygiène sociale et d'Éducation prophylactique sanitaire et morale. Paris, 1923.

TRISCA (P.). — *L'assistance aux aliénés, son origine et son évolution.* Paris, Maloine, 1921.

TRUIT (R. P.). — *The relation of social work to psychiatry.* Americ. J. of psychiatry, 1925, p. 103.

VERNON (L.) - BRIGGS. — *Histoire de l'hôpital pour psychopathes de Boston* (Massachusets). Boston, Wright et Potter, 1922.

VIDONI. — *Problèmes d'assistance psychiatrique. Sur les services ouverts pour psychopathes.* Quaderni di Psichiatria, nos 1 et 2, 1923, Gênes.

VOLLRATH. — *Polikliniken für Psychotherapie an den Irrenstalten.* Psychiat. neurol. Wochenschr., Halle, 1919-1920, p. 175.

WAHL. — *Les petits mentaux et leur hospitalisation.* Comité médical des Bouches-du-Rhône (Bull. du), 12 mai 1922.

WENGER. — *La policlinique psychiatrique de Zurich.* Congrès d'H. M., Paris, 1922.

WIGERT. — *Dispensaire des maladies mentales de Stockholm.* Congrès d'H. M., Paris, 1922.

CHAPITRE III

L'APPLICATION DE L'HYGIÈNE MENTALE CHEZ LES ENFANTS ANORMAUX

Généralités. — Historique.

Sans remonter à Voisin, à Itard, à Séguin, à Cattell, etc., on sait que ce sont surtout Binet et Simon qui ont cherché à mesurer scientifiquement le niveau mental des enfants; ces deux auteurs français n'ont pas inventé l'utilisation des tests en l'espèce, mais ils les ont groupés, échelonnés, systématisés, et ont vraiment créé la méthode des « tests mentaux » (Mlle Haller), très utile pour le diagnostic de l'enfance anormale.

Parmi les innombrables publications relatives aux enfants arriérés ou normaux, il est indispensable de faire un choix : nous avons dû négliger celles se rapportant aux enfants goîtreux, aux aveugles, aux sourds-muets; de plus nous n'avons pas pu consulter plusieurs monographies américaines, par exemple, celles de Blin, Dripps, T. Raphael, Bartlett, Barkan, Burr, Case et Kate, Hall, Eptsein, Rossy, récemment parues.

Demoor, Decroly, Baumel, Ch. Jakob ont bien étudié et classifié les divers types d'enfants anormaux. Tucker a exposé les signes du nervosisme des enfants.

Bovet a analysé l'enfant vagabond.

Clark, Pernambucano ont esquissé la psychologie de l'idiot, de l'imbécile et du débile, étudié les caractéristiques psychiques et les désordres de conduite des débiles mentaux.

Mac Cready a été l'un des premiers à demander la création de classes spéciales pour les arriérés.

Bourneville, Ley ont insisté sur les mesures spéciales à appliquer en vue de l'éducation des enfants anormaux.

CLAPARÈDE a écrit dernièrement, sur ce sujet, un livre remarquable auquel nous renvoyons le lecteur.

Nous emprunterons une grande partie des lignes qui suivent aux études de TOULOUSE, GENIL-PERRIN et TARGOWLA, ainsi que de HEUYER, ROOT, W. STERN, A. COLLIN, CRUCHET, PAUL-BONCOUR, SOLLIER, COURBON, Mlle DESCŒUDRES, Mlle HALLER, qui se sont occupés de la question.

I. — Définitions — Catégories diverses — Description des types cliniques.

Qu'entend-on par « enfants anormaux »?

Les *enfants anormaux* sont les enfants qui ne sont pas capables, en raison de leur psychisme spécial, d'être éduqués de la même manière que les enfants normaux.

De ce groupe font partie : *les idiots*, *les aveugles*, *les sourds-muets*, *les myxœdémateux*. De ceux-là, nous ne nous occuperons pas ici; leur psychisme très particulier exige, de toute évidence, l'éducation ou le traitement dans les établissements spéciaux.

Puis on a affaire à des enfants qui vont à l'école, à des *écoliers*, mais à des écoliers qui sont, plus ou moins, déplacés dans la classe qui correspond à leur âge, suivant les règlements universitaires et les habitudes générales. Les grandes catégories des écoliers anormaux sont les suivantes :

1° *Les surnormaux ;*

2° *Les anormaux simples*, *ou arriérés scolaires ;*

3° *Les anormaux non arriérés*, *ou tout au moins chez lesquels l'arriération n'est pas le seul trouble à noter.*

1° Il y a peu de temps qu'on s'occupe des *enfants surnormaux ;* pourtant, les enfants surnormaux ou enfants *bien doués*, doivent être reconnus; non seulement parce qu'ils doivent être éduqués d'une manière spéciale, mais aussi parce qu'ils présentent une fragilité psychique particulière.

Déjà en 1834, VOISIN signalait, parmi les enfants anormaux, les enfants « nés extraordinaires », c'est-à-dire « avec un cerveau volumineux dans sa masse totale ou dans une de ses parties et qui, par cela même, lorsque les facultés nobles et bienveillantes sont faiblement prononcées, se font remarquer par un caractère difficile, une dissimulation profonde, un amour-propre désordonné, un orgueil incommensurable,

des passions ardentes et des penchants terribles, une aptitude pour les plus grands vices ou pour les plus grandes vertus, suivant le concours favorable ou défavorable des circonstances ».

W. Stern a établi les diverses épreuves auxquelles il soumet les enfants, pour les déclarer « bien doués ». Ces épreuves sont très complètes; elles comprennent des tests analytiques, des tests synthétiques, des épreuves de sélection définitive, par exemple la mise en ordre de termes, le complément d'un test présentant des lacunes, etc. (Mlle Weinberg).

En Amérique, des classes spéciales ont été créées pour les surnormaux.

Decroly, Lahy ont également étudié la question des enfants bien doués, et recherché les moyens de sélectionner ceux-ci scientifiquement.

Heuyer a attiré l'attention sur la nécessité d'opérer à l'école la sélection des surnormaux; il a mis également en évidence les signes de fragilité cérébrale des enfants bien doués; il a montré que certains de ceux-ci sont des anormaux, d'abord par leur intelligence qui est au-dessus de la moyenne, puis par « des anomalies de l'affectivité et du caractère, qui, à peine esquissées dans la jeunesse, s'aggravent au cours de l'évolution et troublent, à l'adolescence, le fonctionnement du mécanisme intellectuel » (Heuyer).

Ces principales anomalies sont, d'après cet auteur, l'hyperémotivité, les accès de dépression, l'instabilité cyclothymique, la mythomanie, les dispositions paranoïaques, les accidents oniriques et convulsifs survenant au cours d'infections, enfin, les perversions diverses.

Heuyer termine son exposé en disant :

« Il serait excessif de penser que tous les enfants bien doués (*Gifted Children*) présentent des troubles du caractère qui seront un obstacle dans le développement de leur intelligence. Habituellement, l'affectivité et l'intelligence vont de pair, et leur évolution se fait selon une courbe régulière.

« Mais il faut savoir que certains enfants très intelligents, qui sont les premiers de leur classe à l'école, présenteront précocement des troubles de l'affectivité et des manifestations de fragilité cérébrale qui peuvent être à la base de troubles psychopathiques de l'adulte. Les obsessions, la mélancolie,

la psychose maniaque dépressive, les délires chroniques, les perversions sexuelles apparaissent chez les individus prédisposés, indépendamment de leur valeur intellectuelle. Or, les enfants bien doués ont une valeur sociale très grande. Ils constitueront l'élite de la nation. Quelques-uns d'entre eux ne répondront pas aux espoirs qu'ils avaient fait naître dans leur enfance; sans que leur intelligence soit obscurcie ou affaiblie, leur activité sociale sera médiocre, ou détournée de son but normal. Ces faits, dont la constatation est journalière, ne peuvent s'expliquer que si on donne aux troubles de l'affectivité la part qui leur revient dans le développement de la personnalité.

« Or, ces troubles se manifestent précocement. Pour protéger comme il convient l'intelligence précieuse des enfants bien doués, il faut, quand il est temps, reconnaître et soigner leurs troubles affectifs. Il ne sera pas toujours possible de guérir ces déséquilibrés du caractère car les troubles sont souvent constitutionnels. Mais les tendances morbides n'entraînent pas toujours la fatalité de la maladie. L'hygiène et la prophylaxie mentales ont pour objet d'éviter la réalisation des tendances morbides. Une pédagogie bien conduite et variable selon les cas, un traitement médical qui s'inspirera des données étiologiques et des connaissances de la vie organo-végétative, la psychanalyse elle-même, qui pourra être appliquée dans des cas d'espèces et avec prudence, constituent un ensemble de méthodes qui permettront sinon de changer la constitution morbide de l'enfant, du moins de la diriger, de l'adapter, et d'éviter ses conséquences nocives dans l'épanouissement des intelligences et dans le rendement social des enfants bien doués. »

Dans les écoles de Los-Angeles, W. T. Root a étudié des enfants de sept à quinze ans qui se trouvaient avoir un quotient d'intelligence élevé. L'étude fut à la fois psychologique (par tests) et sociale (enquête).

Les individus surnormaux furent trouvés inférieurs à la moyenne pour l'habileté motrice et surtout pour l'écriture. Sauf rares exceptions, la réussite scolaire était très bonne. Dans la plupart des cas, il y avait une mauvaise éducation de l'enfant dans la famille, qui, en majorité, était d'un niveau social supérieur à la moyenne.

L'auteur n'a pas fait effort — et c'est pourtant le but essentiel à poursuivre dans un pareil travail — pour différencier ce qui pouvait relever d'une précocité plus grande, ou d'une supériorité véritable dans la « surnormalité » constatée d'après le quotient d'intelligence.

Mme Joteyko a cherché à apprécier et à mesurer les manifestations intellectuelles d'ordre supérieur, parmi les enfants de onze à treize ans de la classe aisée; pour cela elle utilise non les tests de Binet-Simon ni ceux de Rossolimo, mais surtout ceux de Stern, Moede, Piorkowski, Bourdon (barrage des lettres), Masselon (test de l'imagination créatrice), la définition des mots abstraits, les jugements critiques (absurdités), l'explication des proverbes, l'étude des sentiments esthétiques (Grzegorzewska), etc.

2° Les *anormaux simples* sont des enfants anormaux en ce sens qu'ils ne présentent pas un niveau mental ordinaire, qu'ils ne suivent que difficilement la classe qui correspond à leur âge. Ce sont des *arriérés scolaires* (Cruchet).

Les *arriérés scolaires* sont en retard de deux à quatre ans sur la moyenne scolaire des enfants de leur âge. Ils peuvent être divisés en deux groupes :

a) Les « arriérés pédagogiques », chez lesquels l'examen scolaire indique un retard évident sans que l'on puisse trouver la moindre tare dans leur état mental;

b) Les « arriérés vrais », qui présentent un retard scolaire dû aux tares psychiques; ce sont des débiles mentaux plus ou moins frustes.

a) Dans le premier groupe des arriérés scolaires, ou groupe des « arriérés pédagogiques », figurent des enfants qui ont fréquenté l'école d'une manière irrégulière; ce sont des ignorants; viennent ensuite les myopes, les « durs d'oreille », enfin les enfants tels que les adénoïdiens, les chétifs, qui sont atteints de fréquentes affections aiguës, d'une plus ou moins longue durée;

b) Le deuxième groupe, celui des « arriérés vrais », comprend tous les enfants ayant une organisation psychique insuffisante, telle qu'elle se traduit par un retard plus ou moins prononcé dans le développement intellectuel.

D'après Simon et Vermeylen, l'arriération mentale comporte trois degrés : l'idiotie, où le niveau d'intelligence ne

dépasse pas celui d'un enfant de deux ans; l'imbécillité, dont le niveau d'intelligence ne dépasse pas celui de sept ans; enfin la débilité mentale où le niveau est entre sept et neuf ans.

Sur ce fonds commun de déficience intellectuelle se greffent, selon ces mêmes auteurs, certaines caractéristiques qui forment des types variés; par exemple : le débile pondéré, le sot, le débile instable, le débile puéril, le débile émotif.

Les classifications d'autres auteurs, par exemple celles de Binet et Simon, de Philippe et Paul-Boncour, sont sensiblement les mêmes que celle-ci.

Fernald a donné en 1924, dans le *Mental Hygiene*, une étude résumée de la débilité mentale :

Les symptômes de la débilité mentale, dit cet auteur, se manifestent parfois dès la première enfance : ce sont, à cet âge, de la difficulté pour suivre les sons, pour saisir les objets avec les doigts, pour avoir des mouvements vigoureux, du retard dans l'évolution dentaire, dans la marche, dans l'exercice de la parole, des habitudes de désordre, du défaut d'attention. Mais, le plus souvent, en particulier dans les cas de gravité moyenne, la déficience psychique existe seule et n'est remarquée qu'à l'âge scolaire; alors l'enfant se montre incapable de progresser d'année en année; deux ans, trois ans se passent et il n'est toujours pas capable d'accomplir « le travail du premier degré »; parfois, il reste longtemps entre le premier et le deuxième degré, ou ne peut pas dépasser, même au bout de plusieurs années d'école, des exercices du troisième degré, surtout en arithmétique. Il ne joue pas avec les enfants de son âge, qui le tourmentent, le taquinent, ne le regardent pas comme leur égal; aussi il se rapproche des enfants plus jeunes que lui. Facilement influencé, suggestionnable, il a un jugement et un raisonnement pauvres, une mémoire lente, une attention presque nulle; il s'adapte difficilement; il est incapable de faire face aux circonstances imprévues. Enfin, à mesure qu'il grandit, il résite difficilement aux tentations mauvaises, peut être enclin au mal, acquiert volontiers de mauvaises habitudes.

Cliniquement, les « arriérés vrais » se présentent sous divers aspects; deux grands types existent (Dascotte) :

α) L'*écolier tranquille ;*

β) L'*écolier indiscipliné* (dont l'étude nous amènera à celle

de la troisième catégorie des enfants anormaux : les *anormaux non arriérés*). Les diverses caractéristiques de ces types sont les suivantes :

α) L'*écolier anormal tranquille.* — Trois variétés dans ce type : le paresseux, le triste, le peureux. Le paresseux éprouve un besoin constant de repos, son attention est nulle ou ne peut pas être fixée; inerte, passif, il est fatigué par le moindre effort intellectuel, il est insensible aux reproches, aux punitions, aux encouragements.

Le triste est sans cesse ennuyé, déprimé, sans aucun entrain, dans les jeux, aux repas, en classe; il est capable d'un effort intellectuel, mais cet effort n'est jamais durable.

Le peureux, qui se rapproche du timide, est inhibé par la crainte et passe par des phases intermittentes d'inertie intellectuelle.

β) L'*écolier anormal indiscipliné.* — Plusieurs variétés encore ici; ce sont les variétés suivantes : l'instable, l'hystérique, le choréique, l'épileptique, le tiqueur, l'émotif, le pervers.

Les enfants nerveux ou instables sont des sujets fantasques, irritables, aprosexiques, souvent impulsifs et d'activité illogique et désordonnée, aux réactions immédiates, parfois paradoxales, souvent disproportionnées avec les causes; ce sont surtout des déséquilibrés de l'émotivité et de l'affectivité, enclins aux cauchemars et même au somnambulisme.

On appelle hystériques — bien qu'il vaille mieux ne pas employer ce terme — des enfants très nerveux, impressionnables, impatients, irascibles, inconstants, d'humeur très variable, mythomanes, comédiens, sujets aux convulsions, aux tremblements, éminemment instables et difficilement éducables.

Les émotifs présentent une émotivité exagérée, ce qui diminue la volonté et le jugement; ils sont souvent lunatiques ou originaux.

Les pervers ou anormaux sont soit fourbes et hypocrites, soit menteurs, soit méchants, voleurs, vindicatifs, envieux; le mensonge et la méchanceté étant les vices le plus souvent observés chez les enfants anormaux, où tous les degrés peuvent être notés, depuis l'enfant difficile jusqu'à l'enfant criminel; l'anormalité, et en particulier l'amoralité, ne se révèlent parfois qu'au moment de la puberté et est alors surtout

dangereuse; chez les filles, elle les conduit souvent à l'asile fermé (CLARK), après plusieurs grossesses illégitimes.

Enfin, parmi les enfants indisciplinés on rencontre de véritables malades, plus ou moins frustes : choréiques, épileptiques, tiqueurs, dont le psychisme est souvent anormal et est entaché d'instabilité, de déficience du pouvoir d'attention ou de volonté, d'inadaptibilité;

3° Les *anormaux non arriérés* sont le plus souvent des individus porteurs de troubles complexes. Nous venons de voir que, parmi les arriérés vrais, qui sont le plus souvent des anormaux simples, *surtout* des anormaux, devrait-on dire, il existe, souvent, en plus de l'arriération, divers troubles psychiques, des anormalités de caractère variées. Chez les sujets dits « anormaux non arriérés », l'arriération existe très fréquemment aussi, mais elle passe au second plan; ce qui domine, c'est le trouble psychique surajouté, c'est l'anormalité du caractère et du comportement.

Nous ne reviendrons pas sur les variétés de l'anormal non arriéré; celles que nous avons signalées chez l'arriéré se retrouvent ici, renforcées pour ainsi dire, hypertrophiées, masquant l'arriération même; nous retrouverons ici l'instable, l'hystérique, l'émotif, et surtout le pervers ou l'amoral.

Parmi les pervers, souvent très frustes, se trouvent les menteurs. Dans l'étude de la véracité de l'enfant il y a lieu de distinguer avec soin affirmation fausse et mensonge.

L'inexactitude du jugement peut venir d'un contrôle défectueux des images. L'affectivité de l'enfant lui fait employer souvent, dans un sens effectif, des mots, qui, pour l'adulte, expriment une constatation. La grande suggestibilité de l'enfant le fait facilement répondre dans un sens ou dans un autre selon la nuance de l'interrogation. Enfin les défauts de langage rendent très imprécise l'expression de sa pensée.

Les mensonges proprement dits sont rares dans les premières années et sont le plus souvent l'effet d'une éducation maladroite. Les nombreuses observations recueillies ou faites par STERN établissent nettement que l'on rencontre chez l'enfant certaines dispositions (instinct de la conservation, imitation, imagination, etc.), lesquelles représentent autant de conditions matérielles, soit de la fausseté, soit de la véracité,

et qui conduisent à l'une ou à l'autre suivant le milieu réel où il est élevé.

Les mensonges des petits enfants sont parfois dus à la difficulté qu'a l'enfant, dans les premières années de la vie, tout au moins, à faire le départ entre les réalités qui l'environnent et les produits de sa propre activité psychique. Ces mensonges relèvent de diverses causes : d'abord ce sont les erreurs du souvenir, qui font que l'enfant comble les lacunes de sa mémoire par des récits entendus ou inventés. Ce sont ensuite les anachronismes qui font qu'il mélange des faits qui se sont passés à des époques différentes. Les souvenirs de rêves jouent également un grand rôle dans ses mensonges. Enfin les produits de son imagination viennent se mêler, dans des proportions variables, aux réalités, dont il ne les distingue pas bien. Toute cette catégorie de mensonges n'en sont pas à proprement parler. Les parents doivent donc s'appliquer à les reconnaître afin de ne pas les confondre avec les mensonges vrais. Ils sont en effet passibles d'un tout autre traitement. Les parents doivent, en ce cas surtout, apprendre aux enfants à observer la réalité et à préciser leurs souvenirs.

Une deuxième catégorie est celle des mensonges de nécessité. Il s'agit bien ici de véritables mensonges. L'enfant, par peur des conséquences, n'ose dire la vérité et cherche des échappatoires. Cette manière de faire est souvent la faute des éducateurs et des parents qui devraient encourager l'enfant à dire la vérité en lui donnant espoir d'une atténuation de la peine.

Mais les seuls vrais mensonges sont ceux que l'enfant commet consciemment et par habitude. Ceux-ci doivent être rigoureusement punis.

Dans l'ensemble, la prophylaxie du mensonge ne peut être obtenue que par l'exemple continu que l'enfant reçoit de son entourage (de La Vaissière, Prüffer).

Après ce long exposé, nous en avons terminé avec l'étude des notions essentielles concernant les signes cliniques auxquels se reconnaissent les états psychiques anormaux de l'enfance; nous allons maintenant approfondir la question en recherchant quels sont les éléments principaux, étiologiques et pathogéniques, qui conditionnent ces états.

II. — Étiologie et pathogénie des états psychiques anormaux de l'enfance.

Il ne suffit pas de connaître et de classer les enfants anormaux, il faut aussi — et cela est très important — chercher les *causes du retard psychique* (ABRAMSON) : l'*analyse psychologique* de chaque cas, avec l'établissement d'un profil psychologique précis, fera préciser ces causes, qui sont très variées; les débiles pourront alors être groupés non suivant le degré du retard mais d'après l'espèce psychique.

Du point de vue étiologique, on peut distinguer, suivant COURBON, deux grands types d'arriération mentale :

a) *L'arriération de cause individuelle ;*

b) *L'arriération de cause sociale.*

a) Les enfants arriérés par une cause individuelle le sont soit par absence de développement des facultés psychiques (idiotie, imbécillité), soit par insuffisance de développement des facultés psychiques (débilité mentale plus ou moins fruste), soit par inhibition des facultés psychiques (obstacles organiques à dépister), soit enfin par régression des facultés psychiques (arriération mentale acquise).

b) Certains enfants, nés normalement constitués, peuvent aussi devenir anormaux du fait seul de l'éducation (mauvais exemples, mauvaises habitudes, absence de conseils, liberté trop grande, etc.), par suite de la négligence, de la misère, de l'absence des parents; c'est là l'arriération de cause sociale (COURBON).

Cette grande distinction ne suffit pas; il faut aller plus avant dans les recherches étiologiques et même pathogéniques.

Les causes de la débilité mentale observée chez les enfants sont, d'après FERNALD, variées. Dans certaines familles, l'état de déficience psychique est transmis de génération en génération; si les deux parents sont des débiles mentaux, leurs enfants sont tous des débiles mentaux; si un seul des parents est de ce type, les enfants sont parfois normaux, mais leurs descendants peuvent être débiles mentaux ou tout au moins prédisposés aux psychoses, aux névroses, aux anomalies de caractère.

L'insuffisance psychique peut disparaître dans une génération et reparaître à la prochaine. A côté de cette débilité mentale héréditaire, on rencontre la débilité mentale accidentelle : une maladie, la faiblesse de la mère pendant la grossesse, du père au moment de la conception, les traumatismes subis par la tête de l'enfant au moment de l'accouchement ou pendant la première enfance, une maladie aiguë de l'enfant lui-même, telle que la rougeole, la coqueluche, la pneumonie, la diarrhée infantile, ou une affection fébrile de type clinique mal déterminé sont les principaux éléments étiologiques de la débilité mentale accidentelle; il faut ajouter la syphilis des parents, qui est responsable, d'après FERNALD, d'environ 6 % des cas de débilité mentale observés à l'Institut du Massachusetts. Enfin, le crétinisme est souvent dû, comme on sait, au fonctionnement imparfait de la glande thyroïde et le mongolisme est probablement la conséquence de la dysgénésie d'autres glandes endocrines.

Un enfant né dans de bonnes conditions et de parents normaux peut évoluer vers l'état psychique pathologique de plusieurs façons : soit parce qu'il entre dans son organisme des poisons qui vont agir sur son cerveau, soit parce qu'il reçoit au niveau de ses organes des sens des excitations trop vives, trop intenses ou de nature anormale, spéciale, soit enfin parce que son système nerveux travaille trop, est surmené ou malmené.

Les poisons susceptibles d'agir sur le cerveau entrent dans l'organisme par le tube digestif, avec les aliments, ou par les poumons, avec l'air inspiré.

Ceux qui pénètrent par l'appareil digestif (lait de la mère contenant de l'alcool, lait de vache mal nourrie, toxines alimentaires variées, etc.) arrivent jusqu'au système nerveux grâce aux connexions nerveuses, périnerveuses, sanguines, lymphatiques, directes ou indirectes, qui relient le système nerveux à l'appareil digestif; le fonctionnement de cet appareil digestif influe également sur le système nerveux : la digestion doit se faire régulièrement (dentition suffisante, selles régulières, etc.), pour que l'équilibre nerveux se maintienne.

De même, des gaz nuisibles, gaz carbonique, oxyde de carbone, fumée de tabac, etc. sont susceptibles, s'ils pénè-

trent dans l'appareil respiratoire de l'enfant, d'arriver par le sang jusqu'au système nerveux et de gêner le fonctionnement normal du cerveau.

Si les excitations, reçues par les organes des sens, sont trop vives, trop prolongées (froid, chaleur, chatouillements, trop vive lumière, bruits violents ou répétés, etc.), les sensations et les représentations mentales peuvent être trop accentuées, mêmes déformées; la fatigabilité psychique rapide peut s'ensuivre, le jugement peut être faussé.

Enfin, les émotions trop fortes (histoires terrifiantes, par exemple), les sujets de conversation non adaptés à l'âge de l'enfant, soit trop puérils, soit au contraire trop sérieux, le défaut de liberté laissé à l'esprit, le manque de sommeil (veillées, fêtes, sorties le soir, etc.) sont de nature, par le surmenage ou par le mauvais usage des facultés psychiques, d'entraîner des troubles de la mémoire, de l'imagination et même de tous les rouages mentaux.

Outre les intoxications et les excitations sensorielles et émotives, l'anormalité acquise peut être due à des malformations, à des dysgénésies, dont l'effet se fait sentir au fur et à mesure que l'enfant croît. Les principales dysgénésies sont, d'après COURBON :

Système nerveux : l'épilepsie, diverses maladies organiques du système nerveux, certaines psychoses au début.

Organes des sens : parfois une otorrhée, un simple strabisme, la myopie, la blépharite sont capables d'inhiber le développement intellectuel.

Système circulatoire : reliquats de myocardite, troubles fonctionnels du cœur, etc.

Système endocrinien : insuffisance thyroïdienne, ovarienne, hypophysaire, surrénale, insuffisance polyglandulaire.

Système génito-urinaire : phimosis, cryptorchidie, néphrites, cystites, etc.

Appareil respiratoire : déviation de la cloison nasale, végétations adénoïdes.

Appareil digestif : dyspepsie gastrointestinale, ptoses.

L'encéphalite épidémique cause parfois des troubles dans le fonctionnement intellectuel et le caractère :

Le plus souvent, les séquelles de l'encéphalite épidémique portent non sur le psychisme considéré globalement, mais, de

façon élective, sur l'affectivité dans ses rapports avec la vie sociale (perversions instinctives acquises).

Certains auteurs se sont appliqués à montrer les caractéristiques anthropométriques des arriérés et des anormaux de caractère. De ces études ont pu, dans certains cas, être tirées des conclusions étiologiques et pathogéniques.

D'après les tableaux et les courbes de GODDARD, il semble y avoir une corrélation remarquable entre la croissance physique et le développement mental chez les arriérés. L'arriéré du degré inférieur, l'idiot, ne possède pas seulement un cerveau perturbé dans sa fonction; son organisme tout entier est mal venu, et sa croissance est mal faite. En ce qui concerne l'imbécile, le même fait est vrai, mais à un moindre degré. Il est à remarquer que l'imbécile grandit d'une façon normale dans ses premières années; mais sa croissance s'arrête plus tôt que celle des enfants normaux. Tous les arriérés sont plus lourds à leur naissance que les enfants normaux, mais on peut, rarement, mettre leur arriération sur le compte de lésions produites par l'application instrumentale dans des accouchements difficiles. Enfin, les différences de sexe sont moins marquées à mesure que l'on descend les degrés de l'arriération mentale.

BOUNACK a noté chez des garçons arriérés un développement insuffisant des muscles mimiques lié avec l'insuffisance de l'idéation et l'affaiblissement de la concentration de l'attention. Leur mimique avait pour particularité l'uniformité et le manque d'expression.

BALDWIN et TERMAN ont étudié pendant l'année 1923 en Californie mille enfants mentalement supérieurs afin de déterminer la relation déjà étudiée par Binet et son école, entre le développement physique et le niveau mental.

Joséphine BAKER a mis en évidence que les arriérés scolaires sont presque toujours des anormaux physiques.

R. DUPOUY a étudié une série de troubles des fonctions végétatives présentés par les enfants arriérés intellectuels; pour lui, ceux-ci sont susceptibles d'amélioration si l'on favorise leurs fonctions circulatoire, respiratoire, digestive et excrétrices. Le traitement devra donc être plus physiologique que pédagogique.

R. DUPOUY a présenté à la Société de clinique mentale un

enfant de quinze ans, en paraissant douze, hypotendu, intoxiqué, qu'il estimait devoir être amélioré par l'activation de ses échanges (hydrothérapie, massages, grand air).

L'opothérapie pinéale a donné à BERKELEY des résultats excellents dans l'arriération mentale; mais il se déclare hors d'état d'attribuer une physionomie clinique à l'hypopinéalisme, souvent à suspecter.

TIMME avait décrit en 1921 une excavation située à la partie antérieure de la fosse pituitaire chez les idiots mongoliens. GORDON et LOOMIS-BELL n'ont trouvé aucune différence caractéristique de forme chez les enfants anormaux.

PERNAMBUCANO a signalé qu'il existe des cas d'arriération consécutifs à la maladie de CHAGAS.

MORSELLI estime que les rapports entre les anomalies constitutionnelles des écoliers et l'instruction et l'éducation sont à étudier du point de vue des doctrines constitutionnelles modernes. L'influence du type somato-physiologique, d'après cet auteur, est considérable non seulement sur le caractère, sur le moral, sur la conduite, mais encore sur les complexes de l'intelligence; le psychisme tout entier est l'extériorisation d'une personnalité organique; dans les causes du nervosisme chez les écoliers il ne faut pas oublier l'importance des facteurs endogènes individuels.

Certains états de débilité sont frustes et passagers : GRIMBERT a étudié les retards, ne troublant pas la croissance, qui sont une anomalie dans le temps plutôt qu'un désordre profond et durable du système nerveux. Il distingue l'arriération psychique, sans guérison possible, du *retard simple*, dont la tendance est de disparaître, facilement, mais à peu près sûrement, avec les années.

Il montre qu'il existe un retard simple des fonctions nerveuses et psychiques, sans anomalie physique notable, sans lésion organique apparente du système nerveux ou du système endocrinien, sans indigence intellectuelle ou morale définitive, retard qui peut être léger, ne porter que sur une fonction : la marche, le langage, etc.

Le diagnostic positif et différentiel de ces états est longuement indiqué par l'auteur. Le pronostic est favorable, l'enfant rattrapant plus ou moins vite, sous l'influence du traitement, ses camarades normaux. Chez 60 % environ des

enfants retardés, le retard disparaît sans laisser derrière lui de traces saisissables, d'où l'importance du diagnostic. Dans certains cas, cependant, il peut subsister quelques anomalies d'insuffisance psychique, d'instabilité, d'apathie, d'indifférence, et une tendance aux troubles hystériformes.

WEYGANDT a réuni sous le terme « légèrement anormaux » toute une série d'irréguliers mentaux, ceux notamment désignés sous les termes de moins-valeurs, diminués psychopathiques, dégénérés, et également certains arriérés pédagogiques.

Ces « leicht abnorme Kinder » sont considérés par lui du point de vue étiologique et symptomatologique, enfin du point de vue de la vie affective et de la psychomotilité, ce qui permet de les classer de la manière suivante :

a) les enfants épileptiques;

b) les enfants hystériques;

c) les enfants atteints de neurasthénie constitutionnelle;

d) les enfants chez lesquels il y a une légère insuffisance dans la capacité d'attention;

e) les enfants chez lesquels la sphère affective est développée à l'excès en comparaison de l'état des fonctions intellectuelles;

f) les enfants chez lesquels la sphère intellectuelle prédomine, par rapport aux fonctions affectives.

Traitant le même sujet que WEYGANDT, THOMA a envisagé plus particulièrement certaines anomalies, notamment celles qui se rapprochent des névroses des adultes : la neurasthénie, l'hystérie et la chorée et analysé leur apparition.

a) Il signale les formes légères de neurasthénie cérébrale, caractérisées par des idées fixes ou des phobies, de la « scrupulosité », des tics convulsifs, des symptômes somatiques, des rêves pathologiques, d'où dérive la « pseudologia phantastica ». Puis viennent les fugues, la poriomanie, qui s'observent également chez les hystériques et les épileptiques et qui se rattachent à un état de dysphorie.

b) L'hystérie se développe souvent chez l'enfant sur un terrain héréditaire et est congénitale. Ses manifestations les plus certaines sont les crises convulsives, qui étaient attribuées autrefois à la dentition, puis viennent des paralysies et des contractures, des crises de colère, de syncope, de strabisme, etc.

Au fur et à mesure de la croissance, les symptômes se rapprochent de ceux que l'on observe chez certains adultes. Il faut également attacher une grande importance aux premiers signes encore vagues de l'hystérie à l'état naissant, qui s'observent souvent après une frayeur ou pendant la convalescence d'une maladie infectieuse et dissimulent leur caractère hystérique par le fait qu'ils sont monosymptomatiques.

c) Dans la chorée, qui se développe ordinairement sur un terrain nerveux, l'affection caractérisée ne peut passer inaperçue ni aux parents, ni aux maîtres. Mais les débuts peuvent également être méconnus, surtout quand ils sont représentés par une modification du caractère.

L'instabilité psychomotrice, d'après PAUL-BONCOUR, est la continuation atténuée ou non du syndrome dénommé excitation cérébrale chez les nouveau-nés, excitation qui peut être souvent attribuée à une encéphalopathie légère.

De précieux renseignements pathogéniques peuvent être trouvés dans le livre de André COLLIN sur « les enfants nerveux ». Au début de ce livre, qui fait suite à de nombreux travaux de psychopathologie infantile, André COLLIN étudie l'éveil des fonctions corticales de la naissance à l'âge de trois ans, fonctions neurologiques et psychiques précortico-actives d'abord, fonctions neurologiques et psychiques cortico-actives ensuite. Les notions indispensables de pathologie générale et expérimentale amènent à la recherche des signes cliniques qui permettent de poser un diagnostic précis sur la nature, la qualité, l'intensité des retards nerveux ou mentaux que peuvent présenter les enfants.

Dans le domaine neurologique, une des fonctions capitales de l'écorce est son rôle inhibiteur. Le perfectionnement de l'inhibition a pour conséquence chez l'enfant la disparition de la plupart des mouvements syncinétiques. Cliniquement, la recherche des syncinésies, ajoutée à l'examen de la réflectivité cutanée, tendineuse et irienne, permet de connaître le degré de myélinisation et d'activité du cortex. A trois ans, un enfant normal ne doit plus présenter le signe de BABINSKI, ni de la vivacité, de la brusquerie des réflexes tendineux, ni des syncinésies sans un effort très appréciable, ni enfin de la conservation des attitudes données (signe de la poupée).

André COLLIN montre ensuite, depuis l'âge de huit mois,

l'éveil des fonctions psychiques cortico-actives : idéomotricité, stéréognosie, démutisation, évolution du sentiment, de l'intelligence et des aptitudes.

Les principales influences agissant sur le développement du cortex sont connues : causes héréditaires (hérédité similaire, hérédité des toxi-infections), maladies du premier âge, troubles endocriniens. A. Collin y ajoute les modifications du chimisme humoral. Il montre ensuite dans quelle mesure et dans quelles conditions (niveau intellectuel et moral, âge de l'enfant, adaptation individuelle, répétition à courts intervalles, etc.) l'éducation peut agir sur le psychisme de l'enfant.

L'application pratique de ces données aboutit aux conclusions suivantes : l'enfant attardé présente au premier âge une insuffisance globale des fonctions corticales et sous-corticales, mais toutes deux, avec un retard plus ou moins grand, vont se développer simultanément. L'enfant arriéré présente toujours un retard des fonctions corticales sur les fonctions souscorticales.

A. Collin passe successivement en revue le retard intellectuel avec malformations physiques, le retard intellectuel et moteur avec signe indéniable de myxœdème, et le retard intellectuel et moteur sans stigmates physiques (nerveux, glandulaires, osseux) chez l'enfant d'un an, de trois ans, de quatre ans (suivant que le retard est global, électif moteur, électif psychique), de six ans. Il s'attache à mettre en valeur les signes distinctifs du retard simple et de l'arriération mentale et à en tirer les conclusions, si différentes, de pronostic et de traitement (R. Charpentier).

Parmi les causes extrinsèques de l'arriération et de l'anormalité psychique des enfats, une place très importante revient, comme l'a récemment montré Heuyer, à l'influence des parents.

Dans beaucoup de cas, en effet, « ou les parents, écrit cet auteur, sont responsables de l'état et de la conduite de leurs enfants et ne comprennent pas leur responsabilité, ou l'anomalie mentale de l'enfant est acquise, les troubles de la conduite sont accidentels, mais les parents encore se comportent de telle manière que, par ignorance, illogisme, vanité, méfiance, égoïsme ou malignité, ils entravent l'action efficace qui permettrait assez tôt l'amélioration de leur enfant ou du moins la neutralisation de ses tendances morbides ».

Tout d'abord, comme le montre HEUYER, les parents syphilitiques ou alcooliques créent, comme on le sait, chez leurs enfants des tares variées, sans le savoir, parfois parfaitement conscients de leur responsabilité et refusent de se faire traiter en vue de les éviter.

Le divorce, « résultat de l'égoïsme, peut-être justifié, mais de l'égoïsme de l'un des parents et souvent des deux, ne crée pas la débilité intellectuelle ou les perversions des enfants mais est la cause de la mauvaise éducation qui s'ajoute aux tares héréditaires » (HEUYER).

Trop souvent, dit encore cet auteur, « les parents n'attachent aucune importance au retard du développement primaire de leur enfant », pensant dans leur ignorance que « cela s'arrangera plus tard ».

D'autres fois la vanité, l'avarice sont source de l'aveuglement ou de la négligence, ou bien la paresse de l'enfant est mise en cause et le prétexte en est pris pour brutaliser l'enfant, ce qui peut engendrer la malignité chez celui-ci.

« Enfin de nombreux parents paranoïaques d'enfants identiquement paranoïaques manifestent leur orgueil et utilisent leur méfiance en réclamant incessamment à l'école auprès du directeur ou des instituteurs en faveur de leur fils qui se plaint d'être une victime, de subir les injustices de ses maîtres et les sévices de ses camarades. Ils encouragent les revendications injustifiées de leur enfant, interviennent, menacent; ces parents protestataires sont la plaie des écoles et rendent à leurs enfants les plus mauvais services. Ce sont les mêmes qui, lorsqu'ils viennent à la consultation, sont d'éternels mécontents, s'indignent contre les questions qu'ils jugent indiscrètes, s'irritent contre les conseils, sortent avec une attitude outragée, bien décidés à ne tenir aucun compte des ordonnances » (HEUYER).

Telles sont quelques-unes des « réactions interpsychologiques des parents » que décrit HEUYER, et qui constituent une cause, extrinsèque mais directe et fréquemment suffisante, des états d'arriération ou d'anormalité des enfants. Elles viennent s'ajouter aux causes physiologiques, que permettra de déceler l'examen clinique et anamnestique et, aux autres causes psychiques, que fera découvrir l'analyse psychologique.

III. — Époque à laquelle devra être décelé l'état anormal. — Son appréciation et sa mesure scientifique.

Rogers pense qu'il n'est jamais trop tôt pour établir le diagnostic d'arriération mentale, le traitement étant le plus efficace alors que les enfants sont encore très jeunes.

L'école est un lieu remarquablement adapté au dépistage des anormaux psychiques dès les premières années de la vie. A. Collin demande avec raison que le dépistage soit poursuivi dès l'école maternelle, et cela pour les motifs suivants :

a) « On est assuré, à cette période, dit-il, de la collaboration indispensable des parents, qui comprennent mal que le médecin ait à intervenir auprès d'un enfant de dix à douze ans' illettré, mais par ailleurs vigoureux, et d'apparence bien portant.

b) « Il est possible à ce moment seulement de rédiger sur l'enfant une observation complète grâce aux souvenirs récents des parents qui permettront de mettre à la place qu'ils doivent occuper les signes d'évolution jusqu'à trois ans et les divers incidents pathologiques qui sont survenus.

c) « A qui sait observer, c'est à ce moment qu'il est permis de faire un classement *ne varietur* des enfants; leur manière d'être, l'évolution du langage, leur affectivité, leurs tendances étant déjà dessinées dans leurs grandes lignes;

d) « Avant la segmentation plus complète du système nerveux, celui-ci est à la fois sensible à toutes les toxi-infections, mais aussi à la thérapeutique rationnelle, souvent inefficace chez l'enfant plus âgé (mercure, opothérapie, éducation, instruction);

e) « C'est de trois à six ans que se fera avec toute la précision nécessaire la distinction entre l'enfant attardé curable, que l'on confiera à ceux qui sauront attendre et aider son évolution, et l'enfant arriéré incurable dont on ne peut qu'orner l'indigence intellectuelle.

« Si l'on ne veut pas attendre l'épreuve absolue et définitive du temps, c'est-à-dire quinze à vingt ans, ce n'est qu'en observant la période la plus active et la plus riche de l'évolution de l'être, entre trois et sept ans, que l'on pourra

être renseigné, et partant qu'il sera possible d'agir utilement pour le recrutement des classes de perfectionnement qui doivent être réservées aux attardés.

f) « Tous les médecins spécialisés dans l'étude psycho-pédiatrique peuvent avant six ans poser un diagnostic d'enfant arriéré ou d'enfant attardé par la recherche des signes neurologiques qu'accompagnent à cette période de la vie les signes d'insuffisance mentale, et dont les groupements différents viennent confirmer l'opinion que l'on peut avoir de retard simple ou d'arriération. »

On conçoit l'intérêt de cette distinction entre les normaux et les anormaux dès le début de la vie scolaire, dès l'éveil de l'intelligence infantile : diagnostic vraiment précoce et profitable puisque d'emblée il permet de prendre à l'égard des anormaux toutes les mesures pédagogiques convenables en même temps que de soustraire les anormaux à toute influence nocive (Heuyer).

Comment le dépistage peut-il être assuré à l'école? D'abord par l'instituteur ou l'institutrice, répond Heuyer.

C'est à eux de reconnaître l'arriération, l'indiscipline de certains enfants qui ne peuvent s'adapter au rythme scolaire normal et de signaler les enfants au médecin-inspecteur de l'école.

Quant à ce dernier, il doit déterminer la nature, la cause des anomalies et des troubles qui empêchent cette adaptation. Cet examen médical, poursuit Heuyer, comportera plusieurs temps :

a) Faire un diagnostic précis de l'anomalie mentale (arriération scolaire simple, due à l'insuffisance d'école ou à un mauvais état de santé physique, passager ou chronique, débilité intellectuelle, perversions instinctives, instabilité).

b) Avec la collaboration de l'instituteur et grâce à des tests psychologiques éprouvés, préciser la qualité et la quantité de l'arriération et du déficit mental en cause.

c) Avec l'aide des parents et de toutes les personnes qui peuvent fournir des renseignements, rechercher l'étiologie (le plus souvent familiale et sociale : alcoolisme, syphilis, tuberculose, etc.) de l'anomalie mentale de l'enfant.

d) Proposer un traitement médical, étiologique, s'il est possible (insuffisance des glandes à sécrétion interne, syphilis

héréditaire, tuberculose, etc.) et désigner pour chaque enfant les mesures spéciales à prendre selon la catégorie de son déficit (classes de répétition pour les arriérés par insuffisance d'école; école de plein air pour les arriérés par chétivité physique; école de perfectionnement pour les débiles intellectuels; école de réforme pour les pervers).

Le règlement du 25 septembre 1913 sur l'inspection des écoles prévoit que l'un des rôles du médecin-inspecteur des écoles est de « donner son avis sur les enfants qui lui sont signalés par le directeur ou par la directrice comme arriérés (anormaux pédagogiques) ». Il est à désirer que cet avis soit toujours appuyé sur des connaissances hygiéniques, psychiatriques et psychologiques approfondies et motivées par des épreuves scientifiques; de plus il faut souhaiter qu'il puisse être émis non seulement dans les écoles de la région parisienne et des grandes villes, mais aussi dans celles des petites villes et des campagnes, non seulement dans les écoles primaires mais aussi dans les écoles secondaires.

Il ne sera jamais trop tôt, dit encore Toulouse, pour dépister les anormaux; cet auteur souhaite qu'ils le soient avant qu'ils aient pu nuire, les amoraux surtout. Ce dépistage sera fait, d'après lui, grâce aux trois moyens suivants :

a) L'emploi des tests;

b) L'observation de l'activité et de la façon de se conduire;

c) L'aspect général et l'interrogatoire.

Il y aura lieu de se méfier, dans l'espèce, des résultats obtenus par les tests, car les sujets amoraux surtout peuvent répondre, dans des questions d'ordre éthique ou moral, non suivant leurs sentiments vrais, mais d'après leur acquis.

Pour mesurer le retard, on soumettra l'enfant qui paraît ne pas comprendre, ne pas pouvoir « suivre la classe », à des tests variés; chaque série de tests correspondra à un âge déterminé; si un enfant de dix ans, par exemple, ne réussit que les tests de huit ans, on dira qu'il est en retard de deux ans.

On ne possède pas encore à l'heure actuelle des moyens précis permettant de mesurer d'une façon exacte et sûre le développement de l'intelligence de l'enfant, mais la question est très étudiée depuis quelques années et les auteurs qui se sont occupés tout spécialement de cette étude, tels que Simon, Binet, Decroly, Claparède, sont arrivés à établir

une série de tests sur lesquels on peut se baser pour apprécier les conditions dans lesquelles s'opère le développement de l'esprit de l'enfant.

L'ensemble de ces tests constitue ce que Binet et Simon ont appelé l'échelle métrique de l'intelligence.

Voici un résumé de celle de cet auteur, d'ailleurs bien connu :

Échelle métrique de l'intelligence.

Trois mois : avoir un regard volontaire.

Neuf mois : faire attention au son. Saisir un objet après contact ou après perception visuelle.

Un an : discerner les aliments.

Deux ans : marcher, exécuter une commission, indiquer ses besoins naturels.

Trois ans : montrer son nez, son œil, sa bouche, répéter deux chiffres, donner son nom de famille, répéter six syllabes.

Quatre ans : donner son sexe, nommer une clé, un couteau, un sou. Répéter trois chiffres. Comparer deux lignes et indiquer la plus longue. Décrire une gravure. Compter trois sous. Donner quatre pièces de monnaie.

Cinq ans : comparer deux boîtes de poids différent, et indiquer la plus lourde. Copier un carré. Répéter une phrase de dix syllabes. Compter quatre sous simples. Recomposer un jeu de patience formé de deux morceaux.

Six ans : distinguer la droite et la gauche. Répéter une phrase de seize syllabes. Faire une comparaison d'esthétique. Définir des objets familiers par l'usage. Exécuter trois commissions. Dire son âge. Distinguer le matin et le soir.

Sept ans : indiquer les lacunes de figures. Donner le compte de ses doigts. Copier une phrase écrite. Copier un losange. Répéter cinq chiffres.

Huit ans : faire une lecture et en conserver deux souvenirs. Compter trois sous simples et trois doubles et donner le total. Nommer quatre couleurs. Compter de 20 à 0 en descendant. Comparer deux objets de souvenir. Écrire sous dictée.

Neuf ans : donner la date complète du jour. Indiquer les jours de la semaine. Définir mieux que par l'usage. Faire une lecture et en conserver six souvenirs. Rendre la monnaie sur vingt sous. Répondre à sept questions d'intelligence.

Dix ans : énumérer les mois de l'année. Reconnaître les pièces de monnaie. Comparer deux phrases dans lesquelles

se trouvent des mots donnés. Répondre à sept questions d'intelligence.

Douze ans : critiquer des phrases absurdes. Mettre trois mots donnés dans une phrase. Trouver plus de soixante mots en trois minutes. Donner des définitions de mots abstraits. Reconstituer des phrases désarticulées.

Quinze ans : répéter sept chiffres. Trouver trois rimes à un mot donné. Répéter une phrase de vingt-six syllabes. Résoudre un problème psychologique, etc.

Tous ces tests, comme on le voit, s'adressent à l'intelligence Ils ne sont pas évidemment suffisants pour apprécier d'une façon sûre les étapes du développement cérébral de l'enfant.

Il est cependant indiscutable qu'il faut en tenir compte pour juger de son intelligence.

Pratiquement, ils permettent, avec une approximation suffisante, de reconnaître l'écolier anormal et d'établir le degré de son retard intellectuel.

De nombreux autres tests ont été proposés pour déceler et apprécier exactement l'anormalité des enfants; les donner tous nous entraînerait trop loin; nous n'en rappellerons que quelques-uns.

Kulmann a revisé les échelles Binet-Simon, et il a fait des examens, répétés au bout de dix ans, de nombreux débiles; il a constaté, comme on pouvait s'y attendre, que les débiles profonds cessent leur développement trois ans au moins plus tôt que les débiles légers.

Haggerty, Thorndike, Woody, Cleveland, aux États-Unis, ont imaginé des tests assez intéressants.

Maud Merrill a étudié le rapport entre l'intelligence et l'habileté chez les enfants arriérés; elle a trouvé que le niveau pédagogique est toujours au-dessous du niveau mental, mais dans une mesure très variable, et que l'habileté pédagogique est en croissance d'un âge mental au suivant.

A. Gonzalez, laissant de côté l'expérimentation fondée sur appareillage compliqué, s'est limité aux techniques faciles à réaliser en dehors du laboratoire; il a adapté les méthodes de Toulouse et Piéron, (voir la deuxième partie,) en y ajoutant quelques tests de divers auteurs : Binet, Whipple, Janet, Claparède, Floutnoy, Rogues de Fursac, Mme Joteyko. Valentini, etc...

VERMEYLEN donne quinze séries de tests, empruntées pour la plupart à ROSSOLIMO, DECROLY, TOULOUSE et PIÉRON, ZIEHEN, PORTEUS, HEALY; au moyen de ces tests il étudie tous les processus intellectuels des enfants débiles mentaux.

La distinction entre les anormaux et les subnormaux a été tentée par H. H. GODDARD. En admettant, dit-il, un certain degré normal de développement, au-dessous de ce point, il apparaît douteux qu'un individu puisse devenir un membre satisfaisant de la société; c'est le niveau d'esprit subnormal; quand un tel individu est, de plus, handicapé par un caractère mauvais, il devient un faible d'esprit, un anormal.

L'observation des enfants incapables de tirer parti du régime scolaire habituel a fait constater à DECROLY (ce que d'autres auteurs ont également signalé), qu'il y a une activité intelligente très développée capable de se manifester sans intervention des mots, et que par contre il y a des sujets qui peuvent répondre d'une manière satisfaisante aux tests de BINET et qui sont cependant très bornés pour les adaptations pratiques et sociales.

De là est née la préoccupation de rechercher, entre autres, les épreuves où le langage est absent ou peu important; sous l'influence de DECROLY et de ses collaborateurs, cette étude a commencé avant la guerre; pendant celle-ci, les recherches ont été interrompues ou ralenties; dans certains pays, les investigations continuaient; elles ont donné lieu à un grand nombre de formes d'épreuves dites non verbales.

Parmi ces épreuves non verbales, il faut distinguer celles qui peuvent se réaliser en groupe, ou épreuves collectives, et celles qui ne peuvent s'appliquer qu'à un seul sujet à la fois.

D'autre part, il en est qui nécessitent la compréhension d'instructions verbales, mais la plupart d'entre elles sont prévues pour des sujets qui ne savent ni lire ni écrire, ou pour des étrangers. Certaines sont combinées pour des sujets de tout âge, d'autres conviennent surtout pour des enfants du jardin d'enfants et du début de l'école élémentaire ou primaire.

Déjà dans l'échelle BINET-SIMON, dit DECROLY, il y a certaines épreuves où l'exécution et même les instructions ne demandent que peu ou pas de langage, tel le test de copie

du carré, du losange, de comparaison esthétique, des lacunes de figure, des comparaisons de poids; seulement, telles qu'elles sont conçues, la plupart exigent l'examen individuel.

« En ce qui concerne les épreuves que nous avons élaborées, dit DECROLY, signalons que nous avons étudié des tests de dessin qui ont une corrélation avec l'âge mental, dans deux travaux, l'un publié dans le journal de neurologie en 1912, l'autre dans le compte rendu de la conférence d'orientation professionnelle de Barcelone, en 1922. »

DECROLY a publié en 1914 une étude sur les tests des images en désordre. CLAPARÈDE a signalé que ce test avait été préconisé antérieurement par DAWID en Pologne, mais avec une technique différente, qui fait intervenir nécessairement le langage. Le test de DAWID consiste en effet à montrer la première et la dernière image d'une série et à faire raconter ce qui s'est passé entre les deux.

Dans la technique proposée par DECROLY, le langage peut être éliminé en faisant d'abord une ou deux épreuves pour rien, qu'on fait répéter par le sujet; quand le sujet sait parler on peut recourir au langage comme second contrôle. Cette épreuve, qui était d'abord individuelle, est maintenant rendue collective.

DECROLY a imaginé l'épreuve des boîtes à ouvrir de différents modèles. Récemment il a imaginé l'épreuve des images « effets et causes », ainsi qu'un test collectif pour le jardin d'enfants et l'école élémentaire, laquelle consiste dans cinq groupes d'épreuves représentées par des dessins sur lesquels sont à désigner des personnages déterminés. Enfin le même auteur a fait connaître une méthode d'investigation portant sur la vie affective et la moralité de l'enfant : DECROLY veut mettre aux mains de l'examinateur, même peu expérimenté, le moyen d'apprécier objectivement « l'ensemble des inclinations, appétits, besoins », ainsi que « l'élément le plus subtil », le « moteur par excellence de tout l'appareil nerveux supérieur » du sujet. Il établit à cet effet une liste des inclinations de l'enfant, et groupe celles-ci sous six grandes rubriques :

A) Tendances égocentriques, se rapportant à la conservation individuelle et comprenant, notamment, le « self-feeling » (l'amour-propre).

B) Tendances exocentriques, se rapportant à la conservation de l'espèce, comprenant notamment l'instinct sexuel et les sentiments familiaux.

C) Tendances défensives.

D) Tendances mixtes.

E) Tendances adjuvantes : a) Curiosité; b) Imitation; c) Jeu.

F) Tendances dérivées complexes : a) Tendances esthétiques; b) Tendances éthiques; c) Tendances sociales.

Cette étude rattache toutes les activités apparentes de l'individu observé à ces tendances fondamentales; l'observateur, même peu versé dans le domaine psychologique, remarque chez l'enfant des désirs, des craintes, des goûts et des répulsions, que l'on considère trop souvent comme des particularités sans importance, ou possédant une existence propre, et que l'on classe en qualités ou en défauts; une classification complète doit montrer qu'aucune aspiration n'existe par elle-même, « toute activité apparente doit être rattachée à des phénomènes plus profonds » et ceux-ci dépendent des instincts fondamentaux de l'individu.

On déduira de l'intensité d'un groupe de ces petits caractères l'intensité de la tendance à laquelle ils se rattachent. C'est donc en regardant vivre l'enfant en commun, en liberté, en étudiant ses attitudes vis-à-vis de ses frères et sœurs, de ses parents, de ses camarades, des animaux et des objets qui l'entourent, qu'on connaîtra ses prédispositions les plus intimes.

Les Américains ont repris et étendu le test des lacunes de figures, mais ils en ont aussi imaginé d'autres et se sont efforcés de les rendre applicables à des groupes simultanés.

Ils ont fait, des épreuves collectives, une vaste application dans leur armée, où ils ont obtenu d'excellents résultats. Le test « *Army Bêta* » fut un des premiers tests dits non verbaux, suivi bientôt par le test de même espèce d'Otis, les épreuves non verbales de Dearborn, Haggerty, Healy-Bronner, Kingsbury, Myers, Pintner, Pressey, Stock-

BRIDGE et TRABUE, de la ville de Détroit, et diverses autres, différant plus ou moins des deux premières.

Ces épreuves sont le plus souvent des épreuves d'attention et d'intelligence logique.

Souvent elles exigent la compréhension des instructions et par conséquent ne sont pas absolument non verbales, mais il en est qui peuvent se pratiquer sans langage grâce aux modèles donnés préalablement.

G. E. HYDE détermine les enfants « prépsychopathes » à l'aide de tests mentaux collectifs.

La méthode utilisée par FAY sur environ 6.000 enfants et confrontée avec les résultats de la méthode de BINET, est fondée sur le dessin :

« Les enfants étant en classe, le maître leur distribue des feuilles de papier blanc, puis leur demande d'y écrire leur nom, leur âge et la classe à laquelle ils appartiennent. Il écrit ensuite au tableau une courte phrase qu'il s'agit pour l'enfant d'exprimer à l'aide du dessin. »

La phrase, en général utilisée est : « Une femme se promène et il pleut. »

On relève les dessins terminés au bout de dix minutes, puis, pour les retardataires, cinq minutes plus tard. On cote les dessins uniquement d'après l'expression des idées; un tableau donne un quart de point à 2 points pour les différentes idées : une femme, la promenade au dehors, un paysage, la pluie, un mode de protection de la pluie, etc.

Voici les cotes obtenues pour les enfants normaux suivant l'âge :

Age :	6 ans,	7 ans,	8 ans,	9 ans,	10 ans,	11 ans,	12 ans,	13 ans,	14 ans.
Cote :	1/2,	1,	1/2,	2,	2 1/2,	3,	3 1/2,	4,	4 1/2.

Un enfant ayant une cote inférieure de quatre années à son âge est nettement arriéré; celui ayant une cote supérieure de quatre années est d'intelligence au-dessus de la normale.

Les enfants jugés arriérés par les maîtres et normaux à ce test ont été reconnus simplement paresseux (sous l'influence de causes pathologiques d'ailleurs, adénoïdisme, hyperthyroïdie, etc.).

Un certain nombre de caractéristiques mentales se dégagent en outre des dessins : impossibilité de synthèses, instabilité,

incapacité logique, désordre, perversion, doute, etc. (d'après H. PIÉRON).

La technique des tests de Mlle DESCŒUDRES, très complète, est la suivante :

1° *De deux à sept ans :*

A. Les tests complets :

Test 1. Exécuter 10 ordres faciles,
— 2. Montrer 10 objets,
— 3. Montrer 60 images,
— 4. Phonétique : répéter des sons,
— 5. Répéter des chiffres,
— 6. Répéter des syllables,
— 7. Souvenir de lectures,
— 8. Compter de 1 à 30,
— 9. Énumérer les jours et les mois,
— 10. Chant, récitation,
— 11. Parler libre,
— 12. Dénommer 60 images,
— 13. Vocabulaire compris,
— 14. Vocabulaire parlé,
— 15. Trouver 60 mots en trois minutes,
— 16. Huit questions usuelles,
— 17. Trouver 6 métiers,
— 18. Trouver 6 matières,
— 19. Questions d'actualité,
— 20. Reconnaître et nommer 10 couleurs,
— 21. Trouver 12 qualités,
— 22. Question de jugement,
— 23. Trouver 10 lacunes dans un texte,
— 24. Trouver 8 contraires,
— 25. Trouver 6 comparaisons de souvenirs.

B. Les tests partiels : ils sont au nombre de 9, à choisir parmi les 25 tests; un bon test sera, par exemple : trouver les contraires de 20 objets ou qualités.

2° *De huit à quatorze ans :*

Test 1. Nommer 12 métiers,
— 2. Nommer 15 matières,
— 3. Reconnaître des couleurs,
— 4. Trouver 11 verbes,
— 5. Trouver 17 contraires.

Itard, Decroly, Mlle Descœudres ont imaginé ou perfectionné les *épreuves de lotos :*

Loto Itard,
— des lampes,
— de l'enfant à la balle,
— des sabots,
— des enfants de 3 couleurs,
— des attitudes.

Rossolimo a rapporté les résultats de ses recherches psychologiques expérimentales concernant les enfants arriérés des écoles et il analyse leur sémiologie psychologique; celle-ci, d'après cet auteur, donne la possibilité de définir le degré de l'arriération et la force de la psychomécanique de l'élève. Le plus souvent, il a obtenu une coïncidence complète entre les indications de son esquisse et les caractéristiques médico-pédagogiques. Dans certains types, la capacité au travail scolaire se trouve abaissée, et ceci se reflète sur la structure du tracé. Chez les fillettes arriérées (de quinze ans) la courbe est plus basse que chez les garçons. L'auteur pense que les profils psychologiques élucident au mieux l'état des capacités isolées de l'enfant arriéré.

Janson ajoute qu'il faut le moins possible suggérer à l'enfant des réponses en l'interrogeant; pour interroger des êtres aussi impressionnables que les enfants, il faut posséder un doigté que donnent seules des dispositions spéciales et une longue expérience.

Mlle Haller s'arrête à une méthode qui est un amalgame des méthodes Binet-Simon, Mlle Descœudres, Decroly :

1° Épreuves pratiques : Lotos et nombres (donnés de quatre à sept ans) :

a) En cas de réussite, passer aux tests pratiques de jugement, ensuite aux tests de langage;

b) En cas d'insuccès, passer de suite aux tests de langage.

2° Tests de langage :

a) Test de 2e série (de huit à quatorze ans), en déduire la moyenne mentale;

b) Test de 1re série (de deux à sept ans), en déduire également l'âge mental.

Ainsi il est possible de mesurer l'intelligence et d'apprécier exactement, grâce à l'usage des tests psychométriques mo-

dernes, le niveau mental des enfants; on peut même, par ces méthodes expérimentales, juger dans une certaine mesure quel sera l'état mental à l'état adulte; les tests permettent d'établir le *niveau d'intelligence* de l'enfant à une époque donnée, dans les limites de l'*âge mental;* par exemple, un âge mental de six ans veut dire : un degré d'intelligence correspondant à celui d'un enfant normal de six ans, et ainsi de suite. L'âge mental d'un enfant débile mental est toujours inférieur à son âge réel ou chronologique : ainsi un enfant débile mental de douze ans peut avoir un âge mental de neuf ans, de six ans, de trois ans, ou même moins encore : le rapport entre l'âge mental et l'âge réel est appelé *quotient d'intelligence* (I. Q.); chez l'enfant normal de douze ans, on aura : I. Q. $= \frac{12}{12}$ soit 100; chez le débile mental du même âge, I. Q. sera $= \frac{8}{12}$ soit 66. Les idiots sont ceux dont le coefficient d'intelligence est inférieur à 25; celui des imbéciles va de 25 à 49; celui des débiles mentaux simples (« morons ») de 50 à 70.

Toutefois, le nombre des tests proposés montre que la psychométrie, en ce qui concerne les enfants anormaux, n'est pas encore au point. Outre la certaine méfiance qu'il faut avoir vis-à-vis des résultats des tests, chez les enfants amoraux surtout (TOULOUSE), quelques remarques sont encore nécessaires :

D. M. LÉVY et TULCHIN ont observé que certains enfants, de deux à quatre ans surtout, offraient de la résistance, parfois totale, aux épreuves des tests; cette résistance représente une caractéristique individuelle due à une forme innée du comportement.

FÖSTER insiste sur la difficulté qu'il y a à différencier, par les tests, l'ignorance de la faiblesse mentale; l'examen systématique permettra cependant d'apprécier les connaissances acquises et d'évaluer aussi la capacité des fonctions mentales, surtout si l'examen est mené avec une compréhension claire de la valeur physiologique des tests.

L'appréciation « quantitative » du niveau mental est insuffisante; l'analyse « qualitative » est indispensable pour classer les anormaux et faire le départ, parmi les 45 % d'anormaux

que révèlent les tests, entre les vrais anormaux et les subnormaux.

Seront pris, pour cela, surtout en considération :

L'état de l'éducation, les possibilités éducatives de l'enfant, qui sont en rapport avec son « niveau » d'intelligence et son « quotient » d'intelligence, enfin ses diverses particularités mentales (WALLIN).

IV. — Conduite à tenir vis-à-vis des enfants anormaux envisagée du point de vue de l'hygiène mentale

Avant d'étudier la question, examinons d'abord ce qui a été fait, dans cet ordre d'idées, à l'étranger et en France (*Thèse de* Mlle HALLER); nous verrons ensuite ce qu'il reste à faire.

1° **A l'étranger.** — a) *États-Unis.* — Maria VINTON et surtout FRIEDEL ont étudié l'assistance scolaire et hospitalière donnée aux enfants arriérés d'Amérique : « En matière de pédagogie pour enfants anormaux, les Américains ont expérimenté beaucoup, dit FRIEDEL; deux courants se dessinent nettement parmi les éducateurs des États-Unis : l'un veut, d'après SÉGUIN, donner la prédominance aux capacités physiques, et l'autre préconise le développement des facultés intellectuelles. »

« On y rencontre aujourd'hui trois types d'écoles pour anormaux :

« 1er type : se rapproche le plus possible de l'école publique; comporte trois ou quatre classes primaires et un jardin d'enfants;

« 2e type : l'enseignement manuel prime tout, l'instruction reste élémentaire;

« 3e type : l'instruction n'est développée que dans la mesure où les parents y tiennent. Le principe de ces établissements est qu'en élevant le niveau des connaissances des anormaux, sans pouvoir assurer leur contrôle moral, on leur rend un mauvais service; c'est leur faire courir le risque de comprendre seulement alors leur situation inférieure et d'en souffrir. Mieux vaut les garder indéfiniment dans des institutions où ils seront occupés à des besognes matérielles simples auxquelles ils peuvent s'adapter. C'est la solution la plus avantageuse, pour eux qui n'ont pas à lutter pour la vie

avec des individus normaux, et pour la société, car c'est une façon de mettre obstacle à leur mariage et par suite à l'éventualité d'une descendance dégénérée. » (Mlle HALLER.)

Les Américains ayant fait, comme on sait, un gros effort d'application de la méthode des tests aux militaires (YERKES) ne voulurent pas perdre le fruit de leur expérience dans le domaine mental, faite en vue de la guerre; rentrés chez eux, ils transportèrent sur le terrain pédologique la vaste expérience qu'ils avaient acquise, et des milliers d'écoliers furent soumis aux tests collectifs avec des résultats qui furent jugés satisfaisants.

Il y a quatre établissements pour l'éducation des anormaux dans la *République Argentine :* l'asile colonie de Torre (national); l'institut psycho-pédagogique de Buenos-Aires (privé); la clinique psychologique de Rosario; et l'institut provincial d'enseignement spécial avec école annexe.

b) *Allemagne.* — L'Allemagne est tres avancée en ce qui concerne les classes de « perfectionnement »; c'est la Saxe qui déclencha la première le mouvement : la première de ces classes fut inaugurée à Dresde en 1867. En 1894, il existait en territoire allemand 30 écoles représentant 110 classes. L'essor fut tel qu'en 1903 on comptait déjà 583 classes; il ne s'est pas arrêté là; et si les éducateurs germains ont montré envers ces enfants sans défense la dureté dans la discipline qui les caractérise, il faut reconnaître qu'ils ont apporté dans cette entreprise leur science de l'organisation méthodique qui, ne connaissant pas l'entrave des mesquineries budgétaires, a pu réaliser des écoles spéciales comme celle de Francfort-sur-le-Mein et de Leipzig, passant déjà, avant la guerre de 1914, pour des écoles modèles.

La méthode FROEBEL, qui donne une importance prépondérante aux occupations manuelles (travaux sur carton ou sur bois, modelage, jardinage), y a un très grand succès (M[lle] HALLER).

A Wittenau, asile d'aliénés près de Berlin, existe une section-asile pour enfants arriérés éducables et irréguliers de toutes variétés; elle comprend une école à trois degrés :

Inférieur : huit heures de leçons par semaine,

Moyen : dix à douze heures de leçons par semaine,

Supérieur : vingt-huit heures à trente heures de leçons par semaine.

A chaque degré on fait faire aux enfants des exercices d'articulation et des exercices des sens analogues aux exercices préconisés par DECROLY et qu'on y appelle « exercices d'activité ». Les enfants organisent eux-mêmes des représentations théatrales. Restant dans cet asile de huit à seize ans, les enfants sont ensuite confiés à des personnes dignes de confiance et placés suivant leurs aptitudes : les garçons chez des patrons, pour apprendre un métier s'ils le peuvent, ou à la campagne s'ils ne sont pas capables d'apprendre un autre métier que celui de cultivateur ; les filles dans leur famille ou dans des familles honnêtes où, toujours surveillées par l'administration de l'asile, elles font le ménage et les petites besognes.

Outre Wuhlgarten, asile pour épileptiques, il faut signaler en Allemagne l'asile de Kruppelheim, maison de traitement physique et mental et maison d'éducation pour enfants infirmes ; l'école comprend trois espèces de classes :

a) normales, pour les enfants infirmes normalement doués ;

b) préparatoires ;

c) spéciales, pour le cas où l'état mental a subi les répercussions de la maladie.

Ces divers établissements ont fait un pas vers l'« école sur mesure », selon l'expression de CLAPARÈDE.

Une ligue allemande pour l'assistance des jeunes psychopathes s'est fondée à Berlin en 1919. Son but est de « faciliter et d'organiser l'étude des constitutions psychopathiques, ainsi que le travail pratique d'assistance des jeunes psychopathes » (Mlle HALLER).

Le système allemand des classes de perfectionnement a été imité un peu partout : *dans les pays du nord*, en *Autriche*, en *Hongrie*, en *Italie*, en *Grande-Bretagne*. Les États-Unis, dans l'organisation que nous avons décrite, s'en sont inspirés aussi » (*Ibid.*).

c) *Pologne*. — En Pologne, dit Mlle ABRAMSON, l'école pour enfants anormaux fait de grands progrès. Le principe de l'enseignement y est de ne rien apprendre automatiquement ; on ne fait faire aux enfants que l'exercice pour lequel ils

sont déjà préparés et sans aller au delà de leur évolution naturelle.

Ce même auteur insiste, après d'autres, sur la nécessité d'observer, d'une manière méthodique et précise, les enfants, et leurs déficiences, puis d'adapter l'enseignement à chaque cas particulier.

d) *Italie.* — L'Italie a innové une méthode très en faveur actuellement : c'est le système d'éducationde Mme Maria MONTESSORI, dont nous avons déjà parlé (voir 2e partie); ce système fut d'abord expérimenté sur des anormaux et, devant les résultats obtenus, appliqué aux enfants normaux.

Nombreuses sont en Italie les « maisons d'enfants » (*case dei Bambini*), parfois fondées par les municipalités, où l'on emploie cette méthode; la liberté en est le grand principe; on y laisse l'enfant agir à sa guise en ne l'empêchant que de mal faire; mais on ne l'astreint à aucune discipline conventionnelle, à aucune étude théorique; **tout** dans l'éducation de l'enfant doit être du domaine pratique.

e) *Norvège.* — En Norvège, l'éducation des anormaux est régie par une loi datant de 1881.

f) *Pays-Bas.* — Utrecht, Haarlem, Arnheim ont d'abord donné l'exemple; Amsterdam a construit trois écoles spéciales, mais une loi de 1905 a supprimé toute subvention de l'État.

g) *Suisse.* — Il existe dans chaque canton suisse des écoles dites de sauvetage ou d'éducation : certaines sont à la charge de l'État, d'autres sont seulement subventionnées. De plus il existe, dans chaque école primaire, des classes spéciales pour les anormaux. La classe spéciale pour écoliers faiblement doués forme partie intégrante de l'école primaire communale.

Beaucoup d'établissements helvétiques utilisent la méthode de FROEBEL; si elle fait passer les travaux pratiques avant les connaissances théoriques, la notion de discipline n'est pas exclue; mais, dans les contrées du sud de la Suisse, la méthode montessorienne gagne du terrain aux dépens de la méthode froebelienne (Mlle HALLER).

h) *Belgique.* — En Belgique, en dehors de l'enseignement officiel, des pédagogues et des médecins avisés, tel DECROLY, par l'idée ingénieuse de la création de « jardins d'enfants »

et par des méthodes originales, ont su tirer un parti imprévu des petites intelligences retardataires auxquelles ils se sont dévoués. De plus ils ont été très aidés, depuis 1918, par la *Commission of Relief for Belgium* présidée par Herbert HOOVER; cette institution américaine, après avoir sauvé la Belgique de la famine pendant la guerre, l'assiste très généreusement dans ses efforts de reconstitution, s'attachant aux œuvres d'enfants, y compris celles d'arriérés (Mlle HALLER).

Mlle HAMAIDE, Mmes SÉCELLE et DEKOCK ont fait connaître la méthode pédagogique de DECROLY; celui-ci a appliqué sa méthode des « centres d'intérêt » aux enfants anormaux comme aux enfants normaux; c'est même par les anormaux qu'il a commencé; en 1901 il a fondé l'Institut d'enseignement spécial pour retardés et anormaux; ce n'est qu'en 1907 qu'il créa l' « École pour la vie par la vie » pour enfants normaux.

Bruxelles possède des classes spéciales pour anormaux depuis 1897.

DE VERMEYLEN a organisé une section pour enfants anormaux à la colonie de Gheel; il s'agit d'une assistance purement familiale d'enfants anormaux; elle comprend 173 enfants qui vivent dans des familles de paysans et vont à l'école. Ils sont donc dans les mêmes conditions que les autres enfants d'un village quelconque, puisqu'ils ne sont pas internés et qu'ils partagent la vie des cultivateurs. Mais leur école est une école spécialisée. De la sorte, l'enfant s'instruit grâce à des méthodes à sa portée et ne perd pas contact avec les gensau milieu desquels il devra vivre plus tard.

Les frères E. D. D., de Gand, se sont appliqués à imaginer des moyens variés et des exercices aussi concrets que possible pour éduquer les divers sens chez les enfants anormaux.

2o **France**. — En France, « tandis que la grande loi organique de l'enseignement primaire date du 30 octobre 1886, celle qui prévoit l'établissement de classes pour anormaux n'est que du 15 avril 1909. Le principe en était excellent; malheureusement, la réalisation en a été lente; cinq ans après, la guerre survenait, interrompant une organisation à peine ébauchée : Paris avait, en 1914, cinq classes de garçons et de filles et un internat (Institution Durot); en province, Leval-

lois-Perret, Bordeaux, Grugny (Seine-Inférieure), Montpellier, Lyon, Poitiers, Tours, Marseille ont édifié des écoles ou des consultations pour arriérés.

« Il serait temps de reprendre l'œuvre commencée, et de généraliser la création de classes « de perfectionnement ». Le législateur en a prévu deux types : classes annexées aux écoles primaires, ouvertes aux enfants de six à treize ans; et écoles autonomes, pouvant comporter un demi-pensionnat ou un internat, et conservant les élèves jusqu'à seize ans. Il eût été désirable que les dispositions de cette loi fussent obligatoires. L'opinion publique demeure encore trop indifférente à cette question de la séparation des anormaux de l'école communale; pourtant des avantages sérieux en résulteraient pour ces enfants eux-mêmes, plus spécialement dirigés suivant leurs aptitudes, et pour les écoliers travailleurs et bien doués qui pourraient progresser plus vite, délivrés de l'entrave que représentent leurs camarades mentalement disgrâciés » (Mlle HALLER.)

Pour Paris et le département de la Seine les établissements pour enfants anormaux sont actuellement :

a) Les classes de perfectionnement annexées à des écoles publiques, qui dépendent de la direction de l'enseignement primaire de la Seine;

b) Les écoles de perfectionnement-internats, qui dépendent de la préfecture de la Seine;

c) Les asiles d'aliénés qui dépendent du ministère de l'Intérieur;

d) Les œuvres et les patronages reconnus et agréés par le tribunal des mineurs (ministère de la Justice).

Parmi les œuvres d'assistance, il faut noter les suivantes (R. DUPOUY) :

a) Fondation Vallée (Seine), Bicêtre, Colonie de Perray-Vaucluse;

b) Monastère de Saint-Michel, à Chevilly, par L'Hay-les-Roses (Seine);

c) L'Œuvre du Bon Pasteur, 77, rue Denfert-Rochereau (Paris);

d) Le Monastère de Notre-Dame de la Charité, à Besançon;

e) Le Château Saint-Ange, à Montfavet (Vaucluse);

f) Le Patronage de jeunes garçons, 36, rue Fessart, à Paris.

L'institution d'Eaubonne (Seine) pour enfants arriérés, dirigée par DE CHABERT, et organisée sur des bases scientifiques, est l'un des plus remarquables parmi les établissements payants.

Le service Bourneville, à Bicêtre, qui rend de grands services, est surtout un asile pour enfants inaméliorables (NATHAN, HEUYER).

Cette année même, a été fondée à Paris une clinique neuro-psychiatrique infantile confiée à HEUYER; y sont traités, hospitalisés ou assistés les enfants ou adolescents psychopathes ou ceux chez qui pourraient être soupçonnées des tares mentales. Nous avons vu plus haut sur quelles données étiologiques HEUYER base l'hygiène et le traitement des enfants psychopathes.

Tels sont les efforts déjà réalisés à l'étranger et en France.

3° **Améliorations à réaliser, en France en particulier.** — Comment améliorer, en France en particulier, la lutte contre les états psychiques anormaux de l'enfance?

Cette application doit se proposer un double but :

a) Un but thérapeutique : tenter de redresser les caractères anormaux, cultiver l'intelligence et l'éthique le plus possible;

b) Un but prophylactique : éviter crimes, déséquilibration ou débilité complète, obtenir au moins l'adaptation sociale.

Ces deux buts se confondent si l'on considère la conduite à tenir vis-à-vis des enfants anormaux.

Comme le disent TOULOUSE, GENIL-PERRIN et TARGOWLA, cette conduite se résume dans les propositions suivantes :

a) Tout au long de la vie scolaire, mais, autant que possible, dès l'école maternelle, dépister les anormaux par les efforts convergents des maîtres, des assistantes sociales, et des médecins-inspecteurs spécialisés en psychiâtrie infantile;

b) Aiguiller les anormaux ainsi adaptés vers les classes de perfectionnement ou les établissements d'assistance et intervenir auprès de leur famille pour conseiller celle-ci en vue de l'éducation familiale de l'enfant, et aussi de son orientation professionnelle s'il est faiblement atteint, de son traitement s'il relève de soins médicaux précis.

La simple application de ces principes conduira petit à

petit à un classement logique et scientifique des enfants, même de ceux voisins de la normale.

Mais il ne suffit pas d'énoncer ses directives générales, d'insister sur leur mise en œuvre. Il est nécessaire, de plus :

a) D'éduquer l'opinion publique;

b) D'avoir des médecins et des maîtres pénétrés de l'importance qu'a l'application de l'hygiène mentale chez les enfants anormaux, et capables de réaliser cette application;

c) D'avoir enfin, en nombre suffisant, des établissements spéciaux où pourra être faite cette application dans les conditions de succès les meilleures possible.

Sur ces deux premières questions nous passerons rapidement; nous insisterons sur la troisième en résumant, à son propos, les principes qui doivent guider les éducateurs dans la thérapeutique et la prophylaxie des états physiques anormaux des enfants.

a) Comme dans toutes les questions d'hygiène mentale, l'*opinion publique* est, dans la question des enfants anormaux, à éclairer et à convaincre : il faut lui apprendre, par tous les moyens de propagande, que nombreuses sont les variétés d'enfants anormaux dont la société — dans l'intérêt collectif même — doit s'occuper; que certaines variétés sont à rechercher avec soin pour être découvertes; il faut convaincre le public, et surtout ses représentants au Parlement, de la nécessité absolue (surtout dans notre pays à faible natalité, à densité d'habitants inférieure à ce qu'elle devrait et pourrait être) de chercher à améliorer le plus possible les psychismes déficients, comme on essaie de préserver des maladies diverses les individus de santé physique chancelante; et jamais pour cela il ne sera trop tôt; jamais on ne se trouvera dans de meilleures conditions que dans l'enfance, dès que l'anormalité aura été reconnue.

b) L'application des principes de l'hygiène mentale chez les enfants anormaux sera faite non seulement dans la famille, sous direction médicale, mais surtout, comme nous l'avons vu, à l'école. *Les maîtres et les médecins des écoles*, surtout ceux des écoles spéciales, doivent donc être pénétrés de l'importance de leur mission et être capables de la réaliser.

Dès 1912, Mairet et Gaujoux souhaitent l'extension des attributions des médecins-inspecteurs des écoles, ayant

désormais pour rôle de déterminer, aussi bien que l'état physique des enfants, les anomalies psychiques, propres à chaque élève, et de les traiter soit directement soit en collaboration avec le maître.

Heuyer estime nécessaire qu'il existe des *médecins-inspecteurs spécialisés* pour l'examen des enfants anormaux dans les écoles, maternelles et primaires. L'instituteur ou l'institutrice notera d'abord l'arriération ou le caractère anormal de certains enfants et présentera ceux-ci au médecin (inspecteur habituel de l'école); celui-ci, pour établir le diagnostic de la nature et si possible de la cause des troubles mentaux observés et proposer les mesures qui lui paraissent utiles, devra faire appel au spécialiste en neuropsychiatrie, aliéniste ou médecin chargé d'un dispensaire psychique. Grâce à celui-ci, le déficit mental pourra être exactement apprécié, ses causes seront nettement déterminées : insuffisance endocrinienne, syphilis, tuberculose, adénoïdisme, trouble uniquement psychique, etc., son traitement institué.

Clark, Taft pensent également qu'il est indispensable d'organiser un système de surveillance sociale des débiles mentaux en connexion étroite avec le système de l'enseignement.

L'*assistance sociale* sera d'un grand secours dans les cas d'arriération ou de perversité morale chez les enfants. Elle devra, dans chaque cas de mauvaise conduite, chercher et colliger les éléments qui constituent chacun d'eux; on ne pourra que sur cette base de connaissances précises essayer de reconstruire l'« environnement » de l'enfant (Kenworthy), indispensable au diagnostic clinique et étiologique.

c) Nous avons vu quelles sont *les organisations et les établissements divers*, *asiles spéciaux*, *écoles pour arriérés*, *écoles de perfectionnement*, qui existent dans les pays étrangers et en France.

Pour parfaire, en particulier dans notre pays, cette organisation, il faut d'abord conserver et développer les établissements divers qui existent déjà, y compris celui de Bicêtre dont la suppression avait été un moment envisagée.

Les observations démontrent, dit Roubinovith, que si toutes les ressources médicales et pédagogiques dont disposent l'hospice-école de Bicêtre et la fondation Vallée ser-

vaient surtout à des anormaux réellement éducables, les résultats obtenus en ce qui concerne l'adaptation sociale seraient si nombreux et si saisissants que l'impression de sacrifice disproportionné disparaîtrait totalement; le nombre d'anciens anormaux bien adaptés à la vie sociale serait alors si grand que les pouvoirs publics et l'opinion serait tentés sans cesse d'accroître les ressources des hospices-écoles au lieu de désirer les diminuer.

Roger Dupouy, qui a, récemment, bien étudié la question et qui elasse les enfants anormaux en deux catégories : les internables et les non-internables, estime que ces derniers doivent être placés soit dans des maisons de santé particulières (enfants de familles fortunése), soit dans des classes et écoles pour enfants arriérés, soit enfin dans les divers établissements d'assistance que nous avons signalés, dont il trouve le nombre de places très insuffisant.

Il faudrait, d'après Dupouy, *créer, dans les asiles, des services ouverts pour les enfants arriérés ou anormaux, subventionner les œuvres privées et patronages, augmenter le nombre de places dans les établissements publics, enfin organiser des colonies familiales départementales et favoriser le placement des enfants anormaux chez les cultivateurs.*

La « transplantation familiale », c'est-à-dire le fait de confier à une autre famille que la sienne les enfants prédisposés à l'anormalité et pouvant être contaminés par des parents psychopathes, est susceptible, dans bien des cas, d'assurer des « sauvetages intellectuels » (Roubinovitch). Elle doit être tentée le plus possible. L'Œuvre du sauvetage de l'enfance peut rendre de grands services dans ce but.

Jacoby a conté, en effet, l'histoire de nombreux enfants devenus anormaux parce que, au foyer familial, ils étaient en présence d'exemples néfastes. Fernald pense qu'au lieu de consultations pour enfants, il faudrait créer des « parentoria »; il montre ainsi combien il estime parfois néfaste l'action des parents.

Ley préconise, outre l'établissement des classes spéciales pour enfants arriérés : le contrôle des asiles pour anormaux, la surveillance des arriérés dans la vie, l'organisation d'une tutelle sérieuse et d'un patronage effectif des enfants sortant des maisons de bienfaisance, de rééducation, de correction;

enfin il estime indispensables un service social bien compris ainsi que des dispensaires et des cliniques (*Child Guidance Clinics*) où seraient présentés régulièrement les enfants, et où leur orientation professionnelle serait déterminée.

Wahl, ainsi que Pernambucano préconisent pour les enfants très arriérés (idiots surtout) des asiles-colonies à caractère médical, et, pour les moins tarés, des classes à type pédagogique, avec douze ou quinze élèves au plus.

Diverses variétés d'établissements seraient, de plus, d'après ces deux auteurs à organiser pour les moins tarés :

des écoles ou classes pour les arriérés par insuffisance d'école, dont nous avons déjà plusieurs fois parlé,

des écoles de plein air pour les arriérés par chétivité,

des écoles de perfectionnement pour les débiles intellectuels, — des écoles de réforme pour les pervers.

D'une façon générale, dit Ferrais, en ce qui concerne les anormaux de l'intelligence, chaque commune devrait avoir les écoles nécessaires pour les attardés scolaires qu'elle peut posséder. C'est là que doit se faire la sélection; ceux qui peuvent bénéficier de ces classes d'arriérés doivent être envoyés à un établissement annexé, ou non, aux asiles provinciaux mais entièrement séparé et bien adapté à leur destination. La dépense serait nulle ou presque, puisque la collectivité entretient toujours ces infirmes d'une façon ou d'une autre. De là ils seraient dirigés soit sur une colonie de déficients confiée à une œuvre privée pour les chroniques moins dangereux, soit à une colonie distincte pour les sujets à réaction criminelle. L'établissement répartiteur devrait être sous la surveillance d'un médecin et la direction confiée à un pédagogue spécialisé (Wahl).

Il est à désirer que les offices départementaux d'hygiène sociale consacrent une partie de leurs efforts à l'enfance mentalement anormale et qu'ils aient dans leurs attributions le dépistage des enfants mentalement anormaux en vue de leur éducation, rééducation ou traitement dans les établissements appropriés (classes, écoles, internats de perfectionnement).

Après l'école, les anormaux devront suivre les classes de perfectionnement, et, surtout, être assistés et conseillés.

Pour ces éternels mineurs, A. Collin et Sellier demandent qu'aussi longtemps que cela sera nécessaire, les lois qui pro-

tègent les mineurs continuent à sauvegarder ces insuffisants psychiques vivant en liberté, soit sous forme de minorité prolongée, soit sous forme de majorité surveillée.

Un congrès pour l'« éducation des arriérés » s'est tenu à Paris en 1924; il a fait beaucoup pour l'étude de l'utilisation des débiles de l'intelligence.

Heuyer a fait émettre, par la Société de Pédiatrie de Paris, les vœux suivants :

1° La Société de Pédiatrie demande que soient créés dans les hôpitaux d'enfants des services de consultation de neuro-psychiatrie infantile pour le dépistage, le traitement et le placement des enfants anormaux;

2° Ces consultations seraient faites par des médecins spécialisés choisis par l'Assistance publique et seraient pourvues du personnel nécessaire, notamment d'une assistante sociale;

3° Adjointes à un service de l'hôpital, elles disposeraient d'un certain nombre de lits pour la mise en observation et le traitement nécessaire à certains anormaux;

4° Ces consultations se mettraient en relation avec les établissements pédagogiques ou de placement des anormaux.

Enfin, sur la demande de Roubinovitch, la Société de Pédiatrie de Paris a émis le vœu que la loi du 15 avril 1909 fût rendue obligatoire.

Quand ces vœux auront été suivis de réalisation, la thérapeutique et la prophylaxie de l'enfance anormale auront fait de grands progrès.

Dans tous les établissements où l'on s'occupera des enfants anormaux, les moyens de redressement et de préservation à mettre en œuvre seront de trois ordres : *pédagogique*, *médico-chirurgical*, *social* (Courbon).

Au cours de l'étude clinique et étiologique que nous avons esquissée des enfants anormaux, nous avons vu les principales méthodes *pédagogiques* qu'il y a lieu d'utiliser :

Pas d'opposition entre les heures d'école et de récréation, sauf que pendant celles-ci le maître cesse de diriger l'attention de ses élèves. Plus de distinctions entre les différentes branches scientifiques, le français, le calcul, les sciences, l'histoire, la géographie.

L'école ressemblera à un atelier où les enfants, au nombre d'une vingtaine, agissent en apprenant, voient, palpent,

manipulent les objets sur lesquels le maître les instruit. L'instruction est essentiellement sensorielle, motrice et pratique. C'est une suite de leçons de choses (Courbon).

Chaque leçon se fera souvent autour d'un « centre d'intérêt », c'est-à-dire que toutes les idées capables de s'associer à un objet déterminé seront évoquées devant l'enfant, en sollicitant son attention sur tout ce qui de l'objet peut l'intéresser directement lui-même.

La correction des anomalies, morphologiques ou fonctionnelles, constatées dans les divers appareils de l'économie — sur lesquelles nous ne reviendrons pas — constituera le côté *médico-chirurgical* de l'hygiène mentale des enfants anormaux.

L'opothérapie, la thérapeutique hydrargyrique (Grimbert) ont parfois donné des résultats encourageants, comme moyens médicaux adjuvants.

Enfin la partie *sociale* de cette hygiène mentale des enfants anormaux résidera dans la surveillance des établissements par les pouvoirs publics, les œuvres diverses, les médecins qualifiés, etc., et dans l'activation de la propagande en faveur de cette branche de l'hygiène mentale.

La prophylaxie des diverses formes d'arriération mentale ne sera pas appliquée qu'à l'école; elle le sera à plusieurs stades du développement humain; elle sera donc tour à tour prégerminative, germinative, fœtale, infantile, scolaire (Ch. Jakob).

L'éducation médico-pédagogique des « anormaux profonds » sera plus lente et plus laborieuse que celle des autres anormaux : la méthode perfectionnée froebelienne polysensorielle combinée avec les exercices rythmiques, ainsi qu'une patience inlassable des éducateurs, constituent les facteurs principaux des améliorations. S'il y a des déceptions inévitables, il y a aussi des résultats encourageants. Il est permis d'espérer que les idiots peuvent être élevés d'un échelon dans l'échelle psychométrique, les imbéciles améliorés dans les diverses sphères morales et intellectuelles, et que les arriérés peuvent être rendus à la société (Maere).

Chez les enfants susceptibles d'être très bons ou très mauvais, il s'agit d'amortir et de réprimer les facultés naturellement trop énergiques ou devenues telles sous des exci-

tations démesurées. Il s'agit de rétablir l'harmonie et la pondération entre les différentes puissances cérébrales et de favoriser surtout le développement des facultés qui forment l'apanage exclusif et élevé de l'espèce humaine. Pour arriver à ce résultat, il suffit de l'emploi bien ordonné des modificateurs externes; il faut être maître de toutes les impressions qui vont frapper l'enfant; il faut lui créer un mode d'existence calculé sur les particularités de son être intellectuel et moral; il faut laisser en repos les forces qui dominent l'individu et mettre en activité toutes les autres. Par défaut de mouvement et d'application, les premières s'affaiblissent et perdent leur empire, et les secondes, avivées, entretenues, nourries, développées, finissent par faire sentir leur influence et leur contrepoids (Voisin).

Mmes Sécelle et Dekock ont exposé jusque dans leurs détails les plus minutieux les procédés susceptibles d'être fructueusement mis en œuvre pour l'instruction et l'éducation des enfants arriérés. C'est, en l'absence de toute théorie exposée, le développement concret des méthodes et artifices utilisés pour éveiller et maintenir l'attention chez les anormaux et retardataires, orienter et diriger leur activité psychologique, développer et fixer en eux les premières notions didactiques élémentaires. Profondément scientifiques et humains, fondés sur les notions psychopathologiques acquises et sur la connaissance du grand mobile universel qu'est l'intérêt, ces procédés et méthodes révèlent une ingéniosité qui n'a d'égale que la foi nécessaire à leur application. Logiquement, naturellement, pourrait-on dire, se développent en surface et en profondeur l'instruction et l'éducation des enfants, constamment rayonnantes autour d'une série d'idées centrales, simples et purement personnelles d'abord, puis plus complexes et compréhensives.

Il n'est pas douteux, comme le fait remarquer Stéphen Chauvet, qu'une telle pratique s'appliquerait utilement aux enfants normaux.

Chez les craintifs, les tristes, les paresseux, on arrivera, en modifiant peu à peu le caractère, à agir sur le comportement; la sphère intellectuelle est ici presque normale ou le devient vite; la vie au grand air, l'hydrothérapie salée avec friction, la gymnastique, les jeux, ainsi que la mise graduelle en

confiance, les marques de sympathie et les répressions justes et modérées seront parmi les moyens à utiliser.

En ce qui concerne *certains dégénérés à instinct pervers*, ce qu'il faut surtout se garder de faire, dit Toulouse, c'est de les élever dans cette dangereuse idée qu'ils sont des malades irresponsables; sans cela, sûrs de l'impunité, ils commettraient des délits de plus en plus nombreux; la crainte salutaire que, bien que considérés comme irresponsables, ils seront mis un jour à l'abri de nuire doit être entretenue.

Quand on s'occupe des *caprices* des enfants, on trouve souvent des fautes de la part des parents, c'est sur ces derniers donc, par des conseils et de confiance, par une véritable « campagne éducative » qu'on arrivera à établir la prophylaxie de ces caprices des enfants.

Disciple de Freud, Aichhorn estime que le milieu, et en particulier le milieu affectif et même sexuel, où vit l'enfant, est de nature, plus encore que le poids de l'hérédité, à influencer le comportement social de l'enfant; les parents et les éducateurs doivent s'appliquer à améliorer ce milieu et à le rendre agréable aux enfants, surtout à ceux qui manifesteront des tendances antisociales.

Nous avons vu que, suivant de la Vaissière, le mensonge peut être évité chez l'enfant grâce à une éducation soigneuse. Mais certains cas de mythomanies déconcertantes s'observent chez l'enfant pervers; il s'agit alors de faits pathologiques qui relèvent d'un véritable traitement pédagogique de longue durée.

La cure de cette instabilité réclame une action énergique et variée : hydrothérapie, gymnastique orthophrénique, cure de repos dans l'intervalle des classes, thérapeutique calmante, parfois traitement spécifique, etc.

En raison de la débilité motrice, l'éducation professionnelle de ces sujets est particulièrement ardue. Il convient donc, au cours de la scolarité, de les soumettre à un entraînement musculaire et manuel, qui est une phase importante de leur préapprentissage. La mécanothérapie est parfois indiquée.

Les écoles ou les classes de perfectionnement doivent donc être pourvues de tous les organismes nécessaires pour l'application du traitement médical, complément du traitement pédagogique. Si ces écoles spéciales se bornent à instruire

l'enfant, un faible rendement scolaire sera obtenu, mais il n'y aura qu'un rendement social insuffisant ou nul, et ce dernier seul est important (Paul-Boncour).

Une question un peu particulière est celle des enfants qui présentent des *troubles psychiques postencéphalitiques.*

Au point de vue pratique, il s'agit, en tout premier lieu, d'expliquer longuement ce dont il s'agit aux représentants du milieu familial. On évitera ainsi beaucoup d'aggravations; quant au problème essentiel, celui de la dysrégulation de l'affectivité, c'est un problême psychiatrique, dont on entrevoit à peine dans quelle direction il pourrait être abordé. La question de la suggestion hypnotique a été envisagée par certains médecins suisses.

Le traitement social des enfants atteints de troubles psychiques postencéphalitiques consiste dans une œuvre d'éducation par les parents, les maîtres, et les autres personnes adultes; dans l'établissement, pour le malade, d'un régime reconstituant; et dans la protection de la santé mentale des autres membres de la famille, pour éviter les conflits. Bref le problème est de protéger le malade vis-à-vis de son entourage même et celui-ci vis-à-vis du malade. L'idéal serait que de tels malades fussent envoyés dans un établissement spécial pour eux (Blanche E. Cole).

En effet, ni les hôpitaux ni les asiles, ni les établissements spéciaux pour débiles mentaux ne veulent se charger de ce genre de malades, souvent méconnus parce que l'épisode encéphalitique aigu en est passé inaperçu, ou, le plus souvent, n'a pas été diagnostiqué comme tel. Ainsi une enfant de quatorze ans fut envoyée dans une colonie pénitentiaire pour vagabondage et infraction à la police des chemins de fer, alors qu'elle était un cas typique de séquelles postencéphalitiques intéressant, de façon élective, le comportement. Dans les écoles, ces enfants sont l'occasion de troubles continuels; dans les familles l'exaspération des parents est telle que ces sujets sont l'objet de répressions continuelles tout à fait injustifiées.

La Suisse s'est préoccupée de la création d'établissements spéciaux pour les anormaux postencéphalitiques.

Les Américains, de leur côté, ont consacré plusieurs études à cette question, destinée à se poser dans tous les pays du monde.

A Chicago, l'« Institut de recherches sur l'enfance » est organisé pour hospitaliser ces enfants, et Miss COLE leur a consacré récemment une étude intéressante (*Mental Hygiene*, octobre 1924). Il s'agit d'enfants envoyés à l'Institut, soit par le bureau du Service social israélite, soit par le tribunal pour enfants, soit enfin par des instituteurs, des directeurs d'école ou d'hôpitaux d'enfants, des médecins praticiens.

Mis en œuvre dans des établissements nombreux, après sélection soigneuse et précoce des enfants anormaux, les divers procédés que nous avons passés en revue, donneront, à coup sûr, des résultats intéressants : l'arriération disparaîtra peu à peu, les anormalités seront atténuées; l'enfant anormal deviendra un sujet apte à la vie sociale (1).

(1) Pour tout ce qui concerne l'hygiène mentale individuelle, consulter le livre récent de BOUYER et MARTIN-SISTERON, dont nous n'avons eu connaissance qu'après l'impression de notre ouvrage (voir l'indication bibliographique p. 222).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE [1]

Abramson (Mlle J.). — *Quelques pratiques de rééducation des anormaux à l'âge scolaire.* Ann. Méd.-Psychol., 1923, p. 347.

— *La psychologie expérimentale appliquée à la rééducation des anormaux.* Encéphale, févr. 1923, p. 94.

Aichhorn (A.). — *Ueber die Erziehung in Besserungsanstalten.* Imago. Vol. 8, 1923, p. 189.

Ameghino. — *La educacion de anormales en la Republica Argentina.* Clinica Psicopedagogia, août-sept., 1923, p. 3.

Anderson (M. L.). — *Education of defectives in the public schools.* N. Y. World Book Cy, 1917.

Anderson (V. V.). — *The psychiatric clinic in the treatment conduct disorders of children and the preventions of juvenile delinquency.* N. Y. The Nation. Comm. for M. H., 1923.

— *Education of mental defectives in State and private institutions and in special classes in public schools in the United-States.* M. H., janvier 1921, p. 85.

— *A study of the data on the results gathered from repeted mental examinations of 200 defective children, etc.* J. of appl. Ps., 1923, p. 54.

Apert. — *Les enfants retardataires.* Paris, Baillière.

Baker (S.). — *État psychique des arriérés scol.* Med. Rec. 1914, p. 64.

Balthazard. — *Represion y anormales.* Riv. de Criminologia, Psiq. y Med. Leg., mai-juin 1924, p. 264.

Bernstein. — *Colony and extrainstitutionnal care for the feebleminder.* Ment. Hyg., janvier 1920.

— *Colony and Parole Care for Dependants and Defectives.* M. H., July 1923, p. 449.

Berry (C. S.). — *The case for the mentally retarded.* M. H., oct. 1925, p. 725.

Baumel (L.). — *Anormaux et arriérés.* L'enfance anormale, 1912, p. 125.

Binet (A.). — *Le problème des enfants anormaux.* Revue des Revues.

Binet et Simon. — *Enquête sur le mode d'existence des sujets sortis d'une école d'arriérés.* Année Psychol., 1905, p. 137.

— *Sur la nécessité d'établir un diagnostic scientifique des états inférieurs de l'intelligence.* Année Psychol. 1905, p. 163.

---

(1) Pour certaines indications bibliographiques, en particulier pour celles relatives à la méthode des tests chez les enfants anormaux, se reporter à l'index de la deuxième partie; pour plusieurs autres, relatives aux enfants délinquants, à l'index du chapitre V de la cinquième partie.

BINET et SIMON. — *Méthodes nouvelles pour le diagnostic du niveau intellectuel des anormaux.* Année Psychol., 1905, p. 191.
— *Application des méthodes nouvelles au diagnostic du niveau intellectuel chez les enfants normaux et anormaux, etc.* Année Psychol., 1905, p. 245.
— *Les enfants anormaux.* Paris, Colin, 1907.
BLUMGART (L.). — *Observations in mal-adjusted children.* M. H. Ap., 1921, p. 327.
BOBERTAG (O.). — *Korrelationsstatistische Untersuchungen über die Unterrichtsleistungen höherer Schüler.* Ztschr. f. a. Psych. u. psycho. Sammelforschung. T. X., 1915, p. 169.
BOURNEVILLE. — *Les enfants anormaux.* Cong. int. de l'éduc. Liége, 1905.
BOVET. — *Enfants vagabonds et conflits mentaux.* J. de Psych. n. et pathol., 1924, p. 236.
BURR (C. W.). — *State care of the feeble-minded.* Arch. Ped., 1918, p. 77.
CAMPBELL (M.). — *The subnormal child, etc.* Ment. Hyg., janvier 1917.
— *Nervous children and their training.* Ment. Hyg., janvier 1919.
CAROTHERS (F. E.). — *Psychological examination of College students.* Ar. of. Ps., 1921.
CHARON et COURBON. — *Anomalies psychiques de l'enfance et maladies somatiques.* L'Encéphale, 1911, p. 552.
CLAPARÈDE. — *L'éducation des enfants anormaux.* 1 vol., 1924.
CLARK (L. P.). — *Prevention of feeblminded ness.* M. H., janv. 1918, p. 23.
— *A psychological study of some mental defects in the normal dull adolescent.* Med. rev., 1921, vol. 99, p. 991.
COLE (E. Blanche). — *The problem of social adjustement following epidemic encephalitis in children.* M. H., oct. 1924, p. 977.
COLLIN (A.). — *Le retard essentiel chez les enfants.* Paris.
— *Le développement de l'enfant. Retard simple essentiel et précocité de l'enfant de deux à quatre ans.* Paris, Doin, 1913. R. N., 1913, t. II, p. 669.
— *L'enfance du débile intellectuel. Réactions antisociales du débile intellectuel, en fonction de la débilité intellectuelle.* Ann. Méd.-Psychol., 1919, p. 81 et 200.
— *Le dépistage des anormaux psychiques à l'école maternelle.* Bull. de l. L. d'H. M., novembre-décembre 1922, p. 85.
— *Les enfants nerveux. Diagnostic. Pronostic. Aptitudes.* Paris, Baillière, 1924.
COLLIN (A.) et ALEXANDRE (G.). — *Un vœu médical pour le fonctionnement des tribunaux d'enfants.* Soc. de Psychiâtrie de Paris. Séance du 15 avril 1914. Anal. dans l'Encéphale, 1914, 1er semestre, p. 551.
COLLIN (A.) et ROLLET. — *Traité de médecine lég. des enfants.* Paris, Delagrave.
COLLIN et Mlle TOBOLOWSKA. — *Protection des enfants élevés par des parents névropathes.* Soc. de Méd. lég. d. F., 8 janv. 1925.
COLLIN et H. SELLIER. — *Projet d'assistance aux insuffisants psychiques vivant en liberté.* Ann. de Méd. Lég., 1925 p. 436.
COLLOT. — *Les pupilles de l'assistance publique. Anormaux psychiques en liberté.* Thèse Méd. Paris, 1922.

Courbon (P.). — *Thérapeutique de l'arriération mentale.* La Médecine, 1923.

Damaye. — *Essais de diagnostic entre les états de débilité mentale.* Paris, Steinheil, 1903.

— *Mesure de l'intelligence chez les arriérés.* Écho médical du Nord, 5 juin 1910, p. 280.

Davidson. — *Mental defectives.* Australasian med. Gazette, Sydney, 1912.

Dealey (G. E.). — *Problem children in the early school grades.* J. of abn. Ps., 1923, p. 124.

Decroly. — *Organisation des écoles et institutions pour les arriérés pédagogiques et médicaux.* Bruxelles, Soc. protectrice de l'enfance anormale, 1905.

— *Classification des anormaux.* Congrès int. de l'Education. Liége, 1905.

— *Contribution à l'étude de l'arriération mentale, etc.* Ann. de la Soc. roy. de Méd. de Bruxelles, 1905.

— *Examen affectif des anormaux.* Anal. par Janson, in Inf. des Alién. et des Neur., 1905.

Decroly et Buyse. — *L'Enseignement spécial et l'assistance aux enfants anormaux aux États-Unis.* Bruxelles, 1924.

Dekock et Sécelle (Mmes). — *L'éducation des enfants anormaux et arriérés.* Paris, Maloine, 1920.

Dupouy (R). — *Enfants arriérés.* L'enfance anormale, 1912, p. 67.

— *Des services ouverts pour enfants anormaux et arriérés.* La Prophylaxie mentale, 1925, p. 55.

Düring (Von). — *Beurteilung der jugendlichen Psychopathen.* Münch. Med. Woch., 1919, LXVI, p. 427.

Éditorial. — *Discussion sur les anormaux.* Bull. de la Soc. de Méd. légale, 39e année, 2e série, T. IV, 1907.

— *Hygiène mentale.* Informat. des Alién. et des Neur., 1921-1925.

Elwood. — *Fortifying the child against mental disorders.* N. Y. M. J., 1918., CVII, p. 486.

Epstein (J.). — *The abnormal child.* Med. Times (N. Y.), 1918, p. 66.

Eulenburg (A.). — *Kinder und Jugendselbstmorde.* Sammlung zwangloser Abhandlungen an dem Gebiete der Nerven und Geisteskrankheiten. T. X., Heft 6, 1914.

Fay (H. M.). — *Une méthode pour le dépistage des arriérés dans les grandes collectivités d'enfants à l'âge scolaire.* Bull. de la Ligue d'Hyg. ment., 1923, p. 60.

Fernald (W. E.). — *Feeblemindedness.* M. H., oct. 1924, p. 964.

Ferrari. — *Les diminués psychiques jeunes. Règles pratiques de prophylaxie sociale.* Riv. di Psicol., 1923, janv. et décemb.

Figueria. — *Desenvolvimento mental da primeira infancia.* Brazil Med. R. de. J., 1918, XXXII, p. 22.

Frères E. D. D. — *L'éducation sensorielle chez les enfants anormaux.* Gand, 1922.

Fuller (E. W.). — *Extra-institutional care of mental defectives.* M. H., oct. 1921, p. 828.

Glueck (B.). — *The concept « Nervous child ».* The American J. of Psychol., janv. 1924.

GOOD (A.). — *Nervosität u. Erziehung.* Ztschr. f. d. Behandl. Schwachsinn, Halle, 1921, p. 163 et 186.

GORDON et LOOMIS-BELL (A. L.). — *Étude radiologique de là selle turcique chez les enfants anormaux.* Endocrinology, t. IX, nº 4, juill. 1925.

GRIMBERT (C.). — *Le retard simple généralisé ou électif des fonctions nerveuses et mentales de l'enfant.* Thèse Paris. 1922.

GRZEGORZEWSKA (M.). — *Le quotient d'intelligence dans l'échelle de Binet. Sa valeur diagnostique.* Szkola Specjalna, 1924, p. 27 (Polonais).

HABRICH (J.). — *Ueber die Entwickelung von der Abstraktionsfähigkeit von Schülerinnen.* Ztschr. f. ang. Psy. u. psy. Sammelforschung, t. IX, 1915, p. 189.

HAINES (T. H.). — *Special training facilities for mentally handicapped children in the public day schools of the United-States 1922-1923.* M. H., oct. 1924, p. 893.

HALLER (Victorine). — *Du choix des tests dans la détermination pratique de l'âge mental.* Essai de classification et recherches expérimentales chez les arriérés. Thèse Méd. Nancy, 1924.

HAMAIDE (Mlle A.). — *La méthode Decroly.* Neufchâtel, Delachaux et Nestlé, 1922.

HASTINGS (G. A.). — *Registration of the feebleminded.* M. H., oct. 1918, p. 534.

HELLPACH (W.). — *Die Kategorien der seelischen Abnormiesierung.* Monatsch. f. Psych. u. Neur., t. 43, 1918, p. 95.

HEUYER. — *Mesures à prendre pour l'assistance sociale des anormaux.* Congrès d'hygiène scolaire de langue française. Paris, avril 1921.

— *Nécessité de médecins inspecteurs spécialisés pour l'examen des enfants anormaux dans les écoles maternelles et primaires.* Bull. de L. L. d'H. M., nov.-déc. 1922, p. 86.

— *Leçon inaugurale du cours annexe de neuro-psychiâtrie infantile.* 12 janvier 1926. Paris, 379, rue de Vaugirard.

HOFFMANN. — *Vergleichende Intelligenzprüfungen an Volksschülern u. Vorschülern.* Ztschr. f. ang. Psy. u. psy. Sammelforschung. T. VIII, 1914, p. 102.

HOFFMANN u. REICH (B). — *Vergleichend psychologische Untersuchungen über Aufsätze von Schülern u. Schülerinnen der Volksschule.* Ztschr. f. a. Psychol. u. Psy. Samm., t. IX, 1915, p. 480.

HOVEN. — *Le dépistage précoce des anormaux.* Arch. Méd. Belges, sept. 1924, p. 749.

HYDE (G. E.). — *Recognition of pre-psychotic children by group mental tests.* An. J. of Insanity, 1922, p. 43.

JACOBY (A. L.). — *Mental Hygiene problems of maladjusted children as seen in a public clinic.* Ment. Hyg., 1921, p. 813.

JAROSZYNSKI. — *A propos de l'éducation des enfants nerveux.* Szkola Spcjealna, Varsovie, 1924, T. I, p. 8 (Polonais).

KENWORTHY. — *Extramedical service in the management of misconduce problems in children.* Ment. Hyg., oct. 1921, p. 274.

KLIENEBERGER (O.). — *Ueber Pubertät und Psychopathie.* Grenzfragen des Nerven u. Seelenlebens, tome XV, 1914, Heft 95.

Kulmann. — *The results of repeated mental re-examination of 639 feebleminded over a period of ten years.* J. of. Appl. Ps., 1921, p. 195.

Lahy. — *La sélection scientifique des enfants bien doués.* La Prophylaxie Mentale, 1925, p. 102.

Laignel-Lavastine. — *Les psychopathes hérédosyphilitiques.* Conférence de la syphilis héréditaire, 5-7 oct. 1925. Presse Méd., 14 oct. 1925.

Laurent (A.). — *Les lois de la croissance et l'éducation physique.* La médecine infantile, nov.-déc. 1894.

— *L'arriération et la démence précoce.* Communication au Congrès des Méd. alién. de langue française. Amiens, 1911.

— *Les arriérés scolaires d'après un ouvrage récent.* Ann. Méd.-Psych., 1913, vol. IV, 10e série, p. 235.

Lazar (E.) u. Peters (W.). — *Rechenbegabung und Rechendefeckt bei abnormen Kindern.* F. der Psychol. u. ihrer Anwendungen, 1915, p. 167.

Lévy-Suhl (M.). — *Der Zweck der Strafe in der Auffassung jugendlicher Angeklagten.* Ztschr. f. ang. Psychol. u. psy. Samm., t. IX, 1915, p. 245.

Lévy et Tulchin (S. H.). — *The resistance of infants and children during mental tests.* J. of. exp. Ps., 1923, p. 304.

Ley. — *Rapport général conc. la question des enfants anormaux.* Congr. Liége, 1905.

Lionard (A.). — *A Parent's study of children's lies.* Ped. Sem., 1920, p. 105.

Lipmann (O.). — *Intelligenzmessungen zum Problem der schulischen Differenzierung Methodol. u. experiment. Beiträge.* Ztschr. f. a. Psych. u. Psy. Samm., 1918, p. 354.

Lobsien (M.). — *Prüfung der Aufmerksamkeit an Kindern mit der Münsterberg Schlittenmeth.* Zschr. f. a. Psych. u. s. w., 1918, p. 40.

Mac Cready and E. Bosworth. — *Feeble-minded and backward children.* Internat. clin., 1922, p. 118.

Major (G.). — *Zur Prophylaxe jugendlichen Schwachsinns.* ztschr. f. psychol. u. psy. Med. Stuttg., 1916, VII, p. 225.

Manheimer (M.). — *Troubles mentaux de l'enfance.* Paris, Société des éd. scientifiques, 1899.

Margis (P.). — *Bemerkungen zu den Bobertag'schen Korrelationsuntersuchungen über die Unterrichtsleistungen höherer Schüler.* Ztschr. f. a. Psychol. u. Psych. Sammelf., t. 10, 1915, p. 188.

Mascioka (Angel A.). — *Los debiles de espiritu.* Thèse Médecine, Buenos-Ayres, 1918.

Mateer. — *The instable child.* N. Y., Appleton and Co. 1924.

Melcior y Farre. — *Los ninos anormales en medicina social.* Brochure Barcelone, 1911. Extrait de la Gaceta medica catalana. Anal. in Annal. Méd.-Psy., 1913, IV, 10e série, p. 111.

Merrill (Maud). — *The relation of intelligence to ability in the « tree R S » in the case of retarded children.* Sept. 1921.

Meusy (Mme). — *Notes sur l'éducation des enfants arriérés à l'école de la Salpêtrière.* Année Psychol., 1905, p. 83.

MINKOWSKI (E.). — *Impressions psychiatriques d'un séjour à Zurich*. Ann. Méd.-Psychol., 1923, t. I., p. 110.

MONTESSORI (Mme). — *La psychologie expérimentale appliquée à la rééducation des anormaux.* Encéphale, 1923, p. 94.

MORSELLI. — *Il nervosismo nella scula.* Case editrice Lattes, 1923.

MOURGUE. — *Hygiène mentale.* Informat. des alién. et des neur., 1925.

NATHAN. — *Les anémies scolaires.* Paris, Nathan, 1913.

NATHAN et DUROT (H.). — *Les arriérés scolaires.* Paris, Nathan, 1913.

NOBÉCOURT (P.) et SCHREIBER (G.). — *Hygiène sociale de l'enfance.* Paris, Masson, 1921.

PAUL-BONCOUR. — *Excitation cérébrale infantile et instabilité psychomotrice de l'écolier.* Progrès médical, 16 août 1919, p. 322.

PERNAMBUCANO (U.). — *Classifiçao das crèanças anormals a parada do desenvolvimento intellectual e suas formas, a instabilitade e a asthenia mental.* Pernambuco, 1918.

PETER (R.) et STERN (W.). — *Die Auslese befähigter Volksschüler in Hamburg.* Hamburger Arbeiten sur Begabungsforschung, 1919, n° 1.

PHILIPPE et PAUL-BONCOUR. — *Les anomalies mentales chez les écoliers.* Paris, Alcan, 1905.

— *L'éducation des anormaux.* Paris, Alcan, 1914.

PRUFFER. — *Die Kinderlüge, ihr Wesen, ihre Behandlung und Verhütung.* Berlin, Teubner, 1921.

QUEYRAT. — *Séquelles psychopathiques de l'hérédosyphilis.* Conférence de la syphilis héréditaire. Paris, 5-7 octobre 1925.

RABINOWITSCH (S.). — *Resultate der experimentellen Untersuchungen von Kindern nach der Kurzen von Rossolimo.* Ztschr. f. a. Psychol. u. psych. Sammel. t. XIII, 1918, p. 210.

RÖMER. — *Associationsversuche an geistig zurückgebliebenen Kindern.* Fortschritte der Psychologie u. ihrer Anwendungen, 1915, p. 43.

ROOT (W. T. J, R.). — *A socio-psychological study of fifty-three supernormal children.* Ps. Mon., 1921, XXIX.

ROSSOLIMO (G.). — *Zur Intelligenzprüfung der Zurückgebliebenen (Eine kurze Methode).* Ztschr. f. a. Psych. u. Psy. Sammel., 1918, p. 202.

ROUBINOVITCH. — *Le sauvetage des intelligences par la transplantation familiale.* La Prophylaxie Ment., 1925, p. 72.

— *La loi du 24 juillet 1889 et la protection des enfants élevés par des parents psychopathes.* Soc. d. Méd. lég. de F., 1925.

SACHS. — *Traité des maladies nerveuses des enfants.* Trad. italienne par L. Colombo. Milano, F. Valardi.

SANTE DE SANCTIS. — *Types et degrés d'inuffisance mentale.* Année Psychol., 1900, p. 70.

SCHOLTZ et GREGOR. — *Les enfants anormaux.* Berlin, 1922.

SCHRÖBER (E.). — *Die Entwickelung der Auffassungskategorien beim Schulkinde.* Arch. f. d. ges. Psychol., t. 30, 1914, p. 1.

SCHULTZ (J. H.). — *Psychotherapie und Erziehung.* Iena, Fischer, 1921.

SCHUSSLER (H.). — *Ist die Behauptung Meumanns richtig : Kinder können im allgemeinen vor dem 14. Lebensjahre nicht logisch schliessen?* Ztschr. f. a. Psychol. u. Psy. Samm., t. XI, 1916, p. 430; t. XIII, 1918, p. 224, et t. XV, 1919, p. 33.

SCHWAB. — *General consideration a. classification of mentally defective child.* Missouri State med. Assoc. J., janvier 1913.

SCOVILLE. — *Demonstration child guidance clinics.* Rap. du Nat. Comm. f. H. K., oct. 1923, sept. 1924.

SÉCELLE et DEKOCK (Mmes). — *L'éducation des enfants anormaux.* Paris, Maloine, 1923.

SIMON et VERMEYLEN. — *Une des formes de l'enfance anormale : la débilité mentale.* Cong. des Méd. alién. et neur. de France et des pays de langue française. Bruxelles, 1924.

SINCLAIR. — *Mental defectives.* Australasian med. Gazette, Sydney, 12 oct. 1912.

SOUTHARD (E. E.). — *Suggestions in the nomenclature of the feeblemindedness.* M. H., oct. 1918, p. 505.

STERN (E.). — *Psychologie der straffälligen Jugend.* Ztschr. f. d. ges. Strafrechtswissenschaft, 1921.

— *Beiträge zur Intelligenz- und Eignungsprüfung Minderbegabten.* Z. f. g. N., mai 1919.

STERN (W.). — *Zum Vergleich von Vorschülern und Volksschülern.* Ztschr. f. ang. Psychol. u. Psych. Sammel., t. VIII, 1914, p. 121.

— *Der Intelligenzquotient als Mass der kindlichen Intelligenz, insbesondere der unternormalen.* Ztschr. f. a. Psychol. u, psy. Sammel., t. XI, 1916, p. 1.

STIER. — *Ueber Erkennung und Behandlung der Psychopathie bei Kindern u. Jugendlichen.* Ztschr. f. a. Psyc. u. Neur. Berlin, 1919, XLV, p. 350.

SUTTON. — *Feeble-minded classification and importance.* Australasian med. Gazette. Sydney, 1912.

TAFT (J.). — *Supervision of the feebleminded in the community.* M. H., juill. 1918, p. 434.

THOMA. — *Leicht abnorme Kinder.* Ctralbl. f. Nervenheil-Kunde u. Psychiatrie, janvier 1905.

TREADWAY. — *Feeble-minded children.* Med. Brief. St. Louis, 1918, XLVI, p. 638.

TUCKER (B. R.). — *Nervous children ; prevention and management.* Boston, R. G., Badger, 1916, p. 147.

VAISSIÈRE (DE LA). — *Le mensonge chez l'enfant.* Le Jardin d'enfants, 1912, n° 23.

VERMEYLEN. — *Les débiles mentaux. Étude expérimentale et critique.* Paris, 1923, 1 vol.

— *L'organisation d'une section pour enfants anormaux à la Colonie de Gheel.* Ann. Méd.-Psy., octobre 1924, p. 264.

VIDONI. — *Un gruppo di delinquenti minorenni studiati col metodo « Binet-Simon ».* Riv. di psyc., 1921, p. 181.

WAGNER (P. A.). — *Das freie Zeichen von Volksschulkindern.* Ztschr. f. an. Psychol. u. Psych. Sam., t. VIII, 1914, p. 1.

WAHL. — *Les débuts de l'assistance aux enfants anormaux.* Brochure de la Bibliothèque historique de la « France Médicale ». Paris, H. Champion, 1913. Anal. in Ann. méd. psy., 1913, IV, 10e série, p. 110.

WAHL. — *L'éducation des anormaux dans la République Argentine.* Informateur des Alién. et des Neur., 1925.

WALLACE (Dorothy). — *Problem of the quasi-delinquent in the schools.* M. H., VIII, janvier 1924, p. 115.

WALLIN (J. E. W.). — *An investigation of the sex, relationship, marriage deliquency and truancy of children assigned to special public school classes.* J. of abn. Ps. 1922, p. 19.

— *Classification for instruction of mentally deficient and retarded children.* M. H., juillet 1924, p. 753.

WATTS. — *Abnormal psychology and education.* London, Allen, Unwin, 1921.

WEISS (Alice) u. SITTIG (O.). — *Ueber primären infantilen Agrammatismus.* Jahrbücher f. psy. u. Neur., p. 1.

WEYGANDT. — *Die leicht abnormen Kinder.* Ctralbl. f. Nervenheilkunde u. Psy., janvier 1903.

WILE. — *Laziness in school children.* Ment. Hyg., janvier 1922.

— « *Good* » *Education and* « *Bad* » *Children.* M. H., janvier 1925, p. 105.

ZINGERLE. — *Les devoirs du médecin dans les écoles auxiliaires et les établissements de redressement.* Jahrbücher f. Psychiat. u. Neurol., 1920, fasc. 2-3.

CHAPITRE IV

LES TOXICOMANIES ENVISAGÉES DU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE MENTALE

Généralités.

On sait que les *exo-intoxications* constituent un élément étiologique important des psychopathies. Certains toxiques sont absorbés accidentellement ou épisodiquement, par exemple le plomb, l'oxyde de carbone, le chloroforme, dans certaines conditions. Mais quelques-unes de ces mêmes substances, et surtout d'autres substances toxiques, sont absorbées intentionnellement, pour satisfaire un besoin impérieux, un entraînement impulsif; ce besoin irrésistible constitue la *toxicomanie;* qui conduit à l'intoxication chronique.

Les principales des toxicomanies sont :

1° La dipsomanie et l'alcoolisme;
2° L'opiomanie, la morphinomanie, l'héroïnomanie;
3° La cocaïnomanie;
4° L'éthéromanie; l'haschichomanie; le tabagisme.
5° La chloralomanie et la chloroformomanie.

Il ne saurait être question de décrire ici les symptômes et les lésions des diverses intoxications (alcoolisme, morphinisme, etc.), on les trouvera dans les traités de pathologie.

Nous n'envisagerons les toxicomanies que du point de vue de l'hygiène mentale; nous étudierons donc l'*étiologie et la psychopathogénie des toxicomanies*, puis les *moyens prophylactiques* à mettre en œuvre pour tenter d'amener leur disparition.

I. — Étiologie et psychopathogénie des toxicomanies.

Les causes des toxicomanies sont multiples; mais la cause fondamentale, nécessaire, seule suffisante souvent, est un

trouble mental : toute toxicomanie est en effet une tendance, une *impulsion* vers l'absorption d'une substance toxique; le toxicomane est surtout un individu qui éprouve le besoin d'absorber un toxique; son déséquilibre psychique est suffisant pour faire taire en lui les forces intellectuelles supérieures de contrôle, sa volonté assez affaiblie pour permettre l'éclosion et l'entretien de la toxicomanie.

Comme dans toute impulsion, dans l'impulsion aux toxiques, le comportement, l'activité psychique sont troublés; comme le dit RÉGIS, ce trouble de l'activité psychique marque un retour vers le pur réflexe; le tonus volontaire est rompu ou très diminué; l' « ancien cerveau » commande, le « nouveau cerveau » étant annihilé.

Toute toxicomanie aboutit, au bout d'un temps plus ou moins long, à l'intoxication chronique, laquelle fortifie le besoin de s'intoxiquer, rend irrésistible la tendance à l'absorption du toxique.

Autrement dit, une toxicomanie, en général d'abord psychique, devient physique et psychique; le besoin du toxique, l'impulsion morbide se rencontrent donc à la fois à l'origine et à l'entretien de l'état toxicomaniaque et la toxicomanie réalise un véritable « cercle vicieux pathologique ».

Ce trouble mental,, cause principale de toute toxicomanie, s'observe en général chez les déséquilibrés psychiques, les pervers, abouliques, impulsifs, et chez des débiles mentaux.

Pour que l'impulsivité morbide trouve à s'objectiver, des causes secondes, occasionnelles, interviennent le plus souvent.

La toxicomanie peut se créer de toutes pièces, par vice, par une sorte de névrose; mais elle est fréquemment consécutive à un traitement par le toxique (morphine, cocaïne, etc.); l'impression de bien-être consécutive à l'ingestion (alcool, opium) ou à l'injection du toxique (morphine, cocaïne, etc.), au fait de le fumer (opium, tabac), donne le désir de renouveler son absorption; la toxicomanie peut être aussi le fait de la contagion, du prosélytisme de toxicomanes, de la curiosité, de l'esprit d'imitation, du snobisme, de certaines professions (médecine, pharmacie), ou du désœuvrement, etc.

La facilité avec laquelle on peut se procurer les toxiques, même la morphine (il y a quelques années surtout), doit être considérée comme un facteur étiologique non négligeable.

Souvent, en particulier pour la *dipsomanie*, le besoin de toxique survient par accès; ces accès sont parfois précédés de prodromes : dépression, découragement, tristesse, préoccupations, et craintes diverses obsédantes, anxiété, anorexie, épigastralgie; puis apparaît le désir du toxique, impérieux, irrésistible; une fois ce désir assouvi, en cachette fréquemment, le calme revient, disparaissant quand un nouvel accès survient. Souvent le plaisir de boire est voulu, recherché, chronique; il s'agit alors d'*alcoolisme* sans dipsomanie.

Il ne semble pas utile de rechercher quelles sont les causes de chacune des toxicomanies; si celles-ci diffèrent par les signes cliniques qu'elles entraînent, lorsqu'elles ont engendré les intoxications chroniques, l'étiologie et la psychopathogénie de toutes les toxicomanies ont les mêmes : cause psychique fondamentale, causes occasionnelles.

Ce que nous venons d'en dire est spécialement vrai pour la dipsomanie qui conduit rapidement à l'alcoolisme; nous n'insisterons pas sur la chloralomanie, la chloroformomanie, l'haschichomanie, assez rares, ni sur l'éthéromanie qui, nous le répétons, reconnaissent les causes que nous avons fixées en considérant la toxicomanie d'un point de vue général.

La *morphinomanie* est une des toxicomanies où les causes occasionnelles ont l'effet le plus indispensable; il est presque toujours nécessaire, pour qu'un individu devienne morphinomane qu'un incident quelconque (névralgie, maladie du tube digestif, etc.) survienne; alors, le besoin de toxique, d'ailleurs particulièrement impérieux bientôt, se crée.

Il y a lieu de distinguer, dans l'étude étiologique de l'*opiomanie* (Libermann, Dupouy), les fumeurs orientaux et les fumeurs européens; les premiers fument l'opium par la seule et puissante contagion de l'exemple, par simple esprit d'imitation; pour les seconds, le grand facteur est encore ici l'exemple (Dupouy); mais versent surtout dans l'opiomanie les Européens rêveurs et imaginatifs, artistes, sensitifs (Georgelin), les névropathes, les déséquilibrés, les impondérés, les abouliques (G. Pichon); les gens positifs sont à l'abri de la tendance, dit Petit de La Villéon; l'ennui, l'oisiveté, le climat chaud et humide ne sont que les causes favorisantes, alors que le déséquilibre mental, plus ou moins accentué, allant du simple « tempérament artiste » à la psychose pério-

dique, ainsi que l'exemple direct ou la contagion indirecte (lectures des chantres de l'opium par exemple), sont les causes réelles de l'opiomanie (Dupouy).

La *cocaïnomanie* est fréquemment une conséquence de la morphinomanie, le morphinomane utilisant la cocaïne pour insensibiliser la peau où il pratique l'injection de morphine; elle semble d'autre part (Rogues de Fursac) avoir fait son apparition en 1878, quand Bentley eut l'idée funeste de traiter les morphinomanes par les injections de cocaïne.

Mais elle survient fréquemment aussi sans cause occasionnelle, par dillettantisme, recherche de sensations neuves, imitation, chez les déséquilibrés ou les abouliques.

Telles sont, esquissées dans leurs grandes lignes, les causes des toxicomanies, auxquelles il faudra s'attaquer, pour tenter la prophylaxie de celles-ci.

Quant à l'analyse psychologique des toxicomanes, elle a été faite à plusieurs reprises. Si nous suivions les psychologues et les psychiatres dans l'analyse détaillée de l'état psychique des toxicomanes, aucun élément étiologique nouveau ne nous serait apporté; nous sortirions du sujet en décrivant la gamme de sensations variées et d'idées parasites et délirantes qui s'observent dans les toxicomanies; cette étude nous prouverait encore que, à la base de toute dipsomanie ou narcomanie, on rencontre un état de déséquilibre mental, intellectuel, moral ou volitif, et, d'autre part, que l'emprise du système nerveux par le poison est progressive et renforce peu à peu l'impulsion morbide elle-même jusqu'à la rendre irrésistible, et cela dans toutes les toxicomanies; il suit de là que le traitement des toxicomanies installées est très difficile et qu'il faut surtout compter, pour voir disparaître ce péril, à la fois individuel et social, sur les mesures prophylactiques.

II. — Prophylaxie des toxicomanies.

1° *La dipsomanie et l'alcoolisme.* — Comme le dit Legrain, la principale des toxicomanies étant représentée par la *dipsomanie* et l'*alcoolisme*, c'est surtout contre cette toxicomanie qu'il faut lutter; d'ailleurs les moyens à employer dans la prophylaxie des narcomanies sont sensiblement les

mêmes que ceux à mettre en œuvre contre la dipsomanie, qui peuvent servir de types.

On sait que c'est surtout aux *États-Unis* que la lutte antialcoolique a été menée avec le plus d'activité.

De juin 1922 à juillet 1924, en deux ans, 6.300 années environ de prison ont été infligées aux États-Unis, ainsi que 1 million de dollars d'amende, pour la répression antialcoolique, l'institution et le maintien du « régime sec ».

Appleton a exposé les conclusions d'une minutieuse enquête faite dans ce pays, au cours de deux voyages, en 1919 et en 1921. La prohibition de l'alcool aux États-Unis est le résultat de vingt ans d'efforts soutenus et de luttes incessantes, destinées à éclairer l'opinion publique. En 1915, le corps médical raya complètement l'alcool de la liste des médicaments officiels de la pharmacie américaine. Puis, l'accession des femmes à l'électorat fut une garantie efficace de succès.

En 1918, 27 États avaient déjà proscrit l'alcool lorsque le Parlement (Chambre et Sénat) vota à une majorité considérable la prohibition de la fabrication, de la vente, du transport, de l'importation, de l'exportation, de toute liqueur enivrante. Sur les 48 États, 3 seulement refusèrent la ratification législative indispensable.

En dépit des fraudes, la quantité de boissons alcooliques actuellement consommée en Amérique est infime comparée à celle qui se buvait il y a quelques année Les arrestations pour ivresse publique ont décru de 70 %. Sur cet immense territoire peuplé de 110.000.000 d'habitants, il n'y a plus un seul cabaret. La génération nouvelle a presque perdu le goût des boissons alcooliques. La famille ouvrière a été pour ainsi dire restaurée par la réforme.

Avant la guerre, le pourcentage des délirants alcooliques admis dans les asiles publics d'aliénés de l'État de New-York dépassait 6 %; en 1920, il a été à peine supérieur à 1 %. Suivant Hildreth, les cas d'aliénation mentale dans le pays tout entier ont diminué de 60 %. Il en est de même pour la diminution des décès. La criminalité a baissé de 45 % en moyenne dans l'ensemble de l'Union. L'effet a été surprenant en ce qui concerne les délits contre l'enfance et les délits des enfants. Le nombre des affaires soumises aux tribunaux pour enfants a décru de 80 % (Pollock et E. M. Furbusch).

La misère, enfin, a très sensiblement diminué; l'épargne s'est accrue dans des proportions notables.

L'Amérique, conclut M. Appleton, a donné au monde, au cours de cette lutte, un exemple d'énergie collective de persévérance et de ténacité probablement unique dans l'histoire des sociétés.

En Europe, des efforts ont également été tentés et ont donné des résultats intéressants :

En Allemagne, une loi a été promulguée en 1924; elle assimile les sociétés privées et les clubs aux débits de boisons; elle limite strictement les heures d'ouverture et de fermeture des uns et des autres; elle soumet l'ouverture de ces établissements à des mesures précises.

Kraepelin a publié en 1920 quelques graphiques figurant les admissions à la clinique psychiatrique de Münich. Ils montrent une diminution des psychoses alcooliques, de 15 % en 1914 à 3 % en 1919. En 1910, il y eut 300 admissions d'éthyliques à la clinique; ce chiffre tombe à 43 en 1919. Kraepelin pense que ce résultat est dû presque entièrement à la nécessité, née de la guerre, de réduire la quantité d'alcool que contient la bière.

L'alcoolisme est en Allemagne en augmentation depuis la guerre; cette augmentation s'observe surtout chez les femmes; parmi les boissons spiritueuses c'est l'eau-de-vie qui est surtout en cause; l'initiative privée (Ligue allemande antialcoolique, Section antialcoolique de la Croix-Rouge) est plus active que l'action gouvernementale (Mourgue).

En *Autriche*, le mouvement évolue vers l'abstinence absolue.

La Société antialcoolique de Vienne, soutenue par la municipalité, a introduit l'enseignement antialcoolique dans toutes les écoles. Le mouvement scoutiste lui vient en aide, l'abstinence absolue d'alcool étant à la base du scoutisme (Mourgue).

En 1919, la *Belgique* a adopté une loi de prohibition partielle qui limite la vente des boissons alcooliques et le droit de les distribuer. Boulanger, étudiant cette loi, a montré, par des documents ministériels et des statistiques de certains hôpitaux, que la consommation des boissons distillées est de 35 à 45 % de celle d'avant-guerre; le nombre des éta-

blissements débitant des spiritueux a passé de 200.000 (1914) à 118.000 (1923); le nombre de cas de delirium tremens traités à l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles, qui était de 45 à 50 en 1912, 1913 et 1915, est de 22 et 25 en 1920 et 1923; en 1913 les asiles municipaux contenaient 6.000 vagabonds, en 1923 leur nombre était de 2.000; dans les prisons civiles le nombre des délinquants incarcérés a passé de 5.000 à environ 4.000, quoique maints facteurs sociaux tendent à faire augmenter leur nombre.

On sait, d'autre part, que, en Belgique, on ne peut plus avoir de verres d'alcool dans les brasseries et cafés, et que l'on doit acheter un minimum de 2 litres d'alcool à la fois chez l'épicier.

En 1914, l'alcoolisme fournissait de 15 à 20 % sur le total des psychoses. En 1922, il n'en fournissait que 5 à 10 %. De plus, il y a moins d'hommes internés qu'en 1914, tandis qu'il y a autant de femmes (Boulanger).

La loi belge de 1919 prohibant la vente de l'alcool au détail a donc fait diminuer la fréquence des psychoses alcooliques.

Le délégué de la *Pologne* à la Société des Nations a communiqué une note relative à l'influence de la prohibition de l'alcool pendant la guerre mondiale sur le nombre et l'évolution des maladies psychiques en Pologne. Cette note fait ressortir clairement l'influence favorable de la prohibition, édictée dès la mobilisation par le gouvernement russe, sur le nombre et la gravité des psychoses alcooliques et des délits alcooliques.

Un riche négociant d'Osaka (*Japon*) a fait don d'une somme d'environ 500.000 francs pour la création, dans une université japonaise, d'une chaire ayant pour objet l'étude de l'alcool dans ses rapports avec la lutte antialcoolique. Les États-Unis ont, d'ailleurs, précédé le Japon dans cette voie, la Société américaine pour l'étude de l'alcool fondée en 1921 par Richmond Hobson ayant fait la même proposition.

Catalan a proposé, en *République Argentine*, que « outre les individus séquestrés d'office à la suite d'une peine purgée pour des délits dans lesquels l'alcool a joué un rôle, soit admis le placement à titre volontaire, par la requête des parents, ou même des victimes des alcooliques, après examen et enquête. En cas d'urgence le placement serait fait à titre

provisoire avant cette enquête. Pour l'entretien on prélèverait 20 % sur les droits payés pour les boissons alcooliques et sur les patentes des débitants et le produit des amendes. L'enseignement antialcoolique serait obligatoire dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire. Sous peine d'amende il serait défendu aux débitants de donner à consommer aux mineurs ou à des personnes ivres. L'ivresse serait punie d'une amende de 200 à 100 pesos, doublée en cas de récidive » (WAHL).

En *France*, peu de progrès ont été obtenus. Pourtant de nombreux médecins philanthropes, législateurs se sont occupés de la question.

Sur la demande de Henri SELLIER, le Conseil général de la Seine s'est montré favorable en 1921 à une proposition tendant à l'affectation de la propriété départementale de Lurcy-Lévy à la création d'un centre de désintoxication des alcooliques.

Comme le dit TOULOUSE, il est peu probable que des mesures radicales telles que celles édictées aux États-Unis puissent être votées en France.

Puisque, dit cet auteur, on ne peut empêcher la consommation de l'alcool, il faut essayer de la restreindre, et d'abord la rendre moins dangereuse en n'autorisant que la vente des meilleurs produits, de l'alcool rectifié; il préconise, de plus, la relégation hors de France des alcooliques incorrigibles; il croit à l'efficacité de l'exemple et des sociétés de tempérance, sources de la foi dans l'abstinence absolue.

Les alcooliques, remarque HERBLAND-MORIS, ne viennent pas souvent d'eux-mêmes consulter le psychologue et il faut autre chose que les conseils de ce dernier pour apporter dans les milieux où ils sévissent des changements radicaux. C'est le rôle des visiteurs à domicile de s'enquérir de tous les moyens pratiques pour arriver au résultat, d'obtenir des intéressés quelques sacrifices, mais surtout de leur faire obtenir, par compensation, des avantages matériels (changements de situation, améliorations matérielles diverses) qui leur rendront possibles ces renoncements.

Cette action victorieuse de la visiteuse, éclairée et appuyéee par le psychiatre de son dispensaire, est maintenant connue en Amérique; elle doit le devenir en France.

Suivant Benon, la propagande antialcoolique représente une des propagandes les plus ingrates qui soient. Elle est en effet souvent ou bien considérée comme puérile et inutile, ou bien trop active, trop radicale; elle porte alors à faux, comme le dit le même auteur. Aussi, conclut Benon, ce qu'il faut, c'est non pas faire reposer la propagande antialcoolique sur l'exploitation dramatique de sentiments épisodiques et discutables, mais tendre à une démonstration rigoureuse, faire toucher du doigt les faits, les réalités, intégrer cette propagande dans l'éducation générale nationale.

Duclaux avait déjà émis des idées analogues et préconisé :

1° La répression de l'alcoolisme : amendes, prison, largement distribuées aux alcooliques et aux ivrognes;

2° L'extension des sociétés de tempérance et des ligues contre l'alcoolisme, l'enseignement antialcoolique dans les écoles;

3° Enfin, et surtout, l'appel à la « discipline intérieure », au respect de soi-même et de la parole donnée, à la contrainte morale, sans négliger des leviers tels que l'exemple de camarades que l'alcoolisme a fait sombrer, le souci de l'opinion, l'appât d'avantages à déterminer si l'alcoolique parvient à se corriger.

Pour Rémy, quatre grands moyens sont à mettre en œuvre : quadrupler les droits sur l'alcool; supprimer les bouilleurs de cru; faire l'éducation des individus, surtout en leur faisant voir, grâce au cinéma, à l'image, les scènes dramatiques de l'alcoolisme, et en donnant une grande publicité aux drames réels qu'il provoque; enfin interner les buveurs d'habitude.

Cadéac, ainsi que Cazeneuve, pour lequel l'usage des apéritifs anisés est la cause de la recrudescence récente de l'alcoolisme, estiment que la suppression totale des apéritifs à essence et l'abolition des privilèges des bouilleurs de cru seraient deux mesures efficaces.

D'après Vervaeck, les principaux moyens à employer sont : l'éducation du monde médical surtout au point de vue déontologique; l'éducation des adolescents dans toutes les écoles; l'éducation du public par une propagande sobre et scientifique qui évitera de devenir une initiation.

Les grands principes qu'édicte Legrain sont les suivants :

1° Les individus non atteints par une toxicomanie doi-

vent substituer leur énergie à celle des stupéfiés, en raison du principe social que c'est au fort à se substituer au faible ou à l'aider;

2o Dans la lutte contre les stupéfiants, aucune modération n'est de mise; un lien étroit et obligatoire doit relier tous les citoyens;

3o Pour réaliser cette lutte, il faut d'abord savoir, pour agir;

4o L'action suivra et accompagnera l'éducation.

LEGRAIN développe surtout les deux derniers principes : « Savoir pour agir », dit-il; tout d'abord les individus, ignorants ou profiteurs, qui croient aux vertus de l'alcool ou qui vivent de l'alcool, doivent savoir que l'alcool est un poison; de plus il sera enseigné à tous (et vulgarisé) que tout breuvage contenant de l'alcool est de « l'alcool »; et cet enseignement, cette éducation seront dispensés par la parole (conférences, cours, enseignement dans les écoles, croisades, etc.), le tout mené soit par les pouvoirs publics, soit par l'initiative privée, par les écrits (livres scientifiques, périodiques, tracts, affiches, manuels, images, estampes, pamphlets, etc.), et par l'exemple (sociétés de tempérance, de variétés innombrables, mais toutes efficaces, groupements divers, congrès, etc.).

« L'action suivra et accompagnera l'éducation » : cette action sera exercée par tous, sous la forme de conseils, et surtout d'exemple; elle sera exercée, en particulier, par la mère de famille, qui conseillera et retiendra son mari, ses fils, bannira du foyer les boissons alcooliques; par le médecin, qui devra être lui-même un abstinent pour donner l'exemple, ne prescrira rien où se trouve de l'alcool, sera radical dans ses avis, ses conférences : pas d'alcool; enfin par les maîtres, les hommes de religion, les hommes de loi, les patrons et employeurs, les officiers, etc.

LEGRAIN montre que le buveur mérite plus la pitié que le mépris, mais la société doit se protéger de lui, de même qu'il doit être protégé et soutenu. Tout un réseau curateur et prophylactique l'entourera : les encouragements, la fourniture de travail, les secours et prêts surveillés, le placement dans des services hospitaliers, la reconstitution du foyer familial, seront les moyens d'ordre curateur à mettre en œuvre

pour favoriser la guérison de la toxicomanie; le dépistage des buveurs au début, l'examen et la surveillance des enfants prédisposés ou soumis aux exemples néfastes, le dressage du milieu, les conseils aux familles, la création de foyers et cercles tempérants seront les moyens d'ordre prophylactique qui permettront d'éviter l'apparition des habitudes mauvaises et des tendances toxicomaniaques. Et qu'il soit bien entendu que tout cela sera tenté dans les collectivités les plus variées : familles, ateliers, usines, administrations, armée, écoles, prisons; que cette action, pour être efficace, doit être le reflet de tous ceux ayant le sentiment de la responsabilité collective, de toutes les actions bienfaisantes, de toutes les compétences (LEGRAIN).

De même que PATON s'élève contre la prohibition de l'alcool aux États-Unis, LEGRAIN pense, avec beaucoup d'autres aliénistes et hygiénistes, que la « manière forte » en l'espèce est ou deviendra inopérante, que seule la persuasion, l'instruction doivent amener la suppression des boissons alcooliques.

LEGRAIN estime en somme que les facteurs coercitifs ont fait fiasco; sauf dans les pays (Finlande surtout, partiellement aux États-Unis) où la loi est l'expression de la volonté bien arrêtée de tous ou de la très grande majorité des citoyens. Encore faut-il que ces facteurs coercitifs se résument dans la seule mesure opérante : la prohibition totale de toute boisson distillée ou fermentée; la limitation du nombre des débits, les règles d'ouverture et de fermeture des cafés, l'institution des monopoles, la taxation de l'alcool, sont des demi-mesures vexatoires et insuffisantes. Sans doute ces moyens ne sont pas complètement inutiles, de même que l'organisation des asiles ou refuges de buveurs, et la coercition légale à la sortie de ces refuges; mais il faut mettre surtout notre espoir *dans l'action sociale et individuelle qui convaincra et triomphera des préjugés, des intérêts particuliers, et réformera les mœurs,* ainsi que *dans les moyens économiques favorisant l'écoulement commercial des fruits, l'utilisation industrielle des produits fermentés.*

2° *Les autres toxicomanies : opiomanie, cocaïnomanie,* etc. — Ce qui est vrai pour l'alcool est vrai également pour l'*opium,*

la *cocaïne*, l'*éther*, et même pour le *thé*, le *café*, le *tabac*; le remède réside, là aussi, surtout *dans l'éducation et dans la prohibition volontaire.*

En raison de leur importance, nous insisterons surtout, dans les pages qui suivent, d'abord sur la lutte contre l'*opiomanie* et les *stupéfiants* en général, puis sur la prophylaxie de la *cocaïnomanie* et du *tabagisme.*

Aux *États-Unis*, la lutte contre les stupéfiants est aussi active que celle engagée contre l'alcoolisme.

Le 6 avril 1923 a été saisie, à New-York, la plus grande quantité de morphine qui ait jamais été importée clandestinement aux États-Unis, soit 600 kilogrammes, d'une valeur de plus de 1 million de dollars. L'envoi, apporté par un bateau d'une ligne hollando-américaine, avait été déclaré comme appareils d'éclairage.

Vervaeck a exposé les résultats des enquêtes faites sur l'extension croissante des toxicomanies aux États-Unis. D'après lui, pour qu'il y ait toxicomanie bien établie, et ce fait offre un grand intérêt au point de vue médico-légal et pénal, il faut deux conditions : l'existence de symptômes d'intoxication organique et l'apparition de troubles résultant de la privation du poison.

La toxicomanie est observée en Amérique avec une fréquence croissante, sans distinction d'âge, de sexe, de race, de classe sociale, de culture; l'augmentation, au pénitencier d'Atlanta, des admissions de condamnés pour toxicomanie est de 100 % chaque année depuis 1919. L'usage de l'opium est moins fréquent que celui de la morphine, et surtout de l'héroïne, et la vente clandestine des narcotiques est organisée d'une façon très ingénieuse, dont Vervaeck donne des exemples.

Les sources principales incriminées aux États-Unis sont : la prescription médicale, la suggestion ou l'exemple, la curiosité ou le plaisir. Pour Vervaeck, le problème est infiniment plus complexe : l'habitude du toxique s'acquiert et se maintient à la faveur de prédispositions et de causes, les unes individuelles, les autres sociales. Copeland pense que la prohibition des boissons alcooliques a pu, dans une certaine mesure, favoriser la vogue des narcotiques. Selon lui, « certains alcooliques sont devenus des toxicomanes ». Les

services policiers chargés à Washington de la répression des délits toxiques estiment, au contraire, que la prohibition n'a fait que mettre en évidence le problème connexe de l'usage des narcotiques. Cette dernière opinion est partagée par les fonctionnaires du ministère de la Justice. Vervaeck est d'avis que, sauf dans des cas très rares, la privation de l'alcool ne prédispose pas aux autres intoxications.

L'héroïnomanie fait, dans le Nouveau Monde, une terrible concurrence à la cocaïnomanie européenne et à l'opiomanie asiatique.

Dans le seul État de New-York, 76.000 onces d'héroïne sont vendues chaque année clandestinement, d'après les chiffres mêmes des statistiques officielles de la police.

Les héroïnomanes new-yorkais se recrutent principalement dans les bas-fonds de la société, et la criminalité se développe, aux États-Unis, en rapport direct avec l'augmentation de la consommation d'héroïne.

Un article récent de l'*American Medicine* de New-York signale à l'attention des médecins et du public des États-Unis la notable recrudescence de la consommation d'héroïne dans ce dernier pays.

Au point de vue thérapeutique, l'héroïne n'offre aucun avantage sur la morphine. Elle a le défaut d'être aussi toxique que celle-ci et que la cocaïne, et, au moins outre-Atlantique, de faire chaque jour de nouveaux adeptes. L'héroïnomanie est bien poursuivie par la loi et la police américaines, mais les fraudeurs sont légion.

Le péril toxique s'annonce donc, aux États-Unis, comme très redoutable.

Une tentative administrative d'imposer le traitement des toxicomanes dans un hôpital spécial a soulevé de vives protestations.

La proposition de loi dite *Bill Whitney*, ayant pour but de réprimer la vente et l'ordonnance de stupéfiants, avait été repoussée par la Chambre des Représentants dans l'État de New-York. Les condamnations pour abus de stupéfiants ayant augmenté dans de fortes proportions, un nouveau Bill a été déposé pour permettre un contrôle dans la délivrance des substances toxiques (1923).

Un médecin de l'État de Missouri a été condamné en 1924

à dix ans de prison et 6.000 dollars d'amende pour violation répétée de la « Harrison Narcotic Law ».

Une conférence doit se tenir cette année entre les autorités *fédérales et mexicaines*, pour discuter les moyens d'empêcher la contrebande internationale des stupéfiants. La discussion doit porter sur les mesures de police à élaborer, pour la surveillance efficace de la frontière, comme cela a été déjà fait avec le Canada.

En effet, une conférence analogue a eu lieu, l'année dernière, avec les autorités canadiennes, à Buffalo, et l'entente qui en est résultée a eu d'excellents effets, qui se sont traduits par une décroissance marquée de la contrebande. La saisie de morphine introduite frauduleusement du Canada s'est abaissée de 24.902 onces (l'once vaut 30 grammes) en 1923 à 2.504 onces en 1924; on n'a saisi que 761 onces de cocaïne contre 15.686 durant l'année précédente. Les saisies d'héroïne et de codéine ont aussi considérablement diminué (Mourgue).

Le *Brésil* vient d'adopter une nouvelle loi destinée à supprimer les abus de cocaïne, de morphine et d'alcool. Il a créé également un sanatorium pour le traitement des intoxications par l'alcool ou les narcotiques. La loi a été élaborée par Galdino de Siqueira et approuvée par une commission présidée par le ministre de la Justice.

La nouvelle législation brésilienne sur les stupéfiants et l'alcoolisme date du 6 juillet 1921 et ordonne la création d'un sanatorium pour la cure de désintoxication, soit vis-à-vis des stupéfiants, soit vis-à-vis de l'alcool ou des autres toxiques. Deux sections y seront créées, l'une pour les sujets ayant comparu devant les tribunaux, l'autre pour ceux qui sollicitent librement leur traitement. La loi crée des ressources pour l'entretien de ce sanatorium. La vente clandestine des substances vénéneuses est punie d'une forte amende, celle des stupéfiants de la prison cellulaire de longue durée. L'ivresse habituelle avec désordre est punie d'une séquestration de trois mois à un an. Celui qui favorise l'ivresse habituelle est puni d'amende. Si c'est un commerçant, son établissement doit être fermé de un à six mois. Le fait de vendre de l'alcool en dehors des heures réglementaires ou à un mineur est puni sévèrement (L. Wahl).

En *Italie*, un projet de loi contre le commerce illicite des stupéfiants a été élaboré :

1° Il vise les catégories des personnes responsables, en leur appliquant des peines de plus en plus graves, à mesure que leur responsabilité apparaît plus élevée;

2° Les peines sont variées : réclusion, amende, confiscation, suspension de l'exercice, publication de la condamnation dans un journal choisi parmi les plus répandus;

3° Les peines sont aggravées en cas de récidive, et plus encore en cas de vente à des mineurs.

Binswanger prétend que la législation actuelle réglementant la vente des narcotiques en *Suisse* protège suffisamment ce pays contre la diffusion de la morphinomanie et de la cocaïnomanie. En 1922, dit cet auteur, il n'y a eu, dans tous les asiles suisses, que huit internements pour morphinomanie. Il est opposé à la ratification par le Gouvernement suisse de la convention internationale de l'opium et soutient que les autres pays peuvent se protéger en adoptant les mesures prises par la Suisse.

La *Belgique*, longtemps réfractaire aux toxicomanies, subit comme les autres pays les ravages de l'opiomanie ainsi que de la cocaïnomanie. Le programme répressif proposé par Vervaeck comprend une série de mesures dont plusieurs sont réalisées ou en voie de réalisation, notamment le contrôle sévère de la vente des toxiques au détail (y compris certaines spécialités à propriétés stimulantes ou calmantes), la proscription impitoyable de leur trafic illicite, la surveillance des frontières, enfin des mesures pénales contre les vendeurs clandestins et les délinquants d'origine toxique. L'éducation et la propagande prophylactique doivent se faire par tous les moyens : conférences, journaux, tracts, et s'adresser surtout aux adolescents et aux intellectuels.

Pour les toxicomanes, comme pour les alcooliques, Vervaeck propose, quels que soient et le degré d'irresponsabilité et, s'il y a lieu, la peine infligée, d'instituer une mesure supplémentaire, restrictive de la liberté, et dont la durée dépendrait avant tout de la guérison des habitudes toxiques. Il attire l'attention, en matière de répression ou de délits graves, sur la responsabilité de ceux qui ont favorisé l'état d'intoxication d'autrui : il y a là un fait qui peut, d'après

cet auteur, être considéré comme une provocation à l'empoisonnement, voire même à l'homicide.

Enfin, Vervaeck voudrait que la cure des toxicomanes fût de longue durée; et, en général, comportât l'internement dans un établissement spécial. C'est à l'oubli de cette double condition qu'il faut, d'après lui, attribuer la cause de tant d'échecs thérapeutiques. De plus, les toxicomanes guéris doivent être mis en « liberté surveillée ».

En novembre 1924 a été discutée la question des stupéfiants à la *Société des Nations :*

Vingt-cinq nations, représentant une population d'environ 745 millions d'individus, ont présenté à la Société des Nations des rapports sur leur consommation en opium et dérivés de cette drogue. La quantité totale a été évaluée à 551.548 kilos. La consommation moyenne par tête varie de 1,2 grammes en Suisse, à 0,3 grammes à Haïti. La consommation de l'Inde est la plus considérable avec 364.800 kilos; viennent ensuite les États-Unis avec 61.918 kilos. La consommation par tête est 1,14 gramme dans l'Inde, et 1,56 gramme aux États-Unis. Le but de la conférence de l'opium à la Société des Nations est le contrôle, par des arrangements mutuels, de la production et du commerce de l'opium et autres stupéfiants (Mourgue).

La Commission consultative de l'opium de la Société des Nations a décidé, dans sa séance du 12 janvier 1923, que quatre méthodes différentes devraient être adoptées en vue de déterminer la quantité d'opium ou autres drogues nécessaires pour les besoins médicaux et scientifiques. Lorsque la commission connaîtra le résultat de cette enquête, elle pourra, en comparant ces chiffres avec ceux de la production d'opium dans le monde, arriver à préciser d'une façon exacte les quantités utilisées pour les ventes illicites.

Ces quatre méthodes sont les suivantes :

1° Comparaison pour chaque pays des importations et des exportations;

2° Enquête dans les hôpitaux et les pharmacies;

3° Évaluation des besoins d'après la fréquence des maladies;

4° Statistiques établies d'après les certificats d'importation et d'exportation.

Dans l'examen de cette question, la Commission s'est servie d'un rapport présenté par un sous-comité composé de membres de la Commission d'Hygiène et de la Commission de l'opium. Ce rapport conclut que les besoins médicaux doivent être seuls considérés comme légitimes et qu'il ne saurait en être de même, de l'avis des médecins, de l'usage de l'opium comme stimulant dans les pays tropicaux.

Le représentant de l'Inde a présenté à ce sujet des réserves en signalant l'emploi particulier de l'opium fait par les habitants de ce pays.

L'absence de contrôle dans les ports francs constitue une lacune dans l'établissement d'un contrôle international pour la vente de l'opium et autres drogues. Sur ce point, la commission a accepté les propositions de contrôle faites par la Commission de Transit.

Enfin, la Commission a constaté avec regret le retard que certains gouvernements ont apporté à fournir les informations nécessaires à l'établissement d'un contrôle effectif, et a décidé de demander au Conseil de la Société des Nations de prier ces gouvernements de communiquer leurs statistiques, en particulier, celles qui se rapportent à la production de la cocaïne et à l'usage de l'opium en Extrême-Orient.

La Commission de la Société des Nations, qui est chargée des mesures à prendre pour appliquer la convention de l'opium, a spécialement prié le Comité d'hygiène de la Société d'obtenir une évaluation approximative des quantités moyennes de certains stupéfiants dangereux que l'on peut considérer comme nécessaires, en différents pays, aux besoins de la médecine et autres besoins légitimes.

Le Comité d'Hygiène s'est donc chargé d'une enquête à cette fin. Il se rend compte, toutefois, de la difficulté du problème; les besoins et les habitudes des différents pays varient tellement, en ce qui concerne l'usage des stupéfiants, que toute évaluation, même approximative, est susceptible de prêter à des erreurs. C'est ainsi que certaines enquêtes préalables ont démontré qu'en Angleterre les évaluations basées sur les chiffres de l'importation, de l'exportation et de la fabrication dans le pays présentent, dans la pratique, de nombreuses difficultés provenant de la superficie du pays et de la nature complexe du commerce; d'autre part, de nouvelles

difficultés s'élèvent, lorsque les évaluations sont établies d'après les données fournies par les consommateurs, ainsi qu'on peut les obtenir en examinant les ordonnances et les livraisons effectuées par les pharmaciens détaillants.

Le Comité a estimé que les mesures préalables les plus utiles devraient peut-être consister à procéder à une enquête dans le pays où la population est relativement peu dense, où il n'y a guère de fabrication ou d'exportation des dits stupéfiants et où on a toute raison de croire qu'il n'existe pas d'abus manifeste. En procédant ainsi, on pourrait obtenir une sorte d'étalon de comparaison pour les pays où la population présente les mêmes caractères.

On a proposé l'Australie et la Nouvelle-Zélande comme pays susceptibles de remplir ces conditions, et où il serait possible aux ministères de l'hygiène publique ou du commerce d'obtenir des chiffres approximatifs, sans travaux trop considérables ou trop détaillés. Il serait tout particulièrement utile de comparer les évaluations établies en Australie et en Nouvelle-Zélande aux données analogues qui seront obtenues, si possible, au Danemark, dans les autres pays scandinaves, ainsi qu'en Suisse ou en Belgique.

Léon Bourgeois, président de la Commission de l'opium, a communiqué une lettre émanant de la délégation envoyée par le gouvernement des États-Unis afin de prendre part officiellement aux travaux de la Commission. Dans ce document, il est proposé de limiter la production, pour combattre efficacement le commerce illicite des narcotiques. Cette mesure viserait particulièrement : pour l'opium, la Grande-Bretagne, la Turquie et la Perse; pour la cocaïne, le Pérou, la Bolivie et la Hollande.

Immédiatement après avoir reçu la communication du gouvernement des États-Unis, la Commission de l'opium a prié son président d'inviter la délégation américaine à prendre part à ses délibérations. C'est la première fois d'ailleurs que les États-Unis furent officiellement représentés dans une commission de la Société des Nations. La délégation était composée de Porter, président du Comité des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, de C. H. Brent, qui dirigea, en 1919, les travaux de la Conférence de Shangaï relative au commerce de l'opium, de

Rupert Blue, ainsi que de E. L. Neville et de Mistress E. W. Wright.

La conférence ne put d'abord, en raison de la contrebande venant de Chine, fixer un délai positif pour l'interdiction définitive de l'opium à fumer. Posant alors la question de compétence devant la deuxième conférence, Porter, chef de la délégation américaine, proposa une interdiction absolue dans un délai de quinze ans.

La deuxième conférence a adopté une motion présentée par le délégué finlandais : une délégation mixte de seize membres comprenant huit membresa de la première conférence et huit membres de la seconde a été constituée pour l'examen des propositions américaines Cette délégation, dont l'indépendance est certaine, présentera un rapport aux conférences ultérieures. Ainsi, la question de compétence est écartée, en ménageant les susceptibilités des États membres de la première conférence, et les propositions américaines seront examinées en détail. Malcoln de Levigne, délégué britannique, a appuyé le plan américain.

Les membres de la délégation mixte ont été désignés pour le 24 janvier 1925. Celle-ci a commencé ses travaux aussitôt. Elle a examiné notamment la proposition de Daladier, ministre français des colonies, tendant à créer une dépendance entre l'usage de l'opium à fumer et l'interdiction de la culture du pavot. Il s'agit, dans l'esprit du représentant de la France, de lutter contre la contrebande chinoise, qui aggrave le problème de l'opium dans l'Indochine française.

En *France*, a été promulguée, en 1922, une loi complétant la loi du 19 juillet 1845 sur la vente des substances vénéneuses, modifiée par la loi du 12 juillet 1916, concernant l'importation, la détention et l'usage des substances vénéneuses.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté, et le Président de la République a promulgué la loi suivante :

Art. 1. — L'article 2 de la loi du 19 juillet 1856 sur les substances vénéneuses, modifié par la loi du 12 juillet 1916, est complété comme suit :

« Les tribunaux devront prononcer l'interdiction de séjour pendant cinq ans au moins et dix ans au plus contre les individus reconnus coupables d'avoir facilité à autrui l'usage des

dites substances, soit en procurant dans ce but un local, soit par tout autre moyen. »

ART. 2. — L'article 4 de la loi du 19 juillet 1845 sur les substances vénéneuses, modifié par la loi du 12 juillet 1916, est complété comme suit :

« Les locaux où l'on use en société des stupéfiants sont assimilés aux lieux livrés notoirement aux maisons de jeux ou à la débauche, en conformité de l'article 10 du décret des 19-22 juillet 1791. »

Tels sont les moyens proposés et mis déjà partiellement en œuvre, dans les divers États et au sein de la Société des nations, pour réaliser la prophylaxie de l'opiomanie, et de ses dérivés, et des stupéfiants en général.

Il apparaît qu'aucun de ces moyens, très variés, n'est radical ; aussi doivent-ils être tous utilisés.

Le seul procédé pour mettre fin à la contrebande internationale qui s'exerce en dépit de toutes les mesures serait d'imposer une surveillance rigoureuse dans les fabriques, et d'exiger qu'un représentant de l'autorité empêchât la sortie de toute quantité dont la destination ne serait pas garantie.

La limitation de l'importation de l'opium et de ses dérivés, l'interdiction de leur exportation, le contrôle de la fabrication et du débit pharmaceutique des narcotiques, ainsi qu'une propagande éducative faite dès l'école, s'annoncent donc comme devant être efficaces. Mais de même que dans la lutte antivénérienne et antialcoolique, à côté de l'action médicale thérapeutique, l'action éducative et morale, plus fructueuse et moins onéreuse, a un rôle capital à jouer dans la prophylaxie des toxicomanies (René CHARPENTIER).

Ce n'est qu'en associant les mesures de prophylaxie, de répression, de traitement et d'assistance, auxquelles concourront à la fois les magistrats, les médecins, les pédagogues et les philanthropes, qu'on pourra lutter efficacement contre le danger social des toxicomanies (René CHARPENTIER).

En résumé, étant données les causes de l'opiomanie, le principal moyen de l'éviter serait de modifier si possible le psychisme individuel, par la mise en pratique des principes de l'hygiène mentale, les conseils, l'éducation, le raisonnement.

Les moyens adjuvants seront le contrôle de la fabrication et

de la vente des toxiques, la fermeture des fumeries d'opium, la suppression des bouilleurs de « chandoo » indo-chinoise, la surtaxe sur l'opium, la lutte contre la contrebande, etc. (Toulouse, Dupouy).

En ce qui aoncerne spécielement la *cocaînomanie*, Vervaeck a publié une intéressante revue générale sur ses aspects médicaux et psychologiques. Il y souligne d'abord l'origine thérapeutique de nombreux cas de toxicomanie, ainsi que l'influence étiologique de la contagion psychologique. Il semble que la première explication s'applique davantage à la morphinomanie, la seconde paraissant s'appliquer aussi bien à elle qu'à la cocaïnomanie, un peu plus spécialement peut-être à cette dernière. Il faut signaler également, avec Vervaeck, la vogue récente, dans les milieux sportifs, de la cocaïne, vogue due à l'euphorie et à l'hyperactivité musculaire qu'elle détermine. La fréquence de l'intoxication cocaïnique dans les milieux de la galanterie et de la prostitution a été bien mise en lumière par Briand.

Vervaeck souligne toutefois la rareté des délits d'immoralité chez les toxicomanes médicamenteux en opposition avec la fréquence des attentats sexuels des alcooliques.

Passant en revue la posologie du toxique et les symptômes de l'intoxication aiguë et chronique par la cocaïne, Vervaeck rappelle les cas sensationnels de suicide par la cocaïne, les cas d'intoxication en commun, le tic du priseur de cocaïne, etc... et insiste sur les caractères spécifiques des ulcérations et perforations de la cloison nasale signalées par Hautant, et par Laignel-Lavastine. Il attire l'attention sur le gros problème de l'hérédité toxique.

Pleine de faits, cette étude renferme un remarquable exposé sémiologique et médico-légal. Au point de vue thérapeutique, Vervaeck insiste sur la notion suivante trop souvent ignorée des médecins : sauf dans les cas de cocaïnomanie occasionnelle et récente, cette toxicomanie ne peut guérir que par des mesures radicales : l'abstinence complète, le séjour dans une colonie ou un institut psychiatrique pendant un temps très long (1 an en moyenne), enfin, le travail au grand air (René Charpentier).

Les affaires de cocaïne, de 53 en 1916, sont passées à 212 en 1922 à Paris. Mais elles ne sont pas le triste apanage de la

capitale : en province, dans les grands centres et même dans certaines campagnes, en Angleterre, en Amérique, le mal s'est étendu; quant à l'Allemagne, elle préfère approvisionner.

Dans une lettre adressée au Times, W.-W. BAYLISS et C.-.W SALEEBY indiquent un moyen qui paraît vraiment efficace pour restreindre considérablement, sinon pour abolir absolument, l'usage que font les toxicomanes de la cocaïne. Toutes les méthodes de contrôle de la vente par les pharmaciens de cet alcaloïde ayant partout échoué, c'est à l'action internationale qu'il faut s'adresser, et cela sans nuire à la pratique chirurgicale. Tant qu'on fabriquera de la cocaïne, les abus persisteront. En ce qui concerne l'art dentaire, la cocaïne n'est plus nécessaire; des produits tels que la procaïne, plus récemment la butynine, rendent les mêmes services, tous les deux n'ayant aucune action sur le système nerveux. L'action internationale doit avoir pour but la cessation de toute fabrication de la cocaïne dans les pays qui en produisent le plus, c'est-à-dire en Allemagne et en Suisse, et l'abandon de la culture de la coca au Pérou, à Java et en Bolivie. Le meilleur instrument, pour la mise en œuvre de ce projet, qui serait l'analogue, remarquons-le, de ce qui a été fait en France pour l'absinthe, serait le Comité de l'opium de la Société des Nations, où les États-Unis et l'Allemagne seront représentés.

CYRIL et BERGER ont donné le résultat d'une vaste enquête qu'ils ont faite sur la cocaïnomanie; ils ont montré que la cocaïne, fabriquée surtout en Allemagne avec les feuilles d'un arbuste sauvage des Andes, est introduite dans les autres pays européens et en particulier en France par des moyens variés et ingénieux de contrebande; entre les importateurs et les consommateurs, il y a toute une série de trafiquants « grossistes » et intermédiaires divers : garçons d'hôtels, de cafés, « chasseurs » de restaurants, etc.)

COURTOIS-SUFFIT et GIROUX se sont attachés à faire une campagne médicale contre le trafic de la cocaïne. Ils ont, en particulier, proposé toute une série de modifications dans la législation concernant l'importation, le commerce, la détention et l'usage de la cocaïne.

L'action incessante de la police (brigades spéciales, au courant de tous les « trucs » des trafiquants) est de nature à limiter le trafic de la cocaïne.

Comme pour la dipsomanie et l'opiomanie, l'éducation individuelle et l'amélioration du psychisme restent les moyens le plus sûrement efficaces.

Le *tabac* contient des toxiques certainement nuisibles au système nerveux; mais il ne faut rien exagérer; l'intoxication par le tabac ne produit pas de troubles graves du psychisme; tout au plus peut-il être accusé de causer de la dysmnésie, parfois un état de torpeur fruste; encore est-il, pour quelques sujets, un adjuvant indispensable du travail intellectuel.

Le besoin de fumer n'est donc guère à ranger parmi les toxicomanines; il ne constitue qu'une mauvaise habitude.

Denis nous indique quels sont les moyens, dont plusieurs d'ordre psychique, à appliquer pour lutter contre cette habitude : promesse des jeunes gens de ne pas fumer faite au père et à la mère; enseignement donné à l'école et montrant les effets nocifs du tabac; sociétés contre l'abus du tabac; enfin mesures législatives et administratives qui pourraient être prises; dans de nombreux États des États-Unis, il est interdit aux jeunes gens de fumer.

Ainsi il semble avéré que la meilleure manière d'éviter les toxicomanies, la plus radicale en même temps que la seule pratique, réside dans l'*amélioration du psychisme individuel :* chez les sujets dits normaux, l'esprit d'imitation aveugle sera combattu, ou tout au moins la tendance à imiter devra être soumise au contrôle de la raison; chez les déséquilibrés constitutionnels, les neurasthéniques, les abouliques, seul le redressement progressif de l'état mental sera susceptible d'empêcher le triomphe des impulsions.

En plus de cette éducation psychique et de l'application des principes de l'hygiène mentale, la prophylaxie des toxicomanies comprendra les diverses lois susceptibles d'empêcher la vente trop facile des stupéfiants et de l'alcool et l'intoxication libre.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

BALLET. — *Sur les mesures à prendre contre l'alcoolisme.* Bull. de l'Académie de Méd., 8 mars, 23 mars, 29 juin et 13 juillet 1915. R. N., 1917, I, p. 113 et 1918, II, p. 44.

BARBÉ et BENOIST. — *Les troubles de la sensibilité dans la morphinomanie, la cocaïnomanie et l'héroïnomanie.* L'Encéphale, an. VI, nº 3, p. 257-265, 10 mars 1911, R. N. 1912, I, p. 173.

BEAUSSART. — *Cocaïnisme collectif.* Bull. de la Société clinique de Méd. mentale, p. 279, nov. 1912, R. N., 1913, II, p. 466.

BENON. — *L'alcoolisme cérébral.* 1923, 1 vol.

— *L'accroissement de l'alcoolisme.* Presse Méd., 31 déc. 1924.

BERMANN. — *Les réactions antisociales de l'alcoolisme.* R. de Crim., 1922.

BINSWANGER. — *La lutte contre les toxicomanies en Suisse.* Schweiz. méd. W., 1924.

BIRSTEIN (J. A.). — *Étude psychologique dans un cas d'alcoolisme.* Psychothérapie (en russe). Analyse in R. N., 1914, I, p. 377.

BOLTEN. — *Ein Fall von Toxicomanie.* Mtsch. f. Psychiât. u. Neur., 1919, XLV, p. 287.

BOULANGER. — *L'influence de la loi de 1919 prohibant en Belgique la vente de l'alcool au détail dans les cabarets sur la diminution des psychoses alcooliques.* Ann. Méd. psychol., oct. 1924, p. 265.

BRIAND (M.). — *Le sevrage brusque dans la morphino-cocaïnomanie.* Bull. de la Société clinique de Médecine mentale, p. 344, nov. 1913, R. N., 1916, I, p. 878.

— *Démorphinisation par la suppression brusque.* Ann. Méd. Psychol., 1913, Vol. IV, 10e série, p. 584.

BRIAND (M.) et VINCHON. — *Priseurs de cocaïne.* Bull. de la Société clin. de Méd. mentale, p. 266, nov. 1912. R. N., 1913, II, p. 465.

CADEAC (C.). — *Les apéritifs anisés.* La Revue d'Hygiène, oct. 1925 p. 890.

CATALAN. — *Projet de loi argentin sur les réformatoires pour alcooliques* (*Revista de criminologia, psiquiatria y medecina legal 1923*). L'Hygiène mentale, déc. 1925, p. 322.

CAZENEUVE. — *Sur les vraies causes de la recrudescence de l'alcoolisme.* Bull. de l'Acad. de Médecine. Paris, nº 42, 1925, p. 1259.

CHARPENTIER (R.). — *La prohibition de l'alcool aux États-Unis* (*Analyse d'une brochure de Appleton*). Ann. méd. psychol., 1922, p. 436.

CASTAIGNE et PAILLARD. — *Rôle du médecin dans la lutte contre l'alcoolisme.* J. méd. français, juin 1914, p. 263.

Courtois-Suffit et Giroux. — *Nouveaux documents sur le trafic de la cocaïne. Comment remédier à son extension redoutable?* Bull. de l'Acad. de Méd., 1922, n° 29.
Crosby (D.). — *Problème du traitement des toxicomanes et des alcooliques*. J. of. the American medical Ass. p. 1741, 25 nov. 1911. R. N., 1912, II, p. 117.
Cyril et Berger. — « *La coco* », *poison moderne*. Paris, Flammarion.
Debove. — *L'alcoolisme et ses dangers*. J. méd. français, juin 1914, p. 233.
Delfino. — *Les poisons sociaux : le tabac et l'éther*. Semana Medica, n° 33, 1912. Anal. in Ann. M.-P., 1913, p. 747, III, 10e série.
— *La campana contra el alcoholismo en la Rep. Argentina*. Semana Medica, Buenos-Ayres, 15 et 22 juin 1913.
Denis (J.). — *Le tabac*. Genève, Stapelmohr, 1902.
Ducceschi et Barilari. — *Genèse de l'intoxication alcoolique*. Archivio di Fisiologia, 1er nov. 1915, p. 21, R. N., 1919, p. 859.
Duke. — *Alcoholic insanity*. J. of. Oklahoma State medical Assoc., déc. 1912.
Dupain. — *A propos du procès des toxicomanes*. Ann. Méd. Psycho., 1923, I, p. 385.
Dupouy (R.). — *Les opiomanes*. Paris, Alcan, 1912.
Gordon (A.). — *Mesures administratives et prophylactiques contre l'alcoolisme*. J. of. the Americ. med. Assoc. Vol. LXII, p. 194, 17 janvier, 1914, R. N., 1916, I, p. 125.
Inch. — *Alcohol as a factor in mental diseases*. J. of the Michigan State Medical Society, avril 1911.
Jöerger (J. B.). — *Ueber Assoziationen bei Alkholikern*. Mtschr. f. psy. u. Neru., T. 27, 1915, p. 246, u. 323.
Kolb (L.). — *Drug Addiction in its relation to Crime*. M. H., janv. 1925, p. 74.
— *Pleasure a. deterioration from narcotic addiction*. M. H., oct. 1925, p. 699.
Kraepelin. — *Recherches expérimentales d'hygiène mentale*. Anal. in Informateur des Alién. et des Neurol., 1921.
Ladame. — *Alcool et exhibitionnistes*. Archives d'Anthropologie criminelle, 1913. Anal. in Ann. M. P., 1913, IV, 10e série, p. 604.
Lagriffe. — *Limitation du nombre des débits de boissons comme facteur important de la lutte contre l'alcoolisme*. Ann. Med. Psychol. Janvier 1914, p. 57. R. N., 1916, I, P. 879.
Legrain. — *La folie alcoolique aux États-Unis*. Ann. Med. Psy., 1923, II, p. 302.
— *La criminalité des toxicomanes*. L'Encéphale, 1923, p. 601.
— *Médecine sociale des poisons*. Traité de Sergent, Ribadeau-Dumas et Babonneix, Paris, Maloine, 1925.
— *Les grands narcotiques sociaux*. Paris, Maloine, 1925.
Legras et Clérambault. — *Alcooliques chroniques à internements multiples*. Bull. de la Soc. clinique de Méd. mentale, n° 9, p. 343, déc. 1911, R. N., 1912, p. 463.

LEVI-BIANCHINI. — *Toxicomanies sur fond psychasthén.* — Manicomio, 1918.

LIVET (L.). — *Les fumeurs de mariguana.* Ann. Méd.-Psychol., 1919, 20 vol. 12, p. 257.

MACHT et ISAACS. — *Action of some opium alkloides on psychologic reaction time.* Psychobiology, juillet 1917, p. 19.

MARGAROT. — *Un cas de cocaïnomanie.* Société des sciences médicales de Montpellier, 19 janvier 1913.

MARIE (A.). *Saturnisme et aliénation mentale.* Soc. clin. de méd. mentale, séance du 16 déc. 1912, Ann. méd.-psychol., 1913, III, 10e série, p. 89.

MAUS (L.). — *Alcool et dégénérescence de la race.* Med. Record., 17 janv. 1914, p. 102.

MODENA. — *La lotta contro l'alcoolismo in Italia.* — Annuario del Manicomio provinc. Ancona, 1923.

MOTT. — *Alcool in its relation to problems of mental disorders.* Brit. med. J. 1922, p. 199.

MOURGUE. — *Hygiène mentale.* Inform. des Alién. et des Neurol., 1921, 1922, 1923, 1924, 1925.

NONNE. — *Cure des alcooliques au point de vue médical et juridique.* Rapport au Congrès des bons Templiers, 1911, R. N., 1914, I, p. 425.

ORTALI. — *Alcoolisme infantile.* Gazetta degli Ospedali e delle Cliniche, an XXXIV, p. 1495, 30 novembre, 1913, R. N., 1916, I, p. 86.

PAGE (M.). — *Le traitement rationel de la démorphinisation.* Ann. M. Psy. 1913, III, 10e série, p. 531.

PIOUFFLE. — *Les psychoses cocaïniques.* 1919, Paris, Maloine.

PIEVNITSKY. — *Psycho-analyse dans le traitement de l'alcoolisme.* Psychothérapie russe. Janvier-février 1912, R. N., 1912, II, p. 360.

PROVOST. — *Cocaïnisme nasal.* Bull. de la Soc. clinique de médecine mentale, p. 227, novembre 1912, R. N., 1913, II, p. 466.

RAMILLA. — *Contribution clinique à l'étude de l'épilepsie alcoolique.* Arch. di psiciatria, neurologia, antropol. crim., novembre 1908, Anal. in Ann. M. P., 1913, IV, 10e série, p. 281.

RÉMY (J. J.). — *L'alcoolisme, son développement, le remède.* Nancy, Crépin-Leblond, 1903.

SOLLIER et MORAT. — *L'hémoclasie digestive chez les morphinomanes au cours de l'intoxication et de la désintoxication.* Presse médicale, n° 3, 1923.

SPITZIG (B. L.). — *Traitement nouveau et logique de l'alcoolisme.* The Journal of the American medical Association. Vol. LXII, n° 3, p. 193, 17 janvier 1914. R. N., 1916, I, p. 125.

THIBON DE COURTRY. — *Opiomanie avec alcoolisme.* Thèse de Paris, 1915. R. N., 1919, p. 876.

TOULOUSE. — *Les causes de la folie.* Paris, Société d'éditions scientifiques, 1896.

VALLON (C.). — *Nécessité d'un asile de sûreté pour les alcooliques criminels. Le meurtre de l'acteur Regnard.* L'Encéphale, n° 9, p. 245, 10 sept. 1911, R. N., 1912, I, p. 624.

VERVAECK. — *La défenses sociale contre le péril toxique.* Revue de droit pénal et de criminologie, avril 1922.

— *Le péril toxique aux États-Unis.* Même revue, janvier 1923.

— *Quelques aspects médicaux et psychologiques de la cocaïnomanie.* Le Scalpel, nos 27, 28 et 29 juillet 1923.

VIGOUROUX et PRUVOST. — *Alcoolisme et démence précoce.* Ann. Med. Psy., 1913, vol. IV, 10e série, p. 584.

WEDENSKI (J. N.). — *Quand faut-il commencer le traitement des alcooliques par l'hypnose?* Psychiâtrie contemporaine (russe), no 5, 1913, R. N., 1914, I, p. 695.

— *Méthodes du traitement des alcooliques vus en consultation externe.* IIIe congrès des aliénistes russes, janvier 1910, R. N., 1911, I, p. 465.

WHOLEY (C. C.). — *The mental a. nervous side of addiction to narcotic drugs.* The J. of. the Amer. Med. Ass., août 1924.

WILLIAMS (T. A.). — *La base psychologique de l'ivrognerie. Ses facteurs étiologiques et sociaux. Remèdes.* New-York medical-journal, no 1586, p. 853, 839, 24 avril, 1909. R. N., 1909. p. 1302.

CHAPITRE V

LA CRIMINALITÉ ENVISAGÉE DU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE MENTALE LA PROPHYLAXIE DU CRIME

Généralités.

De nombreuses questions, en matière de criminalité, sont susceptibles d'intéresser l'hygiéniste mental; les principales sont : les causes du crime, la psychologie des criminels, les moyens à mettre en œuvre pour éviter les crimes et, en particulier, les récidives, la conduite à tenir vis-à-vis des criminels en vue d'améliorer, leur comportement, etc.

Il ne saurait être question de traiter ici d'une manière complète la question du crime et des criminels; plusieurs volumes n'y suffiraient pas; nous exposerons seulement, dans une première partie, quelques considérations relatives à l'*étiologie du crime*, et, dans une seconde partie, nous envisagerons les divers moyens à mettre en œuvre pour tenter de réaliser la *prophylaxie du crime.*

Les travaux concernant la criminalité et en particulier les causes du crime sont extrêmement nombreux; ceux que nous avons surtout consultés sont, en dehors des manuels classiques, les ouvrages et publications des auteurs suivants : Guilhermet, Maxwell, Lloyd et Gordon, Allpert, Hamblin Smith, Michon, Stoddart, Olga Bridgmann, C. Burt, Skrubssall, East, Goldberger, Jenks Thomas (les déficients mentaux), Charon et Courbon (les anormaux psychiques), Abelson, Spaulding, Fribourg-Blanc, Tramonti, Jacoby, Harold Rupprecht, Williams (enfants délinquants), Costedoat (les psychoses pénitentiaires), Salmon, Becker, Baldwin, Clarck, Bates, etc.

Parmi les auteurs qui se sont surtout occupés des condi-

tions dans lesquelles doivent être placés les pervers et les criminels, dans le double but de les amender et de se protéger vis-à-vis d'eux, il faut surtout citer : Bronner, Pollock, Campbell, Parmelie, Wilmath, Pearson, Alan, Birnbaum, Focher, Vidoni, Brennecke, Dodge, Leslie, Donkin, Deacon, Adler, Kalmus, Monkemoller, Alfren, Wiedmann, Gamble, Goroney, Oppenheimer, Starr, Glueck, Francke, Paris, Porot, Vervaeck.

I. — Les causes du crime.

Pour Mawxell et, d'ailleurs, à sa suite, pour beaucoup d'auteurs, on doit distinguer, d'un point de vue à la fois étiologique et pathogénique :

1° *Les aliénés criminels ;*

2° *Les criminels-nés ou criminels récidivistes* : *amoraux, pervers instinctifs, vagabonds* et *mendiants d'habitude* (*d'habitude innée*) ;

3° *Les criminels d'habitude acquise* (pervertis, débiles, excités) ;

4° *Les criminels de psychisme à considérer comme normal.*

1° Une des principales causes du crime est, à coup sûr, l'*aliénation mentale.*

Tous les criminels ne sont pas des psychopathes; il est difficile de fixer une proportion entre les criminels dont l'état psychique est à considérer comme normal et ceux dont l'état psychique est anormal : mais, comme le dit Ley, « c'est actuellement un lieu commun de constater la parenté entre la criminalité et l'anomalie mentale ».

D'après R. Charpentier, les syndromes morbides dans lesquels les réactions médico-légales sont le plus fréquemment observées sont : l'alcoolisme (41,80 % des cas), les états démentiels (18,19 %), (surtout la paralysie générale), les états de dégénérescence et de débilité mentales (13,90 %), les délires de persécution (10,39 %), les états maniaco-mélancoliques (4,50 %), l'épilepsie (3,72 %), et l'imbécillité (3,05 %).

D'après Soukhanoff, les psychasthéniques ne commettent des crimes qu'au cours de leur raptus, contrairement aux raisonneurs pathologiques (logopathes) qui, en même temps, sont des invalides moraux.

W.-N. EAST a apporté des considérations intéressantes, mais que la difficulté du sujet ne permet pas de faire décisives, sur les rapports entre la criminalité et la *déficience mentale* dont la réalité et l'importance sont considérables.

Cette question primordiale serait à examiner chez les adultes et chez les enfants; nous ne pouvons que donner ici quelques indications à son sujet.

L'étiologie et la prophylaxie de la délinquance juvénile est l'objet d'études suivies aux États-Unis.

Sous le terme de déficience mentale, il faut, selon C. BURT, considérer deux facteurs : 1° la déficience d'intelligence; 2° la déficience de tempérament et de caractère.

En ce qui concerne ce second type de déficience, cet auteur propose en effet de substituer à la notion « d'imbécillité morale », qui lui semble dépourvue de fondement, celle de déficience de caractère et de tempérament, qui ne marche pas nécessairement de pair avec le premier type.

Dans les déficiences de tempérament, il faut distinguer, d'après lui : l'instabilité de l'adolescence; 2° les névroses; 3° les complexes réprimés.

Un déficient de tempérament est un individu qui, sans être déficient intellectuellement, manifeste, en permanence, depuis un très jeune âge, moins de contrôle émotionnel que manifesterait un enfant anormal ayant la moitié de son âge chronologique, ou, dans le cas d'un adulte, d'âge maximum de sept ans.

Lorsqu'une déficience d'intelligence, insuffisante pour classer l'individu comme déficient, s'ajoute à une déficience de tempérament, insuffisante pour le classer comme déficient à ce second point de vue, l'individu sera cependant déclaré déficient, si, sommant les deux aspects, on atteint un degré de retard caractérisant la déficience.

Les chiffres obtenus par BURT, dans son enquête menée sur un certain nombre de jeunes criminels, donnent 7 % de déficients intellectuels, 9 % de déficients de tempérament, 34 % d'instables de tempérament.

Sur 104 filles envoyées à l'école de réforme de Genève (Illinois) pour affaires de mœurs, 101, soit 97 %, étaient des débiles; la débilité mentale paraît être une cause importante d'immoralité; ces débiles sont, toutefois, rarement des perverties

agressives; ce sont le plus souvent des victimes, souvent complaisantes, mais des victimes (Olga Bridgman).

Edith Spaulding classe les enfants vicieux ou criminels : d'après leur milieu, d'après l'éducation reçue, et d'après leur intelligence (à peu près normale, débile, malade); pour elle un nombre assez grand de ces enfants sont à considérer comme de véritables psychopathes.

J. Harold Williams a étudié, à l'aide des tests en usage, le degré d'intelligence de 470 garçons et jeunes délinquants, dont la plupart avaient déjà passé devant le juge des enfants et dont un grand nombre avaient été confiés à des institutions spéciales. Ce travail a été exécuté, pour la plus grande partie, à l'école Whittier (École de l'État de Californie). Les résultats en sont consignés dans un volume intitulé : *The intelligence of the delinquent boy* (Whittier State School, departement of research, Whittier, Californie).

Dans le nombre précité, l'auteur a relevé 141 cas (30 %) où il s'agissait d'arriérés; 128 cas intermédiaires (27,2 %); 97 cas de normaux médiocres (20, 6 %); 90 cas de normaux, moyens (19,2 %); 14 cas d'intelligence supérieure (4 %).

Les délinquants étudiés comprenaient 72,6 % de blancs, 15,1 % de mexico-indiens et 12,3 % de nègres. Le groupe blanc est supérieur au groupe nègre, qui est lui-même au-dessus du groupe indien. L'auteur a constaté que l'intelligence des délinquants est, en général, inférieure à celle d'autres enfants du même âge; qu'il y a plus d'arriérés dans ce groupe que dans la population en général; que c'est le manque d'intelligence qui est chez les enfants le facteur principal de la criminalité, que l'hérédité joue un rôle important dans la constitution du criminel; que les actes criminels que commettent des personnes d'intelligence moyenne sont dus à leur incapacité de refréner certaines tendances naturelles, en raison même de leur débilité mentale.

A l'occasion de la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du premier tribunal pour enfants et du quinzième anniveraire de la création de l'Institut de recherches sur l'enfance, un véritable congrès s'est réuni au City Club de Chicago, du 2 au 4 janvier 1925.

Celui-ci réunissait des médecins, des biologistes, des spécialistes du travail social, des magistrats, des juristes. Pour ne

parler que de la partie purement scientifique de cette réunion, signalons, comme thèmes de discussion, le déterminisme de la délinquance, la question de la responsabilité, la phase préscolaire de l'enfance. Le 4 janvier, CHILD a fait une conférence sur l'individu et son milieu considéré du point de vue physiologique, et C. Judson HERRICK a parlé du contrôle de soi-même et du contrôle social; Franz BOAS de la croissance et du développement, déterminés par l'hérédité et le milieu social; Ernest R. GROVES a traité de la nature socialisante de l'homme.

D'après FRIBOURG-BLANC, trois facteurs primordiaux régissent l'éclosion de la criminalité infantile : l'hérédité, la constitution, l'éducation et le milieu. Il existe des types de débiles moraux sur lesquels toute tentative d'éducation échoue pour leur donner une valeur sociale. Mais ces anormaux sont relativement rares (monstruosités). Le plus fréquemment, on se trouve en présence de jeunes dégénérés chez lesquels le déséquilibre du développement des facultés intellectuelles et morales peut être compensé par une éducation spéciale; les délinquants correspondent aux types décrits sous les noms de débiles moraux, d'épileptisants, d'infantiles. Ce fait explique pourquoi la criminalité infantile se développe surtout dans les milieux où la désagrégation familiale détermine l'abandon de l'enfant et où l'exemple par la promiscuité avec les milieux tarés détermine la perversion de ces cerveaux éminemment suggestionnables.

Lorsqu'on essaie d'établir la relation entre la déficience morale et la déficience intellectuelle, il ressort, d'après STODDART, que la moralité n'est pas plus innée que l'éducation, fait d'ailleurs bien connu.

Depuis longtemps, d'ailleurs, il est avéré que ce qu'on appelle le « sens moral » n'existe pas préformé; ce sens est créé et développé peu à peu; mais son développement est plus ou moins facilement obtenu suivant les sujets.

Dans l'évolution et la dissolution de l'esprit, la déficience morale et la déficience intellectuelle vont généralement de pair, mais il n'y a aucune évidence d'interdépendance.

La criminalité peut survenir chez les enfants d'intelligence mormale, du fait d'une absence d'éducation morale. La criminalité peut être une psychonévrose chez un enfant

intellectuellement normal, et est alors susceptible d'être guérie par un traitement psychanalytique (Stoddart).

Les manifestations de la déficience mentale, légalement reconnues, sont établies d'après le comportement de l'individu. La proportion des déficients, d'après Shrubsall, dans l'ensemble de la population, oscille autour de 1,3 % pour les enfants, de 1 % pour les adultes. Pour la population criminelle, le chiffre est environ de 3,8 %.

L'application de tests d'intelligence accuse, chez les enfants délinquants, une moyenne d'intelligence supérieure à celle des enfants des écoles de déficients. A fortiori présentent-ils une supériorité (I. Q. = 8,5) sur la moyenne de l'ensemble des déficients (I. Q. = 7,9). Comparant, chez les déficients, la distribution pour cent des I. Q. dans deux catégories : 1° délinquants (adultes et enfants); 2° non délinquants (adultes et enfants), Shrubsall trouve que l'I. Q. moyen des adultes délinquants est supérieur à celui des adultes non délinquants, mais que l'I. Q. des enfants délinquants est inférieur à celui des enfants non délinquants.

Les délits de vagabondage chez les enfants, comme chez les adultes, relèvent des niveaux les plus bas d'intelligence.

Sauf pour certains hommes, la majorité des criminels déficients présente une grande instabilité émotionnelle. On a également rapproché les occupations régulières et les délits. Les hommes ainsi que les enfants, non régulièrement occupés, présentent les plus nombreux cas de vol. C'est l'inverse pour les femmes (Shrubsall).

D'autres causes que des causes constitutionnelles ont été invoquées pour expliquer des crimes commis en état d'aliénation mentale. D'après Sarrat, on ne rencontre jamais une forme particulière de folie qui éclate brusquement sur un sujet sain au moment de l'*accouchement* et qui puisse déterminer un acte impulsif ayant pour conséquence le meurtre de l'enfant nouveau-né.

Mais il existe des faits d'infanticides commis au cours des délires transitoires pendant et aussitôt après l'accouchement. Ces délires ne surviennent que chez les prédisposées (dégénérées, épileptiques, hystériques, alcooliques, intoxiquées diverses).

Porot a présenté un rapport détaillé sur la criminalité

des *blessés du crâne*. Pour lui, la criminalité du trépané n'a rien de bien spécifique et ne porte pas un cachet de déterminisme très particulier. Elle ne doit pas être beaucoup plus accusée chez les blessés cranio-cérébraux, tout compte fait, que chez les autres sujets; c'est aussi l'opinion de ABADIE, VERGER, HESNARD, GENIL-PERRIN, CHARON, MOLIN DE TEYSSIEU, CHENEVEAU, alors que VERVAECK, DU MAZEL sont de l'opinion inverse.

Telles sont les diverses variétés des criminels qui sont vraiment des malades. Nous pouvons les résumer en quelques mots. Il faut regarder comme *aliénés criminels* : les déments, les délirants, les alcooliques, épileptiques et débiles mentaux avérés (étant rangés parmi ces derniers : les idiots, les imbéciles et les débiles mentaux accusés).

2° La seconde catégorie des criminels, suivant MAXWELL, est celle des *criminels-nés*, qu'on peut encore appeler les *criminels récidivistes* ou *criminels d'habitude innée.*

Ce sont : *a*) les amoraux ou pervers instinctifs; *b*) les vagabonds ou mendiants d'habitude; *c*) les débiles intellectuels moyens, et les débiles intellectuels plus ou moins frustes; *d*) les débiles de la volonté.

3° Les *criminels d'habitude acquise* constituent la troisième catégorie des criminels; ce sont, outre les débiles que nous retrouvons ici : *a*) les pervertis; *b*) les excités ou excitables.

Tous ces criminels sont donc des tarés constitutionnels.

Décrire les types cliniques de ces deux catégories nous entraînerait trop loin; on trouvera cette description dans les manuels de psychiatrie et de criminologie. Rappelons seulement que tous ces criminels d'habitude (innée ou acquise) sont des *anormaux*, qui présentent des lacunes ou tout au moins des infériorités psychiques; ces sujets rentrent en somme dans les deux grandes variétés suivantes :

1° Les anormaux de l'intelligence : débiles, arriérés, souvent, de plus, anormaux moralement; quand ils ne sont que débiles intellectuellement, cet état de débilité est net, mais peu accusé et même plus ou moins fruste;

2° Les anormaux du caractère et de l'éthique, avec niveau intellectuel suffisant, même souvent normal, parfois surnormal; ce sont les indisciplinés, les instables, les anormaux ou pervers, certains méritant ces trois qualificatifs à la fois.

Tous ces anormaux psychiques présentent à étudier des signes physiques assez fréquemment notés (Debierre, Perrier, etc.) et des signes psychiques, constants. Les signes physiques sont connus; ce sont tous les stigmates dits de dégénérescence; malgré les discussions dont ils ont été l'objet, leur importance est indéniable (Ley), surtout pour ceux relatifs aux mensurations anthropométriques. Quant aux signes psychiques, ils consistent dans des symptômes révélant « l'insuffisance mentale, portant souvent soit sur l'intelligence, soit sur l'affectivité, avec lacunes importantes du sens moral » (Ley), parfois associée à de l'instabilité, de l'impulsivité, de l'inadaptabilité professionnelle et sociale, soit enfin sur l'intelligence et l'activité à la fois (Magnan, Régis).

Si nous considérons les crimes commis par ces criminels dont le psychisme est anormal, on peut, avec Guilhermet, distinguer :

1° Les crimes d'impulsion ou d'occasion;

2° Les crimes d'aboutissement.

Pour les premiers, la part des causes déterminantes extra-individuelles est si importante que la volonté n'a pas en quelque sorte le temps de jouer. C'est le crime d'un homme brusquement outragé, par exemple, qui se laisse aller à une violence sans que sa volonté, manquant de force et de vigueur réactionnelle, puisse l'arrêter.

Chez certains criminels d'impulsion ce n'est pas la volonté qui est surtout déficiente, c'est le jugement. Bérillon appelle « aphroniques » ces sujets témoignant « d'un manque de sens pratique lié au défaut d'aptitude à apprécier sainement la valeur des choses »; toujours disposés à se lancer dans de nouvelles entreprises, ils n'envisagent pas les conséquences de leurs actes, ne tiennent pas compte des leçons de l'expérience.

Les criminels d'aboutissement sont ceux qui arrivent lentement, en partant d'un acte initial où les motifs n'étaient point imposés, vers une infraction qu'ils ont pu et qu'ils ont dû prévoir lorsqu'ils se sont engagés sur la pente.

En ce qui concerne le criminel d'aboutissement, la force de volonté frénatrice des actions nocives n'est pas diminuée, mais c'est la qualité même de la volonté qui est en cause; les volitions existent, mais sont dirigés vers les buts criminels.

4° Les causes des crimes des individus *dont le psychisme est à considérer comme normal* sont extrêmement variées.

Toutes les passions humaines peuvent amener au crime : l'intérêt, l'orgueil, l'ambition, la cupidité, le désir sexuel, la jalousie, sont les principales causes réelles du crime; le milieu, la misère ont une influence certaine qui s'ajoute à l'élément passionnel; enfin, dans certains cas, l'hypnotisme et surtout la suggestion et l'exemple sont des facteurs étiologiques importants.

E. Michon a bien observé la psychologie des bandits et noté les particularités de leur vie affective, leurs douleurs, « leur philosophie ».

Certains auteurs ne seraient pas éloignés de soutenir que tous les criminels sont des anormaux; que, tout au moins, chez tout criminel, l'action répréhensible est toujours précédée d'un moment de déséquilibre psychique. C'est aller trop loin, à notre avis. Il faut admettre que chez les individus dont l'examen psychique ne révèle aucun trait anormal, la cause extrinsèque est uniquement à prendre en considération.

II. — Prophylaxie du crime.

Les moyens de prophylaxie à employer contre le crime sont — comme on le pense — aussi variés que les causes mêmes du crime.

1° *Criminels aliénés.* — Pour éviter que des aliénés commettent des crimes, deux grands moyens sont à mettre en œuvre :

(a *S'attaquer à l'aliénation mentale elle-même*, en cherchant à diminuer le nombre des aliénés, par tous les procédés que nous avons exposés dans la troisième partie, qui visent à combattre les causes prédisposantes et déterminantes des psychopathies.

Le principal de ces procédés, le seul qui pourrait être — en dehors de la lutte contre l'alcoolisme — vraiment héroïque, réside dans l'application des principes d'eugénique.

J. Harold Williams estime, en effet, que cette application, en tant qu'elle peut empêcher la naissance d'individus

tarés, déséquilibrés ou d'intelligence très inférieure, contribuera sûrement à restreindre le champ de la criminalité.

Maxwell a fait de cette question une excellente étude, dont nous avons parlé au chapitre de l'Eugénique. Mais il semble que seules actuellement des mesures contre les maladies vénériennes pourraient être vraiment appliquées en France; il n'y a pas à songer à appliquer dans notre pays la castration ni même l'interdiction de mariage.

b) *Empêcher les aliénés de nuire*, seul procédé qui soit actuellement à notre portée, en attendant que la prophylaxie et l'hygiène mentale aient été réalisées et soient suivies d'effets.

Les véritables aliénés : déments et délirants, seront internés jusqu'à guérison, et maintenus dans des asiles spéciaux.

La question des alcooliques, des épileptiques et des débiles avérés est plus délicate; ici c'est le degré de la maladie qui dictera la conduite; les plus atteints seront traités comme les déments et les délirants; ceux qui ne présentent que des accidents épisodiques et surtout ceux qui sont peu atteints pourront être considérés comme des anormaux et traités comme tels, c'est-à-dire ségrégués, surveillés, rééduqués.

Seule l'asepsie rigoureuse de l'accouchement peut permettre d'empêcher l'apparition des délires de la puerpéralité; la prédisposition n'étant pas susceptible d'être influencée par un moyen quelconque.

En ce qui concerne les blessés du crâne criminels, nous avons vu quelles sont les conclusions de Porot; des mesures spéciales ne sauraient être envisagées pour éviter leurs actions répréhensibles, puisque celles-ci ne sont pas plus fréquentes chez eux que chez les autres sujets.

Une question importante, et qui est connexe à la prophylaxie du crime chez les aliénés, est celle de la *responsabilité des aliénés criminels*. Il est certain que dans la plupart des cas cette responsabilité est nulle; seuls même, parmi les criminels, ils sont irresponsables; mais, dans certains cas d'espèce, la solution du problème peut être difficile.

L'association médico-psychologique anglaise vient de nommer un comité chargé d'étudier la question de la *responsabilité légale du criminel atteint de psychose*. Ce comité est composé de 28 membres et comprend des aliénistes renommés. Il espère

trouver une formule qui puisse être acceptée par les juges et le jury dans les cas où l'expert doit intervenir. Cette initiative a été provoquée par le cas d'un certain Ronald TRUE, qui assassina une courtisane et s'enfuit avec ses bijoux. Le jury refusa d'accepter le cas d'aliénation et le condamna pour meurtre, quoiqu'il fût évident qu'on avait affaire à un malade. Il ne fut cependant pas exécuté, le secrétaire de l'Intérieur ayant usé de son droit légal de soumettre la question à des experts.

Certains auteurs anglais — et non des moindres — acceptent, mais en la restreignant le plus possible, l'irresponsabilité de ces sujets.

OPPENHEIMER, ainsi que J. Fritz-James STEPHEN estiment, en ce qui concerne la responsabilité pénale des aliénés que :

1° Toute personne est présumée être saine d'esprit;

2° Toute personne, même si elle est aliénée, est présumée responsable; en d'autres termes, même l'aliéné délirant est présumé pénalement responsable, c'est-à-dire capable de distinguer le bien du mal.

Un prisonnier qui plaide la folie aurait donc à prouver :

1° Qu'il est d'esprit anormal; cela étant établi, il doit montrer, ensuite,

2° Qu'il est dans les conditions où la loi excuse un aliéné qui s'est rendu coupable d'un acte criminel.

Ces exigences nous paraissent exagérées; toutefois il faut reconnaître qu'un aliéné criminel peut être, jusqu'à un certain point, intimidable; dans ce cas, le déclarer irresponsable serait abandonner les moyens de répression, qui sont de nature à lui faire éviter un nouveau crime.

KOPYSTYMSKY pense, en tout cas, que les affaires des malades psychiques ayant commis un crime doivent être examinées non dans des séances administratives du tribunal, mais dans des séances ouvertes et publiques.

2° et 3° *Criminels d'habitude innée ou acquise.* — Il est difficile d'arriver à des conclusions fermes en ce qui concerne les criminels d'habitude innée ou acquise.

L'amélioration du psychisme de ces sujets, qui est la meilleure mesure de prophylaxie de leurs crimes, ne peut être obtenue que si ce psychisme est bien connu.

De nombreux travaux scientifiques ont été entrepris ces dernières années pour étudier, psychologiquement et psychotechniquement, les actes criminels.

L'Institut de Criminologie de Paris comprend quatre sections :

Section de droit criminel,

Section de médecine légale et de psychiâtrie criminelle,

Section de police scientifique,

Section de science pénitentiaire.

Les principaux professeurs ou chargés de cours sont : Hugueney, Donnedieu de Vabres, Le Poittevin, Dervieux, Laignel-Lavastine, Balthazard, Claude, Duvoir, Lhermitte, Piédelièvre, Faralicq, Mossi, Robert, Yan.

Tous ces chercheurs arriveront à établir des conclusions et des principes qui seront nos meilleurs guides.

A. — *Bases psychologiques de la prophylaxie du crime des anormaux. — Les annexes psychiatriques des prisons.*

L. H. Allpert et G. W. Allpert ont étudié le rôle du développement de la personnalité dans le redressement des délinquants. La personnalité devra, disent-ils, être appréciée le plus exactement possible; pour cela, les divers « traits de caractère » suivants seront recherchés et explorés, en plus de l'intelligence :

L'étendue et l'intensité émotionnelles,

L'extroversion ou l'introversion,

L'ascendant ou la soumission,

L'expansion ou la réclusion,

La « compensation » (capacité de vaincre les difficultés),

La connaissance et l'évaluation de soi-même,

Le degré de la participation sociale,

La susceptibilité aux stimulis sociaux.

Toutes ces faces de la personnalité seront étudiées à l'aide de questionnaires et de tests déterminés. Une moyenne sera établie, après des observations nombreuses, afin de fixer le comportement habituel du sujet. On arrivera ainsi à pouvoir classer les individus dans quelques types : type extroverti (à forte personnalité), type introverti (à personnalité faible), type social, type asocial, type extroverti-social, type extroverti asocial, type introverti-social, type introverti-asocial. La connaissance de ces types divers permettra de guider de telle

ou telle manière les individus délinquants chez lesquels tel ou tel type aura été noté.

Jung et Wertheimer, Marston, E. R. Goldstein ont montré que l'intention de dissimuler allonge le temps de réaction dans le test des mots associés (inducteurs et induits).

Les émotions chez les criminels et même chez les récidivistes ont été étudiées par Larson; il a été constaté que l'élévation de pression (signe de Marston) était un signe infidèle, que la variation respiratoire (signe de Burtt) est très fréquente; qu'il existe surtout, en cas d'émotion et de dissimulation, des irrégularités que traduit le cardio-pneumo-psychogramme mieux que ne le font les variations galvanométriques.

Il faut, dit Hamblin Smith, se persuader qu'un même acte antisocial peut être déterminé par les causes les plus diverses. Il y a donc lieu de rechercher avec soin les raisons profondes, les composantes multiples dont cet acte n'est que l'aboutissement nécessaire. Ainsi, pour faire œuvre utile, il faut procéder à une enquête minutieuse, portant non seulement sur la condition psychique et mentale du sujet, mais aussi sur son hérédité, son éducation, son milieu familial et professionnel, et les diverses phases de sa vie affective.

L'auteur s'est aidé à la fois de l'analyse psychologique traditionnelle, des différentes méthodes de tests, et enfin de la psychanalyse. Il traite de celle-ci avec un grand bon sens; après avoir exposé très clairement son histoire et sa technique, il met en garde contre les excès des disciples irréfléchis de cette méthode.

Dans la plupart des cas, ajoute-t-il, il ne s'agit pas seulement d'une réaction à un complexe refoulé, dont la découverte amènerait le succès; on doit compter aussi avec les autres causes, qui concourent à déterminer la délinquance, et sur laquelle la psychanalyse ne peut rien.

Cette méthode a paru rendre surtout service dans les cas d'attentats sexuels, d'alcoolisme, d'incendie, de vols; son emploi sur une grande échelle comporte, du fait de la durée des examens et des traitements, de sérieuses difficultés. Il est rare que les analyses abrégées puissent suffire; d'autre part, bien des délinquants préfèrent purger leur peine et retourner en liberté plutôt que de se soumettre à une année d'analyse.

Enfin, le personnel compétent ne sera pas encore formé de longtemps.

En tout cas, l'effort doit porter :

1° Sur l'étude du délinquant jeune, chez qui les réactions antisociales ne sont pas encore une habitude;

2° Sur l'analyse des récidives d'un même acte délictueux, surtout quand le mobile n'en apparaît pas clairement.

Le psychologue devrait être autorisé, dans bien des cas, à examiner le dossier des inculpés et à faire les expériences qu'il jugerait utiles (K. Marbe).

Edith Spaulding montre également que la connaissance précise des individus est nécessaire pour arriver à leur redressement et que des indications simples, mais complètes, sont nécessaires pour arriver à la connaissance des délinquants.

Glueck estime que, dans tout acte criminel, la nature même des motifs qui ont causé le crime doit être recherchée; car toute action implique de l'activité mentale, et l'étude de celle-ci, même chez un débile, peut jeter de la lumière sur les mobiles de la détermination criminelle.

En tout état de cause, on s'inspirera de la pensée de Michelet, qui a dit : « La science de la justice et la science de la nature sont une. Il faut que la justice devienne une médecine s'éclairant des sciences psychologiques. »

Tous les psychiâtres ont d'ailleurs compris qu'il serait utile de pratiquer l'examen systématique, à la fois somatique, fonctionnel et psychique, de tous les criminels; pour cela ils réclament l'établissement d'une fiche médico-psychique.

G. Rondel estime qu'il y aurait lieu d'adopter une « fiche officielle dont le modèle serait arrêté en s'inspirant notamment des fiches d'inspection scolaire »; il ne conçoit pas de centre psychiâtrique uniquement pénitentiaire; ce service ne doit pas « être dans la prison », mais « près de la prison ».

Pour que ces études psychologiques puissent être faites, il y a lieu d'organiser l'examen des prisonniers.

Guilhermet souhaite que les portes des prisons s'ouvrent largement pour les psychologues et pour les médecins.

Déjà en 1906, Pactet créa un service d'examen médico-psychologique, et, en 1913, Costedoat voulait que fussent créées des annexes aux prisons, pour observer et pour soigner

les maladies aiguës; elles ne constitueraient pour les formes chroniques qu'un lieu d'observation et une étape vers l'asile.

Une telle annexe serait, en effet, à la fois, un centre bon conseiller, un foyer éducateur, et un filtre entre la communauté et la prison. D'une part, elle arrêterait au passage des malades qui iront finir leurs jours dans un asile. De plus, elle serait une innovation fort heureuse, d'ailleurs déjà réalisée dans sa forme parfaite à la prison de Sing-Sing, à New-York. Là, l'autorité judiciaire n'a pas craint d'installer une magnifique clinique mentale où tous les prisonniers, sans exception, sont examinés et scrutés à fond. L'intérêt scientifique est incontestable, mais l'intérêt social est bien plus grand. Car, de même que l'hygiène mentale a rêvé le retour à la société de l'aliéné dans le plus bref délai possible, de même elle a considéré comme possible et réalisable le retour du prisonnier dans la société à la faveur d'une réadaptation dont les éléments premiers sortiront de la clinique mentale.

L'examen de l'expert criminologiste devrait toujours être pratiqué, dit HAMBLIN SMITH, avant le jugement et non après; fréquemment, aux États-Unis, l'expertise médicale détermine seulement la suspension ou l'application de la peine.

Chaque prison doit avoir son expert, chargé d'une infirmerie spéciale, ainsi que cela est réalisé à Birmingham. Que l'on n'objecte pas la dépense : tout cas qui échappe à la prison réalise une économie considérable pour la société. En deux ans, sur 317 cas examinés, 24 % seulement sont passés en prison. Il est certain que, sans cette organisation, la proportion eût été bien plus élevée.

Le Sénat de l'État de Massachusetts (É.-U.) a voté une loi autorisant l'examen psychiâtrique de tous les condamnés dont la peine est supérieure à trente jours de prison, et de tout prévenu ayant subi une condamnation antérieure. Toutes facilités doivent être accordées aux médecins chargés de cet examen, qui seront choisis dans le cadre des aliénistes officiels appartenant au « Service des maladies mentales ».

Une prison, celle de Wingdale, a été tranformée, dans l'État de N. Y., en « hôpital pour maladies mentales », sous le nom de « Harlem Valley State Hospital ».

Un certain nombre de médecins de Saint-Louis (Missouri) ont demandé la création d'une clinique psychiatrique rat-

tachée au tribunal pour enfants. La société nationale d'hygiène mentale doit coopérer avec la société locale pour son organisation. L'utilité d'une telle création a été montrée par l'exemple des cliniques analogues de New-York, Chicago, Détroit.

Le ministère des Travaux publics de l'État de Maryland vient d'adopter les plans, proposés par la commission des asiles (State lunacy commission), d'un hôpital pour aliénés criminels.

Vervaeck dit que, en trois ans et demi, 608 détenus ont été observés dans les annexes psychiâtriques des prisons belges. Sur ces 608 détenus, on a relevé 40 % de débiles mentaux ou psychopathes constitutionnels, 21 % d'épileptiques, 5 % d'hystériques qui furent observés pour menaces ou tentatives de suicide; 5,40 % furent reconnus sains d'esprit.

De la sorte, on peut dépister les simulateurs sans risquer de leur apprendre la simulation, comme on le fait quand on les met en observation dans un asile d'aliénés, et on peut traiter les malades rapidement curables. Les salles d'observation sont des salles d'hôpital avec jardins, et le médecin légiste en est le chef. Il y a quatre annexes : Bruxelles, Gand, Anvers, Louvain. Il y est fait des cours d'anthropologie et de psychiâtrie aux magistrats.

L'annexe psychiâtrique de la prison de Gand comprend une salle commune et des chambres d'isolement (Du Chateau et Verstraetem) où les détenus sont continuellement surveillés; de nombreux malades ou simulateurs y ont été dépistés.

Mme J. Tysebaert a fait une application intéressante des méthodes psychographiques à la prison de Forest (Bruxelles); elle a utilisé le procédé du profil de Rossolimo et des tests empruntés à Vermeylen.

Ainsi modifiés et améliorés, les services médicaux dont relèvent les criminels, permettront l'étude approfondie de ceux-ci, qui est à la base de la prophylaxie du crime.

B) *Réalisation de la prophylaxie du crime chez les anormaux.* — Cette prophylaxie des crimes commis par les anormaux sera réalisée en considérant :

a) *Les deux grandes variétés de ces crimes :* crimes d'impulsion et crime d'aboutissement;

b) *Les diverses catégories des anormaux criminels.*

a) Pour les *criminels d'impulsion*, c'est la volonté qui doit être l'objet de soins attentifs et persévérants; par l'exercice, le pouvoir volitionnel peut se développer; grâce à l'amélioration de sa volonté, l'homme deviendra capable de conquérir lentement sa liberté; apprenant à se dominer, arrivant à augmenter son pouvoir de volition, l'homme pourra réussir à résister à l'impulsion criminelle, même dans les circonstances défavorables.

La paresse, l'oisiveté, compagnes de l'aboulie, seront le plus possible combattues.

La culture de l'aptitude à raisonner juste, de la « réflexion méditative » (Payot) sera tentée, chez les aphroniques, grâce à des exercices pratiques spéciaux, des leçons de choses, des enseignements tirés des faits vécus.

Dans les cas de *crime d'aboutissement*, c'est l'affectivité et l'éthique qui sont à modifier, à l'aide d'une thérapeutique adéquate, où les moyens d'intimidation et de répression doivent s'allier au redressement moral et à la lutte contre les éléments passionnels.

C'est surtout pendant l'enfance et l'adolescence que devront être appliquées les règles de l'hygiène mentale susceptibles d'améliorer l'affectivité et l'éthique.

L'instruction est à vulgariser le plus possible; l'acquisition des connaissances et de l'aptitude logique est de nature à renforcer les idées morales. L'éducateur s'attachera à stigmatiser, combattre, réprimer les passions individuelles, en montrant les conséquences de l'assouvissement exagéré des désirs et des tendances;

b) Parmi les divers anormaux, les *amoraux*, souvent intelligents, sont intimidables; l'application de la peine est un moyen de les améliorer; les *vagabonds ou mendiants d'habitude* sont incorrigibles le plus souvent; seule, pour Maxwell, la limitation de la liberté de la reproduction serait susceptible d'amener la disparition de cette catégorie d'individus indésirables.

Les *débiles intellectuels*, moyens ou légers, s'ils sont foncièrement vicieux, constituent un terme de passage entre les débiles proprement dits non vicieux et les criminels congénitaux; pour ces débiles vicieux, la sévérité de la répression est le meilleur moyen de les maintenir dans l'ordre, à moins

qu'ils ne soient trop débiles intellectuellement; ils rentrent alors dans la catégorie des aliénés internables à vie. Aux débiles de la volonté seront surtout appliquées les méthodes pédagogiques, susceptibles de renforcer le pouvoir volitionnel et frénateur de l'activité, et dont l'emploi est indiqué chez les criminels d'impulsion.

Les *criminels d'habitude acquise* sont à diviser (Maxwell), comme nous l'avons vu, en trois catégories : les débiles (déjà vus), les pervertis, les excités ou excitables, qui doivent être traités les uns et les autres d'une manière spéciale.

Les *pervertis* sont en général des enfants ou des adolescents, car la perversion s'acquiert dans l'enfance ou dans la jeunesse; elle pourra être évitée grâce à une pédagogie judicieuse comprenant, en premier lieu, la ségrégation précoce des anormaux moraux, ainsi que l'envoi des amoraux dans les colonies pénitentiaires ou les maisons de correction améliorées et adaptées au but; il y aurait lieu, même, d'avoir à sa disposition des établissements distincts de celles-ci, qui seraient simplement de véritables écoles où les enfants seraient plus sévèrement tenus et plus étroitement surveillés que dans les autres écoles; enfin il y aurait avantage à surveiller davantage les enfants qui sortent de l'école : réorganisation des établissements d'enseignement professionnel (Monis), apprentissage sérieux, suppression de l'oisiveté et du vagabondage dans les rues, etc.

En ce qui concerne les *excités*, plus curables que les débiles vicieux, du doigté, de la surveillance, la diminution des occasions d'excitation (grandes villes, débits, fausses nouvelles, comptes rendus mensongers, hâtifs et insuffisamment contrôlés des journaux, etc.), sont à préconiser.

Pour tous ces anormaux criminels, on se trouvera bien de les soumettre à des travaux variés et bien organisés (Heger-Gilbert, Parisot, etc); quand il est possible de leur faire prendre de l'intérêt à un travail, de leur en faire comprendre l'utilité, de les laisser bénéficier des résultats obtenus, un grand pas est fait pour leur réadaptation future à la vie sociale.

C) *Application des données théoriques.* — Mais toutes ces mesures d'hygiène mentale, même bien mises en pratique, ne donneront des résultats que lentement et tardivement.

Considérés du point de vue médico-légal, disent Charon et Courbon, ces individus anormaux disposent d'une capacité de détermination au moins relative, limitée parfois à certains actes, mais réelle; il appartient au psychiatre de dire, à l'occasion d'un acte susceptible d'être sanctionné par la justice, si son auteur était, au moment de l'exécution, ou psychiquement normal, c'est-à-dire responsable; ou psychiquement malade, c'est-à-dire aliéné, dépourvu de la capacité de détermination, donc irresponsable; ou enfin psychiquement anormal, c'est-à-dire pourvu d'une capacité de détermination relative, limitée à certains actes; le sujet est responsable ou irresponsable, selon la valeur et les circonstances de l'acte considéré, d'une part, et, d'autre part, selon les degrés et la forme de son anormalité psychique. Il en résulte que ces sujets anormaux doivent être le plus souvent considérés comme au moins partiellement responsables, mais qu'ils sont nocifs. Que faire de tous ces individus socialement dangereux et dont l'amélioration ne peut être que lente et problématique?

Le criminel-né, le criminel récidiviste devrait être interné perpétuellement (Maxwell); mais, dit Maxwell, il y a des distinctions à faire : on ne saurait, en effet, dans l'état actuel de l'opinion, mettre sur le même rang que les aliénés ces criminels-nés. Le diagnostic de la criminalité congénitale est en effet difficile à établir d'une manière certaine; de plus, souvent améliorables, ces sujets ne sauraient être traités comme des aliénés.

« Il faut, dit Ley, exciter les réactions du sens moral » de ces sujets, lequel existe le plus souvent, s'étant formé peu à peu, comme chez les autres hommes, mais dont ils font taire les appels; pour cela on usera de la punition, moyen thérapeutique. Ne considérons pas ces anormaux comme des coupables, voyons en eux des malades si l'on veut; mais soignons-les en utilisant la punition, adaptée à ces principes, ainsi que le travail, agricole surtout, puis en les réadaptant peu à peu par le placement dans un milieu favorable, avec surveillance et soutien moral.

Pour mettre ces vues théoriques en pratique, « l'administration de la défense sociale, dit Ley, devrait pouvoir disposer, pour les criminels anormaux adultes :

« 1° D'un établissement de détention et de rééducation

possédant un système de sécurité contre l'évasion, mais permettant le travail en colonie agricole ainsi que des occupations manuelles à exercer en atelier;

« 2° D'un asile-colonie pour les malades mentaux curables et capables de réadaptation sociale par le travail;

« 3° D'un asile de sûreté pour les anormaux très dangereux, le travail manuel y constituant toutefois la base du traitement. »

Pour Herbland-Moris également, la règle générale — l'asile commun ou la prison — n'est pas applicable à ces antisociaux, sans modifications profondes. Les triages méthodiques des « délinquants », organisés en Amérique à la prison de Sing-Sing, montrent que la loi ne doit pas frapper aveuglément, impersonnellement. Plus la répression sera éclairée, et par conséquent inspirée du désir de rendre l'individu moins nocif et non plus handicapé et aigri, mieux la société sera protégée.

Un certain nombre d'inadaptables par les procédés normaux ordinaires, doux, pourrait-on dire, sont intimidables par les procédés je ne dirai pas brutaux, mais énergiques, par exemple, la volonté bien arrêtée de se faire obéir, l'isolement, l'observation prolongée, etc.

Hamblin Smith a condensé dans un livre l'expérience amassée en vingt-trois années d'observations, particulièrement appliquées à l'étude des criminels, ou mieux des délinquants en général. L'auteur constate que, depuis les premiers âges, le progrès consista surtout à confier à la société le soin de la vengeance de l'offensé. Mais il ne s'est guère agi que de vengeance, de châtiment, c'est à peine si on commence à envisager le problème de la délinquance sous un aspect plus compréhensif, et l'effort de l'auteur consiste précisément à montrer qu'il convient de ne plus parler de punition, héritage de conceptions très anciennes, mais bien d'un traitement de la délinquance. Pour cela il faut tendre à spécialiser, comme dans l'État de New-York (Hamblin Smith), chacune des prisons, dans la détention d'une classe déterminée de délinquants. Le but n'est pas de juger ou de blâmer, mais il faut tendre à réadapter l'individu aux conditions sociales qu'il doit respecter. Et ne peut-on se demander si bien souvent la société n'est pas elle-même coupable envers

l'individu, et n'a pas, par son organisation, contribué à le déterminer à l'acte qu'elle prétend punir?

A la sortie, des œuvres d'assistance et de contrôle doivent recevoir le délinquant, veiller sur lui, terminer le traitement commencé dans l'établissement spécial ou en prison.

Hamblin Smith insiste de plus sur la nécessité, que nous avons déjà indiquée, de démêler en psychologie criminelle les facteurs si divers qui concourent à donner à l'individu une attitude anti-sociale, d'aider celui-ci à résoudre les problèmes vitaux, si souvent mal posés, et de susciter l'élaboration d'une législation fondée sur des données modernes et non médiévales (d'après A. Brousseau).

La prophylaxie de la criminalité infantile est à réaliser avec soin, car non seulement elle est utile pour éviter que des enfants commettent crimes ou délits; mais aussi parce qu'elle constitue un excellent procédé de diminuer le nombre de criminels adultes. Cette prophylaxie réside, pour Fribourg-Blanc, dans deux mesures principales :

1° Isolement de l'enfant pervers, mais dans un établissement autre que la maison de correction, celle-ci étant le plus souvent un milieu semblable à celui où il s'est souillé;

2° Éducation analogue à celle que l'on tente pour les anormaux intellectuels, basée sur une étude psychologique attentive des facultés de l'enfant, de façon à combler les lacunes et à rétablir l'équilibre mental.

John Jenks Thomas a fait une étude statistique sur la proportion d'anormaux existant dans les écoles primaires et l'état des auteurs de crimes et délits : peu d'arriérés sont capables de se conduire dans la vie. Beaucoup deviennent des criminels parce qu'ils manquent de direction. C'est la surveillance et l'éducation des enfants arriérés ou psychopathes qui constituerait la meilleure prophylaxie du crime; la stérilisation des criminels ne répond qu'à un côté de la question, dit cet auteur, car si elle supprime l'hérédité des tendances psychiques anormales, elle ne supprime pas l'influence mauvaise que les arriérés exercent les uns sur les autres.

Qu'il s'agisse de criminels, jeunes ou adultes, une mesure utile, proposée par Paris, est à prendre vis-à-vis des sujets anormaux ou même aliénés.

La Société a en effet le devoir de se préserver contre les criminels de psychisme anormal; pour eux, le « livret médical du citoyen » serait très utile, car le casier judiciare d'un débile qui est déclaré irresponsable ou à responsabilité atténuée, et de ce fait acquitté, reste vierge (A. PARIS). Un des premiers moyens d'éviter la nocivité de tels individus serait de prévenir la Société qu'elle doit les tenir comme suspects et de l'inscrire sur ce livret.

Un rapport très important a été présenté, en 1924, par VERVAECK au neuvième Congrès de Médecine légale, sur le traitement de tous les délinquants, quelle que soit leur constitution mentale, dans le cadre pénitentiaire. Peu à peu, dit cet auteur, la thèse de la défense sociale, de la mise du délinquant dans l'impossibilité de nuire, la nécessité de proportionner la durée de sa peine à la durée de sa nocivité, se substituent aux notions pénales, jusqu'à ces dernières années classiques, de répression, de responsabilité et de graduation des peines d'après la gravité de la faute; est en formation « une justice empreinte de psychologie et d'individualisation » (G. BALLET). Le régime qui s'établit se traduit en fait par des méthodes de rééducation et de thérapeutique; d'où la nécessité d'envisager la modification du fonctionnement des services pénitentiaires, où pourraient être traités tous les délinquants, une fois que ces services auront été améliorés.

Les conclusions de VERVAECK sont importantes et donnent un résumé de la conduite à tenir vis-à-vis des criminels, dans leur intérêt et dans celui de la société. CLAUDE, dans la discussion qui a suivi l'exposé de VERVAECK, a émis des idées qu'il est bon également de retenir. Nous donnons ci-dessous les opinions de l'un et de l'autre, qui sont *relatives aussi bien aux aliénés qu'aux anormaux.*

VERVAECK s'exprime ainsi, en ce qui concerne le *régime pénitentiaire*, où il voudrait que fussent placés tous les criminels :

« 1° Le régime pénitentiaire, conformément aux données d'anthropologie criminelle qui se dégagent de l'observation et de l'examen des détenus, doit logiquement s'orienter vers la thérapeutique médico-psychologique et la défense de la société ; il doit avoir pour but essentiel la réadaptation du délinquant à la vie sociale régulière.

« 2° La privation de la liberté, avec les restrictions pénibles, les souffrances morales et la tare sociale qu'elle entraîne, constitue en réalité l'élément dominant, sinon le seul efficace, de la sanction pénale; car, sauf cas exceptionnel, le détenu s'adapte rapidement aux conditions de la détention, aussi pénibles soient-elles;

« 3° L'action répressive et intimidante des régimes pénitentiaires actuels est fort aléatoire dans la plupart des cas; elle n'influence que rarement les récidivistes et très passagèrement les malades et les anormaux; son inefficacité est incontestable sur un certain nombre de détenus occasionnels, sans tares biologiques importantes, dont le délit est d'origine sociale ou passionnelle;

« 4° L'orientation thérapeutique et prophylactique de la sentence pénale et du régime pénitentiaire, loin d'affaiblir leur valeur de répression et d'intimidation, est de nature à la renforcer; il en sera surtout ainsi dans les cas où la réaction criminelle est en relation avec les éléments pathologiques ou des tendances à la délinquance d'habitude;

« 5° La durée du traitement pénitentiaire, sauf les cas de criminalité occasionnelle ou peu grave, doit dépendre essentiellement de la personnalité anthropologique du délinquant. Une mesure de libération ne peut être envisagée qu'au point de vue de ses chances de reclassement social, celles-ci étant intimement liées à la disparition de ses tendances criminogènes.

« Il en résulte qu'une peine de trop courte durée pour pouvoir modifier les dispositions psycho-morales fâcheuses du délinquant est non seulement inutile, mais nuisible.

« 6° Si l'on admet que le régime pénitentiaire doive avoir pour objectif essentiel la thérapeutique médico-mentale et la prophylaxie criminelle, rien ne s'oppose à ce qu'il s'étende à toutes les catégories de délinquants, quel que soit le degré de leur responsabilité ou de leur normalité intellectuelle, son intervention se justifie pour tous ceux dont le caractère dangereux, au point de vue social, s'est affirmé par une réaction criminelle grave ou par la fréquence des récidives. »

La deuxième partie des conclusions de Vervaeck a trait aux *aliénés criminels* parmi lesquels il range ceux que nous avons appelés les *anormaux* criminels :

« 1° Le groupe des aliénés criminels se compose de deux catégories très différentes au point de vue social et psychiatrique : les sujets atteints de démences ou de psychoses, et d'autre part les psychopathes constitutionnels dégénérés, névrosés et intoxiqués. Seul, le traitement des grands malades mentaux réclame un régime d'asile; aux autres conviennent avant tout les mesures de prophylaxie et de défense sociale ;

« 2° La détermination du degré de responsabilité pénale des psychopathes est souvent difficile; l'appréciation des experts variera, suivant les circonstances, pour un même délinquant et pour des sujets à tares équivalentes;

« 3° Il n'existe aucune différence anthropologique et psychiâtrique entre le groupe des criminels psychopathes constitutionnels envoyés à l'asile et le groupe de ceux qui sont condamnés à la prison. Leur traitement doit être identique et il importe de prendre à leur égard les mêmes mesures de défense sociale, car les uns et les autres sont également dangereux au point de vue de la sécurité publique. Il est au surplus difficile de justifier l'inégalité de leur traitement juridique;

« 4° Actuellement, le régime pénal et le traitement à l'asile des criminels irresponsables ne préservent pas efficacement la société contre les réactions dangereuses, parce que le problème de leur libération ne s'envisage pas essentiellement du point de vue de la défense sociale;

« 5° De multiples raisons de sentiment et de sécurité sociale imposent l'éloignement des asiles ordinaires des malades et anormaux mentaux à réactions criminelles;

« 6° Il est désirable de voir créer, à côté des grandes prisons et en relations constantes avec les sections pénitentiaires d'observation et de traitement médical, des quartiers psychiatriques de sûreté à population restreinte, réservés aux aliénés criminels, irresponsables et condamnés;

« 7° Dans ces établissements, dont l'organisation et la direction incomberont à l'administration pénitentiaire, les aliénés criminels seront traités, sous réserve d'un régime de surveillance rigoureux, par des psychiatres spécialisés dans les études d'anthropologie criminelle;

« 8° Y seront placés, jusqu'à disparition de leurs tendances

dangereuses, tous les aliénés criminels, quelle que soit la décision pénale intervenue. Seuls, les vrais malades mentaux non dangereux pourront, après une période d'observation en vue d'établir la gravité du diagnostic ou le caractère occasionnel de leurs réactions criminelles, être transférés dans le quartier hospitalier qui leur sera réservé;

« 9° Dans les pays où existent des asiles pour criminels, ceux-ci devraient être rattachés, dans les mêmes conditions, à l'administration pénitentiaire; tout au moins, les propositions de libération des aliénés devraient-elles être subordonnées à l'adhésion de psychiatres criminalistes;

« 10° Il est désirable de voir confier les décisions de placement et de libération des malades déséquilibrés et insuffisants mentaux criminels à une commission mixte comprenant un magistrat, un aliéniste anthropologue et un représentant des organismes d'hygiène mentale ou de patronage des délinquants, étant entendu que seraient respectés les droits de l'anormal de se faire représenter devant cette juridiction par un médecin et par son défenseur. »

H. CLAUDE envisage la criminalité d'un point de vue aussi pratique que possible; il ne pense pas que les établissements pénitentiaires doivent abriter tous les criminels; d'ailleurs il est sceptique en matière d'amélioration des déséquilibrés constitutionnels :

« Je crois, dit-il, que, pour commencer en France l'œuvre de réforme qui nous apparaît à tous nécessaire, c'est au dépistage précoce des anomalies mentales qu'il faut nous attacher, et par précoce j'entends que l'enquête doit être poursuivie aussi bien chez les sujets jeunes que chez les adultes dès leur premier crime ou délit. Il conviendrait qu'une fiche médico-psychiatrique fût toujours, dès la première incarcération, adjointe à la fiche anthropométrique. Ce serait déjà une innovation intéressante et facile à réaliser. Mais, pour que l'investigation médicale se poursuive dans les conditions scientifiques, il est nécessaire que l'Administration puisse consentir à créer dans chaque prison un quartier médical d'observation, pourvu d'un personnel éduqué. Dans ce quartier, les médecins chargés du service pénitentiaire ou les médecins experts pourraient tenir sous une surveillance réelle les sujets suspects de troubles mentaux mal définis, les criards, les simu-

lateurs, ou les exagérateurs. Les conditions d'information psychiatrique seraient enfin réalisées d'une manière un peu moins défectueuse, car, ainsi que je l'ai déjà exposé à la Société de médecine légale et même aux assises, nous sommes extrêmement embarrassés dans certains cas pour donner une opinion médicale basée sur des constatations précises. Ce service de dépistage permettrait également de faire, d'accord avec les Parquets, un triage des diverses catégories de délinquants. »

« Pour les sujets jeunes, je pense, ajoute CLAUDE, que des mesures de prophylaxie et de rééducation dans les établissements de redressement moral et médical sont indiquées; les patronages, les placements familiaux n'ont donné que des résultats précaires pour un assez grand nombre de sujets que nous voyons poursuivre si souvent pour infraction à la liberté surveillée. Pour que la rééducation psychothérapique produise ses effets sur des sujets encore intimidables, il faut une organisation psychiatrique fonctionnant sous un régime de restriction de la liberté; des colonies agricoles où l'instruction professionnelle serait donnée sous un contrôle médico-psychiatrique rempliraient ce but, les spécialistes se rendraient compte de la capacité d'adaptation et de redressement des diverses catégories de sujets. Les pervers malins inintimidables pourraient être conservés jusqu'à leur passage dans un autre milieu, les autres seraient remis en liberté sous la menace de réintégration à durée illimitée, à la première faute. »

Pour les adultes, quatre catégories de délinquants sont, d'après CLAUDE, à envisager :

« 1° Les aliénés atteints de troubles mentaux bien définis, que l'on enverrait dès le début de l'instruction dans les asiles. On éviterait ainsi de voir se renouveler ces erreurs, signalées depuis longtemps par les psychiatres, concernant des aliénés incarcérés indûment et reconnus tardivement;

« 2° Les psychopathes constitutionnels, au début de la période de délinquance, qui pourraient, après avoir subi leur peine, à titre de moyen d'intimidation, ou après avoir bénéficié de la loi de sursis, être astreints, sous la menace de pénalité — à prévoir, — à un contrôle médical plus ou moins fréquent;

« 3° Les délinquants chez qui on ne constate aucune tare biologique ou psychiatrique, soumis au régime de droit commun;

« 4° Enfin les délinquants à répétitions, présentant la constitution perverse, qui n'ont pu être amendés dès leur jeune âge par le contrôle médical régulier préconisé plus haut, et pour lesquels l'exclusion de la société et l'envoi dans les établissements agricoles ou industriels hors de la métropole ne paraît pas nécessaire, dans un but de salubrité sociale. »

Ces propositions de Vervaeck, et surtout celles de Claude, d'ailleurs appuyées par H. Colin, Briand, Toulouse, contiennent tous les éléments d'amélioration désirables; elles serviront de résumé et de conclusion à notre exposé de la prophylaxie du crime chez les anormaux.

4° *Criminels de psychisme dit normal.* — Pour tenter de diminuer le nombre des criminels, quand on a affaire à des criminels de psychisme dit normal, de multiples mesures sont à conseiller.

Le plus sûr moyen, dit Guilhermet, de combattre la criminalité, c'est d'agir à la fois sur l'*homme* et *sur le milieu*, d'améliorer et l'individu et la société; et pour cela il faut que la sociologie criminelle et la psychologie soient connues des hommes qui collaborent à la défense sociale, à la sanction, à l'exécution de la peine.

Ainsi seront susceptibles de faire diminuer la criminalité, suivant cet auteur, les divers moyens suivants :

L'hygiène mentale individuelle est à mettre en pratique le plus possible; la lutte sera entreprise contre les désirs, penchants, passions, dont l'éducateur montrera les dangers. Ici encore, comme chez beaucoup d'anormaux, la logique, l'affectivité, la volonté devront être étayées ou redressées.

Certaines lois devraient être élaborées, d'autres revisées : la réglementation et la limitation des débits de boisson, la prohibition de la vente au détail de spiritueux nuisibles, l'abrogation de la loi sur le pari mutuel, l'institution du monopole, exclusivement par les armuriers, de la vente des armes, l'obligation, pour l'acheteur d'une arme, de la présentation d'un permis de port d'arme, les mesures plus libérales relatives à la

séduction, à la recherche de la paternité présumée, à l'adoption, à l'assistance des mères, à la liberté de tester seraient utiles pour combattre la criminalité.

Les œuvres post-scolaires, patronages, bibliothèques, conférences consolideront l'éducation morale de l'adolescent en l'arrachant au cabaret, en lui évitant les promiscuités de la rue. L'écrivain doit exercer une influence moralisatrice; sont à interdir les récits complaisants et détaillés des méfaits criminels, les annonces plus ou moins pornographiques, les affiches licencieuses, les pièces de théâtre amorales, les livres abjects. L'élite devrait se dire que « l'indulgence excessive, la convention trop tolérante, le scandale réel ou affecté de ses faiblesses, de ses fautes et de ses vices sont suceptibles de provoquer, peut-être à son insu, des délits et des crimes dans les autres classes sociales » (Guilhermet); les classes supérieures doivent donner l'exemple du travail qui développe l'énergie. De plus il importe, dit encore Guilhermet, que l'État encourage et subventionne les œuvres d'assistance par le travail, que les communes et départements créent des refuges publics, que tous les travailleurs soient de plus en plus protégés par les lois, que soient précisées les mesures capables de remédier à la crise de l'apprentissage.

Les gouvernants doivent lutter contre les coalitions et les accaparements, réglementer les conditions du travail, tout en recpectant la liberté de chacun, obliger les chefs d'entreprises à assurer une hygiène complète à leurs ouvriers, faire respecter la propriété individuelle. Guilhermet estime que la mise en commun des mines, des moyens de transport, la création d'actions de travail amèneraient un rapprochement des classes ennemies.

L'agiotage, les spéculations sont à enrayer, de même que les sociétés par actions sont à surveiller étroitement.

La lutte contre l'alcoolisme et la lutte contre la misère sont deux puissants moyens de diminuer la criminalité; sur la lutte contre l'alcoolisme, nous ne reviendrons pas; celle contre la misère consistera dans des mesures variées de solidarité sociale, en particulier les dispositions législatives ou les œuvres individuelles qui tendent à développer l'hygiène physique et mentale, à aider les malheureux, à les conseiller, à leur trouver du travail, à les étayer en quelque sorte.

L'administration communale de Bruxelles a créé *un service spécial d'assistance aux vagabonds ;* en relation avec les bourses de travail et les maisons d'accueil, ce service distribue des secours immédiats en numéraire ou en vêtements, cherche une occupation pour les malades et les infirmes, prodigue les conseils, exerce sur tous une tutelle bienfaisante. Ainsi ce service, qui a pu reclasser un grand nombre de vagabonds, est un véritable organe de prévention du vagabondage.

Réunis et surveillés dans leur application, les divers moyens que nous venons de passer en revue, sont susceptibles d'amener progressivement la diminution du nombre des actions criminelles commises par les individus à psychisme dit normal.

On voit combien de progrès sont encore à réaliser avant que soit vraiment organisée la prophylaxie du crime. La question doit être étudiée à nouveau; les psychologues donneront les renseignements les plus précieux, par l'analyse des criminels, de leurs actions répréhensibles, de leur fonctionnement psychique; les juristes et les psychiatres travailleront ensuite sur des données certaines, établiront un programme précis des améliorations désirables, enfin arriveront à convaincre les pouvoirs publics et à faire mettre sur pied les organisations nécessaires.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Abelson. — *A psychological study of the delinquent child.* Child Study, 1921.

Adler. — *A psychiatric contribution to the study of delinquency.* Bull. Mass., Boston, 1917, I, p. 211.

Agosti. — *La criminalité des jeunes gens.* Archivio di psych., antropol. crim. e med. leg., janv. 1908.

Alessio (O. d'). — *La mente criminale nelle sua basi fisio-anatomiche.* Napoli, Fiorenza, 1923.

Anderson (V. V.). — *Are criminals insane individuals?* Illinois Medical J., avril 1914, n° 4.

— *Mental disease and delinquency.* Ment. Hyg., avril 1919.

— *The demonstration clinics conducted by the division on the prevention of delinquency of the national committee for ment. hyg. The first year's experience.* Americ. J. of. Psychiatric, 1924, p. 779.

Anderson (V. V.) et Leonard (C. M.). — *Studies in personality among feebleminded delinquents seen in court.* Boston Med. a Surg. J. 8 août 1918, p. 179.

Azendo. — *La criminalité moderne et les délinquants.* Rev. de Crimi. psiq. lég., 1922.

Barthélémy. — *Contribution à la recherche des mesures susceptibles de diminuer la criminalité chez les aliénés.* Thèse de Nancy, 13 juillet 1922, R. N., 1922, p. 1409.

Baker (A. T.). — *Vagrancy* (vagabondage). M. H., oct. 1818, p. 595.

Beltran. — *Réactions psychologiques des délinquants.* Rev. de Criminol. Psiq. y Med. Leg., Buenos-Aires, 1922, p. 714.

Bravetta (E.). — *Ospedali psichiatrici e gerarchie mediche.* Boll. d. Soc. Medico-Chir. di Pavia. fasc. 6., 1923.

Briggs (V.). — *A study of the problem of the tocalled defective delinquent and what has been done in Massachusetts.* Boston. Med. a S. J., 1917t

Brock. — *Insanity in American prisons and the prison physicians.* J. Abnorn. Psychol., Boston, 1917, XII, p. 232.

Brown. — *Base névropathique de la criminalité juvénile.* The J. of. the American medical Assoc. Vol. LVIII, n° 3, p. 184, R. N. 1912, II, p. 270.

Burt (C.). — *The causal factors of juvenile crime.* Brit. J. of. med. psychol., 1925, p. 11.

— *Delinquency and mental defect.* Br. J. of. Med. Ps. III, 3, 1923, p. 168.

CHANNING (W.). — *Les arguments en faveur d'un grand hôpital d'État pour les aliénés.* Extr. du Boston Med. and Surg. J. avril 1912. Anal. in Annal. Méd.-Psychol., 1913, IV, 10e série, p. 11.

CHARLES (E.) et FIRTH. — *Mental deficiency a delinquency.* Austr. J. of Psych., II, 2, 1924.

CLAPARÈDE. — *La psychologie judiciaire.* Année Psychol., 1906, p. 275.

COLIN (H.). — *Le quartier de sûreté de Villejuif (aliénés criminels, vicieux, difficiles, habitués des asiles).* Ann. Méd.-Psy., 1913, II, 10e série, p. 170.

COLLIN (A.). — *L'enfance délinquante. Étude médico-légale.* Bull. de l'Ac. de Méd., 6 juin 1916, p. 693. R. N., 1919, p. 363.

COLOYANI, CLAUDE, DE VABRES, DESCLAUX, VERVAECK, COLIN, TOULOUSE, LEY. — *Le traitement de tous les délinquants dans le cadre pénitenciaire.* Discussion du rapp. de VERVAECK. Ann. d. Mne. lég., juillet 1924, p. 307.

COLUECI. — *La psychologie et son application à la pédagogie correctionnelle.* Ann. di Nevrolog., 1905, Fasc. 4-5. R. N. 1906, p. 460.

CORROY (L. M. H.). — *Criminalité chez le vieillard. Statistique.* Thèse de Nancy. 1912-1923. R. N., 1916. I, p. 106.

DAVIS (K. B.). — *Some instutitional problems in dealing with psychopathic delinquents.* J. Am. Inst. Criminol., Chicago, 1919, 20, X, p. 385.

DEBIERRE. — *Le crâne des criminels.* 1895, Paris, Maloine.

DU CHATEAU et P. VERSTRAETEM. — *L'annexe psychiâtrique de la prison de Gand.* Ann. d. M. L., juillet 1924, p. 324.

DUVAL (L. E.). — *Etiology and mechanism of the prison psychoses.* Med. Rec. N. Y., 1919, XCV, p. 6.

EAST (E. M.). — *Mankind at the Crossroads.* N. Y., Ch. Scribner's Sons, 1923.

— *Delinquency and mental defect.* Br. J. of. Med. Ps., III, 3, 1923, p. 154.

EASTMANN and ROSANOFF. — *Association in feebleminded and delinquent children.* American J. of. insanity. Batimore, juillet 1912.

ÉDITORIAL. — *Les aliénés criminels dans l'État de Maryland.* Infor. des Aliénistes et des Neurol., 1921, p. 159.

— *Une enquête mentale dans les prisons.* Ann. Méd.-Psychol., avril 1924, p. 375.

FERNALD. — *Méthodes employées pour différencier les délinquants atteints de débilité mentale.* Boston Medical and Surg. J., n° 4, p. 120, 25 juillet 1912, R. N., 1913, I, p. 194.

FERRARI (G. C.). — *La colonisation libre des anormaux du caractère.*

FERRIARI (L.). — *Criminalità giovanile.* Modernità, 10 octobre 1912, p. 216.

FILLASSIER. — *La réforme de la loi de 1838 sur les aliénés et la Commission du Sénat.* 2 articles : Annal. Méd. Psychol., vol. III, 10e série, 1913, p. 684 et vol. IV, 10e série, 1913, p. 37.

FLEURY (M. DE). — *L'âme du criminel.* Paris, Alcan.

FOREL (A.) et MAHAIM. — *Crimes et anomalies mentales constitutionnelles.* Genève, Kundig, 1902.

Francke. — *Die Kriminalität der Achtzehnjährigen und ihre Bekämpfung*. Ztrlbl. f. Jugendrecht u. Jugendwohlf., 1924, p. 7.
Fribourg-Blanc (A.). — *Étude de l'enfance coupable*. Thèse de Lyon, 1913, Maloine. R. N., 1914, I, p. 531.
Gandeul. — *Contribution aux recherches sur l'hygiène mentale. Organisation psychiâtrique dans les prisons de Belgique et d'Alsace-Lorraine*. Thèse Méd. Strasbourg, 1922.
Gay (E.). — *La médecine légale des délinquants anormaux ou aliénés*, etc. Paris, Tenin, 1925.
Gelma. — *Un centre d'études de psychiatrie des prisons et de médecine pénitentiaire à Strasbourg*. Ann. de Méd. Lég., 1923, p. 554.
Giacobini. — *Los alienados delincuentes y los delincuentes alienados ; creacion de manicomios criminales*. Proc. Pan. Am. Scien. Cong. 1917, X, p. 339.
Glueck (B.). — *Head injury and syphilis as cause of crime*. Bull. of Amer. Academy of Medecine, Faston, Pa. 6 juin 1914.
— *Psychiatric treatment and probation*. Ment. Hyg. oct. 1924, p. 873.
— *Psychiatric aims in the field of criminology*. M. H., oct. 1918, p. 543.
Glueck (S. S.). — *Mitigation of punishment and evidence of mental unsoudness*. Ment. Hyg., 1924, p. 948.
Goddard (H. H.). — *Juvenile delinquency*. N. Y., Dodd, 1921.
Goldstein (E. R.). — *Reaction times and the consciousness of the deception*. Am. J. of. Ps., 34e vol., 1923, p. 562.
Gomez. — *Psychologie de la criminalité passionnelle*. Riv. d. Filosofia, Buenos-Aires, 1923, p. 17.
Gosline. — *From pathology to criminology ; a study in abnormal psychology*. J. of. Crimin. law a. criminology, mai 1924, p. 68.
Hale (D. Q.). — *Inadequate social examinations in psychopathic clinics*. Ment. Hyg., oct. 1921, p. 794.
Hall.— *Criminality and mental insoudness*. Virginia M. Month. Richmund 1920-1921, XLVII, p. 125.
Hamill.— *The role of a psychiatric clinic in a penal institution*. J. Nerv. a. Ment. Dis. N. Y., 1917, XLV, p. 536.
Healy (W.). — *Mental Hygiene and delinquency*. Commonhealth. Mass. Dep. Pub. Health, Boston, 1922, IV, p. 52.
Heger-Gilbert. — *Le travail dans les prisons belges*. Ann. de M. L., juillet 1924, p. 320.
Henderson. — *Physical basis of criminality*. Bull. of American Acad. of Med., avril 1914.
Heuyer. — *Enfants anormaux et délinquants juvéniles*. Thèse de Paris 1914. R. N., 1916, II, p. 228.
Hoag a. E. H. Williams. — *Crime, abnormals minds, and the law*. Indianapolis. The Bobbs-Merrill Cy, 1923.
Hodder (J. D.). — *The next step in the treatement of girl and women offenders*. M. H. juill. 1918, p. 443.
Hoffmann. — *Sex perversion a. crime*. Arch. Meurol. a. Psychiat. Chicago, 1920, III, p. 210.
Ingenieros (J.). — *Criminologie*. 1913, Madrid, Jorro. R. N., 1914, I, p. 699.

Ingenieros (J.) — *Philosophie biologique. Nouvelles conceptions du délit et de la peine.* Argentina Medica, 26 février 1910, Anal. in Ann. Méd.-Psych., 1913, III, 10e série, p. 110.

Jacquetty (G.). — *Étude statistique de la criminalité juvénile en France.* Thèse de Lyon, 1912, R. N., 1913, II, p. 459.

Jung (C. G.). — *Les vues nouvelles de psychologie criminelle. Diagnostic de la connaissance du fait.* Riv. di. Psi. appli., juillet-août 1908, p. 285. R. N., 1908, p. 1006.

Kastan (M.). — *Kriminalität und exogen Erregbarkeit bei angeborenen psychischen Deferkten.* A. f. Psychiat., t. 54, 1914, p. 454.

Kenworthy (M. E.). — *Extramedical service in the Management of Misconduct Problems in children.* M. H. octobre 1921, p. 724.

Kolb (L.). — *Drug addition in its relation to crime.* Ment. Hyg., janvier 1925,

Kronfeld (A.). — *Ueber die logische Stellung der Kriminologie zur Psychopathologie. Mit besonderer Berücksichtigung des sogenannten moralischen Schwachsinns.* P. I, t. 71, 1914, Allgemeine Ztschr. f. psychiat. u. psychi. ge. Medizin.

Lacassagne et Martin. — *État actuel de nos connaissances pour servir de préambule à l'étude analytique des travaux nouveaux sur l'anatomie, la physiologie et la sociologie des criminels.* Année Psychol., 1905, p. 446.

Larguier des Bancels. — *La psychologie judiciaire.* Année Psychol. 1906, p. 157.

Legrain. — *La criminalité des toxicomanes.* 17e Congrès des Méd. Alién. et Neur. de langue française (Rapport au). Ann. Méd.-Psy., 1923, II, p. 263.

Ley. — *Quelles sont les mesures à prendre envers les adultes anormaux (arriérés, faibles d'esprit) manifestant des tendances dangereuses? Ces mesures sont-elles applicables aux enfants de la même catégorie?* Congrès pénitent. internat. de Londres, 1925.

Lombroso (G.). — *Caratteri psicologici dei normali in confronto ai criminali.* Arch. di antrop. crim., Torino, 1924, XLIV, p. 173.

Mac Cready.— *The defective delinquent.* Ann. Med., Burlington, 1920, p. 109.

Mac Donald (A.). — *Study of man in connection with establishing laboratories to investigate criminal, pauper and defective classes.* Broch. N. Y., 1912, Anal. in Ann. M. P., 1913, III, 10e série, p. 742.

— *Die geistige Betätigung der Völker und antisociale Erscheinungen.* Arch. f. d. Psychol., 1915, t. 33, p. 292.

Marbe (K.). — *Ueber psychologische Gerichtsgutachten.* Ind. Ps., I, 5-6, 1924, p. 168.

Maxwell. — *Crime et société.* Paris, Flammarion, 1916.

Mercier (C.). — *Crime and insanity.* London, Williams and Norgati.

Michel (R.). — *Verbrechensursachen u. Verbrechensmotive.* Monatsschr. f. Kriminal psychol. u. Strafrechtsreform 1925, p. 249.

Michon (E.). — *Un peu de l'âme des bandits.* Paris, Dorbon aîné.

Mursell. — *Repressions, relaase and normality.* Psychol. Rev. Princeton, N. J., 1923, XXX, p. 1.

NOLAN. — *Some charactertics of the criminal insane.* State Hosp. Q., Utica N. Y., 1919-20 X, p. 537.

OPPENHEIMER. — *The criminal responsability of lunatics.* London, Sweet a. Maxwell, 1909.

PACTET. — *Création d'un service d'examen médico-psychol. des détenus.* Congrès intern. de Médecine de Lisbonne, avril 1906.

PARANT (V.) père. — *Les moyens d'investigation de l'autorité judiciaire sur l'état et l'internement des aliénés. Les enquêtes à l'internement. Les interrogatoires judiciaires.* Annales Méd.-Psy. Vol. IV, 10e série, 1913, p. 392 et 521.

PARIS (A.). — *Criminels non punissables en liberté et casier judiciaire. Mesures précautionnelles nécessaires.* Ann. Méd.-Psy., 1919, vol. II, p. 106.

PARISOT (P.). — *De la nature du travail dans certaines prisons de province.* Ann. de M. L., juillet 1924, p. 323.

PARMELLÉE. — *Criminology.* N. Y. The Macmillan Cy, 1918.

Paul-BONCOUR. — *Mesures à prendre à l'égard des enfants délinquants mentalement anormaux.* L'enfance anormale, févr. 1912, p. 55, R. N , 1913, II, p. 455.

PENDE. — *Le applicazioni dell'endocrinologia allo studio dei criminali.* Endocrinologia e Patologia costituzionale, 1923, p. 48.

PERRIER. — *Le crâne chez les criminels.* 1920, Paris, Maloine.

POTTS (W. A.). — *Delinquency.* J. of. mental Sc. 1925, p. 675.

QUESADA. — *Criminologia. Intento de sistematizacion didactica.* Rev. di Psicquiatria y disciplinas conexas. Lima, juill. 1919, p. 1.

RAYNIER (J.) et VIAN (L.). — *Anormaux constitutionnels. Criminels et délinquants.* Ann. Méd.-Psychol., 1920, vol. III, p. 23.

REBIERRE (P.). — *Le timide délinquant.* Paris, Baillière, 1914.

RÉGIS et MARTIN. — *Nécessité de l'examen médical des jeunes délinquants.* 4e Congrès de Méd. lég. des pays de langue française. Paris, 25-27 mai 1914. R. N., 1916, I, p. 401.

RÉMOND (DE METZ). — *Le service de la clinique des maladies mentales à la Faculté de Toulouse.* Ann. Méd.-Psych., 1913.

RICHARDS (E. L.). — *Dispensary contacts with delinquent trends in children.* M. H., octobre 1924, p. 912.

RODIET. — *L'organisation actuelle des colonies familiales d'aliénés en France.* J. de Neur. (belge), 1910, 27 septembre et 5 octobre.

— *Des inconvénients, imperfections, dangers des colonies familiales d'aliénés.* Annal. Méd.-Psych., p. 432 et 701; vol. III, 10e série 1913, et p. 59 et 221, vol. IV, 10e série, 1913.

— *De la séparation, dans les asiles d'aliénés de la Seine, des Criminels délinquants et des malades placés par les familles.* Ann. M.-Psy., 1923, I, p. 126.

RONCORINI. — *Comment peut-on refréner la criminalité juvénile?* Arch. di psich., neuropat., etc., janvier 1908.

RONDEL. — *Est-il désirable que des services soient installés dans les établissements pénitentiaires pour l'étude scientifique des détenus? etc.* Congrès pénitentiaire international de Londres, 1925.

Root (W. T.). — *A socio-psychological study of fifty three supernormal children* Ps. Mon., 1921.

Rouvroy. — *L'observation pédagogique des enfants de justice.* Bull. de la protection de l'enfance. Bruxelles, 1920-1921.

Saldana. — *La reforma del delincuente en España.* Riv. da Criminalogia, Psiq. y Med. Leg., 1924, p. 310.

Salmon. — *Some new problems for psychiatric research in delinquency.* J. Ann. Inst. Criminol., Chicago, 1919-1920, X, p. 375.

Sarrat. — *De l'infanticide dans ses rapports avec les psychoses des femmes en couches.* Lyon, 1921.

Schlapp. — *Mental deficiency a. criminality.* Med. Rec. N. Y., 1920.

Shrubsall (F. C.). — *Delinquency and Mental defect.* Br. J. of. Med. Ps. III, 3, 1923, p. 179.

Slawson (J.). — *Psychoneurotic responses of delinquent boys.* J. of abnorm. a. soc. psychol, 1925, p. 261.

Smith. — *La psychologie du criminel.* Londres, Methuen et Cie, 1922.

Spaulding (E.). — *Causes of juvenile delinquency.* Boston Medical and surgical J., 3 juillet 1913.

— *The value of mental, physical and social studies of delinquent women.* J. of. Criminal Law and Criminology, mai 1918, p. 9.

Starr (A. S.). — *An analytical study of the intelligence of a group of adolescent delinquent girls.* Psychol. clin., 1922, p. 143.

Stchelow. — *Folie morale et criminalité congénitale.* Moniteur (russe) de Psy., d'Anth., etc., 1914, Fasc., 3-4. R. N., 1917, II, p. 126.

Stern (E.). — *Psychologie der straffälligen Jugend.* Ztsch. f. d. g. Strafrechtswissenschaft, 1921.

Stoddart (W. H.). — *Delinquency and mental defect.* Br. J. of. Ps. Med., III, 3, 1923, p. 188.

Thomas (J.). — *Arriération mentale et infériorité constitutionnelle dans ses rapports avec l'éducation et le crime.* J. of. nervous and mental Disease. P. i, 16 janvier 1923. R. N., 1914, I, p. 533.

Tullio (B. di). — *L'emozionabilita nei delinquenti minorenni.* (Serv. di antropol. criminale, carceri giudiziari), Roma, Zacchia, 1923, p. 174, 1925, p. 77.

Tysebaert (Jeanne). — *Application de la méthode psychographique à la prison de Forest (Bruxelles).* Ann. d. Méd. L. juillet 1924, p. 335.

Vallon (C.) et Genil-Perrin. — *Crime et altruisme.* Arch. d'Anth. crim., de Méd. Lég., etc. N° de févr. et mars 1913, Anal. in Ann. Méd.-Psy., 1913, IV, 10e série, p. 289.

Vermeylen. — *L'examen mental de jeunes délinquants par la méthode psychographique.* Ann. d. M. L., juillet 1924, p. 328.

Vervaeck. — *Le traitement de tous les délinquants dans le cadre pénitentiaire.* Cong. de Méd. légale des pays de lang. franç. Paris, mai 1924.

— *L'activité des annexes psychiâtriques des prisons belges.* Congrès de Bruxelles, 1924.

Vidoni. — *A proposito di delinquenza in tempo di guerra.* Cesalpino, Arezzo, 1919, XV, p. 97.

Vidoni. — *Un gruppo di delinquenti minorenni studiati col metodo di Binet e Simon.* Riv. di Psic., XVIII, 1921, p. 181.
— *Valore e limiti dell' endocrinologia nello studio del delinquente.* Torino, Bocca, 1923.
— *La delinquenza dei minorenni.* Roma, 1 vol., 1924. Casa edit. L. da Vinci.
Wallin. — *Feeblemindedness a. delinquency.* Mental Hyg., Concord., N. Y., 1917, I, p. 585.
Weygandt (M. de). — *Psychologie du crime.* Congrès de Londres, 6-12 août 1913, R. N. 1913, II, p. 372.
Williams (J. H.). — *L'intelligence des jeunes délinquants.* Revue de l'institut de Sociologie, 1920-1921, p. 356.
Williams (F. E.) et W. Anderson. — *Report of a Mental Hygiene survey of New-York County Jails and Penitentiaries.* The Nat. Comm. f. M. H., New-York City, 370 Seventh Av. 1924.
Willems. — *Communication sur l'organisation à Bruxelles d'un service de prévention du vagabondage.* La Prophyl. Ment., 1925, p. 78.
Wright (H. W.). — *Problème de la criminalité à la lumière des conceptions modernes.* The J. of the American medical Ass. vol. LXI, 13 déc. 1913, p. 2119, R. N., 1916, I, p. 105.

CONCLUSION

Il serait impossible de résumer ici les diverses questions que nous avons étudiées, sans en déformer l'exposé; nous ne ferons donc, en matière de conclusion, que jeter une vue d'ensemble sur l'hygiène mentale.

Comme nous l'avons dit au début de ce travail, il n'a pas été dans notre intention d'écrire un traité d'hygiène mentale et de ses applications; la prétention aurait été vraiment trop flagrante; nous avons voulu seulement réunir les principes généraux de cette science, sa méthode et les applications pratiques qu'elle doit réaliser, de façon à montrer quelle est l'importance grande et combien est vaste le champ de l'hygiène mentale, et à coopérer ainsi à la *propagande* dont celle-ci doit être l'objet.

Les philosophies, les religions, la pédagogie, la morale, la psychologie, la psychiatrie, la sociologie, ont, depuis les temps les plus reculés, préparé l'apparition de l'hygiène mentale et même grandement déjà labouré son domaine; mais l'hygiène mentale, si elle relève à la fois de toutes ces sciences, est surtout une science appliquée, ayant pour objet le maintien de l'équilibre psychique, l'amélioration du comportement humain, la préservation des psychopathies; elle est une nécessité pratique, elle doit devenir une *réalité vivante*. La difficulté pour l'être humain de se diriger au mieux de son intérêt propre est telle que rien ne saurait être négligé pour obtenir une amélioration de son état psychique, condition essentielle du bonheur : par l'application des principes de l'hygiène mentale, dans toutes les circonstances de la vie, cet état psychique fonctionnera le mieux possible, et le sujet sera, dans une certaine mesure, préservé des psychopathies; le rendement social de chacun sera augmenté; l'intérêt commun gagnera grandement à la mise en œuvre de tels préceptes,

qui régissent les intérêts particuliers dans la mesure où la satisfaction de ceux-ci sert ou tout au moins respecte l'intérêt général.

Mais, si l'effort contemporain qui a fait éclore l'hygiène mentale doit être encouragé, il ne s'en suit pas que celle-ci doive, nécessairement et d'emblée, remplacer les efforts antérieurs ou parallèles; elle ne constitue qu'un pas de plus dans la recherche de la vérité; d'autres méthodes ont fait, dans certaines conditions, leurs preuves; il serait téméraire de les rejeter comme désuètes ou non scientifiques, surtout avant que tous les hommes aient compris, voulu suivre, et suivi les principes de l'hygiène mentale.

Appuyée sur les données scientifiques des sciences biologiques et de la psychologie expérimentale, l'hygiène mentale a sa place marquée dans l'édifice de l'hygiène sociale : les psychopathies au début ou frustes, l'insuffisance des processus psychiques, la criminalité, les toxicomanies, la mauvaise éducation, l'enfance anormale sont à mettre en parallèle avec les autres fléaux de la société que sont la tuberculose, les maladies vénériennes, le taudis, les maladies professionnelles. Mais ce que n'est pas l'hygiène mentale, c'est une psychiatrie nouvelle; la psychiatrie reste et restera l'étude des maladies mentales, de même que la psychologie reste et restera l'étude du psychisme normal; l'hygiène mentale est l'hygiène de l'esprit; et si dans son objet sont comprises les psychopathies frustes et au début, si une de ses parties est constituée par les essais de traitement libre de certains aliénés, il n'y a pas lieu, pour cela, d'opposer hygiène mentale et psychiatrie, d'en faire deux rivales, de créer deux camps parmi les aliénistes, ceux qui prennent en considération le mouvement d'hygiène mentale, et ceux qui veulent l'ignorer. Comme toujours, la vérité est entre les deux opinions : l'*hygiène mentale n'est pas une science nouvelle; elle ne doit pas être considérée comme une sorte de religion laïque capable de faire disparaître troubles mentaux, anormalités psychiques et crimes; elle est un effort pour coordonner l'application de sciences diverses, dans le but d'améliorer le comportement humain;* elle ne constitue pas une force toute puissante, mais, partie de l'hygiène sociale, elle présente une importance incontestable.

Sans doute il est facile d'édicter des principes et des règles, il est beaucoup plus difficile de les mettre en pratique.

Pour que l'hygiène mentale mérite son nom de science appliquée et ne reste pas une utopie, il faut :

1° Que les juristes, les psychologues, les psychiatres, les pédagogues, et même aussi les hommes politiques, les journalistes, les religieux, soient bien convaincus de son importance et de son utilité, *réusssissent et coordonnent leurs efforts*, établissent entre eux une liaison étroite;

2° Que soient institués le *Livret médical du citoyen* et l'*examen sanitaire, régulier et systématique*, comme l'ont proposé surtout Laurent, Schreiber, Simon, Rénon, Pierre Kahn, et les Américains, de façon que la connaissance et la surveillance du psychisme de chaque sujet soit possible;

3° Que *chaque individu sache et veuille s'analyser*, rechercher ses défauts, tenir compte des observations qu'autrui fait sur lui; la connaissance exacte de soi est à la base de l'hygiène mentale.

« Le bonheur n'est pas chose aisée, dit Chamfort; il est très difficile de le trouver en nous, et impossible de le trouver ailleurs. »

Schopenhauer disait aussi que chacun doit fournir à soi-même ce qu'il a de meilleur et de plus important; en effet, en notre moi réside toute notre félicité comme toute notre infortune.

4° Enfin, comme le montrait déjà Clavel en 1861, il ne faut pas perdre de vue que l'*équilibre* est l'état qui seul peut assurer le bonheur humain, et que c'est lui qui doit être recherché en hygiène mentale, comme il doit l'être en hygiène physique. D'un point de vue général l'équilibre est la limitation réciproque de deux mouvements. Du point de vue spécial du philosophe, l'équilibre entre le rapport et l'idée est la *vérité*, qui doit aussi être considérée comme l'ensemble, le but, l'essence des équilibres intellectuels; de même que l'équilibre des formes et des sentiments est la *beauté*.

« Tout ce qui, ajoute Clavel, persiste en ce monde, tout ce qui est, procède de l'équilibre; et cette notion de l'équilibre est applicable aux choses morales comme aux choses physiques, car il est le critère du vrai, du beau, du bien, du juste et de l'utile. Le jour où il se placera entre la religion qui enseigne

le devoir, la science qui dit la vérité et l'art qui dit beauté, entre la liberté et la justice, entre le travail et le capital, ce jour-là les principes sociaux, arc-boutés les uns contre les autres, formeront une pyramide capable de défier la destruction. »

Il ne faut pas se dissimuler, enfin, que l'homme cherche à durer, et à durer en jouissant du maximum de bonheur possible; l'instinct de conservation n'est-il pas l'un des plus impérieux de tous les instincts? L'intérêt commun peut nécessiter les sacrifices individuels; il n'en reste pas moins qu'il faut reconnaître l'existence de notre tendance naturelle à vivre longtemps et heureux; elle ne doit pas, en général, être supprimée ni combattue; elle doit être seulement tempérée et endiguée. L'étude et la pratique de l'hygiène mentale montreront à l'homme que la satisfaction des appétits, les efforts pour acquérir honneurs et richesses ne sont que leurre et désillusion s'ils ne sont pas passés au crible de l'application des principes qui régissent le bon fonctionnement du psychisme; cette prescription n'est en rien assimilable à je ne sais quel néostoïcisme; bien au contraire : l'intérêt personnel de l'homme gagnera à ce que celui-ci suive ces principes, mais, il est vrai, à plus ou moins longue échéance; il ne saurait être, en effet, question ici que de l'*intérêt personnel bien entendu*, c'est-à-dire de celui qui ne sera satisfait qu'*après la satisfaction préalable de l'intérêt commun et même grâce à cette satisfaction.*

Ainsi le bonheur durable ne sera obtenu qu'au prix du maintien et de l'amélioration de l'état mental.

Comme le dit BOUTROUX, « on aime à répéter l'adage » : « Mens sana in corpore sano », qu'on traduit généralement « un corps sain s'accompagne d'un esprit bien portant »; mais le texte de JUVÉNAL — avec son contexte — signifie : « Voulez-vous adresser aux dieux une prière raisonnable? Demandez-leur, dans un corps sain, un esprit sain; car, sans la sagesse, il n'est pas pour l'homme de vie heureuse »; et ceci est la vérité.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES NOMS D'AUTEURS

B

D

G

H

L

M

Q

R

Y

Z

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

A

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

Q

R

S

T

U

V

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

DEUXIÈME PARTIE

La méthode en hygiène mentale.

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

QUATRIÈME PARTIE

L'application des principes de l'hygiène mentale chez les individus normaux et dans les collectivités.

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CINQUIÈME PARTIE

L'application des principes de l'hygiène mentale chez les individus anormaux.

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG — 1926

ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE

ET

MAISON DE CONVALESCENCE

du Docteur J.-B. BUVAT

Le Docteur J.-B. BUVAT

Le Docteur G. VILLEY-DESMESERETS

Anciens Internes des Asiles de la Seine, Médecins-Directeurs

TRAITEMENT des MALADIES NERVEUSES

et de la MORPHINOMANIE

VILLA MONTSOURIS	L'ABBAYE
130, Rue de la Glacière — PARIS	*VIRY-CHATILLON (S.-et-O.)*
Téléphone : Gobelins 05-40	*Téléphone* : Juvisy 76
MARDI ET VENDREDI, DE 2 H. A 4 H.	